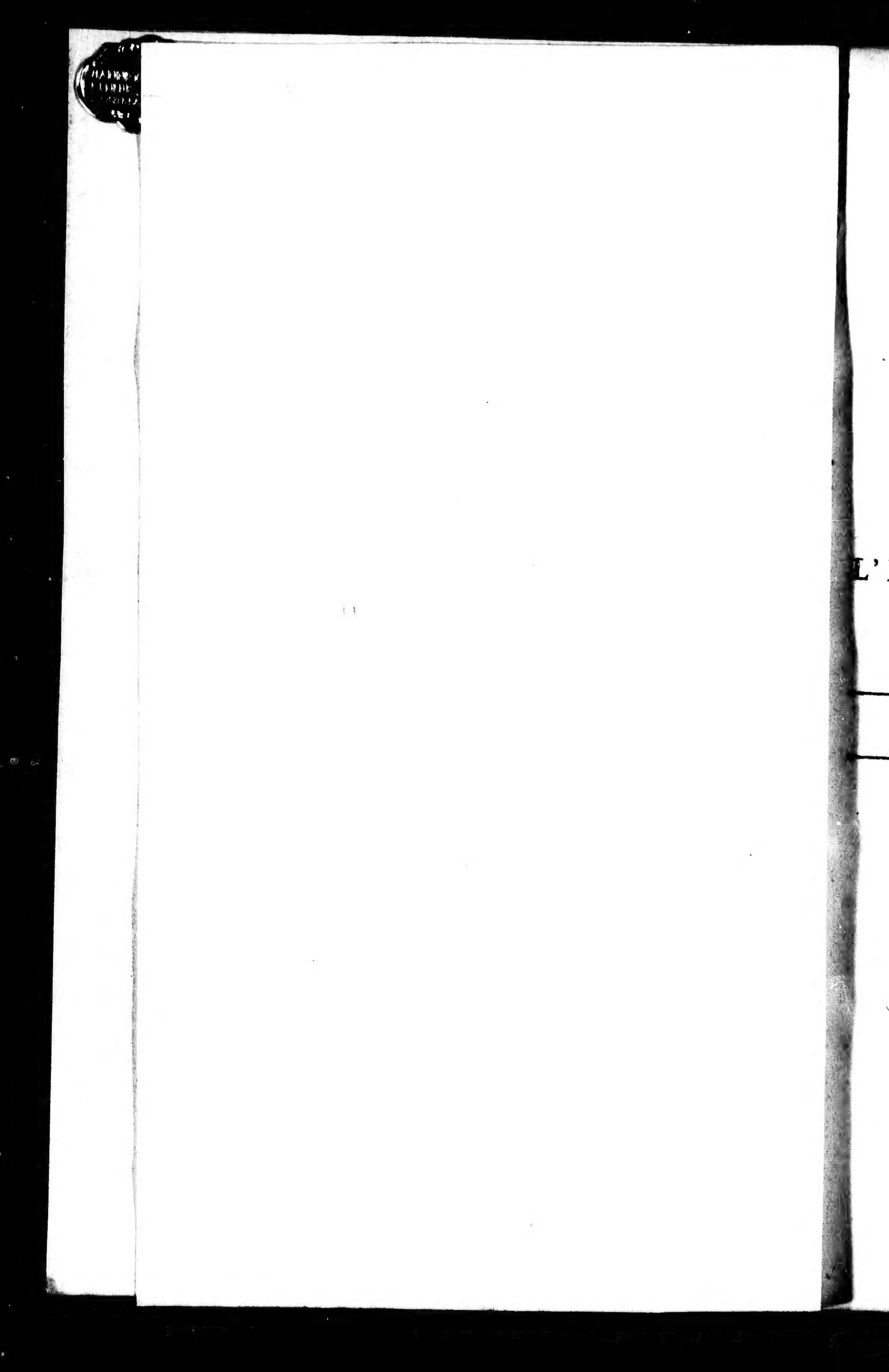


ABRÉGÉ

DE

L'HISTOIRE GÉNÉRA

DES VOYAGES

TOME QUINZIÈME.



ABRÉGÉ
DE
L'HISTOIRE GÉNÉRALE DES VOYAGES,

CONTENANT

Ce qu'il y a de plus remarquable, de plus utile & de mieux avéré dans les Pays où les Voyageurs ont pénétré; les mœurs des Habitans, la Religion, les Usages, Arts & Sciences, Commerce, Manufactures; enrichie de Cartes géographiques & de figures.

Par M. DE LA HARPE, *de l'Académie Françaiſe.*

TOME QUINZIÈME.





A PARIS,
HÔTEL DE THOU, RUE DES POITEVINS.

M. DCC. LXXX.
Avec Approbation, & Privilége du Roi.



ABRÉGÉ
DE
L'HISTOIRE GÉNÉRALE
DES VOYAGES.

AMÉRIQUE.

LIVRE X.

Histoire Naturelle de l'Amérique Septentrionale.

Histoire Naturelle.

SUIVANT la division ordinaire des deux parties de ce Continent, celle qu'on distingue par le nom d'Amérique Septentrionale, a beaucoup

Histoire Naturelle.

plus d'étendue qu'on ne pense à lui en donner dans cet Article. On a vu qu'elle se prend ordinairement à l'Isthme. Mais quantité de grandes régions, qui sont comprises dans la partie du Nord, telles que la Nouvelle-Espagne, la Louisiane, & la plupart des Colonies Anglaises, ne laissent pas d'appartenir à celle du Midi, par leur température & leurs autres propriétés. Aussi n'a-t-on pas manqué d'en donner l'Histoire Naturelle à part. Il ne s'agit donc ici que de celles dont le climat est tout-à-fait différent, & qu'on peut faire commencer vers les trente-neuf degrés de latitude Septentrionale, au Sud du lac Erié ; c'est-à-dire, proprement à l'entrée du Canada.

Climat.

On est surpris de lire & d'entendre que dans un pays aussi proche du Soleil, que les Provinces les plus Méridionales de France, le froid soit extrême, & si long qu'il empiète beaucoup sur le printemps. Avant la fin de l'automne les rivieres s'y trouvent remplies de glaçons ; & bientôt la terre est couverte de neiges, qui durent six mois, & s'élèvent toujours à la hauteur de six pieds. Il n'y a point de Voyageur qui ne fasse une description touchante de ce qu'il a souffert d'un climat si rude. « Rien n'est » plus triste, dit le P. de Charlevoix, dans son » style naïf, que de ne pouvoir se montrer à l'air

Histoire Naturelle.

» sans être glacé, à moins que d'être fourré
» comme les ours. D'ailleurs quel spectacle,
» qu'une neige qui vous éblouit, & qui vous
» cache toutes les beautés de la Nature ! Plus de
» différence entre les rivieres & les campagnes;
» plus de variété : les arbres mêmes sont cou-
» verts de frimats ; il pend à toutes leurs
» branches des glaçons sous lesquels il n'y a point
» de sûreté à s'arrêter. Que penser, lorsqu'on
» voit aux chevaux des barbes de glace d'un
» pied de long ? & comment voyager dans un
» pays, où, pendant six mois, les ours mêmes
» n'osent quitter leurs retraites ? Aussi n'y ai-je
» jamais passé d'hiver, sans avoir vu porter,
» à l'Hôpital-général, quelqu'un à qui il fallait
» couper un bras ou une jambe gelés. Si le Ciel
» est serein, il souffle de la partie de l'Ouest un
» vent qui coupe le visage. Si le vent tourne
» au Sud, ou à l'Est, le temps s'adoucit un peu;
» mais il tombe une neige si épaisse, qu'on ne
» voit point à dix pas en plein midi. S'il survient
» un dégel dans les formes, adieu les chapons,
» les quartiers de bœuf & de mouton, la volaille,
» le poisson, qu'on tenait en réserve dans les
» greniers, sur la foi de la gelée. Ainsi, malgré
» les rigueurs du froid, on est réduit à souhaiter
» qu'il ne discontinue point. »

Il peut être vrai, comme on le prétend, que



Histoire Naturelle.

les hivers du Canada aient encore été plus rudes il y a cent ans ; mais tout le monde convient que, tels qu'ils ſont aujourd'hui, l'hiver de France le plus piquant n'en approche point. A la vérité, le mois de Mai n'eſt pas plutôt arrivé, qu'il faut changer de langage. La douceur de cette fin du printemps, d'autant plus agréable, qu'elle ſuccède à tant de rigueurs ; la chaleur de l'été, qui fait voir, en moins de quatre mois, les ſemences & les récoltes ; la ſérénité de l'automne, pendant lequel on jouit d'une ſuite de beaux jours ; tous ces avantages, auxquels on peut joindre celui de la liberté, qui eſt comme le partage du pays, fait une compenſation fort agréable pour les Habitans.

On demande d'où peut venir une température ſi différente de celle de France, ſous des parallèles qui ſont tout-à-fait les mêmes ?

Un Jéſuite Romain, le P. Breſſani, qui avoit paſſé une partie de ſa vie dans la Nouvelle-France, a traité cette queſtion en Phyſicien ; & le P. de Charlevoix confirme ſa doctrine, en y mettant quelques reſtrictions. Il croit, par exemple, que le Miſſionnaire Italien ſe trompe, lorſqu'il ne veut pas qu'on attribue les froids exceſſifs du Canada aux montagnes, aux bois & aux lacs du pays : ces trois cauſes, ſuivant le Jéſuite François, doivent y contribuer ; car il n'y a rien, dit-il,

Hiſtoire Naturelle.

à répliquer contre l'expérience, qui rend ſenſible la diminution du froid, à meſure que le pays ſe découvre, quoiqu'elle ne ſoit pas proportionnée à ce qu'elle devrait être, ſi l'épaiſſeur des bois en était la principale cauſe. Il y en a donc de plus puiſſantes; & là-deſſus les deux Jéſuites s'accordent.

Une ſeconde cauſe que l'on aſſigne aux grands froids du Canada (& c'eſt la véritable), eſt le voiſinage de la mer du nord, qui, pendant plus de huit mois de l'année, ſe trouve couverte de glaces énormes. Il ne neige, au Canada, que du vent du nord-eſt, c'eſt-à-dire, du côté des glaces du nord; & quoique le froid ſemble moins vif pendant la chûte des neiges, elles doivent contribuer beaucoup à refroidir les vents d'oueſt & de nord-oueſt, dans l'immenſité de pays qu'elles couvrent, & que ces vents traverſent.

Animaux.

Cette rigoureuſe température n'empêche point qu'une ſi grande région ne ſoit bien peuplée de toutes ſortes d'animaux; les uns, qui la quittent en hiver, pour chercher un air plus doux; les autres, que la Nature a rendus capables de ſupporter un froid exceſſif, ou qu'elle a favoriſés d'un admirable inſtinct pour s'en garantir. On doit le premier rang au plus ſingulier, qui eſt le Caſtor.

Il n'était pas inconnu en France, avant la dé-

Histoire Naturelle.

couverte de l'Amérique, puisqu'on trouve, dans les anciens titres des Chapeliers de Paris, divers Réglemens pour la fabrique des chapeaux Bièvres. Castor & *Bièvre* sont différens noms du même animal; mais soit que le Bièvre Européen soit devenu rare, ou que son poil n'ait pas la même bonté que celui du Castor Américain, on ne parle plus guère du premier que par rapport au *Castoreum*. Jamais même on ne l'a vanté comme un animal curieux, faute apparemment de l'avoir observé de près; ou, peut-être, parce qu'il n'a que les propriétés des Castors terriers, qui forment une autre espèce. Le Castor du Canada est un Quadrupède amphibie, qui peut vivre néanmoins, sans aller dans l'eau, & qui ne peut même y être long-tems, mais qui a besoin quelquefois de s'y baigner. Les plus grands Castors ont un peu moins de quatre pieds, sur environ quinze pouces d'une hanche à l'autre, & pesent 60 livres. La couleur de cet animal est différente, suivant la différence des climats où il se trouve. Dans les quartiers du Nord les plus reculés, ils sont ordinairement tout-à-fait noirs; mais on y en voit quelquefois de blancs. Ils sont bruns, dans les pays plus tempérés, & leur couleur s'éclaircit à mesure qu'ils avancent vers le Sud. Chez les Illinois, ils sont presque fauves, & l'on y en voit même de couleur de paille. On observe que, plus ils sont noirs,

moins ils ſont fournis de poil, & par conſéquent leur dépouille eſt moins eſtimée. Leur poil eſt de deux ſortes, par tout le corps, à l'exception des pattes, où il eſt fort court : le plus grand eſt long de huit à dix lignes, il va même juſqu'à deux pouces, ſur le dos ; mais il diminue avec proportion, juſqu'à la tête & juſqu'à la queue ; il eſt rude, gros, luiſant, & donne à la bête ſa couleur entière. Regardé avec le microſcope, le milieu en paroît moins opaque ; d'où l'on conclut qu'il eſt creux, & qu'il ne peut être d'aucun uſage. L'autre eſt un duvet très fin, fort épais, long d'un pouce au plus ; & c'eſt celui qu'on emploie. On le nommoit autrefois, en Europe, laine de Moſcovie : il fait proprement l'habit du Caſtor ; le premier ne lui ſert que d'ornement, & peut-être l'aide-t-il à nager.

Histoire Naturelle.

On donne au Caſtor quinze ou vingt ans de vie. La femelle porte quatre mois, & ſa portée ordinaire eſt de quatre petits. Quelques Voyageurs en ont fait monter le nombre juſqu'à huit ; mais cette fécondité paraît rare. Elle a quatre mammelles, deux ſur le grand pectoral, entre la ſeconde & la troiſième des vraies côtes, & deux environ quatre doigts plus haut. Les muſcles de cet animal ſont extrêmement forts, & d'une groſſeur qui n'a point de proportion à ſa taille. Ses inteſtins, au contraire, ſont fort délicats, ſes os



Hiſtoire Naturelle.

très-durs, & ſes deux mâchoires, preſqu'égales, ſont d'une groſſeur extraordinaire : chacune eſt garnie de dix dents, deux inciſives & huit molaires. Les inciſives ſupérieures ont deux pouces & demi de long, les inférieures en ont plus de trois, & ſuivent les courbures de la mâchoire ; ce qui leur donne une force ſurprenante dans de ſi petits animaux. On remarque auſſi que les dents des deux mâchoires ne ſe répondent pas exactement, mais que les ſupérieures débordent en avant ſur les inférieures, de ſorte qu'elles ſe croiſent, comme les deux tranchans d'une paire de ciſeaux ; enfin que la longueur des unes & des autres eſt préciſément le tiers de leurs racines. La tête d'un Caſtor offre à-peu-près la figure de celle d'un Rat de montagne ; il a le muſeau un peu alongé, les yeux petits, les oreilles courtes, rondes, velues pardehors, ſans poil en dedans. Ses jambes ſont courtes, ſur-tout celles de devant, & n'ont pas plus de quatre pouces de long ; elles reſſemblent aſſez à celles du Blaireau : les ongles en ſont taillés de biais, & creux comme le tuyau des plumes. Les pieds de derriere ſont plats, garnis de membranes entre les doigts : ainſi le Caſtor peut marcher, mais avec lenteur, & nage auſſi facilement que tout autre animal aquatique. D'ailleurs, par ſa queue, il eſt tout-à-fait poiſſon ; ce qui l'a fait déclarer de cet ordre par la Faculté

Hiſtoire Naturelle.

de Médecine de Paris, & ranger par la Faculté de Théologie au nombre des animaux dont la chair peut être mangée les jours maigres. Le P. de Charlevoix aſſure que Lémery s'eſt trompé, lorſqu'il n'a fait tomber cette déciſion que ſur le train de derriere du Caſtor, & qu'elle regarde le corps entier ; mais les Canadiens ne peuvent guère profiter de cette indulgence. On voit, à-préſent, peu de Caſtors près des habitations. Les Sauvages en gardent la chair, après l'avoir fait boucaner ; ce qui ne lui ôte point un goût ſauvage, qu'elle ne perd qu'après avoir été cuite à l'eau. Avec cette préparation, elle prend une ſi bonne qualité, qu'il n'y a point, dit-on, de viande plus légere, plus délicate & plus ſaine. On la croit même auſſi nourriſſante que celle du veau. Bouillie, elle demande quelque choſe qui en relève le goût ; mais à la broche, elle ſe mange ſans autre apprêt.

Ce que le Caſtor a de plus remarquable eſt ſa queue : elle eſt preſqu'ovale, large de quatre pouces dans ſa racine, de cinq au milieu, & de trois pouces à l'extrémité, épaiſſe d'un pouce, & longue d'un pied. Sa ſubſtance eſt une graiſſe ferme, ou un cartilage tendre, qui reſſemble à la chair du Marſouin, mais qui ſe durcit quand elle eſt conſervée. Elle eſt couverte d'une peau écailleuſe, dont les écailles ſont exagones, &

Histoire Naturelle.

d'une demi-ligne d'épaiſſeur ſur trois ou quatre lignes de long, appuyées les unes ſur les autres comme celles des poiſſons. Une pellicule très-délicate leur ſert de fond ; de la manière dont elles ſont enchaſſées, elles s'en tirent aiſément après la mort de l'animal. On trouve, dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, une deſcription anatomique du Caſtor.

Il ne paraît pas que les véritables teſticules de cet amphibie aient été connus des Anciens, ſans doute parce qu'ils ſont fort petits, & cachés ſous les *aînes* : c'eſt le nom qu'on a donné aux bourſes ou poches du *Caſtoreum*, qui ſont bien différentes, & au nombre de quatre dans le bas-ventre du Caſtor. Les deux premieres, qu'on nomme ſupérieures, parce qu'elles ſont plus élevées que les autres, ont la figure d'une poire, & communiquent enſemble, comme les deux poches d'une beſace. Les deux autres, qu'on appelle inférieures, ſont arrondies par le fond ; les premieres renferment une matiere réſineuſe, mollaſſe, adhérente, mêlée de petites fibres de couleur griſâtre en dehors, jaunâtre en dedans, d'une odeur forte, déſagréable, pénétrante, & qui s'enflamme aiſément : c'eſt le vrai *Caſtoreum*. Il durcit à l'air, dans l'eſpace d'un mois ; il devient brun, caſſant & friable : ſi l'on eſt preſſé de le faire durcir, on le met dans une cheminée. Le *Caſtoreum*, qui vient

Histoire Naturelle.

de Dantzick, eſt plus eſtimé que celui du Canada, par des raiſons connues apparemment des Droguiſtes. On convient que les bourſes du dernier ont moins de groſſeur, & qu'en Canada même on préfere les plus groſſes; mais avec la groſſeur, elles doivent être peſantes, de couleur brune, d'une odeur pénétrante, remplies d'une matiere dure, caſſante & friable, d'une même couleur, ou jaunâtre, entrelacées d'une membrane déliée, & d'un goût âcre. On ajoute que les propriétés du *Caſtoreum* ſont d'atténuer les matieres viſqueuſes, de fortifier le cerveau, d'abaiſſer les vapeurs, de provoquer les régles des femmes, d'empêcher la corruption, & de faire évaporer les mauvaiſes humeurs par la tranſpiration. Il ne s'emploie pas avec moins de ſuccès contre l'épilepſie, la paralyſie, l'apoplexie & la ſurdité.

Les poches inférieures contiennent une liqueur onctueuſe, qui reſſemble au miel. Sa couleur eſt d'un jaune pâle, ſon odeur fétide, peu différente de celle du *Caſtoreum*, mais un peu plus faible: elle ſe condenſe en vieilliſſant, & prend la ſubſtance du ſuif. Cette liqueur eſt réſolutive, & fortifie les nerfs.

C'eſt ſans fondement qu'on a cru, ſur la foi des anciens Naturaliſtes, que le caſtor, lorſqu'il ſe voit pourſuivi, coupe ſes prétendus teſticules

Histoire Naturelle.

& les abandonne aux chasseurs pour sauver sa vie. C'est de son poil, observe le Missionnaire, qu'il devrait plutôt se dépouiller, car le reste est bien moins précieux ; cependant il doit le nom de castor à cette fable. Sa peau, dépouillée du poil, n'est pas non plus à négliger ; on en fait des gants & des bas. Mais, comme il est difficile d'enlever le poil sans la découper, on n'emploie gueres que celle des castors-terriers. Dans le commerce, on nomme *castor sec* la peau de castor dont on n'a point encore fait usage, & *castor gras* celle que les Sauvages ont employée. Après l'avoir bien grattée en dedans & frottée avec la moëlle de certains animaux qui la rend plus souple, ils en cousent plusieurs ensemble pour en faire une sorte de mante, qu'on nomme *robe*, & dont ils s'enveloppent, le poil en dedans. En hiver, ils ne la quittent ni jour ni nuit. Le grand poil tombe bientôt, & le duvet qui reste ne manque point de s'engraisser ; ce coton devient beaucoup plus propre à l'ouvrage des Chapeliers, qui ne pourraient pas même employer le sec s'ils n'y mêlaient un peu de gras. On ajoute que, pour être dans toute sa bonté, il doit avoir été porté quinze ou dix-huit mois. Les Sauvages ne se seraient pas imaginé que leurs vieilles hardes pussent être si précieuses ; mais c'est un avantage qu'on n'a pu leur cacher long-temps. Un particulier, qui avait

eu la ferme du castor, s'en trouvant beaucoup de reste & cherchant à s'en faciliter la consommation, imagina d'en faire filer & corder avec de la laine; &, de cette composition, il fit faire des draps, des flanelles, des bas au métier & d'autres ouvrages de même nature. Son entreprise eut peu de succès, & servit à faire connaître que le poil du castor ne convient qu'à la fabrique des chapeaux. Cependant l'exemple des Français ayant trouvé des imitateurs en Hollande, il s'y est conservé une de ces manufactures d'où l'on voit encore sortir des draps & des droguets; mais ces étoffes sont cheres & n'en font pas de meilleur usage: le poil de castor se détache bientôt & forme à la superficie un duvet qui leur ôte tout leur lustre. Les bas qu'on en a faits avaient le même défaut.

Histoire Naturelle.

Quelques Voyageurs donnent aux castors, comme aux abeilles, un roi ou un chef qui les commande, opinion difficile à vérifier & prise apparemment des Sauvages, qui les croyaient autrefois des animaux raisonnables, auxquels ils supposaient un langage particulier, un gouvernement, des loix & des commandans pour le travail. Entre les punitions des paresseux, ils mettaient l'exil; & l'on croit trouver l'explication de cette idée dans l'espèce de castors qu'on nomme *terriers*, qui vivent en effet séparés des autres, & se logent sous terre, où leur unique travail est de se faire

Histoire Naturelle.

un chemin couvert pour aller à l'eau. On les distingue à différentes marques, telles que leur maigreur & le peu de poil qu'ils ont sur le dos. D'ailleurs il s'en trouve plus dans les pays chauds que dans ceux où le froid est vif; & l'on a déjà remarqué qu'ils ont plus de ressemblance que les autres avec les castors ou les bièvres de l'Europe, où l'on sait qu'ils se retirent dans des creux & des cavernes le long des rivieres. Il s'en trouve en Allemagne sur l'Ebre, en France sur le Rhône, l'Isere & l'Oise, mais ils sont plus communs en Pologne.

L'orignal, qui tient le second rang pour les avantages qu'on tire de sa chasse, n'est différent de ce qu'on nomme en Allemagne, en Pologne & en Moscovie l'*élan* ou la *grande-bête*, que par sa grosseur, qui est celle d'un cheval. Il a la croupe large, la queue d'une petitesse extrême, puisqu'on ne lui donne que la longueur du doigt, le jarret fort haut, les jambes & les pieds du cerf. Un long poil lui couvre le garrot, le col & le haut du jarret. Sa tête a plus de deux pieds de long, & sa maniere de l'étendre en avant lui donne une mauvaise grace. Son muffle est gros & rabattu par le haut. Ses nasaux sont si grands qu'on y peut fourrer, dit-on, la moitié du bras. Enfin son bois est beaucoup plus large que celui du cerf & n'est gueres moins long, mais il est plat

Hiſtoire Naturelle.

& fourchu comme celui du daim. Il ſe renouvelle tous les ans, ſans qu'on ait encore obſervé s'il prend chaque fois un accroiſſement qui marque les années. Le poil de l'orignal eſt mêlé de gris-blanc & de rouge-noir ; il devient creux, dans la vieilleſſe de l'animal, ne ſe foule point & ne perd jamais une ſorte d'élaſticité qui le fait toujours redreſſer : on en fait des matelas & des ſelles de chevaux. Sa chair eſt légere, nourriſſante & de très-bon goût ; ſa peau, forte, douce & moëlleuſe : elle ſe paſſe en chamois, & l'on en fait des buffles d'autant plus eſtimés qu'ils peſent très-peu. Les Sauvages regardent l'orignal comme un animal de bon augure.

Outre les chaſſeurs, qui font une rude guerre à l'orignal, il a deux autres ennemis qui ne lui laiſſent pas plus de repos. Le plus terrible eſt le carcajou ou quincajou, eſpèce de chat ſauvage, d'un poil roux & brun, dont la queue eſt ſi longue, qu'il s'en fait pluſieurs cercles autour du corps. Lorſqu'il peut s'approcher d'un orignal, il ſaute deſſus & s'attache à ſon cou qu'il entoure de ſa longue queue, & de ſes dents il lui coupe la veine jugulaire. L'orignal n'a qu'un moyen de s'en garantir, qui eſt de ſe jetter promptement à l'eau, que ſon ennemi ne peut ſouffrir ; mais s'il eſt éloigné des rivieres, il ſuccombe avant que d'y pouvoir arriver. Les Miſſionnaires mêmes

Histoire Naturelle.

aſſurent que le carcajou, qui n'a pas l'odorat des plus fins, mene trois renards à cette chaſſe, & qu'ils les emploie pour la découverte ; que, dès qu'ils ont éventé leur proie, deux de ces ruſés chaſſeurs ſe rangent à ſes côtés ; que le troiſieme ſe place derriere elle, & que la pouſſant tous trois avec une adreſſe ſurprenante, ils la conduiſent vers le carcajou, qui s'accommode avec eux pour le partage ; enfin qu'une autre ruſe de cet animal eſt de grimper ſur un arbre, où, ſe couchant de ſon long ſur une branche avancée, il attend qu'un orignal paſſe, & ſaute deſſus, lorſqu'il le voit à portée.

Le bœuf du Canada eſt plus grand que celui de l'Europe. Il a les cornes baſſes, noires & courtes ; deux grandes touffes de crin, l'une ſous le muſeau & l'autre ſur la tête, d'où elle lui tombe ſous les yeux, ce qui lui donne un air hideux. Il a ſur le dos une boſſe qui commence ſur les hanches & va toujours en croiſſant juſques ſur les épaules. La premiere côte de devant eſt plus haute d'une coudée que les autres & large de trois doigts. Toute la boſſe eſt couverte d'un poil fort long, un peu rouſſâtre, & le reſte du corps d'une laine noire qui eſt fort eſtimée. On aſſure que la dépouille d'un bœuf eſt de huit livres de laine. Ces animaux ont le poitrail fort large, la croupe aſſez fine & la queue fort courte. On

ne leur voit

Histoire Naturelle.

Ne leur voit presque point de cou, mais leur tête est plus grosse que celle des nôtres. Ils fuient ordinairement à la vue d'un homme, & celle d'un chien leur cause la même frayeur. Ils ont l'odorat si fin, que, pour s'approcher d'eux à la portée du fusil, on est obligé de prendre le dessus du vent ; mais un bœuf qui se sent blessé, devient furieux & se précipite sur les chasseurs : il n'est gueres plus traitable, lorsque les vaches ont mis bas leurs veaux. La chair du taureau est de fort bon goût, mais si dure, qu'on ne mange gueres que celle des vaches. Leur peau, qui est la meilleure de l'univers, se passe aisément, &, quoique très-forte, elle devient aussi moëlleuse que le meilleur chamois. Les Sauvages en font des boucliers, qui sont à-la-fois extrêmement légers & presqu'impénétrables aux balles.

Vers la Baie d'Hudson, il se trouve une autre espèce de bœuf, qu'on a nommés *bœufs musqués*, parce qu'ils jettent une si forte odeur de musc, que, dans certaines saisons, il est impossible d'en manger. Jérémie en donne la description. « Ces animaux, dit-il, ont la laine très-belle, & plus longue que celle des moutons de Barbarie. J'en rapportai en France, & je m'en fis faire des bas, » qui étaient plus beaux que des bas de soie. Les » bœufs musqués, quoique plus petits que les » nôtres, ont les cornes beaucoup plus grosses &

Histoire Naturelle.

» plus longues. Leurs racines se joignent sur l
» haut de la tête & descendent, à côté des yeux
» presqu'aussi bas que la gueule, d'où le bou
» remonte en haut & forme comme un croissant
» J'en ai vu de si grosses que, séparées du crâne
» les deux ensemble pesaient soixante livres. Ce
» bœufs ont les jambes fort courtes, de sort
» qu'en marchant leur laine traîne toujours pa
» terre, ce qui les rend si difformes, qu'on a pein
» à distinguer, d'un peu loin, de quel côté est
» tête. Ils ne sont pas en grand nombre, & le
» Sauvages les auraient bientôt détruits, s'ils s'at
» tachaient à cette chasse. D'ailleurs on les tue
» dans le temps des neiges, à coups de lance, san
» qu'ils puissent fuir avec des jambes si courtes. »

Le cerf est le même au Canada qu'en Europe ou ne differe que par un peu plus de grandeur.

Le caribou, dont on a parlé plusieurs fois, est un animal de la grandeur de l'âne, dont il tien beaucoup aussi pour la figure, & qui égale l cerf en agilité. La Hontan décide que c'est une espèce d'âne sauvage.

Cette grande région n'a point d'animal plu commun que le chevreuil. Sa figure ne differ point de celle des nôtres; mais on observe que dans sa jeunesse, il a le poil rayé de diverses couleurs, qu'ensuite ce poil tombe, & qu'il en revient un autre de la couleur ordinaire des

Hiſtoire Naturelle.

chevreuils. Cet animal s'apprivoiſe avec une facilité ſurprenante. Une femelle, devenue domeſtique, ſe retire dans les bois lorſqu'elle eſt en chaleur, &, dès qu'elle a reçu les careſſes du mâle, elle revient chez ſon maître. Elle retourne au bois pour ſe délivrer de ſes petits, elle les y laiſſe & les viſite régulierement; mais elle a le même ſoin de revenir ſe montrer à ſon maître, & lorſqu'on juge à propos de la ſuivre, on prend ſes nourriſſons qu'elle continue de nourrir. On s'étonne que les Européens du Canada n'en aient pas des troupeaux entiers dans leurs habitations.

Les bois ſont remplis de loups ou plutôt de chats-cerviers; car on aſſure qu'ils n'ont du loup que la tête, & que, dans tout le reſte, ils ſont de vrais chats. On les repréſente comme d'habiles chaſſeurs, qui ne vivent que des animaux qu'ils pourſuivent juſqu'à la cime des plus grands arbres. Leur chair eſt blanche & ne fait pas un mauvais aliment. Leur poil & leurs peaux ſont une des plus belles fourrures du pays; mais on eſtime encore plus celle de certains renards noirs des montagnes du Nord, comme les renards noirs de Moſcovie & du Nord de l'Europe l'emportent auſſi ſur les autres. Il y en a de plus communs, dont les uns ont le poil noir ou gris, mêlé de blanc, les autres tout gris, & d'autres d'un rouge tirant ſur le roux. Il s'en trouve, en remon-

Histoire Naturelle.

tant le Miſſiſſipi, dont le poil eſt argenté. On raconte que toutes les eſpèces de renards ont une maniere fort plaiſante de donner la chaſſe aux oiſeaux de rivieres : ils s'avançent un peu dans l'eau, ils ſe retirent enſuite & font cent cabrioles ſur le rivage : les canards, les outardes & d'autres oiſeaux aquatiques, que ce jeu amuſe, s'approchent de l'ennemi, qui ſe tient d'abord tranquille, lorſqu'il les voit à portée : il remue ſeulement la queue pour les attirer plus près, & ces imbécilles animaux donnent dans le piége, juſqu'à ne pas craindre de la béqueter. Alors le renard ſaute deſſus & ne manque point ſa proie. Le P. de Charlevoix nous apprend qu'on a dreſſé, avec aſſez de ſuccès, des chiens au même manége, & que les mêmes chiens font une rude guerre aux renards.

On décrit, ſous le nom d'*enfant du diable*, une ſorte de fouine, qu'on appelle auſſi *bête-puante*, parce que ſon urine, qu'elle lâche quand elle eſt pourſuivie, empeſte l'air dans un grand eſpace. C'eſt d'ailleurs un fort joli animal. Il eſt de la grandeur d'un petit chat, mais plus gros, d'un poil clair, tirant ſur le gris, avec deux lignes blanches, qui lui forment ſur le dos une figure ovale depuis le cou juſqu'à la queue. Cette queue eſt touffue, comme celle du renard, & ſe redreſſe comme celle de l'écureuil.

Le *rat-musqué* a tant de ressemblance avec le castor, qu'à l'exception de la queue, qu'il n'a pas moins longue que les rats d'Europe ; & des testicules, qui renferment un musc exquis ; on le croirait un diminutif de la même espèce : il a toute la structure du corps, & sur-tout la tête du vrai castor. On lui trouve aussi beaucoup de rapport au rat des Alpes. Son poids est d'environ quatre livres. Il se met en campagne au mois de Mars, & sa nourriture alors est de quelques morceaux de bois, qu'il pile avant que de les manger. Après la fonte des neiges, il vit de racines d'orties, ensuite des tiges & des feuilles de la même plante. En été, il ne mange gueres que des fraises & des framboises, auxquelles succèdent d'autres fruits pendant l'automne. Dans ces deux dernieres saisons, on voit rarement le mâle sans sa femelle. Mais, à l'entrée de l'hiver, ils se séparent, & chacun fait, de son côté, son logement dans un trou, ou dans le creux d'un arbre, sans aucunes provisions. On assure que, pendant toute la durée du froid, ils demeurent sans manger.

Histoire Naturelle.

Les rats-musqués bâtissent des cabanes à-peu-près de la forme de celles des castors ; mais on y remarque beaucoup moins d'art. Leur situation ne demande point de chaussée, parce qu'elle est toujours au bord de l'eau. Le poil du rat-

Histoire Naturelle.

musqué entre dans la fabrique des chapeaux, avec celui du castor. Sa chair est de fort bon goût, excepté dans le temps qu'il recherche sa femelle : il s'y répand alors un goût de musc, qu'on ne peut lui faire perdre.

L'hermine du Canada est de la grosseur de nos écureuils, mais un peu moins alongée. Son poil est d'un très-beau blanc ; mais l'extrémité de la queue, qu'il a fort longue, est d'un noir de jais. Les martres sont moins rouges que celles de France, avec le poil plus fin : leur retraite ordinaire est dans les bois, d'où elles ne sortent que tous les deux ou trois ans, en troupes nombreuses ; & le temps de leur sortie annonce une bonne année de chasse, c'est-à-dire, des neiges fort abondantes. Le putois serait peu différent de la fouine, s'il n'avait le poil plus noir, plus long & plus épais. Ces deux animaux font la guerre aux oiseaux, sauvages & domestiques. Le rat de bois est le double des nôtres, en grosseur : il a la queue velue, & le poil d'un très-beau gris-argenté ; on en voit même de tout blancs. La femelle a, sous le ventre, une bourse qui s'ouvre & se ferme, où elle met ses petits, pour fuir avec eux, lorsqu'elle est menacée de quelque danger. On nous apprend que la fourrure des fouines, des loutres, des putois, des rats de bois, des hermines, des martres & des *pekans*, espèce

de chats ſauvages, de la grandeur des nôtres, eſt ce qui ſe nomme, dans le commerce, la menue pelleterie.

Histoire Naturelle.

On diſtingue ici trois eſpèces d'écureuils; les rouges, qui ne different point des nôtres; les *Suiſſes*, qui ſont un peu plus petits, & dont le poil eſt rayé, en longueur, de blanc, de rouge & de noir, & les écureuils volans, qui ont le poil d'un gris obſcur; ce nom leur vient de leur extrême agilité, qui les fait ſauter d'un arbre à l'autre, à plus de quarante pas. On attribue cette propriété à deux peaux fort minces, qu'ils ont, des deux côtés, entre les pattes de derriere & celles de devant, & qui s'étendent de la largeur de deux pouces. Le nombre des écureuils eſt prodigieux dans tout le Pays, parce qu'on leur fait peu la guerre.

Le *porc-épic* du Canada eſt de la groſſeur d'un chien médiocre, mais plus court & moins haut. Son poil, long d'environ quatre pouces, eſt blanc, creux, gros comme une paille des plus minces, & très-fort, particulierement ſur le dos; c'eſt ſon arme : il la lance d'abord ſur ceux qui l'attaquent; &, pour peu qu'elle entre dans la chair, elle s'y enfonce, ſi l'on ne ſe hâte de l'en retirer; auſſi les chaſſeurs éloignent-ils leurs chiens de ces animaux. Leur chair ſe mange;



Histoire Naturelle.

& rôtie, on la compare à celle du cochon de lait.

La ſeule différence des lièvres & des lapins de ce Pays aux nôtres, eſt qu'ils ont les jambes de derriere plus longues. Leur poil eſt très-fin, & pourrait être employé dans la fabrique des chapeaux, ſi ces animaux ne muaient continuellement : l'hiver, ils griſonnent, & ſortent rarement de leurs tanieres, où ils vivent des plus tendres branches du bouleau : l'été, ils ont le poil roux. En toute ſaiſon, les renards leur font une cruelle guerre ; &, pendant l'hiver, ils ſont fort recherchés des Sauvages, qui les prennent ſur la neige avec des collets, lorſqu'ils ſortent pour chercher leur nourriture.

Un climat ſi rude ne peut attirer beaucoup d'oiſeaux ; cependant il s'y en trouve de pluſieurs ſortes, dont quelques-unes ſont particulieres au Pays. On y voit des aigles de deux eſpèces : les plus gros ont la tête & le cou preſque blancs ; ils donnent la chaſſe aux lapins & aux lièvres, les enlèvent dans leurs ſerres, & les emportent. Les autres ſont gris, & ſe contentent de faire la guerre aux oiſeaux ; les deux eſpèces la font auſſi aux poiſſons. Le faucon, l'autour & le tiercelet ſont les mêmes qu'en France ; mais on trouve ici une eſpèce de faucons, qui ne vivent que de pêche.

Histoire Naturelle.

Cette grande contrée a trois ſortes de perdrix, les griſes, les rouges & les noires, toutes plus groſſes qu'en France. Les dernieres ont la tête & les yeux du faiſan, & la chair brune : elles ſont les moins eſtimées, parce qu'elles ſentent trop le raiſin, le genievre & le ſapin. Toutes ont de belles & longues queues, qu'elles ouvrent en éventail, comme un coq-d'Inde ; les unes, mêlées de rouge, de brun & de gris ; les autres, de gris-clair & de gris-brun.

Les bécaſſines du pays ſont excellentes, & le petit gibier de riviere eſt par-tout dans une extrême abondance ; mais les bécaſſes y ſont rares, au-moins vers le Nord ; car elles ſont plus communes aux Illinois & dans toutes les parties Méridionales. Denis aſſure que la chair des corbeaux n'eſt pas moins bonne ici que celle des poules ; d'autres n'en font pas le même éloge, ou le reſtreignent aux corbeaux de l'Acadie. Le corbeau du Canada eſt plus gros que le nôtre, plus noir, & jette un cri différent. Au contraire, l'orfraie y eſt plus petite, & ſon cri moins déſagréable. Le chathuant Canadien ne differe du Français, que par une petite fraiſe blanche autour du cou, & par un cri particulier ; ſa chair eſt ſi bonne, qu'on la préfere à celle de la poule. La chauve-ſouris eſt plus groſſe ici qu'en France. Les merles & les hirondelles y ſont des oiſeaux de paſſage,

Histoire Naturelle.

comme en Europe ; mais la couleur des premiers tire sur le rouge. On distingue trois sortes d'alouettes, dont les plus petites sont de la grosseur du moineau. Enfin le moineau même n'est pas tout-à-fait semblable au nôtre : il est plus laid, quoiqu'aussi lascif.

On distingue au Canada, jusqu'à vingt-deux espèces de canards, dont les plus beaux & les meilleurs se nomment *canards branchus*, parce qu'ils perchent sur les branches des arbres. Leur plumage est d'une variété fort brillante. Les cygnes, les poules-d'Inde, les grues, les poules d'eau, les cercelles, les oies, les outardes, & tous les grands oiseaux de riviere, sont par-tout en abondance, excepté vers les Habitations, dont on ne les voit point approcher. Le pays a des grues de deux couleurs, les unes blanches, les autres gris-de-lin, & l'on vante leur chair, pour le goût qu'elle donne aux potages. Les piverts sont ici d'une grande beauté, fort variée par la différence de leurs couleurs. Le rossignol du Canada, quoiqu'à-peu-près le même que celui de la France, n'en approche point pour le chant, & le roitelet, au contraire, chante très-bien. Le chardonneret n'a pas la tête aussi belle qu'en Europe. Tous les bois sont remplis d'une espèce d'oiseaux jaunes, de la grosseur d'une linotte, qui ont le gosier assez fin, mais le chant fort

Histoire Naturelle.

court & ſans variété : ils n'ont pas d'autre nom que celui de leur couleur. On donne la préférence à l'oiſeau qu'on a nommé *blanc*, parce qu'il eſt de cette couleur ſous le ventre, quoique cendré ſur le dos : c'eſt une eſpèce d'ortolan. Le mâle ne cède en rien au roſſignol, tandis que la femelle, dont la couleur eſt plus foncée, ne chante pas même en cage. Cet oiſeau mérite auſſi le nom d'ortolan pour le goût. On ne ſait ce qu'il devient en hiver ; mais il eſt toujours le premier qui ſe fait voir au printemps, & la neige ne commence pas plutôt à fondre, qu'il paraît en troupes, dans les lieux qu'elle laiſſe à ſec.

Ce n'eſt qu'à cent lieues de Québec, au Sud, qu'on commence à voir des *cardinaux*. La douceur de leur chant, l'éclat de leur plumage, qui eſt d'un beau rouge incarnat, avec une petite aigrette ſur la tête, en font un des plus beaux oiſeaux du monde. On lui donne pour rival en couleurs, l'*oiſeau-mouche*, qui tire également ce nom de ſa petiteſſe, & d'un bourdonnement qu'il fait avec ſes ailes, aſſez ſemblable à celui des groſſes mouches. Quelques-uns le confondent avec le colibry ; mais, quoiqu'on puiſſe le croire de la même eſpèce, le P. de Charlevoix aſſure que le colibry des Iſles eſt un peu plus gros, qu'il a le plumage moins brillant, & le bec plus recourbé. Il ajoute qu'on n'a jamais entendu chanter l'oi-

Histoire Naturelle.

ſeau-mouche, quoique pluſieurs Relations donnent un chant fort mélodieux au colibry. Enfin il lui donne une propriété, qu'on n'attribue nulle part à l'autre; c'eſt celle d'être l'ennemi mortel du corbeau. Ayant appris qu'on avait nourri quelque temps des oiſeaux-mouches avec de l'eau, « j'en gardai un, dit-il, pendant vingt-quatre » heures : il ſe laiſſait prendre & manier; mais il » contrefaiſait le mort. Dès que je l'avais lâché, » il reprenait ſon vol, & ne faiſait que papillonner ſur ma fenêtre. J'en fis préſent à un de » mes amis, qui le trouva mort le lendemain, » apparemment d'une petite gelée qui s'était fait » ſentir pendant la nuit. Il y a beaucoup d'apparence que ces petits animaux ſe retirent aux » premiers froids, vers la Caroline, où l'on n'en » voit qu'en hiver. Ils font leurs nids au Canada, » rien n'eſt ſi propre que ces petits ouvrages : ils » les ſuſpendent à une branche d'arbre, tournés avec » une juſteſſe, qui les met à l'abri de toutes les » injures de l'air. Le fond eſt de petits brins de » bois, entrelacés en maniere de panier, & le » dedans eſt revêtu de je ne ſais quel duvet, qui » paraît de ſoie. Les œufs ſont de la groſſeur » d'un pois, avec des taches jaunes ſur un fond » blanc. On dit que la portée ordinaire eſt de » trois, & quelquefois de cinq. »

Un oiſeau fort avantageux au Canada, mais qui

ne fait qu'y paſſer dans les mois de Mai & de Juin, eſt celui qu'on y nomme *tourte*, quoiqu'il ſoit une eſpèce de ramier ; mais il differe aſſez, dit-on, des ramiers, des tourterelles & des pigeons de l'Europe, pour faire une quatrieme eſpèce. Ces oiſeaux ſont plus petits que nos gros pigeons, dont ils ont les yeux & les nuances de la gorge. Leur plumage eſt d'un brun obſcur, à l'exception des ailes, qui ont des plumes d'un très-beau bleu. Il ſemble qu'ils ne cherchent qu'à ſe faire tuer : s'ils voient une branche ſeche ſur un arbre, c'eſt celle qu'ils choiſiſſent pour s'y percher ; & la maniere dont ils s'y rangent, donne toujours la facilité d'en abattre une demi-douzaine, au-moins, d'un coup de fuſil. On a trouvé le moyen d'en prendre un grand nombre en vie ; & l'uſage eſt de les nourrir juſqu'aux premiers froids, pour les tuer alors, & les conſerver gelés pendant tout l'hiver.

Hiſtoire Naturelle.

Entre les ſerpens du Canada, on ne diſtingue que le ſerpent à ſonnettes. Quoiqu'on ne le range point dans une autre claſſe que ceux des régions méridionales, il a des ſingularités qu'on n'a pas vues dans les autres deſcriptions. On en voit d'auſſi gros que la jambe humaine, quelquefois même de plus gros, & d'une longueur proportionnée. Mais les plus communs ne ſont pas plus gros, ni plus longs que nos plus grandes cou-

Histoire Naturelle.

leuvres de France. Leur figure eſt fort bizarre : ſur un cou plat & très-large, ils ont une aſſez petite tête. Leurs couleurs ſont vives, ſans être brillantes ; le jaune pâle y domine, avec de belles nuances. La queue eſt écaillée en cotte de maille, un peu applatie : elle croît, dit-on, tous les ans, d'une rangée d'écailles ; de ſorte qu'on connaît l'âge du ſerpent à ſa queue, comme celui des chevaux à leurs dents. En remuant, il fait le même bruit que la cigale ; & la reſſemblance eſt ſi parfaite, qu'on y eſt trompé : c'eſt de ce bruit que le reptile tire ſon nom. Sa morſure eſt mortelle, ſi l'on n'y remédie ſur-le-champ. L'antidote le plus ſûr eſt la racine d'une plante que cette vertu a fait nommer herbe du ſerpent à ſonnettes, & qui croît, dit-on, dans tous les lieux où ce dangereux animal ſe retire : elle ne demande point d'autre préparation, que d'être pilée, ou mâchée, & ſoigneuſement appliquée ſur la plaie. Au reſte, il eſt rare que le ſerpent à ſonnettes attaque un paſſant, s'il n'en reçoit aucun mal. « J'en ai vu moi-même, dit le » P. de Charlevoix, un à mes pieds, qui eut » aſſurément plus de peur que moi ; car je ne » l'apperçus que lorſqu'il fuyait ; mais ceux qui » ont le malheur de mettre le pied ſur lui, ſont » piqués d'abord ; & s'il eſt pourſuivi, pour peu » qu'il ait le temps de ſe reconnaitre, il ſe replie

Histoire Naturelle.

» en rond, la tête au milieu, & s'élance d'une » grande roideur contre son ennemi. Les Sau- » vages ne laissent pas de lui donner la chasse, » & mangent sa chair qu'ils trouvent fort bonne : » j'ai même oui-dire à des Français, qui en avaient » goûté, qu'elle n'est pas désagréable ; & l'ex- » périence prouve qu'elle n'est pas nuisible. »

A l'égard des poissons, dans les parties du fleuve Saint-Laurent, où l'eau est salée, on trouve toutes les espèces qui vivent dans l'Océan. Le saumon, le thon, l'alose, la truite, la lamproie, l'éperlan, le congre, le maquereau, la sole, le hareng, l'anchois, la sardine, le turbot, & quantité d'autres s'y prennent en abondance, à la senne & aux filets. Dans le Golfe, on pêche des flettans, trois sortes de raies, des lencornets, des go- berges, des plies, des requins & des chiens de mer, qui sont une autre espèce de requins. Le *lencornet* est une espèce de morue seche, dont la figure ne laisse pas d'en être assez différente : il est rond, ou plutôt ovale ; une sorte de rebord, qu'il a au-dessus de la queue, lui fait comme une rondache ; & sa tête est environnée de barbes d'un demi-pied de longueur, dont il se sert pour prendre d'autres poissons. On en distingue deux espèces, qui ne different que par le volume : les uns sont de la grosseur d'une barique, & les autres n'ont qu'un pied de long. Ceux-ci se

Histoire Naturelle.

prennent au flambeau : ils aiment la lumiere ; on leur en montre sur le rivage, & s'en approchant, ils demeurent échoués. Le lencornet est d'un fort bon goût, mais il rend la sauce toute noire.

La *goberge* est une espèce de petite morue, qui a le goût de la grande, & qu'on fait aussi sécher. Elle a deux taches noires aux deux côtés de la tête. Les Matelots lui donnent aussi le nom de *Poisson S. Pierre*, dans l'opinion que c'est celui dans lequel cet Apôtre trouva, suivant la Légende, de quoi payer le tribut à l'Empereur Romain pour notre Seigneur & pour lui, & que ses deux taches sont l'endroit par lesquels il le prit en mer. La plie du Golfe a la chair plus ferme & de meilleur goût que celle des rivieres : elle se prend, comme les écrevisses de mer, avec de longs bâtons armés d'un fer pointu, & terminés par une échancrure qui empêche le poisson de se délivrer. Les huîtres sont en abondance pendant l'hiver, sur toutes les côtes de l'Acadie, & la maniere de les y prendre est fort singuliere : on fait à la glace un trou dans lequel on enfonce deux perches liées en forme de tenailles, dont elles ont aussi le jeu, & rarement on les retire sans quelques huîtres. Enfin, dans plusieurs endroits, sur-tout vers l'Acadie, les étangs sont remplis de truites saumonées, longues d'un pied, & de tortues de deux pieds de diamètre, dont la chair est excellente, &

l'écaille

écaille supérieure rayée de blanc, de rouge & de bleu.

Histoire Naturelle.

Entre les poissons, dont les lacs & les rivieres qui s'y déchargent, sont remplis, Champlain en remarque un, qu'il nomme *Chaousarou*, apparemment du nom que lui donnent les Sauvages : c'est une espèce particuliere du *Poisson armé*, qui se trouve en divers autres endroits. Sa figure est à-peu-près celle d'un brochet; mais il est couvert d'une écaille à l'épreuve du poignard : sa couleur est un gris argenté; il lui sort de dessous la gueule une arête plate, dentelée, creuse, & percée par le bout, ce qui fait juger que c'est par-là qu'il respire. La peau, qui couvre cette arête, est tendre, & sa longueur est proportionnée à celle du poisson, dont elle fait environ le tiers. Sa largeur, dans les plus petits, est de deux doigts. Les Sauvages assurerent à Champlain qu'il se trouvait des chaousarous larges de huit à dix pieds; mais les plus grands qu'on eut l'occasion de lui faire voir, n'en avaient que cinq, & leur grosseur était celle de la cuisse humaine. Non-seulement ce poisson est un vrai Pirate pour les habitans de l'eau; mais il fait aussi une guerre terrible à ceux de l'air, & sa méthode le rend un animal fort singulier. En chasseur habile, il se cache si bien dans les roseaux, qu'on ne peut voir que son arme, qu'il tient élevée perpendiculaire-

Histoire Naturelle.

ment au-dessus de l'eau. Les oiseaux, qui cherchent à se reposer, la prennent pour un morceau de bois, & s'y perchent. Aussi-tôt le monstre ouvre la gueule, & ravit si subtilement sa proie, que rarement elle lui échappe. Les dents qui bordent l'arête, sont assez longues & fort pointues : elles passent pour un souverain remède contre le mal de tête, en piquant de leur pointe l'endroit où la douleur est la plus vive.

L'esturgeon est un poisson de mer & d'eau douce. Observons que les Canadiens le prennent pour le Dauphin des Anciens. Non-seulement on en voit ici de dix & douze pieds de long, & d'une grosseur proportionnée ; mais cet animal a sur la tête une sorte de couronne, relevée d'un pouce ; & ses écailles, qui ont un demi-pied de diamètre, sont parsemées de petites figures, auxquelles on trouve beaucoup de ressemblance avec les fleurs de lys des Armes de France.

Tous les Voyageurs parlent d'un poisson des lacs, qu'ils nomment *Poisson-blanc*, & dont ils vantent beaucoup la délicatesse. La Hontan le met au-dessus de toutes les espèces connues, & prétend que, pour être mangé dans sa perfection, il ne doit être que rôti, ou cuit à l'eau, sans aucune sauce. Les Sauvages, dit-il, préferent, dans leurs maladies, le bouillon du poisson-blanc à celui de la viande. On ne nous en donne point la des-

Histoire Naturelle.

cription, non plus que celle de l'*Achigan* & du *poiſſon doré*, que le P. de Charlevoix nomme les plus eſtimés du fleuve Saint-Laurent. Les autres rivieres, ſur-tout celles de l'Acadie, ne ſont pas moins richement peuplées.

En parlant de la pêche des Loups marins & des marſouins du Canada, on en a remis ici la deſcription. Les premiers doivent leur nom à leur cri, qui eſt une eſpèce de hurlement; car, dans leur figure, ils n'ont rien du loup ni d'aucun animal terreſtre. L'Eſcarbot en avait entendu crier comme les *Chathuans*; mais on juge qu'ils étaient jeunes, & que leur cri n'était pas encore formé. Quoique ces animaux ſoient au rang des poiſſons, ils naiſſent à terre, ils y vivent du moins autant que dans l'eau; ils ſont revêtus de poil, ils ne ſont pas muets; en un mot, il ne leur manque rien pour être regardés comme de véritables amphibies. La tête du Loup marin approche un peu de la figure de celle du dogue : il a quatre pattes fort courtes, ſur-tout celles de derriere; tout le reſte préſente un poiſſon; d'ailleurs il ſe traîne plutôt qu'il ne marche ſur ſes pieds; ceux de devant ont des ongles; ceux de derriere ſont en forme de nageoires; ſa peau eſt dure, & couverte d'un poil ras de diverſes couleurs. Il ſe trouve de ces animaux qui ſont tout blancs : on aſſure même qu'ils le ſont tous en naiſſant; mais à me-

Hiſtoire Naturelle.

ſure qu'ils croiſſent, quelques-uns deviennent roux; d'autres noirs, & pluſieurs ont ces trois couleurs enſemble.

On en diſtingue pluſieurs eſpèces, dont les plus gros peſent juſqu'à deux mille, & n'ont pas le nez ſi plat que les autres. Une eſpèce, que les Matelots nomment *Braſſeurs*, fretille ſans ceſſe dans l'eau; une autre a reçu le nom de *Naus*; une autre, celui de *Groſſes-têtes*. Les plus petits ſont fort vifs, & fort adroits à couper les filets qu'on leur tend; leur couleur eſt tigrée: on les repréſente auſſi jolis que des animaux de cette figure peuvent l'être, & l'on aſſure que les Sauvages les accoutument à les ſuivre, comme de petits chiens. Denis ne parle que de deux ſortes de loups marins, ſur les côtes de l'Acadie; les uns ſi gros, que leurs petits l'emportent ſur nos plus grands porcs : il ajoute que peu de temps après leur naiſſance, les peres & meres les menent à l'eau, & les ramenent de tems en tems à terre pour les faire téter. La ſeconde eſpèce eſt fort petite, & chaque loup ne donne d'huile que ce qu'il en peut tenir dans ſa veſſie. Jamais ils ne s'éloignent beaucoup du rivage. On en découvre toujours un, qui demeure comme en ſentinelle: au premier ſignal que les autres en reçoivent, ils ſe jettent tous en mer; & bientôt après, ils ſe rapprochent de terre, en ſe levant ſur leurs pattes

Histoire Naturelle.

le derriere, pour obſerver s'ils n'ont rien à craindre. Toutes leurs précautions n'empêchent point qu'on n'en ſurprenne un grand nombre.

Leur chair peut ſe manger ſans dégoût; mais on trouve plus d'avantage dans l'huile qu'on en tire, & la maniere n'en eſt pas difficile : elle ne conſiſte qu'à fondre leur graiſſe ſur le feu. Souvent même, on ſe contente de faire des charniers; c'eſt le nom qu'on donne à de grands quarrés de planches, ſur leſquels on étend de la graiſſe d'un certain nombre de loups marins : elle fond d'elle-même, & l'huile coule par une ouverture qu'on y a laiſſée. Cette huile eſt bonne, dans ſa fraîcheur, pour les uſages de la cuiſine; mais celle des jeunes bêtes devient bientôt rance, & celle des autres ſe deſſéche en vieilliſſant : on s'en ſert alors pour brûler & pour paſſer les peaux. Elle eſt long-temps claire; elle n'a point d'odeur, & ne laiſſe point de lie, ni aucune ſorte d'immondices. Le P. de Charlevoix obſerve que, dans les premiers tems de la Colonie, on employait les peaux de loups marins à faire des manchons; mais que la mode en étant paſſée, leur grand uſage aujourd'hui eſt pour couvrir les coffres : tannées, elles ont preſque le grain du maroquin : elles ſont moins fines, mais elles ne s'écorchent pas ſi facilement, & ſe conſervent plus longtems fraîches. On en fait de bons ſouliers, & des bottines qui

Histoire Naturelle.

ne prennent point l'eau. Elle ſert auſſi à couvrir des ſiéges; & le bois s'uſe plutôt que cette couverture. L'uſage du Canada eſt de les tanner avec l'écorce de Péruſſe. Dans la teinture qu'on emploie pour les noircir, on mêle une poudre, tirée de certaines pierres qui ſe trouvent au bord des rivieres, & qui ne paraiſſent que des marcaſſites de mines.

C'eſt ſur les rochers, ou quelquefois ſur la glace, que les loups marins s'accouplent, & que les meres font leurs petits. Leur portée ordinaire eſt de deux. Elles les allaitent quelquefois dans l'eau, mais plus ordinairement à terre. Pour les accoutumer à nager, elles les portent, dit-on, ſur leur dos, les abandonnent & les reprennent par intervalles, & continuent cet exercice juſqu'à ce qu'ils puiſſent nager ſeuls. Etranges poiſſons, à qui la Nature n'a pas même appris ce que la plupart des animaux terreſtres ſavent preſqu'en naiſſant! Le loup marin a les ſens fort vifs, & c'eſt ſa ſeule défenſe.

Il ſe trouve, dans le fleuve Saint-Laurent, des marſouins de deux couleurs. Dans l'eau ſalée, c'eſt-à-dire, comme on l'a déja remarqué, depuis le Cap Tourmente juſqu'à l'embouchure, ils ne different point de ceux de mer : dans l'eau douce, ils ſont blancs, & de la groſſeur d'une vache. Les premiers vont ordinairement par bandes; & l'on

Histoire Naturelle.

n'a point obſervé la même propriété dans les autres, quoiqu'on en voie ſouvent dans le baſſin du port de Québec. Ils ne montent guères plus haut. Les côtes de l'Acadie en ont beaucoup de l'une & de l'autre eſpèce ; d'où l'on peut conclure que la différence de leur couleur ne vient point de celle de l'eau douce & de l'eau ſalée. Les marſouins blancs ne rendent pas moins d'une barique d'huile, qui differe peu de l'huile du loup marin. On ne mange point leur chair : mais celle des marſouins gris, que les Matelots nomment *pourcelles*, paſſe pour un aſſez bon mets. On fait des boudins & des andouilles de leurs boyaux. La freſſure eſt excellente, & la tête meilleure que celle du mouton, mais moins bonne que celle du veau. La peau des uns & des autres ſe tanne, & ſe paſſe en façon de maroquin. D'abord elle eſt auſſi tendre que du lard, & n'a pas moins d'un pouce d'épaiſſeur. A force d'être grattée, elle devient comme un cuir tranſparent ; & quelque mince qu'on puiſſe la rendre, juſqu'à pouvoir ſervir à faire des veſtes & des haut-de-chauſſes, elle eſt toujours ſi forte, qu'on la croit à l'épreuve des coups de feu. Il s'en trouve de huit pieds de long, ſur neuf de large ; & rien n'eſt, dit-on, d'un meilleur uſage pour couvrir les impériales de caroſſe.

Les morues, dont cette partie de l'Océan eſt

Histoire Naturelle.

comme l'empire naturel, font des poiſſons trop connus, pour demander une deſcription. Fixons-nous à quelques remarques ſur leurs principales propriétés. Tout eſt bon dans une morue fraîche: elle ne perd même rien de ſa bonté, & devient ſeulement un peu plus ferme, après avoir été deux jours dans le ſel: mais les pêcheurs ſeuls mangent ce qu'elle a de plus fin; c'eſt-à-dire, la tête, la langue & le foie, qui, délayés dans l'huile & le vinaigre, avec un peu de poivre, lui font une ſauce exquiſe. Comme il faudrait trop de ſel pour conſerver toutes ces parties, on jette à la mer ce qui n'en peut être conſommé dans le temps de la pêche. Les plus grandes morues n'ont pas plus de trois pieds; & celles du grand banc ſont les plus fortes. Il n'y a peut-être point d'animal qui ait la gueule plus large, ni qui ſoit plus vorace, a proportion de ſa grandeur. Il dévore tout, juſqu'à des têts de pots caſſés, du fer & du ver. On a cru long-temps qu'il les digérait; mais on eſt revenu de cette erreur, qui n'était fondée que ſur ce qu'on lui avait trouvé, dans le corps, des morceaux de fer à demi-uſés. Perſonne n'ignore aujourd'hui que le *gau*, nom que les pêcheurs donnent à l'eſtomac de la morue, ſe retourne comme une poche, & qu'en le retournant, ce poiſſon ſe décharge de tout ce qui l'incommode.

Histoire Naturelle.

Ce qu'on nomme *cabeliau*, en Hollande, est une sorte de morue assez commune dans la Manche, qui ne differe des morues de l'Amérique, que parce qu'elle est moins grande. On se contente de saler celle du grand banc ; & c'est ce qu'on appelle *morue blanche*, ou, plus communément, *morue verte*. La merluche, qui n'est autre chose que la morue seche, ne peut se faire que sur les côtes, & demande non-seulement de grands soins, mais beaucoup d'expérience. Denis assure que, de son temps, tous ceux qui faisaient ce commerce, en Acadie, s'y ruinaient, non que la morue n'y soit fort abondante ; mais parce que cette pêche, ne se faisant que depuis le commencement de Mai jusqu'à la fin d'Août, ils ne comprenaient pas qu'elle devait être sédentaire ; sans quoi les frais nécessaires pour l'entretien des Matelots venus de France, qu'on employait à faire la merluche, étaient si longs, qu'ils absorbaient tous les profits. Au contraire, des pêcheurs établis dans le pays, qu'on aurait employés le reste du temps à scier des planches & à couper du bois, auraient été d'un double avantage pour leurs Maîtres.

Le *flettan*, qu'on a déjà nommé, est une espèce de grande plie, dont on juge que ce que nous nommons *flet*, est le diminutif. Il est gris sur le dos, & blanc sous le ventre. Sa longueur ordi-

Histoire Naturelle.

naire eſt de quatre à cinq pieds, & ſa largeur d'environ deux, ſur un d'épaiſſeur. Il a la tête fort groſſe : tout en eſt exquis & fort tendre. On tire des os un ſuc, plus fin que la meilleure moëlle. Ses yeux, qui ſont extrêmement gros, & les bords des deux côtés, qu'on nomme *relingues*, ſont des morceaux délicats. On jette le reſte du corps à la mer, pour engraiſſer les morues, dont le flettant eſt le plus dangereux ennemi : il ne fait qu'un repas de trois de ces poiſſons.

Végétaux.

Dans les plus grandes forêts du monde, & vraiſemblablement auſſi anciennes que la terre qui les porte, on n'a jamais entrepris de connoître toutes les eſpèces d'arbres dont elles ſont compoſées ; mais de longues obſervations ont fait acquérir des lumières, que les Voyageurs ont pris ſoin de recueillir. Ce qui les frappe le plus, en arrivant dans cette contrée, c'eſt la hauteur & la groſſeur ſurprenante des pins, des ſapins & des cèdres. On y diſtingue deux ſortes de pins, qui produiſent toutes deux une réſine fort propre à faire le brai & le godron. Les pins blancs, du moins quelques-uns, jettent, aux extrémités de leurs plus hautes branches, une eſpèce de champignon, ſemblable à du tondre, que les Habitans nomment *guarigue*, & dont les Sauvages ſe ſervent avec ſuccès contre la dyſſenterie & les maux de poitrine : les pins rouges, quoique plus maſſifs,

Histoire Naturelle.

ne deviennent pas si gros. Il y a quatre espèces de sapins, dont l'une est la nôtre : les trois autres sont l'*épinette blanche*, l'*épinette rouge* & la *pérusse*. Les deux dernieres s'élèvent fort haut, & sont excellentes pour la mâture, sur-tout l'épinette blanche, dont on fait aussi de fort bonne charpente : elle croît ordinairement dans des terres humides & noires, qui, étant desséchées, peuvent porter toutes sortes de grains. Dans son écorce, qui est unie & luisante, il se forme deux petites vessies, de la grosseur d'une feve de haricot, qui contiennent une espèce de térébentine, souveraine pour les plaies & les fractures. L'épinette rouge ne ressemble presqu'en rien à la blanche. Son bois est massif, & d'assez bon usage pour la construction & la charpente ; elle croît dans le gravier & l'argille. La pérusse est gommeuse : son bois résiste long-temps à la pourriture ; son écorce sert aux tanneurs, & les Sauvages en font une teinture, qui tire sur le bleu turquin. Cet arbre croît ordinairement dans les terres argilleuses.

Il y a deux sortes de cèdres ; le blanc & le rouge. Du premier, qui est le plus gros, on fait des clôtures & du bardeau. Son bois est léger : il distille une espèce d'encens ; mais ses fruits ne ressemblent point à ceux du Mont-Liban. Le cèdre rouge est moins gros & moins grand. La différence la plus sensible, qu'on remarque entre l'un

Histoire Naturelle.

& l'autre, eſt que l'odeur du premier vient de ſes feuilles, & l'autre du bois : mais celle-ci eſt beaucoup plus agréable. Le cèdre blanc ne vient que dans les meilleures terres.

On trouve par-tout en Canada, deux ſortes de chênes, diſtingués par les noms de *chênes blancs* & de *chênes rouges*. Les premiers ſe trouvent ſouvent dans des terres baſſes, humides, fertiles, propres aux grains & aux légumes : les rouges, dont le bois eſt moins eſtimé, croiſſent dans les terres ſeches & ſablonneuſes : l'un & l'autre portent du gland. L'érable eſt commun, fort gros, & s'emploie pour les meubles; il croît dans les hauts terroirs, qui ſont auſſi les plus propres aux arbres fruitiers. On nomme ici *rhene*, l'érable femelle, dont le bois eſt fort ondé, mais plus pâle que le mâle, quoiqu'il en ait la figure & toutes les propriétés; mais il demande un terroir humide & fertile. Le mériſier, qui ſe trouve mêlé avec l'érable & le bois-blanc, donne, comme l'érable, beaucoup d'eau, dont on fait même un ſucre : mais, & l'eau & le ſucre ont une amertume qu'ils ne perdent jamais. Les Sauvages emploient l'écorce pour quelques maladies des femmes.

On connoît trois ſortes de frênes; le franc, le métis & le bâtard. Le premier, qui croît entre les érables, eſt propre pour la charpente & pour les futailles, qui ſervent aux marchandiſes ſeches.

Le second a les mêmes propriétés, & ne croît, comme le bâtard, que dans les terres basses & fertiles. On connoît aussi trois espèces de noyers; le dur, qui produit de très-petites noix, d'un fort bon goût, mais difficiles à vider; son bois n'est bon qu'à brûler : le tendre, qui a des noix longues, & de la grosseur de celles de France, mais dont les coques sont très-dures. Les cerneaux en sont fort estimés. Si le bois n'est pas de la beauté du nôtre, en récompense il est presqu'incorruptible, dans l'eau comme en terre, & difficile à consumer par le feu. Le troisieme noyer produit des noix de la grosseur de celles du premier; mais en plus grande quantité, ameres, & revêtues de coques fort tendres. On en fait de très-bonne huile. Cet arbre produit une eau plus sucrée que celle de l'érable, mais en moindre quantité : il ne vient, comme le noyer tendre, que dans les bonnes terres.

Histoire Naturelle.

Les hêtres sont abondans, mais par cantons & sans régle. Il s'en trouve sur des côteaux sablonneux & dans des terres basses & très-fertiles. Leurs faines, dont il serait aisé de tirer de l'huile, sont la principale nourriture des ours & des perdrix. Le bois est fort tendre, & sert à faire des rames pour les chaloupes, comme les avirons des canots se font de bois d'érable. Le bois-blanc croît parmi les érables & les mérisiers, devient

Histoire Naturelle.

fort gros & fort droit, & sert à faire des planches & des madriers. Les Sauvages en levent l'écorce pour couvrir le toit de leurs cabanes. De toutes parts rien n'est plus commun que l'orme, dont on distingue le blanc & le rouge. Le bois du dernier est plus difficile que l'autre à travailler, mais il dure beaucoup plus. C'est de son écorce que les Iroquois font leurs canots, & l'on en voit d'une seule pièce qui peuvent contenir vingt hommes. Les ours & les chats sauvages se retirent dans les ormes creux depuis le mois de Novembre jusqu'en Avril. On trouve dans les bois les plus épais, un grand nombre de pruniers, chargés de fruits, mais d'une extrême âcreté.

Le *vinaigrier*, qui n'est connu que dans ce pays, est un arbrisseau très-moëlleux, qui produit un fruit aigre, en grappes, & couleur de sang de bœuf, qu'on fait infuser dans l'eau, pour en faire une assez bonne espèce de vinaigre. La *pemine*, autre arbrisseau, croît le long des ruisseaux & des prairies ; son fruit, qu'il porte aussi en grappes, est astringent & d'un rouge très-vif. L'*atoca* est un fruit à pepins, de la grosseur des cerises, dont la plante rampe dans les marais. Il est âcre, mais adouci par le sucre, il fait de fort bonnes confitures. On appelle ici *cotonnier* une plante qui pousse, comme l'asperge, à la hauteur d'environ trois pieds, & qui se termine

Histoire Naturelle.

par pluſieurs touffes de fleurs. Si l'on ſecoue ces fleurs le matin, avant que la roſée ſoit tombée, il en ſort avec l'eau une eſpèce de miel, qui ne demande que d'être bouillie pour ſe réduire en ſucre. La graine ſe forme dans une gouſſe qui contient une ſorte de coton. Une autre plante, que les Français ont nommée *ſoleil*, & qui eſt fort commune dans les champs, croît à ſept ou huit pieds de hauteur, & porte une fort groſſe fleur, de la forme de celle du ſouci. Les Sauvages font bouillir ſa graine pour en tirer une huile dont ils ſe graiſſent la chevelure.

On trouve ici trois ſortes de groſeilles, qui reſſemblent à celles de France, quoiqu'elles croiſſent ſans culture. L'épine blanche eſt commune le long des rivieres, & ſes fruits ont trois noyaux. Le bleuet, ſans être différent de celui de France, eſt d'une merveilleuſe vertu pour guérir en très-peu de temps la dyſſenterie.

Les grains & les légumes, qui ſe cultivent le plus parmi les Sauvages, ſont le maïs, le haricot, les citrouilles & les melons. Ils ont une eſpèce de citrouilles, plus petites que les nôtres, & d'un goût ſucré, qu'on fait cuire entieres, à l'eau ou ſous la cendre, & qu'on mange ſans autre préparation. Les melons ordinaires & les melons d'eau étaient connus dans le pays avant l'arrivée des Européens. Le houblon & le capillaire ſont auſſi

Histoire Naturelle.

des productions naturelles du Canada ; mais le capillaire y est meilleur & croît beaucoup plus haut qu'en Europe.

Si l'on ne connaît qu'imparfaitement les arbres des forêts de l'Amérique Septentrionale, l'obscurité demeure encore plus grande pour les petites plantes & les simples d'une si vaste région. Cependant chaque Voyageur ayant fait ses observations d'Histoire Naturelle, on en peut recueillir un grand nombre qui se trouvent dispersées dans les Relations. Le P. de Charlevoix a pris soin de rassembler, avec les siennes, celles de Catesby, de Parkinson, de Cornuti, d'Hernandez & de plusieurs autres, sur-tout pour la partie médecinale, qui doit l'emporter sur les objets de simple curiosité. Elle comprend aussi plusieurs arbres ; mais, pour mettre quelque ordre dans ce mêlange, on s'attache à la méthode alphabétique.

L'*acacia* de l'Amérique, transplanté depuis long-temps en France, y prospere, & plaît autant par la beauté de ses fleurs que par le bel ordre des feuilles. Son tronc est assez gros ; le bois en est dur, couvert d'une écorce noirâtre, lisse & sans épines. Sa tête devient large, & toutes ses branches sont tendres, moëlleuses, semées de piquans en forme de petites lames, qui se rétrécissent peu-à-peu & se terminent en pointe. Ses

feuilles,

feuilles, qui ſont huit à huit ou dix à dix de chaque côté, ſe replient en dedans vers le ſoir & ſe redreſſent au lever du Soleil. Cet arbre pouſſe, au mois d'Octobre, des fleurs blanches ſemblables à celles des pois, &, raſſemblées en bouquets comme celles du cytiſe, mais qui ne ſont point penchées de même, & qui font place à de petites ſemences de la forme des lentilles, renfermées dans des noyaux durs & fort hériſſés. La décoction du bois & des feuilles, eſt aſtringente & rafraîchiſſante.

Histoire Naturelle.

On nomme *aconit à fleurs de ſoleil*, une eſpèce d'aconit Canadien, dont les racines ſont groſſes & charnues, avec de petites fibres qui s'étendent beaucoup & qui ſont un vrai poiſon ; ces racines pouſſent des feuilles fort larges, à trois pointes, & d'un verd noirâtre : celles qui naiſſent ſur les tiges, au nombre de ſept ou de neuf, ſont fort découpées, & plus profondément, à meſure qu'elles approchent des extrémités. Les tiges s'élèvent de cinq ou ſix pieds, ſe ſéparent en pluſieurs petits rameaux, & ſont terminées par de larges fleurs jaunes, qui ont ordinairement dix ou douze feuilles oblongues un peu ſéparées les unes des autres. Une eſpèce de cône applati, couvert de graines, qui eſt au milieu, a ſa baſe couronnée de petites feuilles vertes.

Une autre eſpèce, qui ſe nomme ſimplement

Histoire Naturelle.

aconit du Canada, croît dans les bois du pay & dans les lieux couverts. Transplantée en France elle pousse, au Printemps, une tige haute d'u pied. Sa racine est noire & ne s'étend, ni e profondeur, ni en superficie, mais jette quanti de fibres qui l'attachent fortement à la terre. Se feuilles ressemblent à celles de la vigne, mais son plus petites, plus ridées & d'un verd plus obscu Au mois de Mai, le sommet des tiges produit de grappes de petits filets plutôt que des fleurs cependant, en les regardant de près, on y distingu à chacune six petites feuilles blanches. Une peti baie, qui est au milieu, a d'abord la figure d'un poire, mais elle devient ronde en grossissan Son extrémité est marquée par un point de cou leur de pourpre, aussi-bien que le pédicule asse long qui la soutient. On ne distingue point d cette espèce un autre aconit du même pays, don les fleurs sont rouges, parce qu'on n'y remarqu pas d'autre différence.

Il croît au Canada une sorte d'agrimoine o d'eupatoire qu'on a nommée *agrimoine à feuill d'aunée*. Elle a les mêmes vertus que la nôtre & lui ressemble parfaitement par les fleurs. Se tiges n'ont point de peau; elles sont d'un roug cendré, rondes, creuses & remplies de nœuds Ses feuilles, qui ont une palme de long sur troi pouces de large, sont rudes comme celles de l

ſauge, dentelées, d'un verd-foncé, ſoutenues quatre à quatre ſur des pédicules qui ſortent des nœuds & de la tige, deux de chaque côté, & tournées les unes vers les autres comme celles de la petite *gentiane*. Du ſein de chaque feuille il ſort un petit rameau environné de feuilles plus petites. Nulle autre eupatoire ne s'élève ſi haut. Dans ſa perfection, elle n'a pas moins de cinq coudées, & ſon ſommet eſt couronné d'une infinité de fleurs qui ont de petits poils au lieu de feuilles, & ſemblables à celles de l'eupatoire-chanvre, ſi l'on excepte l'odeur & la couleur, qui eſt un peu plus pourprée. Elles ſont ſuivies de ſemences auſſi déliées que du poil-follet. Cette plante eſt un peu amere ; c'eſt un remède excellent pour les obſtructions du foie : elle fond la pituite & la fait couler ; elle fortifie les viſceres, &, tenue quelque temps dans la bouche, elle excite la ſalivation.

Histoire Naturelle.

On a donné le nom d'*alcée de la Floride* à un grand arbre, fort droit, dont les branches forment une pyramide réguliere, & dont les feuilles ont la figure du laurier commun, quoiqu'elles ſoient moins dentelées. Il commence à fleurir au mois de Mai & continue pendant tout l'été. Ses fleurs tiennent à des pédicules, longs de quatre ou cinq pouces, ſont monopetales, & ſe diviſent en cinq ſegmens, qui environnent une touffe d'étamines

Histoire Naturelle.

dont les têtes sont jaunes ; elles sont succédées, au mois de Novembre, par des capsules coniques, qui s'ouvrent dans leur maturité, & se partagent aussi en cinq segmens. Cet arbre conserve ses feuilles pendant toute l'année, croît dans les lieux humides & souvent même dans l'eau. On n'en voit point dans les Provinces plus Septentrionales que la Caroline.

La Virginie, l'Isle Royale & plusieurs endroits du Canada, produisent un alisier à feuilles d'arbousier, qui croît sans culture dans les bois, où il est de moyenne hauteur ; mais, transplanté dans les jardins, il s'élève beaucoup plus. Tournefort en parle, sans en donner la figure, ni d'autre explication.

Il croît au Canada une petite *ancolye*, si précoce qu'au mois de Mai elle a déjà perdu toutes ses fleurs. Ses feuilles ressemblent, par la grandeur & la figure, à celles du *thalietrum* des prés, mais la couleur en est un peu plus pâle. Ses tiges, qui ont au plus une palme de haut, sont rougeâtres & fort menues ; elles sont terminées par de petites fleurs, composées de cinq petits cornets, creux sans être crochus, comme dans l'ancolye Européenne. Leur partie inférieure est d'une couleur obscure, & la supérieure tire sur la couleur de safran. Au milieu, cinq petites feuilles rouges, dont la pointe est renversée en arriere,

environnent un grand nombre d'étamines, les unes à tête jaune, qui tombent avec les fleurs, les autres terminées en pointe, qui deviennent des gousses, au nombre de quatre ou cinq ; elles sont recourbées & pleines de grains noirs & luisans, c'est la semence. Les racines de la plante jettent quantité de filamens.

Histoire Naturelle.

Dans les cantons découverts du Canada on trouve deux espèces d'angélique, l'une à fleurs blanches, l'autre qui les a d'un pourpre foncé. La tige de la premiere ne s'élève que d'une coudée, & n'a de moëlle qu'aux jointures de ses nœuds, d'où sortent les feuilles. Ces nœuds sont couverts d'une sorte de membrane qui sert comme d'enveloppe à la tige, s'arrondit ensuite, s'alonge & sert de pédicule aux feuilles, qui sont d'un beau verd, dentelées & rangées autour de la tige. Les fleurs blanches ne composent pas un bouquet rond, comme dans l'angélique d'Europe, mais une ombelle comme dans l'anis, & sont bientôt suivies de semences qui ont moins d'enveloppes que celles de notre angélique. La racine est assez grosse, & jette de toutes parts des fibres charnues. Aussi-tôt que la semence est tombée, la plante se seche & meurt. Quelques-uns ramassent ces graines pour les semer au printemps ; d'autres les couvrent de terre, & c'est assez pour donner aux nouvelles plantes le temps de se

Histoire Naturelle.

fortifier contre l'hiver. Cette angélique a le même goût & les mêmes vertus que la nôtre, mais elle pique plus la langue. L'angélique pourprée n'a, comme toutes les autres, son parfait accroissement que la troisieme année. Sa racine est plus grosse & plus charnue, blanche, couverte d'une peau noire qui est environnée de fibres ; ses feuilles sont plus longues, en plus grand nombre & montées sur de plus longs pédicules. La tige, en sortant de la racine, est couverte d'une pellicule ; elle s'élève au-dessus de la hauteur d'un homme. Chaque demi-pied est marqué par un nœud, comme le roseau, & de ces nœuds sortent les feuilles. Vers le milieu de sa hauteur elle commence à pousser d'autres tiges couvertes de petites feuilles. Les fleurs, qui viennent au sommet, ont à percer une enveloppe qui les couvre & forme un bouquet rond. Les tiges & les pédicules des feuilles sont d'un pourpre foncé. Cette angélique a moins d'odeur & de goût que la précédente.

L'*apalachine* ou *cassine*, arbrisseau des côtes de la Louisiane, croît sur les côtes maritimes dans les terrains sablonneux. On en distingue deux espèces, la grande & la petite ; mais toute la différence parait consister dans les feuilles, dont les unes sont plus grandes, assez semblables à celles du buis, & les autres un peu plus petites,

Histoire Naturelle.

étrecies en pointe ; elles sont toutes d'un verd-foncé en-dedans & clair en-dehors. On n'a point encore fait usage des baies qui viennent en grappes; mais les feuilles, prises en teinture comme le thé, passent pour un excellent diurétique. Les Sauvages du pays leur attribuent d'autres propriétés, & ne vont jamais en guerre sans s'être assemblés pour en boire. Leur méthode est de griller les feuilles, à-peu-près comme le café se grille en Turquie, & de jetter de l'eau dessus, dans des vases, où ils les laissent infuser long-temps. Elles donnent à l'eau, non-seulement une couleur roussâtre, mais une force qui les enivre. Les Espagnols de la Floride font usage aussi de cette liqueur, mais avec plus de modération, & se trouvent bien de ses vertus.

L'*apios* de l'Amérique est une plante dont les racines ont la grosseur & même à-peu-près la figure d'une olive. Elles sont attachées par des nerfs qui les séparent, & auxquelles elles tiennent par des fibres. A l'entrée du Printemps, ces racines poussent quantité de rejettons semblables à ceux de la vigne, qui s'attachent à tout ce qu'ils rencontrent, s'élèvent fort haut, sont chargées de feuilles sans ordre, & toujours en nombre impair. La figure des feuilles est la même que celle des feuilles d'asclepic, mais leurs pédicules sont plus courts. Les fleurs ressemblent, par la figure, à

Histoire Naturelle.

celles de l'aconit, & forment une sorte de petit épi. Au mois d'Octobre, les feuilles tombent & la plante meurt ; mais la racine se conserve entiere & pousse, au Printemps, de nouvelles tiges. Les feuilles & les tubercules des racines se mangent.

Cette plante, qu'on nomme en Français *tue-chien*, n'est pas rampante au Canada, comme l'*apocynon* de Syrie. Elle se découvre, mais quantité de fibres, qui l'environnent, la tiennent fortement attachée à la terre. Ses feuilles sont étroites, longues d'un doigt & terminées en pointe. Ses tiges poussent deux à deux, chacune au plus d'une coudée de haut, & toutes d'une couleur de pourpre tirant sur le noir. Elles portent au sommet des bouquets de fleurs semblables à celles de l'apocynon de Syrie, mais d'un plus beau pourpre, après la chûte desquelles chaque tige se divise en deux petites, qui sont aussi terminées par des bouquets de fleurs. Une humeur gluante dont elles sont couvertes, les garantit des mouches, qui s'y prennent même, lorsqu'elles s'y reposent. En automne, il sort du milieu des fleurs deux petites bourses, qui renferment des semences larges & plates. Toute la plante est remplie d'un suc blanc fort vénimeux.

C'est à ses feuilles, à son écorce & à ses semences, dont on vante la vertu pour le mal de dents

Hiſtoire Naturelle.

qu'un autre arbre doit ſon nom (*a*). Les Anglais l'attribuent à la Jamaïque ; mais il ſe trouve auſſi ſur les côtes de la Virginie & de la Floride. On ne lui donne pas plus de ſeize pieds de haut, ni plus d'un pied de diamètre. Son écorce eſt blanche & fort rude. Le tronc & les branches ſont preſque entierement couverts d'excreſcences pyramidales, terminées en pointe fort aigue, & de la même conſiſtance que l'écorce, dont les plus groſſes le ſont comme des noix. Les petites branches n'ont que des épines. Les feuilles ſont de travers, c'eſt-à-dire, qu'elles ne ſont pas également diviſées par leur plus grande côte. Elles ſont rangées deux à deux, l'une vis-à-vis de l'autre, ſur une tige longue de ſix pouces, & ſoutenues par des pédicules d'un demi-pouce. De l'extrémité des branches ſortent de longues tiges qui portent de petites fleurs blanches à cinq feuilles avec des étamines rouges. Ces fleurs forment de petits bouquets, & chacune eſt ſuivie de quatre ſemences, d'un verd luiſant, renfermées dans une capſule verte & ronde. L'odeur des feuilles eſt celle de l'oranger. L'écorce & les ſemences ſont également aromatiques.

Une forte odeur de canelle, qui ſort de

(*a*) Il ſe nomme *arbre pour le mal de dents.*

Histoire Naturelle.

l'écorce d'un arbrisseau, fort commun dans les parties désertes & montagneuses de la Caroline, lui a fait donner par excellence le nom d'*arbrisseau aromatique*. On ne nous apprend point si cette propriété le rend utile, mais il s'élève ordinairement à la hauteur de huit ou dix pieds. Ses feuilles sont opposées les unes aux autres, & ses fleurs ressemblent à celles de l'anémone étoilée; elles sont composées de plusieurs petales roides, couleur de cuivre rouge, & renferment une touffe de petites étamines jaunes, auxquelles succèdent des fruits ronds, applatis à leur extrémité.

Un autre arbrisseau, du même pays, qui tire son nom de ses feuilles, assez semblables à celles de l'aulne, & qui croît, comme cet arbre, dans les lieux humides, est beaucoup plus remarquable par ses fleurs. Elles sortent, au mois de Juillet, de l'extrémité des branches, en bouquets blancs d'un demi-pied de longueur. Chaque fleur est composée de cinq feuilles, qui environnent une touffe de petites étamines, & tient fortement à la tige par un pédicule long d'un quart de pouce. Elles sont suivies de petites capsules, ovales & pointues, qui contiennent plusieurs semences légeres. La plante, transportée en Angleterre, y a fleuri en plein air & dans sa perfection.

Histoire Naturelle.

On a donné le nom d'*aſter*, ou d'*étoile*, à une plante d'environ deux coudées de haut, ronde, chargée de feuilles d'un verd obſcur, aſſez longues, ſans pédicules, & qui tiennent à la tige par une pellicule ailée. Ses fleurs ſont jaunes, en étoile ronde, & naiſſent à l'extrémité de la tige ſur des pédicules aſſez longs; elles ſont remplacées par de petits points, qui, frottés avec les doigts, ont une odeur aſſez ſemblable à celle de la *carline*. La racine eſt fibreuſe & aſtringente. Une autre plante, qui ſe nomme *aſtériſque*, petit aſter d'Automne, a ſa racine couverte de filamens, ſes tiges ligneuſes, rondes, rougeâtres, & de la hauteur de deux coudées. Ses feuilles ſont dentelées, fort larges, & ſoutenues de longs pédicules, d'un verd qui tire ſur le jaune & pardeſſous de la couleur des feuilles de lierre. Les tiges ſont terminées par des bouquets de fleur en étoile, & plus petites que celles de l'aſter atticus, auquel cette plante reſſemble beaucoup. Le nombril des fleurs eſt couleur de cendre.

Une eſpèce de marguerite, qu'on a nommée *bellis*, eſt une plante de ſix pieds de haut, dont la racine eſt formée de quantité de petites fibres & dont les feuilles ſont alongées, graſſes, rudes, d'un verd-obſcur, aſſez profondément canelées. De la tige, qui eſt rude, il ſort de toutes parts

Histoire Naturelle.

quantité de petits rameaux terminés par un grand nombre de fleurs, qui ressemblent à celle de la petite bellis, mais dont le milieu est d'un verd jaunâtre, environné de petites barbes qui ne rougissent jamais, comme dans les nôtres, mais sont toujours d'un beau blanc. Chaque fleur a ses pédicules, qui ne sont jamais de même longueur, quoiqu'ils sortent de la même tige. La plante fleurit aux mois de Juillet & d'Août, & les feuilles de la fleur ne sont pas plutôt tombées, que le milieu se trouve rempli de graine. Ces graines tombent, &, deux jours après, elles germent & poussent d'autres plantes, qui prennent la place des premieres, car celles-ci meurent d'abord. L'astérisque est une plante chaude & seche ; elle pique la langue & laisse une amertune agréable, avec une odeur d'aromate qui fait couler la pituite du cerveau. On assure qu'elle guérit promptement les ulceres invétérés, & qu'y étant seringuée, elle en fait sortir toutes les ordures. Réduite en poudre, elle en mange le pus. On applique aussi des cataplasmes de la plante crue & broyée.

La plante qu'on nomme *bignonia* ou *bignone*, monte jusqu'à la cime des plus grands arbres & couvre souvent le tronc. Ses feuilles sont ailées & formées de plusieurs lobes dentelés, attachés par couples l'un vis-à-vis de l'autre sur une même

Histoire Naturelle.

ʒte. En Mai, Juillet & Août, elle pouſſe des bouquets de fleurs rouges, aſſez ſemblables à elles de la *digitale* commune, dont chacune ſort un long calice rougeâtre ; elles ſont monopé-les; mais, en s'ouvrant, elles ſe diviſent en cinq rties, avec un piſton qui naît du calice & paſſe travers de la fleur. Les coſſes de la ſemence raiſſent au mois d'Août, &, dans leur maturité, les ſont longues de trois pouces, étroites par s deux bouts, & diviſées en deux parties égales. es ſemences mêmes ſont ailées & plates. Cette lante ſe trouve au Canada & dans la Floride, ais elle s'élève moins haut dans le premier de s deux pays. Le colibri & l'oiſeau-mouche, dont n a remarqué la différence, aiment à ſe nourrir e ſes fleurs.

Un arbre du nom précédent, qui ſe cultive ans les jardins à la Caroline, & qu'on a tranſ-lanté heureuſement en Angleterre, ne s'élève ue d'environ huit pieds. Son écorce eſt unie, on bois mou & ſpongieux, ſes feuilles à-peu-près ſemblables à celles du lilas, mais beaucoup lus grandes, & quelques-unes longues de dix pouces. Il porte en Mai des fleurs de figure tubé-euſe, blanches, mais bigarrées en-dedans de quelques taches de pourpre & de quelques raies jaunes ; leur calice eſt couleur de cuivre rouge.

Histoire Naturelle.

A ces fleurs il ſuccède des coſſes rondes, de la groſſeur du doigt & longues de plus d'un pied, qui s'ouvrent lorſqu'elles ſont mûres, & font voir leurs ſemences couchées les unes ſur les autres, comme des écailles de poiſſon.

Les Français donnent le nom de *bleuet* à une plante fort commune dans les bois du Canada, qu'on croit la même que les Anciens ont nommée *vigne du Mont-Ida*, & qui ſe trouve auſſi dans les montagnes d'Auvergne, & dans pluſieurs endroits d'Allemagne & d'Italie. Elle eſt petite, mais elle jette pluſieurs branches dont les plus grandes ſont d'une coudée. Ses feuilles, rondes ou plutôt ovales, ſont d'un verd-foncé. Ses fleurs, rondes & creuſes, ſortent autour des branches parmi les feuilles. Les fruits ſont ronds, en forme de nombril, verds d'abord & noirs dans leur maturité, pleins d'un ſuc noir, d'aſſez bon goût & de petits grains. Ce fruit qui mûrit au mois de Juin, eſt rafraîchiſſant au ſecond degré, aſtringent, un peu deſſicatif; mangé cru ou cuit, il eſt bon contre les fièvres-chaudes & bilieuſes, contre les chaleurs d'eſtomac, contre l'inflammation du foie : il reſſerre le ventre, il ôte l'envie de vomir. La racine eſt longue, groſſe, ſouple & ligneuſe.

La *bourgene* du Canada, ſuivant Tournefort,

Histoire Naturelle.

est la même plante que Bauhin nomme l'aulne noir, & ne differe, en effet, de la commune que par ses feuilles, qui sont ridées & plus larges. C'est un arbrisseau qui jette plusieurs verges, droites & longues, d'où il en sort de plus petites, couvertes d'une petite écorce noire, tachetée de verd. L'écorce est jaune pardessous, le bois est blanc, & la moëlle d'un rouge qui tire sur le noir; les fleurs, qui sont petites & blanchâtres, sont suivies de petites baies, rondes comme les grains de poivre, d'abord vertes, ensuite rouges & noires, & d'un goût désagréable. On prétend que la semence de cette plante, pilée & réduite en huile, garantit de la vermine; & qu'avec un bâton de son bois, on chasse les serpens. L'écorce intérieure, qui est jaune, desséche: trempée dans du vin, elle fait vomir, & purge l'estomac: cuite dans du vin, sa décoction guérit de la gale & de la douleur de dents. On vante aussi l'écorce, pour l'hydropisie.

Dans plusieurs endroits du Canada & de l'Isle Royale, on trouve une bruyere, qui paroît avoir été connue des Anciens: c'est un arbrisseau branchu, semblable au *tamarise*, mais plus petit: ses feuilles ressemblent à celles de la bruyere commune, mais ses branches sont d'un noir roussâtre; ses fleurs, composées de trois feuilles, naissent à la racine des feuilles, & leur couleur est celle

Histoire Naturelle.

d'une herbe blanchâtre. En tombant, elles font place à des baies rondes, de la grosseur du genievre, vertes d'abord, noires dans leur maturité, & remplies d'une chair molle, dont le suc est couleur de mûres; il s'y trouve de petits grains triangulaires, de différentes grosseurs.

La plante canadienne, qui se nomme *sceau de Salomon*, est une espèce de *polygonat*, dont les fleurs viennent en grappes : sa racine est grosse, blanche, noueuse, environnée d'un grand nombre de filamens fort menus : il n'en sort ordinairement qu'une tige, rarement deux. Ces tiges sont rondes, d'un pourpre noirâtre, & de la hauteur d'une coudée; elles portent de larges feuilles, dont les nerfs sont à-peu-près rangés comme dans le plantin, les uns d'un verd foncé, les autres couleur de pourpre. De toutes les espèces de polygonat, nulle n'a les feuilles plus dures, plus ridées à leur contour, & d'un verd plus obscur; l'extrémité des tiges semble offrir d'abord une grappe de raisin en fleurs; ce sont de petits filamens d'un poil blanchâtre, qui font place, huit jours après, à de petits grains ronds, de la grosseur du genievre, & qui forment une très-belle grappe. Après avoir été jaunes, & semés de petits points couleur de sang, ils prennent celle de cerise dans leur maturité; le goût en est bon, la semence presque ronde.

On a nommé

Histoire Naturelle.

On a nommé *canneberge*, une plante que les Sauvages nomment *atoca*, & qui croît entre les [illegible]5 & 47 degrés, dans des marais tremblans & couverts de mousse : elle ne s'élève qu'en très-petites branches, fort menues, & garnies de feuilles aussi très-petites, ovales & alternes, entre lesquelles naissent de petits pédicules, longs d'un pouce, qui soutiennent une fleur à quatre petales. Du fond de leur calice, qui est de même figure, s'élève un beau fruit rouge, de la grosseur d'une cerise, qui contient des semences rondes. On le confit, & sa vertu est vantée pour le cours de ventre.

L'Europe n'a point de capillaires qui approchent de celui du Canada : sa racine est fort petite, enveloppée de fibres noires & fort déliées ; sa tige, qui est d'un pourpre foncé, s'élève dans quelques cantons jusqu'à trois ou quatre pieds de haut : il en sort des branches, qui se courbent en tous sens ; ses feuilles sont plus larges que celles de nos capillaires, d'un beau verd des deux côtés, semées de petits points obscurs. Cette plante est sans odeur sur pied, mais cueillie & renfermée, elle répand une délicieuse odeur de violette ; sa qualité n'est pas moins supérieure à celle des nôtres.

Le cerfeuil du Canada differe du nôtre, non-seulement par la largeur des feuilles, mais encore

Histoire Naturelle.

par la hauteur & l'extrémité de sa tige, qui est terminée par une fleur blanchâtre, divisée en petits bouquets. Cette plante ne vit que trois ans; mais sa semence n'est pas plutôt tombée, qu'elle germe d'elle - même sur terre, sans être couverte; l'odeur & le goût en sont également agréables.

La singularité du cerisier noir de la Floride consiste dans ses fleurs blanches, qui naissent en bouquets renversés, & dans ses fruits noirs, un peu verdâtres, qui croissent comme les groseilles, en grappes de quatre ou cinq pouces de long. Ces cerises sont quelquefois douces, & souvent ameres; mais l'eau qu'on en fait, aussi-bien que celle des cerises ordinaires, qui sont greffées sur leur arbre, est extrêmement vantée; l'arbre ressemble beaucoup, d'ailleurs, à notre cerisier noir.

Sans chercher les causes de la variété d'une même espèce d'arbres, on compte jusqu'à sept différens chênes, qui sont dans l'Amérique Septentrionale. 1.° Le chêne saule, qu'on nomme aussi chêne de Maryland, a les feuilles longues, étroites & unies à l'extrémité, de la même forme que celles du saule; il ne se trouve que dans les fonds humides; son bois est tendre, & le grain assez gros; ses feuilles ne tombent point dans les provinces où l'hiver est tempéré; mais il se dé-

pouille régulierement dans les pays plus septentrionaux. L'arbre ne devient ni haut ni gros ; son écorce est d'une couleur obscure, & ses feuilles d'un verd pâle : il produit fort peu de glands, & toujours petits. 2.° Celui qui se nomme chêne verd, parce qu'il conserve toujours ses feuilles, s'élève ordinairement à la hauteur de quarante pieds ; le grain de son bois est grossier, plus dur & plus rude que celui d'aucun autre chêne : il croît ordinairement aux bords des marais sales ; son tronc y est presque toujours penché ; ce qui ne paroît venir que du peu de consistance des terrains humides, car il est fort droit en d'autres lieux ; son gland est si doux, que les Sauvages en mettent dans cette sorte de potage qu'ils nomment *sagamité* ; ils en tirent aussi une huile très-saine, & presqu'aussi bonne que l'huile d'amande. 3.° Le plus grand & le plus gros des chênes de l'Amérique Septentrionale est celui qu'on a nommé *chêne-châtaignier*, ou à feuilles de châtaignier, aussi ne croit-il que dans les meilleurs terrains ; son écorce est blanche, & comme écaillée ; le grain du bois n'est pas beau, quoiqu'on s'en serve beaucoup pour la charpente ; ses feuilles sont dentelées, comme celles du châtaignier, & ses glands fort gros. 4.° Un autre chêne, dont les feuilles sont larges d'environ dix pouces, & le gland de grosseur ordinaire, croît dans les mau-

Histoire Naturelle.

Hiſtoire Naturelle.

vais terroirs, & ne s'élève pas beaucoup; ſon écorce eſt noire, & ſon bois n'eſt guère bon qu'à brûler. 5.° Le chêne qu'on nomme blanc, aux feuilles armées de pointes, eſt commun dans la Caroline, & dans pluſieurs autres provinces de la Floride. ſes feuilles ont les entaillures profondes & les pointes fort aigues; l'écorce & le bois ſont blancs, mais le grain n'en eſt pas ſi ſerré que celui d'un autre chêne blanc de la Virginie, dont les feuilles ſont ſemées de veines rouges & ſans pointes. 6.° On nomme *chêne d'eau*, une eſpèce de chêne qui ne croît que dans les fonds remplis d'eau, & dont le bois ſert pour les clôtures: il ne perd ſes feuilles que dans les rudes hivers; ſes glands ſont petits, & ſi amers, que les porcs mêmes n'y touchent point, s'ils ne ſont fort preſſés de la faim. 7.° Enfin le *chêne rouge* eſt un grand arbre, qui a l'écorce d'un brun obſcur, très-épaiſſe, très-forte, & qu'on préfere à toute autre pour la tannerie; ſon bois eſt ſpongieux, peu durable, & d'un grain fort groſſier; ſes glands ſont de différentes formes; ſes feuilles n'ont pas, non plus, de figure déterminée, ou ſont du moins beaucoup plus variées que celles des autres chênes.

Cette plante, que la reſſemblance de ſes bouquets ou fleurs avec ceux de notre chevre-feuille, a fait diſtinguer par le même nom, quoiqu'ils

n'aient pas la même couleur, n'est pas moins commune dans la Virginie que dans la Caroline, & s'accommode fort bien aussi de l'air d'Angleterre; elle s'élève ordinairement en deux ou trois tiges, droites & fort menues, dans les terroirs secs; mais, dans un terrain gras & humide, ces tiges sont de la grosseur d'une grosse canne, & vont jusqu'à seize pieds de hauteur : elles sont garnies de petites branches, sur lesquelles leurs feuilles sont alternativement disposées. Du bout des branches sortent les bouquets de fleurs, qui sont blanches dans quelques plantes, rouges dans d'autres, purpurines, &c. Aux fleurs succèdent des capsules longues & pointues, qui contiennent une infinité de petites semences.

Histoire Naturelle.

C'est à ses seules propriétés que cette plante doit le nom de *Consoude* ou de *Sideritis*; car on ne lui trouve la figure d'aucun de ces deux simples. Sa racine pousse plusieurs tiges rondes, lisses, un peu pourprées, & d'environ quatre coudées de hauteur; elle est toute semée de feuilles, qui croissent sans ordre, & qui ont la figure du plantain aquatique. Il est assez remarquable qu'en regardant le soleil à travers de ses feuilles, on les trouve toutes percées de petits points insensibles, qui viennent apparemment de la frisure de ses fibres : elles n'en sont pas moins douces, ni d'un verd moins éclatant. La fleur est fort tardive, &

Histoire Naturelle.

manque souvent ; c'est une espèce de panache jaune, en touffes de petits tuyaux & de petits filamens, qui se réduisent bientôt en poils follets; la racine est environnée de fibres, & toute la plante est d'un goût, comme d'une odeur très-agréable; elle est chaude, sans âcreté, & fort astringente, d'une substance visqueuse, & si vivace, qu'une de ses tiges coupée se conserve long-temps sans eau. On en voit même qui, suspendues au plancher d'une chambre, non-seulement y croissent, mais y poussent des fleurs; leur suc monte toujours, & quitte les feuilles d'en bas, qui se dessèchent. Il n'y a point de simple qui referme mieux & plus promptement les plaies.

L'arbre, qu'on nomme *cyprès de la Louisiane*, est d'une grosseur proportionnée à sa hauteur, qui excède presque tous ceux des forêts de cette contrée, où il est fort commun. Il s'en trouve qui, près de terre, ont jusqu'à 30 pieds de circonférence; mais, à six pieds de hauteur, elle diminue d'un tiers. Plusieurs chicots, qui sortent de la racine, à quatre ou cinq pieds de distance, depuis un pied de haut jusqu'à quatre, ont leur tête couverte d'une écorce rouge & unie, mais ne poussent ni branches ni feuilles; l'arbre ne se reproduit que de sa semence, qui est de la même forme que celle des cyprès de l'Europe, & qui contient une substance odoriférante. Le mâle porte

Hiſtoire Naturelle.

une gouſſe qu'il faut cueillir verte, & qui renferme un baume ſouverain pour les coupures. Cet arbre croît en pluſieurs endroits dans l'eau, depuis un pied juſqu'à cinq ou ſix de profondeur : ce qui n'empêche point que ſon bois ne ſoit incorruptible, excellent pour la fabrique des bateaux, pour la charpente, & pour couvrir des maiſons, parce qu'il a le grain léger & délié. Les perroquets aiment à faire leur nid ſur les branches, & ſe nourriſſent des pepins du fruit, qui mûrit vers le mois d'Août.

L'*elleborine*, qui croît dans les lieux humides, a la racine bulbeuſe, & pouſſe une ſeule tige, d'environ un pied de haut; elle eſt entourée, en ſortant de terre, d'une ſeule feuille, qui lui ſert comme de fourreau, & qui, venant à s'épanouir, s'élève droit, & finit en pointe. La fleur ſort du haut de la tige : elle eſt compoſée de ſix feuilles, dont trois ſont longues & d'un violet foncé; les trois autres, plus courtes, ont une couleur de roſe pâle, & ſont ordinairement renverſées. Un piſtil s'éleve du milieu de cette fleur.

L'érable à fleurs rouges eſt commun à la Caroline & dans la Virginie : l'arbre s'élève fort haut, mais ſon tronc n'eſt pas d'une groſſeur proportionnée; ſes petites fleurs rouges s'ouvrent au mois de Février, avant que ſes feuilles paraiſſent, & durent ſeules, l'eſpace de ſix ſemaines; il em-

Histoire Naturelle.

bellit les forêts, & ne s'accommode pas mal des pays tempérés de l'Europe.

On représente le phaséole comme une fort belle plante. Ses feuilles sont d'un verd obscur, & soutenues, trois à trois, sur de longs pédicules: elles sont larges par le bas, & s'alongent en pointe en s'arrondissant. Le soir, elles se replient en dedans; & se dépliant le matin, elles couvrent un grand nombre de tiges fort menues, qui sortent d'une racine fort petite & très-fibreuse. Ces tiges sont si faibles, qu'elles ont besoin d'appui pour se soutenir. La fleur, qui est de même figure que celle de nos phaséoles, est d'un beau rouge, & dure long-temps. Lorsque la plante fut apportée en France, on ne faisait point de bouquets où elle n'entrât : les gousses, qui suivent les fleurs, sont un peu courbées en faulx, & contiennent des feves, qui ressemblent beaucoup à celles du frêne, rondes, noires, & couvertes d'une peau sale.

La fougere, qui porte des baies, s'élève de la hauteur d'une coudée. Ses feuilles, rangées deux à deux vis-à-vis l'une de l'autre, sont d'un verd foncé, ailées & dentelées. La tige, qu'on ne plie pas aisément sans la rompre, est ronde & cannelée. Les rudimens des semences tiennent aux feuilles parderriere, & produisent des baies fendues en deux, qui, de vertes, de-

viennent noires, & d'un goût fort agréable, presque le même que celui du *polypode*. Aussi attribue-t-on à ce simple les vertus du polypode de chêne. Les baies mûres tombent d'elles-mêmes, mais pour faire place à d'autres. La racine de la plante tient à la terre, par un grand nombre de fibres capillaires, de couleur brune. Cette fougère, fort commune dans plusieurs Provinces de l'Amérique Septentrionale, pousse au mois d'Avril, & ses baies sont mûres au milieu de l'été. Ses feuilles & ses tiges tombent au mois de Novembre; de sorte qu'il ne reste, en hiver, que la seule racine.

Le Canada produit deux sortes de *fumeterre*, dont l'une, toujours verte comme celle de l'Europe, peut servir aux mêmes usages dans la Médecine : elle a la tige droite, haute d'un pied, ronde, lisse & parfumée d'une sorte de poussiere, qu'on fait aisément tomber avec le doigt. Ses feuilles sont douces, découpées, comme celles de la nôtre; mais plus grandes, & ne craignent point le froid. De petites tiges sortent des ailes de la principale, au sommet de laquelle les fleurs croissent en épis, de la figure de celles de la racine creuse; mais de couleur différente : leur petit calice est couleur de chair; &, lorsqu'elles sont épanouies, elles sont d'un jaune aussi éclatant que l'or. Aux fleurs succèdent des gousses, courbées en faucille, & de couleur jaunâtre, qui contien-

Histoire Naturelle.

nent des semences semblables à celles du millet, mais plus rondes. La racine est fibreuse, & jette plus de filamens que celle de notre fumeterre. Ce simple, âcre & amer, est un puissant diurétique, & purge avec autant de succès les humeurs bilieuses. Son suc éclaircit la vue [illegible] les feuilles mâchées excitent la salivation.

La seconde fumeterre du Canada meurt pendant l'hiver : mais si l'on prend soin de couvrir sa racine, elle provigne sous terre. Cette racine, qui n'a aucune saveur, consiste en deux petites bossettes, entourées de petits poils. Les feuilles sont ailées, pointues comme celles du genièvre, & de la même couleur que celle des autres fumeterres. Les petites tiges, depuis la racine jusqu'aux feuilles, sont d'un pourpre clair ; la fleur est blanche.

On a l'obligation au P. Lafitau, d'avoir apporté le premier le ginseng du Canada. Les Iroquois, qui lui en donnerent la connaissance, la nomment *garent-onguen*; mot formé, dit-on, d'*orenta*, qui signifie les cuisses & les jambes, & d'*oguen*, qui veut dire, choses séparées : sur quoi l'on observe que cette explication se rapporte au mot Chinois, qui, suivant les Traducteurs, signifie cuisses humaines. Le ginseng se trouve en plusieurs endroits du Canada, qui sont à-peu-près sous les mêmes parallèles que la Corée, d'où vient le meil-

leur ginſeng de la Chine. Auſſi nous aſſure-t-on que les Chinois y reconnaiſſent les mêmes vertus, & que tous les jours on les éprouve au Canada comme à la Chine.

Histoire Naturelle.

On ne ſait pourquoi *l'hédiſaron* Canadien eſt nommé, par quelques-uns, *alphalte de Canada*, &, par d'autres, *galéga de l'Amérique*; car toute la plante jette une odeur agréable. Elle s'élève juſqu'à deux coudées, dans les pays froids; tandis que, dans le pays tempéré, elle n'a que la moitié de cette hauteur : ſa racine pouſſe pluſieurs tiges, anguleuſes & moëlleuſes, auxquelles quantité de fibres vertes, pâles, rougeâtres, forment une eſpèce de canelure. Au mois d'Août, elle produit des fleurs diſpoſées en épis, beaucoup plus grands que ceux de l'hédiſaron commun; & leurs feuilles ſupérieures ſont auſſi plus rouges. Leurs ailes ſont d'un rouge plus clair & plus pâle. Quand la fleur ſe fane, on voit ſortir du milieu une gouſſe, qui a la figure d'une faulx, noueuſe, fort dure, terminée, en bas & en haut, par une ligne rougeâtre. La racine eſt fibreuſe, noirâtre & pleine de ſuc. Cette plante eſt chaude au premier degré, & ſeche au ſecond. On l'applique, avec ſuccès, toute crue, ſur les humeurs froides, qu'elle ſert à réſoudre. Ceux qui la croient purgative, veulent qu'on en joigne une once aux médecines ordinaires, pour chaſſer les humeurs attachées aux ulcères.

Hiſtoire Naturelle.

L'*herbe du ſerpent à ſonnettes* s'élève par une ſeule tige, haute de cinq ou ſix pieds, & terminée par une fleur jaune, de la figure d'un petit ſoleil. Elle varie un peu dans la figure de ſes feuilles : quelquefois la feuille eſt unique, partagée en trois par de profondes entaillures; quelquefois il y en a trois ou cinq, petites, ovales, longues, pointues, portées ſur un même pédicule, & formant comme une patte de dindon. Toutes ſont d'un beau verd, croiſſent deux à deux ſur une tige ronde, verte, diviſée à la maniere des cannes; & c'eſt de ces diviſions que ſortent les feuilles. La fleur eſt grande, à proportion de la groſſeur de la tige, & jette une odeur très-douce. La racine, broyée, eſt ſouveraine contre la morſure du ſerpent à ſonnettes.

Le P. de Charlevoix aſſure que le jaſmin de la Floride eſt rare en Virginie, quoiqu'en diſe M. Parkinſon; que cette plante eſt commune dans la Caroline, mais qu'elle y perd ſes feuilles, & qu'elle n'eſt toujours verte que dans les parties les plus chaudes de la Floride. Elle demande un terrain humide. Ses branches ſont ſoutenues par les arbres & les buiſſons voiſins, ſur leſquels elle monte aſſez haut. Ses feuilles ſont rangées l'une vis-à-vis de l'autre, depuis les aiſſelles des branches juſqu'à leur extrémité. Ses fleurs, qui ſont jaunes & de la figure des tubéreuſes, naiſſent

entre les tiges & les branches; & leurs extrémités ſont découpées en cinq parties. Ses ſemences ſont plattes, ailées d'un côté, & renfermées dans une capſule oblongue, terminée en pointe : lorſqu'elles ſont mûres, la capſule s'ouvre, en ſe repliant vers la tige, & les laiſſe tomber. L'odeur de ce jaſmin eſt la même que celle de la violette jaune. Il eſt cultivé en Angleterre avec ſuccès. Hiſtoire Naturelle.

L'*ipécacuanha* d'Amérique, qui a différens noms parmi les Botaniſtes, eſt connu en Virginie ſous le nom de *pomme de Mai*, par la ſeule raiſon que ſon fruit eſt alors mûr. Cette plante s'élève d'un pied & demi, & fleurit au mois de Mars. Sa fleur eſt compoſée de pluſieurs feuilles & de pluſieurs étamines jaunes, qui entourent un ovaire, de figure ovale, d'une ſeule coſſe, remplie de ſemences preſque rondes. Les feuilles de la plante reſſemblent aſſez à celles de l'aconit jaune. Sa racine paſſe pour un excellent émétique, & s'emploie comme vomitif; ce qui l'a fait nommer *ipécacuanha*, ſans compter la reſſemblance de ſes racines fibreuſes avec celles de ce ſimple.

Il ſe trouve ici pluſieurs ſortes de lauriers : celui qu'on nomme *laurier à fleurs de tulipes* ou *tulipier*, s'élève très-haut, & prend quelquefois juſqu'à trente pieds de circonférence. Les branches en ſont inégales, irrégulieres, & ſont ſouvent courbées; ce qui fait reconnaître cet arbre de loin,

Histoire Naturelle.

après la chûte même de ſes feuilles ; c'eſt-à-dire, dans les pays froids, car le P. de Charlevoix en vit de tout verds, au mois de Janvier, dans la Louiſiane. Ses feuilles ont des pédicules de la longueur du doigt : leur figure approche de celle des feuilles d'érable, mais ſont beaucoup plus larges. Il ſemble que la pointe du milieu ſoit coupée, à deux travers de doigt, & qu'on y ait fait une petite entaillure. La reſſemblance des fleurs, avec les tulipes, a fait donner à l'arbre le nom de *tulipier;* elles ſont compoſées de ſept ou huit feuilles, dont la partie ſupérieure eſt d'un verd pâle, & le reſte teint de rouge, avec un peu de jaune entremêlé. Une enveloppe, qui les renferme d'abord, s'ouvre & ſe recourbe en arriere, lorſqu'elles s'épanouiſſent. Le bois de l'arbre eſt aſſez dur.

C'eſt un bel arbre, que l'eſpèce de laurier auquel on a donné le nom de *laurier à fleurs odoriférantes.* Il eſt naturel à la Floride & à la Virginie ; mais, tranſplanté en Angleterre, il y a réſiſté aux plus rudes hivers. Sa hauteur n'excède jamais ſeize pieds. Son bois eſt blanc & ſpongieux ; ſon écorce, blanche ; ſes feuilles, de la figure de celles du laurier commun ; &, pendant tout l'été, les forêts ſont parfumées de l'odeur de ſes fleurs. Elles ſont blanches, & compoſées de ſix feuilles, au milieu deſquelles eſt un piſton conique, qui

fait le commencement du fruit. Après la chûte de la fleur, il croît juſqu'à la groſſeur d'une noix, couvert de nœuds & de petites éminences, qui s'ouvrent lorſqu'il eſt mûr, & laiſſent tomber des ſemences plates, de la groſſeur d'une petite feve. Ces ſemences contiennent une amande, renfermée dans une coque très-mince, couverte d'une peau rouge. En ſortant de leurs cellules, elles ne tombent point à terre; mais demeurent ſuſpendues par des filets blancs, d'environ un pouce de long. Les fruits, de verds qu'ils étaient d'abord, deviennent rouges en mûriſſant, enſuite bruns. L'arbre vient de lui-même, dans les terroirs humides, & ſouvent mouillés : mais, tranſporté dans un terrain ſec, il devient plus beau & plus riche en fleurs : le moindre froid lui fait perdre ſa feuille en hiver.

Hiſtoire Naturelle.

La Caroline produit en abondance, & la Virginie en quelques endroits, un arbre qu'on a nommé *laurier rouge*, parce que ſes feuilles ont la figure de celles du laurier commun, & répandent une odeur aromatique. Ses baies ſont bleues dans leur maturité, & viennent ordinairement deux à deux, quelquefois trois à trois, attachées à des pédicules de deux ou trois pouces de long, & rouges comme leur calice, dont les bords ſont dentelées. L'arbre eſt petit dans le continent; mais dans les Iſles voiſines, ſur-tout

Histoire Naturelle.

proche de la mer, on en voit de fort grands & de fort droits. Le bois eſt d'un fort beau grain, qui le rend propre à faire des cabinets & d'autres ouvrages curieux.

Une quatrieme eſpèce de laurier, qui ſe nomme *petit laurier de la Caroline*, n'eſt qu'un arbriſſeau, dont le tronc eſt fort mince, & n'excède pas ordinairement la hauteur de huit ou dix pieds. Ses feuilles ſont alternativement diſpoſées ſur des tiges d'un pouce de long, d'entre leſquelles il ſort de petites fleurs blanchâtres, compoſées de cinq feuilles qui environnent pluſieurs longues étamines à tête jaune. Cet arbriſſeau croît dans les terroirs bas, & dans les bois marécageux. On aſſure qu'une décoction de ſa racine purifie le ſang & fortifie l'eſtomac.

Le Canada offre deux eſpèces de lierres, qui ne conſervent point leurs feuilles pendant l'hiver. Le premier ſe nomme *lierre à trois feuilles*, parce qu'il a les ſiennes ſoutenues trois à trois, par de longs pédicules, qu'on ne peut rompre ſans en faire ſortir un ſuc blanc, qui prend bien la noirceur de l'encre : on s'en ſert pour noircir les cheveux. Ses petites fleurs, qui ſont d'un blanc pâle, font place à des baies en grappes, dont les grains contiennent une ſemence ronde, très-dure, de couleur cendrée, couverte d'une membrane ſeche & ridée. Ce lierre fleurit au

mois de Juillet, & ſa ſemence eſt mûre en Septembre. Son bois eſt plus mou que celui du nôtre, & varie beaucoup dans ſa maniere de pouſſer; tantôt droit & ſans appui, tantôt rampant, & s'attachant aux rejettons d'autres arbres. Au pied d'un mur, il s'y cramponne, par de petites fibres qui s'inſinuent dans les trous, y prennent racine, & pouſſent de petites branches, comme le lierre commun. Ses feuilles rougiſſent au temps des vendanges; ce qui lui a fait donner, en France, le nom de *vigne du Canada;* mais il ne lui reſſemble, ni par l'écorce, ni par la figure des feuilles : d'ailleurs ſes baies ſont tout-à-fait différentes du raiſin.

Histoire Naturelle.

Le ſecond lierre, qu'on nomme *lierre à cinq feuilles*, a le tronc ou la tige de la nature du ſarment, noueuſe, moëlleuſe & couverte d'une peau coriace plutôt que d'une écorce. Il s'élève auſſi haut que le mur, ou l'arbre auquel il s'attache, & s'étend à proportion. Des pédicules, qui ſortent alternativement des nœuds, ſoutiennent chacun cinq feuilles attachées par de petites queues, &, dans l'intervalle des feuilles il ſort, des deux côtés de la tige, une ſorte de petits clous d'où naiſſent de petites fibres friſées dont l'extrémité forme un durillon. C'eſt par ces fibres que la plante s'attache à tout ce qu'elle rencontre. Elle forme ſur les murs une verdure

Histoire Naturelle.

admirable, & ſans leur nuire, comme le lierre d'Europe.

La fleur du *liſeton de la Caroline* n'eſt diſtinguée de celle du liſeton ordinaire que par ſa couleur, qui eſt d'un pourpre tirant ſur le rouge, & ſes feuilles reſſemblent à la pointe d'une fleche. Mais Cateſby, ſur la foi d'un homme reſpecté par ſon caractere, leur attribue une propriété merveilleuſe ; après s'en être frotté, on peut toucher, avec les mains nues, un ſerpent à ſonnettes, ſans en reſſentir la moindre incommodité. Cette vertu ſuppoſe, quoiqu'on n'en ait rien lu juſqu'à préſent dans les Voyageurs, que le ſerpent à ſonnettes eſt capable d'empoiſonner par le ſeul attouchement.

Le *lychis* du Canada croît à l'ombre & ſur les collines. On ne le repréſente différent du nôtre que par ſa grandeur. Il ne pouſſe point de tiges, mais de longs pédicules qui ſortent de ſa racine, ſoutiennent de larges feuilles, à-peu-près de la figure de celles du lierre, moins longues néanmoins, terminées en pointe, molles, d'un verd ſombre & couvertes d'un léger duvet. Ces pédicules ſont de la même ſubſtance que ceux des feuilles de vigne, & d'autres, qui croiſſent à leurs côtés, ſoutiennent les fleurs. Elles ſortent d'un petit calice verd-pâle, & diviſé en trois ſegmens pointus, qui ſe renverſent en arriere, & dont le fond contient de petites ſemences d'un

goût mordicant. La racine de la plante eſt charnue, pleine de ſuc & s'étend horizontalement; il en ſort des fibres d'une juſte longueur, d'une odeur agréable, qui reſſemble à celle de l'*acorus*, mais plus forte : on les pile, & bien enveloppées dans un linge, on les jette au fond d'un tonneau, avec un poids qui puiſſe les retenir au fond. Dans l'eſpace de trois mois, elles communiquent au vin un goût des plus délicats. Sa racine mâchée, rend auſſi l'haleine fort agréable. On ajoute qu'elle a d'ailleurs toutes les vertus du nard & du lychnis d'Europe.

Hiſtoire Naturelle.

La plante, que les Sauvages nomment *matagon*, croît dans les terres ſeches & hautes, entre les quarante-cinq & cinquante degrés. Ils en mangent le fruit. Sa tige eſt longue environ d'un pied. Aux deux tiers de ſa hauteur, elle produit ſeulement deux très-petites feuilles ovales poſées vis-à-vis l'une de l'autre. Sur l'extrémité de la tige elle produit toujours ſix autres feuilles ovales auſſi, & longues de plus d'un pouce, du milieu deſquelles s'élève un pédicule qui ſoutient un bouquet de fleurs, renfermées dans une enveloppe composée de quatre feuilles blanches, ovales, longues de quatre ou cinq lignes & diſpoſées en croix. Chaque fleur eſt à quatre pétales, portés ſur un calice légerement découpé en quatre poin-

Histoire Naturelle.

tes. Ce calice devient un fruit, en forme de baie ronde, charnue, d'un très-beau rouge & de la grosseur d'un pois, qui contient un noyau à deux loges.

On distingue deux espèces de *myrthe à chandelles*, l'une qui ne s'élève que d'environ trois pieds, l'autre haute de douze, avec les feuilles moins larges ; c'est toute leur différence. Ce myrthe ne croît pas seulement dans la Louisiane, mais encore sur toutes les côtes de l'Amérique Septentrionale, depuis la Louisiane jusqu'à l'Acadie. Sa tige est tortue & pousse irréguliérement ses branches fort près de terre. Ses feuilles sont longues, étroites & fort pointues, la plupart dentelées. Au mois de Mai, les petites branches poussent des touffes oblongues de très-petites fleurs, qui ressemblent aux chatons du coudrier. Ces touffes sont placées alternativement, fort près les unes des autres, & mêlées de rouge & de verd ; elles sont suivies de petites grappes de baies, bleues & fort serrées, dont les pepins sont renfermés dans un noyau dur & oblong, couvert d'une substance onctueuse & farineuse. C'est delà qu'on tire une sorte de cire verte par une méthode fort simple ; aux mois de Novembre & de Décembre, temps où les baies sont mûres, on les fait bouillir dans l'eau jusqu'à ce que l'huile sur-

Histoire Naturelle.

nage. Cette huile se lève avec une cuiller à mesure qu'elle paraît sur la surface de l'eau ; elle durcit en se refroidissant & devient alors d'un verd-sale ; mais, en recommençant à la faire bouillir, on la rend d'un verd plus clair. Une bougie de cette cire dure autant & n'éclaire pas moins que les nôtres. La fumée qu'elles donnent, en s'éteignant, jette une véritable odeur de myrthe. A la vérité cette cire est si friable, que, pour rendre les bougies moins cassantes, on y mêle un quart de suif, ce qui diminue la douceur & la netteté de la lumiere, sans compter que les bougies en sont plus sujettes à couler ; mais on a proposé d'allier la cire de mirthe avec une cire molasse des abeilles sauvages. Le P. de Charlevoix, qui était à la Louisiane, en 1721, rend témoignage qu'un Français, nommé Alexandre, employé alors à faire des bougies dans cette Colonie, n'y mêlait rien, & qu'il avait entrepris de les blanchir. On n'a point appris que cette entreprise ait eu du succès, & l'on prétend d'ailleurs que les ingrédiens qu'il y employait, altéraient beaucoup la cire. Il se flattait, ajoute le Voyageur, d'en charger tous les ans deux navires.

Le noyer noir, que les Anglais ont cru particulier à la Virginie, se trouve dans la plupart des contrées méridionales de l'Amérique Septentrionale, & croît sur-tout dans les bas-fonds &

Histoire Naturelle.

les terroirs gras. Il est d'une hauteur extraordinaire. Ses feuilles sont beaucoup plus étroites, plus pointues & moins unies que celles du noyer commun. La coque interne du fruit est si épaisse, qu'on ne peut la briser qu'avec un marteau. L'externe, avec autant d'épaisseur, est très-raboteuse. Le fruit est huileux & d'un goût fort, qui n'empêche point les écureuils & d'autres animaux de s'en nourrir. Les Sauvages mêmes en mangent, après l'avoir gardé quelques temps. On estime le bois de ce noyer pour les cabinets & d'autres ouvrages ; il est plus noir que celui d'aucun autre de la même grandeur.

Les tuyaux de l'*origan* du Canada représentent assez bien une flûte de canne. Ses tiges sont quarrées & quelquefois à plusieurs angles ; elles sont velues & poussent plusieurs branches. Les feuilles sont longues, d'un verd-clair, & couvrent toute la tige jusqu'à la cime, où est la fleur, dont la base est environnée de dix ou douze feuilles, plus petites que celles des tiges. Cette fleur, qui ne ressemble pas mal à celle de la *scabieuse*, quoique plus basse & plus applatie, est composée d'un grand nombre de petits calices d'où sortent de petits tuyaux bien rangés, couleur de pourpre, qui se partagent en deux à leur extrémité, & font place à deux ou trois filamens, dont la tête est de même couleur. Souvent, au milieu de la fleur, il naît une autre

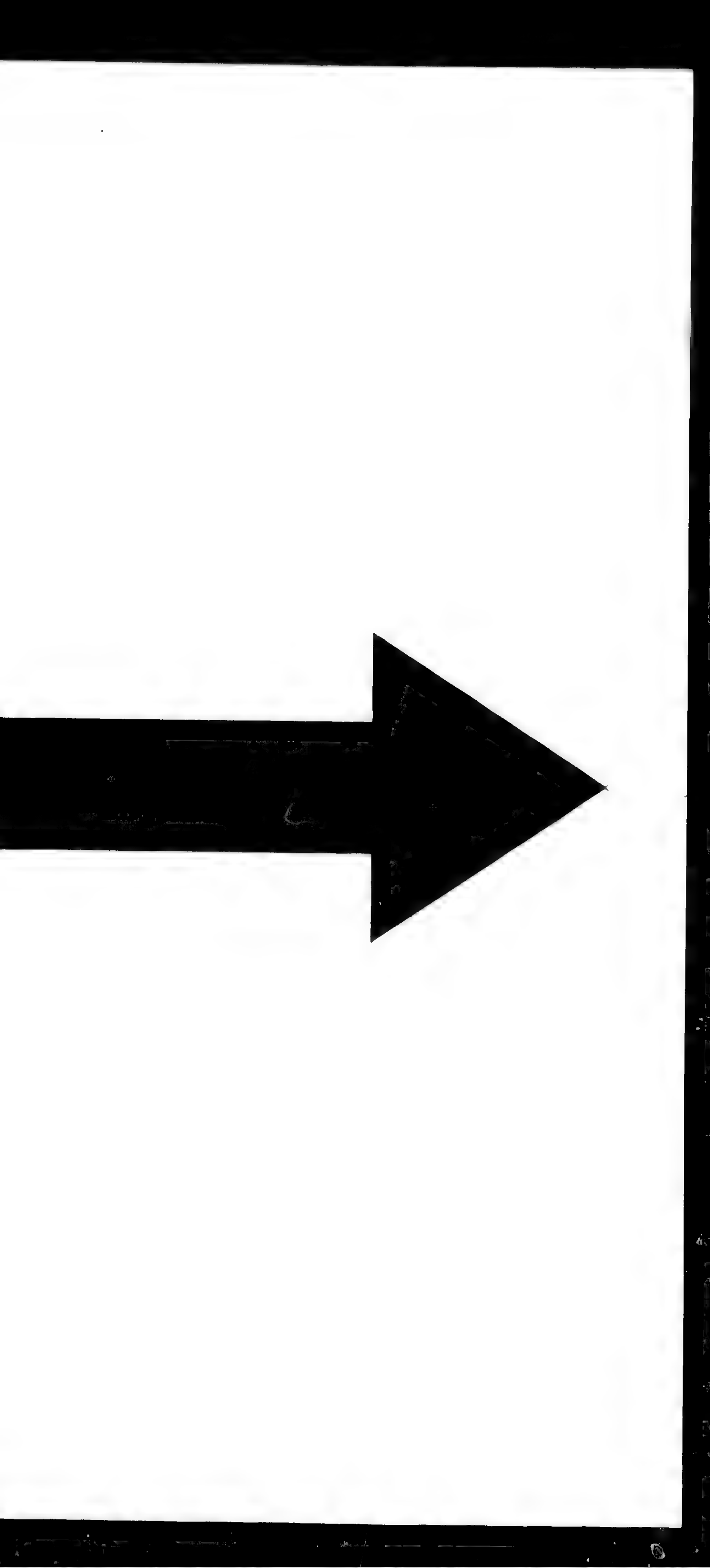
tige, longue de trois doigts, & terminée par une seconde fleur. Le velu des tiges n'est qu'un petit duvet qui les couvre. On assure que la plante, sans être froissée, répand une odeur de *sariette*. Le goût en est un peu âcre & pique la langue comme le poivre, mais sa racine, qui [illegible]te beaucoup de fibres, est tout-à-fait insipid[illegible]ure plusieurs années & fleurit aux mo[illegible]et & d'Août.

Histoire Naturelle.

Le panacé du Canada, dont on vante la [illegible], ne ressemble, dit-on, à aucun de ceux que les Anciens ont décrit ; il croît dans toute sorte de terroirs & même entre les cailloux. Sa racine, qui est de la grosseur du pouce, a plus d'un pied de long. La tige, d'un pourpre obscur, est divisée par des jointures qui ont des nœuds, pousse plusieurs branches & renferme une sorte de moëlle cartilagineuse. Les feuilles, dont plusieurs sont soutenues par un seul pédicule, ont presque la figure d'un cœur terminé en pointe, & sont dentelées autour. Des nœuds de la tige il sort des pellicules qui l'enveloppent, & d'où sort la grappe. Au milieu de l'été, toutes les tiges sont chargées en même temps de fleurs & de baies en grappes. Les premieres, d'abord semblables à celles de la vigne, blanchissent ensuite & se changent en baies, qui de vertes deviennent rouges, & d'un goût fort agréable. Ce sont les baies qui con-



[redacted]



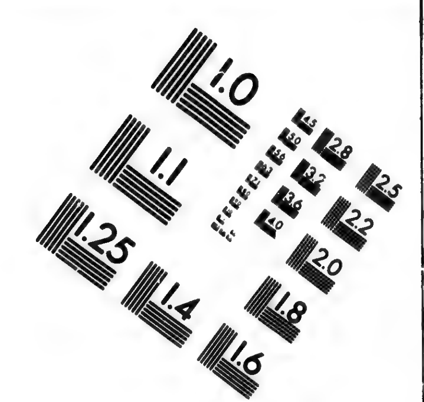
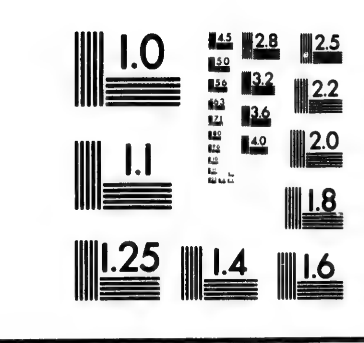
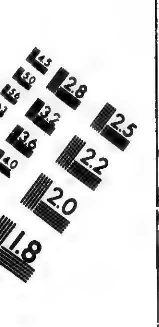


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



6"


2.8
2.5
3.2
2.2
3.6
2.0
1.8

Histoire Naturelle.

tiennent les ſemences. Les feuilles & la racine ont le même goût que celles du panacé, mais celui du fruit eſt plus délicat, & les cuiſiniers en font uſage. La plante meurt & renaît tous les ans.

L'autre panacé du Canada s'élève d'environ deux coudées. Sa racine eſt blanche, longue & charnue. Les premieres feuilles qu'elle pouſſe ſont longues & larges, légerement dentelées, & celles qui viennent enſuite ſont découpées preſque juſqu'au nerf. Elles ont ordinairement un pied de long, & s'étendent autour de la racine qui eſt petite, informe & comme mutilée à la naiſſance des branches, où elle paraît ſervir de lien pour ſoutenir le poids d'une ombelle fort peſante, qui termine toutes les tiges. Les fleurs de ces ombelles ſont blanches, comme celle du panacé commun, & répandent aſſez loin une fort agréable odeur de muſc. Les feuilles ont un goût âcre, qui prend un peu au nez. C'eſt dans le cours de Septembre & d'Octobre que ce panacé fleurit.

Il paraît que le peuplier noir eſt particulier à la Caroline, où il ne croît même que près des rivieres, au-deſſus de la partie habitée de cette Province. Il eſt fort haut & ſes branches s'étendent beaucoup. Ses ſemences, dont la récolte ſe fait avant le mois d'Avril, ſont diſpoſées en grappes & revêtues d'une ſubſtance cotonneuſe. Un baume

odoriférant ſe trouve attaché ſur les plus gros bourgeons de l'arbre. Ses feuilles ſont dentelées & très-grandes.

Histoire Naturelle.

Le P. de Charlevoix décrit, dans ſon Journal, tous les arbres fruitiers les plus remarquables de la Louiſiane. La *pacane*, fruit du premier, eſt, dit-il, une noix de la longueur & de la figure d'un gros gland. Il s'en trouve à coque mince; d'autres l'ont plus dure & plus épaiſſe, & c'eſt autant de retranché ſur le fruit : elles ſont même un peu plus petites, mais elles ſont toutes d'un goût fin & délicat. L'arbre qui les porte eſt fort haut; ſon bois, ſon écorce, l'odeur & la figure des feuilles repréſentent aſſez le noyer d'Europe.

L'*acimine* eſt un fruit de la longueur du doigt & d'un pouce de diamètre. Il a la chair tendre, un peu ſucrée, & ſemée d'une graine qui reſſemble à celle du melon d'eau. Tous les aciminiers, que l'Auteur vit, n'étaient que des arbriſſeaux d'un bois tendre. L'écorce en eſt mince, les feuilles longues & larges comme celles du châtaignier, mais d'un verd plus foncé.

La *piakimine* a la figure d'une prune de damas, avec un peu plus de groſſeur, la peau tendre, la ſubſtance aqueuſe, la couleur rouge & le goût fort délicat ; elle renferme des graines qui different peu de celle de l'acimine. Les Sauvages font une pâte de ce fruit & des pains de la groſ-

Hiſtoire Naturelle.

ſeur d'un doigt en conſiſtance de poire ſeche. Le goût en eſt un peu fade, mais on s'y accoutume aiſément, ſur-tout avec le motif de la ſanté, car ils ſont fort nourriſſans & ſouverains, dit-on, contre le flux de ventre & la dyſſenterie. Le piakiminier eſt un bel arbre, de la hauteur ordinaire du prunier. Ses feuilles ſont à cinq pointes, ſon bois médiocrement dur & ſon écorce fort rude. Le fruit eſt ce qu'on nomme à la Chine *figue-caque*, & l'arbre reſſemble aſſez à celui que Bauhin décrit ſous le nom de *guaiacana*.

Le *pied de veau d'Amérique*, dont la deſcription, par Cateſbi, s'accorde aſſez avec celle de l'*arum-minus* de Mathiole, croît dans les foſſes & dans les baſſes eaux, où elle s'élève de trois ou quatre pieds. Ses feuilles ſont attachées à de longues tiges pleines de ſuc, qui ſortent d'une racine tubéreuſe, avec d'autres plus groſſes & plus rudes. Toutes portent à leur extrémité une grande capſule verte, q contient pluſieurs baies de même couleur & de figure ronde, les unes de la groſſeur d'une balle de mouſquet, les autres de moitié plus petites. Cette capſule, qui eſt de la groſſeur d'un œuf de poule, s'ouvre lorſqu'elle eſt mûre & laiſſe voir les baies, qui, dans leur maturité, demeurent vertes & fort tendres ; bouillies avec les viandes, elles ſont bonnes & ſaines ; crues, elles paraiſſent extrêmement chaudes & aſtringentes.

Histoire Naturelle.

La *pimprenelle* du Canada pousse, d'une racine fort ample & fort chargée de fibres charnues, une longue tige, ronde & pleine de nœuds, d'où naissent plusieurs autres tiges de même couleur & de même forme que celles de la pimprenelle de l'Europe. Ces tiges ont leurs feuilles deux-à-deux, sur un même pédicule fort court, & sont terminées par une seconde feuille. Les fleurs, qui croissent au haut des tiges, composent un épi fort long, & s'épanouissent les unes après les autres, en commençant par le bas. Chaque fleur est formée de quatre feuilles, en forme de croix, sur un petit vase un peu arrondi, qui a quatre cavités d'où sortent trois ou quatre filamens; elle est d'un verd qui devient insensiblement blanchâtre. Malgré ces singularités, la plante ne differe point de la nôtre par le goût, l'odeur & la couleur.

Le plane, nommé *plane d'Occident*, est assez rare dans la Floride & dans la Caroline; plus commun en Virginie, & d'une grande abondance dans toutes les forêts des parties méridionales du Canada & de la Louisiane, du moins si c'est le même qu'on nomme *cotonnier* au Canada, comme la ressemblance des descriptions porte à le croire. Il croît dans les lieux bas. Ses feuilles sont larges, à cinq pointes, dentelées, d'un verd-clair, un peu velues pardessus. Les capsules, qui renferment

Histoire Naturelle.

la semence, sont rondes, attachées & pendantes à un pédicule de quatre ou cinq pouces de long. Le fruit ressemble à celui du plane oriental. L'écorce de l'arbre est unie, ordinairement mêlée de verd & de blanc. On prétend que la pellicule intérieure de sa racine, bouillie dans l'eau, est un remède infaillible pour toutes sortes d'écorchures. On bassine la plaie de cette eau, & l'on met dessus un peu de cendre de la pellicule même.

Ce qu'on a nommé *racine de la Chine* dans la Caroline, est une espèce de *smilax*, dont les racines tubéreuses & divisées en plusieurs nœuds, poussent plusieurs tiges épineuses, noueuses, pliantes & de la grosseur d'une canne, qui s'élèvent ordinairement d'environ vingt pieds, en s'attachant aux arbres & aux buissons. En Automne, cette plante produit des grappes de baies noires & rondes, attachées à une queue pendante d'environ trois doigts. Chaque baie contient une semence ronde & très-dure, les racines sont fort tendres & pleines de suc en sortant de terre, mais prennent à l'air toute la dureté du bois. On en fait une liqueur fort vantée, sur-tout pour purifier le sang. Les tiges se mangent au Printemps comme des asperges.

La *roquette* est ici un arbrisseau, qui croît jusqu'à cinq pieds de hauteur, lorsque sa racine, qui

Histoire Naturelle.

est blanche & fibreuse, rencontre un terroir qui lui convient. Il pousse plusieurs branches rondes & couvertes d'une espèce de bourre assez rude, qui ont beaucoup de feuilles longues, pointues, inégalement dentelées & revêtues d'un léger duvet. Elles ont, comme toutes les espèces de roquete, le goût un peu aigre dans leur jeunesse & fort âcre dans leur maturité. Les fleurs qui paraissent en très-grande quantité aux mois de Juin & de Juillet, sont jaunes, & n'ont que quatre feuilles avec un pistil & quatre étamines. Après la fleur, le pistil devient une gousse, alongée, droite & remplie de petites semences d'une saveur fort douce, qui sont mûres au mois d'Août & tombent au mois de Septembre.

La racine du *sabot de la Vierge* ressemble à celle de l'ellebore noir. Sa tige s'élève d'un pied. Ses feuilles, sont larges avec des veines qui suivent leur longueur & de la nature du plantain. Sa fleur, quelquefois unique & quelquefois double, est contournée en sabot : elle est composée de deux ou trois feuilles, du milieu desquelles s'élève une petite pellicule un peu arrondie, vide, qui s'ouvre par le haut, & représente l'ouverture du sabot. Sa couleur est un pourpre foncé. On trouve une différence remarquable entre ce sabot & celui qui était déjà connu sous le même nom; 1.° Le premier a les feuilles plus grandes;

Histoire Naturelle.

& n'en a que deux ou trois au plus; au-lieu que le second en a quatre. 2.° La petite pellicule ronde, qui forme la figure du sabot, est blanche dans l'un, avec des lignes rouges de chaque côté, & jaune dans l'autre. 3.° La racine du premier s'étend de côté, & n'est pas moins fibreuse que celle de l'ellébore, ce qui ne convient point au second.

Le *sang de dragon* du Canada, qui vient ordinairement à l'ombre, dans les lieux pierreux, mais de bonne terre, croît à découvert & dans les mauvais terroirs entre les quarante & cinquante degrés. Sa fleur est à huit petales, disposés en rond. Son fruit est une gousse, large de cinq ou six lignes dans son milieu, à deux panneaux appliqués sur un chassis, auquel tiennent de petits cordons qui nourrissent les semences. Sa racine est à genouillet, garnie de fibres d'un demi-pouce de grosseur : elle produit plusieurs tiges, longues d'un pied, dont chacune soutient une feuille de cinq à six pouces dans toutes ses dimensions, ronde, incisée comme celle du figuier. De la même racine s'élèvent d'autres tiges, moins longues, qui n'ont point de feuilles, mais qui portent chacune leur gousse, après les fleurs. La racine est rouge, & contient un suc de couleur de sang, qu'on emploie pour teindre les cabinets.

Histoire Naturelle.

Le nom de *la sarasine* lui vient d'un Docteur en Médecine, nommé *Sarrasin*, à qui l'on en doit la description. Elle est d'un port extraordinaire ; du collet de sa racine, qui est épaisse d'un demi-pouce, & garnie de fibres, naissent plusieurs feuilles, qui, en s'éloignant, forment une sorte de fraise. Ces feuilles sont en cornets, longs de cinq à six pouces, & fort étroits dans leur origine ; mais ensuite ils s'évasent par degrés. Après avoir commencé par ramper sur terre, ils s'élèvent peu-à-peu, & forment dans leur longueur un demi-rond, dont le convexe est dessous, & le concave dessus : ils sont fermés dans le fond, & souvent en gueule par le haut. La lèvre supérieure est longue de plus d'un pouce ; large de deux, arrondie dans sa circonférence, avec une oreillette à côté de l'ouverture. Cette lèvre, qui est intérieurement velue & creusée en cuiller, est tellement disposée, qu'elle ne semble l'être ainsi, que pour mieux recevoir l'eau de pluie, que le cornet garde exactement. La lèvre inférieure est fort courte, ou plutôt le cornet est ici comme coupé, & simplement roulé de dedans en dehors, d'une maniere capable d'affermir cette ouverture. Une feuille, qui rampe sur la partie cave du cornet, n'en est qu'un prolongement : elle est étroite dans ses extrémités, plus large & arrondie dans son milieu, ressem-

Histoire Naturelle.

blant aſſez à la barbe d'une poule-d'Inde. Du milieu de ces cornes, il s'élève une tige, longue à-peu-près d'une coudée, creuſe de la groſſeur d'une plume d'oie. Elle porte, à ſon extrémité, une fleur à ſix pétales de deux formes, dont cinq ſont diſpoſés en rond & ſoutenus ſur un calice de trois feuilles. Quoique cette fleur ne tombe point avant la maturité du fruit, c'eſt de ſon milieu que s'élève le piſtil, qui devient le fruit même. Ce fruit eſt relevé de cinq côtes, & diviſé en cinq loges, qui contiennent des ſemences oblongues, rayées, appuyées ſur un *placenta*, qui l'eſt lui-même ſur une continuation de la tige; car, ſe prolongeant, elle ſort du fruit, de la longueur d'environ deux lignes. La ſixieme feuille eſt ſituée ſur cette extrémité : elle eſt beaucoup plus mince, que celles dont la roſe eſt compoſée, qui ſont dures, épaiſſes & oblongues, tirant ſur le rouge. Lorſque le fruit eſt mûr, cette ſixieme feuille lui forme un chapiteau de figure pentagone. Toute la partie convexe regarde le dehors. La partie concave regarde le fruit. Chaque angle eſt inciſé d'environ deux lignes de profondeur. Sa racine eſt âcre & vivace.

Quoiqu'on ait déjà parlé des vertus du *ſaſſafras*, dans les deſcriptions du Mexique & de la Caroline, on doit remarquer qu'il eſt aſſez commun

mun dans les contrées méridionales de la Nouvelle-France, mais qu'il n'y est pas fort haut, & qu'il n'y a jamais plus d'un pied de diamètre au-dessus de sa racine. Sur les bords de la riviere de Saint-Joseph, qui se décharge dans le lac Michigan, ou des Illinois, on en voit des campagnes couvertes, & ce ne sont que des arbrisseaux. Cependant le sassafras de la Caroline est un grand arbre, dont la tête forme une très-belle touffe. Ses feuilles sont divisées en trois lobes, par de profondes entaillures. Il pousse, au mois de Mars, des bouquets de petites fleurs jaunes, composées de cinq feuilles. Elles sont suivies de baies, qui ressemblent, par leur grosseur & par leur figure, à celle du laurier. Leur pédicule est rouge; leur calice, de la même couleur, & de la forme de celui du gland. Les baies sont d'abord vertes, & deviennent bleues en mûrissant. On a transplanté le sassafras, avec succès, dans quelques pays de l'Europe; mais il ne paraît pas qu'il y ait les mêmes vertus que sous les climats plus méridionaux. Catesby ne lui attribue que celle d'adoucir le sang.

Histoire Naturelle.

Le *savinier*, qui se trouve aussi dans les Alpes, est fort commun dans le Canada, & ne s'y élève pas fort haut; mais ses branches s'y étendent beaucoup. Ses feuilles, qui sont épineuses à la cime, sont âcres & brûlantes. Ses baies, (car il

Histoire Naturelle.

est stérile) ont la même odeur que celles du savinier qui porte des fruits ; mais les unes sont rougeâtres , & les autres de couleur céleste : elles sont de la grosseur des grains de genievre, & sont précédées, au-lieu de fleurs, par de simples rudimens, soutenus par des pédicules courbés, & composés de tubercules, au nombre de trois, de quatre ou de cinq. La principale vertu de ces baies, est de faire mourir les vers du corps. Les feuilles, broyées, & mêlées avec du miel, nettoient les ulceres, & font résoudre les charbons.

La plante que les Français nomment *seneka*, ou *racine contre les serpens à sonnettes*, est une des plus estimées de l'Amérique. Quelques Botanistes lui donnent d'autres noms. Sa racine est vivace , longue de quatre ou cinq pouces, d'environ la grosseur du petit doigt , tortueuse, partagée en plusieurs branches , garnies de fibres latérales, & d'une côte saillante , qui s'étend dans toute sa longueur. Elle est jaunâtre en-dehors , blanche en-dedans , d'un goût âcre, un peu amer , & légerement aromatique. Elle pousse plusieurs tiges , les unes droites , les autres couchées sur terre , menues , jaunâtres , simples , sans branches, cylindriques , lisses , faibles , & d'environ un pied de long. Ces tiges sont chargées de feuilles ovales , pointues , alternes , longues d'un pouce , lisses , entieres, & qui deviennent

Hiſtoire Naturelle.

plus grandes, à meſure qu'elles approchent plus du ſommet. Les mêmes tiges ſont terminées par un petit épi de fleurs clair-ſemées, tout-à-fait ſemblables à celles du polygale ordinaire, mais plus petites, alternes & ſans pédicules. On diſtingue la racine du ſeneka par cette côte membraneuſe & ſaillante, qui regne d'un ſeul côté, dans toute ſa longueur. Les Sauvages la croient fort puiſſante contre le venin du ſerpent à ſonnettes; & l'on s'en ſert contre d'autres maux, cauſés par l'épaiſſiſſement du ſang, tels que la pleuréſie & la péripneumonie.

On a nommé *ſerpentaire*, une plante commune en Virginie, qui pouſſe quelquefois trois tiges, ſur leſquelles ſes feuilles, longues de trois pouces, ſont rangées alternativement. Ses fleurs naiſſent contre terre, ſur des pédicules d'un pouce de long: elles ſont d'une figure ſinguliere, mais qui approche, dit-on, de celles de l'ariſtolochie. Leur couleur eſt un pourpre foncé. Elles font place à des capſules rondes, cannelées, qui contiennent pluſieurs petites ſemences, mûres au mois de Mai. La racine de cette plante eſt fort eſtimée; mais, comme elle multiplie prodigieuſement lorſqu'elle eſt tranſplantée dans un jardin, ſeche même, elle ne ſe vend que ſix ſols la livre dans les Colonies Anglaiſes. Elle aime l'ombrage, & ſe trouve ordinairement ſur la racine des grands arbres.

Histoire Naturelle.

Le *ſmilax* Américain, a les feuilles de la même couleur & de la même conſiſtance que celles du laurier mâle; mais leur figure approche plus de celle du laurier femelle : elles n'ont de veine ſenſible, que celle du milieu. Ses fleurs ſont petites & blanchâtres. Le fruit croît en grappes rondes; ce ſont des grains noirs, dont chacun ne renferme qu'une ſemence dure, qui mûrit au mois d'Octobre. Elle ſert de nourriture à diverſes ſortes d'oiſeaux, ſur-tout à une fort belle eſpèce de geai. Mais la principale propriété de cette plante, eſt de pouſſer pluſieurs tiges vertes, dont les branches couvrent fort loin tout ce qui eſt autour d'elles, montent ſouvent à plus de ſeize pieds de haut, & deviennent ſi épaiſſes, qu'en été elles forment un maſſif impénétrable au Soleil, comme elles offrent, en hiver, une retraite tempérée pour les beſtiaux.

La Caroline & le Canada ont chacun leur *ſolanum* à trois feuilles. Dans la Caroline, où cette plante eſt commune, ſur-tout dans les bois couverts, elle s'élève toute droite, par une ſeule tige, à la hauteur de cinq ou ſix pouces; & de ſon ſommet ſortent trois grandes feuilles pointues, placées en triangle, pendantes chacune à trois côtes, & bigarrées de taches vertes, plus ou moins foncées. Il ſort d'entr'elles une fleur, compoſée de trois feuilles, couleur de violettes,

droites & longues; le calice est divisé en trois, & la racine de la plante est tubéreuse.

Histoire Naturelle.

Le solanum du Canada pousse de sa racine, qui est aussi tubéreuse, une tige ronde & verte, du milieu de laquelle sortent trois feuilles, posées vis-à-vis les unes des autres : elles sont fort larges, & se terminent en pointe; leur couleur est un verd obscur. De l'extrémité de la tige, il sort une fleur, composée de six feuilles un peu penchées, dont les trois inférieures sont vertes & plus petites; les trois autres sont non-seulement plus larges, mais plus longues, & d'un pourpre obscur. Il croît, au milieu de cette fleur, une petite pomme, qui noircit en mûrissant, & qui est remplie de semences semblables à celles du solanum des jardins. Quelquefois la fleur de ces plantes est blanche. Elles fleurissent au mois de Mai : la graine est mûre dans le mois suivant; &, dès le mois de Juillet, tout disparait tellement, qu'il ne reste plus que la racine.

Le *souchet de l'Amérique*, que les Sauvages de la Floride nomment *apoyamatsi*, & d'autres Américains *phatzisiranda*, est décrit par *Hernandez*, dans son Histoire des Plantes du Mexique. C'est une herbe, dont les feuilles ressemblent à celles du poreau, mais sont plus longues & plus déliées. Son tuyau, qui n'est pas différent de celui du jonc noueux, s'élève d'une coudée & demie.

Histoire Naturelle.

Sa fleur est petite ; sa racine, déliée, fort longue, composée de bossettes rondes & velues, un peu éloignées les unes des autres. Les Espagnols les enfilent comme un chapelet, & les nomment *patenôtres de Sainte-Hélène*, parce qu'ils découvrirent, pour la premiere fois, cette plante au Cap de Sainte-Hélène, dans la Floride, à l'embouchure du Jourdain. Les bossettes, coupées, & laissées au Soleil, deviennent très-dures, noires en-dehors, blanches en-dedans. Elles ont le goût aromatique du galanga. On les croit seches & chaudes, presqu'au quatrieme degré, un peu astringentes & résineuses. Les Sauvages broient la plante entre deux pierres, & se frottent de son suc, pour affermir leur chair, & lui communiquer une odeur fort douce. Réduite en poudre fine, & prise dans du vin, elle facilite l'écoulement des urines ; prise dans du bouillon, elle appaise les maux de poitrine : on en fait des emplâtres, qui arrêtent le flux de sang. Enfin elle fortifie l'estomac, & guérit les maux de l'utérus.

On nomme *grande statice* une précieuse plante, qui differe de la commune par la largeur de ses feuilles, & non-seulement par la couleur, mais par la nature même de ses fleurs. Sa racine est fort longue, & presque sans filamens. Ses feuilles, qui ont trois pouces de long sur un de large,

ſont d'un verd obſcur, quoique fort net; elles vont toujours en diminuant; mais leur pointe eſt émouſſée. Elles naiſſent en rond, immédiatement de la racine, avec deux nerfs, comme celles du plantain. Du milieu de chaque feuille, il s'élève une ou deux petites tiges, ou longs pédicules, terminés par un bouton de ſubſtance membraneuſe, qui s'ouvre peu à peu, ſans ſe rompre, & laiſſe paſſage à une fleur blanche. Cette fleur ſe replie en-deſſous, & forme, en ſe condenſant, une enveloppe très juſte à ſa tige. La plante eſt froide & ſeche, ſouveraine pour arrêter les deſcentes du fondement & de l'utérus, & plus efficace encore lorſqu'il y a inflammation. On lui attribue d'ailleurs un acide, qui la rend excellente pour les fièvres putrides, & pour toutes ſortes d'ulceres.

Le *thalietrum* du Canada n'a qu'une reſſemblance imparfaite avec celui des Anciens. Ses feuilles ſont plus belles & en plus grand nombre. Sa hauteur eſt de deux coudées. Sa racine pouſſe pluſieurs tiges, d'un pourpre foncé, partagées par des nœuds, d'où ſortent d'autres tiges plus petites, ſéparées des principales par des valvules blanchâtres. Les feuilles ont la même figure, & ſont rangées dans le même ordre que celles de l'ancholye; mais elles ſont d'un verd mêlé de blanc. Les tiges ſont terminées par des bouquets de fort petites

Histoire Naturelle.

fleurs, dont les boutons sont d'un pourpre clair; & se divisent en cinq feuilles, qui découvrent une infinité de petits filamens à têtes jaunes. Au mois de Juillet, ces filamens deviennent des graines alongées & triangulaires, avec une bossette ou un durillon de substance membraneuse sur chaque angle. La plante paraît d'une saveur fort douce; mais, en la mâchant, on la trouve grasse, gluante, & d'une âcreté qui pique la langue. Pilée, elle s'applique avec succès sur les plaies: cuite à l'eau, elle facilite la suppuration.

Le trefle du Canada est un antidote qui tire sa vertu de sa chaleur & de sa qualité attractive, toutes deux au plus haut degré: il est haut d'une coudée; sa tige est mince, de la nature du jonc, d'un pourpre tirant sur le noir; elle pousse des verges presqu'au sortir de sa racine, & se divise elle-même, à son sommet, en plusieurs verges qui ont trois feuilles semblables à celles du lotus, ou mélilot, mais plus pointues & plus étroites, attachées à un pédicule assez long, un peu velues & gluantes. Rompues ou froissées, elles n'ont aucune odeur; mais, lorsqu'on les touche, elles s'attachent aux doigts, & répandent une odeur qui ressemble, dans les jeunes plantes, à celle de la *rue*, & qui est bitumineuse dans les vieilles: chaque verge est terminée par une fleur de couleur pourprée, composée de trois petites feuilles qui se retirent en arriere, & d'une

Histoire Naturelle.

quatrieme, repliée en dedans, pardessus laquelle s'élèvent trois petits filamens à têtes blanches; les quatre feuilles de la fleur sont blanches aussi en dedans, & purpurines en dehors. En tombant, elles font place à des gousses, qui deviennent longues d'un doigt, gluantes & velues comme les feuilles de la plante, vertes d'abord, ensuite pourprées, qui renferment des semences larges & oblongues, comme celle du cytise, & qui ont le même creux que la feve purgative. La racine est longue, fibreuse, fort chaude, & pique la langue. Cette plante doit être semée tous les ans; elle ne parvient point en France à sa maturité, ni même à sa hauteur naturelle.

Le *troène* du Canada est un bel arbrisseau, qui croît ordinairement jusqu'à la hauteur de 16 pieds, & dont le tronc a depuis six jusqu'à huit pouces de diamètre; ses feuilles sont fort lisses, & d'un verd plus vif que celui du laurier commun, auquel d'ailleurs il ressemble parfaitement dans sa forme. Au mois de Mars, on voit sortir, d'entre ses feuilles, des épines longues de deux ou trois palmes, & couvertes de très-petites fleurs blanches, qui sont composées de quatre feuilles, & attachées vis-à-vis l'une de l'autre, par des pédicules d'un demi-pouce de long. Les fruits qui leur succèdent, sont des baies rondes, à-peu-près de la grosseur de celles du laurier, & couvertes d'une

Histoire Naturelle.

peau violette; elle renferme un noyau, qui les sépare par le milieu.

Le *tupelo*, assez commun dans la Caroline, & dans les contrées voisines, a le tronc fort gros, sur-tout proche de terre, & devient fort grand; ses feuilles sont larges, avec des entaillures irrégulieres; ses fleurs naissent aux côtés de ses branches, & sont attachées à des pédicules d'environ trois pouces de long: elles consistent en plusieurs petites feuilles, étroites & verdâtres, posées sur le haut d'un corps ovale, qui est le rudiment du fruit; le calice est au-dessous, & se partage en quatre. Par la grosseur, la forme & la couleur, on compare ce fruit, lorsqu'il est mûr, aux petites olives d'Espagne: il renferme aussi un noyau dur, mais cannelé. Le bois de l'arbre a le grain blanc, mou & spongieux; ses racines approchent de la consistance du liège, & servent aux mêmes usages. Ce tupelo aime les terroirs humides, & croît même ordinairement dans les endroits les moins profonds des rivieres.

On en distingue une autre, plus commun encore dans les mêmes pays, différent par ses feuilles, qui ne sont pas dentelées, & par sa fleur qui est plus petite. Il s'élève ordinairement fort haut, & ses branches, quoique fort étendues, n'en font pas un bouquet moins régulier. Son tronc est droit, & ses feuilles ressemblent à celles de l'oli-

vier femelle. En automne, toutes ses branches sont couvertes de fruits noirs & ovales, attachés à de longs pédicules, & garnis d'un noyau dur, applati & cannelé, dont le goût âcre & fort amer, n'empêche point que les ours & d'autres animaux n'en fassent leur nourriture; le grain du bois est rude & frisé, ce qui le rend très-propre pour tous les ustensiles qui servent à l'agriculture.

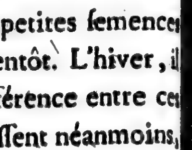
Histoire Naturelle.

L'Amérique Septentrionale a deux espèces de *valériennes*, toutes deux à feuilles d'orties, mais l'une à fleurs violettes, & l'autre à feuilles blanches; les feuilles de la premiere sont seulement un peu plus découpées, & les fleurs violettes approchent un peu plus de l'*acinus* ou du basilic sauvage. La racine des deux plantes est fibreuse, & ne pénètre pas beaucoup en terre; elle prend même plus de vigueur, lorsque ses fibres sont découvertes; mâchée, elle embaume la bouche, & pique ensuite la langue, comme la canelle. Il en sort plusieurs tiges, creuses, rondes, noueuses, lisses, hautes d'une coudée, qui se partagent en plusieurs autres. Les feuilles naissent deux à deux, jusqu'à l'extrémité des tiges, & ne ressemblent pas mal à celles de la grande ortie, mais sont moins piquantes & d'un verd plus clair: chaque tige est terminée par une assez large touffe de fleurs blanches, fort petites, semblables à celles de notre valérienne, mais en plus grand nombre: elles paraissent au mois de Septembre, & leur

Histoire Naturelle.

chûte fait voir à leur place de petites semences longues que le vent emporte bientôt. L'hiver, il ne reste que la racine; autre différence entre ces valériennes & la nôtre; elles croissent néanmoins, & fleurissent, même en France.







APPENDICE
AU LIVRE DIXIEME.

Obſervations particulieres ſur les Pays les plus éloignés vers le Nord.



Histoire Naturelle.

Ellis, dernier Voyageur dont on a les obſervations ſur les propriétés des parties les plus ſeptentrionales de l'Amérique, trouva le terrain fertile dans pluſieurs endroits de la Baie d'Hudſon. « La ſurface, dit-il, eſt couverte d'une terre glaiſe, blanchâtre, jaune, & de pluſieurs autres couleurs. Près des Côtes, le terrain eſt bas, marécageux, & couvert de différentes eſpèces d'arbres, tels que le larix, le peuplier, le bouleau, l'aune, le ſaule, & diverſes ſortes d'arbriſſeaux. Plus loin, dans les terres, il ſe trouve de grandes plaines, ſur leſquelles on voit peu d'herbe, mais beaucoup de mouſſe, entremêlées de touffes d'arbres, de lacs, & de quelques collines, qu'on appelle Iſles, dont la plupart ſont couvertes d'arbriſſeaux & de mouſſe fort haute. Le terrain en eſt noirâtre, comme la terre des tourbes. Entre les arbriſſeaux,

Histoire Naturelle.

» on est surpris de voir des groseilliers avec leur » fruit, & des vignes qui donnent du raisin de » Corinthe. La graine de grue, & celle qu'on » nomme *graine de perdrix*, parce que ces oiseaux » s'en nourrissent, y croissent en abondance. » On y trouve une plante, que les Sauvages » nomment *wizz kapukka*, & que les Anglais em- » ploient, comme eux, pour les maladies des » nerfs, & pour le scorbut. Son effet le plus » certain est d'avancer la digestion & d'exciter » un appetit dévorant. On lui attribue d'ailleurs » toutes les qualités de la rhubarbe. Elle est du » genre aromatique, & d'un usage assez agréable » en infusion. On voit, dans les mêmes cantons, » des fraises, de l'angélique, du mouton, des » orties, des auricules sauvages, des saviniers, la » plupart des plantes de Lapponie, & d'autres in- » connues en Europe. Sur les bords des lacs & » des rivieres, il croît beaucoup de riz sauvage, » qui ne demande qu'un peu de culture pour » devenir un bon aliment. L'herbe y est fort longue. » Les Comptoirs Anglais ont des jardins, où l'on » voit croître, à l'entrée de la belle saison, plu- » sieurs espèces de nos légumes, tels que des » pois, des feves, des choux, des navets, & » diverses sortes de salades. Mais, en général, » le terrain est beaucoup plus fertile dans l'inté- » rieur du pays, parce que la chaleur y est plus

» vive en été, & qu'en hiver les gelées n'y sont » pas si fortes, ni si longues. »

Histoire Naturelle.

A l'égard des minéraux, on assure qu'il s'en trouve ici de différentes espèces, & dans une singuliere abondance. « J'y ai trouvé, dit Ellis, de » la mine de fer, & tous nos Anglais rendent » témoignage qu'à Churchill, on rencontre, à » chaque pas, de la mine de plomb sur la surface » de la terre. Les Esquimaux apportent souvent à » nos Facteurs des morceaux de mines de cuivre » extrêmement riches, & j'en conserve un dans » mon cabinet. » On trouve différentes sortes de talc, & du crystal de roche de plusieurs couleurs, particulierement du rouge & du blanc : le premier ressemble au rubis; mais le dernier est plus gros, fort transparent, & formé en prisme pentagone.

On rencontre, dans les parties les plus septentrionales, une substance qui ressemble à notre charbon de terre, & qui brûle de même. L'asbeste y est fort commun, aussi-bien qu'une espèce de pierre noire, unie & luisante, qui se détache aisément par feuilles minces & transparentes, fort semblables au verre de Moscovie. On y trouve différentes espèces de marbres, les uns d'une parfaite blancheur, d'autres tachetés de rouge, de verd & de bleu. Les coquillages sont ici fort rares;

Histoire Naturelle.

Ellis n'y vit que des moules & des petoncles; mais il ne doute point qu'il n'y en ait quantité d'autres eſpèces, qui ne paraiſſent gueres, dit-il, & qui cherchent le fond de la mer, pour s'y mettre à couvert de la gelée.

L'air de ces pays n'eſt preſque jamais ſerein; dans le printemps & l'automne, on y eſt continuellement aſſiégé de brouillards épais & fort humides. En hiver, l'air eſt rempli d'une infinité de petites fleches glaciales, qui ſont viſibles à l'œil, ſur-tout lorſque le vent vient du Nord ou de l'Eſt, & que la gelée eſt dans ſa force. Elles ſe forment ſur l'eau, qui ne gele point; c'eſt-à-dire, que, par-tout où il reſte de l'eau ſans glace, il s'en éleve une vapeur fort épaiſſe, qu'on appelle fumée de gelée, & c'eſt cette vapeur qui, venant à ſe geler, eſt tranſportée par les vents ſous la forme viſible de ces petites fleches. Ellis raconte que, pendant les premiers mois de l'hiver, la riviere de Port-Nelſon n'étant pas gelée dans ſon principal courant, un vent du Nord, qui ſoufflait de ce côté ſur ſon logement, ne ceſſait point d'y amener des nues entieres de ces particules glaciales, qui diſparurent auſſi-tôt que la riviere fut tout-à-fait priſe. Delà viennent les parhélies & les paraſelenes, c'eſt-à-dire, les anneaux lumineux qu'on voit ſi ſouvent dans ces contrées

autour

autour du soleil & de la lune : ils ont toutes les couleurs de l'arc-en-ciel. On en voit jusqu'à six à-la-fois ; spectacle fort surprenant pour un Européen. Le soleil ne se lève & ne se couche point, sans un grand cône de lumiere, qui se lève perpendiculairement sur lui ; & ce cône n'a pas plutôt disparu avec le soleil couchant, que l'aurore boréale en prend la place, en lançant sur l'hémisphere mille rayons colorés, si brillans, que leur lustre n'est pas même effacé par la pleine-lune ; mais leur lumiere est infiniment plus vive, dans les autres temps. On y peut lire distinctement toute sorte d'écriture ; les ombres de tous les objets se voient sur la neige, en s'étendant au sud-ouest, parce que la lumiere la plus brillante est dans l'endroit opposé à celui d'où elle vient, & d'où les rayons s'élancent, avec un mouvement d'ondulation, sur tout l'hémisphere. Les étoiles paroissent brûlantes, & sont de couleur de feu, principalement vers l'horizon, où elles ressemblent parfaitement à du feu qu'on voit de loin.

Histoire Naturelle.

Les tonnerres & les éclairs sont ici fort rares en été, quoique la chaleur y soit assez vive pendant six semaines ou deux mois ; cependant les orages qui s'y élèvent quelquefois, y sont assez violens. On voit des cantons assez étendus où les

Histoire Naturelle.

branches & l'écorce des arbres ont été brûlées par le feu du ciel; ce qui paraît d'autant moins étrange, que les arbres du pays brûlent aiſément. Tout le bas eſt couvert d'une mouſſe velue, noire & blanche, qui prend feu auſſi vîte que la filaſſe. Cette flamme légere court avec une rapidité ſurprenante d'un arbre à l'autre, ſuivant la direction des vents, & met le feu aux écorces, comme aux mouſſes des arbres. Ces accidens deviennent utiles, en ſervant à ſécher le bois, qui en eſt meilleur pour le chauffage, dans les longs & rudes hivers du pays. La quantité de bois que les Anglois mettent à-la-fois dans un poële, eſt environ la charge d'un cheval; leurs poëles ſont bâtis de briques, & longs de ſix pieds ſur deux de large & trois de haut. Quand le bois eſt à-peu-près conſumé, on ſecoue les cendres, on ôte les tiſons, & l'on bouche la cheminée par le haut; ce qui donne ordinairement une chaleur étouffante, accompagnée d'une odeur ſulfureuſe. Ellis raconte que, malgré la rigueur de la ſaiſon, il était ſouvent en ſueur dans ſon logement. « La différence de cette » chaleur, au froid du dehors, faiſait ſouvent » tomber ceux qui rentroient, après avair paſſé » quelque tems à l'air, dans un évanouiſſement » ſi profond, qu'ils étaient quelques minutes ſans » donner aucun ſigne de vie. Si la porte demeu-

Hiſtoire Naturelle.

» rait ouverte un moment, l'air froid du dehors
» entrait avec une violence ſenſible, & changeait
» les vapeurs des appartemens en neige mince. La
» chaleur extraordinaire du dedans ne ſuffiſait
» pas pour garantir nos fenêtres & nos murs
» de neige & de glace. Les couvertures des lits
» ſe trouvaient ordinairement gelées le matin;
» elles tenaient à la partie du mur qu'elles tou-
» chaient, & nous étions ſurpris de voir notre
» haleine condenſée ſur nos draps, en forme de
» gelée blanche. »

Le feu du poële, continue le même Voyageur, n'était pas plutôt éteint, que nous ſentions toute la rigueur de la ſaiſon. A meſure que l'air intérieur ſe refroidiſſait, le ſuc du bois de charpente, que la grande chaleur avait dégelé, ſe gelait avec une nouvelle force, & ſe fendait avec un bruit continuel, ſouvent auſſi fort que celui d'un coup de fuſil. Il n'y a point de fluide qui réſiſte au froid extérieur de la Baie. La ſaumure la plus forte, l'eau-de-vie & l'eſprit-de-vin même, gelent auſſi-tôt qu'ils ſont expoſés à l'air : cependant l'eſprit-de-vin ne ſe conſolide point en maſſe; mais il ſe réduit preſqu'à la conſiſtance des onguens. Toutes les liqueurs moins fortes deviennent ſolides en ſe gelant, & rompent leurs vaiſſeaux, ſoit de bois, d'étain ou de cuivre. La

Histoire Naturelle.

glace des rivieres avait plus de huit pieds d'épaisseur, sans compter plusieurs pieds de neige dont elle était revêtue. Nous n'avions pas besoin de sel pour conserver nos provisions : tous les animaux qu'on tuait à la chasse étaient aussi-tôt gelés que morts, & demeuroient dans cet état depuis le mois d'Octobre jusqu'au mois d'Avril, que, commençant à se dégeler, ils se corrompoient fort vîte.

Les animaux qui sont ordinairement bruns ou gris, deviennent blancs en hiver. Quelques Voyageurs ont cru qu'en changeant de couleur, ils changent aussi de poil ou de plumes; mais Ellis observa, dès le commencement du froid, que le poil des lapins n'avait que la pointe blanche, tandis que, vers la racine, il avait encore sa couleur naturelle. On conçoit que le contraire devait arriver, si ces animaux changeaient réellement de poil.

Plusieurs Matelots de l'équipage Anglais eurent le visage, les oreilles & les doigts des pieds gelés, mais avec peu de danger. Pendant que la chair est dans cet état, elle est blanche & dure comme la glace; frottée d'une main chaude, ou plutôt avec des mitaines de castor, elle se dégele. Cet accident, lorsqu'on y apporte un prompt remède, ne laisse qu'une ampoule à la partie offensée; mais

ſi le froid a le temps de pénétrer, elle meurt & ne redevient jamais ſenſible; ſur quoi Ellis obſerve qu'un froid extrême produit ainſi le même effet qu'un même degré de chaleur, & qu'une partie gelée ſe guérit, à-peu-près, comme une partie brûlée. Il remarque auſſi qu'après avoir été gelée une fois, elle devient beaucoup plus ſuſceptible du même accident que toute autre partie du corps.

Hiſtoire Naturelle.

Dans ces contrées, la Nature donne à tous les animaux des fourrures fort épaiſſes, qui paraiſſent capables de réſiſter au froid; mais, à meſure que la chaleur revient, ce poil tombe par degrés. Le même renouvellement arrive aux chiens & aux chats qu'on y mene de l'Europe. Le ſang étant plus froid, & ſa circulation moins vive dans les parties les plus éloignées du cœur, telles que les pattes, la queue & les oreilles, elles ſont plus ſuſceptibles du grand froid; mais on voit ici peu d'animaux qui aient ces parties fort longues. L'ours, le lapin, le lièvre, l'eſpèce de chat qui eſt propre à l'Amérique, le porc épi, &c. les ont extrêmement courtes; & s'il ſe trouve quelques animaux qui les aient longues, tels que les renards, &c. ils l'ont, en récompenſe, extrêmement garnie d'un poil touffu qui la garantit.

Pendant les grands froids, ſi l'on touche du

Histoire Naturelle.

fer, ou tout autre corps uni & ſolide, les doigts y tiennent auſſi-tôt, par la ſeule force de la gelée. En buvant, touche-t-on le verre de la langue ou des lévres, on en emporte ſouvent la peau, pour le retirer. Tous les corps ſolides, tels que le verre & le fer, acquierent un tel degré de froid, qu'il réſiſte long-temps à la plus grande chaleur. « Un » jour, dit Ellis, je portai dans notre logement » une hache qu'on avoit laiſſée dehors; je la mis » à ſix pouces d'un bon feu, & je pris plaiſir à » jeter de l'eau deſſus : il s'y forma ſur-le-champ » un gâteau de glace, qui ſe ſoutint quelque tems » contre l'ardeur du feu. Il y a beaucoup d'appa- » rence que les montagnes de glace s'accroiſſent » de même, pendant que l'air qui les environne » eſt tempéré.

» On avait fait un trou de douze pieds de pro- » fondeur, pour y garantir nos liqueurs du froid, » avec le ſoin de les y placer entre deux lits d'ar- » briſſeaux & de mouſſe, d'un pied d'épaiſſeur; » & le tout avait été couvert de douze pieds d'une » terre ſavonneuſe. Non-ſeulement ces précau- » tions n'empêcherent point que pluſieurs de » nos tonneaux de biere ne fuſſent gelés, & » ne crevaſſent même, quoique reliés de cercles » de fer; mais, ayant eu la curioſité de faire » creuſer, j'y trouvai la terre gelée, quatre

Histoire Naturelle.

» pieds au-delà, & de la dureté d'une pierre. » Qui ne s'imaginerait, ajoute Ellis, que les habitans d'un si rigoureux climat doivent être les plus malheureux de tous les hommes? Cependant ils sont fort éloignés d'avoir cette opinion de leur sort. Les fourrures dont ils sont couverts, la mousse & les peaux dont leurs cabanes sont revêtues, les mettent de niveau avec les Peuples des climats plus tempérés. S'ils ne forment point de sociétés nombreuses, c'est qu'ils trouveraient plus difficilement de quoi s'habiller & se nourrir; mais, en changeant souvent d'habitations pour se procurer des chasses & des pêches abondantes, il leur est toujours aisé de satisfaire à ces deux besoins. Enfin cette rigueur du climat ne rebute pas même les Européens, qui ont fait, dans le pays, un séjour de quelques années; ils le préferent à leur patrie. Ellis assure que les Anglais, qui reviennent avec les vaisseaux de la Compagnie, s'ennuient bientôt de l'air tempéré des Provinces d'Angleterre, & n'attendent point sans impatience le temps de retourner dans ces régions glacées.

On a remarqué que diverses sortes d'animaux traversent, au printemps, une immense étendue de pays du Sud au Nord, pour aller faire leurs petits dans des lieux sûrs, c'est-à-dire, dans

Histoire Naturelle.

les pays plus ſeptentrionaux, qui ſont preſqu'entierement inhabités; qu'on en tue, tous les ans, un prodigieux nombre; qu'ils ſont fort tourmentés dans leur route, par une eſpèce de gros moucherons, dont l'incommodité ne ſe fait pas moins ſentir aux hommes, & que c'eſt pour éviter leurs morſures, que les bêtes fauves cherchent les rivieres & les lacs. Ellis cherchant d'où cette prodigieuſe quantité d'inſectes pouvait venir auſſi ſubitement qu'ils paraiſſent, & comment ils pouvaient tout-d'un-coup ſe multiplier, apprit, par le témoignage de ſes propres yeux, qu'ils ne meurent point en hiver. Ils tombent, dit-il, dans une eſpèce de léthargie, dont ils reviennent auſſi-tôt que les chaleurs commencent. Un Anglais traverſant pendant l'hiver un petit ruiſſeau ſur un tronc d'arbre pris dans les glaces, en détacha par haſard une maſſe noire & très-informe, qui fut reconnue pour un gros peloton de mouches gelées enſemble. Ces inſectes remuerent bientôt près du feu. On les remit à l'air froid, où ils retomberent dans leur mort apparente, & tout ce qu'on fit enſuite fut inutile pour les en faire ſortir. Pluſieurs autres animaux, qui diſparaiſſent en hiver, tombent apparemment dans le même état. Il eſt fort commun, en hiver, dans les habitations ſeptentrionales de l'Amérique, de trouver ſur le bord

Hiſtoire Naturelle.

des lacs, dans des trous, & parmi les racines des arbres, quantité de grenouilles gelées, dont la chair eſt auſſi dure que la glace même, & qui, étant dégelées par une chaleur douce, reviennent à la vie, & commencent à marcher; mais, lorſqu'on les fait geler une ſeconde fois, il devient impoſſible de les faire revivre.

Les oiſeaux qui paſſent en plus grand nombre au printemps, pour aller faire leurs petits vers le Nord, & qui reviennent vers les pays méridionaux en automne, ſont les cignes, les oies, les canards, les ſarcelles & les pluviers. Mais les aigles, les corbeaux, les corneilles, les chouettes, les faucons, les mouettes, les perdrix & les faiſans, paſſent l'hiver dans le pays, au milieu des neiges & des glaces. Dans les rivieres, on trouve en toutes ſaiſons, des carpes, des truites, des eſturgeons, & deux excellentes ſortes de poiſſons, dont l'une, fort connue dans les lacs de la Nouvelle-France, eſt nommée, par les Français, *poiſſon blanc*, &, par les Anglais comme par les Eſquimaux, *titymagg*. L'autre, qui s'appelle *muthay*, ne differe de l'anguille, que par les taches jaunes & blanches dont il eſt marqueté dans toute ſa longueur. Ces poiſſons ne ſont jamais plus gras qu'en hiver, & ſe prennent alors à l'hameçon, par des trous qu'on fait aſſez diffi-

Histoire Naturelle.

cilement dans la glace. Aux embouchures des rivieres, fur-tout des plus feptentrionales, on trouve fans ceffe des faumons délicieux, des truites faumonées, & des *fuceurs*; poiffon eftimé, qui reffemble à la carpe fans en avoir le goût. Il y entre auffi, avec la marée, quantité de baleines blanches, qui font plus aifées à prendre que les noires, & dont l'huile eft une liqueur pour les Efquimaux.

Ellis affure que l'ours blanc des pays feptentrionaux eft un animal fort différent de l'ours ordinaire. Il a, dit-il, la tête plus longue, & le cou beaucoup plus mince. Le bruit qu'il fait reffemble à l'aboiement d'un chien enroué. On en diftingue même deux efpèces, la grande & la petite; mais ils ont tous le poil long & doux, le nez, le mufeau & les ongles noirs; ils nagent d'une table de glace à l'autre; ils plongent, s'élèvent, & demeurent long-temps fous l'eau.

Le pélican des mêmes contrées, ne reffemble point tant à celui d'Afrique, & des pays tempérés de l'Amérique, qu'il ne fe faffe diftinguer par diverfes propriétés. Il paraît qu'avec quelques légeres différences de forme, ces oifeaux habitent toutes les parties du globe terreftre. On a vu qu'ils font communs dans les Indes

Orientales, & dans les parties méridionales de l'Afrique & de l'Amérique. Ellis nous assure qu'ils ne le sont pas moins dans les parties septentrionales de la Russie, qu'ils abondent en Egypte, & qu'ils s'accommodent de l'air d'Angleterre, où les curieux en ont fait apporter de fort gros.

Histoire Naturelle.

Quoiqu'il ne paraisse point que les hermines soient aussi communes ici que dans la Tartarie septentrionale & la Lapponie, elles y ont les mêmes propriétés; c'est-à-dire, que leur grosseur est celle d'un gros rat, avec le double de sa longueur; qu'elles sont un peu rousses en été, & qu'en hiver elles acquierent une blancheur éblouissante; enfin qu'elles ont la queue aussi longue que le corps, terminée par une petite pointe fort noire.

Le rat des montagnes du pays est de la grosseur ordinaire du nôtre; mais d'une couleur plus rouge en été, & rayée de noir. Il semble qu'il tombe du ciel; car il ne paraît que lorsqu'il a beaucoup plu. On assure que ces animaux, qui sont alors en grand nombre, ne fuient point à l'approche des hommes; qu'étant attaqués, ils mordent le bâton dont ils sont frappés, & que, loin de craindre les chiens, ils leur sautent sur le dos, & les obligent de se rouler par terre, pour se délivrer de leurs morsures. On raconte aussi

Histoire Naturelle.

que si le froid les surprend hors de leurs retraites, ils se détruisent eux-mêmes en se précipitant dans les lacs, & qu'on en trouve souvent dans le corps des brochets, qui les ont nouvellement engloutis. Mais n'est-il pas plus vraisemblable qu'étant amphibies, ils cherchent à se garantir du froid dans l'eau, comme d'autres insectes qu'on vient de nommer? On ajoute néanmoins qu'au commencement de l'hiver, on en trouve beaucoup de morts, au sommet des arbres, entre deux petites branches, qui forment une fourche, où ils demeurent suspendus.

Spitzberg.

Un Hambourgeois, nommé *Frédéric Martens*, dans la relation d'un Voyage qu'il fit au Spitzberg en 1671, observe qu'en arrivant sur les côtes, le 18 de Juin, le pied des montagnes lui parut en feu, & que leurs sommets étaient couverts de brouillards; que la neige était comme marbrée, représentant des branches d'arbres, & qu'elle réfléchissait une lumiere aussi vive que celle du soleil, lorsqu'il éclaire dans un temps serein. Ces apparences de feu sont, dit-il, d'un fort mauvais augure pour les Mariniers; ils annoncent ordinairement quelque violent orage.

En hiver, ce pays, dont on ne connaît que les côtes, est environné de glaces, que les vents y poussent de divers côtés. Celui d'Est les y chasse de la Nouvelle-Zemble; celui du Nord-Ouest,

Histoire Naturelle.

du Groënland & de l'Isle Jean-Mayen. Quelquefois les glaces n'y sont pas moins abondantes en été; & les vaisseaux sont alors obligés de se réfugier dans les Baies ou les rivieres. Ils n'ont pas toujours un vent favorable pour y entrer, surtout lorsqu'il vient des montagnes, avec de petits tourbillons, qui les incommodent beaucoup. L'eau de ces prétendues rivieres est salée. On ne trouve, dans tout le pays, ni ruisseaux, ni sources d'eau douce. Il y a néanmoins quelques rivieres, dont l'origine est connue; mais le danger des glaces, & quantité de rochers cachés sous l'eau, n'ont jamais permis de découvrir celle des autres. Les retraites, qui passent pour les plus sûres, sont le *Havre-sur*, la Baie du Sud & celle du Nord. On ne mouille presque jamais dans les autres Havres, parce qu'ils sont trop exposés aux vents de mer, ou trop remplis de glaces & de brisans.

Tout ce qu'on connaît du Spitzberg est pierreux, & rempli de hautes montagnes ou de rochers. Au pied des montagnes naturelles, dont les penchans sont couverts de neige, on en voit de glace, qui s'élèvent à la hauteur des autres. Martens en observa sept, entre de hauts rochers, & toutes sur une même ligne. Elles paraissent, dit-il, d'un beau bleu; mais elles sont pleines de trous & de fentes, causées par la pluie & les

Histoire Naturelle.

neiges fondues. On s'apperçoit qu'elles s'agrandissent de jour en jour. Il en est de même des glaces qui flottent dans cette mer. Ces sept montagnes de glace passent pour les plus hautes du pays, & sont en effet d'une prodigieuse hauteur. La neige y paraît obscure; ce qui vient, suivant Martens, de l'ombre du ciel. Il ajoute que cette obscurité, & les fentes bleues de la glace, forment un très-beau spectacle; qu'il y a des nuages autour & vers le milieu; qu'au-dessus de ces nuages, la neige est fort lumineuse; que les vrais rochers paraissent en feu, quoique le soleil n'y donne qu'une lumiere pâle; mais que la neige, au contraire, en réfléchit une fort vive. Les nuages, dont ces rochers sont environnés vers le haut, dérobent la vue de leurs sommets.

Quelques-uns de ces rochers ne forment qu'une seule pierre, du bas en haut, & paraissent des murailles ruinées. Ils rendent une odeur fort agréable, telle à-peu-près que celle des prairies au printemps, après une pluie douce. La pierre a des veines rouges, blanches & jaunes, comme le marbre : elle sue, lorsque le temps change; ce qui colore la neige, jusqu'à la rendre rouge, quand la pluie fait découler cette espèce de sueur. Au pied des montagnes, où la neige & la glace n'en ont pas formé d'autres, on trouve de grandes pièces de roche, tombées les unes sur les autres,

Histoire Naturelle.

entre lesquelles il y a des ouvertures qui ne permettent point d'en approcher sans péril. Ces pierres, d'inégales grandeurs, & confondues, sont de couleur grise, avec des veines noires, & reluisent comme le marcassite d'argent. Cependant il y croît toutes sortes d'herbes aux mois de Juin & de Juillet; mais en plus grande abondance dans les lieux qui sont à l'abri des vents de Nord & de l'Est, où l'eau, qui découle des montagnes, entraîne toujours avec soi de la poussiere, de la mousse & de la fiente d'oiseaux. L'extrême élévation de ces montagnes leur fait trouver d'en bas une apparence de terre; & tout ce qui s'en détache, est néanmoins de la véritable roche. Une pierre, jettée du haut, fait retentir les vallées comme le bruit du tonnerre.

Après les sept montagnes de glace, on trouve les Havres des Hambourgeois, de Magdelène, des Anglais, des Danois, & celui du Sud, *Zuid Haven*. A Magdelène, les rochers forment un demi-cercle; &, de chaque côté, on voit deux hautes montagues, creuses en dedans, qui représentent un parapet, avec des pointes & des fentes au-dessus, en vraie forme de creneaux. Ces creux renferment de grands amas de neige, qui s'élèvent jusqu'au sommet de chaque montagne, avec des branches glacées, qui leur donnent une apparence d'arbres. Les autres rochers

Histoire Naturelle.

forment un ſpectacle affreux. Dans Zuid Haven, ou le Havre du Sud, les navires ſont obligés de jetter l'ancre entre de hautes montagnes. A la gauche de l'entrée, on en découvre une, qui a reçu le nom de *Ruche à miel*, parce qu'elle en a la figure. Elle eſt ſuivie d'une autre, plus haute & plus grande, qu'on a nommée le *Duvels Hoeck*, ordinairement couverte d'un brouillard, qui ſe répand ſur le Havre comme une épaiſſe fumée, lorſque le vent ſouffle de ce côté-là. Le milieu du Havre préſente une Iſle, qu'on nomme l'*Iſle des Morts*, *Deadmen's Iſland*, parce qu'on y enterre les morts. Quoiqu'on les y mette dans des cercueils, & qu'on les couvre enſuite de groſſes pierres, ils ne laiſſent pas d'être déterrés & mangés des ours. Le même Havre contient pluſieurs autres petites Iſles, qui n'ont pas des noms particuliers, mais qu'on nomme en général *Iſles des Oiſeaux*, *Vogels Eilanden*, parce qu'on y prend des œufs de canards & de *kirmens*.

De Zuid-Haven, on paſſe à *Schmerenburg*, ainſi nommé du mot *ſchmer*, qui ſignifie de la graiſſe. On y voit encore quelques maiſons, bâties autrefois par les Hollandais, qui venaient y faire bouillir leur huile de poiſſon. Delà on paſſe au Havre Anglais, qui a quelques maiſons adoſſées à de hautes montagnes, dont il eſt fort difficile de deſcendre lorſqu'on y eſt une fois monté, ſi l'on

l'on n'a pas pris ſoin de marquer chaque pas avec de la craie. A l'entrée du Havre, on trouve dans une vallée, entre les montagnes, quantité d'eau douce, qui n'eſt proprement que de l'eau de neige & de pluie; mais qui n'en eſt pas moins bonne à toutes ſortes d'uſages.

Hiſtoire Naturelle.

Dans le Havre du Nord, *Nord-Haven*, on voit une fort grande montagne, dont le ſommet forme une plaine unie, & qu'on nomme *Vogelſang*, le chant des oiſeaux, parce qu'elle ſert de retraite à tant d'oiſeaux, que leur ramage ne permet point de s'entendre.

Le *rehenfeld* eſt une terre baſſe, ainſi nommée des bêtes fauves qu'on y trouve ordinairement en grand nombre. Ce n'eſt qu'une carriere d'ardoiſe dont les tranchans rendent l'accès fort difficile; elle eſt couverte de mouſſe, & l'on découvre au-deſſus une colline qui paraît de feu. Les montagnes qui ſont derriere le *rehenfeld* ne ſont pas pointues, comme la plupart des autres, & ſont ſituées en droite ligne. Une Baie, qui s'étend ici dans les terres, a pris de ſa forme le nom de *Half-moon-Bay*, *Baie de la Demi-Lune*: elle eſt terminée par une montagne pleine de fentes & de crevaſſes, dont le ſommet ne laiſſe pas d'être fort uni.

On arrive enſuite à la Baie d'Amour, *Liefde-Bay*, où deux montagnes, qui ſe joignent, répon-

Histoire Naturelle.

dent parfaitement à l'idée du nom de *Spitzberg*. Plus loin on trouve un pays bas, derriere le Havre des Moules, *Muſcle Harbour* ; & l'herbe y eſt ſi haute, qu'elle paſſe la cheville du pied. Ce pays eſt ſuivi du *Waeihgatt* ou Détroit d'*Hindelopen*, ainſi nommé du mot *Waeiken*, qui ſignifie venter, parce que le vent du Sud y ſouffle impétueuſement. La côte du Havre des Ours, *Bear-Haven*, eſt toute composée de pierres rouges. Derriere le Waeihgatt eſt la terre de Sud-Oueſt, *South-Weſt land*, Pays-bas, dont les collines forment une vue aſſez agréable. On trouve enſuite ſept Iſles. Il n'y a point de vaiſſeaux qui oſent aller plus loin, & ſouvent même les glaces, amenées par des vents & des courans fort impétueux, ne permettent point d'avancer tant vers l'Eſt.

On prétend que c'eſt aux mois d'Avril & de Mai que le froid du Spitzberg eſt le plus rude. Cependant, dès le troiſieme jour de Mai, le Soleil ne s'y couche plus. Martens, qui s'y trouva par les ſoixante-onze degrés aux mois de Juin, de Juillet & d'Août, rend témoignage que, pendant le premier de ces trois mois, le Soleil avait encore ſi peu de force, & le froid était ſi piquant, qu'on ne pouvait s'expoſer à l'air, ſans ſe ſentir tomber des larmes des yeux ; mais que, dans les deux mois ſuivans, ſur-tout en Juillet, la chaleur était ſi vive, que le godron des jointures du vaiſſeau

ſe fondait du côté qui était à l'abri du vent. Il ajoute que l'hiver du pays eſt plus ou moins rude, comme dans les autres climats, & que le froid y dépend beaucoup de la qualité des vents. Ceux du Nord & d'Eſt cauſent un froid ſi exceſſif, qu'à peine eſt-il ſupportable; & ceux d'Oueſt & de Sud produiſent beaucoup de neige, & quelquefois de la pluie, ce qui rend le temps plus modéré. Les autres, quelque nom que les gens de mer leur donnent, varient eux-mêmes ſuivant la force des nues. Quelquefois le vent ſera Sud ou Sud-Oueſt dans un lieu, tandis qu'à peu de diſtance il eſt tout-à-fait oppoſé. L'expérience apprend aux Harponneurs que les années où les brouillards ont été moins fréquens, ſont les plus favorables pour la pêche des baleines. On n'a pu ſavoir, au Spitzberg, ſi les marées du Printemps ſe réglent ſuivant les nouvelles & les pleines Lunes.

Ce fut le 2 d'Août, en faiſant route vers ſa patrie, que Mattens vit coucher le Soleil pour la premiere fois. Ses obſervations ſur les petites aiguilles de glace, ſur les parhélies & ſur les autres phénomenes du Spitzberg, different peu de celles des Voyageurs au Nord-Oueſt; mais il en fit de plus particulieres ſur la formation & la figure des flocons de neige. Au Spitzberg, lorſque le froid augmente, il monte des vapeurs de la mer, comme des autres eaux, & ces vapeurs ſe convertiſſant

Histoire Naturelle.

en pluie & en neige, se fondent comme un brouillard; mais, lorsqu'on les voit monter en pleine lumiere du Soleil, sans qu'elles soient chassées par le vent ou par quelqu'autre cause, c'est un signe que le temps va s'adoucir : & si l'air en est trop chargé, il se lève un vent qui les écarte, mais qui ne les empêche point de se soutenir longtemps. Elles s'attachent aux habits & aux cheveux, comme une espèce de sueur. C'est de ces vapeurs que se forme la neige. On voit d'abord une très-petite goutte, que Martens ne représente pas plus grosse qu'un grain de sable, & qui paraissant croître par le brouillard, prend une figure plate & exagone, aussi claire, aussi transparente que le verre. D'autres gouttes s'attachant aux six coins de l'exagone, le partage de la figure augmente par le froid; elle prend six branches, qui représentent les rayons d'une étoile, & qui n'étant point encore tout-à-fait gelées, ressemblent assez à de la fougere. Enfin l'augmentation de la gelée lui fait prendre la figure d'une véritable étoile. Ainsi se forment, suivant Martens, ces étoiles de neige qu'on voit dans le plus grand froid, & qui perdent à la fin toutes leur branches.

A l'égard de cette variété de figure qu'on remarque dans les flocons de neige de Spitzberg, il observe 1.° que, dans un froid modéré & d'un temps pluvieux, la neige tombe en forme de

Histoire Naturelle

petites roses, d'aiguilles & de petits grains de blé ; 2.° que, lorsque le temps s'adoucit, elle tombe en forme d'étoiles, avec des branches qui ressemblent aux feuilles de fougere ; 3.° que, s'il n'y a que du brouillard & beaucoup de neige, les flocons sont informes, en masses ou en larmes ; 4.° que, s'il fait un froid excessif, avec un grand vent, ils représentent des étoiles & des croix ; que, s'il fait très-froid, sans aucun vent, ils ont la forme d'étoiles & tombent en pelotons, parce que rien n'a pu séparer les uns des autres. Enfin l'Observateur remarqua que, par un vent de Nord-Ouest ou lorsque le ciel était tout-à-fait couvert de nuages, & qu'en même tems le vent était fort fort impétueux, il tombait des grains de grêle d'une forme ronde & oblongue, couverts de pointes ou de piquans.

Il distingue plusieurs autres sortes de neige étoilée, les unes qui ont plus de branches, & d'autres qui ont la forme d'un cœur ; mais ces différentes figures sont formées de la même maniere par les vents d'Est & de Nord. Ceux d'Ouest & de Sud forment les aiguilles de neige. Si la neige n'est pas dispersée par le vent, elle tombe en pelotons ; mais s'il la disperse, tous les flocons ne représentent que des étoiles ou des aiguilles, séparées les unes des autres, comme on voit voltiger au Soleil les atomes de poussiere. Au reste, Marten

Histoire Naturelle.

aſſure qu'en Europe, comme au Spitzberg, on voit différentes figures de flocons, lorſqu'il neige d'un vent de Nord.

Il doit paraître aſſez ſurprenant qu'un terrain, tel qu'on repréſente celui du Spitzberg, porte quantité de belles plantes que la Nature y conduit preſque tout d'un-coup à leur perfection. A peine y voit-on quelque verdure au mois de Juin, &, dans le cours de Juillet, la plupart des herbes y ſont en fleur; il s'en trouve même dont la ſemence a déjà toute ſa maturité.

Martens donne la deſcription d'une plante à laquelle il n'a rien vu, dit-il, qui ait quelque rapport. Il en vante la beauté; ſes feuilles ſont épaiſſes, pleines de piquans & d'un verd-obſcur comme celles de l'aloës. Sa tige eſt brune, longue d'un demi-doigt, & garnie de petits boutons de fleurs, couleur de chair, entaſſés les uns ſur les autres en forme de grappe. Cette plante jette quelquefois deux tiges, l'une plus grande que l'autre, mais chargées toutes deux d'une grappe de fleurs. Sa racine eſt compoſée de pluſieurs petites fibres. Elle croît dans les eaux courantes, & ſon nom, dans Martens, eſt la *plante-aux-feuilles-d'aloës*.

Il trouva, dans la Baie des Danois, le 18 de Juillet, une plante qu'il nomma la *petite joubarbe à boutons écaillés*. Ses feuilles ſont dentelées, &

Histoire Naturelle.

ressemblent fort à celles de la marguerite, excepté qu'elles sont plus humides & plus épaisses ; elles croissent autour de la racine. Il s'élève entr'elles une petite tige, de la longueur du petit doigt, ronde, velue & sans aucune feuille, si ce n'est à l'endroit où, se séparant en deux, elle en produit une petite. Les fleurs croissent en boutons écaillés comme celles du *stoechas*, sont de couleur brune, & composées de cinq feuilles pointues. Elles ont, dans le cœur, cinq petits grains, qui sont la semence, mais qui n'étaient pas encore mûrs. La racine est un peu épaisse, droite & garnie de fibres assez fortes.

Martens trouva, dans la même Baie, quatre espèces de renoncules, dont il décrit fort au long les différences. Les feuilles de l'une sont aussi piquantes à la langue que celles de la persicaire.

Le cochléaria du Spitzberg, si salutaire aux équipages des vaisseaux, differe du nôtre par la figure, quoiqu'il ait les mêmes vertus ; sa plante pousse, d'une seule racine, quantité de feuilles, qui rampent autour de la racine. La tige est beaucoup moins haute que dans notre climat, sort du milieu des feuilles, en pousse aussi quelques-unes au-dessous des rejettons. Les fleurs sont composées de quatre feuilles blanches ; il en croît plusieurs sur une seule tige, les unes au-dessus des autres, &, lorsqu'il s'en flétrit une, il

Histoire Naturelle.

en renaît une autre à sa place. La graine est enfermée dans une longue gousse. La racine est blanche, un peu épaisse, droite, fibreuse par le bas. Cette plante croît en abondance sur les parties des rochers qui sont le moins exposées aux vents d'Est & de Nord. Elle est dans sa perfection au mois de Juillet ; mais ses feuilles sont moins âcres que dans notre climat. La plupart de ceux qui sont atteints du scorbut les mangent en salade, & les Hollandais, avec du beurre étendu sur une tranche de pain.

Dès le 26 Juin on trouve, parmi la mousse, quantité d'une espèce *d'herbes-aux-perles*, mais dont les feuilles sont rudes, velues, moins épaisses & moins pleines de suc qu'elles ne sont ordinairement dans notre climat. Les Allemands l'ont nommée *muur-pfeffer*, c'est-à-dire, *poivre de muraille.* La fleur, avant qu'elle soit tout-à-fait formée, ressemble à celle de *l'esula ;* mais, en s'épanouissant, elle devient de couleur pourprine, & le nombre des feuilles varie depuis cinq jusqu'à neuf. La racine est fort petite. Martens ne vit point la graine de cette plante.

Il donne le nom de *petite-bistorte* à une plante moins commune, dont les feuilles n'ont que la largeur de l'ongle, & croissent une à une sur la tige, excepté la plus basse, qui est jointe à une autre. Les plus proches de la fleur sont les plus

petites. Elles ont, en dedans, aſſez près du bord, pluſieurs petits nœuds ou taches qui correſpond...t à la pointe de la feuille où aboutiſſent toutes les côtes. Elles ont auſſi quelques plis vers les bords. Quelquefois cette plante ne pouſſe qu'une tige, quelquefois elle en pouſſe deux, mais la ſeconde eſt toujours plus baſſe que l'autre. La fleur eſt en pointe, compoſée de pluſieurs petites, couleur de chair, & jointes les unes contre les autres. Au 18 de Juillet, la graine n'était pas encore mûre. La racine eſt tortueuſe, de la groſſeur du petit doigt, brune en dehors, de couleur de chair en dedans; elle a de fort petites fibres, & ſon goût eſt aſtringent.

Hiſtoire Naturelle.

La Baie du Sud offre une eſpèce de *piloſelle* dont les feuilles, comme celles de cette plante, ſont de deux en deux, un peu en pointe, & rudes : le bas de la tige eſt rond; &, du bout, ſort une fleur blanche, dont Martens oublia de compter les feuilles. La racine eſt ronde & mince, avec de petites fibres. On la prendrait pour une eſpèce *d'alſine*, rude & velue, mais les feuilles n'en ſont point fendues.

On trouve, dans la même Baie, une plante qui reſſemble à la *pervenche*, mais dont les feuilles ſont un peu plus rondes, & les plus grandes, pliſſées en dehors. Elles croiſſent deux à deux, ſur des tiges rampantes, qui ont quelques

Histoire Naturelle.

nœuds, & qui sont un peu ligneuses. La fleur a d'abord l'apparence d'une feuille qui ne fait que sortir; mais on la reconnaît lorsqu'elle est sortie d'entre les feuilles. Martens ne la vit point assez épanouie pour en vérifier la couleur. La racine est longue, mince, ronde, ligneuse & pleine de nœuds, un peu fibreuse à l'extrémité.

Le même canton produit une autre plante dont les feuilles & la fleur ressemblent à celles du fraisier. Sur les tiges, qui sont rondes & velues, on voit deux feuilles vis-à-vis l'une de l'autre, qui different en figure & en grandeur; l'une, semblable à une main, l'autre à un doigt. La fleur est jaune & ses feuilles rondes; la racine ligneuse, un peu épaisse avec quelques fibres, un peu écaillés par le haut, seche & astringente comme la *tormentille*.

C'est aussi dans la Baie du Sud qu'on trouve une espèce de *fucus*, que Martens nomma *plante de roche*. Sa singularité demande une longue description. La tige est large & plate comme une feuille; il en sort néanmoins plusieurs feuilles, toutes aussi larges que la tige même, & qui sont comme autant de nouvelles branches, au bout desquelles il sort de petites feuilles, longues & étroites. Les unes en ont cinq, les autres sept. Ces petites feuilles sont de couleur jaune, comme toute la plante, aussi transparentes que la colle-

forte. Peut-être font-elles les fleurs de cette plante. Proche des mêmes feuilles, il en croît d'autres, qui font oblongues & creufes, & qui paraiffent autant de petites veffies enflées, autour defquelles il y en a plufieurs autres, plus petites, & fort près les unes des autres. Ces petites veffies ne contiennent que du vent, & font même un petit éclat lorfqu'elles font preffées. Martens ne put remarquer fi elles contenaient quelque graine. L'opinion des Matelots eft que la graine de cette plante, produit les petits limas de mer; &, dans cette fuppofition, que Martens ne put approfondir, on pourrait comparer les petites veffies à celles où les chenilles s'engendrent fur les feuilles de nos arbres. La racine de cette plante fort des rochers : elle a quelques fibres; & quoiqu'ordinairement plate, comme la tige, elle eft quelquefois ronde. Lorfque la plante eft feche, elle parait brune ou noirâtre; &, pendant le fouffle des vents de Sud ou d'Oueft, elle redevient humide & jaune : mais, dans les vents d'Eft ou de Nord, elle eft toujours roide & feche.

Hiftoire Naturelle.

La figure des feuilles eft celle d'une langue; elles font frifées aux deux côtés, mais l'extrémité en eft toute unie. Au milieu, on diftingue deux côtes noires qui aboutiffent à la tige, & plufieurs taches noires en dehors, le long des côtes. Depuis le milieu jufqu'à la tige, la feuille eft fort liffe :

Histoire Naturelle.

elle a deux raies blanches, qui vont depuis la tige jufqu'au milieu, & qui s'éloignant en cercle, font à-peu-près un ovale auquel il ne manquerait rien, fi elles étaient tout-à-fait jointes par les bouts. Chaque feuille a plus de fix pieds de long. La tige, qui eft encore plus longue, eft plus épaiffe vers la racine que vers la feuille, & jette une odeur affez femblable à celle des moules. La racine eft fort branchue, & fes rameaux fe partagent en plufieurs autres : elle tient fortement aux rochers, fous l'eau, où elle croît même à plufieurs braffes de profondeur.

Avec cette plante, dont les ancres des vaiffeaux arrachent toujours une grande quantité, on en ramene fouvent une autre, qui croît près d'elle, & qui eft velue. Sa longueur eft d'environ fix pieds. Elle reffemble à la queue d'un cheval; mais, en quelques endroits, elle a de petites nodofités, qui la font comparer à des cheveux pleins de lentes, ou à ceux qui fe fendent aux extrémités. Toute la plante eft d'une couleur beaucoup plus obfcure que l'autre, à laquelle fes racines font entrelacées. Martens trouva dans les deux quelques vers rouges, femblables à des chenilles, & qui avaient plufieurs pieds.

Il trouva, dans le Havre Anglais, une autre plante marine, qu'il nomme *herbe de mer.* Elle croît fous l'eau, à huit pieds de profondeur. Ses

feuilles ont environ deux ou trois pouces de largeur, font tranfparentes, & couleur de colle-forte. Elles font unies, fans coches & fans piquans, & fe terminent en pointe émouffée. Ce qu'elles ont de plus fingulier, eft de croître autour de la racine avec une tige fort courte.

Histoire Naturelle.

Autant que le climat du Spitzberg eft ftérile en plantes, autant parait-il fécond en différentes efpèces d'animaux. On les rapporte à trois claffes ; les oifeaux, les quadrupèdes & ceux qui n'ont point de pieds ; à moins qu'on ne veuille donner ce nom aux nageoires qu'ils ont au milieu du corps, & qui leur fervent à fe traîner fur la glace.

Le feul oifeau qui vive toujours fur terre, mais qu'on nomme *coureur de rivage*, parce qu'il ne s'en écarte jamais, eft une efpèce de francolin, qui n'eft pas plus gros qu'une alouette. Son bec eft étroit, mince, pointu, de couleur brune & d'un pouce de longueur. Il a la tête ronde, auffi groffe que le cou ; les pieds, divifés en quatre ongles, trois pardevant, un feul parderriere, les jambes courtes. Quoique fa couleur foit celle de l'alouette, la réverbération du Soleil y répand une variété changeante, qu'on peut comparer à celle du cou des canards. Il fe nourrit de vers gris & de chevrettes. Sa chair n'a ni le goût ni l'odeur du poiffon.

Histoire Naturelle.

L'*oiſeau de neige*, ainſi nommé parce qu'on ne le voit jamais que ſur la neige glacée, n'eſt pas plus gros qu'un moineau, & reſſemble à la linotte par la figure, le bec & la couleur. Il a le bec court & pointu, & la tête auſſi groſſe que le cou. Ses jambes ſont telles d'une linotte, mais ſes pieds ſont diviſés pardevant en trois doigts, garnis d'ongles longs & crochus, & parderriere, un peu plus courts, garnis de même d'un ongle, long & courbé. Depuis la tête juſquà la queue, il eſt d'une extrême blancheur ſous le ventre. Les plumes du dos & des ailes ſont griſes. Ces oiſeaux, qui ſont en fort grand nombre, viennent familierement ſur les vaiſſeaux, & ſe laiſſent prendre à la main. Cependant il y a beaucoup d'apparence que c'eſt la faim qui les rend ſi privés ; car ceux à qui l'on jette quelque nourriture, diſparaiſſent après s'être raſſaſiés, ou n'ont plus la même facilité à ſe laiſſer prendre. On a tenté d'en nourrir en cage, parce que leur chair eſt d'aſſez bon goût ; mais ils y meurent bientôt.

L'*oiſeau de glace*, qui tire auſſi ſon nom du ſéjour continuel qu'il fait ſur la glace, a le plumage d'une beauté preſqu'éblouiſſante, au Soleil. Il eſt de la groſſeur d'un pigeon médiocre. Quoiqu'il ſe laiſſe approcher, il n'en eſt pas moins difficile à prendre. Mattens n'en vit qu'un ; & n'ayant pas voulu le tuer d'un coup de fuſil, par reſpect pour

fa beauté, il eut le chagrin de le voir disparaitre sans l'avoir pu dessiner.

Histoire Naturelle.

Entre une infinité d'oiseaux de mer, dont les côtes du Spitzberg sont peuplées, les uns ont le bec mince & pointu, & les autres l'ont épais & large. Dans cette derniere classe, quelques-uns l'ont partagé. On ne remarque pas moins de différence dans le derriere de leurs pattes. Les uns, tels que le canard de montagne, le *kirmen* & le *malemuck*, s'appuient à terre sur une espèce de talons ; les autres se tiennent debout sur leurs ergots, tels que le *bourguemêtre*, le *ratsber*, le *strundjager*, le *kutyeghef*, le perroquet, le *lumb* ou *loom*, le pigeon du pays & le *rotgans*. Leurs plumes ne se mouillent point. La plupart sont des oiseaux de proie. Ils ont aussi un vol différent ; celui qu'on nomme *pigeon*, vole comme la perdrix ; le lumb & le rotgans, comme l'hirondelle ; le malemuck, le ratsber & le strundjager, comme la mouete ; & le bourguemêtre, comme la cicogne. Les oiseaux de proie sont le bourguemêtre, le ratsberg, le strundjager, le kutyeghef & le malemuck.

La chair de tous ces oiseaux se ressemble peu. Celle des oiseaux de proie est la moins bonne ; on n'en pourrait pas même goûter sans soulèvement de cœur, si l'on ne prenait soin de les tenir, pendant quelque temps, suspendus à l'air, la

Histoire Naturelle.

tête en bas, pour leur faire sortir du corps l'huile ou la graisse de baleine dont ils sont ordinairement remplis, & qu'ils avalent en suivant ces animaux. Les pigeons, les perroquets & les oies rouges sont les plus charnus. Tous ces oiseaux, à l'exception du kirmen, du strundjager & du canard de montagne, font leurs nids sur de hauts rochers pour se garantir des ours & des renards; mais les uns se nichent plus haut que les autres. Ils y sont en si grand nombre, sur-tout vers la fin de Juin, où leurs petits sont éclos, que lorsqu'ils se mettent à voler, ils obscurcissent l'air, & que leur bruit cause une véritable surdité. Les kirmens, les canards de montagne & les strundjagers font leurs nids dans de petites Isles fort basses dont les renards ne peuvent approcher; mais elles ne les mettent point en sûreté contre les ours, qui nagent facilement d'une Isle à l'autre. Le nid des canards de montagne est fait de mousse, & de leurs propres plumes, qu'ils s'arrachent de dessous le ventre; les kirmens & les rotgans pondent leurs œufs sur la mousse. On nous donne la description de quelques-uns de ces oiseaux.

Le ratsber, ou le *conseiller*, nom par lequel on a voulu exprimer son air grave & majestueux, a le bec aigu, étroit & mince, & n'a que trois ongles, qui sont joints ensemble par une peau noire; il n'en a point au derriere du pied. Ses

jambes

Histoire Naturelle.

jambes sont noires & ses yeux de la même couleur ; mais, dans tout le reste du corps, sa blancheur surpasse celle de la neige. Sa queue, qui est longue & large, forme un très-bel éventail. Enfin la juste proportion de toutes ses parties, & le contraste d'un plumage fort blanc avec la noirceur de son bec, de ses yeux & de ses pattes, en font un oiseau charmant. Il n'aime pas l'eau, quoiqu'il se nourrisse de poisson ; & sa retraite ordinaire, après s'être rassasié de sa pêche, est dans des lieux secs. Quelquefois il se repaît aussi de fiente de vaches marines, sur lesquelles on le voit même perché, lorsqu'elles sont sur le sable. Ces oiseaux volent ordinairement seuls ; mais la vue de quelque proie les attire en troupes.

Le pigeon du Spitzberg, qu'on nomme aussi *pigeon plongeur*, est d'une beauté rare. Sa grosseur est celle d'un canard. Il a le bec un peu long, mince & pointu, mais crochu vers la pointe, creux & rouge en dedans, & long de deux pouces. Ses pattes sont courtes & rouges, sa queue assez courte. On en voit de tout-à-fait noirs, de marquetés, & de blancs au milieu du corps ; mais, sous les ailes, ils sont tous d'une extrême blancheur. Leur cri, qui est celui d'un jeune pigeon, leur a fait donner ce nom par les matelots, & c'est la seule ressemblance qu'ils aient avec le pigeon d'Europe. Ils volent fort bas sur

Histoire Naturelle.

la mer, ordinairement deux enſemble, & ſe tiennent long-temps ſous l'eau, d'où leur vient le nom de plongeur. Leur chair eſt de fort bon goût, lorſqu'on prend ſoin d'en ôter la graiſſe. Ils ſe nourriſſent de chevrettes & de langouſtins.

Le *lumb* du Spitzberg reſſemble au pigeon-plongeur par le bec; mais il a les pieds & les ongles noirs, les pattes courtes & de la même couleur. Il eſt auſſi preſque noir ſur le dos, tandis que, ſous le ventre, ſa blancheur eſt admirable. Il a la queue courte, un cri déſagréable, qui approche de celui du corbeau, & tant de paſſion pour ſes petits, qu'il ſe laiſſe plutôt mettre en pièces que de les abandonner. Il les couvre de ſes ailes en nageant. Leur retraite, après avoir trouvé leur proie, eſt ſur les montagnes, où ils ſe raſſemblent en troupes.

Le nom du *kutyeghef* exprime ſon cri. C'eſt un fort bel oiſeau, qui a le bec un peu courbé, avec une petite boſſe au-deſſous, & ſes yeux ſont noirs, mais entourés d'un beau cercle rouge. Il n'a que trois ongles, qui tiennent à une peau noire. Ses jambes ſont de la même couleur; ſa queue longue & large, en éventail, & blanche comme ſon ventre: ſon dos & ſes ailes de couleur griſe. Il ſe nourrit de la graiſſe ou de l'huile que les baleines laiſſent ſur leurs traces. On remarque deux particularités de cet oiſeau; l'une,

Histoire Naturelle.

qu'il nage toujours la tête haute, & contre le vent, quelque fort qu'il soit; l'autre, que sa fiente a quelque propriété singuliere, qui attire un autre oiseau, à qui son goût pour cet excrément a fait donner le nom de *strund jager* : il ne cesse point de suivre le kutyeghef, jusqu'à ce qu'il ait vu rendre ce qu'il avale fort avidement.

L'oiseau qu'on nomme le *bourguemêtre*, parce qu'il est le plus gros du Spitzberg, a le bec crochu, de couleur jaune, étroit, mais épais & fort bossu dans sa partie inférieure. Il a les naseaux extrêmement fendus, un cercle rouge autour des yeux, trois ongles gris, les jambes de même couleur, moins longues, mais aussi grosses que celles de la cicogne, la queue large & blanche, en forme d'éventail, les aîles & tout le dos de couleur pâle & le reste du corps blanc. On ne marque point exactement sa grosseur; mais on fait juger de sa force, en ajoutant qu'après la pêche des baleines, & lorsqu'il les voit mettre en pièces, il vient enlever de gros morceaux de leur graisse. Il niche dans les plus hautes fentes des rochers, où les balles de fusil ne peuvent atteindre. Il a le vol de la cicogne, & son cri tire sur celui du corbeau. Les malemuks, autres oiseaux de mer, ont tant de respect pour le bourguemêtre, que, lorsqu'ils le voient approcher d'eux, ils se couchent devant lui & se laissent mordre. On doute néan-

Histoire Naturelle.

moins qu'il puiſſe leur faire grand mal, parce qu'ils ont la peau fort dure ; ſans quoi, dit Martens, ils ſe défendraient ſans doute ou s'envoleraient : au lieu que, malgré les mauvais traitemens du bourguemêtre, ils ne quittent la place que lorſqu'il s'eſt éloigné.

Le *rotgans*, ou l'*oie-rouge*, a le bec crochu, court, épais & noir, trois doigts aux pattes & trois ongles de même couleur, liés par une peau qui n'eſt pas plus blanche. On ignore ce qui lui a fait donner ce nom, tandis qu'au lieu d'être rouge, il eſt preſque noir par tout le corps, à l'exception du ventre, qu'il a d'une grande blancheur. Sa forme n'eſt pas non plus celle de l'oie, & il vole de même. Son plumage n'eſt qu'un poil qui ne ſe mouille pas plus que celui du cygne. Sa queue eſt courte, & c'eſt la ſeule reſſemblance qu'il ait avec l'oie, ſi l'on ne veut lui en trouver une autre par le cri. Sa chair eſt de bon goût ; mais, avant que de la rôtir, il faut la faire bouillir à l'eau.

On a déjà rapporté l'étrange inclination du *ſtrund-jager* à laquelle il doit ſon nom. Cet oiſeau, qui eſt de la groſſeur d'une mouette, a le bec un peu émouſſé, crochu, épais & de couleur noire. Il n'a que trois griffes liées par une peau. Ses jambes ſont courtes. Sa queue forme un éventail, mais comme diviſé par une plume, qui avance

Histoire Naturelle.

beaucoup plus que les autres. Il a le dessus de la tête noir & les yeux de même couleur, un cercle jaunâtre autour du cou, les ailes & le dos de couleur brune & le ventre blanc. Le kutyeghef, qu'il suit constamment, n'en parait pas effrayé. Ils volent tous deux fort rapidement ; &, lorsque le strund jager desire la fiente de l'autre, il le presse plus vivement, jusqu'à le faire crier de peur, & c'est alors que le kutyeghef lui lâche sa nourriture. On voit rarement deux ou trois strund-jagers ensemble ; leur cri exprime ces lettres I IA, &, lorsqu'ils sont à quelque distance, il en résulte le nom de *Iohan.*

De tous les oiseaux qui n'ont pas le pied divisé, & qui ont trois ongles, on n'en connait point qui ait le bec aussi singulier que le perroquet-plongeur. Il l'a fort large, rempli de petites raies de diverses couleurs, pointu pardessus & pardessous, mais la pointe de dessus un peu courbée & celle de dessous oblique. Ces deux parties du bec ont chacune environ trois pouces de large & presque la même longueur. Au-dessus & au-dessous, quatre entailles, qui se joignent ensemble, représentent, de chaque côté, la forme d'une demi-lune, & les entre-deux forment la même figure. Le plus haut de ces intervalles est noir, quelquefois bleu, aussi large que les trois autres ; mais il a de plus, au-dessous & de chaque côté, un trou oblong : ces

Histoire Naturelle.

deux trous font sans doute les naseaux. L'entre-deux, dans la partie inférieure correspondante, est un peu plus large. L'endroit de la partie supérieure, qui tire vers l'œil, offre un morceau de cartilage, long, blanchâtre & rempli de trous. On voit, au-dessus de ce cartilage & vers le dedans du bec, une espèce de nerf, qui s'étend aussi à la partie inférieure, & qui sert à ouvrir & fermer le bec. Martens s'étonne, après cette description, qu'on n'y ait pu trouver le moindre fondement à nommer l'oiseau perroquet du Spitzberg. Il n'y en a pas plus, dit-il, dans le reste de sa figure. Ses pieds ou ses pattes ont trois doigts, liés par une peau rouge, armés chacun d'un ongle fort court, mais très-fort. Ses jambes sont assez courtes, & de couleur rouge. Il marche, comme l'oie, en tournant de côté & d'autre. Un cercle rouge, qui entoure ses yeux, est surmonté d'une petite corne fort droite, & le dessous de l'œil a sa corne aussi. Sa queue est courte ; le dessus de sa tête, noir, & le reste, au-dessous des yeux, d'un beau blanc. Le cou est entouré d'un cercle noir. Le dos & le dehors des ailes sont de la même couleur, mais le ventre est blanc. Enfin les ailes sont fort pointues. Ces oiseaux volent ordinairement seuls, & jamais plus de deux ensemble. Ils se tiennent long-tems sous l'eau & se nourrissent, comme la plupart des autres, de

chevrettes, de langouftins, de vers & d'araignées de mer. Leur chair eft d'un fort bon goût.

Histoire Naturelle.

Le *kirmen*, ainfi nommé de fon cri, eft un oifeau qu'on croirait fort gros, fur-tout lorfqu'il ceffe de voler, parce qu'il a les ailes & la queue d'une longueur extraordinaire; mais, après l'avoir plumé, on ne lui trouve pas plus de chair qu'au moineau. Son bec eft mince, fort pointu & de la rougeur du fang. Ses griffes & la peau de fes pieds ne font pas d'un rouge moins vif, mais les ongles font noirs. Ses jambes font rouges & courtes. Le deffus de fa tête eft noir, en forme de petit capuchon, tandis que les côtés font d'une blancheur de neige, & le refte du corps d'une couleur argentée ou d'un blanc qui tire fur le gris. Le deffous des ailes & de la queue eft tout-à-fait blanc, & les plumes des ailes font noires d'un côté. Cette variété de couleurs, dans toutes les parties du corps, rend le kirmen un fort agréable oifeau. Ses plumes font auffi déliées que des cheveux. Ces oifeaux volent ordinairement feuls, quoiqu'ils fe raffemblent en grand nombre dans les lieux où ils font leurs nids de mouffe. On a peine à diftinguer leurs œufs des nids mêmes, parce que les uns & les autres font d'un blanc-fale, mêlé de petites taches noires. Ces œufs, qui font de la groffeur de ceux de pigeon, ont le goût des œufs de vaneaux & font un bon ali-

Hiſtoire Naturelle.

ment ; le jaune en eſt rouge, le blanc bleuâtre, & l'une des extrémités eſt fort pointue. Le kirmen, attaqué dans ſon nid, vole courageuſement vers ceux qui l'inſultent, les mord & jette des cris.

Le nom de *malemuck* eſt compoſé de deux mots Allemands, *malle* & *mueke*, dont le premier ſignifie *fou*, l'autre *moucheron*, & vient aux oiſeaux, qui le portent de ce qu'ils ſe laiſſent tuer facilement, & de ce qu'ils s'attroupent comme des moucherons. Ils avalent tant de cette graiſſe ou de cette huile que la baleine jette avec ſon eau, que leur eſtomac ne la pouvant plus ſupporter, ils s'agitent dans l'eau, pour rendre ce qu'ils ont mangé : mais ils ne l'ont pas plutôt rendu, qu'ils s'en rempliſſent encore, juſqu'à ce qu'ils ſoient las du mouvement qu'ils ſe donnent. Lorſqu'une baleine eſt bleſſée par les harponneurs, ils ſont plus avides encore à ſuivre la trace de ſon ſang. Ils ſervent ainſi à faire découvrir les baleines mortes. En un mot, on ne connait point d'oiſeaux plus voraces. Ils s'entrebattent & ſe mordent pour ſaiſir leur proie. Lorſqu'ils ſont las ou raſſaſiés, ils ſe repoſent ſur la glace ou ſur l'eau. Leur bec eſt fort ſingulier, par ſes diverſes jointures. Dans la partie ſupérieure, proche de la tête, il a de petits naſeaux de figure oblongue, au-deſſous deſquels on voit ſortir une eſpèce de

Histoire Naturelle.

nouveau bec, crochu & fort pointu. Le deſſous du véritable bec eſt diviſé en quatre parties, deux deſquelles, ſe joignant pardeſſous, aboutiſſent en pointe: les deux autres tendent vers le haut; & celles qui vont en pointe ſe joignent exactement avec le bout ſupérieur du bec. Les trois ongles & l'ergot du malemuk ſont fort courts, & de couleur griſe, comme la peau qui lie les ongles. Il a la queue large, & les ailes fort longues. On remarque beaucoup de variété dans la couleur de ces oiſeaux; les uns ſont tous gris; les autres ſont gris ſur les ailes & ſur le dos, blancs ſur la tête & ſous le ventre. Martens juge que cette différence en eſt une dans l'eſpèce, quoique d'autres ne l'attribuent qu'à l'âge. Les malemuks volent à-peu-près comme la mouette, friſent l'eau, & remuent peu les ailes. La tempête ne les étonne point. Ils n'aiment point à plonger; mais lorſqu'ils veulent ſe rafraîchir ou ſe laver, ils ſe tiennent ſur l'eau, une aile croiſée ſur l'autre. Avant que de s'élever en l'air, ils font pluſieurs tours en rond, comme s'ils voulaient prendre leur eſſor; & lorſqu'ils ſont ſur le tillac d'un vaiſſeau, ils ne peuvent s'envoler, s'ils ne trouvent quelque pente qui les aide. Ils ont beaucoup de peine à marcher, & ne le font même qu'en chancelant. C'eſt faibleſſe apparemment, plutôt que peſanteur, car il n'y a point d'oiſeaux qui aient moins de chair,

Histoire Naturelle.

aussi n'ont-ils que la poitrine, qu'on puisse manger, après les avoir suspendus pendant deux ou trois jours, & les avoir fait tremper dans de l'eau douce, pour leur ôter une puanteur qui révolte. Ceux qu'on voit assez communément dans les autres mers du Nord, sont différens des malemuks du Spitzberg.

L'oiseau qu'on a nommé *jean de gand*, sans que l'origine de ce nom soit connue, est du moins aussi gros qu'une cicogne, & lui ressemble par la figure. Ses plumes sont blanches & noires; mais il a les pieds fort larges. Il vole seul, & fend l'air presque sans remuer ses ailes. Dès qu'il approche des grandes glaces, il retourne. C'est un oiseau de proie des plus remarquables, par l'extrême vivacité de sa vue. Il se jette de fort haut dans les flots, avec une vîtesse qui ne peut être représentée. On attribue à sa cervelle des vertus contre plusieurs maladies. Cet oiseau s'avance jusqu'à la mer d'Espagne; mais il n'est si commun nulle part, que dans les parties des mers du Nord, où l'on pêche le hareng.

Au reste, toutes ces espèces d'oiseaux ne viennent au Spitzberg qu'après l'hiver, pendant que le soleil est sur l'horizon. Dès que le froid augmente, & que les nuits commencent à s'alonger, ils s'attroupent, chaque espèce ensemble, & disparaissent en peu de jours. Martens a peine à

s'imaginer comment ceux qui n'aiment pas l'eau, tels que les francolins, l'oiseau de neige, l'oiseau de glace, &c., peuvent faire leur trajet par mer. Histoire Naturelle.

Les rennes, les renards & les ours blancs, sont les seuls animaux à quatre pieds du Spitzberg, & ne different point de ceux des autres pays glacés : mais il n'est pas aisé de deviner quels sont leurs alimens, pendant un hiver de neuf ou dix mois.

Les vaches marines & les chiens de mer, sont fort remarquables ici par leur grosseur extraordinaire & leur prodigieuse abondance. Quelques Allemands, pêcheurs de baleines, ont rapporté que cette pêche leur ayant mal réussi, & se trouvant près d'une Isle, qu'ils virent couverte de vaches marines, ils résolurent d'en tuer un grand nombre, pour se dédommager du mauvais succès de leur Voyage. Ils y employerent toutes sortes d'armes, telles que les harpons, les lances & les fusils : mais, à mesure qu'ils tuaient de ces animaux, il en venait de nouvelles troupes, avec tant de fureur & d'audace, que, dans la crainte de ne pouvoir leur résister, ils prirent le parti de se faire comme un rampart de ceux qu'ils avaient tués. Ils s'enfermerent dans cette espèce de fort, en y laissant une seule ouverture. D'autres vaches marines ne cesserent point d'y entrer; & les Allemans, réunissant tous leurs coups sur les plus

Histoire Naturelle.

hardies, les attaquaient au paſſage. Ils en tuerent ainſi pluſieurs milliers. Les dents de ces animaux étaient autrefois plus eſtimées qu'aujourd'hui. Comme c'eſt l'unique partie qu'on recherche, ceux qui s'attachent à leur faire la guerre, leur coupent la tête après les avoir tués, & la portent à bord, où l'on ſe contente d'en arracher les dents, & le reſte du corps eſt abandonné. On ne peut en enlever la graiſſe, parce qu'elle eſt entremêlée avec la chair, comme celle du pourceau. Celle des chiens marins eſt entre cuir & chair, & l'on en tire une excellente huile.

Quoiqu'on ne puiſſe douter que ces deux eſpèces d'animaux ne ſoient celles qu'on a repréſentées ſous les mêmes noms dans d'autres climats, la différence en paraît ſi grande dans les deſcriptions des Voyageurs, qu'à quelque cauſe qu'elle doive être attribuée, on ne peut ſe diſpenſer de la faire ſentir. C'eſt au Lecteur à comparer les deux peintures ſuivantes avec celles qu'il a déjà vues.

Le veau, ou chien marin, dit Martens, & le cheval marin, ſont deux amphibies, qui ont les pieds ſemblables aux pattes d'oie, & garnis de cinq griffes non diviſées, mais jointes enſemble par une peau noire. Le plus commun, dans les mers glacées, eſt le veau marin. Il a la tête ſemblable à celle d'un chien, avec les oreilles écour-

tées. Cependant ils ne l'ont pas tous de la même forme : les uns l'ont plus ronde; les autres plus longue & plus décharnée. Au-deſſous du muſeau, ils ont une barbe; ils ont quelques poils aux naſeaux, & quelques-uns au-deſſus des yeux, en forme de ſourcils; mais rarement plus de quatre. Ils ont l'œil grand, creux & fort clair. Leur peau eſt couverte d'un poil court. Ils ſont de diverſes couleurs, & marquetés comme le tigre : les uns ſont d'un noir tacheté de blanc; les autres jaunes, quelques-uns gris, & d'autres roux. Leurs dents ſont auſſi tranchantes & plus fortes que celles d'un chien, & peuvent couper un bâton de la groſſeur du bras. Leurs griffes ſont noires, longues & pointues; leur queue courte. Ils aboient comme des chiens enroués, & leurs petits ont un cri ſemblable au miaulement des chats. Quoiqu'ils marchent comme s'ils étaient eſtropiés des pieds de derriere, ils ſavent grimper ſur de hauts glaçons, où ils vont dormir, & où ils ſe plaiſent beaucoup, ſur-tout lorſqu'ils voient luire le ſoleil. C'eſt ſur la glace, près du rivage, qu'on les voit en plus grand nombre; il eſt quelquefois ſi grand, qu'on pourrait charger un vaiſſeau de leur huile. Mais on a beaucoup de peine à les écorcher; &, dans le temps que les pêcheurs ſont obligés d'en prendre pour leur Voyage, ils ne ſont pas tous également gras. Les parages,

Hiſtoire Naturelle.

Histoire Naturelle.

qui ſont remplis de veaux marins, ne valent rien pour la pêche de la baleine, apparemment parce qu'ils dévaſtent tout, & qu'ils ne laiſſent rien aux baleines. Autant qu'on en peut juger, ils vivent de petits poiſſons : cependant la plupart de ceux qu'on ouvre, n'ont, dans le ventre, que des vers longs & blanchâtres, de la groſſeur du petit doigt : peut-être s'y engendrent-ils. Lorſqu'on veut les tuer ſur la glace, on commence par jetter de grands cris, qui leur font lever le muſeau, alonger le cou, & pouſſer leurs aboiemens. Alors on les attaque avec deux piques; c'eſt-à-dire, que du bois de l'inſtrument on leur donne, ſur le muſeau, des coups qui les étourdiſſent : mais, pour peu qu'on tarde à les achever, ils ſe relevent, & quelques-uns ſe défendent en mordant, ou courent même vers leurs ennemis. La plupart ſe jettent dans l'eau, & laiſſent, après eux, une fiente jaune, fort puante, qu'ils paraiſſent lancer contre ceux qui les pourſuivent : d'ailleurs ils ont naturellement une odeur fort infecte. Pendant qu'on fait la guerre à ceux qui ſont encore ſur la glace, les autres demeurent à demi-corps hors de l'eau, & ſemblent conſidérer ce qui ſe paſſe. Lorſqu'ils veulent plonger, ils alongent le cou, & levent le muſeau. Pour ſauter de la glace dans l'eau, ils ſe jettent la tête la premiere. Leurs petits ſont autour d'eux : ceux qu'on

prend quelquefois en vie, miaulent comme les chats, ne veulent prendre aucune nourriture, & se jettent sur un homme qui veut les toucher.

Histoire Naturelle.

« Les plus grands veaux marins que j'aie vus, continue Martens, avaient huit pieds de long: mais leur longueur ordinaire est entre cinq & huit pieds. D'un seul des plus grands, nous tirâmes un demi-baril de graisse. Elle a trois ou quatre pouces d'épaisseur entre cuir & chair, & se sépare comme l'on tire une peau. La chair est tout-à-fait noire. Ils ont une extrême quantité de sang : leur foie, leur poumon & leur cœur sont fort gros, & peuvent se manger; mais c'est après les avoir lavés long-temps, pour en ôter l'odeur forte, & les avoir fait bouillir avec divers assaisonnemens; ce qui ne les empêche pas même de conserver un goût d'huile, qui soulève l'estomac. Ils ont une prodigieuse quantité de boyaux fort étroits, où l'on ne trouve aucune sorte de graisse. Leur partie génitale est un os dur, de la longueur d'un pan, & couvert de nerfs. Ils n'ont pas tous la prunelle de l'œil d'une même couleur : elle est ou crystalline, ou blanche, ou jaune, ou rougeâtre, & plus grosse qu'un pois. Ces animaux sont si furieux, lorsqu'ils veulent s'accoupler, qu'il est dangereux de s'en approcher sur les glaçons. On s'efforce alors de les tuer, sans sortir des chaloupes : mais ils ne meurent pas facile-

Histoire Naturelle.

ment, quoique mortellement bleſſés. Ecorchés même, ils vivent encore; & les agitations avec leſquelles ils ſe roulent dans leur ſang, forment un ſpectacle affreux. Les coups, qu'on leur donne ſur la tête & le muſeau, ne leur ôtent pas l'envie de mordre; ils ſaiſiſſent ce qu'on leur préſente, avec autant de force, que s'ils n'avaient point été bleſſés. Enfin l'on eſt obligé de leur enfoncer une demi-pique au travers du cœur & du foie, d'où cette nouvelle bleſſure fait encore ſortir beaucoup de ſang. »

Le cheval marin, ſuivant les obſervations du même Voyageur, reſſemble beaucoup au veau marin; mais il eſt beaucoup plus gros. Sa groſſeur commune eſt celle d'un bœuf: ſa tête eſt auſſi plus groſſe, plus ronde & plus dure. Il a les pattes du veau marin; c'eſt-à-dire, cinq doigts ou cinq griffes à chacune; mais les ongles en ſont plus courts. Sa peau n'a pas moins d'un pouce d'épaiſſeur, ſur-tout autour du cou: les uns l'ont couverte d'un poil, couleur de ſouris; les autres, d'un poil rouge ou gris; & d'autres en ont fort peu. Ils ſont ordinairement pleins de gales & d'écorchures, qu'ils ſe font vraiſemblablement à force de ſe gratter. Autour des jointures, ils ont la peau fort ridée. Leur mâchoire ſupérieure offre deux grandes dents, qui leur deſcendent au-deſſous des babines inférieures,

&

Histoire Naturelle.

& qui ont, dans quelques-uns, plus de deux pieds de long : les jeunes n'ont pas cette espèce de défenses ; mais elles leur viennent avec l'âge. Quoiqu'il paraisse certain que tous les vieux en sont naturellement munis, il s'en trouve qui n'en ont qu'une seule ; & l'on juge qu'ils ont perdu l'autre en vieillissant, ou dans leurs combats. Ces deux dents sont fort blanches, solides & pesantes ; mais la racine en est creuse. On en fait des manches de couteaux, des boîtes & d'autres bijoux, qui ont été long-temps plus estimés & plus chers que l'ivoire. Des autres dents, les habitans de Jutland font des boutons assez propres, pour leurs habits. Les chevaux marins ont l'ouverture de la gueule aussi large que celle d'un bœuf ; &, sur les babines comme au-dessous, plusieurs soies creuses, de la grosseur d'un fétu de paille. Il n'y a point de Matelot qui ne se fasse une bague de ces soies, dans l'opinion qu'elles garantissent de la crampe. Au-dessus de la barbe d'en-haut, les chevaux marins ont deux ouvertures, ou deux naseaux en demi-cercle, par lesquelles ils jettent l'eau comme les baleines ; mais avec bien moins de bruit. Leurs yeux sont assez élevés au-dessus du nez, & bordés de sourcils : ils ont la rougeur du sang, & se fixent, d'un air affreux, sur ce qu'ils regardent. Leurs oreilles sont un peu plus élevées que leurs yeux, sans en être fort éloi-

Histoire Naturelle.

gnées, & reſſemblent à celles des veaux marins. Leur langue a la groſſeur de celle du bœuf : elle ne fait pas un mauvais aliment, dans ſa fraîcheur ; mais deux ou trois jours ſuffiſent pour lui faire prendre un goût rance & huileux. Ces animaux ont le cou d'une épaiſſeur, qui ne leur permet guère de tourner la tête ; ce qui, les obligeant de tourner beaucoup les yeux, leur donne l'air encore plus farouche ; ils ont la queue courte, comme celle du veau marin.

On a déjà remarqué qu'il eſt très-difficile d'enlever leur graiſſe, parce qu'elle eſt entremêlée avec la chair, comme celle du pourceau. Le foie & le cœur ſe mangent, & font même un fort bon mets pour les Matelots, qui n'en ont pas beaucoup d'autres à choiſir. La partie génitale eſt un os dur, d'environ deux pieds de long, qui diminue en groſſeur vers le bout, & qui eſt un peu courbé vers le milieu, plat vers le ventre, rond dans tout le reſte de la longueur, & couvert de nerfs. On juge que les chevaux marins vivent d'herbe & de poiſſon ; d'herbe, parce que leur fiente reſſemble à celle du cheval terreſtre ; de poiſſon, parce qu'en dépeçant une baleine, on apperçoit ordinairement quelques chevaux marins qui en tirent ſous l'eau différentes pièces. On voit, ſur les glaçons du Spitzberg, un grand nombre de ces animaux, qui

Histoire Naturelle.

font retentir l'air de leurs mugiſſemens. S'ils ſe jettent dans l'eau, c'eſt la tête la premiere, comme les veaux marins. Ils dorment & ronflent non-ſeulement ſur la glace, mais dans l'eau même, où quelquefois on les croirait morts. Leur ardeur eſt égale à défendre leur propre vie, & celle des animaux de leur eſpèce. S'ils en voient un bleſſé, ils vont droit à la chaloupe, ſans s'effrayer des coups & du bruit: les uns plongent ; &, de leurs défenſes, ils y font quelquefois de grands trous ; d'autres l'attaquent ouvertement, la moitié du corps hors de l'eau, & s'efforcent de la renverſer. Dans ces occaſions, les Pêcheurs n'ont pas d'autre reſſource que la fuite. L'unique méthode, lorſqu'on a lancé le harpon ſur un cheval marin, eſt de le laiſſer nager juſqu'à ce qu'il ſoit affaibli par la perte de ſon ſang : on retire alors la corde qu'on a filée. L'animal amené inſenſiblement près de la chaloupe, s'agite & fait pluſieurs ſauts : mais quelques coups de lance l'achevent bientôt. On ſaiſit, pour le darder, le temps où il ſe précipite d'un glaçon dans la mer, autant pour dérober la vue de ſa bleſſure aux autres, que pour lui percer plus facilement la peau, qui eſt alors plus tendue & plus unie ; au-lieu que dans ſon ſommeil, ou ſon repos, elle eſt ſi lâche & ſi ridée, que le harpon ne fait ordinairement que l'effleurer.

Histoire Naturelle.

Cet inftrument doit être du fer le meilleur & le mieux trempé. Les harpons, qui fervent à la pêche des baleines, font trop faibles pour la peau du cheval marin. Le fer, comme celui des lances, eft d'un pan & demi de longueur, & d'un pouce d'épaiffeur.

En réglant l'ordre des animaux du Spitzberg par leur groffeur, c'était à la baleine qu'on devait ici le premier rang : mais il a paru plus naturel de commencer par les plus nombreufes efpèces; & c'eft à Martens qu'on s'attache encore, parce qu'ayant joint, à la qualité de Voyageur & de Naturalifte, celle de Pêcheur, fes obfervations ont le double mérite d'une fage fpéculation & d'une longue expérience.

Il les borne, dit-il, à l'efpèce de baleines, auxquelles ce nom convient proprement, à celles qui font le principal motif des Voyages qu'on fait aux mers glacées, quoique dans plufieurs Relations on trouve d'autres animaux marins, confondus fous le même nom.

La baleine eft un poiffon de monftrueufe grandeur, dont la forme générale repréfente une forme de cordonnier renverfée. Elle n'a que deux nageoires, placées derriere les yeux, & d'une grandeur proportionnée à fon corps, couvertes d'une peau épaiffe, noire & marbrée de raies blanches. Cette marbrure reffemble aux veines

du bois ; & dans ses traits les plus épais comme dans les plus minces, passent d'autres veines, d'un blanc jaunâtre, mêlange qui leur donne beaucoup d'agrément. Après avoir coupé les nageoires, on trouve, au-dessous de la peau, des os qui ressemblent à une main d'homme ouverte, dont les doigts sont étendus. Les intervalles de ces jointures offrent des nerfs très-roides, qui rebondissent, lorsqu'on les jette à terre avec force. On en peut couper des morceaux de la grosseur d'une tête d'homme; & leur ressort se conserve long-temps si vif, qu'ils rejaillissent, non-seulement fort haut comme un ballon, mais avec la vîtesse d'une fleche. La baleine, n'ayant que deux nageoires, s'en sert comme d'avirons, & nage à-peu-près comme une chaloupe à deux rames. Sa queue n'est pas élevée, comme dans la plupart des autres poissons : elle est couchée horizontalement, comme celle du dauphin & de quelques autres, & sa largeur est entre trois & quatre brasses. La tête forme le tiers de toute la masse du corps. Elle est plus grande dans les unes que dans les autres. Le devant des babines, hautes & basses, a des poils assez courts. Ces babines sont d'ailleurs unies, un peu recourbées, à-peu-près de la forme d'une *S*, & se terminent sous les yeux, devant les nageoires. Au-dessus de la babine supérieure, il y a des raies noires, & quelques-unes d'un brun ob-

Histoire Naturelle.

ſcur, qui ſont recourbées de même. Le deux babines ſont fort noires, liſſes, rondes, & s'emboîtent l'une dans l'autre. C'eſt ſous la babine ſupérieure qu'eſt ce qu'on nomme la côte de baleine, eſpèce de corne, qui lui tient lieu de dents, de couleur brune, noire & jaune, avec des raies de diverſes couleurs. Il ſe trouve des baleines qui ont les côtes d'un bleu clair; ce qui les fait croire jeunes. Au-devant de la babine inférieure, on remarque une cavité, où la babine ſupérieure s'emboîte, comme dans un étui. Martens, d'accord avec d'autres Navigateurs de la même expérience, juge que c'eſt par ce trou que la baleine prend l'eau qu'elle rejette.

C'eſt donc ſa gueule qui contient la côte; & cette dure ſubſtance eſt garnie par-tout de longs poils, aſſez ſemblable à du crin du cheval, qui, pendant de deux côtés, entourent toute la langue. On voit des baleines qui ont la côte un peu courbée, en forme de cimeterre, & d'autres qui l'ont en demi-lune. La plus petite partie, car c'eſt collectivement qu'on la nomme côte, eſt ſur le devant de la gueule, & va par derriere ſur le goſier. Celle du milieu eſt la plus groſſe & la plus longue; elle a quelquefois la longueur de deux ou trois hommes. D'un côté, la gueule eſt garnie d'une rangée de deux cens cinquante côtes, & de l'autre, du même nombre, ce qui fait cinq cens côtes, ſans en compter de plus petites, qu'on ne tire

point, parce que l'endroit où les deux babines se joignent étant fort étroit, il serait trop difficile de les en arracher. Chaque rangée de côtes est un peu courbe en-dedans, & prend, vers les babines, la figure d'une demi-lune. Elle est large par le haut, dans l'endroit où elle tient à la babine, & garnie par-tout de nerfs durs & blancs vers la racine, de sorte qu'on peut mettre la main entre deux côtés. Ces nerfs blancs peuvent se manger dans leur fraîcheur; ils ne sont pas coriaces & se rompent facilement; mais en vieillissant, ils prennent une fort mauvaise odeur. Dans les parties les plus larges de la côte, qui sont celles de dessus, vers la racine, il croît d'autres petites côtes, plus ou moins grandes, comme on voit de petits & de grands arbres entremêlés dans une forêt. La côte, en continuant toujours de donner ce nom à la totalité, est étroite & pointue par le bas : une cavité, qui régne en-dehors, lui donne quelque ressemblance avec une gouttiere, & sert à l'enchassement des côtes particulieres, qui se joignent les unes aux autres, comme les écailles d'une écrevisse, ou les tuiles d'un toit; ce qui empêche que les babines inférieures n'en soient blessées. On fait divers usages des côtes de baleine; mais le poil n'étant point employé, Martens juge qu'il pourrait être préparé comme le lin, ou le chanvre, pour en fabriquer de grosses toiles, des

Histoire Naturelle.

Histoire Naturelle.

cordages, & d'autres marchandises de cette nature. Il n'est pas facile de couper les côtes de baleine, & l'on y emploie divers instrumens de fer.

La partie inférieure de la gueule est ordinairement blanche. La langue est entre les côtes, attachée à la mâchoire d'en-bas : elle est blanche, comme tout ce qui la soutient ; mais bordée de taches noires. Sa substance n'est qu'une graisse molle & spongieuse, qu'on a beaucoup de peine à découper. Cette raison la fait jetter ordinairement dans les flots, quoiqu'on en pût tirer cinq ou six barils d'huile ; & c'est la proie du *poisson à scie*, qui la cherche fort avidement.

Sur la tête de la baleine, devant les yeux & les nageoires, s'élève une forte loupe, qui a deux trous, un de chaque côté, & l'un vis-à-vis de l'autre, courbés tous deux en manière d'*S*. C'est par ces deux ouvertures que l'animal rejette l'eau avec beaucoup de force. Le bruit de ce mouvement, qui se fait entendre d'une lieue, ressemble à celui du vent, lorsqu'il souffle dans une cave. La baleine ne rejette jamais l'eau avec plus de force que lorsqu'elle est blessée ; & le bruit qu'elle fait alors ressemble à celui d'une mer agitée, ou du vent dans une tempête. Immédiatement après la loupe, ou la grosseur, le corps se courbe en arc. La tête n'est pas ronde par le haut ;

elle eſt un peu plate, avec une pente ſenſible jusqu'à la babine inférieure, à-peu-près comme le toit d'une maiſon. Cette babine eſt plus large qu'aucune autre partie du corps, ſur-tout au milieu; car le devant & le derriere ſont un peu plus étroits, ſuivant la forme de la tête. Les yeux ſont entre la loupe & les nageoires, & ne ſont pas plus gros que ceux d'un bœuf. Ils ſont bordés de poils, qui forment une eſpèce de ſourcils. La prunelle n'eſt guere plus groſſe qu'un pois, & le cryſtallin a la blancheur, la tranſparence & la clarté du cryſtal. Cependant quelques baleines ont tout le globe des yeux de couleur jaunâtre. Ils ſont placés fort bas, preſqu'à l'extrémité de la babine inférieure.

Histoire Naturelle.

Les oreilles de la baleine ſont fort avant dans la tête. Auſſi n'entend-elle point, lorſqu'elle rejette ſon eau; & c'eſt le temps qu'on ſaiſit pour la darder. La partie antérieure du ventre & le dos ſont tout-à-fait rouges; mais le bas du ventre eſt ordinairement d'une grande blancheur, quoique, dans quelques-unes, ils ſoient de la noirceur du charbon. Au ſoleil, la couleur de ces animaux eſt fort belle, & les petites ondes qu'ils ont ſur le corps leur donnent l'éclat de l'argent. Quelques-unes ſont marbrées ſur tout le dos & ſur la queue. Martens aſſure qu'il trouva, ſur la queue d'une

Histoire Naturelle.

baleine, le nombre 1222, aussi nettement tracé que s'il l'eût été par un Peintre. Dans les endroits où elles ont été blessées, il reste toujours une cicatrice blanche; mais il y a peu d'uniformité dans leur couleur : on en voit de toutes blanches, d'à-demi-blanches, de jaunes & noires, c'est-à-dire, marbrées de ces deux couleurs, & de toutes noires. Ces dernieres ne sont pas même d'un noir égal : c'est tantôt un noir de velours, tantôt un noir de charbon, & tantôt la couleur d'une tanche. Une baleine, qui se porte bien, n'a pas la peau moins glissante & moins unie que l'anguille; cependant on peut se tenir sur son corps, parce que la chair est si molle, qu'elle s'enfonce sous le poids d'un homme. Celle de la superficie est aussi mince que le parchemin, & peut être arrachée facilement, du moins lorsque la chair s'échauffe, avec une espèce de fermentation, qui paroît venir plutôt d'une chaleur intestine que de celle du soleil. Les baleines harponnées, qui se sont échauffées à force de nager, jettent une fort mauvaise odeur lorsqu'on les prend. On peut leur enlever alors des lambeaux de peau, de la longueur d'un homme; ce qu'on tente envain, lorsqu'elles sont moins échauffées. A celles qui sont mortes depuis quelques jours, & qui ont essuyé les rayons du soleil, on enlève aisément la plus grande partie

Histoire Naturelle.

de la peau ; mais, en même temps, on sent une horrible puanteur, causée par la fermentation de la graisse qui s'échappe par les pores. Quelques femmes du Nord se servent de cette peau pour attacher le lin à leurs quenouilles. En séchant, la baleine perd ses couleurs ; le blanc devient sale, & le noir, qui servoit à le faire éclater, tire sur le brun. Si l'on étend la peau contre le jour, on en voit le tissu & les petits pores, qui sont le passage de la sueur.

La partie génitale des baleines est un nerf, dont la force & la grandeur sont proportionnées à celles de l'animal : il est long de sept à huit pieds, entouré d'une double peau, qui le fait ressembler à un couteau dans sa gaine, dont on ne voit qu'une petite partie du manche. La partie de la femelle ne differe point de celle des animaux terrestres à quatre pieds. De chaque côté, on distingue une mammelle, avec des traïons semblables à ceux d'une vache. Quelques baleines ont les mammelles toutes blanches ; d'autres les ont marquetées de taches noires & bleues. On assure que, pour s'accoupler, les baleines se tiennent droites, la tête hors de l'eau, & que les femelles ne portent jamais plus de deux baleines à-la-fois ; mais on ignore combien dure leur portée.

Les os des baleines sont aussi durs que ceux des animaux terrestres à quatre pieds, quoiqu'ils

Histoire Naturelle.

soient aussi poreux qu'une éponge, fort creux, & remplis de moëlle. L'intérieur ne ressemble pas mal à des rayons de miel. La babine inférieure est soutenue par deux os, grands & forts, placés vis-à-vis l'un de l'autre, qui ont ensemble la forme d'une demi-lune; mais chacun à part ne représente que le quart d'un cercle : leur longueur est d'environ vingt pieds. Les Matelots emportent ceux qui se trouvent secs à leur départ; mais un os fraîchement tiré d'une baleine jette une odeur insupportable, aussi long-temps qu'il conserve sa moëlle.

La chair des baleines est grossiere & coriace : elle ressembleroit assez à celle du bœuf, si elle n'étoit entremêlée de quantité de nerfs. Bouillie, elle paroît seche & maigre, parce que la graisse n'est qu'entre la chair & la peau. Quelques parties deviennent bleues & vertes, comme le bœuf salé, sur-tout dans les endroits où les muscles se rencontrent; &, pour peu qu'on tarde à les apprêter, elles noircissent & se corrompent. La chair de la queue est moins dure & moins seche; c'est celle que les Matelots mangent en gros morceaux, qu'ils coupent à l'endroit quarré, & qu'ils font cuire à l'eau, comme la viande ordinaire.

La graisse dont on tire l'huile, & qui ne se trouve, comme aux veaux marins, qu'entre cuir & chair, a le plus souvent six pouces d'épaisseur

fur le dos & fous le ventre, quelquefois un pied fur les nageoires, & jufqu'à deux à la babine inférieure, qui eft toujours l'endroit le plus gras. Mais il en eft des baleines comme de tous les autres animaux; les unes ont plus de graiffe que d'autres. C'eft dans les petits nerfs qui s'y trouvent mêlés, que l'huile fe raffemble. On l'exprime comme l'eau d'une éponge.

Hiftoire Naturelle.

La queue d'une baleine lui fervant de gouvernail, pour fe tourner, & fes nageoires d'avirons, fon mouvement ne differe point de celui d'une barque : elle nage avec autant de vîteffe qu'un oifeau vole, en laiffant après elle un vafte fillon, comme les vaiffeaux qui font à la voile. Les baleines du cap Nord, auxquelles on donne ce nom, parce qu'elles fe prennent entre le Spitzberg & la Norwège, ne font pas fi groffes, & rendent moins de graiffe que celles du Spitzberg: elles n'en donnent ordinairement que depuis dix jufqu'à trente barils; au-lieu que celles du Spitzberg en rendent jufqu'à quatre-vingt-dix. Il n'eft pas rare, au Spitzberg, de prendre des baleines de cinquante ou foixante pieds de long. Martens en prit une de cinquante-trois pieds, dont la graiffe remplit foixante-&-dix barils; fa queue avoit trois braffes & demie de largeur. Un autre Allemand tira d'une baleine morte, que le hafard lui avoit fait rencontrer, cent trente barils de

Histoire Naturelle.

graisse. Ces animaux ont une mesure de longueur, qu'ils ne passent point, & Martens fait entendre que, pour les plus grands, c'est environ soixante pieds; mais leur épaisseur n'est pas si bornée; de sorte qu'une baleine peut être à-la-fois moins longue & plus grosse qu'une autre.

Outre la peau mince & superficielle, il s'en trouve, pardessous, une plus épaisse, qui couvre la graisse, & qui est proportionnée à la grosseur de la baleine. Son épaisseur ordinaire est d'un pouce: elle est de la même couleur que la premiere, c'est-à-dire, noire, blanche ou jaune, si la premiere l'est. Quelque épaisse qu'elle puisse être, elle a si peu de roideur & de dureté, qu'on croirait pouvoir l'apprêter comme le cuir; mais elle se seche & se rompt ensuite aisément. A l'égard des intestins, il ne paroît pas qu'on les ait encore étudiés. Ce que j'en puis dire, ajoute Martens, c'est qu'ils sont couleur de chair, remplis de vent & d'une fiente jaune. On croit que la baleine se nourrit de petits limas de mer; mais Martens ne peut se persuader que ces insectes soient capables de lui donner tant de graisse. Il condamne encore plus ceux qui ne la font vivre que de vent; & la fiente jaune, qui se trouve dans ses intestins, lui paroît une objection sans réplique. D'ailleurs un Pêcheur célèbre l'assura qu'il en avait pris une aux environs de Hitland, dans laquelle on avait

trouvé près d'un baril de harengs. Les baleines étant plus petites dans cette mer que celles du Spitzberg, leur pêche est beaucoup plus dangereuse : elles sont si légeres & si vives, que ne faisant que sauter dans l'eau, & tenant presque toujours la queue au-dessus, on n'ose s'en approcher, pour leur lancer le harpon.

Histoire Naturelle.

Cependant le courage de cet animal marin ne répond point à sa force, ni à sa grosseur. Dès qu'il apperçoit un homme ou une chaloupe, il se cache sous l'eau, pour prendre la fuite. On ne connoît même aucun exemple d'une baleine, qui ait fait volontairement du mal aux hommes, c'est-à-dire, sans y être comme forcée par son propre danger; mais alors les hommes ou les chaloupes ne lui causent pas plus d'embarras qu'un grain de sable, elle les fait sauter en mille pièces. Toute la force d'une infinité d'autres poissons, pris ensemble ou séparément, qui donnent tant de peine à les tirer au rivage, n'approche point de celle d'une baleine. Elle fait quelquefois filer des milliers de brasses de cordes; & nageant avec plus de vîtesse qu'un oiseau ne vole, elle étourdit ceux qui la poursuivent. Cependant on a toujours observé qu'elle ne peut nuire aux grands vaisseaux; lorsqu'elle leur donne un coup de sa queue, elle se fait plus de mal qu'au bâtiment.

C'est une expérience constante, qu'au printems,

Histoire Naturelle.

les baleines du Spitzberg ſe retirent vers l'Oueſt, près du vieux Groënland & de l'Iſle Mayen, & qu'enſuite elles retournent à l'Eſt du Spitzberg. Après elles, vient cette autre eſpèce de monſtres marins, que les Allemans nomment *Winnefishen*, poiſſons à nageoires, & que leur deſcription fait prendre pour ceux que les François appellent *Souffleurs*. On ceſſe alors de voir des baleines; elles nagent contre le vent, comme tous les gros poiſſons; leur plus mortel ennemi eſt le *poiſſon à ſcie*, nommé plus ordinairement l'*eſpadon* ou l'*épée*. Jamais ils ne ſe rencontrent ſans combat, & c'eſt l'eſpadon qui eſt toujours l'agreſſeur. Quelquefois deux de ces animaux ſe joignent contre une baleine. Comme elle n'a, pour arme offenſive & défenſive que ſa queue, elle plonge la tête, & lorſqu'elle peut frapper ſon ennemi, elle l'aſſomme du coup; mais il eſt fort adroit à l'eſquiver, & fondant ſur elle, il lui enfonce ſon arme dans le dos. Souvent il ne la perce point juſqu'au fond du lard, & la bleſſure eſt légere. Chaque fois qu'il s'élance pour la frapper, elle plonge; mais il la pourſuit dans l'eau, & l'oblige de reparaître; alors le combat recommence, & dure juſqu'à ce qu'il la perde de vue. Elle bat toujours en retraite, & nage mieux que lui à fleur d'eau. Les baleines qui ont été tuées par des Eſpadons, ſentent ſi mauvais, que l'odeur s'en répand fort loin.

Nous avons parlé

Nous avons parlé de la pêche Françaiſe de la baleine. On peut donner ici quelque idée de celle des Allemands; & peut-être nos Pêcheurs en tireront-ils quelque utilité.

Histoire Naturelle.

Lorſqu'on voit une grande abondance de poiſſons blancs, on peut compter, dit Martens, que l'année ſera bonne pour la pêche des baleines; mais on ne doit pas eſpérer d'en trouver beaucoup, dans les parages où les veaux marins ſont en grand nombre; parce que ces derniers animaux mangeant tout ce qui ſert de nourriture aux baleines, elles cherchent des retraites mieux pourvues de vivres.

Auſſi-tôt qu'on apperçoit une baleine, ou qu'on l'entend ſouffler & rejeter l'eau, on crie d'abord, *val*, *val*, c'eſt-à-dire, en bas, en bas, & tous les Pêcheurs ſe jettent dans leurs chaloupes. Chaque chaloupe contient ordinairement ſix hommes, & quelquefois ſept, ſuivant ſa grandeur. Elles s'approchent de la baleine, à force de rames. Le Harponneur qui eſt ſur l'avant, ſe leve & lance le harpon qu'il a devant lui. Le monſtre n'eſt pas plutôt accroché, que voulant aller à fond, il tire la corde avec tant de force, que l'avant de la chaloupe ſe trouve au niveau des flots, & qu'il l'entraînerait même au fond, ſi l'attention n'était extrême à filer continuellement la corde. La mé-

Histoire Naturelle.

thode, pour lancer le harpon, eſt de tenir la pointe du fer vers la main gauche, avec la premiere des deux cordes auxquelles il eſt attaché. Cette corde a ſix ou ſept braſſes de long; ſon épaiſſeur eſt d'un pouce. On a pris ſoin de la mettre en cercle, afin qu'elle ne retienne pas le harpon lorſqu'on le lance; elle doit être plus ſouple que l'autre corde, qui la retient, & qui eſt à l'autre bout du harpon, pour ſuivre le poiſſon dans ſa fuite : auſſi la fait-on du chanvre le plus doux & le plus fin, ſans la godronner. Le Harponneur lance ſon inſtrument de la main droite. Lorſque la baleine eſt accrochée, tous les Pêcheurs de la chaloupe lui font face, & ſe hâtent de quitter leurs rames. Un d'entr'eux a, pour unique fonction, le ſoin de veiller ſur la grande corde. Chaque chaloupe eſt fournie d'un monceau de cordes, diviſé en quatre ou cinq rouleaux, dont chacun en contient, depuis quatre-vingt, juſqu'à cent braſſes. Le premier tient à la petite corde du harpon. A meſure que la baleine s'enfonce, on lâche plus de corde; & ſi la chaloupe n'en a point aſſez, on prend celle des autres. Ces cordes ſont plus groſſes & plus fortes que celle qui tient au fer du harpon : elles ſont d'un chanvre rude, & bien godronnées. Le Pêcheur dont on vient de nommer l'office, & tous

ses compagnons même, doivent prendre un soin extrême qu'au moment où la baleine s'enfonce, leur grande corde ne se mêle, ou n'avance trop d'un côté; sans cette attention, la chaloupe serait infailliblement renversée. La corde doit filer directement par le milieu de la chaloupe, & le Harponneur mouille sans cesse, avec une éponge, le bord qu'elle touche en passant, dans la crainte qu'un mouvement si rapide n'y mette le feu. Les autres y ont aussi l'œil, tandis qu'un matelot expérimenté, qui est sur l'arrière, pour gouverner la chaloupe avec son aviron, observe de quel côté la corde file, & se régle sur son mouvement; car on croit pouvoir assurer, sans exagération, que la chaloupe va plus vîte que le vent.

Histoire Naturelle.

Un Harponneur, qui peut darder la baleine au-dessous de l'ouie, ou dans la plus grande partie du dos, choisit toujours l'un ou l'autre de ces deux endroits. On s'efforce aussi de la percer avec des lances, pour lui faire jeter plus de sang. D'autres la frappent aux parties naturelles, lorsqu'ils y peuvent atteindre; elle y est extrêmement sensible, & l'on a même observé qu'un coup de lance dans cet endroit, lorsqu'elle est prête à mourir, lui fait trembler tout le corps. Mais, le plus souvent, on n'a pas la liberté du choix. La tête est l'endroit où le harpon a le moins de prise, parce que les os y sont fort durs, & qu'il y a peu de

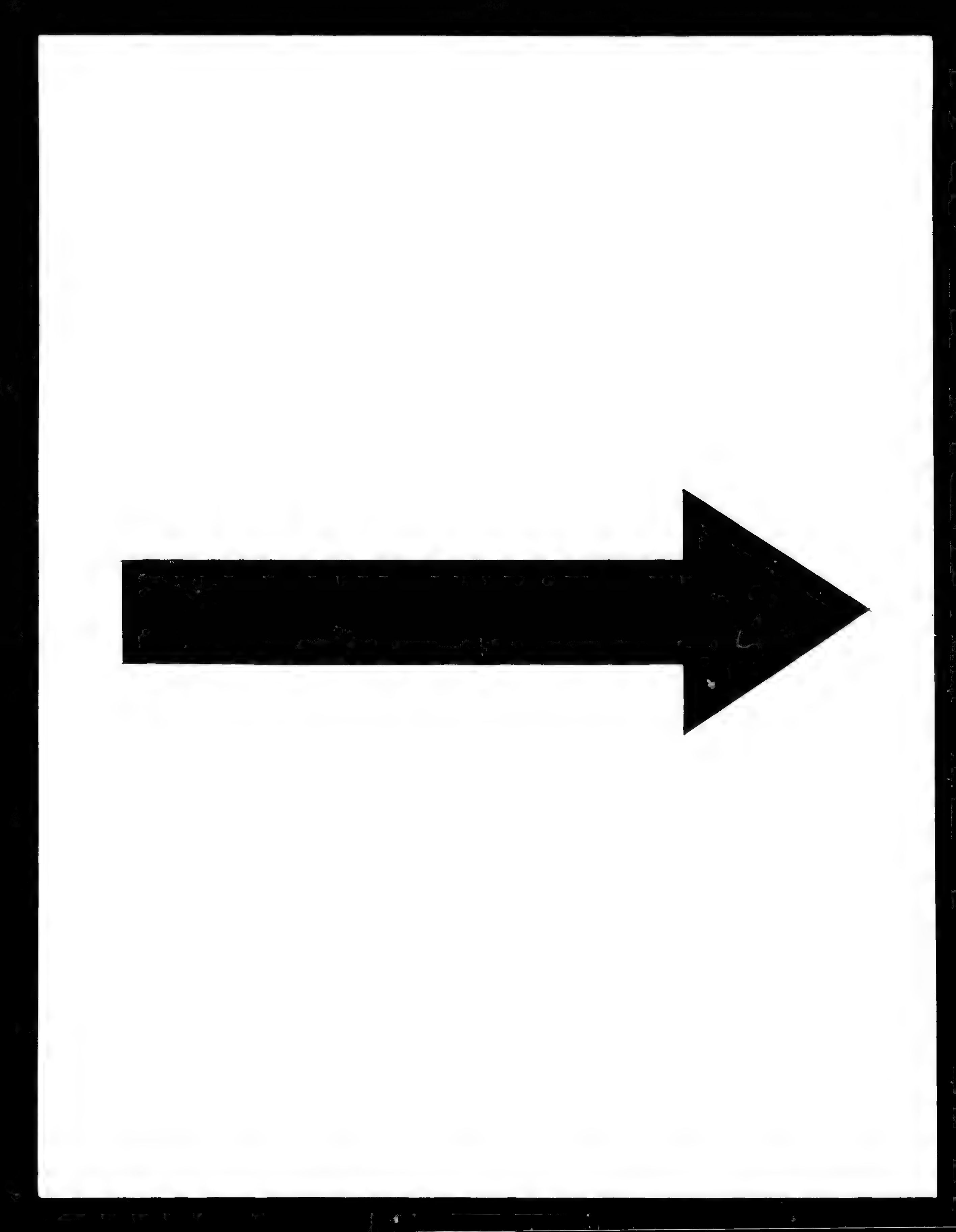
Hiſtoire Naturelle.

graiſſe. On juge même que l'animal ſe connaît cette propriété ; car lorſqu'il ſe voit en danger, & qu'il ne peut ſe garantir du harpon, il y expoſe la tête plus ordinairement que le dos. Le fer du harpon a la forme d'une fleche par le bout, avec deux tranchans. Le derriere en eſt épais des deux côtés, comme le dos d'un couperet, afin qu'il ne puiſſe ni couper par-là, ni ſe détacher. Le manche eſt plus gros par le haut que par le bas, & creux juſqu'à la moitié, pour y faire entrer le fer, qu'on attache encore à l'entour, avec une groſſe ficelle. La petite corde, qu'on a nommée la premiere, tient au fer, près du manche. Le plus grand poids du fer doit toujours être en bas, afin que, de quelque maniere que le harpon ſoit lancé, il tombe toujours ſur la pointe. Les meilleurs harpons ſont ceux qui ne ſont pas trop trempés, & qui peuvent plier ſans ſe rompre.

Pendant qu'une baleine eſt accrochée, toutes les autres chaloupes rament devant celle d'où le coup eſt parti, & tirent quelquefois la corde, pour connaître à ſa roideur le degré de force qui reſte à l'animal. Lorſqu'elle paroît lâche, & qu'elle ne fait pas pencher l'avant de la chaloupe plus que le derriere, on ne penſe qu'à la retirer. Un des Pêcheurs la remet en rond, à meſure qu'on la tire, pour être en état de la filer avec la même facilité, ſi la baleine recommençait à fuir. On ob-

serve aussi de ne pas trop lâcher la corde à celles qui fuient au niveau de l'eau, parce qu'en s'agitant, elles pourraient l'accrocher à quelque roche, & faire sauter le harpon. Des baleines mortes, ce ne sont pas les plus grasses qui s'enfoncent aussitôt. On remarque, au contraire, que plus elles sont maigres, plus elles vont vîte à fond, quoiqu'elles reviennent sur l'eau quelques jours après. Mais on n'attend point que celles qui disparaissent ainsi, remontent d'elles-mêmes; & l'effort de tous les Pêcheurs se réunit, pour les conduire au vaisseau. A la vérité, si la mer étoit assez calme pour leur permettre de s'arrêter long-temps dans le même lieu, ils auraient moins de peine à les prendre au niveau des flots. Mais, outre les obstacles du vent & des courans, une baleine, morte depuis quelques jours, est d'une saleté & d'une puanteur insupportables. Sa chair se remplit de vers longs & blancs. Plus elle demeure dans l'eau, plus elle s'élève. La plupart se découvrent d'un ou deux pieds. A quelques-unes on voit la moitié du corps; mais alors elles crevent avec un bruit extraordinaire. Leur chair fermente; il se fait de si grands trous au ventre, qu'une partie des boyaux en sort. La vapeur qui s'en exhale, enflamme les yeux, & n'y cause pas moins de douleur, que si l'on y avait jetté de la chaux vive. Des baleines qui remontent en vie sur l'eau,

Histoire Naturelle.



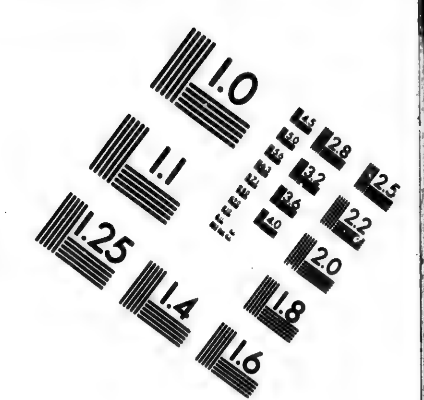
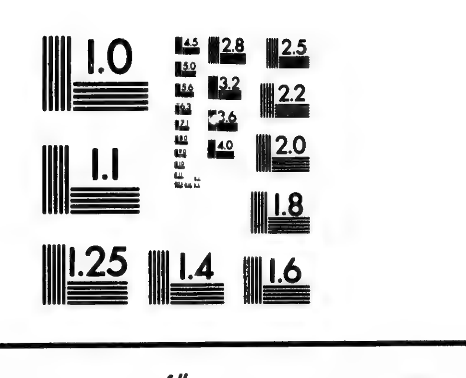
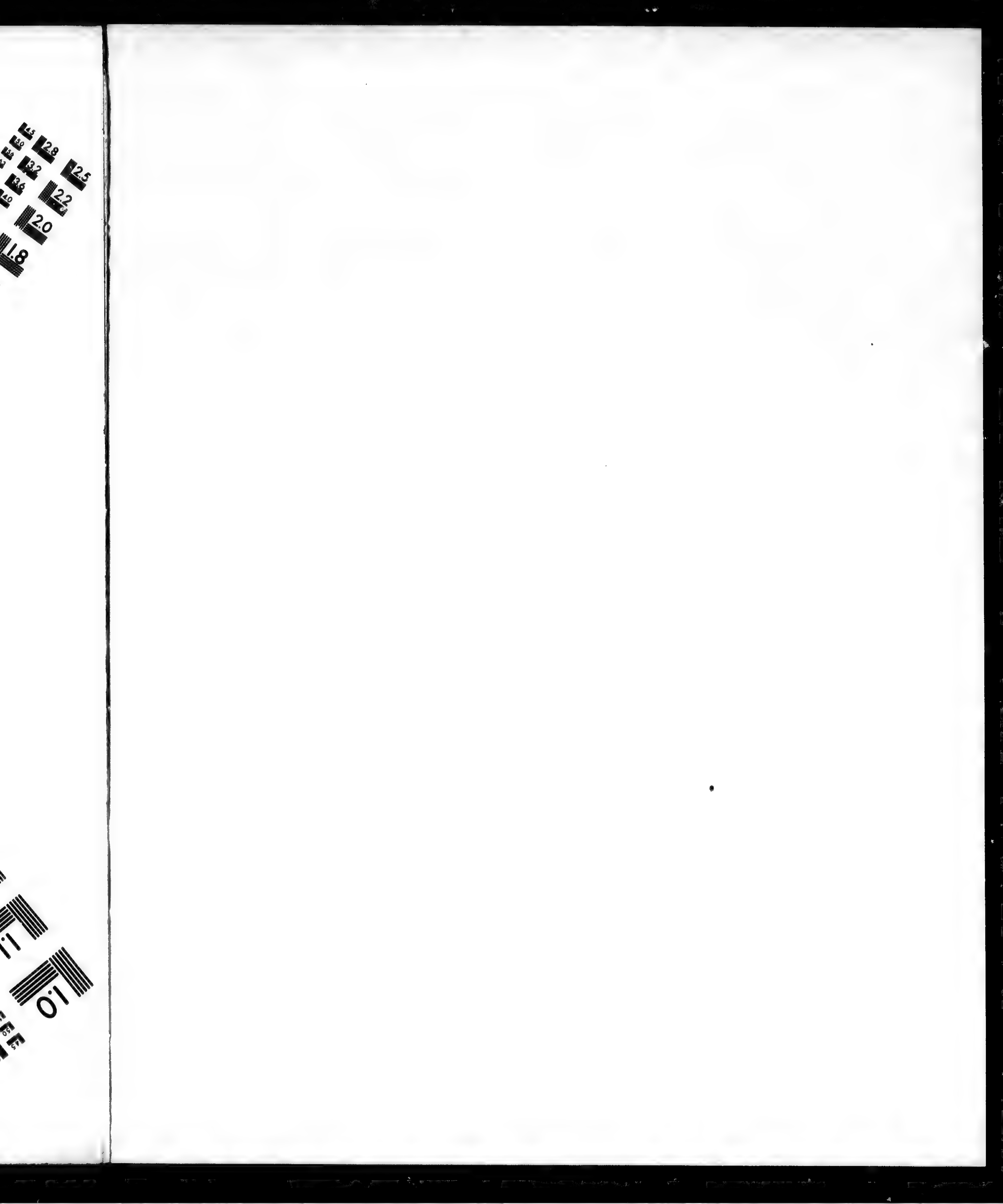


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



6"


2.8
2.5
3.2
2.2
3.6
4.0
2.0
1.8

Histoire Naturelle.

les unes paraissent seulement étonnées, d'autres sont farouches & furieuses. On a besoin alors d'une extrême précaution pour s'en approcher; car, pour peu que l'air soit serein, une baleine entend le mouvement des rames. Dans cet état, on lui lance un nouvel harpon, quelquefois deux, suivant l'opinion qu'on a de ses forces : ordinairement elle replonge. Cependant quelques unes se mettent à nager au niveau de l'eau, en jouant de la queue & des nageoires. Si, dans ce mouvement, la corde s'entortille autour de la queue, le harpon en est plus ferme, & l'on ne craint pas qu'il se détache.

Les baleines blessées rejettent l'eau de toutes leurs forces; on les entend d'aussi loin que le bruit du gros canon; mais lorsqu'elles ont perdu tout leur sang, ou qu'elles sont tout-à fait lasses, elles ne rejettent l'eau que faiblement & comme par gouttes. Leur bruit ne ressemble plus qu'à celui d'un flacon vide, qu'on tiendrait sous l'eau pour le remplir. Ce changement prouve qu'elles vont mourir. Quelques-unes, après avoir été blessées, font rejaillir leur sang jusqu'à la mort, en couvrent les chaloupes & les pêcheurs, & teignent la mer de rouge dans un vaste espace. Celles qui sont blessées mortellement, s'échauffent par leurs agitations, jusqu'à se couvrir d'une sorte de sueur, qui attire les oiseaux de mer : ils vien-

nent les béqueter, pendant qu'ils vivent encore. Avec l'eau qu'elles font rejaillir par leurs naseaux, elles jettent aussi une espèce de graisse qui nage sur l'eau, & que les Malemucks avalent fort avidement.

Histoire Naturelle.

S'il arrive qu'un harpon se brise ou se détache, les pêcheurs d'un autre vaisseau, qui s'en apperçoivent, ne manquent point de lancer leur propre harpon; & lorsqu'ils ont accroché la baleine, elle leur appartient. Quelquefois une baleine est frappée en même-temps de deux harpons, lancés par deux vaisseaux différens. Alors les deux vaisseaux y ont un droit égal, & chacun en obtient la moitié. Toutes les chaloupes, qui accompagnent celles d'où le harpon est lancé, attendent que la baleine remonte, & doivent prêter la main pour la tuer à coups de lances. Ce temps est toujours le plus dangereux, car la chaloupe, qui a lancé le harpon, quoiqu'entraînée par la baleine, s'en trouve ordinairement fort éloignée; au lieu que les autres, qui viennent la frapper de leurs lances, sont comme sur elle, ou du-moins à ses côtés, & ne peuvent gueres éviter d'en recevoir de très-rudes coups, suivant ses mouvemens & ses agitations. Sa queue & ses nageoires battent si furieusement l'eau, qu'elles la font sauter, & la repandent comme en poussiere. Elle peut briser une chaloupe; mais on a déjà remarqué que les

Histoire Naturelle.

grands vaiſſeaux ne reçoivent aucun dommage du coup, & qu'au contraire elle en ſouffre beaucoup elle-même : elle en ſaigne ſi fort, qu'elle acheve de perdre ſes forces, & le vaiſſeau demeure tout rouge de ſon ſang. Les lances ſont compoſées d'un bois, d'environ deux braſſes de longueur, un peu plus court que celui des piques, & d'un fer pointu, long d'une braſſe, qui doit être médiocrement trempé, afin qu'il puiſſe plier ſans ſe rompre. Après avoir enfoncé la lance, on la remue de divers côtés, pour rendre la bleſſure plus large. Il arrive quelquefois que toutes les lances de trois ou quatre chaloupes demeurent enfoncées dans le corps d'une baleine.

Auſſi-tôt que l'animal eſt mort, on lui coupe la queue, parce qu'étant tranſverſale, elle retarderait le cours de la chaloupe. Quelques Pêcheurs Allemands gardent la queue & les [illegible]oires, & les ſuſpendent aux côtés du vaiſſeau, pour le garantir des glaces, lorſqu'il s'en trouve aſſiégé. On attache la baleine à l'arriere d'une chaloupe, qu'on amarre elle-même à la queue de quatre ou cinq autres, & l'on retourne au vaiſſeau dans cet ordre. En y arrivant, la baleine y eſt attachée avec des cordes, la tête vers la poupe, & l'endroit, où l'on a coupé la queue, vers la proue. Enſuite deux chaloupes ſe placent de l'autre côté

de l'animal, & font retenues dans cette fituation par un long crochet qu'un des matelots tient pendu au bord du vaiffeau. Le Harponneur de chaque chaloupe eft fur l'avant ou fur la baleine même, vêtu d'un habit de cuir & quelquefois en bottes. On fiche des pointes de fer dans le corps de la baleine pour fe tenir ferme fur fa peau, parce qu'elle eft fi gliffante, qu'on ne s'y foutient pas mieux que fur la glace. Deux Pêcheurs, chargés de couper la graiffe, reçoivent pour cet office quatre ou cinq rixdales. La premiere pièce qu'ils doivent couper, eft celle du derriere de la tête, près des yeux, dont elle eft l'enveloppe. C'eft la plus groffe : toutes les autres fe coupent en tranches, le long du corps. Cette premiere pièce s'étend, lorfqu'elle eft coupée, depuis l'eau jufqu'à la hune ou cette petite plate-forme qui regne en faillie autour du grand mât. Enfuite on coupe d'autres pièces qu'on tire auffi fur le pont, & les matelots qui font à bord, les découpent en morceaux quarrés d'un pied de grandeur. Leurs couteaux, avec les manches, font à-peu-près de la longueur d'un homme. A mefure qu'on détache des pièces de la baleine, on la lève avec des poulies pour fe donner plus de facilité à la découper. La graiffe fe détache comme on écorche un bœuf. Les morceaux quarrés font découpés en morceaux beaucoup plus petits qu'on jette dans

Histoire Naturelle.

les tonneaux. Dans cet exercice, on se tient aussi loin de la graisse qu'il est possible, parce qu'on la croit capable de causer une contraction de nerfs, qui pourrait aller jusqu'à rendre perclus des mains & des bras. Les couteaux, quoique plus courts que les autres, n'ont pas moins de trois ou quatre pieds de long.

La graisse des baleines ne se ressemble point. Dans les unes, elle est blanche, jaune dans les autres, & rouge dans quelques-unes. La blanche est remplie de petits nerfs, & ne rend pas tant d'huile que la jaune. Celle-ci passe pour la meilleure. La rouge est remplie d'eau, & vient des baleines mortes, où le sang remplit les endroits par lesquels la graisse s'est écoulée. Aussi l'huile en est-elle moins abondante & moins estimée. Lorsqu'on a dépouillé un côté de la baleine, on ne la retourne qu'après avoir coupé la côte entiere, dont la pesanteur donne beaucoup d'embarras à l'équipage : il ne l'élève point sans un grand nombre de crochets & de poulies. La côte appartient non-seulement aux propriétaires du vaisseau, mais à ceux qui partagent les frais de l'entreprise. Les mercenaires sont payés à leur retour, sans égard au succès de la pêche.

Autrefois les Hollandais faisaient l'huile de baleine au Spitzberg, dans un lieu qui se nomme *Smerenberg*, aux environs de *Harlinger-Cookery*;

Hiſtoire Naturelle.

&, dans les voyages de Martens, on y voyait encore tous les inſtrumens qu'ils employaient à cette opération. Quelques Baſques, dit-il, choiſiſſent encore le même endroit ; mais, en général, les vaiſſeaux Français tirent l'huile ſur leurs vaiſſeaux, & delà vient qu'ils en perdent pluſieurs par le feu. Les Allemands mettent leur graiſſe dans des tonneaux, où ils la laiſſent fermenter, & ſe convertir d'elle-même en huile, ſans qu'on ait jamais appris qu'elle les ait fait ſauter. En la faiſant frire, la perte eſt de vingt pour cent, plus ou moins, ſuivant ſa bonté. Dans le voiſinage de Hambourg, où l'on fait l'huile, on tire la graiſſe des tonneaux pour la mettre dans une grande cuve, d'où elle eſt jetée dans une chaudiere large & plate, qui en contient juſqu'à cent quarante gallons. Après l'avoir fait frire ſur le fourneau, on la puiſe avec de petits chaudrons, en la jette dans un grand tamis, qui ne donne paſſage qu'aux parties liquides, & tout le reſte eſt abandonné. Le tamis ſe met ſur une grande cuve, à demi-pleine d'eau, où l'huile ſe refroidit, s'éclaircit & dépoſe au fond ce qu'elle a d'impur. Il ne reſte que l'huile pure & nette, qui nage ſur l'eau comme toute autre huile. De la grande cuve on la fait couler, par un tuyau, dans une autre cuve de même grandeur, & de celle-ci dans une troiſieme, toutes deux à demi-pleines

Histoire Naturelle.

d'eau, pour s'y clarifier encore plus. Enfin elle passe dans un quatrieme vaisseau, d'où elle n'est tirée que pour remplir les barils où l'usage est de la conserver. Ceux qui ne la veulent pas si pure n'emploient que deux cuves. Le baril, qu'on nomme en Allemagne *cardel* ou *quarteel*, contient soixante-quatre gallons d'Angleterre, ou deux cens soixante-douze pintes de France ; mais un véritable baril d'huile de baleine n'est que de trente-deux gallons ou cent trente-six pintes. Quelques-uns font frire aussi le marc, dont ils tirent une huile brune, mais si peu estimée qu'elle ne vaut pas les frais.

Après avoir parlé du poisson à nageoires, comme d'un habitant familier de la mer du Spitzberg, on en doit la description. Il est de la longueur d'une baleine, mais on ne lui donne que le tiers de sa grosseur. Il se fait connaître à ses nageoires, qui sont sur le dos, près de la queue, & par la force avec laquelle il souffle & rejette l'eau. La bosse qu'il a sur la tête est fendue en long, & c'est par ce trou qu'il rejette l'eau à beaucoup plus de hauteur que la baleine. D'ailleurs son dos n'est pas si courbé que celui de l'autre ; sa bosse est moins élevée, ses babines sont brunes & ressemblent à des cordes entrelacées. Sa côte pend au-dessus de la babine supérieure, comme dans la baleine ; mais quelques-uns doutent qu'il puisse

ouvrir la gueule. Martens aſſure, au contraire, qu'il peut l'ouvrir, quoiqu'en nageant il ne l'ait pas toujours ouverte comme la baleine; qu'il en a le dedans tout couvert de poils, la petite côte ou la plus jeune de couleur bleuâtre, & la vieille d'un brun-foncé avec quelques raies jaunes. Il eſt noir, ſans l'être autant que du velours, comme les baleines de cette couleur; mais la ſienne reſſemble à celle de la tanche. Il a le corps long & menu. Il eſt beaucoup moins gras que la baleine; ce qui dégoûte d'autant plus d'en prendre, que le profit dédommage peu du danger, car ſe remuant avec plus de vîteſſe que la baleine, & jouant de la queue & des nageoires avec plus de force, il effraie les Pêcheurs juſqu'à leur faire craindre de s'en approcher aſſez pour le tuer à coups de lances, ſeules armes néanmoins qui puiſſent l'expédier promptement. Martens raconte que des Pêcheurs de ſa Nation ayant lancé, par mépriſe, le harpon ſur un poiſſon à nageoires, il les entraîna tout-d'un-coup, avec leur chaloupe, ſous un glaçon d'où ils ne purent ſortir. Les poiſſons à nageoires ont la queue plate. Lorſqu'ils paraiſſent dans la mer du Spitzberg, on n'y voit plus de baleines.

Histoire Naturelle.

On trouve, dans la même mer, quatre ſortes d'écreviſſes marines; l'une, ſans queue, nommée *zee-kraff* par les Allemands, & *araignée-de-mer*

Histoire Naturelle.

par les Français : les autres, plus connues ſous les noms de *langouſtin rouge*, de petit langouſtin ou petite chevrette, & de pou-marin ou pou de baleine. La premiere eſt non-ſeulement ſans queue, mais elle a ſix pieds, deux ſerres & le corps tout velu. Par la tête elles reſſemblent à nos écreviſſes de mer. La principale différence entre les langouſtins du Spitzberg & les nôtres, c'eſt que les premiers ſont rouges, avant que d'être cuits au feu, & qu'ils ont la tête fendue en deux, avec pluſieurs cornes. Ils ont d'ailleurs, comme les écreviſſes, les yeux au bout de la tête, qui eſt fort large. La coque ou l'écaille qui couvre leur dos, a la forme du derriere d'une cuiraſſe, & ſe courbe un peu autour du cou ; elle eſt armée d'un piquant. Après cette écaille, on trouve ſix plaques rondes & enchaſſées l'une dans l'autre, qui couvrent les pattes de devant & de derriere, & dont les bords ſont marquetés de petites taches noires. Leur queue eſt compoſée auſſi de cinq pièces ; &, lorſqu'elle s'étend, elle reſſemble à celle d'un oiſeau. Les deux pattes de devant ont de petites pinces. Ces langouſtins rouges ont dix-huit jambes, dont les plus proches des pinces ſont les plus courtes. Les huit premieres ont chacune quatre jointures, dont la plus haute eſt la plus longue, comme la derniere eſt la plus courte, mais elles ne ſont pas velues. Les

dix autres n'ont que deux jointures, & celles de derriere sont les plus longues. Les pieds sont un peu crochus & velus. Des jointures inférieures de chaque jambe de derriere sortent deux rejettons, & les autres jointures n'en ont qu'un. Ces insectes marins s'élancent dans l'eau avec beaucoup de vîtesse.

Histoire Naturelle.

Les petits langoustins du Spitzberg sont une espèce de chevrettes qui ressemblent à des vers. Leur tête, qu'on prendrait pour celle d'une mouche, est armée pardevant de deux cornes. Tout leur corps est couvert d'écailles assez dures. Ils ont le dos rond, mais leur plus grande largeur est par le bas. De six jambes, qu'ils ont de chaque côté, trois bordent la premiere écaille, & les trois autres sont au-dessous de la troisieme. Ces petits animaux se trouvent ordinairement entre les pierres, des havres & dans la graisse de la baleine qui flotte sur l'eau. Ils sont la proie des oiseaux de mer, qu'on ne manque point de voir en grand nombre dans tous les lieux où l'on trouve de petits langoustins.

Les poux de baleine, que Martens range entre les testacées, ne ressemblent aux poux ordinaires que par la tête. Leurs écailles ont la dureté de celle du langoustin. Ils ont quatre cornes, dont les deux premieres sont courtes, mais droites, & les deux autres crochues & pointues. Ils ont

Histoire Naturelle.

deux yeux & n'ont qu'un naſeau. De ſix écailles qu'ils ont ſur le dos, la premiere a la forme d'une navette de tiſſerand. On compare la figure de leur queue à celle d'un bouclier, mais elle eſt fort courte. La premiere des ſix écailles du dos eſt garnie de jambes, formées en croiſſant ou plutôt en faucille ; le dehors en eſt rond, le dedans dentelé comme une ſcie, & les extrémités pointues. A chaque côté de la ſeconde & de la troiſieme écaille, quatre autres jambes, qui leur ſervent comme d'avirons, ont une petite jointure en bas qui facilite leur mouvement. Ces inſectes ne ſe trouvent que ſur la baleine ; &, lorſqu'ils ſont attachés à ſa peau, ils ont leurs deux dernieres jambes croiſées ſur le dos ou levées. Les ſix autres, qui reſſemblent à celles de l'écreviſſe, ont chacune trois jointures & ſont fort aigues. Le pou de baleine s'attache ſi fort à la peau de ce poiſſon, qu'on le mettrait plutôt en pièces que de l'en arracher ; &, pour l'avoir en vie, on eſt obligé de couper un morceau de la partie à laquelle il eſt attaché. Il ne ſe tient que ſur les nageoires, les babines & les parties génitales, où la baleine ne peut ſe frotter facilement. Elle eſt quelquefois ſi couverte de ces inſectes, qu'ils emportent de grandes parties de ſa peau. C'eſt dans le temps de la chaleur qu'elle en eſt particulierement tourmentée.

Martens,

Histoire Naturelle.

Martens, qui avait parcouru différentes mers, n'a vu que dans celle du Spitzberg deux sortes de testacées qu'il décrit. Il les nomme *starn-fish*, c'est-à-dire, poissons étoilés ou étoiles de mer. Le premier a cinq pointes qui lui servent comme de jambes ; il est de couleur rouge. Sur le plat du corps, il a cinq doubles rangées de grains aigus. Entre chacune de ces doubles rangées, il s'en trouve une simple des mêmes grains ; de sorte qu'on compte en tout quinze de ces rangées de grains, qui représentent la figure d'une étoile à cinq branches. D'ailleurs le plat du corps ressemble au dos d'une araignée. De l'autre côté, on voit, au centre, la figure d'une étoile à cinq branches pointues, qui s'ouvre & se resserre comme une bourse, & qui est apparemment la bouche de l'animal. Autour de cette étoile, on voit de petites taches noires qui sont rangées aussi en forme d'étoile, & celle-ci est encore entourée d'une autre figure qui ressemble beaucoup à la renoncule. De l'étoile du milieu, ou de la bouche, partent cinq bras ou jambes, qui, depuis la fleur jusqu'aux extrémités, sont bordés de grains, & ces grains n'empêchent pas qu'ils ne soient aussi unis qu'une coque d'œuf. Ils sont couverts d'écailles. Leur longueur est d'environ trois pouces, &, depuis les endroits où les grains commencent, ils vont toujours en diminuant. Entre les écailles

Histoire Naturelle.

il ſe trouve trois ou quatre autres grains enſemble, qui reſſemblent à des vertues. Lorſque ce poiſſon nage, il étend ces grains de chaque côté, comme les oiſeaux étendent leurs plumes pour voler.

L'autre poiſſon étoilé devrait ſe nommer plutôt *poiſſon de corail*, parce qu'il reſſemble ſi parfaitement à cette eſpèce de plante, qu'on le prend pour elle, avant que de s'être apperçu qu'il eſt vivant. Il eſt d'une couleur plus vive que le premier, qui tire ſur le rouge-obſcur. Son corps a dix angles. Le deſſus offre la forme d'une étoile, avec autant de branches, qui reſſemblent aux ailes d'un moulinet. Ce deſſus eſt rude, mais le deſſous eſt poli. Au milieu, on voit une autre figure d'étoile à ſix branches, qu'on peut prendre pour ſa bouche, & dont le tour eſt doux & uni juſqu'aux endroits d'où ſortent les jambes. Entre les emboîtures, il ſe trouve des cavités qui ſont auſſi aſſez douces. Le haut des jambes eſt gros, & leur milieu offre un creux aſſez doux auſſi. Les bords en ſont couverts d'écailles, les unes ſur les autres, comme des rangées de corail; mais, au-deſſous, les écailles ſont entrelacées, ont dans leur milieu de petites raies noires, & ſont les unes ſur les autres comme celles de l'écreviſſe. En ſortant du corps les jambes ſe diviſent en diverſes branches, creuſes, comme on l'a dit, juſqu'à l'endroit où elles ſe diviſent en d'autres branches, qui dimi-

Histoire Naturelle.

nuent par degrés. Les petites d'en-bas sont entourées d'écailles fort pointues. Le poisson joint toutes ses pattes en nageant, & les écarte ensuite comme s'il ramait. Martens en vit un qui, d'une patte à l'autre, n'avait pas moins d'un pan de longueur. Les plus grands sont les plus beaux en couleur. Ils ne vivent pas long-temps hors de l'eau. En mourant, leurs pattes se retirent vers la bouche, &, peu de temps après leur mort, ils se brisent en morceaux.

Le poisson-dragon (*drack-fiss*) est une autre rareté du Spitzberg. Il a sur le dos deux nageoires, dont la premiere, garnie de fort longs filets, a deux pouces de hauteur. La seconde est moins élevée & sans filets, mais elle occupe une grande partie du dos. Au lieu d'ouies, il a dans le cou deux ouvertures bordées, de chaque côté, de deux petites nageoires. Au-dessous de ces nageoires, il en a une autre, de bonne grandeur, & une encore sous le ventre, qui est fort longue, fort étroite, & qui touche à la queue. Sa tête est oblongue, & composée de plusieurs arêtes. Il a le museau relevé, la queue d'un pouce de largeur, le corps long, mince, un peu rond, d'une couleur argentine & luisante. Ce poisson se trouve ordinairement entre l'*Isle-aux-Ours* & le Spitzberg.

Les Allemans ont nommé *Whit-Fish*, poisson-blanc, un fort gros poisson des mers glacées, qui

Histoire Naturelle.

a la figure d'une baleine, & jusqu'à vingt pieds de long. Il n'a pas de nageoires sur le dos, mais il en a deux sous le ventre, & sa queue ressemble à celle de la baleine. Il a sur la tête une bosse & un trou par lequel il rejette l'eau. Sa couleur est un jaune-pâle, & sa graisse assez abondante, à proportion de sa grosseur, mais si molle, que le harpon s'en détache facilement. On rencontre ces poissons en troupes, & Martens en vit à-la-fois plusieurs centaines.

Le *Butskopf*, en Français *tête de plie*, est encore un monstre du Spitzberg, qui a depuis seize jusqu'à vingt pieds de long. Son museau est d'une même grosseur, & sans pointe, rempli de petites dents aigues. Il a, vers le milieu du dos, une nageoire qui se voûte un peu en descendant, & deux autres sous le ventre, assez semblables à celles de la baleine, couvertes d'une peau épaisse & mêlée d'arêtes. Sa queue ressemble aussi à celle des baleines. Il a, sur le cou, une ouverture par laquelle il rejette l'eau, mais à moins de hauteur que la baleine; & le bruit qu'il fait en la rejettant, est différent aussi par la force & par le son. Ses yeux sont fort petits, à proportion de sa grosseur. Il a le dos brun, la tête de même couleur, mais marbrée, & le dessous du ventre blanc. Les butskopfs suivent long-temps un vaisseau, & s'en approchent si

près, qu'ils se laissent même toucher avec un bâton. Ils nagent contre le vent, comme tous les gros poissons; & Martens juge que c'est pour se mettre à couvert de la tempête; il croit même qu'ils en sont comme avertis, par des douleurs qu'ils sentent quelques jours auparavant, & qui leur font faire *des culbutes surprenantes, qu'on ne saurait prendre*, dit-il, *pour un jeu*.

On a nommé plusieurs fois la licorne de mer, sans en avoir donné la description. Martens se plaint de l'avoir trouvée, dans les livres, avec une nageoire sur le dos. Elle n'en a point, dit-il, mais elle a sur le cou une ouverture par laquelle on lui voit rejetter l'eau. Par le corps, elle ressemble au veau-marin; mais ses nageoires de dessous & sa queue sont celles de la baleine. Les unes ont la peau noire, les autres d'un gris pommelé; mais toutes sont blanches sous le ventre. Leur longueur est depuis seize jusqu'à vingt pieds. Une assez longue corne, ou plutôt une dent, qui leur sort de la tête, leur a fait donner leur nom: elles la tiennent levée en nageant, & l'on en voit quelquefois un grand nombre qui fendent les eaux dans cette situation. Leur vîtesse est si singuliere, qu'on en prend fort peu, quoiqu'on ait souvent le plaisir d'en voir.

Enfin Martens compte entre les monstres du

Histoire Naturelle.

Sptzberg, un poisson, qu'il nomme *hay*, & qui n'est pas moins monstrueux par sa forme, que par sa grosseur. Il a deux nageoires sur le dos, & six sous le ventre. La plus haute des premieres ressemble à la plus haute du butskopf : la plus basse est d'une largeur égale, du haut en bas, & courbée en arc. Des six autres, les deux premieres, vers la tête, sont les deux plus longues, & leur figure est celle d'une langue. Celles du milieu sont plus larges que les deux suivantes, mais elles ont la même forme ; toutes quatre sont d'une même largeur, & les deux dernieres sont seulement un peu plus courtes que celles du milieu. La queue ressemble à celle de l'espadon, ou poisson à scie, avec cette différence, qu'elle est fendue par le bas, & que l'autre moitié a la figure d'une feuille de lys. Le hay a le museau long, le corps long aussi, mais rond, mince, & plus gros néanmoins vers la tête : son museau ressemble à celui de l'espadon, & sa queue a six rangées de dents aigues, les unes sont fort près des autres, trois en haut & trois en bas. Ses yeux, qui lui sortent un peu de la tête, sont oblongs & fort clairs. Il a cinq ouies de chaque côté, comme l'espadon. Sa peau est dure, épaisse, rude, lorsqu'elle est touchée à contre-sens, & de couleur grisâtre. On ne lui donne qu'environ trois

brasses dans sa plus grande longueur; ce qui n'empêche point qu'étant fort glouton, il n'emporte de si gros morceaux de chair aux baleines, qu'on les croirait enlevés avec une pelle. Ces poissons dévorent, sous l'eau, quantité de baleines, ou mangent du-moins une partie de leur graisse; ce qui fait quelquefois dire aux pêcheurs qu'ils n'ont pris que la moitié d'une baleine morte. Le hay n'est pas moins avide de chair humide, & se jette sur les matelots, qui se baignent dans la mer. Il a le foie si gros, qu'on en tire beaucoup d'huile. La chair du dos est un assez bon aliment, lorsqu'après l'avoir pendue quelques jours à l'air, & l'avoir fait bouillir, on la fait ensuite rôtir pour la manger. On prend ce poisson avec un grand crochet, attaché au bout d'une chaîne de fer; où l'on a mis une pièce de chair pour amorce.

Histoire Naturelle.

Martens prit, dans la Baie du Sud, au Spitzberg, un petit poisson fort singulier, qu'il nomme *hanneton-marin*. Il a deux nageoires, qui ont la figure de celles d'une baleine. Il est épais & large par le milieu, mince & pointu par les deux bouts; &, par le reste du corps, il ressemble à nos hannetons, avec cette seule différence, que la queue est plus grosse, & ne commence à devenir pointue, que vers le bout. La tête est large,

Histoire Naturelle.

ronde, fendue au milieu, avec de petites cornes de la grosseur d'une paille. Sur le devant, il a deux rangées de petits boutons, trois de chaque côté : l'Auteur ne put distinguer si c'étaient des yeux. La bouche est partagée, ou fendue. Ce petit animal est si transparent, qu'on lui voit jusqu'aux entrailles. Toute sa couleur est d'un blanc d'œuf, à l'exception de la bouche, qu'il a jaune & noire ; & sa substance est si glaireuse, qu'il se dissout dans les mains.

Dans le même havre, Martens vit un autre insecte, aussi transparent que le hanneton-marin, mais plat, avec deux bras semblables au fléau d'une balance, qui sont revêtus d'une espèce de poil ou de duvet, & qui lui servent à se mouvoir. Sa couleur est brune. Martens, ajoutant ici qu'il en vit plusieurs, semble oublier que cinq ou six lignes au-dessus, il a dit : « qu'on en voit » nager un si grand nombre, qu'il ne serait pas » plus aisé de les compter, que la poussiere qui » vole dans l'air. » Il remarque même que, suivant quelques-uns, les baleines s'en nourrissent, ce qui doit en faire supposer une prodigieuse abondance ; &, s'il rejette cette opinion, c'est uniquement parce qu'il ne croit pas qu'une si mince nourriture pût les rendre si grasses. Il juge plutôt, dit-il, qu'ils servent à nourrir les oiseaux de mer.

Histoire Naturelle.

Un autre insecte-marin a la figure d'un champignon ; c'est-à-dire, qu'il n'est composé que d'une tige ronde & épaisse, qui entre dans le milieu de la tête. Cette tête est bleue, à-peu-près, & de la même épaisseur que la tige. On pourrait la comparer aussi à ces chapeaux de paille, que les femmes portent aujourd'hui. La tige grossit en descendant, & le bout en est rond, mais beaucoup plus petit que celui d'en-haut. Le mouvement de ces insectes est le même que celui d'un bâton qu'on enfonce dans l'eau, & qu'on laisse remonter tout-d'un-coup.

L'insecte ou le poisson *rose*, qu'on ne voit jamais nager sur l'eau, que dans un temps calme, est de la rondeur d'un cercle ; mais entre les raies & dans sa circonférence, il est un peu dentelé. Il a seize raies, qui partent du centre du corps, & qui se divisent en deux branches dans l'endroit où ils se serrent le plus. Le corps est blanc, transparent, se ferme & s'ouvre à son gré. Les raies sont d'un rouge brun ; & leur bout, vers la circonférence extérieure, a diverses taches, au nombre de trente-deux. Dans le milieu de cette espèce d'assiette, on distingue un petit cercle, & c'est de sa circonférence que partent les raies. En-dedans, ce cercle est creux : peut-être

Histoire Naturelle.

ce creux eſt-il le ventre de l'inſecte ; du-moins l'Obſervateur Allemand y trouva deux ou trois petites chevrettes. Il y remarqua auſſi ſix fils bruns, ſemblables à de la ſoie filée, qui pouvaient être les inteſtins. Toute la maſſe de cet étrange poiſſon peſe une demi-livre, & ſon diamètre eſt d'un demi-pan. On prétend que la couleur des maquereaux leur vient de ce qu'ils ſe plaiſent à ſucer ces inſectes : il eſt vrai, dit Martens, qu'ils ſont en grand nombre ; mais comment vérifier une ſi bizarre ſuppoſition ?

On voit au Spitzberg, dans les temps calmes, deux ſortes de poiſſons glaireux, dont l'un a ſix angles, & l'autre huit. Le premier offre auſſi ſix rayons, couleur de pourpre, dont les bords ſont bleus ; entre ces rayons, ſon corps eſt partagé comme une courge, en ſix côtes. Du milieu pendent deux fils, auſſi rouges que du vermillon, rudes, & de la figure d'un V en lettres Romaines. On ne s'apperçoit point qu'il les remue en nageant. Tout le corps eſt de la blancheur du lait, & de la forme d'un bonnet à cornes. Il peſe environ deux onces, & ſe diſſout dans les mains, ſans leur cauſer aucun mal.

Un inſecte du Spitzberg, plus étrange encore, a vers le haut, une ouverture, comme celle d'une

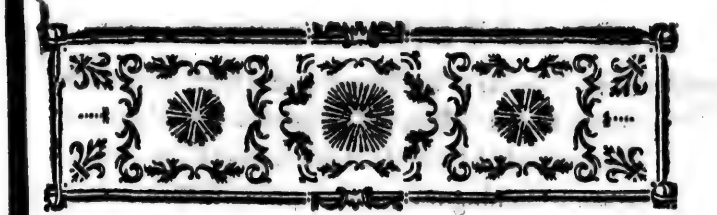
Histoire Naturelle.

plume d'oie, qui est peut-être sa bouche. Ce tuyau entre comme un entonnoir dans une cavité; & du trou descendent quatre raies, deux à deux, directement opposées les unes aux autres, deux coupées en travers, & deux qui ne le sont pas. Les premieres sont larges d'environ la moitié d'une paille; les autres le sont du double, & ressemblent au dos d'un serpent. Les unes & les autres descendent jusqu'au-delà de la moitié du corps. Du milieu de l'entonnoir partent quatre autres raies, qui ressemblent aussi au dos d'un serpent, & qui descendent plus bas que les quatre premieres. Ces huit raies ont diverses couleurs changeantes, qui se réduisent au bleu, au jaune & au rouge, & qui produisent l'effet de l'arc-en-ciel. Tout l'insecte a l'apparence d'une petite fontaine, qui aurait eu huit jets-d'eau. Dans l'intérieur de l'entonnoir, on voit une espèce de nuage, qui se divise, & qu'on peut prendre pour les entrailles. Dans l'endroit où les raies extérieures aboutissent, le corps est un peu courbé: de-là il continue d'aller en tournant, avec plusieurs petites raies. Hors des raies, il est par-tout d'un beau blanc. Le poids de l'insecte est d'environ quatre onces. Il se dissout dans les mains, comme les deux précédens. On voit, dans la mer d'Espagne, plusieurs sortes de poissons

Histoire Naturelle.

glaireux, comprifes fous le nom d'orties de mer, quelques-unes bleues, d'autres pourpres, jaunâtres, ou blanches; mais elles brûlent la peau, en s'y attachant, jufqu'à caufer quelquefois des éréfipèles.

Fin du Livre dixieme.



ABRÉGÉ
DE
L'HISTOIRE GÉNÉRALE
DES VOYAGES.

AMÉRIQUE.

LIVRE XI.
ANTILLES.

CHAPITRE PREMIER.

Mœurs des Caraïbes.

DANS les deux premieres Parties de cet Abrégé, nous avons parlé d'abord des Isles avant de passer au Continent. Nous avons été forcés, Antilles.

dans celle-ci, de ſuivre une route différente.
Antilles. Quoique les Eſpagnols conduits par Colomb, aient abordé à l'une des Iſles Lucayes, & enſuite à Saint-Domingue, une des principales Antilles, avant d'arriver à la côte d'Yucatan; cependant cet intérêt naturel, attaché aux grandes révolutions, nous a comme emportés, malgré nous, ſur les traces des Conquérans fameux qui bientôt envahirent le Mexique & le Pérou. Nous avons long-temps fixé les yeux du Lecteur ſur ces deux Empires devenus la proie des Européens. De-là, ſuivant le cours des découvertes, nous avons conſidéré à loiſir les établiſſemens des Nations de l'Ancien-Monde dans les autres parties du Nouveau, au Midi & au Nord, depuis les côtes du Bréſil juſqu'à la Baie d'Hudſon. Nous avons même tracé une eſquiſſe des tentatives faites dans ces immenſes contrées que baignent l'Amazone & l'Orénoque, & qui ſont encore peu connues. Il nous reſte à parcourir cet Archipel des Antilles, aujourd'hui partagé, comme le Continent de l'Amérique, entre pluſieurs Puiſſances rivales, & le centre du commerce le plus riche & le plus vaſte.

On ſait que les Antilles ſont [illegible] d'Iſles, diſpoſées en forme d'arc, depuis la Floride, juſqu'à l'embouchure de l'Orénoque, & depuis les 11 degrés de latitude Méridionale, juſqu'aux 16.

Antilles.

Les Antilles prirent d'abord le nom d'*Iſles Caraïbes* de celui de leurs premiers habitans ; mais enſuite elles furent diviſées en grandes & petites Antilles, & ces dernieres le furent encore en Iſles de *Barlovento* ou *ſur le vent*, & de *Sottovento* ou *ſous le vent*. L'uſage Français eſt de dire *Iſles du vent* & *Iſles au vent*. Comme il n'eſt pas queſtion ici de leur ancien état, qui ſe trouve aſſez éclairci dans l'hiſtoire des premieres découvertes ; obſervons, pour le deſſein où nous ſommes d'y ſuivre les Voyageurs & d'en donner la deſcription d'après eux, qu'elles ſont peuplées à préſent de ſix Nations différentes, de Caraïbes ou d'originaires du pays, d'Eſpagnols, de Français, d'Anglais, de Hollandais & de Danois. Cette idée générale nous conduit d'abord à donner leurs noms particuliers, avec celui de leurs poſſeſſeurs actuels. Les Caraïbes partagent avec les Anglais, *la Dominique* & *Saint-Vincent*, qui ſont partie des Iſles de Barlovento ou *ſur le vent*. Les Eſpagnols ſont maîtres des *Lucayes*, les plus Septentrionales de toutes les Antilles, de *Cuba*, de *Portoric*, &, comme on l'a vu, d'une partie de *Saint-Domingue* ; ils poſsèdent auſſi *la Trinité*, *Sainte-Marguerite* & *Cubagua* ou l'*Iſle-des-Perles*, *ſous le vent*. Les Français, avec une partie de *Saint-Domingue*, ont *Sainte-Croix*, *Santos* ou *les Saints*, *Saint-*

Antilles.

Barthélemi, *la Guadeloupe*, *la Desirade*, *la Martinique*, *Marie Galande*, *Sainte-Lucie* & une partie de *Saint-Martin*. Les Anglais occupent *la Jamaïque*, *l'Anguille*, *la Barbade*, *la Barboude*, *Antigoa*, *la Grenade*, *Tabago*, *Montferrat*, *Nevis* & *Saint-Christophe*. Les Hollandais possèdent *Buen-aire*, *Curaçao* & *Oruba*, *Saba*, *Saint-Eustache* & une partie de *Saint-Martin*. Les Danois ont la petite Isle de *Saint-Thomas*, une *des Vierges*, situées au Nord-Est de Portoric.

Mais, avant que de nous engager plus loin dans la description des Isles, qui tirent le nom de *Caraïbes* de celui de leurs anciens habitans, il paraît nécessaire de faire connaître cette race d'hommes, que les Européens y ont trouvés établis, & qu'ils ont resserrés dans des bornes où ils les contiennent, mais qu'ils n'ont pu détruire ou soumettre. C'est le seul peuple de l'Amérique dont il nous reste à traiter.

Quelques Voyageurs les font descendre des *Galibis*, peuples de la Guiane, & racontent, sur d'anciens témoignages, que leurs Ancêtres s'étant révoltés contre leurs Chefs, se virent forcés de chercher une retraite dans ces Isles, qui avaient toujours été désertes, ou dont ils chasserent les habitans naturels. Un Anglais, nommé *Brigstock*, qui connaissait la Floride par un long séjour, &

qui

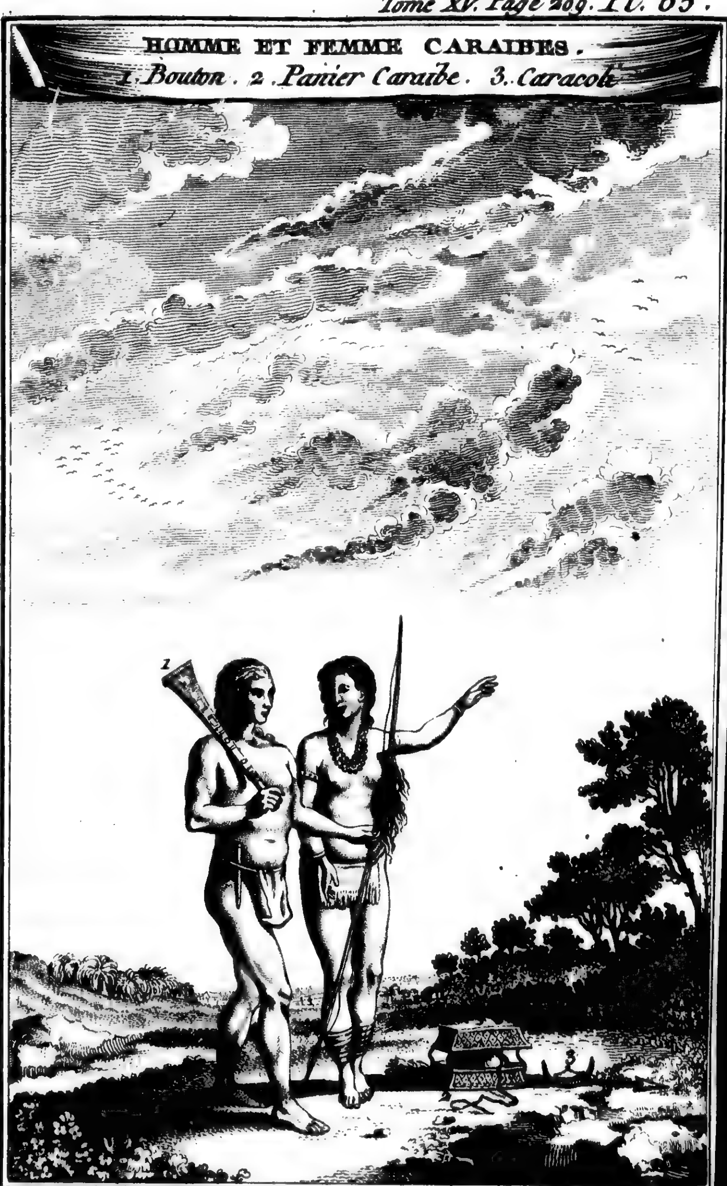
E

de , *la*
ucie &
ccupent
de , *la*
abago ,
.es Hol-
Oruba ,
Saint-
e *Saint-*
rd-Eſt de

plus loin
e nom de
bitans, il
ette race
uvés éta-
ornes où
détruire
Amérique

ndre des
ntent, ſur
es s'étant
forcés de
i avaient
ferent les
Brigſtock,
éjour, &
qui

Tome XV. Page 209. Pl. 65.



Benard direxit.



Antilles.

qui en parlait toutes les langues, fait venir les Caraïbes du pays des Apalachites, où l'on trouve jusqu'aujourd'hui, dit-il, derriere la Géorgie & la Caroline, une Nation qui se nomme *les Caraïbes.* On ignore, ajoute-t-il, ce qui l'obligea de quitter le Continent ; mais rien n'empêche de supposer, que trop serrée dans ses limites, ou pressée par de puissans ennemis, elle eut le courage de se fier sur mer à la conduite des vents, qui la pousserent dans l'Isle Sainte-Croix. Brigstock semble compter pour rien l'éloignement & les difficultés de la navigation.

Cette différence d'opinions sur l'origine des Caraïbes, n'empêche point qu'on ne s'accorde à leur en donner une commune, de quelque partie de l'Amérique, & de quelque Nation qu'ils puissent la tirer. On se fonde sur la ressemblance de leur figure & de leurs usages, dans toutes les Isles qu'ils ont habitées, comme dans celles qu'ils possèdent encore. Ils sont généralement d'une taille haute & bien prise. On n'en voit pas un difforme. Leur chevelure est noire, & leur soin égal à la peigner proprement. Ils s'arrachent la barbe à mesure qu'elle paraît. Depuis leur communication même avec les Européens, les deux sexes vont entierement nus, le corps teint de rouge ; &, s'il en faut croire un Voyageur Anglais, les premiers habitans des Isles Fran-

Antilles.

çaises, qui voulaient entretenir commerce avec eux, se dépouillaient aussi de leurs habits pour leur plaire. Ils ont la tête couverte d'une sorte de bonnet, & quelquefois ceinte seulement d'une couronne de plume. Ils se percent les lèvres de plusieurs trous, dans lesquels ils portent de petits poinçons d'os : leurs narines, qu'ils se percent aussi, sont ornées de petits grains de verres ou de petites pierres colorées. Les hommes portent des brasselets à la partie charnue du bras, & les femmes aux poignets & au-dessus du coude. Elles ont des colliers de rassade, non-seulement au cou, mais encore au-dessous du mollet des jambes, où faisant plusieurs tours, ils leur forment une sorte de brodequins. Le devant du corps est couvert d'une très-petite pièce d'étoffe soutenue par une ceinture. Ceux d'entre les hommes, qui vivent sans commerce avec les Européens, ont autour du cou des sifflets, qu'on croit composés des os de leurs ennemis. Mais leurs plus riches ornemens sont de larges médailles d'un cuivre très-fin & très-poli, faites en forme de croissant, & proprement enchâssées dans quelque bois précieux : ils les nomment *caracolis*. C'est comme la livrée & le symbole d'honneur qui distingue les Capitaines & leurs enfans des personnes du commun.

Quoique cette peinture, qui est tirée des An-

glais, n'ait pas l'étendue de celle qui va suivre, les principaux traits sont si ressemblans dans l'une & dans l'autre, que, malgré la différence des Isles, on y reconnaîtra facilement la même Nation. « La taille ordinaire des Caraïbes, dit Labat, » est au-dessus de la médiocre. Ils sont tous bien » faits & proportionnés; ils ont les traits du visage » assez agréables; il n'y a que le front qui paraisse » un peu extraordinaire, parce qu'il est fort plat » & comme enfoncé; mais ils ne l'apportent point » de cette forme en naissant. Leur usage est de » la faire prendre à la tête des enfans, avec une » petite planche, fortement liée parderriere, qu'ils » y laissent jusqu'à ce que le front ait pris sa con» sistance, & qu'il demeure tellement applati, » que, sans hausser la tête, ils voient presque » perpendiculairement au-dessus d'eux. Ils ont » tous les yeux noirs & petits, quoique la dis» position de leur front les fasse paraître de bonne » grandeur. Tous ceux que j'eus l'occasion de » voir avaient les dents fort belles, blanches & » bien rangées; les cheveux noirs, plats, longs » & luisans. Cette couleur de leur chevelure est » naturelle; mais le lustre vient d'une huile dont » ils ne manquent point de se le frotter la matin. » Il est difficile de bien juger de leur teint; car » ils se peignent aussi tous les jours avec du ro» cou, détrempé dans de l'huile de carapat ou de

Antilles.

Antilles.

» *palma christi*, qui les fait ressembler à des » écrevisses cuites. Cette peinture leur tient lieu » d'habits. Outre l'agrément qu'ils croient lui » devoir, elle conserve leur peau contre l'ardeur » du Soleil, qui la ferait crevasser, & les défend » de la piquure des moustiques & maringoins, » qui ont une extrême antipathie pour son odeur. » Lorsqu'ils vont à la guerre, ou qu'ils veulent » paraître avec éclat, leurs femmes emploient du » jus de genipa, pour leur faire des moustaches, » & plusieurs raies noires sur le visage & sur le » corps. Ces marques durent neuf jours. Tous » les hommes que j'ai vus avaient autour des reins » une petite corde, qui leur sert à porter un » couteau nu, qu'ils passent entr'elle & la cuisse, » & à soutenir une bande de toile, large de cinq » ou six pouces, qui, couvrant une partie de leur » nudité, tombe négligemment vers le bas. Les » enfans mâles de dix à douze ans, n'ont sur le » corps que cette petite bande de toile, destinée » uniquement pour soutenir leur couteau, qu'ils » ont néanmoins plus souvent en main qu'à la » ceinture, aussi-bien que les hommes faits. Leur » physionomie parait mélancolique. Ils ne laissent » pas d'être bons ; mais il faut se garder de les » offenser, parce qu'ils portent la vengeance à » l'excès.

» Les femmes sont de plus petite taille que

» les hommes, assez bien faites, mais un peu » trop grasses. Elles ont les cheveux & les yeux » noirs, comme leurs maris, le tour du visage » rond, la bouche petite, les dents fort blanches, » l'air plus gai, plus ouvert & plus riant que les » hommes, ce qui ne les empêche point d'être » fort réservées & fort modestes. Elles sont ro- » couées, c'est-à-dire peintes de rouge comme » l'autre sexe, mais sans moustaches & sans lignes » noires. Leurs cheveux sont liés derriere la tête » d'un petit cordon. Un pagne ondé de petits » grains de rassade, de différentes couleurs, & » garni par le bas d'une frange de rassade, d'en- » viron trois pouces de hauteur, couvre leur nu- » dité. Ce *camisa*, nom qu'elles lui donnent, n'a » pas plus de huit à dix pouces de large, sur » quatre ou cinq de long, sans y comprendre la » hauteur de la frange ; &, de chaque côté, une » petite corde de coton le tient lié sur les reins. » La plupart ont au cou plusieurs colliers de raf- » sade, de différentes grosseurs, qui leur pendent » sur le sein, & des brasselets de même espèce » aux poignets & au-dessus des coudes, avec des » pierres bleues ou des rassades enfilées, qui leur » servent de pendans d'oreilles. Les enfans de » l'un ou de l'autre sexe, depuis la mammelle » jusqu'à l'âge de huit ou dix ans, ont des bras- » selets & une ceinture de grosse rassade autour

Antilles.

Antilles.

» des reins. Un ornement propre aux femmes, » est une espèce de brodequins de coton, qui » leur prend un peu au-dessus de la cheville du » pied, & qui a quatre ou cinq pouces de hau- » teur. Vers l'âge de douze ans, (car les Caraïbes » ne sont pas fort exacts dans le calcul des années,) » on donne le *camisa* aux filles pour la ceinture » de rassade qu'elles ont portée jusqu'alors ; & » leur mere, ou quelque parente, leur met des » brodequins aux jambes. Elles ne les ôtent ja- » mais s'ils ne sont absolument usés ou déchirés » par quelque accident. Il leur serait même im- » possible de les ôter, parce qu'étant travaillés sur » leurs jambes, ils sont si serrés qu'ils ne peuvent » ni monter ni descendre ; & les jambes n'ayant » pas encore toute leur grosseur à cet âge, elles » ne peuvent croître avec les années sans se trouver » pressées jusqu'à rendre le mollet plus gros & » plus dur qu'il ne l'aurait été naturellement. Outre » l'épaisseur du tissu, les extrémités de ces bro- » dequins ont un rebord d'un demi-pouce de » large par le bas & du double par le haut, assez » fort pour se soutenir par lui-même comme le » bord d'une assiette ; ce qui n'est pas sans agré- » ment aux jambes d'une femme : mais il faut » qu'elles conservent cette chaussure toute leur » vie, & qu'elles l'emportent avec elles au tom- » beau.

Antilles.

» Lorsqu'une fille a reçu le camisa & les brodequins, elle ne vit plus, avec les garçons, dans la familiarité de l'enfance ; elle se retire près de sa mere, & ne s'en éloigne plus. Mais il est rare, qu'avant cet âge, elle n'ait pas été demandée par quelque jeune-homme, qui la regarde alors comme sa femme, en attendant qu'elle puisse l'être réellement. Ce choix se fait dès l'âge de quatre ou cinq ans, & presque toujours dans la famille. A l'exception des freres & des sœurs, il est si libre pour tous les degrés du sang, & pour la pluralité des femmes, que le même homme prend trois ou quatre sœurs, qui sont ses nièces ou ses plus proches cousines. Ils ont pour principe que de jeunes filles, élevées ensemble, s'en aimeront mieux, vivront en meilleure intelligence, se rendront plus volontiers des services mutuels, & serviront mieux leur parent & leur mari.

» Si les colliers, les brasselets, le camisa & les brodequins sont proprement la parure des femmes, les hommes ont aussi des ornemens particuliers, qui sont les caracolis & les plumes. Le caracoli est tout-à-la-fois le nom de la chose & celui de la matiere dont elle est composée. C'est un métal qui vient, dit-on, de la Terre-ferme, & qu'on croit un mêlange d'argent, de

Antilles.

» cuivre & d'or. Il parait certain qu'en terre ou » dans l'eau sa couleur ne se ternit jamais. Je » juge, continue Labat, que le fond est un » métal simple, mais aigre, graineux & cassant; » ce qui oblige ceux qui l'emploient d'y mêler » un peu d'or pour le rendre plus doux & plus » traitable. Les Orfévres Français & Anglais, » ont souvent tenté de l'imiter en gardant une » certaine proportion dans leur alliage ; sur six » parties d'argent, ils ont mis trois parties de » cuivre-rouge purifié & une partie d'or. Ils ont » fait, de cette composition, des bagues, des » boucles, des poignées de cannes & d'autres » ouvrages, mais fort inférieurs au caracoli des » Sauvages, qu'on prendrait pour de l'argent » sur-doré. Les figures qu'ils en font sont des crois» sans de différentes grandeurs, suivant l'usage » auquel ils veulent les employer. Ils en portent » un à chaque oreille, attaché ordinairement par » une petite chaîne à crochet ; & la distance » d'une corne à l'autre est d'environ d'un pouce » & demi. Au défaut de chaîne, ils les attachent » avec un fil de coton passé au centre du crois» sant. Ils en portent un autre, de même gran» deur, à l'entre-deux des narines, d'où il bat sur » la bouche. Le dessous de la lèvre inférieure est » aussi percé, & soutient un quatrieme caracoli, » plus grand d'un tiers que les précédens, & dont

» la moitié passe le menton. Enfin ils en ont » un cinquieme, de six pouces d'ouverture, qui » est attaché avec une petite corde au cou, & » qui leur tombe sur la poitrine. Cette multitude » de croissans les fait ressembler à des mulets » ornés de leurs plaques. Lorsqu'ils ne portent » point leurs caracolis, ils remplissent les trous » qu'ils ont aux oreilles, au nez & à la lèvre, » avec de petits bâtons qui les empêchent de se » boucher. Quelquefois ils portent des pierres » vertes aux oreilles & à la lèvre; & s'ils n'ont, » ni pierres vertes, ni petits bâtons, ni caracolis, » ils y mettent des plumes de perroquets, rouges, » bleues & jaunes, qui leur font des moustaches » de dix à douze pouces de long, au-dessus & » au-dessous de la bouche, sans compter celles » qu'ils ont aux oreilles. Leurs enfans ont, dans » leurs cheveux, quantité de plumes de différentes » couleurs, attachées d'une maniere qui les y » tient droites; & cette parure, dit-on, n'est pas » sans graces. »

Comme ces deux descriptions des ajustemens & de la figure des Caraïbes, en différentes Isles & par des Voyageurs de Nation différente, ne peuvent laisser aucun doute que ces Sauvages n'aient une origine commune, nous continuerons de les regarder comme un même peuple, malgré leur ancienne dispersion, & de rapporter ce qui

Antilles.

les distingue des autres habitans de l'Amérique.

Ils ont plusieurs sortes de langages ; l'ancien, qui leur est propre & naturel, a de la douceur, sans aucune prononciation gutturale. Mais ils se sont fait un jargon, mêlé de mots Européens, sur-tout Espagnols, qu'ils ne parlent qu'avec les Etrangers. Dans leur propre langue, quoique les Caraïbes de toutes les Isles s'entendent parfaitement, ils ont des dialectes qui ne se ressemblent point. Les deux sexes ont même des expressions différentes pour les mêmes choses ; & les vieillards en ont aussi qui ne sont point usitées par les jeunes gens. Enfin ils ont un langage particulier pour leurs conseils, auquel les femmes ne comprennent rien. Lorsqu'on a commencé à les connaître, ils n'avaient aucun terme d'injure, aucun de vice, de vertu, d'arts & de sciences. Ils ne savaient nommer que quatre couleurs, blanc, noir, jaune & rouge, auxquelles ils rapportent toutes les autres.

Ils sont naturellement pensifs & mélancoliques, mais ils affectent de paraître gais & plaisans. Le plus grand affront qu'on puisse leur faire est de les nommer *Sauvages* ; ce nom, disent-ils, ne convient qu'aux bêtes farouches. Ils ne souffrent pas plus volontiers qu'on les nomme *Cannibales*, quoiqu'ils n'aient jamais perdu l'usage de manger la chair de leurs ennemis ; &, lorsqu'on leur en

fait un reproche, ils répondent qu'il n'y a point de honte à se venger. Le nom de *Caraïbe* leur déplaît moins, quelque idée qu'on leur veuille attacher, parce que, dans leur ancienne langue, il signifie bon guerrier ou courageux. Brigstock assure qu'il a la même signification dans la langue des Apalachites.

Ils s'aiment entr'eux; & leur sensibilité va si loin les uns pour les autres, qu'on en a vu mourir de douleur, en apprenant que leurs compagnons étaient tombés dans l'esclavage, ou qu'ils avaient été maltraités par les Européens. Ils ne se consolent point d'avoir été chassés d'une partie de leurs Isles, & souvent ils reprochent encore cette injustice aux vainqueurs. Ils ne peuvent s'accoutumer non plus à leur avarice; c'est toujours un nouveau sujet d'admiration, incompréhensible pour un Caraïbe, de voir préférer l'or au verre & au crystal.

Le vol est un crime fort noir dans leur Nation. Ils laissent leurs habitations ouvertes & sans aucune défense. S'ils s'apperçoivent qu'on en ait enlevé quelque chose, ils en portent une espèce de deuil pendant plusieurs jours. Ensuite toute leur ardeur est pour la vengeance; car, autant qu'ils ont d'affection les uns pour les autres, autant ils sont capables de haine, lorsqu'ils se croient offensés. Un Caraïbe ne pardonne jamais.

Antilles.

Leurs maiſons, qu'ils nomment *carbets*, comme les Américains de la Guiane, ſont d'une forme ſinguliere. Labat, qui eut l'occaſion d'en voir une des plus belles, joint à ſa deſcription une peinture agréable des circonſtances & de quelques uſages de la Nation. C'eſt dans ſes termes qu'on va donner ce récit. « Le Caraïbe, maître » du carbet, avait été baptiſé, auſſi-bien que ſa » femme & dix ou douze enfans qu'il avait eus » d'elle & de pluſieurs autres. Il avait un caleçon » de toile ſur un habit neuf d'écarlate, c'eſt-à- » dire qu'il venait d'être rocoué; car il n'était que » neuf heures du matin lorſque nous entrâmes » chez lui. Sa femme avait un pagne autour des » reins qui lui deſcendait juſqu'à mi-jambes. Nous » vîmes deux de ſes filles, de quinze à ſeize ans, » qui n'avaient, à notre arrivée, que les anciens » habits de la Nation, c'eſt-à-dire le camiſa, les » brodequins & les braſſelets; mais, un moment » après, elles ſe firent voir avec des pagnes. » Quatre grands garçons, bien rocoués, avec la » bande de toile à la petite corde, étaient près » du pere. Le reſte des enfans étaient encore » petits & vêtus comme ils étaient venus au monde, » à l'exception de leur ceinture de raſſade. Nous » trouvâmes d'ailleurs une groſſe compagnie dans » ce carbet; c'étaient environ trente Caraïbes, » qui s'y étaient rendus pour une cérémonie que

Antilles.

» nous n'avions pu prévoir, & que j'aurai bientôt » l'occasion d'expliquer.

» La maison, ou le carbet, avait environ soi- » xante pieds de longueur, sur vingt-quatre à » vingt-cinq de large, à-peu-près dans la forme » d'une halle. Les petits poteaux s'élevaient de » neuf pieds hors de terre, & les grands à pro- » portion : les chevrons touchaient à terre des » deux côtés ; les lattes étaient de roseaux, & la » couverture, qui descendait aussi bas que les » chevrons, était de feuilles de palmier. Un des » bras de l'édifice, était entierement fermé de ro- » seaux, & couvert de feuilles, à la réserve d'une » ouverture, qui menait à la cuisine. L'autre bout » était presqu'entierement ouvert. A dix pas de ce » bâtiment, il y en avait un autre, moins grand » de moitié, & divisé en deux par une palissade » de roseaux. Nous y entrâmes : dans la premiere » chambre, qui servait de cuisine, sept ou huit » femmes étaient occupées à faire de la cassave : » la seconde division servait apparemment de » chambre à coucher pour toutes ces Dames, & » pour les enfans qui n'étaient pas encore admis » au grand édifice ; elle n'avait d'autres meubles » que des paniers & des hamacs.

» C'était aussi l'unique ameublement du grand » carbet. Le maître & les quatre fils avaient, » près de leurs hamacs, un coffre, un fusil, un

Antilles

» pistolet, un sabre & un gargousier. Quelques » Caraïbes travaillaient à des paniers. Je vis aussi » deux femmes, qui faisaient un hamac sur le » métier. Les arcs, les flèches, les massues étaient » en grand nombre, proprement attachés aux » chevrons. Le plancher était de terre battue, fort » net & fort uni, excepté sous les sablieres, où » l'on remarquait un peu de pente. Il y avait un » fort bon feu, vers le tiers de la longueur du » carbet, autour duquel huit ou neuf Caraïbes, » accroupis sur leurs jarrets, fumaient, en at- » tendant que leur poisson fût cuit. Ces Messieurs » nous avaient fait leurs civilités ordinaires, sans » changer de posture, en nous disant, dans leur » jargon, *bon jour compere, toi tenir taffia.* Leurs » poissons étaient par le travers du feu, pêle-mêle » entre le bois & les charbons. Je les pris d'a- » bord pour quelques restes de bûches; mais un » de mes compagnons de voyage, qui connais- » sait mieux que moi la Nation, m'assura qu'a- » près avoir goûté de ce mets, je ne prendrais » pas les Caraïbes pour de mauvais cuisiniers.

» Cependant l'heure du dîner s'approchait, & » l'air de la mer nous avait donné de l'appétit. » J'ordonnai à nos Nègres d'apporter une nappe; » & voyant au coin du carbet, une belle natte » étendue, que je crus l'endroit où nos hôtes » devaient prendre leur repas, je jugeai qu'en

» attendant qu'ils en eussent besoin, nous pou-
» vions nous en servir. Après y avoir fait jetter
» une nappe & quelques serviettes, je fis appor-
» ter du pain, du sel & un plat de viande
» froide, qui étaient toutes nos provisions, & je
» m'assis avec mes deux compagnons de voyage.
» Nous commencions à manger, lorsqu'en jettant
» les yeux sur les Caraïbes, nous observâmes
» qu'ils nous regardaient de travers, & qu'ils
» parlaient au maître avec quelque altération.
» Nous lui en demandâmes la raison : il nous dit
» assez froidement, qu'il y avait un Caraïbe mort
» sous la natte où nous étions assis, & que cela
» fâchait beaucoup ses parens. Nous nous hâtâmes
» de nous lever, & de faire ôter nos provisions.
» Le maître fit étendre, dans un autre endroit,
» une natte sur laquelle nous nous mîmes ; &,
» pour réparer le scandale, nous fîmes boire toute
» la compagnie.

Dans l'entretien que nous eûmes avec le maître,
» en continuant notre repas, il nous apprit que
» tous ces Caraïbes s'étaient assemblés chez lui,
» pour célébrer les obséques d'un de ses parens,
» & qu'on n'en attendait plus qu'un petit nom-
» bre d'autres de l'Isle de Saint-Vincent, pour
» achever la cérémonie. Suivant leurs usages, il
» est nécessaire que tous les parens d'un Caraïbe
» qui meurt, le voient après sa mort, pour s'assu-

Antilles.

» rer qu'elle eſt naturelle. S'il s'en trouvait un » ſeul qui ne l'eût pas vu, le témoignage de » tous les autres enſemble, ne ſuffirait pas pour » le perſuader; & jugeant, au contraire, qu'ils » auraient contribué tous à ſa mort, il ſe croirait » obligé d'en tuer quelqu'un, pour la venger. » Nous remarquâmes que notre hôte aurait ſou- » haité que ce Caraïbe ne lui eût pas fait l'hon- » neur de choiſir ſon carbet pour mourir, parce » qu'une ſi groſſe compagnie diminuait ſon » manioc, dont il n'avait qu'une juſte proviſion » pour ſa famille.

» Je lui demandai ſi la qualité d'ami ne pou- » vait pas nous faire obtenir de voir le mort. Il » m'aſſura que tous les aſſiſtans y conſentiraient » avec plaiſir, ſur-tout ſi nous buvions, & ſi nous » les faiſions boire à ſa ſanté. La natte & les » planches, qui couvraient la foſſe, furent levées » auſſi-tôt. Elle avait la forme d'un puits, d'en- » viron quatre pieds de diamètre, & ſix à ſept » de profondeur. Le corps y était à-peu-près dans » la même poſture, que ceux que nous avions » trouvés autour du feu. Ses coudes portaient ſur » ſes genoux, & les paumes de ſes mains ſoute- » naient ſes joues. Il était proprement peint de » rouge, avec des mouſtaches & des raies noires: » ſes cheveux étaient liés derriere la tête; ſon » arc, ſes flèches, ſa maſſue & ſon couteau

étaient

Antilles.

» étaient à côté de lui. Il n'avait du sable que » jusqu'aux genoux, autant qu'il en fallait pour » le soutenir dans sa posture, car il ne touchait » point aux bords de la fosse. Je demandai s'il » était permis de le toucher : on m'accorda cette » liberté. Je lui touchai les mains, le visage & le » dos. Tout était très-sec, & sans aucune mau- » vaise odeur, quoiqu'on n'eût pris aucune autre » précaution que de le rocouer au moment qu'il » avait rendu l'ame. Les premiers de ses parens, » qui étaient venus, avaient ôté une partie du » sable, pour visiter le cadavre ; &, comme il » n'en sortait rien d'infect, on n'avait pas pris la » peine de le recouvrir de sable, pour s'épargner » celle de l'ôter, à l'arrivée de chaque nouveau » parent. On nous dit que, lorsqu'ils seraient venus » tous, la fosse serait remplie, & fermée pour » la derniere fois. Il y avait près de cinq mois » que ce Caraïbe était mort. Je regrettai beau- » coup que pendant quelques heures, que nous » passâmes dans le carbet, il n'arrivât point quel- » qu'un des parens, qui nous eût donné la satis- » faction de voir leurs cérémonies.

» Aussi-tôt que les poissons furent cuits, les » femmes apporterent deux ou trois *matatous*, » chargés de cassaves fraîches, avec deux grands » *couïs*, l'un plein de *taumali* de *crabes*, & l'au- » tre de *pimentade*, accompagnés d'un grand

Antilles.

» panier de crabes bouillies, des poiſſons qui » étaient au feu, & de quelques autres poiſſons » à grandes écailles. Quoique j'euſſe aſſez dîné, » je m'approchai du matatous, pour goûter de » leur poiſſon & de leur ſauce. Ce qu'il y a de » commode avec les Caraïbes, c'eſt que leur table » eſt ouverte à tout le monde, & que, pour s'y » mettre, on n'a pas beſoin d'être invité, ni même » connu. Ils ne prient jamais; mais ils n'empê» chent perſonne de manger avec eux. Leur pi» mentade eſt du ſuc de manioc, bouilli avec du » jus de citron, dans lequel ils écraſent beau» coup de piment. C'eſt leur ſauce favorite pour » toutes ſortes de mets. Jamais ils ne ſe ſervent » de ſel, non qu'ils en manquent, puiſqu'il y a » des ſalines naturelles dans toutes les Iſles, où » ils pourraient s'en fournir; mais il n'eſt pas de » leur goût. J'ai ſu d'eux-mêmes, qu'à l'excep» tion de leurs crabes, qui ſont la meilleure par» tie de leur nourriture, ils ne mangent rien » qui ſoit cuit à l'eau. Tout eſt rôti ou boucané. » Leur maniere de rôtir, eſt d'enfiler la viande » par morceaux, dans une brochette de bois, » qu'ils plantent en terre devant le feu; & lorſ» qu'elle eſt cuite d'un côté, ils la tournent ſim» plement de l'autre. Si c'eſt un oiſeau de quel» que groſſeur, tel qu'un perroquet, une poule » ou un ramier, ils le jettent dans le feu, ſans

Antilles.

» prendre la peine de le plumer ni de le vider; » & la plume n'eſt pas plutôt rôtie, qu'ils le » couvrent de cendres & de charbons, pour le » laiſſer cuire dans cet état. Enſuite le retirant, » ils enlevent facilement une croûte, que les » plumes & la peau ont formée ſur la chair; ils » ôtent les boyaux & le jabot, & mangent le » reſte ſans autre préparation. Leur exemple m'a » fait manger pluſieurs fois de ce rôti; je l'ai » toujours trouvé plein de ſuc, tendre, & d'une » délicateſſe admirable.

» Je goûtai du poiſſon à grandes écailles, que » les Caraïbes dépouillerent, comme s'ils l'euſſent » tiré d'un étui. La chair m'en parut très-bonne, » bien cuite, & fort graſſe. On s'imaginera facile» » ment, qu'étant cuite ſans aucun mélange d'eau, » de beurre ou d'huile, qui en altere les ſucs, » elle n'en peut être que beaucoup meilleure.

» C'était un ſpectacle fort amuſant, que cette » bande de Caraïbes, accroupis ſur leur derriere » comme des ſinges, mangeant avec un vif ap» » pétit, ſans prononcer un ſeul mot, & tous » épluchant, avec autant de propreté que de » vîteſſe, les plus petites pattes des crabes. Ils ſe » leverent auſſi librement qu'ils s'étaient aſſis. » Ceux qui avaient ſoif, allerent boire de l'eau; » quelques-uns ſe mirent à fumer, d'autres ſe jet» » terent dans leurs hamacs, & le reſte entra dans

Antilles.

» une conversation où je ne compris rien, parce » qu'elle était dans leur ancienne langue. Les » femmes vinrent ôter les matatous & les couïs; » les filles nettoyerent le lieu où l'on avait mangé; » & toutes ensemble, avec les enfans, passerent » à la cuisine, où nous allâmes les voir manger, » dans la même posture que les hommes, & » d'aussi bon appétit. Je fus un peu surpris que » les femmes n'eussent pas mangé avec leurs » maris, & j'en demandai la raison au Maître, » du-moins pour la sienne, qui était Chrétienne » comme lui, & maîtresse de la maison. Il me » répondit que ce n'était pas l'usage de leur Na- » tion; que, quand il eût été seul, il n'aurait » mangé qu'avec ses fils, & que sa femme, ses » filles & le reste de ses enfans, mangeaient tou- » jours à la cuisine. »

Les hamacs des Caraïbes l'emportent beaucoup, pour la forme & pour la propreté du travail, sur ceux des autres Américains. Le même Voyageur, qui s'en servait dans toutes ses courses, en donne la description. C'est une pièce de grosse toile de coton, longue de six à sept pieds, sur douze à quatorze de large, dont chaque bout est partagé en cinquante ou cinquante-cinq parties, enfilées dans de petites cordes, qu'on nomme *rabans*. Ces cordes sont de coton, & plus communément de pitte, bien filées & bien torses,

Antilles.

chacune de deux pieds & demi ou trois pieds de longueur. Elles s'unissent ensemble, à chaque bout, pour faire une boucle, où l'on passe une corde plus grosse, qui sert à suspendre le hamac à deux arbres ou à deux murs. Tous les hamacs des Caraïbes sont rocoués, non-seulement parce qu'ils leur donnent cette couleur avant que d'en faire usage, mais encore, parce qu'ayant eux-mêmes le corps très-rouge, ils ne peuvent s'y coucher aussi souvent qu'ils le font, sans y laisser une partie de leur peinture. Ils dessinent aussi des compartimens de couleur noire, avec autant de justesse que s'ils y employaient le compas. Cependant c'est l'ouvrage des femmes. Un Caraïbe serait déshonoré, s'il avait filé ou tissu du coton, & peint un hamac; ils laissent ces soins à leurs femmes, qui ont besoin de beaucoup d'industrie & de travail, pour faire une toile si large, qu'elles sont obligées de s'employer deux à chaque pièce. Elles ne sont point encore parvenues à se faire des métiers. Après avoir étendu les fils de la trame sur deux poteaux plantés en terre, suivant la longueur & la largeur qu'elles veulent donner au hamac, elles sont réduites à passer leur peloton de fil, dessus & dessous chaque fil de la trame, & même à battre continuellement avec un morceau de bois dur & pesant, pour faire entrer tous les fils dans leur

Antilles.

place, & rendre l'ouvrage plus uni. Si cet exercice est très-pénible, on prétend, en récompense, que les hamacs de cette espèce sont beaucoup plus forts, plus unis, s'étendent mieux, & durent bien plus long-temps que ceux qui se font ailleurs sur le métier, & qui étant de quatre pièces ou de quatre lez, n'obéissent point si facilement, parce que les coutures sont toujours plus roides que le tissu.

La maniere Caraïbe d'attacher ou tendre un hamac, est d'éloigner les deux extrémités l'une de l'autre, de sorte qu'avec ses cordages il fasse un demi-cercle, dont la distance d'un bout à l'autre soit le diamètre. On l'élève de terre, autant qu'il faut, pour s'y asseoir, comme sur une chaise de quelque hauteur. En s'y mettant, on doit observer d'étendre une main pour l'ouvrir, sans quoi l'on ne manque point de faire la culbute. Il ne faut pas s'y étendre de son long, de sorte que la tête & les pieds soient sur une ligne droite, qui suive la longueur du hamac; cette situation serait incommode pour les reins; mais on s'y couche diagonalement, les pieds vers un coin, & la tête vers le coin opposé. Alors il tient lieu d'un bon matelas. On peut s'y remuer à son aise, s'étendre autant qu'on le veut, & se couvrir même d'une moitié du hamac. Si l'on veut se tourner d'un côté à l'autre, il faut com-

Antilles.

mencer par mettre les pieds à l'autre coin ; & tournant le corps, on se trouve sur l'autre diagonale. La commodité de ces lits, est qu'on peut les porter par-tout avec soi, qu'on y dort plus au frais, qu'on n'a besoin ni de couverture, ni de linceuls, ni d'oreillers, & qu'ils n'embarrassent point une chambre, parce qu'on peut les plier, lorsqu'on cesse d'en avoir besoin. Deux crampons de fer suffisent pour les tendre. Labat en obtint un d'un Caraïbe, qui, après avoir servi dix ans, & passé une infinité de fois à la lessive, n'était pas plus usé, ni plus décoloré que le premier jour.

On ne vante pas moins une espèce de corbeilles, qui sont l'ouvrage des hommes de cette Nation, & que les Européens ont rendues célèbres sous le nom de *paniers des Caraïbes*. Labat en étudia la fabrique, pour l'utilité de nos artisans. Il s'en fait de trois pieds de long, sur dix-huit à vingt pouces de large, & d'autres, d'environ huit ou dix pouces de long, sur une largeur proportionnée. La hauteur n'excède pas neuf à dix pouces dans les plus grands ; mais elle dépend de l'usage auquel ils sont destinés. Le fond est plat, les côtés tout-à-fait droits & perpendiculaires au fond. Le dessus, ou le couvercle, est de la même figure que le dessous, où il s'enchâsse très-juste : sa hauteur est moindre

Antilles.

d'un tiers que celle de deſſous. C'eſt dans ces paniers que les Caraïbes renferment tous leurs petits meubles & leurs ajuſtemens, ſur-tout dans leurs voyages de mer : ils les attachent contre le bord de leurs pyrogues, afin qu'il ne ſe perde rien, lorſqu'elles viennent à tourner, ce qui n'eſt pas rare dans leur navigation.

Ce ſont des roſeaux, ou des queues de latanier, que les Caraïbes emploient pour faire des paniers, des matatous, des hottes, qu'ils nomment *catolis*, & d'autres meubles de cette nature. Le roſeau fait des ouvrages plus fermes, & qui durent plus long-temps; mais le latanier ſe travaille mieux. C'eſt une eſpèce de palmiſte, dont les branches portent à leur extrémité une feuille pliſſée, qui venant à s'épanouir, ſe partage en pluſieurs pointes, comme une étoile à pluſieurs rayons. On diviſe les côtes, ou les queues, en pluſieurs parties, dans toute leur longueur. Une écaille de moule, dont on gratte le dedans, ſuffit pour ôter la poulpe brune qui s'y trouve; il reſte une ſorte de joncs, de deux ou trois lignes d'épaiſſeur. Les roſeaux ſont de même eſpèce que ceux de l'Europe : on les coupe verds, avant qu'ils aient fleuri, parce qu'ils ſont alors plus tendres & plus lians. On les fend d'abord en huit parties, dans toute leur longueur, pour gratter enſuite le deſſus, juſqu'à ce que les veſ-

Antilles.

tiges des nœuds ſoient effacés. On ôte la poulpe dont ils ſont remplis: l'épaiſſeur qui leur reſte, eſt celle d'un ſol marqué, & leur largeur, celle qui convient à l'ouvrage qu'on veut faire. Les roſeaux polis, ſont blancs, ou d'un jaune fort clair; mais les Caraïbes ſavent les teindre en rouge, en jaune, en bleu, ou en noir, qu'ils entremêlent fort proprement, pour donner plus de grace & d'éclat à leur ouvrage. Après en avoir déterminé la longueur & la largeur, ils treſſent leurs roſeaux, ou quarrément, ou en compartimens; & leur art conſiſte ſur-tout à les ſerrer, ſans la moindre violence. Lorſqu'ils ont fait le deſſous du panier & ſa doublure, dont la matiere & les proportions ſont les mêmes, ils ajuſtent entre deux des feuilles de baliſier, amorties au feu, ou ſeulement au ſoleil; & cette eſpèce de petit plancher eſt ſi propre, ſi unie, ſi preſſée, que l'eau qu'on y met, ne peut s'écouler. Ils couvrent les bords d'un morceau de roſeau, ou de latanier, aſſez large pour être doublé, & l'arrêtent d'eſpace en eſpace, avec des filets de pitte, parfaitement bien torts, & teints de quelque couleur. Le deſſus ſe fait comme le deſſous, qu'il emboîte avec une juſteſſe à l'épreuve de l'eau. Quelque pluie qu'il faſſe, ou quelque quantité d'eau qu'on jette ſur ces paniers, on eſt ſûr que ce qu'ils renferment eſt toujours ſec.

Antilles.

Les Européens des Isles en font autant d'usage que les Caraïbes, depuis qu'ils les ont reconnus également propres, légers & commodes. Ils ne vont pas d'une habitation à l'autre, sans un panier, dans lequel ils font porter leurs hardes sur la tête d'un Nègre, qui n'en est pas fort chargé, ou qui ne l'est du-moins que du poids de ce qu'il contient.

Les Caraïbes font ces petits ouvrages, non-seulement pour leurs usages domestiques, mais encore pour les vendre, & pour se procurer en échange, des couteaux, des haches, de la rassade, de la toile d'Europe, & sur-tout de l'eau-de-vie. C'est une observation fort singuliere, que souvent ils entreprennent un voyage, dans une saison dangereuse, uniquement pour acheter une bagatelle, telle qu'un couteau, ou des grains de verre, & qu'ils donneront alors, pour ce qu'ils desirent, tout ce qu'ils ont apporté; au lieu qu'ils n'en donneraient pas la moindre partie, pour une boutique entiere d'autres marchandises. Outre leurs paniers & d'autres meubles, dont ils se défont, suivant leurs besoins ou leur goût, ils apportent aux Européens des perroquets, des lézards, de la volaille, des porcs, des ananas, des bananes, & diverses sortes de coquillages. Leur maniere de prendre les perroquets est ingénieuse pour des Sauvages. Ils observent, à l'entrée

Antilles.

de la nuit, les arbres où ces oiſeaux ſe perchent; &, dans l'obſcurité, ils portent au pied de l'arbre des charbons allumés, ſur leſquels ils mettent de la gomme & du piment verd. L'épaiſſe fumée qui en ſort bientôt, étourdit ces oiſeaux, juſqu'à les faire tomber comme ivres. Ils les prennent alors, leur lient les pieds & les ailes, & les font revenir, en leur jettant de l'eau ſur la tête. Si les arbres ſont d'une hauteur qui ne permette point à la fumée d'y arriver, ils attachent, au ſommet d'une perche quelque vaſe de terre, dans lequel ils mettent du feu, de la gomme & du piment; ils s'approchent, autant qu'ils peuvent, des oiſeaux qu'ils veulent prendre, & les enivrent encore plus facilement. Enſuite, pour les apprivoiſer, ils les font jeûner pendant quelque temps; &, lorſqu'ils les croient bien affamés, ils leur préſentent à manger. S'ils les trouvent encore revêches, ils leur ſoufflent au bec de la fumée de tabac, qui les étourdit juſqu'à leur faire perdre auſſi-tôt toute leur férocité. Ces perroquets deviennent non-ſeulement fort privés, mais apprennent auſſi facilement à parler que ceux qu'on a pris tout jeunes. Labat en acheta trois d'un Caraïbe, pour vingt-deux ſous marqués. C'eſt la ſeule monnoie que ces Barbares connaiſſent. Un louis d'or ne vaut pas pour eux deux ſous marqués, parce qu'ils attachent moins de

Antilles.

prix à la matiere qu'au nombre. Dans les comptes qu'on fait avec eux, on obſerve d'étendre les ſous marqués qu'on leur donne, & de les ranger les uns après les autres, à quelque diſtance, ſans jamais doubler les rangs, ni mettre une partie de l'un ſur l'autre, comme les Marchands font en Europe ; cet ordre ne ſatisferait point aſſez leur vue, & l'on ne concluerait rien. Mais, lorſqu'ils voient une longue file de ſous marqués, ils rient & ſe réjouiſſent comme des enfans. Une autre obſervation, qui n'eſt pas moins néceſſaire, c'eſt d'ôter de leur vue, & d'enlever auſſi-tôt ce qu'on achete d'eux, ſi l'on ne veut s'expoſer à la fantaiſie qui leur vient ſouvent de le reprendre, ſans vouloir rendre le prix qu'ils en ont reçu. Il n'eſt pas difficile, à la vérité, de les y forcer, ſur-tout lorſqu'ils viennent trafiquer dans nos Iſles ; mais il eſt toujours important de ne pas renouveller avec leur Nation des guerres dont le ſuccès même n'apporte aucun avantage. S'ils redemandent leurs marchandiſes, après qu'on les a ſerrées, on feint d'ignorer ce qu'ils deſirent.

« Les Caraïbes, obſerve le P. du Tertre, ſont » indolens & fantaſques à l'excès. Il eſt preſqu'im» poſſible d'en tirer le moindre ſervice. On a » beſoin avec eux de ménagemens continuels. » Ils ne peuvent ſouffrir d'être commandés ; &, » quelques fautes qu'ils faſſent, il faut bien ſe

Antilles.

» garder de les reprendre, ou même de les regarder de travers. Leur orgueil, sur ce point, n'est pas concevable ; & delà est venu le proverbe, que regarder un Caraïbe, c'est le battre, & que le battre, c'est le tuer, ou se mettre au risque d'en être tué. Ils ne font que ce qu'ils veulent, quand ils veulent & comme ils veulent ; de sorte que le moment où l'on a besoin d'eux, est celui auquel ils ne veulent rien faire, ou que si l'on souhaite qu'ils aillent à la chasse, ils veulent aller à la pêche, & c'est une nécessité d'en passer par-là. Le plus court est de ne pas s'en servir, & de ne jamais compter sur eux ; mais sur-tout de ne rien laisser entre leurs mains, car ils sont comme des enfans à qui tout fait envie : ils prennent, boivent & mangent sans discrétion tout ce qu'on leur laisse. »

Une autre raison, qui doit faire éviter de se servir d'eux, c'est l'antipathie qui regne entr'eux & les Nègres. Ces deux races d'hommes se croient fort au-dessus l'une de l'autre & se regardent avec mépris. Les Nègres, sur-tout ceux qui sont Chrétiens, ne donnent jamais aux Caraïbes, qui ne le sont pas, d'autre nom que celui de Sauvages, ce que les Caraïbes ne peuvent entendre qu'avec un extrême dépit, qui les porte souvent à de cruelles extrémités. « Il arrive souvent, raconte le P. Labat, que nos barques,

Antilles.

» allant traiter à la Marguerite, prennent en troc » de leurs marchandises, des Caraïbes esclaves, » qu'elles nous apportent ; quoiqu'on en puisse » tirer plus de service que de ceux qui sont libres, » dans les Isles voisines des nôtres ; on ne les » achete point sans précaution ; parce que c'est le » même naturel & le même génie. S'ils ne sont » achetés dès l'âge de sept ou huit ans, il est » difficile de les dresser au travail. Ceux qu'on » parvient à former sont assez adroits & paraissent » même attachés à leurs Maîtres, mais c'est moins » par une véritable affection que par jalousie pour » les Esclaves Nègres. Enfin il est difficile de les » marier : rarement un Caraïbe veut épouser une » Négresse, comme il est rare qu'une Négresse » veuille prendre un Caraïbe. On trouve souvent » les mêmes difficultés à marier ensemble les » Esclaves Caraïbes des deux sexes. Quoiqu'ils » aient la même langue & les mêmes usages, » s'ils sortent des différentes Isles entre lesquelles » il y ait eu guerre ou quelque sujet d'inimitié, » il semble qu'ils aient sucé la haine avec le lait, » & jamais ils ne s'apprivoisent assez pour s'unir. »

Tout ce qu'on a tenté, pour les instruire & pour leur faire embr[illegible]ser la Christianisme, est demeuré presque sans effet. Les Jésuites & les Jacobins ont eu long-tems, dans leurs Isles, de zélés Missionnaires qui avaient étudié leur langue;

qui vivaient avec eux & qui ne négligeaient rien pour leur conversion. Le fruit qu'ils ont tiré de leurs travaux s'est réduit à baptiser quelques enfans, à l'article de la mort, & des adultes malades, dont la guérison paraissait désespérée : non qu'ils ne pussent en baptiser un grand nombre ; mais connaissant le fond de leur caractere, & sur-tout une sorte d'indifférence qui leur fait regarder comme un jeu l'action la plus sérieuse, ils ne voulaient pas les recevoir au baptême qu'ils ne demandaient que pour obtenir quelques présens, toujours disposés à reprendre leurs superstitions, comme à se faire réitérer le Sacrement autant de fois qu'on leur aurait présenté un verre d'eau-de-vie. On ne connaît que trois points sur lesquels ils ne sont rien moins qu'indifférens : sur leurs femmes : ils portent la jalousie jusqu'à les tuer au moindre soupçon : sur la vengeance : il n'y a point de peuple, dans les deux Indes, qui pousse plus loin cette passion. Au milieu de leurs plaisirs un Caraïbe, qui en voit un autre dont il se souvient d'avoir reçu quelque injure, se lève & va parderriere lui fendre la tête d'un coup de massue ou le percer à coups de couteau. S'il tue son ennemi & que le mort n'ait point de parens pour le venger, c'est une affaire finie ; mais si la blessure n'est pas mortelle,

Antilles.

Antilles.

ou s'il reste des vengeurs, le meurtrier, sûr d'être traité de même à la premiere occasion, change promptement de domicile. Ils ne connaissent aucune apparence de réconciliation, & personne entr'eux ne pense à s'offrir pour médiateur. Enfin leur indifférence ne tient point contre l'eau-de-vie & les liqueurs fortes ; non-seulement ils donnent tout ce qu'ils possèdent pour en obtenir, mais ils en boivent à l'excès.

Labat parle d'un Français riche & de bonne maison, qui s'était établi à la Guadeloupe, dans la seule vue de travailler à leur conversion, particulierement de ceux de la Dominique, Isle assez voisine, qui en nourrissait un grand nombre, qu'il faisait instruire ou qu'il instruisait lui-même avec autant de zèle que de libéralité, & qui mourut dans ce pieux exercice, sans avoir eu la satisfaction de faire un bon Chrétien. Il n'avait pas laissé d'en faire baptiser quelques-uns, sur la constance desquels il croyait pouvoir compter; mais, après sa mort, ils retournerent à leur Religion. Ils ont une sorte de respect pour le Soleil & la Lune, mais sans adoration & sans culte. On ne leur a jamais vu de temples ni d'autels. S'ils ont quelque idée d'un Être Suprême, ils le croient tranquille dans la jouissance de son bonheur, & si peu attentif aux actions des hommes, qu'il

Antilles.

qu'il ne penſe pas même à ſe venger de ceux qui l'offenſent. Cependant ils reconnaiſſent deux ſortes d'eſprits ; les uns bienfaiſans, qui demeurent au Ciel, & dont chaque homme a le ſien pour guide ; les autres, de mauvaiſe nature, qui parcourent l'air pendant la nuit, ſans aucune demeure fixe, & dont toute l'occupation eſt de nuire. Ce ſentiment d'un pouvoir ſupérieur eſt mêlé de tant d'extravagances, qu'on n'y démêle rien à l'honneur de la raiſon. Ils offrent aux bons Eſprits de la caſſave & de la fumée de tabac. Ils les invoquent pour la guériſon de leurs maladies, pour le ſuccès de leurs entrepriſes & pour leur vengeance. Leurs Prêtres ou leurs Devins, qu'ils nomment *Boyés*, ont chacun leur Divinité particuliere, dont ils vantent le pouvoir & dont ils promettent l'aſſiſtance, ſur-tout contre la malignité des *Maboyas*, qui ſont les mauvais Eſprits. Ils donnent aux Maboyas une origine qui renferme leur opinion ſur la nature de l'ame. « Chaque homme, diſent-ils, a dans le » corps autant d'ames que ſes arteres ont de » battemens. La principale eſt dans le cœur, » d'où elle ſe rend au Ciel après la mort, ſous » la conduite du bon Génie, qui lui a ſervi de » guide pendant la vie ; & là, elle jouit d'un » bonheur qu'ils comparent à la plus heureuſe » vie qu'on puiſſe mener ſur la terre. Les autres

Antilles.

» ames, qui ne sont pas dans le cœur, se ré» pandent dans les airs ; les unes au-dessus de » la mer, où elles causent le naufrage des vais» seaux, les autres au-dessus des terres & des » forêts, où elles font tout le mal dont elles » trouvent l'occasion. » Les idées des Caraïbes ne vont pas plus loin ; mais on y croit entrevoir qu'ils regardent l'ame du cœur comme le principe de tout ce que l'homme fait de bien, & les autres ames, comme la source des vices & des crimes.

Ils ont, dans chaque Isle, plusieurs Capitaines, qui sont ordinairement les Chefs des plus nombreuses familles, & dont l'autorité n'est reconnue que pendant la guerre. Le nom de *Cacique*, que les premiers Espagnols ont pris des Caraïbes, & qu'ils ont porté dans toutes leurs Colonies, n'est plus qu'un vain titre auquel il n'y a point de pouvoir ni de prérogative attachés. Cependant un Voyageur Anglais assure que chaque Isle en a quelques-uns, mais rarement plus de deux ; que c'est dans cet ordre qu'on choisit le Capitaine-Général à l'approche d'une guerre ; que, pendant la paix, un Cacique n'est distingué des autres Capitaines que par son titre & par une sorte de considération qui suit naturellement le mérite qu'on lui suppose ; que, pour devenir Cacique, il faut s'être distingué plus

ſieurs fois à la guerre, l'avoir emporté ſur tous ſes concurrens, à la courſe & à la nage, avoir porté de plus peſant fardeaux qu'eux, & ſur-tout avoir marqué plus de patience à ſouffrir divers genres de peine ; enfin que, dans les occaſions de guerre, le Cacique, qui devient Capitaine-Général, ordonne les préparatifs, aſſemble les Conſeils & jouit par-tout du premier rang. Mais dans une Nation qui n'a ni loix ni pouvoir établi pour le maintien des uſages, on s'imagine aiſément que tout eſt ſujet à varier avec les temps & les circonſtances.

Les armes des Caraïbes ſont des arcs, des fleches, une maſſue, qu'ils nomment *bouton*, & le couteau qu'ils portent à la ceinture ou plus ſouvent à la main. Leur joie eſt extrême lorſqu'ils peuvent ſe procurer un fuſil ; mais, quelque bon qu'il puiſſe être, ils le rendent bientôt inutile, ſoit en le faiſant crever à force de poudre, ſoit en perdant les vis ou quelque autre pièce ; parce qu'étant fort mélancoliques & fort déſœuvrés, ils paſſent les jours entiers, dans leurs hamacs, à le démonter & à le remonter. D'ailleurs ils oublient ſouvent la ſituation des pièces, &, dans leur chagrin, ils jettent l'arme à laquelle ils ne penſent plus, ni au prix qu'elle leur a coûté. Leurs arcs ont environ ſix pieds de longueur. Les deux bouts ſont tout-à-fait ronds, de neuf à dix pouces de

Antilles.

diamètre, avec deux crans pour arrêter la corde. La grosseur augmente également, des deux bouts vers le milieu, qui est ovale en dehors & plat en dedans ; de sorte qu'à l'endroit qui soutient la fleche, son diamètre est d'un pouce & demi. L'arc des Caraïbes est ordinairement de bois verd ou d'une espèce de bois de lettre, dont la couleur est fort brune & mêlée de quelques ondes d'un rouge-foncé. Ce bois est pesant, compact & très-roide. Ils le travaillent fort proprement, sur-tout depuis que leur commerce avec les Européens leur procure des instrumens de fer, au lieu des cailloux tranchans qu'ils employoient autrefois. La corde est toujours tendue le long de l'arc, qui est droit & sans aucune courbure ; elle est de *pitte* ou de *caratas*, de deux ou trois lignes de diamètre. Leurs fleches sont composées de la tige que les roseaux poussent pour fleurir. Elles ont environ trois pieds & demi de long, en y comprenant la pointe, qui fait une partie séparée, mais entée & fortement liée avec du fil de coton. Cette redoutable pointe est de bois verd, longue de sept à huit pouces, & d'une grosseur égale à celle du roseau dans l'endroit de leur jonction ; après quoi, elle diminue insensiblement jusqu'au bout, qui est fort pointu. Elle est découpée en petites hoches, qui forment des ardillons, mais taillés de sorte que, sans em-

pêcher la fleche d'entrer dans le corps, ils ne permettent de l'en tirer qu'en élargissant beaucoup la plaie. Quoique ce bois soit naturellement très-dur, les Caraïbes, pour en augmenter la dureté, le mettent dans des cendres chaudes, qui consumant peu-à-peu ce qui peut lui rester d'humide, achevent de resserrer ses Pores. Le reste de la fleche est uni, avec une seule petite hoche à l'extrémité, pour la tenir sur la corde.

Antilles.

Il est rare que les Caraïbes ornent leurs fleches de plumes; mais il ne l'est pas moins que celles de guerre ne soient pas empoisonnées. Leur méthode est simple. Elle se réduit à faire une fente dans l'écorce d'un mancenillier, pour y mettre les pointes, qu'ils y laissent jusqu'à ce qu'elles soient imbibées du lait épais & visqueux de cet arbre. Ensuite, les ayant fait sécher, ils les enveloppent dans quelques feuilles pour attendre l'occasion de s'en servir; ce poison est si pénétrant, que, pour lui faire perdre sa force, on est obligé de mettre les pointes dans des cendres rouges, & de gratter successivement tous les ardillons avec un morceau de verre, après quoi on les passe encore au feu. Mais tous ces soins mêmes ne peuvent éloigner entierement le danger.

Les fleches que les Caraïbes emploient pour

Antilles.

la chasse des gros oiseaux, tels que les perroquets, les ramiers, les perdrix, les *mansfenis*, qui sont des oiseaux de proie & quantité d'autres, ont la pointe unie, sans ardillons, & ne sont jamais empoisonnées. Celles qui servent pour les petits oiseaux ont au bout un petit flocon, tel qu'on en met au bout des fleurets, qui les tue sans les percer, sans que leur sang se répande & sans le moindre changement dans les plumes. Celles qu'ils emploient, pour tirer le poisson dans les rivieres, sont de bois, avec une pointe assez longue.

Le bouton est une espèce de massue, d'environ trois pieds & demi de long, plate, épaisse de deux pouces dans toute sa longueur, excepté vers la poignée, où son épaisseur est un peu moindre; elle est large de deux pouces à la poignée & de quatre ou cinq à l'autre extrémité, d'un bois très-dur, fort pesant & coupé à vives arêtes. Ils gravent divers compartimens sur les côtes les plus larges, & remplissent les hachures de plusieurs couleurs. Un coup de bouton casse un bras, une jambe, fend la tête en deux parties; & les Caraïbes se servent de cette arme avec beaucoup de force & d'adresse. Lorsqu'ils n'ont pas d'autres armes que leurs fleches, ils font deux taillades à l'endroit où le roseau est enté dans la pointe; après avoir pénétré dans le corps, le

teste de la fleche s'en sépare & tombe aussi-tôt, mais la partie qui est empoisonnée demeure plus long-temps dans la plaie. Elle est difficile à retirer, & souvent on est obligé de la faire passer par le côté opposé, au risque de ne pas découvrir le passage.

Les enfans des Caraïbes ont des arcs & des boutons proportionnés à leur taille & à leur force. Ils s'exercent de bonne heure à tirer ; &, dès leur premiere jeunesse, ils chassent aux petits oiseaux, sans presque jamais manquer leur coup.

Lorsque les Caraïbes se mettent en mer, pour quelque expédition de guerre, ils ne menent avec eux qu'une ou deux femmes dans chaque pirogue pour faire la cassave & pour les rocouer ; mais, lorsqu'ils font un voyage de plaisir ou de commerce, ils sont accompagnés de leurs femmes & de leurs enfans. Avec leurs armes & leurs hamacs, qu'ils n'oublient jamais, ils portent aussi tous les ustensiles de leur ménage ; de sorte que leurs *bacassas* & leurs *pirogues* sont toujours fort bien remplis. C'est le nom qu'ils donnent à leurs bâtimens de mer. Labat en fait une curieuse description, qui ne doit pas manquer à cet article.

« La pirogue Caraïbe, dit-il, est beaucoup » moins grande que le bacassa. Celles qu'il vit

Antilles.

» avaient vingt-neuf pieds de long & quatre pieds » & demi de large dans leur milieu ; elles finiſ» ſaient en pointe par les deux bouts, qui étaient » plus élevés que le milieu de quinze ou vingt » pouces. Elles étaient diviſées par neuf planches » ou bancs, qui ſemblaient n'avoir été que fendues » & dolées. Derriere chaque banc, à la diſtance » d'environ huit pouces, & plus haut que le banc, » il y avait des bâtons de la groſſeur du bras, » dont les bouts étaient fichés dans les côtés de » la pirogue pour leur ſervir de ſoutien, en les » tenant toujours dans une même diſtance, & » pour appuyer ceux qui devaient être aſſis ſur » les bancs. Le haut des bords était percé de » pluſieurs trous, garnis de cordes, qui ſervaient » à contenir le bagage.

» La longueur des bacaſſas eſt d'environ qua» rante-deux pieds ſur ſept de largeur. L'avant » eſt élevé & pointu à-peu-près comme celui des » pirogues ; mais l'arriere eſt plat, & coupé en » poupe, avec une tête d'homme en relief, ordi» nairement très-mal faite, mais peinte de blanc, » de noir & de rouge. Au bacaſſa que Labat eut » l'occaſion de voir, les Caraïbes avaient attaché, » près de cette tête, un bras d'homme boucané, » c'eſt-à-dire, ſéché à petit feu & à la fumée. » C'était le bras d'un Anglais, qu'ils avaient tué » depuis peu, dans une deſcente qu'ils avaient

Antilles.

» faite à la Barboude. Les bancs du bacassa ressemblent à ceux des pirogues; mais ses bords » ont un exhaussement de planches, d'environ » quinze pouces, qui augmente beaucoup la gran» deur du bâtiment. Les bacassas & les pirogues » des Caraïbes sont également sans gouvernail. Le » Caraïbe qui gouverne est assis ou debout à » l'arriere, & gouverne avec une pagaye, plus » grande d'un tiers que celles qu'on emploie pour » *nager*; car, aux Isles, on ne dit point voguer » ou ramer, mais nager, lorsqu'on se sert des » pagayes, dont l'usage est plus commun que » celui des avirons.

» La pagaye a la forme d'une pelle de four: » elle est longue de cinq à six pieds; & le man» che, qui est rond, occupe les trois quarts de » cette étendue: sa largeur est d'environ huit » pouces, sur un pouce & demi d'épaisseur dans » son milieu, d'où elle va toujours en diminuant, » jusqu'à six lignes dans ses bords. Les Caraïbes » embellissent leurs pagayes de deux rainures, » qui partent du manche, dont elles semblent » marquer la continuation jusqu'à l'extrémité de » la pelle, qu'ils échancrent en maniere de crois» sant; ils mettent, au bout du manche, une » petite traverse de cinq à six pouces de long, » pour servir d'appui à la paume de la main. On » ne se sert point de pagayes comme des rames

Antilles.

» ou des avirons : ceux qui nagent assis regardent
» l'avant ou la proue du bâtiment ; ceux qui nagent
» à stribord empoignent, de la main droite, le
» manche de la pagaye un pied au-dessus de la
» pelle, & mettent la paume de la main-gauche
» sur le bout du manche. Dans cette situation, ils
» plient le corps, en plongeant la pagaye dans
» l'eau, & la tirent en arriere en se redressant ;
» de sorte que, poussant l'eau derriere eux, ils
» font avancer le bâtiment avec beaucoup de
» vîtesse. On conçoit que ceux qui sont à bas-
» bord, c'est-à-dire à gauche, tiennent la pagaye
» de la main-gauche & qu'ils appuient la droite
» sur l'extrémité du manche. »

» Quand une pirogue n'aurait que trois pieds
» de large, deux hommes pourraient s'asseoir &
» nager sur le même banc ; ce qui ne se peut
» avec des rames ou des avirons, dont la lon-
» gueur demande plus de place pour l'action. Il
» s'ensuit qu'on peut employer plus de pagayes
» que de rames, & faire par conséquent plus de
» diligence. On avoue que cette maniere de na-
» ger est plus fatigante, parce que la pagaye est
» sans point d'appui, & n'a pour centre de mou-
» vement que la main qui la tient près de la
» pelle, tandis qu'elle le reçoit de celle qui la
» pousse par le bout. Mais cet inconvénient parait
» balancé par quantité d'avantages : on peut dou-

Antilles.

» bler & tripler le nombre des rameurs ; la diligence eſt infiniment plus grande. Ceux qui » ſont dans la pirogue ou le bacaſſa, ne ſentent » point le mouvement importun & les ſauts que » cauſent les rames ; enfin l'on n'eſt point étourdi » par le bruit de leur frottement ſur les bords. » Labat obſerve combien ce dernier point eſt » important. Les Flibuſtiers, qui l'avaient appris, » dit-il, des Caraïbes, s'en ſervaient avec autant » d'habileté qu'eux, pour entrer la nuit dans les » Ports, dans les rades & dans tous les lieux où, » voulant faire des deſcentes, ils ſentaient que » le ſuccès dépendait de la ſurpriſe. On plonge » les pagayes dans l'eau & on les retire ſans faire » le moindre bruit.

» Il ſera facile de concevoir pourquoi la pagaye du Caraïbe qui gouverne, eſt d'un tiers » plus grande que celles qui ſervent à nager, ſi » l'on ſe rappelle que l'arriere des pirogues eſt » toujours plus élevé que le milieu, & ſi l'on » conſidere que celui qui gouverne, devant avoir » la vue libre pardeſſus ceux qui nagent, doit » avoir auſſi ſon ſiége beaucoup plus haut. D'ailleurs, comme il eſt plus ſouvent debout qu'aſſis, » cette ſituation, jointe à la hauteur de la pirogue, demande une pagaye plus longue. Il l'a » tient à côté du bord, plongée dans l'eau, & » parallèle au côté oppoſé au point vers lequel

Antilles.

» il veut la conduire. Il fatigue plus qu'à tenir la » barre d'un gouvernail ; mais si son travail est » plus rude, il a beaucoup plus d'effet, sur-tout » lorsqu'il faut doubler une pointe où l'on est » poussé par les flots & par le vent, ou lorsqu'on » doit virer avec précipitation pour quelque cas » imprévu. Le gouvernail ne donne qu'un seul » mouvement, qui ne peut être redoublé sans » rompre le cours qu'un bâtiment commençait à » prendre ; au lieu qu'on peut retirer la pagaye » autant de fois qu'on le veut, la replonger de » même, & continuer ainsi le même mouvement ; » ce qui l'augmente si fort, qu'on peut faire tour- » ner une pirogue autour d'un point avec autant » de vîtesse qu'on fait tourner un cheval autour » d'un piquet. »

Les pirogues ont ordinairement deux mâts & deux voiles quarrées. Les bacassas ont trois mâts ; & souvent on y met de petits huniers. Labat donne un exemple remarquable de l'habileté des Caraïbes en mer. « Ils avaient abordé, dit-il, » dans un lieu fort difficile, & la mer était très- » grosse à leur départ. Ils mirent tout leur bagage » dans leur bâtiment, & chaque pièce fut attachée » avec les cordes qui étaient passées dans les trous » du bordage. Ils pousserent ensuite le bâtiment » sur des rochers ou des pierres, qu'ils avaient » rangés en pente, jusqu'à l'endroit où la grosse

Antilles.

» lame venait finir. Les femmes & les enfans
» entrerent à bord, & s'aſſirent au milieu du
» fond. Les hommes ſe rangerent le long des
» bordages en dehors, chacun vis-à-vis du banc
» où il devait être aſſis, & les pagayes furent
» miſes à côté de chaque place. Dans cet état,
» ils attendirent que les plus groſſes lames fuſſent
» venues ſe briſer à terre, & quand le Pilote
» jugea qu'il était temps de partir, il pouſſa un
» cri. Auſſi-tôt tous ceux qui étaient aux côtés
» du bâtiment, le pouſſerent dans l'eau de toutes
» leurs forces, & ſauterent dedans à meſure que
» l'endroit où ils devaient manier la pagaye en-
» trait dans l'eau. Celui qui devait gouverner y
» ſauta le dernier; & tous enſemble ſe mirent à
» nager avec tant de force, qu'ils ſurmonterent
» bientôt les groſſes lames, quoiqu'à voir ces
» montagnes d'eau, on eût cru qu'elles devaient
» les rejetter bien loin ſur la côte. Leur Pilote
» était debout à l'arriere : il parait, avec une
» adreſſe merveilleuſe, le choc des plus hautes
» vagues, en les prenant, non droit & de face,
» où, ſuivant le langage des Iſles, le bout au
» corps, mais de biais. Auſſi, dans l'inſtant que
» la pirogue s'élançait ſur le côté de la même
» lame, elle était toute panchée juſqu'à ce qu'elle
» eût gagné toute la hauteur, où elle ſe redreſſait
» & diſparaiſſait en s'enfonçant de l'autre côté.

Antilles.

» Elle ressortait aussi-tôt ; & l'on voyait son avant » tout en l'air, quand elle commençait à monter » sur une autre lame : on l'aurait crue droite, » jusqu'à ce qu'ayant gagné le dos de la seconde » lame, il semblait qu'elle ne fût soutenue que » sur le milieu de sa sole, & qu'elle eût ses deux » extrémités en l'air. Ensuite l'avant s'enfonçait, » & semblant plonger, il laissait voir à découvert » tout l'arriere & un quart de la sole. Enfin ils » se trouverent dans une eau moins impétueuse; » car les grosses lames ne commencent qu'à deux » cens pas de la côte. »

Labat, qui avait regardé la pirogue avec une admiration mêlée de la plus vive crainte, ajoute la description de ces terribles lames. La mer, dit-il, en forme toujours sept, qui viennent se briser à terre avec une violence étonnante ; ce qui doit s'entendre des cabesterres, où les côtes sont ordinairement fort hautes & le vent continuel. Les trois dernieres des sept lames sont les plus grosses. Lorsqu'elles se sont brisées, un petit calme succède, qu'on nomme *embeli*, & qui dure peu, après quoi ; les lames recommencent, avec une augmentation de grosseur & d'impétuosité, jusqu'à ce que la septieme soit venue se briser. Comme cet étrange mouvement ne se fait remarquer qu'aux cabesterres des Isles, on peut croire, suivant le même Voyageur, qu'il est pro-

duit par le vent, ou du moins que le vent aide à le former. Il ferait digne, ajoute-t-il, de l'attention d'un Physicien de chercher les causes & les périodes de ce phénomène, d'observer s'il est le même pendant toute l'année, & si les changemens de la Lune, ou les différentes positions du Soleil, y ont quelque part.

Antilles.

Les mariages, les funérailles, les danses & les fêtes des Caraïbes, ne different point assez des mêmes usages, chez la plupart des autres Américains, pour demander des observations particulieres; mais on remarque, à l'honneur de leur Nation, que, s'ils mangent leur ennemis en guerre, c'est dans l'emportement du triomphe, & sur le champ même de leur victoire; qu'ils traitent avec humanité, non-seulement les Etrangers qui viennent les visiter dans leurs Isles, mais les captifs mêmes qu'ils prenent sans résistance, & qu'ils ont sur-tout beaucoup de compassion pour les femmes & les enfans. La crainte qu'ils ont d'être surpris par les Européens, & chassés des Isles qui leur restent, comme ils l'ont été de toutes les autres, leur fait poster, sur leurs côtes, de petits corps-de-gardes pour découvrir les barques étrangeres qui en approchent. Ils se hâtent de les faire reconnaître par quelques canots, &, s'ils les croient ennemies, ils s'assemblent assez tôt pour défendre leurs possessions; mais ce n'est jamais à force ouverte, ni

Antilles.

même en troupes réglées. Ils dressent des embuscades, d'où ils s'élancent furieusement, en faisant pleuvoir d'abord une grêle de fleches, ensuite ils emploient leurs boutons avec la même furie. S'ils trouvent une résistance qui les fasse douter du succès, ils prennent la fuite vers leurs rochers & leurs bois, & quelques-uns même en mer, où ils plongent dans l'eau à deux ou trois cens pas du rivage. Ils ne se rallient qu'après avoir doublé leur nombre pour ne plus rien donner au hasard. Mais un Voyageur Anglais, qui avait connu leurs forces dans plusieurs incursions qu'il leur avait vu faire aux Isles Anglaises d'Antigo & de Montferrat, assure que celles même de Saint-Vincent & de la Dominique, n'ont jamais été capables de mettre plus de quinze cens hommes sous les armes.

Le même Voyageur ajoute qu'ayant enlevé, il y a cinquante ou soixante ans, quelques jeunes Anglais des deux sexes, & les ayant menés à l'Isle de Saint-Vincent, non-seulement ils les traiterent avec humanité, mais ils les éleverent dans leurs usages, & leur en firent prendre une si forte habitude, qu'ils ont formé dans cette Isle des races mêlées, qu'on distingue encore des vrais Caraïbes, à la couleur blonde de leur chevelure.

CHAPITRE II.



CHAPITRE II.

Saint-Domingue.

Antilles.

Le relachement du commerce, causé par la défense de recevoir des étrangers, & l'espoir de faire plus de fortune dans les Colonies du Continent, cause des désertions fréquentes, faisait languir depuis long-temps Saint-Domingue entre les mains des Espagnols. L'on n'y comptait plus, au commencement du dix-huitieme siécle, qu'environ quatorze mille habitans ; & plus de douze cens Nègres fugitifs s'étaient retranchés sur une montagne inaccessible, d'où ils faisaient trembler de si faibles Maîtres.

En 1625, deux vaisseaux l'un Français, sous la conduite d'un gentilhomme Normand, nommé d'*Enambuc* ; l'autre Anglais, sous celle du Chevalier Thomas *Warner*, aborderent le même jour à l'Isle de Saint-Christophe. Les Espagnols, occupés de leurs conquêtes dans le Continent, n'avaient jamais fait beaucoup d'attention aux Antilles. Ils prétendaient, à la vérité, s'en être assuré la possession par divers Actes ; mais ils n'avaient jamais fait d'efforts sérieux pour s'y éta-

Antilles.

blir ; & celle de Saint-Christophe n'était occupée que par les Caraïbes, ses habitans naturels. Les François & les Anglais conçurent tous les avantages qu'ils pouvaient tirer de ce poste ; &, sans disputer lesquels y étaient arrivés les premiers, ils convinrent de partager l'Isle entr'eux, pour y établir chacun leur Colonie. Cette bonne intelligence se soutint, non-seulement dans leurs guerres contre les Caraïbes, mais dans le partage de leur conquête, & ne fut pas même entierement rompue par quelques jalousies qui succéderent. Elle durait encore vers 1630, lorsque les Espagnols, qui n'avaient pu voir sans chagrin l'établissement des deux Nations, dans un terrain sur lequel ils s'attribuaient tous les droits, vinrent les attaquer avec une puissante flotte, & les forcerent de chercher une retraite dans d'autres Isles. Cependant l'ennemi ne fut pas plutôt éloigné, que la double Colonie retourna dans ses possessions. Mais quelques Aventuriers de l'une & de l'autre, qui s'étaient approchés de l'Isle Espagnole dans leur fuite, ayant trouvé la Côte Septentrionale presqu'abandonnée par les Castillans, avaient pris le parti de s'y établir. Ils s'y étaient trouvés fort à l'aise, au milieu des bœufs & des porcs dont les bois & les campagnes étaient remplis. Ensuite les Hollandais, qui s'étaient alors établis au Brésil, leur ayant promis de fournir

à tous leurs autres besoins, & de recevoir d'eux en paiement les cuirs qu'ils tireraient de leurs chasses, cette assurance acheva de les fixer. Antilles.

La plupart de ces nouveaux Colons étaient Normands. On leur donna le nom de Boucaniers, parce qu'ils se réunissaient pour boucaner, à la maniere des Sauvages, la chair des bœufs qu'ils avaient tués. Ce terme, qu'on croit d'origine Américaine, signifie cuire, ou plutôt sécher à la fumée; & les lieux où se fait cette opération se nomment boucan. On a depuis donné ce nom, en France, aux lieux de débauche tolérés dans les grandes Villes.

Malgré le secours des Hollandais, il était fort incommode à la nouvelle Colonie, de ne recevoir que de leurs mains mille choses nécessaires. Elle fut bientôt délivrée de cet embarras. La plupart des boucaniers, qui avaient peu de goût pour la chasse des bêtes fauves, embrasserent le métier de corsaires; & sans distinction de parti, tout ce qu'ils purent enlever, leur parut de bonne prise. Outre ceux de Saint-Domingue, une troupe d'Anglais, mêlée de quelques Français, s'était emparée de la petite Isle de la Tortue; ils s'unirent d'intérêts; &, dès la même année, ils commencerent à se rendre célèbres sous le nom de *Flibustiers*. Leur rendez-vous le plus ordinaire était l'Isle de la Tortue, où ils trouvaient non-

Antilles.

ſeulement un havre commode, mais plus de ſûreté contre les entrepriſes des Eſpagnols. Toute la Côte du Nord eſt inacceſſible ; celle du Sud n'a qu'un port, dont ces brigands s'étaient emparés : la peinture qu'on en a faite, ne repréſente même qu'une rade aſſez ſûre, à deux lieues de la pointe de l'Eſt. Le mouillage y eſt bon, ſur un fond de ſable fin, & l'entrée en peut être facilement défendue : quelques pièces de canon ſuffiſent, placées ſur un rocher qui la commande. Les terres voiſines ſont fort bonnes, & l'on y trouve ſur-tout des plaines d'une merveilleuſe fertilité. Tout le reſte de l'Iſle eſt couvert de bois, dont on admire d'autant plus la hauteur, qu'ils naiſſent entre des rochers, où l'on ne peut concevoir qu'il y ait de quoi nourrir leurs racines.

L'Iſle de la Tortue n'a pas moins de huit lieues de long entre l'Eſt & l'Oueſt, ſur deux de large du Nord au Sud ; & le canal qui la ſépare de Saint-Domingue, eſt de la même largeur. L'air y eſt très-bon, quoiqu'elle n'ait aucune riviere, & que les fontaines y ſoient même très-rares. La plus abondante jette de l'eau de la groſſeur du bras ; mais les autres ſont ſi faibles que, dans pluſieurs endroits, les habitans n'avaient pas d'autre reſſource que l'eau de pluie. Cette Iſle eſt actuellement déſerte ; mais, ſous le regne des Flibuſtiers,

Antilles.

on y a compté jusqu'à cinq Cantons fort peuplés ; la *basse-terre*, *Cayouc*, le *Milplantage*, le *Ringot* & la *Pointe au Maçon*. Le seul défaut d'eau douce avait empêché qu'on n'en habitât un sixieme, nommé le *Cabesterre*. Tous les fruits communs aux Antilles, croissent dans les bons quartiers de la Tortue ; le tabac y était excellent ; & les cannes de sucre d'une grosseur & d'une bonté singulieres. On y avait transporté de Saint-Domingue des porcs & de la volaille, qui y avaient extrêmement multiplié. Les côtes, surtout celle du Sud, sont fort poissonneuses. Lorsque les Flibustiers avaient pensé à se saisir de la rade, ils y avaient trouvé vingt-cinq Espagnols, qui s'étaient retirés à la premiere sommation.

Lorsqu'on eut appris à Saint-Christophe, ce qui se passait sur la Côte de Saint-Domingue, plusieurs habitans des deux Colonies passerent à la Tortue, dans l'espérance d'un profit plus certain, soit par la facilité du commerce avec les étrangers, soit par les rapines des Flibustiers. Quelques-uns s'attacherent à la culture des terres, & planterent du tabac. Mais rien ne contribua tant au succès de ce petit établissement, que le secours des vaisseaux Français, sur-tout de Dieppe, qui commencerent à le visiter. Ils y amenaient des engagés, qu'ils vendaient pour trois ans, &

Antilles.

dont on tirait les mêmes ſervices que des eſclaves Nègres ou Américains. Ainſi, la nouvelle Colonie était alors compoſée de quatre ſortes d'habitans, de boucaniers, dont la chaſſe faiſait l'occupation, de Flibuſtiers, qui couraient les mers, de colons, qui cultivaient la terre, & d'engagés, dont la plupart ne quittaient point les colons & les boucaniers. C'eſt de ce mêlange que ſe forma le Corps, auquel on donna le nom d'Aventuriers. Ils vivaient entr'eux avec beaucoup d'union, & leur gouvernement était une ſorte de démocratie. Chaque perſonne libre avait une autorité deſpotique dans ſon habitation. Chaque Capitaine n'était pas moins abſolu ſur ſon bord, pendant qu'il y commandait; mais le commandement pouvait lui être ôté, par une délibération de toutes les perſonnes libres de la Colonie. Tels furent les commencemens de ces fameux Flibuſtiers, qui ont quelque temps étonné le monde par la hardieſſe de leurs brigandages.

Un établiſſement de cette nature alarma beaucoup plus les Eſpagnols, que celui de Saint-Chriſtophe. Ils conçurent que la principale force des Aventuriers conſiſtant dans la Tortue, c'était cette Iſle qu'il fallait leur enlever; après quoi, tous leurs autres poſtes tomberaient d'eux-mêmes. Le Général des Galions eut ordre de l'attaquer, & de faire main-baſſe ſur tous les habitans, ſans

Antilles.

se laisser amuser par des capitulations. Il prit le temps que tous les Flibustiers étaient en mer, & la plupart des boucaniers à la chasse dans l'Isle de Saint-Domingue. Le reste fit peu de résistance. Ceux qui l'entreprirent, furent passés au fil de l'épée. Quelques-uns se rendirent de bonne grace, & n'en furent pas moins pendus. Les autres, en petit nombre, se sauverent dans les montagnes & dans les bois, où les Espagnols ne daignerent pas les chercher. Mais cette expédition ne suffisait pas pour assurer la Tortue à l'Espagne; il fallait y laisser une garnison capable d'en écarter les Aventuriers absens, & le Général Espagnol compta mal-à-propos sur la terreur qu'il croyait avoir inspirée à ces corsaires. Son unique soin fut de purger la grande Isle des boucaniers qui s'y étaient rassemblés. Il forma contr'eux un corps de cinq cens Lanciers, qui ne marchaient ordinairement qu'en troupes de cinquante; ce qui fit donner à cette milice le nom de cinquantaine; elle a duré jusqu'à l'avénement d'un Prince de France à la Couronne d'Espagne. Mais elle ne fit pas d'abord beaucoup de mal aux Boucaniers, qui étaient sur leurs gardes; & leur nombre augmentant de jour en jour, ils se remirent en possession de la Tortue.

La nécessité de se défendre, contre un ennemi avec lequel ils ne pouvaient espérer de réconcilia-

Antilles.

tion, les fit penser à se choisir un Chef. Ils déférerent le commandement à un Anglais, nommé *Willis*, homme de tête & de résolution. Ensuite les Français, remarquant que cet Etranger attirait quantité de soldats de sa Nation, & craignant la perte de leurs droits par l'inégalité du nombre, entreprirent de se donner un autre Général; mais ils avaient fait cette réflexion trop tard; & Willis, qui se trouvait déjà le plus fort, ne fit que se moquer d'eux. Enfin la Colonie était perdue pour la France, sans la résolution d'un Français, dont on doit regretter que l'Histoire n'ait pas conservé le nom. Cet Aventurier s'embarqua secrètement sur un bâtiment qui allait à Saint-Christophe, & n'y fut pas plutôt arrivé, qu'il informa le Commandeur de Poincy, Gouverneur-général des Isles du Vent, de la supériorité que les Anglais prenaient à la Tortue. Le Commandeur sentit l'importance & la difficulté d'y remédier. Il avait, parmi ses Officiers, un Ingénieur dont il connaissait également le courage & l'habileté, & qui avait accompagné d'Enambuc dans la premiere expédition de Saint-Christophe. Ce brave homme, qui se nommait *le Vasseur*, était Protestant; & la confiance que Poincy lui avait toujours marquée, passait pour une faveur injurieuse aux Catholiques, qui lui avait attiré les reproches de la Cour. On juge que ce fut pour se défaire de

Antilles.

cet Officier, ſous un prétexte honorable, qu'il réſolut de le mettre en tête à Willis. Il lui donna le Gouvernement de la Tortue; &, dans la vue apparemment de l'animer, il lui promit, par un article ſecret, la liberté de conſcience, pour lui & pour tous les Proteſtans Français qui voudraient l'accompagner.

Le Vaſſeur en trouva trente-neuf, & ne fit pas preſſer pour partir avec eux. La prudence ne lui permettant point de paraitre à la Tortue ſans avoir pris langue des Boucaniers, il s'arrêta dans un petit Port de Saint-Domingue, nommé *Port-Margot*, à ſept lieues au vent de cette Iſle. Il y paſſa trois mois à prendre des informations. Environ cinquante Boucaniers, la plupart de ſa Religion, ſe joignirent à lui. Enfin, quoique ſes forces fuſſent encore inférieures à celles des Anglais, l'eſpérance d'être ſoutenu à ſon arrivée, par les Français de l'Iſle, lui fit prendre la réſolution de bruſquer ſon entrepriſe. Il arriva dans la rade à la fin d'Août: il débarqua ſans aucune réſiſtance; & marchant en ordre de bataille, il fit ſommer Willis de ſortir de l'Iſle en vingt-quatre heures, avec ſes Anglais. Une propoſition ſi peu attendue, & ſuivie en effet du ſoulèvement de tous les Français de l'Iſle, étourdit le Général Anglais, juſqu'à l'empêcher de faire attention ſi le Vaſſeur était en état de ſoutenir ſa fierté. Il prit le parti

Antilles.

de s'embarquer sur les mêmes bâtimens qui avaient apporté les Français ; & le Vasseur se trouva maître, non-seulement de l'Isle entiere, mais d'une espèce de Fort que les Anglais y avaient construit, & dans lequel ils avaient quelques pièces de canon.

Il devait s'attendre à de grands efforts, & de la part de ceux qu'il avait dépossédés, & de celle des Espagnols, qui avaient déjà fait connaître combien le voisinage des Français leur était odieux. Cependant les premiers oublierent la Tortue. Mais il n'en fut pas de même des Espagnols, qui s'obstinerent à délivrer cette Isle & la côte de Saint-Domingue, de tout établissement étranger. Dès l'année suivante ils firent partir de San-Domingo une escadre composée de six bâtimens, qui portaient cinq ou six cens hommes. Elle entra dans la rade, avec la certitude de vaincre une poignée d'habitans surpris, que les Espagnols croyaient sans retranchemens & sans canon. Mais le Vasseur, qui entendait toutes les parties du Génie, s'était mis en état de ne pas craindre d'insulte. Il s'élève, à cinq ou six cens pas de la mer une montagne qui se termine en plate-forme ; & le milieu de cette plate-forme est occupé par un rocher escarpé de toutes parts, à la hauteur de trente pieds : c'est à neuf ou dix pas de ce rocher qu'on voit sortir la fontaine la plus

Antilles.

grosse de l'Isle. Le Commandant avait fait, sur la plate-forme, des terrasses régulieres, capables de loger jusqu'à quatre cens hommes. Il s'était logé lui-même sur le haut du roc, où il avait placé aussi ses magasins; &, pour y monter, il avait fait tailler quelques marches jusqu'à la moitié du chemin. On faisait le reste à l'aide d'une échelle de fer, qui pouvait se retirer; &, pour comble de précaution, le Vasseur avait ménagé un tuyau en forme de cheminée, par lequel on descendait avec une corde sur la terrasse, sans être vu. Un logement si peu accessible était encore défendu par une batterie de canons; & la terrasse en avait une autre, pour défendre l'entrée du havre.

Les Espagnols qui ne s'attendaient pas à trouver les Français si bien retranchés, ne furent pas moins surpris de leur nombre. Ils ne s'en étaient pas d'abord apperçus, parce qu'il n'avait paru personne pour disputer la descente. On les laissa même approcher à la demi-portée du canon. Mais alors le Vasseur fit faire grand feu; & les chargeant, sans leur donner le temps de se reconnaitre, il les mit dans un tel désordre, qu'après avoir eu beaucoup de peine à regagner leurs chaloupes, ils ne retournerent à leurs navires que pour lever aussi-tôt les ancres. Le lendemain, on les vit reparaitre un peu plus bas, vis-à-vis le quartier de Cayouc. Le Vasseur feignit encore de ne pas

Antilles. s'oppoſer à leur deſcente. Ils la firent aſſez librement ; ils rangerent leurs troupes en bataille, & marcherent vers le Fort, dans la réſolution apparemment de tenter l'aſſaut : mais ils n'allerent pas loin. On leur avait dreſſé une embuſcade, où les Français leur tuerent deux cens hommes ; & le reſte n'ayant penſé qu'à la fuite, ils s'embarquerent avec précipitation, & diſparurent le jour ſuivant.

Cette conduite, qui fit un honneur extrême au Commandant des Aventuriers, parut donner quelque jalouſie au Gouverneur-général ; ou peut-être craignit-il qu'un Officier Huguenot ne voulût établir dans ſon Gouvernement une petite République Proteſtante, & qu'on ne lui fît un crime à la Cour de lui en avoir fourni l'occaſion. L'un ou l'autre de ces deux motifs lui fit chercher les moyens de le déplacer, avant qu'il pût ſe rendre tout-à-fait indépendant. Il lui envoya Lonvilliers, ſon Neveu, ſous prétexte de le féliciter de ſa victoire, mais avec l'ordre ſecret de ſe ſaiſir du Gouvernement de l'Iſle. Le Vaſſeur s'en défia, & ſut éviter le piége.

Il ne lui manquait que de ſavoir gouverner ſa Colonie avec autant de modération, qu'il avait marqué de conduite & de valeur à la défendre. Mais, lorſqu'il ſe crut à couvert des dangers du

Antilles.

dehors, il compta pour rien l'affection des Français mêmes qui étaient sous ses ordres, & bientôt il s'attira leur haine. Il commença par les Catholiques, auxquels il interdit tout exercice de leur Religion, & dont il travailla sourdement à se défaire. Il fit brûler leur Chapelle; il chassa deux Prêtres qui la desservaient. Ensuite les Religionnaires ne furent pas mieux traités. Il les chargea d'impôts & de corvées; il mit des taxes excessives sur toutes les denrées & les marchandises qui entraient dans l'Isle; enfin il y établit une véritable tyrannie. Les fautes les plus légeres étaient toujours punies avec excès. Il avait fait faire une cage de fer, où l'on ne pouvait être debout ni couché, & qu'il nommait son enfer. C'était assez de lui avoir déplu, pour y être enfermé. On n'était gueres plus à l'aise dans le donjon du Château, qu'il avait nommé son purgatoire. Le Ministre même de sa Religion ne put se garantir de ses violences. Cependant il n'avait pas encore levé l'étendard de la révolte; & quoiqu'il exécutât mal les ordres du Gouverneur-général, il avait toujours gardé quelques dehors de bienséance avec lui; mais, lorsqu'il se crut en état de se faire redouter, il leva le masque. Les Flibustiers avaient trouvé, dans un navire Espagnol qu'ils avaient pillé, une statue d'argent qui représentait la Mere du Sauveur. Elle fut apportée

Antilles.

à le Vasseur ; & le Gouverneur-général, qui en fut informé, la lui fit demander, comme un meuble plus convenable à des Catholiques qu'à des Protestans. Le Vasseur en fit faire une de bois, qu'il se hâta de lui envoyer, en lui écrivant que les Catholiques étaient trop spirituels pour s'attacher à la matiere, dans les objets de leur culte, & que pour lui il avait trouvé la statue si bien travaillée, qu'il n'avait pu se résoudre à se défaire d'un si bel ouvrage. Poincy sentit vivement cette insolence; mais il se trouvait embarrassé alors, dans une affaire qui l'intéressait encore plus. La Cour avait nommé, vers la fin de l'année précédente, un Lieutenant-général des Isles, & son arrivée avait causé de la division entre les Français. C'était cette occasion que le Vasseur avait saisie, pour exécuter un projet qu'on le soupçonnait de méditer depuis long-temps. Malgré la dureté de son Gouvernement, il sut tourner avec tant d'adresse l'esprit de ses Sujets, en leur faisant regarder la Tortue comme un asyle pour tous les Français qui voudraient faire une profession libre de leur Secte, qu'ils consentirent à le reconnaitre pour leur Prince.

Il jouit pendant cinq ans de ce titre imaginaire, qui n'ajoutait rien à son autorité. Mais s'il avait formé d'autres vues, elles furent étouffées dans son sang, par de mains dont il se défiait peu. Il

avait donné toute ſa confiance à deux hommes, qui avaient été ſes Compagnons de fortune, & qu'on a crus même ſes Neveux. Il les avait comme adoptés, en les déclarant ſes uniques héritiers. Leurs noms étaient Thibault & Martin. C'étaient deux ſcélérats, qui conſpirerent contre la vie de leur bienfaiteur. On prétend que la cauſe d'une haine ſi mortelle était une Maîtreſſe entretenue par Thibault, que le Vaſſeur lui avait enlevée, & qu'ils ſe flatterent auſſi de pouvoir ſuccéder à la Principauté de l'Iſle. L'occaſion ne leur manqua point pour exécuter leur réſolution. Un jour que le Vaſſeur deſcendait du Fort, pour aller viſiter un magaſin qu'il avait ſur le bord de la mer, Thibault lui tira un coup de fuſil, dont il ne fut que légerement bleſſé. Quoiqu'il n'apperçût point encore le meurtrier, il voulut courir à ſon Nègre, qui le ſuivait & qui portait ſon épée. Martin, dont il était accompagné, le ſaiſit au corps. Pendant qu'il s'agitait, pour ſe dégager, un mouvement de tête lui fit découvrir Thibault, qui venait à lui, le poignard à la main. Cette vue le rendit immobile : il regarda l'aſſaſſin; *c'eſt donc toi, mon fils*, lui dit-il, *qui m'aſſaſſines!* Thibault ſans lui donner le temps d'ajouter un mot, lui plongea ſon poignard dans le cœur. Antilles.

Avec quelque violence qu'il eut regné, il ſemble que la ſeule horreur du crime devait

Antilles.

révolter tous ſes Sujets contre les deux meurtriers. Cependant on aſſure qu'il ne ſe fit pas le moindre mouvement en ſa faveur. Ces deux ſcélérats ſe ſaiſirent ſans oppoſition de toute l'autorité, & ſe mirent en poſſeſſion de ſon bien ; comme s'ils euſſent recueilli la ſucceſſion de leur propre Pere. Mais leur punition ne fut pas differée long-temps. Poincy, qui n'avait pas perdu de vûe le deſſein de faire rentrer la Tortue dans la ſoumiſſion, avait donné le Gouvernement de cette Iſle au Chevalier de Fontenay, avec des forces capables de réduire le Vaſſeur, dont il ignorait encore la malheureuſe fin.

Martin & Thibault, s'étant apperçus que les habitans n'étaient pas diſpoſés à ſoutenir un ſiége pour leurs intérêts, avaient pris le parti de négocier un accommodement, tandis qu'ils pouvaient encore eſpérer des conditions favorables. Ils offraient de remettre le Fort, & ne demandaient point d'aûtre grace qu'une amniſtie ſolemnelle, avec la paiſible jouiſſance de tous leurs biens. Le Chevalier accorda tout. Le Fort lui fut remis auſſi-tôt ; & la nouvelle n'en fut pas plutôt répandue à la côte de Saint-Domingue, que tous les Catholiques, qui avaient été chaſſés de la Tortue par le Vaſſeur, s'empreſſerent d'y retourner. Fontenay eſt le premier qui ait pris le titre de Gouverneur, pour le Roi,

de

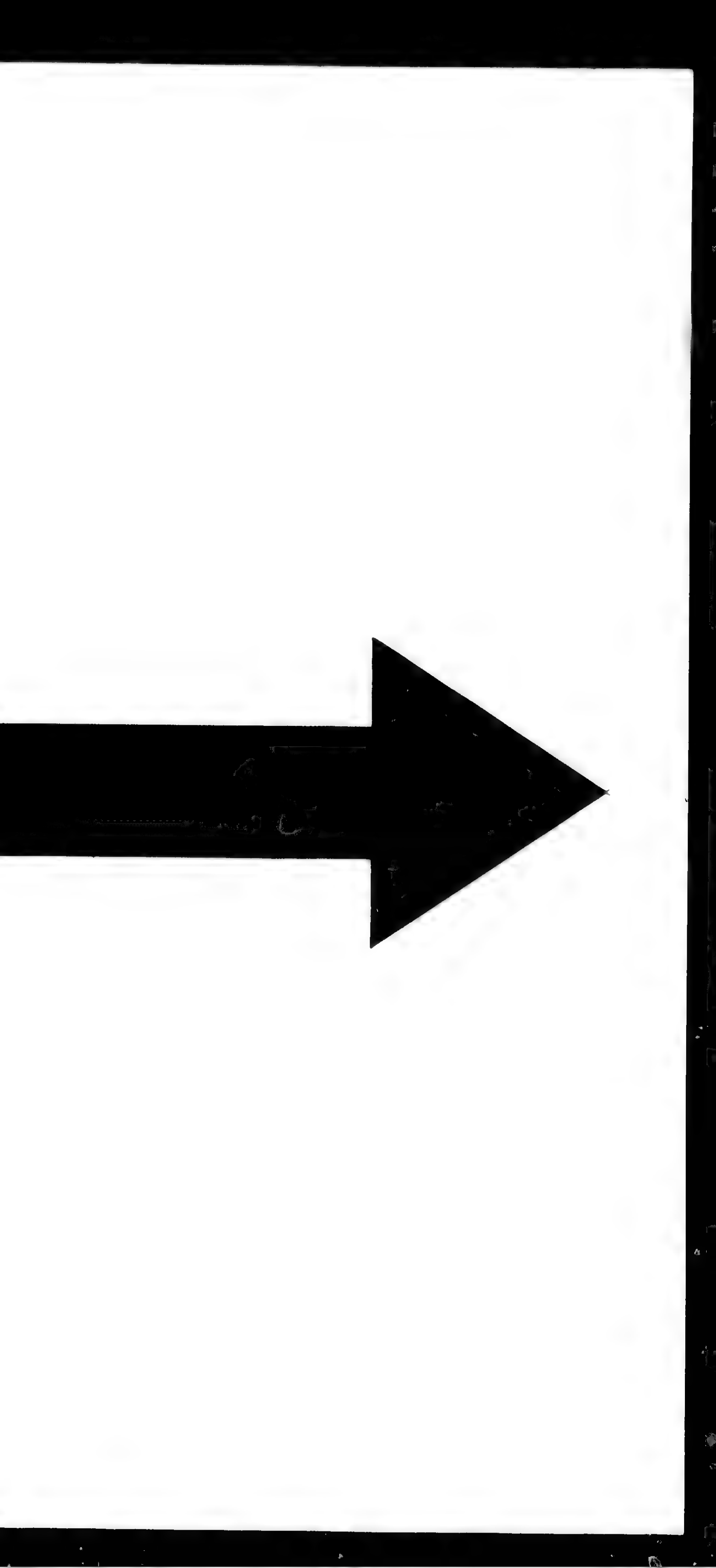
de cette Isle & de la côte de Saint-Domingue.

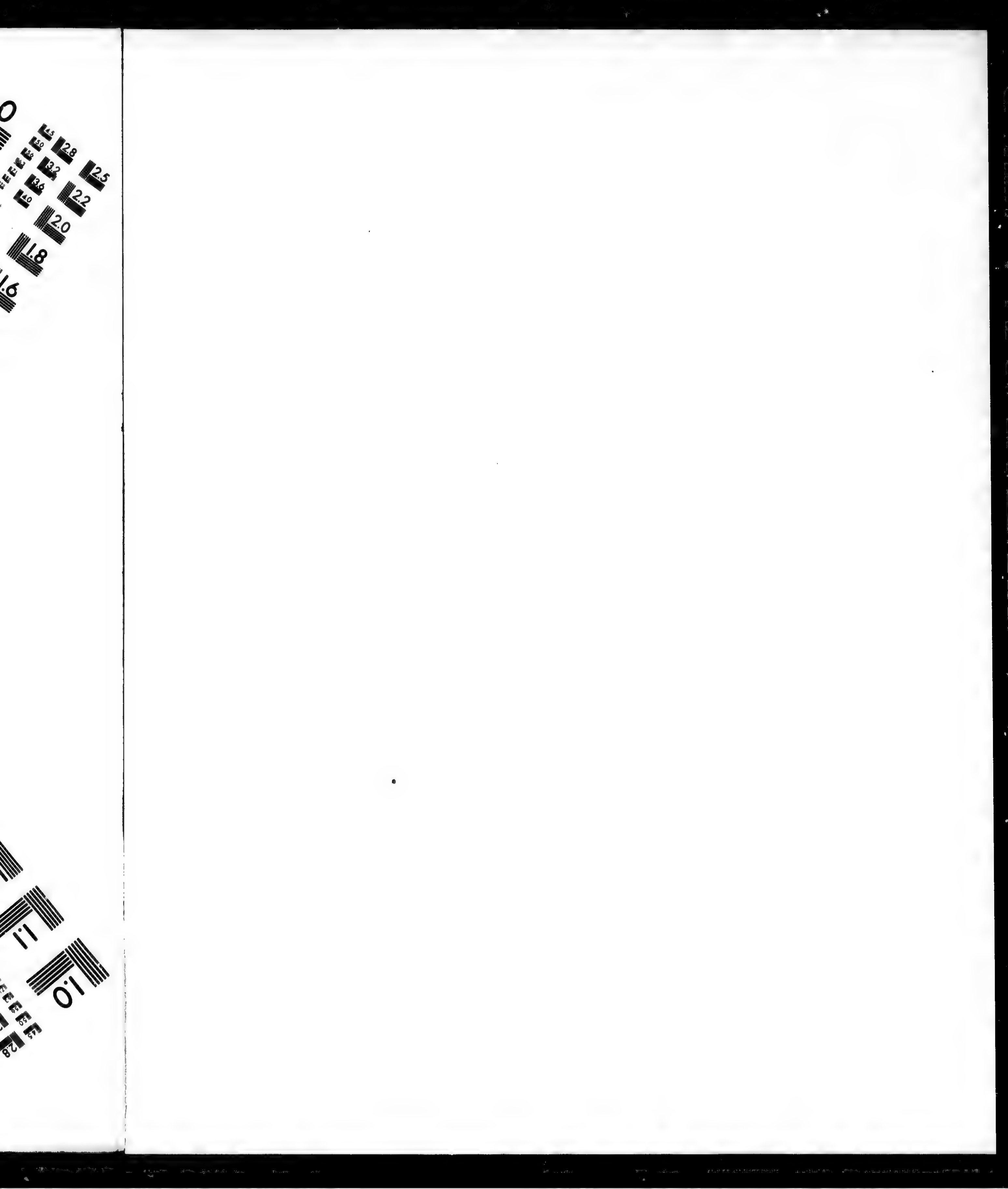
Antilles.

Il donna ses premiers soins au rétablissement de la Religion Romaine. Ensuite, pensant à fortifier sa Citadelle, il fit construire deux grands bastions de pierre de taille, qui e[illegible]ient toute la plate-forme, & se trouvaient app[illegible]s, d'un côté, sur une montagne qu'on croyai[illegible]ssible. Ce fut alors que l'Isle se peupla mieux que jamais; & le terrain commençant bientôt à manquer, on fut obligé d'envoyer une Colonie dans l'Isle de Saint-Domingue. Ce premier essaim de la Tortue préféra la côte de l'Ouest à celle du Nord, où les Boucaniers auraient pu le secourir plus facilement, parce qu'elle est plus éloignée des habitations Espagnoles. Mais on ne fut pas moins alarmé de ce nouvel établissement à San-Domingo, que si l'on eût déjà vu les Français à la porte de cette Capitale. Quelques chaloupes armées furent dépêchées sur-le-champ, pour chasser les Aventuriers de leur poste, avant qu'ils eussent le temps de s'y fortifier. On leur brûla quelques habitations, & le reste était fort menacé, lorsqu'un corps de Flibustiers & de Boucaniers vint heureusement tomber sur les Espagnols.

Leur défaite fit comprendre à l'Auditeur Royal, que, pour se délivrer entierement de ces fâcheux voisins, il fallait aller à la source du mal, s'emparer de l'Isle de la Tortue, & s'y établir avec






2.8
2.5
3.2
3.6
4.0
2.2
2.0
1.8
1.6
1.1
1.0

Antilles.

des forces capables d'en assurer la possession à l'Espagne. En effet, le mal devenait pressant pour le commerce Espagnol du Nouveau-Monde. La Tortue était le réceptacle de tous les Corsaires, dont le nombre augmentait de jour en jour. Les habitans laissaient leurs terres en friche, pour aller en course ; & les avantages qui en revenaient au Gouverneur ne lui permettant gueres de s'y opposer, l'Isle se trouvait quelquefois presqu'entierement déserte. Ce désordre dont les Espagnols furent informés, leur offrait des occasions qu'ils résolurent de ne pas négliger. En effet, ils formerent leur attaque avec tant de conduite & de succès, que le Chevalier de Fontenay, surpris dans son Fort, se vit forcé de le rendre avec une capitulation honorable, & fit ensuite d'inutiles efforts pour s'y rétablir.

Les Espagnols en demeurerent maîtres pendant quelques années, ou du moins il ne parait pas que les Aventuriers, destitués de Chef après la retraite du Chevalier de Fontenay, aient tenté d'y retourner. Ils aiderent, dans cet intervalle, les Anglais à se rendre maîtres de la Jamaïque ; & les Boucaniers de Saint-Domingue furent assez embarrassés à se défendre contre la Cinquantaine Espagnole. Mais il est certain qu'en 1659, un Gentilhomme Français se remit en possession de la Tortue, & que l'ayant possédée quatre ans à

titre de conquête, avec la qualité de Gouverneur & de Lieutenant-général pour le Roi, il la vendit, en 1664, à la Compagnie des Indes Occidentales, à qui le Roi l'accorda. Ogeron *de la Bouere*, Gentilhomme Angevin, ancien Capitaine au Régiment de la Marine, fut nommé alors Gouverneur de la Tortue; & se trouvant à la côte de Saint-Domingue, où il reçut ses provisions, il se rendit à son Gouvernement le 6 de Juin 1665. Ce fut la même année que les Flibustiers pillerent *Sant'Iago*, pour venger la mort de quelques Français, que les Espagnols avaient cruellement massacrés; & c'est elle aussi qu'on donne proprement pour l'époque de l'établissement des Français dans l'Isle de Saint-Domingue, comme on donne le nouveau Gouverneur pour le Pere & le véritable Fondateur de cette Colonie.

Antilles.

En effet, la côte de Saint-Domingue avait toujours suivi la fortune de la Tortue; & lorsque cette petite Isle fut revenue au pouvoir des Français, qui ne l'ont pas perdue depuis, les plantations de la grande, jusqu'alors faibles & chancelantes, prirent bientôt une forme plus solide. Avant l'arrivée du nouveau Gouverneur, le meilleur établissement Français ne valait pas le moindre de ceux des Espagnols. Dans la Tortue même, qui était le quartier-général, on ne comptait que deux

Antilles.

cens cinquante habitans, qui n'y faisaient encore que du tabac. Au Port-Margot, qui en est à sept lieues, il y en avait soixante dans un Islot d'une demi-lieue de tour ; & vis-à-vis, dans la grande terre, le nombre n'était gueres que de cent. On avait commencé à défricher le Port de Paix vis-à-vis de la Tortue ; mais ce commencement d'habitation se réduisait presqu'à rien. La côte de l'Ouest n'avait qu'un seul Etablissement, & c'était celui de Léogane. Les Hollandais en avaient chassé les Espagnols, mais ils ne s'y étaient pas établis. On y comptait environ cent vingt Français, dont le principal soutien consistait dans le secours de deux corps qui causaient déjà beaucoup d'alarmes aux Espagnols dans le Nouveau-Monde, & qui firent bientôt trembler les Provinces les plus reculées de ce vaste Empire. C'étaient les Flibustiers & les Boucaniers, tous compris sous le nom d'Aventuriers. Quoiqu'ils soient assez connus par leur Histoire particuliere, traduite de l'Anglais dans toutes les langues, il convient de donner quelque idée de leur caractere & de leurs exploits.

On a rapporté leur origine. Les Boucaniers n'avaient point d'autre établissement, dans l'Isle de Saint-Domingue, que ce qu'ils nommaient leurs *Boucans*. C'étaient de petits champs défrichés, où ils avaient des claies pour boucaner la viande, un

espace pour étendre les cuirs, & des baraques, qu'ils nommaient *aioupas* ; nom emprunté des Espagnols, mais qu'on croit venu originairement des naturels du pays. Toutes les commodités de cette situation se réduisaient à les mettre à couvert de la pluie & des ardeurs du Soleil. Comme ils étaient sans femmes & sans enfans, ils avaient pris l'usage de s'associer deux à deux, pour vivre ensemble & se rendre mutuellement les secours qu'un pere trouve dans sa famille. Tous les biens étaient communs dans chaque société, & demeuraient à celui des deux qui survivait à l'autre. C'est ce qu'ils nommaient *s'emmateloter* ; & delà vient, dit-on, le nom de *matelotage* qu'on donne encore aux sociétés qui se forment pour des intérêts communs. La droiture & la franchise étaient si bien établies, non-seulement entre les associés, mais d'une société à l'autre, qu'on ne tenait rien sous la clé, & que le moindre larcin était un crime irrémissible, pour lequel on aurait été chassé du corps. Mais on n'en avait pas même l'occasion : tout était commun ; ce qu'on ne trouvait pas chez soi, on l'allait prendre chez ses voisins, sans autre assujétissement que de leur en demander la permission, & ceux à qui l'on s'adressait se seraient déshonorés par un refus. On ne connaissait pas d'ailleurs d'autres Loix qu'un bizarre assemblage de con-

Antilles.

Antilles.

ventions, dont la coutume faisait toute l'autorité ; & contre lesquelles on admettait d'autant moins d'objections, que les Boucaniers se prétendaient affranchis de toute obligation précédente, par le baptême de mer qu'ils avaient reçu au passage du Tropique. Ils ne se croyaient pas beaucoup plus dépendans du Gouverneur de la Tortue, auquel ils se contentaient de rendre quelque léger hommage. La Religion même conservait si peu de droits sur eux, qu'à peine se souvenaient-ils du Dieu de leurs peres : sur quoi l'on observe qu'il n'est pas surprenant qu'on ait eu peine à découvrir quelques traces d'un culte religieux chez divers peuples, puisque l'on ne saurait douter que si les Boucaniers s'étaient perpétués dans l'état qu'on représente, ils n'eussent eu moins de connoissance du Ciel, à la seconde ou troisieme génération, que les Caffres, les Hottentots, les Topinambous ou les Caraïbes. Ils avaient quitté jusqu'aux noms de leurs familles, pour y substituer des sobriquets & des noms de guerre, dont la plupart ont passé à leurs descendans. Cependant ceux qui se marierent dans la suite, signerent leurs véritables noms ; ce qui a fait passer en proverbe, dans les Antilles, qu'on ne connaît bien les gens qu'au temps du mariage. Leur habillement consistait dans une chemise, teinte du sang des animaux qu'ils tuaient, un caleçon encore plus sale,

fait en tablier de brasseur, une courroie, qui leur servait de ceinture, & d'où pendait une large gaîne dans laquelle était une espèce de sabre fort court, qu'ils nommaient *manchette*, & quelques couteaux Flamans; un chapeau sans bord, excepté sur le devant, où ils en laissaient pendre un bout pour le prendre; point de bas, & des souliers de peau de cochon. Leurs fusils avaient un canon de quatre pieds & demi de long, & portaient des balles de seize à la livre. C'est d'eux qu'on a donné le nom de Boucaniers aux fusils de ce calibre. Chacun avait à sa suite un certain nombre d'engagés, & une meute de vingt ou trente chiens, entre lesquels il y avait toujours un braque ou venteur. Quoique la chasse du bœuf fût leur principale occupation, ils se faisaient quelquefois un amusement de celle du porc marron. Dans la suite, quelques-uns s'y attacherent uniquement, & faisaient boucaner la chair de ces animaux à la fumée de la peau même, ce qui lui donnait un goût délicieux.

Antilles.

Les chasseurs partoient à la pointe du jour, ordinairement seuls, & leurs engagés suivaient avec les chiens. Le seul chien venteur allait devant, & conduisait souvent le chasseur par d'affreux chemins. Dès que la proie était éventée, tous les autres chiens accouraient, & l'arrêtaient en aboyant autour d'elle, jusqu'à ce que le Bou-

Antilles.

canier fût posté pour tirer. Il tâchait de lui donner le coup au défaut de la poitrine ; &, s'il la jettait bas, il se hâtait de lui couper le jarret, pour la mettre hors d'état de se relever. Quelquefois l'animal n'étant que légerement blessé, se jettait furieusement sur les chasseurs ; mais, outre qu'ils étaient presque toujours sûrs de leurs coups, la plupart étaient assez agiles pour se réfugier derriere un arbre, & pour monter au sommet. La bête était écorchée sur-le-champ, & le Maître en tirait un des plus gros os, qu'il cassait pour en sucer la moëlle. C'était le déjeûner ordinaire des Boucaniers. Ils abandonnaient les autres os à leurs engagés, & laissaient toujours un de ces derniers, pour achever de dépouiller l'animal, & pour en lever une pièce choisie. Les autres continuaient leur chasse jusqu'à ce que le Maître eût tué autant de bêtes qu'il avait de personnes à sa suite. Il retournait le dernier, chargé, comme les autres, d'une peau & d'une pièce de viande. Du piment, avec un peu de jus d'orange, faisait tout l'assaisonnement de ce mets. La table était une pierre avec un tronc d'arbre. De l'eau claire pour toute boisson, & nulle sorte de pain. L'occupation d'un jour était celle de tous les autres, jusqu'à ce qu'on eût rassemblé le nombre de cuirs qu'on s'était engagé à fournir aux Marchands. Alors le Boucanier portait sa marchandise

à la Tortue, ou dans quelque Port de la grande Isle.

Antilles.

Leurs principaux Boucans étaient la Presqu'Isle de Samana, une petite Isle qui est au milieu du Port de Bayaha, le Port-Margot, la Savane brûlée, vers les Gouaves, l'Embarcadaire de Mirbalaix & le fond de l'Isle Avache ; mais delà ils couraient toute l'Isle, jusqu'aux Habitations Espagnoles.

Tels étaient les Boucaniers de Saint-Domingue, lorsque les Espagnols entreprirent d'en purger cette Isle. Les commencemens de cette guerre leur furent assez favorables. Ils surprenaient les Chasseurs en petit nombre, dans leurs courses, ou pendant la nuit dans leurs habitations. Plusieurs furent massacrés, d'autres pris & condamnés au plus cruel esclavage. C'était fait de tout ce corps d'aventuriers ; & la seule Cinquantaine eût achevé de les exterminer, s'ils ne se fussent attroupés pour se défendre. Ils se vengerent alors avec la derniere fureur, & toute l'Isle fut inondée de sang. Delà le nom de *Massacre* donné à plusieurs endroits qui le conservent encore. Cependant l'Espagne ayant envoyé, au secours de sa Colonie, des troupes du Continent & de quelques Isles voisines, les Boucaniers commencerent à craindre de ne pouvoir résister à tant de forces ; sans compter que leurs chasses étaient interrompues

Antilles.

par une si sanglante guerre. Après une mûre délibération, ils prirent le parti de transporter leurs Boucans dans les petites Isles qui environnent celle de Saint-Domingue, de s'y retirer chaque jour au soir, & de n'aller à la chasse qu'en troupes nombreuses. Cet expédient les mit en état de vivre, & de continuer la guerre avec une sorte d'égalité. Il arriva même que les nouveaux Boucans, étant moins exposés, devinrent des habitations plus régulieres, & c'est à ce changement que l'Etablissement Français de Bayaha doit son origine. C'est d'ailleurs le plus spacieux & le plus beau Port de toute l'Isle : une petite Isle, qui en occupe le centre, en défend l'entrée, & les plus gros navires y peuvent mouiller fort près de terre. D'ailleurs la chasse y était très-abondante, & les Boucaniers pouvaient se rendre en peu d'heures à la Tortue pour y vendre leurs cuirs. Bientôt même on leur épargna ce court trajet, parce qu'il parut plus commode aux vaisseaux Français & Hollandais d'aller charger à Bayaha, où il se forma insensiblement une nombreuse Bourgade.

Aussi-tôt que les Boucaniers se furent fixés, ceux d'un même Boucan se rendaient le matin à l'endroit le plus élevé de la petite Isle pour observer les Espagnols ; &, convenant du lieu où ils devaient se rassembler le soir, ils passaient dans

la grande Isle, d'où ils revenaient à l'heure marquée. Si quelqu'un ne paraissait point, on concluait qu'il avait été pris ou tué, & les chasses étaient suspendues jusqu'à ce qu'il fût retrouvé, ou que sa mort eût été vengée. Un jour les Boucaniers de Bayaha se trouvant quatre hommes de moins, prirent sur-le-champ la résolution de se réunir tous le jour suivant. Ils marcherent vers Sant'Iago ; &, dans leur route, ils firent quelques prisonniers, dont ils apprirent que leurs Compagnons avaient été massacrés par des Espagnols, qui leur avaient refusé quartier. Ce récit les fit entrer en fureur, & ceux dont ils le tenaient furent leurs premieres victimes. Ensuite, se répandant comme des bêtes féroces dans les premieres habitations, ils y sacrifierent à leur vengeance tout ce qu'ils purent trouver d'Espagnols.

Antilles.

Les troupes d'Espagne avaient quelquefois aussi leur revanche ; mais ces petits avantages ne décidaient de rien. Enfin les Espagnols s'aviserent de faire eux-mêmes des chasses générales dans l'Isle, & la dépeuplerent presqu'entierement de bœufs. Alors la plupart des Boucaniers ; qui ne trouverent plus de quoi subsister ni continuer leur commerce, se virent dans la nécessité d'embrasser un autre genre de vie. Plusieurs s'attacherent à former des habitations. Les quartiers du grand

Antilles. & du petit Goave furent défrichés, & l'Etablissement du Port de Paix s'accrut beaucoup à cette occasion. Ceux qui ne purent s'accommoder d'une vie sédentaire, se rangerent parmi les Flibustiers, & leur jonction rendit ce corps très-célèbre.

On s'imagine aisément qu'entre les fugitifs de la Tortue, dont on a rapporté les aventures, ce n'étaient pas les plus honnêtes gens qui avaient donné naissance à la Flibuste. Rien n'avait été plus faible que les commencemens de cette redoutable milice. Les premiers n'avaient eu ni vaisseaux, ni munitions, ni Pilotes ; mais la hardiesse & le génie leur avaient fait trouver les moyens d'y suppléer. Ils avaient commencé par se joindre, pour former de petites sociétés, auxquels ils avaient donné, comme les Boucaniers, le nom de *Matelotage*. Entr'eux ils ne s'en donnaient pas d'autre que celui de *Freres de la Côte*, qui s'étendit ensuite à tous les Aventuriers, sur-tout aux Boucaniers de Saint-Domingue. Chaque Société de Flibustiers acheta un canot, & chaque canot portait vingt-cinq ou trente hommes. Avec cet équipage, ils ne s'attachaient d'abord qu'à surprendre d'abord quelques barques de Pêcheurs ou quelques bâtimens du même ordre. Si le succès répondait à leur audace, ils retournaient à la Tortue pour y augmenter leur troupe ; & l'équipage d'une barque était ordinairement de cent-

cinquante hommes. Ils allerent ensuite, les uns à Bayaha, les autres au Port-Margot, pour y prendre du bœuf ou du porc. Ceux qui aimaient mieux la chair de tortue allaient à la côte méridionale de Cuba, où ces animaux se trouvent en abondance. Antilles.

Avant que de se mettre sérieusement en course, ils se choisissaient un Capitaine, dont toute l'autorité consistait de commander dans l'action ; mais il avait le privilége de lever un double lot dans le partage du butin. Le coffre du Chirurgien se payait à frais communs, & les récompenses des blessés étaient prélevées sur le total. On les proportionnait au dommage de la blessure, c'est-à-dire qu'on donnait, par exemple, six cens écus ou six Esclaves, à ceux qui avaient perdu les deux yeux ou les deux pieds. Cette convention se nommait *chasse-partie* ; & la méthode établie pour le partage s'appellait partager *à compagnon bon lot*. Quoique les Flibustiers tombassent d'abord sur tout ce qu'ils rencontraient, on assure que let Espagnols furent toujours le principal objet de leurs brigandages. Ils établissaient la justice de leur haine pour cette Nation, sur ce qu'elle leur interdisait, dans ses Isles, la pêche & la chasse, qui sont, disaient-ils, de droit naturel ; &, formant leur conscience sur ce principe, ils ne s'embarquaient jamais sans avoir fait des prieres

Antilles.

publiques pour demander au Ciel le ſuccès de leur expédition, comme ils ne manquaient point de lui rendre des graces ſolemnelles après la victoire. Il ſemblait que le Ciel ſe ſervît d'eux pour châtier les Eſpagnols des cruautés inouies qu'ils avaient exercées contre les habitans du Nouveau-Monde. Les Relations publiques avaient rendu le nom des Eſpagnols très-odieux. On a vu des Aventuriers, qui, ſans aucune vue de libertinage ou d'intérêt, ne leur faiſaient la guerre que par animoſité. Tel fut un Gentilhomme de Languedoc, nommé *Montbars*, qui, dès ſa plus tendre jeuneſſe, avait pris contr'eux, dans ces lectures, une averſion ſi forte, qu'elle ſemblait tourner quelquefois en fureur. On raconte qu'étant au Collége, & jouant, dans une Pièce de Théâtre, le rôle d'un Français qui avait quelque démêlé avec un Eſpagnol, il s'enflamma ſi furieuſement le jour de l'action, qu'il ſe jetta ſur celui qui repréſentait l'Eſpagnol, & que, ſans un prompt ſecours, il l'aurait tué. Une paſſion capable de cet excès n'était pas facile à réprimer. Montbars ne reſpirait que les occaſions de l'aſſouvir dans le ſang Eſpagnol ; & la guerre ne fut pas plutôt déclarée entre la France & l'Eſpagne, qu'il monta ſur mer pour les aller chercher ſur les mêmes côtes que les premiers Conquérans ont fait tant de fois rougir du ſang des Améri-

Antilles.

tains. On ne peut repréſenter tous les maux qu'il leur cauſa, tantôt ſur terre, à la tête des Boucaniers, & tantôt ſur mer, avec les Flibuſtiers. Il en a remporté le ſurnom d'*Exterminateur*. Mais on ajoute que jamais il ne tua un homme déſarmé, & qu'on n'eut point à lui reprocher ces brigandages & ces diſſolutions, qui ont rendu la plupart des Aventuriers déteſtables devant Dieu & devant les hommes.

Achevons la peinture de cette étrange eſpèce de Guerriers, & renvoyons nos Lecteurs à l'Hiſtoire pour le détail de leurs exploits. Ils étaient ſi ſerrés dans leurs barques, ſur-tout ceux des premiers temps, qu'à peine leur reſtait-il place pour s'y coucher. Nuit & jour ils y étaient expoſés à toutes les injures de l'air ; & l'indépendance dont ils faiſaient profeſſion les rendant ennemis de toute contrainte, les uns ne laiſſaient pas de chanter, quand les autres penſaient à dormir. La crainte de manquer de vivres n'était jamais une raiſon pour les ménager ; auſſi ſe voyaient-ils ſouvent réduits aux dernieres extrémités de la ſoif & de la faim. Mais on peut juger que, menant une vie pénible, ils ne trouvaient rien de difficile pour ſe mettre au large. La vue d'un navire plus grand & plus commode échauffait leur ſang juſqu'au tranſport. La faim leur ôtait la vue du péril, lorſqu'il était queſtion de ſe pro-

Antilles.

curer des vivres. Ils attaquaient ſans délibérer. Leur méthode était toujours d'aller droit à l'abordage. Souvent une ſeule bordée aurait pu ſuffire pour les couler à fond ; mais leurs petits bâtimens ſe maniaient ſans peine, & jamais ils ne préſentaient que la proue, chargée de Fuſiliers, qui, tirant dans les ſabords, déconcertaient tous les Canonniers. Lorſqu'une fois ils avaient attaché le grapin, il n'y avait qu'un bonheur extrême qui pût ſauver le plus grand vaiſſeau. Les Eſpagnols, qui les regardaient comme autant de Démons, & qui ne les nommaient pas autrement, ſentaient leur courage glacé, lorſqu'ils les voyaient de près, & prenaient ordinairement le parti de ſe rendre en demandant quartier : ils l'obtenaient, ſi la priſe était conſidérable ; mais ſi leur avidité n'était pas ſatisfaite, le dépit leur faiſait jetter les vaincus dans les flots. Ils conduiſaient leurs priſes à la Tortue ou dans quelque Port de la Jamaïque. Avant le partage, chacun levait la main & proteſtait qu'il avait porté à la maſſe tout ce qu'il avait pillé. Si quelqu'un était convaincu de faux ſerment, on ne manquait point de le dégrader, à la premiere occaſion, dans quelque Iſle déſerte, où il était abandonné à ſon triſte ſort. Ceux qui prenaient commiſſion du Gouverneur de la Tortue, lui donnaient fidèlement le dixieme de leurs priſes. Si la France &

l'Eſpagne

l'Espagne étaient en paix, ils allaient partager leur proie dans quelque endroit éloigné du Fort; & le Gouverneur, dont non-seulement les ordres n'étaient pas d'un grand poids, mais qui n'était point en état de les faire respecter, se laissait fermer les yeux par un présent. Après la distribution des lots, on ne pensait qu'à se réjouir; & les plaisirs ne finissaient qu'avec l'abondance. Alors on se remettait en mer, & les fatigues recommençaient dans la même vue, c'est-à-dire, pour conduire encore à la débauche. Jamais ils ne s'engageaient au combat sans s'être embrassés les uns les autres avec de parfaits témoignages de réconciliation. Ils se donnaient même de grands coups sur la poitrine, comme s'ils se fussent efforcés d'exciter dans leur cœur une componction qu'ils ne connaissaient gueres. En sortant du danger, ils retombaient dans leur crapule, dans leurs blasphêmes & leurs brigandages.

Antilles.

Les côtes que les Flibustiers fréquentaient le plus, étaient celles de Cumana, de Carthagene, de Porto-Bello, de Panama, de Cuba & de la Nouvelle-Espagne, l'embouchure du Chagre, & les environs de Laris, de Maracaïbo & de Nicaragua; mais ils couraient rarement sur les navires qui allaient d'Europe en Amérique, parce que ces bâtimens n'étant chargés que de marchandises,

Antilles.

ils n'auraient reçu que de l'embarras de mille choses dont ils n'auraient pu trouver facilement le débit. C'était au retour qu'ils les cherchaient, lorsqu'ils se croyaient sûrs d'y trouver de l'or, de l'argent, des pierres précieuses & toutes les riches productions du Nouveau-Monde. Ils suivaient ordinairement les galions jusqu'à la sortie du canal de Bahama; & lorsqu'un gros temps ou quelqu'autre accident de mer retardait un bâtiment de la flotte, c'était une proie qui ne leur échappait point. Un de leurs Capitaines, nommé *Pierre-le-Grand*, natif de Dieppe, enleva par cette ruse un Vice-Amiral des Galions, & le conduisit en France. Il n'avait à bord que vingt-huit hommes & quatre petits canons. En abordant le navire Espagnol, il fit couler le sien à fond; & cette audace causa tant d'épouvante à ses ennemis, que personne ne s'étant présenté pour lui disputer le passage, il pénétra jusqu'à la chambre du Vice-Amiral, qui était à jouer; il lui mit le pistolet sur la gorge, & le força de se rendre à discrétion. Il le fit débarquer, avec tout son monde, au Cap de Tiburon, dont il était proche, & ne garda que le nombre de Matelots Espagnols dont il avait besoin pour la manœuvre. Un autre, nommé *Michel le Basque*, avait eu la témérité d'attaquer, sous le canon de Porto-Bello, un navire de la même flotte

nommée *la Marguerite*, chargé d'un million de piastres, & s'en était rendu maître avec peu de perte. Antilles.

Les Habitans Français de l'Isle de Saint-Domingue avaient aussi leurs associations. On leur donnait du terrein à proportion de leur nombre ; &, quoiqu'ils fussent moins exposés que les autres Aventuriers au ressentiment des Espagnols, il se trouvait entr'eux des gens de courage, dont le nouveau Gouverneur de la Tortue forma une Milice bien ordonnée. Les engagés, qui formaient comme une quatrieme classe d'Aventuriers, étaient dans la dépendance de leurs Chefs ; mais, dans l'occasion, ils s'employaient de bonne grace à la guerre. Il s'en trouva même de fort braves, & d'assez habiles pour faire d'immenses fortunes, après s'être délivrés de la servitude.

Des qualités médiocres n'auraient pas suffi, dans un Gouverneur, pour inspirer le goût de l'ordre à des gens d'un caractere si singulier, & pour en former une Colonie réglée. D'Ogeron possédoit, au plus haut degré, celles qui convenaient à cette grande entreprise. Deux Voyageurs, également respectables par leur mérite & leur profession, se sont épuisés sur son éloge. « Jamais, dit l'un » d'eux, on ne vit un plus honnête homme, une » ame plus noble & plus désintéressée, un meil- » leur Citoyen, plus de probité & de Religion,

Antilles.

» des manieres plus ſimples & plus aimables, une » plus grande attention à faire plaiſir, plus de » conſtance & de fermeté, plus de ſageſſe & de » véritable valeur, un eſprit plus fécond en reſ- » ſources, ni des vues plus réglées. Il avait, dit » l'autre, toute la ſageſſe, la bravoure, la poli- » teſſe, le déſintéreſſement & la fermeté qui ſont » néceſſaires à un Chef. Il ſembla ſe dépouiller » entierement de la qualité de Gouverneur pour » ſe revêtir de celle de pere de tous les Habitans. » Il les aidait de ſa protection, de ſes avis, de » ſa bourſe ; il était toujours prêt à répandre ſon » bien ſur ceux qu'il voyait dans le beſoin : il les » prévenait. On lui eſt redevable de la plus grande » partie des Etabliſſemens qui ſe firent ſur la côte » de Léogane, juſqu'au Cul-de-ſac, & depuis le » Port-Margot juſqu'au-delà du Cap-Français. » Il ne reſte, pour la concluſion de cet article, qu'à raſſembler les principaux traits d'un Gouvernement dont la mémoire eſt en vénération à Saint-Domingue, & qui paſſe pour la véritable fondation de cette Colonie.

Mais ne dérobons rien à la gloire du vertueux Gouverneur. Il avait été pendant quinze ans Capitaine au Régiment de la Marine, lorſqu'il prit le parti de s'aſſocier à la Compagnie qui fut formée, en 1656, pour la riviere d'Ouatinigo, dans le Continent d'Amérique. L'année ſuivante, il

s'embarqua sur un navire, nommé *la Pélagie*, après avoir employé 17000 francs aux préparatifs nécessaires pour un grand établissement. En arrivant à la Martinique il apprit qu'on avait abusé de sa bonne-foi, & prenant la résolution de s'établir dans cette Isle, il demanda au Gouverneur, qui en était propriétaire, un quartier qui lui fut accordé, mais qu'ensuite on voulut lui faire changer pour un autre. Cette nouvelle infidélité le piqua si vivement, qu'il se laissa persuader, par quelques Boucaniers, de passer avec eux dans l'Isle de Saint-Domingue. Une méchante barque, sur laquelle ils le reçurent avec ses engagés & tout son train, l'ayant conduit droit à Léogane, il fit naufrage à la vue des côtes. Tout le monde se sauva, mais la meilleure partie de ses marchandises & de ses provisions fut perdue ; & ce malheur le mit dans la nécessité de congédier ses engagés. Il se vit réduit lui-même à vivre quelque temps avec les Boucaniers, dont son mérite lui attira beaucoup de considération.

Antilles.

Il n'était pas sans ressource en France, où il avait laissé ordre à ses Correspondans de lui envoyer des marchandises à la Martinique ; &, lorsqu'il vit approcher le temps auquel ce secours devait arriver, il partit pour l'aller recevoir. Mais il apprit, en débarquant, que le convoi était

Antilles. venu, & malheureusement dissipé. Cette continuation d'infortune l'obligea de repasser en France avec la valeur de cinq ou six cens francs en marchandises, & sa famille le crut dégoûté des entreprises de mer. Cependant, à peine eut-il pris quelques jours de repos qu'il employa tout l'argent qu'il put recueillir à lever des engagés, à fretter un vaisseau, à le remplir de vins & d'eau-de-vie, & qu'il prit la route de Saint-Domingue, avec d'autant plus d'espérance de faire un profit considérable sur sa cargaison, qu'il avait observé dans cette Isle que les liqueurs y manquaient. Mais, depuis qu'il en était parti, on y en avait porté une si grande quantité, qu'elles y étaient à vil prix. Il porta sa marchandise à la Jamaïque, où des Commissionnaires, qu'il connaissait mal, le tromperent si cruellement, qu'il n'en tira pas un sol. Ce second voyage lui coûta, dit-on, dix ou douze mille livres.

Il retourna droit en France. Un de ses Amis s'y était chargé de lui faire construire, pendant son absence, un navire plus propre à porter des hommes que des marchandises; mais sa famille mit tout en usage pour l'arrêter, & lui refusa tous les secours sans lesquels il ne pouvait former une nouvelle entreprise. Son chagrin répondit à son courage que ses pertes n'avaient fait qu'irriter. Enfin sa Sœur, dont il était tendrement aimé,

Antilles.

lui donna dix mille livres, & des lettres de crédit pour une plus grosse somme, sur divers Marchands de Nantes. Il leva aussi-tôt des engagés dont il chargea son navire, &, s'étant hâté de passer à Saint-Domingue, il commença au Port-Margot une plantation, dont il laissa la conduite à des agens sûrs. Ensuite il se transporta au petit Goave & à Léogane, où quelques habitans s'étaient établis depuis peu, après en avoir chassé les Espagnols. Sur sa seule réputation, ces deux postes ne tarderent point à se peupler: il avait déjà celle d'être le protecteur des misérables. Une autre entreprise, qu'il forma immédiatement, eut moins de succès. Malgré la disgrace qu'il avait essuyée à la Jamaïque, il avait conçu de l'inclination pour les Anglais, & ce goût, soutenu par des conseils qu'il respectait, lui fit prendre la résolution de fonder une Habitation dans cette Isle. Il y donna tous ses soins; mais, loin d'en tirer le moindre avantage, il y perdit encore huit ou dix mille livres. Telle était à-peu-près sa situation, lorsque la Compagnie des Indes Occidentales avait jetté les yeux sur lui pour l'administration de toute la Colonie Française, & le fit agréer à la Cour, qui lui envoya ses provisions à Saint-Domingue. Elles étaient du mois de Février 1665; & les ayant reçues dès le mois de Mai suivant, il alla conférer au Port Français, avec le

Antilles.

Marquis de Tracy, envoyé l'année précédente pour mettre la Compagnie des Indes Occidentales en possession de toutes les Antilles Françaises.

Ce ne fut pas tout-d'un-coup que d'Ogeron fit reconnaître son autorité à la Tortue. Le seul nom de Compagnie révolta les Aventuriers de cette Isle ; ils lui firent déclarer que jamais ils ne recevraient des loix d'aucune Compagnie ; que, s'il venait les gouverner au nom du Roi, il trouverait des Sujets soumis, à l'exception d'un point sur lequel ils ne lui répondaient pas d'une parfaite obéissance ; qu'ils n'étaient pas disposés à souffrir qu'on leur interdît le commerce avec les Hollandais, dont ils avaient reçu toute sorte d'assistance, dans un temps où l'on ne savait pas même, en France, qu'il y eût des Français à la Tortue ni à la côte de Saint-Domingue. Les difficultés n'étaient pas de saison. La prudence du nouveau Gouverneur lui fit feindre de goûter cette déclaration. Mais, lorsqu'il se vit tranquille dans son nouveau Gouvernement, il chercha les moyens d'y établir solidement son autorité. Il s'y fortifia. Il entreprit d'occuper tous ceux qu'il avait sous ses ordres, de faciliter tout-à-la-fois le commerce du dehors & celui que les différens quartiers devaient avoir entr'eux, enfin de mettre sa Colonie en réputation. Ses projets furent mal secondés de la Cour ; mais la Tortue & la côte de Saint-Domingue

Antilles.

n'en prirent pas moins une nouvelle face. En 1667, on donna plus d'attention à la demande qu'il fit d'un certain nombre de filles pour marier ses habitans. Quoique le premier envoi ne fut pas considérable, on remarqua bientôt un grand changement dans la Colonie. Les liens de la nature & du mariage adoucirent les mœurs des hommes, & les femmes montrerent plus d'une fois le courage de leurs maris.

La Compagnie n'avait envoyé que cinquante filles, qui furent aussi-tôt vendues & livrées à ceux qui en offrirent le plus. D'Ogeron renvoya promptement en France, le bâtiment qui les avait apportées; & bientôt on le vit revenir avec une autre charge, dont le débit ne fut pas plus lent. Mais on ne continua pas, avec le même zèle, de seconder les vues du Gouverneur, & cette négligence a jetté long-temps la Colonie dans une langueur, dont on prétend qu'elle se ressent encore. Après la guerre, quantité de jeunes gens, que rien ne retenait sur les côtes de Saint-Domingue, & qui s'y seraient établis, s'ils y avaient pu trouver des femmes, passerent au service des étrangers. On commença néanmoins à faire transporter des filles engagées pour trois ans; mais les désordres, dont ce commerce devint la source, le firent bientôt cesser. D'Ogeron, fertile en expédiens, pour rendre sa Colonie flo-

Antilles.

rissante, en inventa un qui réussit merveilleusement, & qui ne fit pas moins d'honneur à sa générosité qu'à sa prudence. Il avait observé que plusieurs Aventuriers ne continuaient de mener une vie errante & libertine, que faute de secours pour commencer une habitation. Non-seulement il en informa la Compagnie, avec des représentations qui l'engagerent à faire des avances en faveur de ceux qui voudraient s'attacher à la culture des terres ; mais il ne ménagea point ses propres deniers dans la même vue, & cette libéralité fut toujours sans intérêts. Ensuite, sous prétexte d'envoyer ses propres marchandises en France, il acheta deux navires, qui furent moins à lui qu'à ses habitans : chacun y embarquait ses denrées, pour un fret modique. Au retour, le généreux Gouverneur faisait étaler la cargaison à la vue du Public ; & non-seulement il n'exigeait pas que ce qu'on prenait fût payé argent comptant, mais il ne voulait pas même de billet. Une promesse verbale était la seule garantie qu'il exigeait. Cette conduite lui gagna les cœurs, & lui faisait ouvrir toutes les bourses. On accourait de toutes parts à la Tortue, ou à la Côte de Saint-Domingue, pour vivre sous un Gouvernement si doux. Les Angevins firent le plus grand nombre, parce que d'Ogeron était d'Anjou. Insensiblement toute cette partie de la Côte Septen-

Antilles.

trionale de Saint-Domingue, qui est entre le Port-Margot & le Port de Paix, se trouva peuplée. La guerre, que la révolution de Portugal avait allumée entre cette Couronne & celle d'Espagne, donna occasion au Gouverneur de s'attacher aussi un grand nombre de Flibustiers, qui étaient demeurés dans l'indépendance. Son dessein, après avoir employé ces brigands pour affermir sa Colonie contre les efforts des Espagnols, était d'en faire de bons habitans.

On trouve, dans un Mémoire qu'il fit présenter à la Cour, en 1669, les progrès que la Colonie avait faits sous sa conduite. « Il y avait, » dit-il, à la Tortue & sur la Côte de Saint- » Domingue, environ quatre cens hommes, lors- » que j'en fus nommé Gouverneur il y a quatre » ans. On en compte aujourd'hui plus de quinze » cens; & cette augmentation est arrivée pendant » la guerre, malgré la difficulté de faire venir » des engagés. J'y ai fait passer, chaque année, » à mes propres frais, trois cens personnes. L'avan- » tage de cette Colonie, ajoute-t'il, consiste pre- » mierement, en ce qu'elle fournit au Roi des » hommes aguerris, & capables de tout entre- » prendre. 2.° Elle tient en échec les Anglais de » la Jamaïque, & les empêche d'envoyer leurs » vaisseaux pour nous attaquer dans les Isles du » Vent, ou pour secourir celles qu'il nous pren-

Antilles.

» drait envie d'attaquer. Dans la derniere guerre, » le Gouverneur de la Jamaïque s'excusa d'envoyer du secours à Nieves, sur le danger où » il était d'avoir sur les bras toutes les forces de » la Tortue. Il redoublait même ses gardes, il » faisait fortifier ses Places & ses Ports; &, depuis » peu, il m'a proposé une neutralité perpétuelle, » quelque guerre qu'il y ait en Europe, ce qu'il » m'avait refusé auparavant, lorsque je lui en » avais fait la demande au nom de la Compagnie. » En effet, les Anglais n'ont rien à gagner avec » nous, qui sommes ordinairement dans les bois, » & doivent nous craindre. Ils ont su que j'avais » eu, pendant un mois entier, cinq cens hommes » à la Tortue, prêts à fondre sur Port-Royal, que » j'aurais pris assurément, si la poudre que j'attendais était arrivée. »

Ce fut vers ce temps que les Anglais s'établirent dans cette partie de la Floride, à laquelle ils ont donné le nom de Caroline. D'Ogeron avait représenté, dans le même Mémoire, l'importance de se rétablir dans une contrée dont les Français avaient eu la possession, & n'avait demandé pour cette entreprise, que ce qui reviendrait de la Tortue, lorsque cette Isle serait à couvert d'insulte. Il avait donné pour motif, que la Floride n'en est qu'à deux cens lieues, que les vents sont toujours bons pour aller & revenir; qu'il serait

facile de se rendre maître de tout le commerce des Espagnols, en établissant un poste qui dominât le canal de Bahama; que les denrées étant toujours fort cheres à Saint-Domigue, la Floride pouvait fournir toutes celles qui croissent dans tout autre endroit; que, dans le cas de disgrace, on y trouverait un réfuge sûr & peu éloigné; enfin que cet établissement était desiré des Français de toutes les Antilles, ne fût-ce que pour mettre une digue à la puissance Anglaise, qui devenait excessive dans ces mers. Rien n'était si sage; mais il paraît que la Cour regardait alors cet établissement comme un objet peu digne de l'intéresser, & qui ne devait occuper que la Compagnie des Indes Occidentales.

Antilles.

L'interdiction du commerce avec les étrangers, devint, en 1670, une source de troubles, qui durerent plusieurs années, & qui nuisirent beaucoup aux progrès de la Colonie. Les troupes que la Cour y fit passer, contribuerent moins au rétablissement de l'ordre, que les sages mesures du Gouverneur; & lorsqu'il eut fait rentrer les habitans dans la soumission, il chercha de nouveaux moyens de les occuper. Le nombre de ceux qui pouvaient porter les armes, montait alors à plus de deux mille. Il les employa de divers côtés, à des expéditions qui n'eurent pas toutes le même succès; mais, en 1673, l'Espagne ayant déclaré la

Antilles. guerre à la France en faveur de la Hollande, il forma un grand dessein, dont l'exécution fut son unique objet jusqu'à la fin de sa vie; c'était d'enlever aux Espagnols tout ce qui leur restait de l'Isle de Saint-Domingue. Son plan fut dressé sur celui que les Anglais avaient suivi pour se rendre maîtres de la Jamaïque, c'est-à-dire, qu'il projetta de se saisir de tous les ports occupés par des Espagnols, ou du-moins de leur en fermer l'entrée. Il commença par envoyer une Colonie vers le Cap de Tiburon, sur la Côte du Sud, ensuite il en fit partir une autre pour la presqu'Isle de Samana; & ces deux établissemens ne laissant plus aux ennemis d'autre sortie que San-Domingo vers la mer, il rapporta toutes ses vues à la réduction même de cette Capitale.

La premiere de ces deux nouvelles Colonies n'eut pas le temps de se fortifier dans son poste, & fut bientôt forcée de l'abandonner; mais il n'en conçut que plus d'ardeur pour le succès de la seconde, qu'il jugeait beaucoup plus importante. Samana est une péninsule, dans la partie Orientale de Saint-Domingue. L'Isthme, qui la joint à la grande terre, n'a pas plus d'un quart de lieue de large, & son terrain, qui est fort marécageux, la rend facile à défendre. On donne à la péninsule environ cinq lieues de largeur, sur quinze à seize de longueur, ce qui fait au-

moins quarante de circuit. Elle court, dans sa longueur, à l'Est-Sud-Est, & laisse ouverte, du même côté, une Baie profonde de quatorze lieues, où le mouillage est à quatorze brasses, & si commode, que les navires y peuvent être amarrés à terre. L'entrée & le dedans sont remplis d'Islots, qu'il est aisé d'éviter, en rangeant la terre du côté de l'Ouest. Le terrain de la presqu'Isle, quoique peu uni, est très-fertile, & sa situation fort avantageuse pour le commerce. Dès l'origine, les Aventuriers avaient pensé à s'établir dans un si bon poste; mais la trop grande proximité de San-Domingo, qui n'en est qu'à vingt lieues, & d'où ils devaient s'attendre à recevoir de continuelles insultes, leur avait fait préférer l'Isle de la Tortue; cependant on avait toujours vu des boucaniers à Samana, pendant que ce Corps avait été florissant; & les Flibustiers s'y arrêtaient aussi plus volontiers qu'en aucun autre endroit de la côte. C'étaient toutes ces raisons qui avaient fait naître au Gouverneur l'idée d'y former une Colonie, à laquelle il avait donné pour Chef un Aventurier, nommé *Jamet*. La troupe n'étant composée que d'hommes, il avait jugé qu'il ne fallait pas penser sitôt à faire passer des femmes dans un lieu qui n'avait besoin d'abord que de soldats; mais le hasard fit mouiller dans la Baie de Samana, un navire Malouin,

Antilles.

chargé de filles pour la Tortue. Les nouveaux Colons ne manquerent point l'occasion de prendre chacun la leur ; & le marchand, à qui elles furent bien payées, n'eut pas de peine à les leur laisser. Le Gouverneur, charmé au fond de pouvoir enchaîner tous ses Aventuriers, ne leur fit pas un reproche d'avoir pris volontairement des fers, quoiqu'un peu plutôt qu'il ne le desirait ; & la Colonie s'en trouva si bien, que dans la suite, elle ne consentit qu'à regret à quitter cet établissement, pour passer au Cap-Français.

Mais les autres vues du Gouverneur furent interrompues par l'érection d'une nouvelle Compagnie, qui prit la place de celle des Indes Occidentales, sous le nom de Compagnie des Fermiers du Domaine d'Occident ; & sa mort, dont cette résolution fut bientôt suivie, acheva de dissiper un projet de conquête, pour lequel il n'attendait plus que le consentement de la Cour. A la premiere nouvelle du changement des Fermiers Royaux, il passa en France, dans la seule vue d'y faire goûter ses desseins. Comme il n'était question, pour les assurer, que de se rendre maître de San-Domingo, il comptait de pouvoir prendre cette Capitale avec ses seules forces, pourvu qu'il fût secondé d'une escadre qui bouclât le port. Suivant un autre plan, qu'il avait dressé pour l'administration de la Colonie,

lonie, il promettait d'y entretenir trois garnisons, de payer les appointemens du Gouverneur, & de faire entrer, tous les ans, dans les coffres du Roi, 40000 livres de pur bénéfice, sans que Sa Majesté fît la moindre avance. Mais, étant arrivé à Paris avec une lienterie invétérée, dont ses dernieres fatigues avaient augmenté le danger, il y mourut vers la fin de la même année, sans s'être trouvé en état de voir le Roi, ni le Ministre. La Compagnie des Indes Occidentales lui était redevable de plusieurs grosses sommes, dont on assure qu'il n'est jamais rien revenu à ses héritiers; & toute la France fut surprise de voir mourir assez pauvre un homme à qui les occasions n'avaient pas manqué pour amasser légitimement de grandes richesses. Mais il mourut avec une réputation d'autant plus distinguée, qu'ayant toujours été malheureux dans ses entreprises, il n'y avait rien eu, dans sa conduite, dont on pût faire honneur à la fortune.

Sa Colonie continua de devoir ses accroissemens aux principes qu'il y avait établis. Trois ans après, sous le Gouvernement de son neveu, qui lui avait succédé, il s'y trouva sept mille personnes, dont trois mille pouvaient être employées aux expéditions les plus difficiles; & dans le dénombrement de 1680, on en compta sept mille huit cens quarante-huit, dont plus de la moitié

Antilles.

étaient capables de porter les armes. Ils étaient entretenus dans une vigilance continuelle, par la crainte des Espagnols, qui ne cessaient pas de les regarder comme des corsaires; mais on ne leur attribue point, dans cet intervalle, d'autres exploits que ceux des Flibustiers. En 1684, quelques désordres, qui venaient du relâchement de la subordination, firent penser à régler l'administration de la Justice. C'étaient jusqu'alors les Officiers de la Milice de chaque quartier, qui l'avaient rendue, dans une espèce de Conseil, établi sous l'autorité du Gouverneur; mais, comme ils n'avaient aucune connaissance des Loix, on proposa de donner un Conseil Supérieur à la Colonie, & des Siéges Royaux aux quatre principaux Quartiers, qui étaient Léogane & le petit Goave pour la Côte Occidentale; le Port de Paix & le Cap-Français pour la côte Septentrionale. Dès l'année suivante, cette idée fut remplie, avec quelques changemens: le Conseil Supérieur fut établi au petit Goave; & ce poste, comme celui de Léogane, & les deux autres proposés pour la Côte du Nord, eurent chacun leur Siége Royal. Celui du petit Goave étendit sa Jurisdiction aux quartiers de Nippes, de Rochellois, de la grande Anse & de l'Isle d'Avache. Celui de Léogane comprit tous les établissemens de l'Arcahay & des environs. Celui du Port de Paix commençait au

Môle-Saint-Nicolas, embrassait la Tortue, & finissait au Port Français. Le reste de la Côte était de la dépendance de celui du Cap.

Antilles.

Le commerce de la Colonie s'était borné long-temps au tabac, & la dureté des Fermiers Royaux avait failli plus d'une fois de causer la ruine des habitans, en les portant à la révolte. Ils ne pouvaient se persuader que le Roi fût informé de leur misere. Dans une Assemblée générale, ils offrirent, si Sa Majesté leur faisait la grace de supprimer la ferme, un quart de tout ce qu'ils enverraient dans le Royaume, affranchi de toutes sortes de frais, & de celui même du transport; mais sans choix, & sur-tout à condition que les trois autres quarts, qui demeureraient pour eux, seraient quittes aussi de toutes sortes de droits, & que les marchands, ou les propriétaires, pourraient, avec la même liberté, les vendre en gros & en détail, au-dehors & dans l'intérieur du Royaume. Ils prétendaient que Sa Majesté tirerait plus, par cette voie, que des 40 sols par cent qu'elle recevait du fermier, sans compter qu'une faveur si bien entendue leur ferait augmenter la culture de l'indigo & la fabrique du coton, d'où l'Etat pouvait tirer encore de grands profits. On ignore quelle réponse le Ministere fit à ces articles; mais il paraît qu'on n'en obtint rien, & que, les années suivantes, la Colonie se vit plu-

Antilles.

sieurs fois à la veille de sa perte, par la langueur du commerce, ou par le désespoir des habitans. Enfin la fabrique de l'indigo, qui devint considérable, jetta beaucoup d'argent dans le Pays, & mit quantité de particuliers en état de monter des sucreries. A l'égard du coton, on y renonça bientôt, & les cotonniers furent arrachés, par la seule raison qu'un Nègre ne pouvait filer, dans l'espace d'un an, assez de coton pour dédommager son maître du prix qu'il lui coûtait, & des frais de son entretien; objection difficile à comprendre; car ces esclaves Africains devaient être exercés à ce travail; &, dans la plus grande splendeur de la Colonie Espagnole, le coton avait fait une de ses principales richesses, après la destruction même des Américains, c'est-à-dire, lorsqu'il n'était fabriqué que par les Nègres. Il est incertain dans quel temps on entreprit de planter les cacaoyers; mais, quoique dans la suite ils aient péri par des causes fort obscures, on prétend que, de toutes les marchandises qu'on a tirées de Saint-Domingue, c'est celle qui a le plus contribué à peupler la Colonie. Enfin le rocou faisait encore un des plus grands revenus de cette Isle; objet faible néanmoins, & qui n'aurait point empêché la plupart des habitans de chercher une autre retraite, s'ils n'eussent trouvé quelque profit à faire sur les prises des Flibustiers.

Antilles.

D'Ogeron ayant donné ses principaux soins à la grande Isle, son successeur fut surpris de trouver celle de la Tortue presqu'abandonnée. Envain s'efforça-t-il de la repeupler, & les mêmes efforts ne réussirent pas mieux au Gouverneur qui lui succéda. On prétendait que le terrain avait perdu sa premiere fertilité ; &, quoiqu'il y restât quelques habitans, à qui le pouvoir, ou l'occasion avait peut-être manqué pour se transporter dans un autre lieu, il ne s'y forma presque plus de nouvelles habitations. Aujourd'hui, elle est absolument déserte. Ce fut le quartier du Port de Paix, qui tira le plus d'avantage de ses débris. Ce poste, le plus important de la Colonie, demandait un Fort, que l'abandonnement de la Tortue rendait encore plus nécessaire, pour la sûreté du canal qui les sépare. Il fut élevé.

Les Anglais s'étant saisis de Saint-Christophe en 1690, une partie des habitans Français de cette Isle fut transportée à la Martinique, & les autres furent destinés à Saint-Domingue, qui reçut un accroissement considérable de cette révolution. Quantité de ces fugitifs arriverent au Port de Paix, où l'on s'empressa de leur distribuer des terres. Il en restait à Saint-Christophe, environ trois cens, hommes, femmes, galériens, Nègres & mulâtres, que le Général Anglais remit

Antilles.

à la conduite d'un homme de sa Nation, nommé *Smith*, qui s'était fait naturaliser dans la partie Française de cette Colonie. Ils partirent sous ses ordres, à la fin de Septembre; mais en approchant de Monte-Cristo, ils furent surpris de lui voir prendre le large, mettre à l'avant du navire deux canons chargés à mitrailles, avec des canonniers prêts à faire feu, & placer sur le pont son équipage armé de pistolets & de sabres. Lorsqu'ils lui demanderent la cause de cette conduite, il leur reprocha d'avoir pris la résolution de se saisir de son vaisseau. Ce soupçon n'était pas sans vraisemblance; mais, sur quelque fondement qu'il l'eût conçu, il continua sa route avec les mêmes précautions, & presque toujours hors de la vue de terre. En arrivant à l'extrémité occidentale de l'Isle, il feignit d'avoir manqué le Port de Paix, où il avait ordre de débarquer sa malheureuse troupe; il se plaignit de manquer de vivres; il accusa les vents contraires, qui ne lui permettaient pas d'aller plus loin; enfin il déclara qu'il était forcé de mettre tous les Français à terre. Aussi-tôt les hommes furent embarqués dans deux chaloupes, sous prétexte de leur faire chercher des habitans de leur Nation pour les secourir; mais il retint leurs hardes, en leur représentant qu'elles ne feraient que les embarrasser. Ensuite, ayant fouillé les femmes & les enfans,

qu'il laissa presque nus sur le rivage, il mit à la voile, & disparut. Quelques Français, qui se trouverent heureusement dans ce canton, ne manquerent point de faire un accueil fort tendre à ces misérables, & les plus riches habitans de l'Isle s'empresserent bientôt de les soulager. La plupart furent conduits au petit Goave, où ils furent reçus comme des freres. Le Gouverneur ayant su que Smith s'était retiré à la Jamaïque, & qu'il y avait eu le front d'assurer qu'il avait remis ses passagers à leur destination, envoya demander justice de ce perfide au Général Anglais. D'un autre côté, on vit arriver au Cul-de-sac une grande barque Anglaise, chargée aussi de trois cens Français de l'un & de l'autre sexe, qui avaient été conduits de Saint-Christophe à l'Isle de Sainte-Croix, où l'on avait refusé de les recevoir. Les Commandans de Saint-Domingue, plus humains, les distribuerent dans les meilleures habitations de leur dépendance, où leur établissement devint fort utile. De toutes les Colonies Françaises de l'Amérique, celle de Saint-Christophe avait toujours été la mieux policée; & la dispersion qui se fit de ses habitans dans toutes les autres, y porta, dit-on, de la politesse, des sentimens & des principes d'honneur & de Religion, qui n'y étaient gueres connus.

Antilles.

Antilles.

En 1691, sous le Gouvernement de M. du Casse, on proposa de réunir tous les quartiers, occupés alors par les Français de l'Isle de Saint-Domingue, à ceux de l'Isle d'Avache & du Cap-Français. Cette proposition, qui venait du Lieutenant-de-Roi de l'Isle de Sainte-Croix, était accompagnée d'un Mémoire qui représentait l'état actuel de la Colonie. « Le Cap-Français, disait-» on, est situé dans le meilleur air de l'Isle; le » port en est bon, & merveilleusement bien » placé pour les vaisseaux qui viennent d'Europe; » le terrain est très-fertile & bien arrosé; il peut » nourrir six mille hommes, & l'on n'y en compte » actuellement que mille, entre lesquels il n'y a » pas un homme de considération. Le Port de » Paix est à huit lieues sous le vent : on y compte » au plus quatre-vingts habitans, & c'est tout ce » qu'il peut recevoir; la rade n'est pas des meil-» leures, l'air y est mauvais, & le terrain stérile : » on y voit néanmoins quantité de fainéans, qui » vivent de la chasse, & logent à la campagne, » sous des huttes. Le nombre des habitans, dans » ce poste, va jusqu'à cinq cens personnes. Son » Fort est un tuf, approchant du roc, qui a par » le haut quatre cens cinquante-trois toises de » circonférence; & la mer en environne neuf » cens. Le reste est un terrain plat, & l'on ren-» contre l'eau à deux ou trois pieds de profon-

Antilles.

» deur. La partie qui regarde la mer, monte » en amphithéâtre ; celle qui est vers la terre, » est presque escarpée de quarante à cinquante » pieds de hauteur ; mais, de tous les côtés de » la terre, il est commandé par des côteaux, » depuis cent soixante, jusqu'à trois cens toises » d'éloignement. La Tortue, qui est vis-à-vis, » n'a plus qu'environ cent hommes. C'est un pays » difficile, & qui n'est propre aujourd'hui qu'à » disperser les forces de la Colonie. Dans le » quartier du Cul-de-sac, on compte cinquante » habitans, & son terrain peut en contenir cent » de plus; mais l'air y est mauvais, on y manque » d'eau, & celle même des puits y est saumâtre. » Léogane est six lieues au-delà ; c'est une plaine » longue d'environ quatre lieues sur une & demie » de large, bordée d'un côté par la mer, & de » l'autre, par une chaîne de montagnes. On y » compte deux cens habitans, qui passent pour » les plus aisés de la Colonie. Le grand Goave » est à quatre lieues sous le vent, n'a que trente » habitans, & n'en peut contenir davantage. Le » petit Goave, qui en est éloigné de deux lieues, » a soixante habitans, & c'est trop ; l'air y est » mauvais, les terres y valent encore moins; ce- » pendant le bourg est bien bâti, & le port est » excellent. Nippes, six lieues plus loin, a le » même nombre d'habitans. Toute cette partie

Antilles.

» occidentale contient environ sept cens hommes, » & cent capables de porter les armes. Ces quar» tiers sont séparés par de fort mauvais chemins. » Enfin l'Isle d'Avache est au Sud, vers la pointe » de l'Est, & le quartier habité est dans la grande » terre. C'est un pays plat, coupé d'un grand » nombre de rivieres, & d'une fertilité merveil» leuse. Il pourrait contenir, au large, jusqu'à » dix mille hommes; mais il ne s'y en trouve » pas aujourd'hui plus de cent, dont quatre-vingt » portent les armes. »

Le motif, qui faisait souhaiter à l'Auteur de ce Mémoire, que toute la Colonie fût réduite aux deux quartiers de l'Isle d'Avache & du Cap-Français, c'est qu'outre la bonté de leurs ports, ils sont les seuls capables de contenir un assez grand nombre d'habitans pour faire une grande résistance, & que, par la même raison, il n'était pas à craindre que les ennemis de la France s'établissent puissamment dans ceux qui seraient abandonnés. Mais il paraît que M. du Casse fut d'un autre avis, & que son autorité l'emporta. On continua les établissemens dans tous les postes, jusqu'en 1701, où l'avénement du Duc d'Anjou à la Couronne d'Espagne, rendit les Français tranquilles du côté des Espagnols. La guerre, que les deux Nations eurent ensuite à soutenir contre les Alliés

de la Maison d'Autriche, fut poussée avec une grande variété d'événemens, qui n'empêcherent point qu'en 1704, il ne se fît quelque changement dans le Gouvernement spirituel de la Colonie. On a représenté l'état de la Religion sous les Boucaniers. Lorsqu'ils eurent commencé à sortir de leur barbarie, une Paroisse, à mesure qu'elle se formait, était desservie par le premier Prêtre qui venait s'offrir; ensuite la plupart de celles du Nord étaient passées entre les mains des Peres Capucins. Mais l'air du Pays se trouvant si contraire à l'habillement & au genre de vie des Religieux de cet Ordre, qu'ils y mouraient presque tous, ils demanderent la liberté de se retirer. Les Jésuites furent chargés des Cures qu'ils abandonnaient, & les Dominicains eurent les Paroisses des Côtes du Sud & de l'Ouest.

Antilles.

Enfin la tranquillité générale, qui fut rétablie en 1714, par le Traité d'Utrecht, mit la Colonie Française de Saint-Domingue en état de se peupler & de s'établir solidement. Ce fut alors que les Flibustiers, se voyant réduits à l'oisiveté, prirent, en grand nombre, le parti de se disperser dans les habitations, & devinrent plus utiles à la Colonie par leur travail, qu'ils ne l'avaient été par cette longue suite d'expéditions qui feront l'étonnement de la postérité. Le Gouvernement

Antilles.

de la Tortue & Côte de Saint-Domingue, fut érigé en Gouvernement-général des Isles sous le vent, avec trois Gouverneurs particuliers; celui de Saint-Louis, pour la Côte du Sud; celui de Léogane, pour tous les quartiers de l'Ouest; & celui de Sainte-Croix, pour toute la partie du Nord.

Mais on jugera mieux de l'état actuel de l'Isle, par la description des deux Colonies, c'est-à-dire, l'Espagnole & la Française. Ce qu'on va dire de l'Espagnole, est tiré du Journal de M. Butet, & tout ce qui regarde celle de France, des Relations du P. Labat & du P. de Charlevoix.

Les affaires de M. Butet l'appellant à San-Domingo, au mois de Mars 1716, il prit sa route par Sant'Iago. Ce n'est plus qu'un bourg ouvert, sans fortifications, sans retranchemens, composé de trois cens cinquante chaumieres, & d'une trentaine de petites maisons de brique, avec cinq Eglises assez mal bâties. Il est situé sur une hauteur fort escarpée, au pied de laquelle passe la riviere *Yaqué*, qui l'environne du côté du Sud & de l'Ouest; à l'Est & au Nord, c'est une grande plaine, bordée de bois assez hauts. Les montagnes de Monte-Cristo, sont à deux lieues au Nord; Puerto di Plata, à sept lieues au Nord-Nord-Est; les montagnes de la Porte,

à cinq lieues, & *le Begue*, à sept, Est-Sud-Est.

L'air de Sant'Iago passe pour excellent, & pour le meilleur de l'Isle entiere; ce qu'on attribue particulierement au vent d'Est, qui ne cesse presque point d'y regner. Jamais on n'y a vu de maladie épidémique, & quantité de malades y viennent de toutes les parties de la Colonie Espagnole, pour le rétablissement de leur santé. On y trouve aussi quantité de Français, exclus de leurs habitations par diverses aventures, & auxquels la pureté de l'air a fait choisir cette retraite. Cependant la Ville & les terres de la dépendance, ne contiennent qu'environ trois cens soixante hommes capables de porter les armes, la plupart mulâtres, ou Nègres libres, ou Métis. Le Commandant a le titre d'Alcade Major, & tient sa nomination de la Cour d'Espagne. On seme du bled dans le canton de Sant'Iago, & l'on y recueille tous les ans pour cent mille écus de tabac, qui se transporte à San-Domingo. Les habitans nourrissent aussi quantité de bestiaux, dont ils font un bon commerce avec le Cap-Français, outre celui des cuirs & des viandes salées. Le Pays étant fort propre d'ailleurs à la culture de l'indigo, du cacao, du coton, du rocou & du sucre, ce ferait un autre fond de richesses, s'il était mieux peuplé. M. Butet ajoute que le fleuve Yaqué roule dans son sable quantité de

Antilles.

grains d'un or très-pur, & que peu d'années avant ſon voyage, on en avait trouvé un du poids de neuf onces, qui fut vendu cent quarante piaſtres à un Capitaine Anglais. Leur groſſeur ordinaire eſt celle d'une tête d'épingle applatie, ou d'une lentille fort mince. Ceux qui font leur occupation de cette recherche, en recueillent chaque jour pour la valeur de plus d'une piaſtre; mais la pareſſe, & l'incommodité d'avoir ſans ceſſe le pied dans l'eau, font négliger un ſi grand avantage aux habitans. On fit voir à M. Butet un plat d'argent très-fin, composé de deux lingots, qui venaient d'une mine de montagnes de Puerto-di-Plata. Tout ce pays, dit-il, eſt rempli de mines très-abondantes, d'or, d'argent & de cuivre. Il apprit d'un habitant Français de Sant'Iago, nommé *Jean de Bourges*, que, ſur les bords d'un petit ruiſſeau, connu ſous le nom de *Rio-Verde*, on avait découvert une mine d'or, dont le principal rameau, auquel ce Français avait travaillé, n'avait pas moins de trois pouces de circonférence, d'un or très-pur, maſſif, & ſans mêlange d'aucune autre matiere; que Rio-Verde traîne une quantité ſurprenante de grains d'or, mêlés dans ſon ſable; que Don Franciſco de Luna, Alcade du Begue, ayant ſu qu'on avait ouvert pluſieurs mines le long du même ruiſſeau, voulut s'en ſaiſir au nom du Roi, & que les propriétaires

s'y étant opposés, il en informa la Cout d'Espagne, qui donna ordre au Président de San-Domingo de faire combler toutes les mines de l'Isle.

Antilles.

Sur la route de Sant'Iago au Begue, on voit, à deux lieues au Nord-Est de ce village, les débris de l'ancienne Ville de la Vega, entre lesquels le Couvent des Peres de Saint François subsiste encore presque entier, avec deux fontaines, & quelques restes des fortifications. Cette Ville, où l'on comptait jusqu'à quatorze mille hommes portant les armes, ayant été renversée par un tremblement de terre, quelques-uns de ses habitans ont formé, à deux lieues de leurs anciens murs, un petit Bourg que les Français nomment *le Begue*, de l'ancien nom *Véga*, qui se prononce *Béga*. Il est situé à la chûte des montagnes de la Porte, sur la rive droite de la petite riviere de Camon. Quoiqu'il ne contienne pas plus de neuf chaumieres, sa dépendance est considérable, & les Espagnols y entretiennent deux Compagnies de Milice, composées de deux cens dix hommes, avec leurs Officiers, & gouvernées par deux Alcades. On y compte aussi plus de cinquante Français réfugiés.

Le *Cotuy* est un Village à l'Est de Begue, sur les premieres hauteurs des montagnes de la Porte, qui ont en cet endroit douze lieues de pro-

Antilles.

fondeur, & deux lieues au-delà du fleuve *Yuna*, qui, sortant des mêmes montagnes, coule au Nord-Est, reçoit un très-grand nombre de ruisseaux & de petites rivieres, & va se rendre à la mer dans la Baie de Samana. Le Cotuy, qui ne consiste qu'en cinquante Cabanes fort pauvres, ne laisse pas d'étendre sa Jurisdiction l'espace de vingt-cinq lieues, en remontant à l'Est le long des montagnes. Deux Alcades y commandent, avec deux Capitaines de troupes du pays, dont les Compagnies forment au plus cent soixante hommes. Ce territoire n'a de remarquable qu'une mine de cuivre, à deux lieues du Village, au Sud-Est, & dans les montagnes. Mais le principal commerce du pays consiste dans les viandes salées, le suif & les cuirs que les habitans portent à San-Domingo. Ils prennent aussi, dans les montagnes, quantité de chevaux sauvages, qu'ils vont vendre aux habitations Françaises. Du haut des montagnes de la Porte, dont l'extrémité, qu'on nomme le *Bonnet à l'Evêque*, s'avance au Sud-Est jusqu'à la vue du Cap-Français, & qui, remontant à l'Est-quart-Sud-Est, vont aboutir à sept lieues du Cap Raphaël, on découvre cette grande & fertile plaine de *Véga de Réal*. Du milieu de la longueur des montagnes, on a trois heures de marche pour descendre dans la plaine de San-Domingo; & remontant à l'Est le long des montagnes, on

rencontre,

rencontre, à trois lieues du même endroit, le Bourg de Monte-Plata, où l'on compte environ trente familles Espagnoles. C'est fort près de ce Bourg qu'on trouve le Village de Boya, retraite du Cacique Henri, dont on a rapporté les curieuses aventures. Mais le reste des anciens Insulaires, qui s'y étaient retirés avec lui, ne montait point, en 1716, à plus de quatre-vingt-dix personnes, dont les deux tiers étaient des femmes. Les Espagnols ont, dans ce canton, une Compagnie de Milice.

Antilles.

La plus grande plaine de l'Isle, après la Véga de Réal, est celle de San-Domingo; mais on en vante beaucoup moins la bonté. Des montagnes de la Porte, qu'elle a vers le Nord, jusqu'à la mer, qu'elle regarde au Sud, sa largeur est depuis huit jusqu'à douze lieues. On lui en donne trente de longueur, depuis d'autres montagnes, qui sont à l'Ouest de la Ville, jusqu'à la côte Orientale de l'Isle. M. Butet ne compte que trente-huit lieues de Sant'Iago à San-Domingo, & croit ces deux Villes presque Nord-Ouest & Sud Est, tirant un peu plus vers l'Ouest.

Cette Capitale n'est défendue aujourd'hui que par un simple mur, sans fossé, & sans aucun ouvrage extérieur. Ce mur n'a même, en quelques endroits, que dix pieds de haut, sur trois d'épaisseur, & n'est soutenu, en-dedans, d'aucune apparence

Antilles.

de rempart. De l'autre côté de la Ville, on trouve une prairie, large de quatre cens pas, d'où l'on entre dans un bois, profond d'un mille, au-delà duquel on a conſtruit, ſur le bord de la mer, un petit Fort, nommé *Saint-Jérôme*, qui défend le ſeul endroit de la côte où l'on puiſſe débarquer. Il eſt quarré. Chaque face a cent quarante pieds de long, avec des flancs de cinq à ſix pieds de large, un angle rentrant au milieu de chaque courtine, & un foſſé de douze pieds de profondeur ſur vingt-quatre de largeur. Il eſt revêtu d'une bonne muraille, mais ſans chemin couvert & ſans paliſſades. Quatre guérites occupent les pointes de quatre eſpèces de baſtions. On entre dans le Fort par deux pont-levis, l'un du côté de la mer, l'autre à l'oppoſite; & les portes ne peuvent recevoir que deux hommes de front : il a, pour artillerie, trente pièces de canon de huit livres de balles; & la garniſon ordinaire eſt de vingt-cinq hommes, quoiqu'il puiſſe en loger cent. Le mouillage eſt bon pour toutes ſortes de vaiſſeaux, à la portée du canon, & la deſcente eſt fort aiſée, dans une petite anſe de ſable. Tout le pays qui eſt au-delà, juſqu'à la riviere de Haina, eſt couvert de bois fort épais, au travers deſquels on a tiré un chemin, qui conduit vers Azua, & dont la premiere demi-lieue eſt coupée de diſtance en diſtance, par trois retranchemens de ma-

çonnerie en fer à cheval, avec des embrasures & des terrasses, pour y placer du canon. La longueur de la prairie, qui borde San-Domingo à l'Ouest, est de cinq cens toises, Nord & Sud, & se termine au Nord à quelques hauteurs couvertes de bois, précédées d'un bourg qui se nomme les *Illegnas*. Mais si la Ville peut être aisément insultée du côté des terres, elle paraît imprenable du côté de la mer & de celui du fleuve, où une bonne muraille, à hauteur d'homme, flanquée de tours bâties sur des rochers escarpées, où la mer brise continuellement, & cent soixante pièces de canon en batterie, la défendent également de la fureur des eaux & de toutes sortes d'attaques. La Citadelle, que les Espagnols nomment *la Force*, est située, comme elle l'était anciennement, sur une langue de terre, formée dans la mer par l'embouchure du fleuve; & sa principale défense consiste dans plusieurs batteries couvertes, qui donnent sur la mer & sur le fleuve : elles sont placées d'ailleurs sur des rochers escarpés, de dix-huit pieds de haut, où les chaloupes ne peuvent aborder, parce que les vagues y sont toujours très-fortes. Du côté de la Ville, elle n'a qu'une simple muraille, haute de quinze pieds, épaisse de deux, sans flancs, ni bastions, ni remparts, ni fossés, ni la moindre pièce d'artillerie. On y entre par une grande porte, qui a son corps-de-

[redacted] Antilles.

Antilles.

garde; & du milieu de la Place d'armes s'élève une grande tour, qui sert de logement au Gouverneur. Au vent de la Ville, on entretient, sur une pointe avancée, un corps-de-garde de six hommes, pour observer les bâtimens qui s'approchent; précaution, qui n'empêche point que le corps-de-garde même ne puisse être enlevé facilement.

Le Gouvernement de la Ville de San-Domingo est entre les mains d'une Audience Royale, composée du Président qui est tout-à-la-fois Capitaine-général, de quatre Auditeurs ou Conseillers, d'un Fiscal, ou Procureur-général, d'un Rapporteur & de deux Secrétaires des Isles de Cuba & de Portoric; & toute la côte du Continent, depuis l'Isle de la Trinité jusqu'à la riviere de la Hacha, en dépend pour le civil; mais, en qualité de Capitaine-général, l'autorité du Président est bornée à l'Isle de Saint-Domingue. Chaque année, le peuple de San-Domingo élit deux Alcades, qui sont les Juges ordinaires des affaires civiles, & qui, l'année d'après, deviennent Alcades de *la Hermandad*, Jurisdiction qui connait des affaires criminelles, & qu'on peut comparer aux Maréchaussées de France. La Magistrature municipale est composée de quatre Régidors, qui doivent avoir passé par les Charges d'Alcades, d'un Lieutenant de Police, de l'Alferez Royal, qui porte

l'Etendard de la Couronne, en paix comme en guerre, & des deux Alcades ordinaires. Tous ces Officiers ont droit de suffrage, dans les élections annuelles. La Contadorie est une autre Cour, qui a le Président pour Chef, & dont l'office est de régler les affaires du Roi, dans tout ce qui concerne la perception des droits Royaux, le paiement des troupes, & les autres dépenses du Gouvernement. Cette chambre n'a que deux Officiers, le Trésorier & le Contador avec un Secrétaire : le Président, le Trésorier & le Contador ont chacun leur clef du Trésor.

A l'égard du Militaire, le Capitaine-général a sous lui un Gouverneur d'armes, un Major, huit Aide-Majors, quatre Compagnies de troupes réglées, chacune de cinquante hommes, entretenues & payées par la Cour, & une Compagnie d'Artillerie de quarante Canonniers. Chaque Compagnie de Soldats a son Capitaine en pied, avec un Capitaine réformé, sans solde, qui porte le fusil comme un simple Factionnaire, & son Lieutenant. La Compagnie d'Artillerie n'a pas d'autre Officier qu'un seul Capitaine. La Citadelle a son Commandant particulier, payé par le Roi, mais sans garnison. Tous les autres Officiers ne reçoivent aucune solde du Roi. Du nombre des deux cens Soldats, entretenus dans la Ville, on détache treize hommes, commandés par un Lieutenant, qui

Antilles.

font toute la garnison de Sant'Iago, & qui ne sont jamais relevés. Un autre détachement de vingt-cinq hommes, commandé par un Lieutenant & un Aide-Major, fait celle du Fort Saint-Jérôme. Le Corps de la Milice Bourgeoise est composé de six Compagnies, de Mulâtres ou d'Américains, avec un très-petit nombre de Blancs, qui font ensemble sept cens vingt-cinq hommes; celle des Nègres libres, à laquelle on joint beaucoup d'esclaves, est de cent soixante. Le Bourg des Illegnas, qui est comme un fauxbourg de la Capitale, a deux Compagnies de Milice Bourgeoise, qui font deux cens quarante hommes, presque tous Blancs. Le Village de San-Lorenzo, peuplé de Nègres libres Français, c'est-à-dire, des esclaves transfuges de la Colonie Française, & situé sur les bords de l'Ozama, une petite lieue au-dessus de San-Domingo, entretient une Compagnie de cent quarante hommes, commandée par un Alfiere des troupes réglées. Toutes ces troupes font quinze cens hommes d'armes, dans la Capitale & les environs.

Le Clergé de cette Ville est composé d'un Archevêque, Primat de toutes les Indes Occidentales, de qui relevent immédiatement les Evêques de la dépendance de l'Audience Royale; d'un Archidiacre, de quatorze Chanoines, & d'un très-grand nombre d'autres Prêtres, qui desservent

l'Eglise Métropolitaine & les Paroisses. Les Dominicains, les Franciscains, les PP. de la Merci & les Jésuites ont de fort belles maisons & de magnifiques Eglises. On ne vante pas moins les édifices des deux Monasteres de Filles, les seuls de la Ville; mais leurs revenus ne répondent point à cet éclat. San-Domingo est rempli d'ailleurs de chapelles particulieres. Il y a deux Hôpitaux, gouvernés par l'Archevêque & par les Magistrats, qui en nomment les Administrateurs. L'Eglise Métropolitaine est d'une architecture superbe, & relevée encore par la richesse de ses ornemens. La Ville n'a qu'une Paroisse, & l'on n'en compte que dix dans tout le reste de la Colonie: Alta gratia, Sant'Iago, le Begue, Cotuy, Zirbo, Monte-Plata, dont le Curé dessert aussi les Villages Américains de Boya & de Bayaguana; Gohava, Baurea & Azua, dont le Curé va quelquefois exercer ses fonctions dans les quartiers de la Maguana & de Neyva, qui sont sans Prêtres & sans Eglises.

Antilles.

Ce qu'on appelle aujourd'hui *Alta gratia*, ou le Village de *Higuei*, est apparemment ce qu'on nommait autrefois *Salvaleon Higuey*. Ce Village est composé de soixante maisons, & situé à la tête de l'Isle, entre le Cap de l'Enganno & la pointe de l'Espada, à quatre lieues de la mer. C'est un célèbre pélerinage, où les Espagnols vont de tous

X iv

Antilles.

les quartiers de leur Colonie. On y voit un assez beau Couvent. La Place est commandée par un Alcade-Major & par le Capitaine d'une Compagnie de quatre-vingt hommes. Toute l'étendue de ce district est de vingt-trois lieues de long sur six de large. *Zeïbo* ou *Seïbo*, Bourg plus considérable par le nombre de ses maisons, qui monte à cent quatre-vingt, l'est moins par son district, qui n'a que seize lieues de long sur huit de large. Il est situé à vingt-cinq lieues Est-Nord-Est de San-Domingo. Deux Alcades y commandent, avec deux Capitaines, dont les Compagnies font deux cent trente hommes. Son territoire est borné au Nord par celui de Bayaguana, éloigné de dix-huit au Nord-Est de San-Domingo. Bayaguana est un Village de cinquante maisons, situé au pied des montagnes de la Porte, & commandé par un Alcade, avec le Capitaine d'une Compagnie de soixante hommes. A douze lieues de San-Domingo, vers l'Ouest, on entre dans un canton nommé *Bany*, qui s'étend d'environ dix lieues le long de la mer jusqu'aux Salines & vers la Baie d'Ocoa. Sa largeur n'est que de deux ou trois lieues, entre la mer au Sud, & des montagnes inaccessibles au Nord. Il n'a ni Bourgs, ni Villages, & n'en est pas moins gardé par une Compagnie de cent quarante hommes, qui relèvent immédiatement de la Capitale. Le Bourg de Gohava, situé au

milieu de l'Isle, est composé de cent vingt maisons, & gouverné par deux Alcades, avec deux Capitaines, dont les Compagnies sont chacune de cent vingt-cinq hommes. C'est le quartier le plus étendu de l'Isle : sa longueur est au moins de trente-cinq lieues sur seize à dix-huit de large. Il a, au Nord, les Montagnes du Port de Paix & celles de la Porte, qui n'en sont qu'à six lieues; au Nord-Ouest, le Cap-Français, qui en est à seize lieues; au Sud-Est, San-Domingo, à cinquante-cinq lieues; à l'Ouest, l'Artibonite; au Sud, le Quartier de Mirbalais & les dépendances d'Azua; à l'Est, le Begue & les doubles Montagnes qui sont au Nord-Ouest de la Capitale. Sa Jurisdiction renferme le petit Village de Banica, qui n'en est qu'à sept lieues, sur le chemin d'Azua. Ce Village & ses environs sont gardés par un Détachement de quarante hommes.

Antilles.

Dans le chemin qui conduit du Fort Saint-Jérôme à Azua, on a tiré trois retranchemens, dans l'espace d'une demi-lieue depuis ce Fort. A cent pas du plus éloigné, un autre chemin, qui vient de Sant'Iago, de Cotuy & du Begue, coupe le premier; & c'est dans ce lieu que les Espagnols défirent, en 1652, les Anglais commandés par Venales, qui avaient entrepris de se rendre maîtres de San-Domingo. Trois lieues & demie plus loin, on trouve l'embouchure de la riviere d'Haina,

Antilles.

où les plus grands vaisseaux peuvent mouiller sans péril, après la saison des ouragans. En suivant le même chemin, qui continue de regner le long de la côte, on fait six lieues pour arriver à la riviere de Nizao, dont la largeur est d'un quart de lieue au-dessus de son embouchure, & qui se décharge dans la mer par cinq canaux. Sept lieues plus loin, on rencontre la riviere d'Ocoa, d'où l'on en compte neuf à la Bourgade d'Azua, située à une lieue & demie de la mer, & composée de trois cens mauvaises cabanes, bâties de bois & couvertes de feuilles de lataniers. Deux Alcades, choisis annuellement par le peuple, y rendent la Justice ; & la défense de ce Bourg consiste en trois Compagnies, chacune de cent quarante hommes, commandée par un Mestre-de-Camp de Milice & son Lieutenant. Le Port d'Azua est à une lieue & demie au Sud de la Bourgade. Sa situation, qui l'expose aux vents du Sud, le rend dangereux pendant la durée des ouragans.

Tel était l'état de la Colonie Espagnole au commencement de l'année 1717 ; & l'on n'en connaît point de description plus récente. On y comptait alors dix-huit mille quatre cens dix ames, &, dans ce nombre, trente-sept Compagnies, qui faisaient trois mille sept cens cinq hommes portant les armes, avec environ quatre cens Fran-

Antilles.

çais, ou répandus dans les habitations, ou gens de mer, qui servaient le long des côtes sur les bâtimens Espagnols. Si l'on excepte la Capitale, où plusieurs maisons se ressentent encore de son ancienne splendeur, toutes les autres Places n'offrent que des chaumieres où l'on est à peine à couvert ; &, dans sa Capitale même, lorsque les anciennes maisons tombent de vieillesse ou par accident, il ne se fait plus d'autres édifices: L'ameublement répond à la grossiereté du logement. Aussi nous assure-t-on que la plupart de ces lieux n'ont plus de manufactures ni de commerce. Les habitans ne se nourrissent que de leurs nombreux troupeaux ; & c'est d'eux aussi que la Colonie Française tire toute sa viande. Elle leur fournit en échange de quoi satisfaire aux autres besoins de la vie ; car ils ne reçoivent presque plus rien d'Espagne, & la paresse leur ôte les ressources de l'industrie & du travail. Ceux qui nous en font cette peinture, rendent justice d'ailleurs à leur sobriété. « Ce sont, disent-ils, les hommes du monde qui vivent à moins de frais. Leurs *hattes* les nourrissent, & le chocolat supplée à ce qui manque à cette nourriture champêtre. Ils ne s'occupent à rien pendant tout le jour, & n'imposent pas même alors de travail pénible à leurs esclaves. Leur temps se passe à jouer ou à se faire bercer dans

Antilles.

» leurs hamacs. Lorsqu'ils sont las de jouer, ou » qu'ils cessent de dormir, ils chantent ; ils ne » sortent de leurs lits que quand la faim les » presse. Pour aller prendre de l'eau à la riviere, » ou aux fontaines, ils montent à cheval, n'eus- » sent-ils à faire que vingt pas : il y a toujours » un cheval bridé pour cet usage. La plupart » méprisent l'or, sur lequel ils marchent, & se » moquent des Français, qu'ils voient prendre » beaucoup de peine, pour amasser des richesses, » dont ils n'auront pas le temps de jouir en » repos. Cette vie tranquille & frugale les fait » parvenir à une extrême vieillesse. Au reste, le » soin de cultiver leur esprit ne les occupe pas plus » que celui de se procurer les commodités de la » vie. Ils ne savent rien. A peine connaissent-ils » le nom de l'Espagne, avec laquelle ils n'ont pres- » que plus de commerce. D'ailleurs, comme ils » ont extrêmement mêlé leur sang, d'abord avec » les Insulaires, ensuite avec les Nègres, ils sont » aujourd'hui de toutes les couleurs, à proportion » qu'ils tiennent de l'Européen, de l'Africain ou » de l'Américain. Leur caractere participe aussi » des trois ; c'est-à-dire, qu'ils en ont contracté » tous les vices. »

On leur attribue néanmoins un profond respect pour la religion, qu'ils savent allier avec un liber- tinage excessif, & cette espèce de charité qu

Antilles.

intéresse le cœur aux besoins d'autrui. Il se trouve, sur les frontieres de la Colonie Française, quantité de fainéans, qui courent le pays pour vivre d'aumônes : malgré l'animosité mutuelle des deux Nations, ils sont bien traités dans les terres Espagnoles, & l'on s'y retrancherait plutôt le nécessaire que d'y laisser rien manquer à ceux qui demandent quelque secours. Enfin, si la paresse n'avait pas plus de part que la philosophie à la vie simple & frugale que l'on y mene, on devrait peut-être de l'admiration à des hommes qui foulent aux pieds les richesses de leur pays, & se privent de mille biens qu'ils pourraient se procurer par un travail médiocre. On assure même que ce n'est pas seulement chez eux qu'ils gardent cette modération : « Ils vont souvent dans les Quartiers Français, » avec de grands trains de chevaux, & rarement » on les voit entrer dans les hôtelleries. Ils cam- » pent le long des chemins ; ils laissent paître » leurs chevaux dans les champs, & se mettent » à couvert sous des baraques, qu'ils dressent à » à la hâte. Ils font leurs repas d'un morceau de » viande boucanée, qu'ils portent avec eux, de » bananes, qui se trouvent par-tout, & de cho- » colat. » S'ils sont invités par quelque Français, ils font honneur à sa table, mais ils boivent peu.

Ajoutons à cette description de la Colonie Espagnole, qu'entre les esclaves fugitifs, qui y

Antilles.

sont passés des Quartiers Français, il y en a beaucoup qui, fuyant aussi le joug de l'Espagne, se sont cantonnés dans les montagnes, où ils vivent dans une égale indépendance des deux Nations, dont l'intérêt commun serait de ne pas les y laisser trop multiplier.

L'Historien de Saint-Domingue donne, en 1726, à la Colonie Française, trente mille personnes libres, & cent mille Esclaves noirs ou mulâtres. Entre les premiers, dit-il, on pouvait compter dix mille hommes en état de porter les armes; &, dans le besoin, il était aisé d'armer vingt mille Nègres, sans que les manufactures eussent beaucoup à souffrir. On ne peut douter que, dans l'espace de trente ans, ce nombre ne soit considérablement augmenté.

On commence la description des divers quartiers de la Colonie, par celui dont le commerce a toujours été le plus florissant, & qui doit cet avantage à sa situation. C'est le quartier du Cap-Français, situé dans une grande & fertile plaine, à l'extrémité Occidentale de la Véga-Réal, dont plus des trois quarts demeurent aujourd'hui incultes entre les mains des Espagnols. On ne s'accorde pas sur l'étendue de la plaine du Cap. Les uns la restreignent à cinq Paroisses, qui sont les plus proches de la Ville, & qui se nomment *Limonade*, le *Quartier Morin*, la *petite Anse*, *l'Acul*

& le *Morne-rouge*. D'autres lui donnent pour bornes, à l'Est, la riviere *du Maſſacre*, & à l'Oueſt la riviere *Salée*, qui eſt un peu au-deſſus du *Port-Margot*. Dans cette derniere ſuppoſition, que le même Hiſtorien juge la mieux fondée, ſa longueur eſt d'environ vingt lieues & ſa largeur de quatre.

Antilles.

Elle n'a que la mer pour limite au Nord. Au Sud, elle eſt reſſerrée par une chaîne de montagnes, qui n'a nulle part moins de quatre lieues de profondeur, & qui, dans quelques endroits, en a juſqu'à huit. Ces montagnes renferment les plus belles vallées du monde, coupées d'une multitude infinie de ruiſſeaux, qui les rendent également agréables & fertiles. Les montagnes mêmes n'ont rien d'affreux : la plupart ne ſont pas d'une hauteur extraordinaire ; pluſieurs ſont fort habitables, & peuvent être cultivées juſqu'à la cime.

La Ville du Cap-Français eſt preſqu'au milieu de la côte, qui borde cette plaine ; &, depuis long-temps, c'eſt le plus fréquenté de tous les Ports de l'Iſle : ſa ſituation le rend non-ſeulement très-ſûr, mais fort commode pour les Navires qui viennent de France. Il eſt ouvert au ſeul vent du Nord-Eſt, dont il ne peut même recevoir aucun dommage, parce que l'entrée eſt toute ſemée de récifs qui rompent l'impétuoſité des vagues, & qui demandent toutes les précautions des Pilotes. Neuf ou dix lieues à l'Eſt on trouve

Antilles.

le Port de Bayaha, le plus grand de toute l'Isle. Son circuit est de huit lieues ; & son entrée, qui n'a de largeur que la portée d'un pistolet, offre en face une petite Isle sous laquelle les navires peuvent mouiller. On travaillait, en 1728, à fortifier ce Port, & l'on avait entrepris d'y bâtir une Ville. Le Port-Margot, célèbre du temps des Flibustiers, n'est qu'une simple rade, où l'on mouille depuis douze jusqu'à quatorze brasses, entre la grande terre & un Islot d'une lieue de circuit : il est accompagné d'une petite Bourgade. Entre le Cap & le Port-Margot, à une lieue du premier, on rencontre le Port-Français, qui y est fort profond, mais peu fréquenté, parce qu'il est au pied d'une très-haute montagne, & que les terres en sont stériles. Cette montagne s'étend l'espace de quatre lieues sur la côte, & se termine à l'Ouest par un Port très-vaste & très-profond, que les Espagnols ont nommé *Ancon de Lerisa*, & les Français, par corruption, *le Can de Louise*; mais on l'appelle plus ordinairement *le Port de l'Acul*, du nom d'une Paroisse qui n'en est pas éloignée. L'entrée en est bordée de récifs, & l'on y mouille par trois brasses & demie. Du Port-Margot, qui est à deux lieues de celui de l'Acul, on en compte cinq à la Tortue, vis-à-vis de laquelle est le Port de Paix. En continuant de suivre la côte, on entre d'abord dans le Port des

Moustiques,

Moustiques, qui est fort resserré par ses deux pointes ; mais douze navires y peuvent aisément mouiller par dix ou douze brasses. Une lieue plus loin est le *Port à l'Ecu*, de grandeur & de profondeur peu différentes. Delà on a six ou sept lieues jusqu'au Môle Saint-Nicolas, à côté duquel est un Havre de même nom, sûr par-tout, à douze brasses, & pour toutes sortes de navires. Entre le Cap-Français & Bayaha on rencontre, dans le quartier de Limonade, à deux lieues du Cap, la Baie de Caracol, qui est le Puerto Réal, où Christophe Colomb avait placé sa premiere Colonie. A trois lieues de Bayaha, vers l'Est, on trouve la Baie de Mancenille, où l'on peut mouiller à quatre ou cinq brasses. Trois lieues plus loin on trouve la Grange, & trois lieues après la Grange, *Monte-Christo*, au détour duquel s'offre une Rade, où l'on a depuis sept jusqu'à trente brasses. L'ancienne Isabelle, que les Français de Saint-Domingue nomment vulgairement *Isabélique*, était à douze lieues au vent de Monte-Christo. *Puerto di Plata* ou *Porte Plato* dans le langage des Français, est à neuf ou dix lieues d'Isabélique ; & treize ou quatorze lieues plus loin, on voit une pointe qui avance beaucoup en mer. Elle fait le commencement d'une grande Baie, connue sous le nom de *Cosbec*, où l'on

Antilles.

Antilles.

mouille par douze brasses, & dont le milieu offre un Port, formé par une petite Isle, d'où l'on compte dix lieues à Samana.

Après cette description générale, il y a beaucoup de lumieres à tirer du Voyage que le P. Labat fit d'une Habitation à l'autre. Il débarqua au Cap-Français. La partie de l'Isle, qui forme la Colonie Françaife, commence, dit-il, à la grande plaine de Bayaha, à l'Est du Cap, où il trouva de très-beaux établissemens. De cette plaine, en côtoyant la bande du Nord vers l'Ouest, & retournant à l'Est par la bande du Sud jusqu'au Cap-Mongon, qui est presque à distance égale de la pointe de l'Est & de celle de l'Ouest, on parcourt toute la Colonie. Le Cap le plus à l'Ouest est celui de Tiberon, que les Espagnols nomment *de los Tuberones*, c'est-à-dire *des Requins*; parce qu'au temps de la découverte ils y trouverent quantité de ces monstres marins. En suivant tous les cantons des Anses & du grand Cul-de-sac de Léogane, cette partie Françaife doit avoir plus de trois cens lieues de tour; mais, de pointe en pointe, comme on mesure ordinairement les côtes, elle n'en a pas plus de deux cens.

La Ville du Cap-Français, dont le P. de Charlevoix a donné le Plan, doit avoir reçu beaucoup d'embellissemens dans un intervalle fort

court, s'il la vit telle qu'il la représente. « Cette » Place, dit le P. Labat, qui ne la traite que » de Bourg, après avoir été ruinée & brûlée deux » fois s'était rétablie (en 1701); & rien n'était » plus facile, puisque toutes les maisons n'étaient » que de fourches en terre, palissadées ou entourées » de palmistes refendus, & couvertes de *taches*; » nom qu'on donne dans le pays aux queues ou » gaînes des palmistes. Il y avait, au milieu du » Bourg, une assez belle Place, d'environ trois » cens pas en quarré, bordée de maisons semblables » aux autres. Un des côtés offrait, entr'autres bâ- » timens, un grand magasin qui avait servi pour » les munitions du Roi, & qui servait alors d'Hô- » pital, en attendant que celui qu'on bâtissait, à » un quart-de-lieue du Bourg, fût achevé. Sept ou » huit rues, qui aboutissaient à cette Place, étaient » composées d'environ trois cens maisons. L'E- » glise Paroissiale était dans une rue qui faisait le » côté gauche de la Place, & bâtie, comme les » maisons, de fourches en terre, mais couvertes » d'essentes. Le derriere du sanctuaire, & dix pieds » de chaque côté, étaient garnis de planches. Tout » le reste était ouvert, & palissadé de palmistes, » refendus seulement à hauteur d'appui, afin qu'on » pût entendre la Messe en-dehors de l'Eglise, » comme en-dedans. L'Autel était des plus simples » & des plus mal ornés. On voyait, du côté de

Antilles.

Antilles.

» l'Evangile, un fauteuil, un prie-Dieu, & un » carreau de velours rouge pour le Gouverneur. » Le reste de l'Eglise était rempli de bancs de » différentes figures; & l'espace qui était au milieu » de l'Eglise, entre les bancs, était aussi mal- » propre que les rues, qui n'étaient, ni pavées, ni » balayées; c'est-à-dire, qu'il y avait un demi- » pied de poussiere lorsque le temps était sec, » & autant de boue quand il pleuvait. La maison » du Lieutenant-de-Roi était située sur une petite » hauteur, derriere le magasin, qui servait alors » d'Hôpital, & commandait tout le Bourg & les » environs. Sa vue, du côté du Port, était belle » & fort étendue. Elle était bornée de l'autre » côté, par des montagnes assez hautes, dont elle » était séparée par un large vallon. »

Dans les promenades que le P. Labat fit aux environs du Cap-Français, il remarqua de très-belles terres, un pays agréable, & qui ne lui parut pas moins fertile. On commençait à former quantité de sucreries, au-lieu de l'indigo qu'on y avait cultivé jusqu'alors. Les Religieux de la Charité avaient une belle habitation près du nouvel Hôpital qu'ils faisaient bâtir, en bon air, & dans une position charmante.

Du Cap, pour aller par terre à Léogane, on faisait d'abord une tournée de douze lieues jusqu'à *la Porte*, habitation Française, quoique située

Antilles.

sur le terrain Espagnol. De la Porte on se rendait à l'*Atalaya*, gîte Espagnol, qui en est éloigné de dix-huit lieues. On en compte quinze de l'Atalaya au *Petit-fond*, & quatorze du Petit-fond au Bac de l'Artibonite; du Bac au Cul-de-sac, dix-huit, & dix-huit du Cul-de-sac à Léogane: ce qui fait environ quatre-vingt-cinq lieues. Mais ce chemin n'étant point alors sans danger, le P. Labat partit du Cap-François sur un vaisseau de Nantes, & suivit la côte, qui est haute presque par-tout, avec de grands enfoncemens dans les terres, comme des Ports naturels, dont le plus considérable est le Port-Margot, situé à quelques lieues sous le vent du Cap. Il arriva le lendemain au soir au Port de Paix, autrefois, dit-il, le plus considérable de toute la partie Françaife. L'Isle de la Tortue, qui n'en est qu'à deux lieues, était entierement déserte. Il était encore défendu d'y passer, dans la crainte qu'on ne détruisît les bêtes qu'on y avait mises pour multiplier.

Mais laissons parler le Religieux voyageur. «Nous partîmes du Port de Paix, le Mercredi »matin, 12 de Janvier; &, le Jeudi à midi, nous »nous trouvâmes à la Pointe ou Cap de Saint-»Nicolas, par le travers d'une pointe plate, qu'on »nomme le *Moule*, ou plutôt le *Môle*. On pré-»tend que ce canton a des mines d'argent: c'est »un pays sec, assez propre pour la production

Antilles.

» de ce métal & de l'or, qui ne se trouvent jamais » dans de bonnes terres. Une Anse profonde & » bien couverte, qui est à côté du Môle, est » la retraite des Corsaires en temps de guerre, » & des Forbans en temps de paix. C'est à cette » Pointe ou Môle, que commence une grande » Baie de plus de quarante lieues d'ouverture » jusqu'au Cap de Donna-Maria, & de plus de » cent lieues de circuit, dont le plus profond » enfoncement se nomme le *Cul-de-sac de Léogane.* » Elle a plusieurs Isles désertes, entre lesquelles » celle de la Gonave se fait distinguer par sa » grandeur. A la vue, elle parait longue de sept » ou huit lieues ; mais environnée de bancs dan» gereux, & sans eau douce, quoique la terre » y soit bonne & l'air fort pur. Nous arrivâmes » le Samedi à la rade du Bourg de la petite riviere. » On compte soixante-&-dix-sept lieues du Cap » jusqu'ici, supposé qu'on vienne de la Pointe » Saint-Nicolas en droite ligne ; mais rien n'é» tant moins possible, il en faut compter près » de cent.

» J'avais entendu parler, avec tant d'éloges, » du Quartier de la petite riviere, que je fus sur» pris de le trouver fort au-dessous de mes idées. » Le Bourg, devant lequel notre vaisseau mouilla, » était couvert par des mangles ou paletuviers, » qu'on avait laissés sur les bords de la mer, &

» dans lesquels on n'avait fait qu'une très-petite » ouverture, pour rendre l'accès plus difficile à » toutes sortes d'ennemis : mais cet avantage est » payé bien cher par les maladies dangereuses qui » viennent des eaux croupissantes, & par l'in- » commodité d'un nombre infini de moustiques, » de maringoins, de vareurs, & d'autres bigailles, » dont les habitans sont dévorés nuit & jour. On » n'appercevait le Bourg que lorsqu'on était au » milieu d'une rue très-large, mais assez courte, » qui en faisait alors plus des trois quarts. La » plupart des maisons étaient de fourches en terre, » couvertes de taches ; quelques-unes de char- » pente à double étage, couvertes d'essentes ou » de bardeau. On en comptait environ soixante, » occupées par des marchands, par quelques ou- » vriers, &, par un grand nombre de cabarets. » Le reste servait de magasins, où les habitans » mettaient leurs sucres & leurs autres marchan- » dises, en attendant la vente ou l'embarquement. » L'Eglise Paroissiale était éloignée du Bourg d'en- » viron deux cens pas, si couverte de halliers qu'on » avait peine à la découvrir, & d'une saleté qui » me fit penser que Notre-Seigneur n'avait pas » été logé si mal proprement, depuis qu'il était » sorti de l'étable de Bethléem.

Antilles.

» Nous passâmes à l'Estero, qui est un bourg » à trois lieues de la petite riviere. Si j'avais été

Antilles.

» peu satisfait du pays d'où nous sortions, j'admirai » au contraire la beauté de celui qui succédait, » sur-tout celle des terres & des chemins. Je me » croyais dans les grandes allées du parc de Ver- » sailles. Ce sont des routes de six à sept toises de » large, tirées au cordeau, bordées de plusieurs » rangs de citronniers plantés en haies, qui font » une épaisseur de trois à quatre pieds, sur six à » sept de hauteur, & taillés par les côtés & le » dessus, comme on taille le buis ou la charmille. » Les habitations, qui se présentent dans ces beaux » lieux, ont de belles avenues de chênes ou d'ormes, » plantés à la ligne; &, quoique les édifices qui les » terminent n'aient rien de superbe pour la ma- » tiere & l'architecture, on y remarque de la no- » blesse & du goût. Le terrain est plat & fort » uni; la terre, grasse, bonne & profonde. Je » trouvai le Bourg de l'Estero digne du pays. La » plupart des maisons n'étaient que de charpente, » palissadées de planches, & couvertes d'essentes, » mais à deux étages, bien prises, occupées par » de riches Marchands & par un bon nombre » d'ouvriers, avec quantité de magasins. Elles » composaient plusieurs rues larges & bien percées. » En un mot, tout s'y ressentait de la politesse » du Quartier, qui était celui du beau monde, » la résidence du Gouverneur, celle du Conseil, » & le séjour des plus riches habitans. L'Eglise Pa-

» roissiale, sans pouvoir passer pour magnifique, était » d'une propreté décente. C'était un bâtiment de qua- » tre-vingt pieds de long, sur trente de large, dont » le comble, en enrayure, n'était pas sans grace. » L'autel était bien orné, les bancs disposés dans » une belle symmétrie, & le plein-pied revêtu d'un » bon plancher, avec des balustrades & des contre- » vents. La maison du Gouverneur était grande » & commode, précédée d'une belle avenue ; & » la salle était entourée des Portraits de tous les » Gouverneurs de Carthagène. »

On prétend que tout ce pays, depuis la riviere de l'Artibonite jusqu'à la plaine de Jaquin, qui est du côté du Sud, fut érigé en Principauté par Philippe III, Roi d'Espagne, en faveur d'une fille naturelle de ce Prince. On assure même qu'elle y a fini ses jours ; & l'on voit encore les restes d'un Château, où l'on suppose qu'elle faisait sa demeure. Il doit avoir été considérable, si l'on en juge par ses ruines. Cet édifice qu'on nomme aujourd'hui le *grand Boucan*, est à deux lieues de l'Estero. Labat y trouva quelques voûtes entieres, grandes & d'un beau travail. Il en resterait beaucoup plus si les habitans ne les avaient démolies, pour faire servir les briques aux cuves de leurs indigoteries. Ce qu'il y a de plus entier est un aqueduc, qui conduisait l'eau de la riviere au Château. Il a plus de cinq cens pas de long. Sa

Antilles.

largeur, par le bas, eſt d'un peu plus de huit pieds, qui ſe reſſerrent à quatre-&-demi par le haut. La rigole en a deux & demi de large, ſur dix-huit à vingt pouces de profondeur. Le Château était bâti ſur un terrain de quelque hauteur, au milieu d'une vaſte ſavanne. L'air y eſt très-pur; & ſi l'on y bâtiſſait une Ville, la riviere, qu'il ne ferait pas difficile d'y faire paſſer, y apporterait mille commodités. Auſſi s'était-on propoſé d'y transférer Léogane, & l'on regrette que ce projet n'ait pas eu d'exécution. Le Conſeil Supérieur & la Juſtice ordinaire de Saint-Domingue s'étaient aviſés de gratifier le Roi du titre de Prince de Léogane, qu'ils ne manquaient jamais de lui donner dans leurs Arrêts, après les qualités de Roi de France & de Navarre, comme on lui donne celui de Comte de Provence: mais la Cour les a remerciés de ce préſent, avec défenſe de rien ajouter, ſans un ordre exprès, aux titres de Sa Majeſté.

Le terrain, qui ſe nomme proprement Plaine de Léogane, a douze ou treize lieues de longueur de l'Eſt à l'Oueſt, ſur deux, trois & quatre lieues de large, du Nord au Sud. Cette belle plaine commence aux montagnes du grand Goave, & finit à celles du Cul-de-ſac. C'eſt un pays uni, arroſé de pluſieurs rivieres, d'une terre profonde & ſi bonne qu'elle produit également des cannes,

du cacao, de l'indigo, du rocou, du tabac, du manioc, du mill, des patates, des ignames, & toutes sortes de fruits, de pois & d'herbes potageres. Les cannes sur-tout, y viennent en perfection; leur bonté répond à leur grosseur, sur quoi l'on remarque en général, que les raffineurs de France prétendent trouver plus de profit à travailler les sucres bruts de Saint-Domingue, que ceux des autres Isles, & les font valoir trois & quatre livres par cent, plus que les autres sucres.

On ne saurait lire la description que le P. Labat fait des cacaoyers de cette plaine, sans regretter amèrement la perte que l'Isle a faite de cette belle partie de son commerce. « Je ne pouvais » me lasser, dit-il, de considérer ces arbres, qui, » par leur grosseur, leur hauteur, leur fraîcheur, » & les beaux fruits dont ils étaient chargés, sur» passaient tous ceux que j'avais vus jusqu'alors. » On faisait une prodigieuse quantité de cacao au » Fond des Nègres; c'est un canton à huit lieues » au Sud du petit Goave, en allant à la plaine » de Jaquin. Tous les environs de la riviere des » Citronniers & de celle des Cormiers, à deux » lieues au Sud de la Ville de Léogane, aussi » bien que toutes les gorges des montagnes du » même côté, étaient des forêts de cacaoyers. »

Quoiqu'il y ait peu de pays mieux arrosés que

Antilles.

le Quartier du Cap-Français, il n'a pas une seule riviere que les chaloupes puissent remonter plus de deux lieues. Elles sont toutes guéables, sans excepter celle qu'on a nommée *la Grande-Riviere*, dont le cours est de quinze ou seize lieues, & qui sépare le Quartier de Limonade du Quartier Morin. Les plus considérables, après elle, sont la riviere *Marion*, qui arrose le canton du grand Bassin & celui de Bayaha; celle de *Jaquesia*, qui passe au Trou; celle du *Haw du Cap*, qui coupe en deux les Cantons du Morne-Rouge & de l'Acul; celle qui traverse le Limbé & qui en porte le nom, & celle qui se décharge dans le Port-Margot. Avec l'avantage d'une extrême fertilité, on prétend que la plaine du Cap a des mines de plusieurs especes. Diverses raisons font juger que le Morne-Rouge contient une mine de cuivre On en connait une du même métal à Sainte-Rose, une d'aiman à Limonade; & l'opinion commune en met une d'or au grand Bassin, vers la source de la riviere Marion. Le Quartier Morin a de petites collines, qu'on nomme *Mornes-Pelés*, parce qu'il n'y croît que de l'herbe ou des arbrisseaux, quoiqu'autrefois tous les environs aient été couverts de grands bois. On ne doute presque point que ces Mornes ne renferment des mines de fer.

Mais pour les particuliers, & peut-être pour

l'Etat même, le sucre & l'Indigo sont plus avantageux que les mines d'or & d'argent. Il s'en fabrique, dans le quartier du Cap, une prodigieuse quantité. On y comptait, en 1726, plus de deux cens moulins à sucre, & le nombre en augmentait tous les jours. Chaque moulin donne continuellement quatre cens bariques ou deux cens milliers de sucre; car, toute déduction faite, le poids net de chaque barique est de cinq cens livres.

Le profit de l'indigo n'est évalué qu'à la moitié moins. On a déjà fait observer qu'il en croît, dans plusieurs endroits de l'Isle, une espèce qu'on nomme *indigo bâtard*, & qu'on a cru long-temps de nul usage; mais un Habitant de l'Acul en ayant fait l'essai, avec un succès que ses richesses ont vérifié, tout le monde a pris le parti de l'imiter. A la vérité cet indigo, quoiqu'à présent au même prix que l'ancien, n'a pas le même œil; mais, en récompense, il croît dans plusieurs terrains qui refusent l'autre. On a tenté sans succès d'en travailler plusieurs espèces qui sont venues de Guinée. Pendant fort long-temps on n'avait osé faire que de l'indigo dans les montagnes: une heureuse hardiesse y a fait planter des cacaoyers, dont on espere les plus grands avantages. Le tabac en apporterait d'immenses, si celui de Saint-Domingue n'était pas interdit en France: il n'y a que les Dunkerquois

Antilles. qui s'en chargent, parce que leur Port est franc. Le café est une nouvelle richesse de la Colonie, & semble promettre d'en faire bientôt un des principaux commerces. On assure que l'arbre y croît aussi vîte, & n'y devient pas moins beau que s'il était naturel au pays ; que le pied en est fort & bien nourri ; qu'il fleurit dans l'espace de dix-huit mois, & qu'il ne demande que du temps pour acquérir toute sa perfection. Il y a beaucoup d'apparence que la canelle, le girofle, la muscade & le poivre, pourraient être utilement cultivés à Saint-Domingue ; mais ces essais veulent du courage & de la constance. Le coton, le gingembre, la soie & la casse, qui étaient autrefois les plus grandes richesses de la Colonie Espagnole, ne pourraient-ils pas, demande Labat, rapporter aujourd'hui les mêmes avantages aux Français ?

En 1726, (car c'est toujours à ce point qu'on nous rappelle,) les Paroisses de la plaine du Cap étaient, l'une portant l'autre, de trois mille ames au moins ; mais, pour un habitant libre, il y avait dix esclaves. Dans la Ville, où l'on comptait quatre mille ames, le nombre des Blancs était presqu'égal à celui des Noirs. Dans les Montagnes, les Esclaves étaient au plus trois contre un. On se promettait alors que, si le cacao & le café tournaient heureusement, ou si le tabac revenait en

grace, tous les Cantons du Cap se peupleraient au triple, & qu'à proportion les Blancs y multiplieraient plus que les Noirs. Cependant le Quartier de Cap, en y comprenant les Montagnes, n'est qu'environ la dixieme partie du terrain que les Français occupent dans l'Isle. Celles de Léogane, de l'Artibonite & du fond de l'Isle d'Avache, ne lui cèdent pas même beaucoup en bonté. La premiere & la derniere sont fort célèbres par le nombre de leurs Sucreries, & la seconde, par la quantité d'indigo qui s'y fabrique; mais le terroir y est si varié, comme dans le reste de l'Isle, que d'une lieue à l'autre, on ne se croirait pas dans le même pays : au lieu que dans la plaine du Cap cette variété se fait moins sentir. Les Cantons de l'Est, tels que Guanaminte, Bayaha, le grand Bassin, le TerrierRouge & le Trou, quoique les plus étendus, ne sont pas, dit-on, les plus fertiles. On y voit des savanes assez semblables à certaines landes de France, & dont on ne tire presque rien. Au contraire, Limonade, le Quartier-Morin, la petite Anse, le Morne-Rouge & l'Acul, n'ont pas un pouce de terre qui ne soit excellent, à l'exception d'une savane de Limonade.

Antilles.

Toute la plaine du Cap est coupée par des chemins de quarante pieds de large, tirés au cordeau, & la plupart bordés de haies de citron-

Antilles.

niers, assez épaisses pour servir de barriere contre les bêtes. Divers Particuliers ont aussi planté de longues avenues d'arbres qui conduisent à leurs plantations. Cependant la chaleur y serait excessive pendant six mois de l'année, comme dans la plupart des autres plaines de l'Isle, si l'air n'y était rafraîchi par la brise. Les nuits y sont d'ailleurs assez fraîches ; mais on nous représente les vallées, qui sont entre les montagnes voisines, comme le regne d'un Printemps perpétuel. La terre & les arbres y sont toujours chargés de fruits & couverts de fleurs. Les ruisseaux qui serpentent de toutes parts, ou qui tombent d'enhaut des rochers, roulent des eaux d'une fraîcheur surprenante. On y respire, en tout temps, un air fort sain. Les nuits, plus froides que chaudes pendant une bonne partie de l'année, obligent de s'y couvrir comme en France. Aussi les habitans de la plaine n'ont-ils pas de remède plus sûr contre les effets d'une excessive chaleur, que d'aller respirer l'air & boire de l'eau des montagnes. Entre les bonnes qualités des eaux, on les juge déterfives & fort apéritives, parce qu'on n'a jamais connu, dans les vallées, ni la pierre, ni la gravelle, ni la dysurie. Quoique l'eau soit la boisson ordinaire des Nègres & des plus pauvres habitans, ils peuvent, à peu de frais, la changer en limonade, puisqu'il se trouve par-tout des

citrons

citrons sur les grands chemins, que le sucre ne vaut que trois sols la livre, & le syrop de sucre beaucoup moins. Ceux qui n'ont pas toujours la commodité de puiser de l'eau à sa source, peuvent la garder long-temps fraîche, dans des vases Espagnols, qu'on nomme *canaries*, & qui donnent passage à l'air par leurs pores. Les calebasses du pays ont la même propriété, & sont d'une singuliere grosseur. Une autre ressource des pauvres est l'eau-de-vie, qui se fait des cannes de sucre, avec ce double avantage sur celle de France, qu'elle est moins chere & plus saine. On ne lui reproche qu'un goût de cannes, assez désagréable, mais qu'il ne serait pas difficile de lui ôter, puisqu'elle fait le fond de l'eau des Barbades, qui ne l'a point. Les Anglais en font aussi leur *punch*; & l'on conçoit qu'en y faisant entrer divers ingrédiens, on peut la varier en mille manieres.

Antilles.

Les personnes aisées ont des basses-cours & des vergers, où rien ne manque pour les délices de la vie. Entre les fruits Américains qu'on y cultive, les plus communs sont le *mamey*, qu'on nomme aussi l'*abricot de Saint-Domingue*, l'*avocat*, la *sapote*, la *sapotille*, la *caïmite*, une espèce de *papoie*, qui s'appelle *mamoera*, l'*icaque*, la *grenadille*, le coco, les dattes, l'ananas & la banane. Des fruitiers de l'Europe il n'y a gueres que la vigne, le grenadier & l'oranger qui aient

Antilles.

réussi dans les Isles, & parmi les petites plantes; le fraisier & les melons de toute espèce. On est persuadé que le froment viendrait très-bien dans la plupart des Quartiers de Saint-Domingue; mais les plus riches habitans trouvent mieux leur compte à faire acheter des farines de France ou de Canada, & les pauvres à se contenter d'autres grains, de patates & de légumes. Les volailles qu'on élève sont des poules d'Inde, des pintades, des paons & des pigeons. Plusieurs habitans ont des bêtes à corne, des haras de chevaux, des mulets & des porcs, qu'ils nourrissent à peu de frais dans leurs savanes, de l'herbe qui y croît & des bouts de canne qu'on y jette. Tout multiplie merveilleusement dans un climat où toutes les saisons sont également fécondes.

Les Quartiers de la côte Occidentale n'ont pas l'étendue ni tous les avantages de la côte Septentrionale, mais ils ont aussi leurs agrémens. La plaine de Léogane est plus unie, & par conséquent plus commode pour les voitures, que celle du Cap. On nous apprend que le célèbre Ducasse avait eu fort à cœur de rétablir l'ancienne Jaquana sur ses propres ruines, qui subsistent encore, & qu'il avait déjà pris des mesures pour l'exécution de ce projet, lorsqu'il fut interrompu par des ordres qui le rappellaient en France. Mais reprenons la description de la Côte.

Antilles.

Après le Port de Saint-Nicolas, qui finit celle du Quartier précédent, on rencontre le Port Piment, ensuite les Salines de Coridon, qui sont à six ou sept lieues du Môle Saint-Nicolas. Delà aux Goaves, grande Baie, où l'on trouve depuis trois jusqu'à cent brasses d'eau, il n'y a pas tout-à-fait trois lieues. L'Artibonite est environ deux lieues plus loin, & l'on en compte autant de l'Artibonite à la Baie de Saint-Marc, où le mouillage est sûr pour toutes sortes de vaisseaux marchands. De Saint-Marc à Léogane, la distance est de vingt-cinq lieues ; &, dans l'intervalle, on rencontre, 1.° *les Vases*, méchante Rade, qui fait face au Quartier de Mirbalais ; 2.° *Mont-roui* ; 3.° l'*Arcabais* ; 4.° le *Port du Prince* ; 5.° le *Cul-de-sac* ; 6.° le *Trou-Bourdet*. Les Quartiers de Goaves, de l'Artibonite, de Mirbalais & de Saint-Marc ont fait des progrès considérables, & contiennent quantité de riches habitans. Le Cul-de-sac est le plus grand enfoncement de toute la côte Occidentale, qui est elle-même une sorte de cul-de-sac, entre le Môle Saint-Nicolas & le Cap-Tiburon. Après Léogane, on trouve le grand Goave, qui en est éloigné de quatre lieues ; ensuite, une lieue plus loin, le petit Goave, qui passe pour le meilleur Port de toute cette côte ; &, à demi-lieue au-delà du petit Goave, un Village qui porte le nom de l'Acul. Celui de Nippes en

Antilles.

eſt à quatre lieues, & la grande Baie des Baraderes, qui a quantité d'Iſlots, eſt à quatre autres lieues de Nippes. On trouve enſuite, à trois lieues, celle des Caymites, qui ne peut recevoir des navires au-deſſus de cent ou cent cinquante tonneaux. La grande Anſe ſuit, après trois autres lieues, & n'eſt bonne, ni pour les navires, ni pour les bateaux. Le Cap de *Dame-Marie*, à côté duquel les vaiſſeaux peuvent mouiller depuis ſix juſqu'à trente braſſes, eſt ſept lieues plus loin ; & le Cap Tiburon, à ſept lieues du Cap de Dame-Marie. On trouve à Tiburon deux rivieres aſſez belles, dont la moindre a ſept ou huit braſſes d'eau. Delà, tournant au Sud, on découvre l'Iſle d'Avache, à douze lieues. Sa largeur eſt d'une lieue, ſa longueur de quatre, & ſa circonférence de huit ou neuf. Au Nord de cette Iſle, on trouve la Baie de *Mesh*, qui ne reçoit que des bâtimens de cent cinquante tonneaux. Ce qu'on nomme le fond de l'Iſle d'Avache eſt plus au Nord-Oueſt, & la Baie de Cornuel en eſt éloignée d'une lieue. On trouve enſuite les *Caies d'Aquin*, qui forment une Baie, où les navires de deux à trois cens tonneaux peuvent aiſément mouiller : c'eſt ce que les Eſpagnols nommaient *Yaquimo*, ou Port du Bréſil. La Baie de Jaquemel en eſt à dix ou douze lieues. On repréſente ce quartier comme le mieux établi de cette côte Méridionale, après celui de Saint-Louis.

Antilles.

La Ville de Léogane n'eſt pas dans une ſituation avantageuſe. Elle eſt à deux lieues de l'ancienne Yaguana, entre l'Eſtere & la Petite-Riviere, qui en ſont comme deux Fauxbourgs, & à une demi-lieue de la mer. Ses environs ſont marécageux, ce qui n'en rend pas l'air fort ſain. L'embarquement & le débarquement y ſont également incommodes. Enfin elle n'a point de Port, & ſa Rade même n'eſt pas des meilleures. C'eſt néanmoins la réſidence ordinaire du Gouverneur-Général, de l'Intendant & du Conſeil Supérieur. Mais, ſans entrer dans les raiſons qui lui ont fait donner la préférence ſur le petit Goave, qui ſemblait la mériter à toute ſorte de titres, on avoue que Léogane ne ſe peuple point, & que, malgré le parti qu'on a pris de démolir la Bourgade de l'Eſtere pour en tranſporter les habitans dans cette Capitale de la Colonie Française de Saint-Domingue, elle a reçu peu d'accroiſſemens juſqu'aujourd'hui.

Dans pluſieurs endroits de la plaine de Léogane, il ſe trouve des lits d'une eſpèce de pierres blanches, aſſez dures, peſantes & de la figure des gayets de mer. Elles ſe rencontrent à différentes profondeurs au-deſſus de la ſuperficie du terrain, & l'on s'en ſert pour faire une très-bonne chaux. On fait encore beaucoup d'indigo ſur toute la côte, quoique les principaux habitans aient jugé avec raiſon

Antilles.

qu'il valait mieux s'attacher à faire du sucre; fondés, observe le P. Labat, sur la maxime que, de toutes les marchandises, les comestibles sont toujours celles qui se vendent le mieux. « Il ajoute que c'est ordinairement par l'indigo » & le tabac qu'on commence les habitations, » parce que ces Manufactures ne demandent pas » un grand attirail, ni beaucoup de Nègres, & » qu'elles mettent les habitans en état de faire » des sucreries; avantage auquel ils aspirent tous, » non-seulement pour le profit qu'il rapporte, » mais encore parce qu'une sucrerie les met au » rang des *gros habitans*; au lieu que l'indigo » les retient dans la classe des petits. »

Les patates, les ignames, les bananes & les figues viennent mieux à Léogane, & sont de meilleur goût que dans les Isles du Vent; ce qu'on n'attribue pas moins à la chaleur de la terre qu'à sa profondeur: la Martinique & la Guadeloupe sont néanmoins au quatorze ou quinzieme degré, & la plaine de Léogane est au dix-huitieme; mais ces petites Isles sont rafraîchies sans cesse d'un vent frais de Nord-Est, au lieu que la plaine de Léogane, étant à l'extrémité Occidentale d'une très-grande Isle, qui a de fort hautes montagnes, est presqu'entierement privée de ce secours. La chaleur s'y renferme & s'y concentre, jusqu'au point qu'elle brûlerait entie-

Antilles.

rement les potagers si l'on n'avait soin d'élever sur les planches nouvellement semées, des espèces de toits, qu'on couvre de brossailles, pour les défendre de l'ardeur du Soleil, sans leur ôter tout-à-fait l'air.

Dès le commencement de ce siecle on voyait, à Léogane, un grand nombre de carrosses & de chaises. Il n'y avait presque plus que les petits habitans qui allassent à cheval. L'entretien d'un équipage est aisé, lorsqu'on a fait la dépense d'un carrosse. Les cochers & les postillons sont de Nègres, auxquels on ne donne point de gages, & dont on tire d'autres services. Les chevaux paissent toute l'année dans les savanes, & le peu de mill qu'on leur donne, se cueille sur l'habitation. D'ailleurs ils ne sont pas chers, à moins qu'ils ne soient d'une taille & d'une beauté fort distinguées. On en trouve des légions dans les bois & dans les grandes savanes incultes. Leurs airs de tête font reconnaitre qu'ils viennent tous de race Espagnole; quoiqu'on y remarque, dans chaque canton, des différences qui viennent apparemment de celle de l'air, des eaux & des pâturages. Aux environs de Nipes, il se trouve des chevaux qui ne sont pas plus grands que des ânes, mais plus ramassés, & d'une admirable proportion, vifs, infatigables, d'une force & d'une ressource surprenantes.

On prend quantité de chevaux sauvages dans

Antilles.

les routes des bois qui conduiſent aux ſavannes & aux rivieres, avec des éperlins, c'eſt-à-dire, des nœuds coulans de corde ou de liane. Quelques-uns, ſur-tout les vieux, s'épaulent ou ſe tuent, en ſe débattant lorſqu'ils ſont pris. Les jeunes font moins d'efforts, & ſe laiſſent plus facilement dompter. La plupart ſont ombrageux, & l'on parvient rarement à les guérir de ce vice. S'ils entrent dans une riviere, ils henniſſent & frappent des pieds dans l'eau, en regardant de toutes parts avec une ſorte d'effroi. On juge que la Nature leur a donné cet inſtinct, pour épouvanter les Caymans, ou pour les obliger de faire quelque mouvement, qui, ſervant à les faire découvrir, puiſſe donner le temps de les éviter par la fuite. Les chiens ſauvages & ceux de chaſſe ont le même inſtinct : ils s'arrêtent ſur les bords des rivieres, ils jappent de toutes leurs forces, & s'ils voient remuer quelque choſe, ils ſe privent de boire, & quittent plutôt leurs maîtres, que de ſe mettre en danger d'être dévorés. Souvent les chaſſeurs ſe voient forcés de les porter dans leurs bras. Ce qu'on nomme ici chiens ſauvages, eſt une race ſinguliere, deſcendue ſans doute, comme à Buénos-Aires & dans d'autres lieux, de quelques chiens domeſtiques, que les chaſſeurs ont laiſſés dans les bois. Ils ont, preſque tous, la tête plate & longue, le

museau effilé, l'air féroce, le corps mince & décharné : ils sont fort légers à la course, & chassent en perfection. Les habitans leur donnent le nom de *casques*, sans qu'on en connaisse l'origine. Ils vont en meute, & ne cessent point de multiplier, quoiqu'on en tue beaucoup. Les plus jeunes s'apprivoisent aisément.

Antilles.

Le P. Labat compte treize lieues de l'Estere au Cul-de-sac, & se plaint des chemins, qu'il trouva fort incommodes, mais qu'il était aisé, dit-il, de rendre moins difficiles. A l'occasion des Nègres Marrons, ou fugitifs, qui s'étaient réfugiés au nombre de six à sept cens, dans un canton de l'Isle, nommé *la Montagne noire*, il nous appprend que l'usage de cette Colonie, est de marquer les Nègres, lorsqu'on les achete. On se sert, pour cette opération, d'une lame d'argent très-mince, qui forme leur chiffre. Elle est soutenue par un petit manche : & comme le chiffre, ou les lettres, pourraient se trouver les mêmes dans plusieurs habitations, on observe d'appliquer la lame en divers endroits du corps, ce qui s'appelle *étamper* un Nègre. Il suffit de chauffer l'étampe, sans la faire rougir. On frotte l'endroit où elle doit être appliquée, avec un peu de suif ou de graisse, & l'on met dessus un papier huilé ou ciré, sur lequel l'étampe s'applique le plus légerement qu'il est possible. La

Antilles.

chair s'enfle aussi-tôt ; &, dès que l'effet de la brûlure est passé, la marque reste imprimée sur la peau, sans qu'il soit jamais possible de l'effacer. Un esclave, qui est vendu & revendu plusieurs fois, se trouve aussi chargé de ces caractères, qu'un ancien obélisque d'Egypte. On n'a point cette méthode dans les petites Isles ; & les Nègres y seraient au désespoir de se voir marqués comme les chevaux & les bœufs. Mais on a jugé cette précaution absolument nécessaire, dans une Isle aussi vaste que Saint-Domingue, où les Nègres peuvent fuir, & se retirer dans des montagnes inaccessibles. C'était le cas où la Colonie se trouvait alors. On proposa d'assembler des Volontaires, pour enlever ceux qui avaient pris la fuite ; personne ne se présenta, pour une expédition qui ne promettait que de la fatigue & du danger. Il n'y avait que les chasseurs, c'est-à-dire les Boucaniers, qui fussent capables de l'entreprendre, parce qu'ils connaissaient tous les détours des montagnes, & qu'ils étaient faits aux plus rudes marches ; mais, loin de souhaiter la réduction des Nègres, ils trouvaient de l'avantage à tirer d'eux des chevaux sauvages, des cuirs, & des viandes toutes boucanées, pour de la poudre, des balles, des armes, des toiles & d'autres secours, qu'ils leur donnaient en échange. Cependant, comme ce

trafic ne pouvait être ſecret, & qu'on en murmurait hautement, ils offrirent, pour l'honneur de leur fidélité, de marcher à la maniere des Flibuſtiers, c'eſt-à-dire, à condition que ceux qui reviendraient eſtropiés, auraient ſix cens écus, ou ſix Nègres, que les Nègres qui feraient pris, leur appartiendraient, & que, pour la ſûreté des eſtropiés, toute la Colonie s'obligerait ſolidairement. Ces conditions furent rejettées, parce que le profit n'aurait été que pour les chaſſeurs. En général, le maître d'un Nègre fugitif eſt obligé de payer vingt-cinq écus à celui qui le prend hors des quartiers Français, & cinq écus ſeulement pour ceux qu'on prend dans les quartiers, mais hors de leur habitation.

Entre pluſieurs petites Iſles, qui bordent la partie Françaiſe de Saint-Domingue, le P. Labat en décrit une où les Français commençaient alors à s'établir, & que cette raiſon lui fit ſoigneuſement viſiter. La Cour ayant accordé à la Compagnie toutes les terres qui ſont entre le Cap Tiburon & le Cap Mongon, c'eſt-à-dire, une étendue d'environ cinquante lieues, elle ſe propoſait non-ſeulement de faire habiter cette partie de l'Iſle, mais de faire un entrepôt ſûr & commode, pour les barques qu'elle envoyait en traite aux côtes de la terre ferme. Labat, parti de l'Eſtere pour la Guadeloupe, côtoya d'abord les

Antilles.

Kaymites, qui font plusieurs petites Isles basses & désertes, & fut obligé par le mauvais temps, de mouiller le soir sous le cap de *Donna Maria*, le plus à l'Ouest de toute la grande Isle. De-là, les vents le servirent mieux jusqu'au cap Tiburon, qu'il doubla le lendemain, en le rasant de si près, qu'on pouvait, dit-il, *cracher à terre*. C'est une pointe assez ronde, fort élevée, & coupée presqu'à pic. La mer y est par conséquent très-profonde, & paraît aussi noire que le rocher, qui est de cette couleur. Le jour suivant, après avoir reconnu & passé l'Isle Avache, il mouilla tranquillement à celle de Saint-Louis, qu'il cherchait, & qui est à six lieues au vent de l'autre. L'Isle Avache avait été célèbre par la fréquentation des Flibustiers, qui en faisaient leur rendez-vous pour le partage de leur butin. Quelques Français s'y étaient établis; mais on les avait fait passer à la grande terre de Saint-Domingue; & l'Isle Avache n'était plus occupée que par des bêtes à cornes & des porcs, qu'on y avait mis pour le service de la Compagnie.

C'était l'Isle de Saint-Louis qu'elle voulait munir & peupler, quoique le terrain ne fût que de quatre ou cinq cens pas de long, sur cent soixante de large, & qu'il n'eût que la hauteur nécessaire pour n'être pas couvert d'eau en haute marée. Aussi n'avait-il porté jusqu'alors que le

nom de Caye; & la Compagnie, dans son ardeur pour cet établissement, avait fait ordonner, sous peine d'amende, qu'on lui donnât celui d'Isle. Tout cet espace ne paraît qu'un amas de roches à chaux: il est situé au fond d'une grande Baie, dont l'ouverture est couverte par trois ou quatre Islots assez grands, mais qu'on n'avait pas choisis pour y bâtir un Fort, parce qu'ils sont environnés de hauts fonds, & par conséquent, peu propres au mouillage des vaisseaux, au lieu que la mer est très-profonde aux environs de l'Isle Saint-Louis, particulierement du côté de l'Isle Saint-Domingue, dont elle n'est séparée que par un canal de sept à huit cens pas de large. Le fond est de bonne tenue, & le mouillage si commode, qu'on peut s'approcher assez de la terre, pour y descendre avec une planche. Un Commissaire Français y avait tracé un fort, dont Labat vit le plan, & la dépense de l'ouvrage devait monter à huit ou neuf cens mille francs; mais, quoiqu'il y eût déjà deux Ingénieurs dans l'Isle, avec des appointemens considérables, & qu'en attendant de France des maçons & des tailleurs de pierres, on employât quantité de Nègres aux préparatifs, Labat fit quelques observations, qui devaient faire perdre le dessein de cette entreprise.

Antilles.

Les logemens que les Français occupaient déjà dans l'Isle, étaient de fourches en terre, cou-

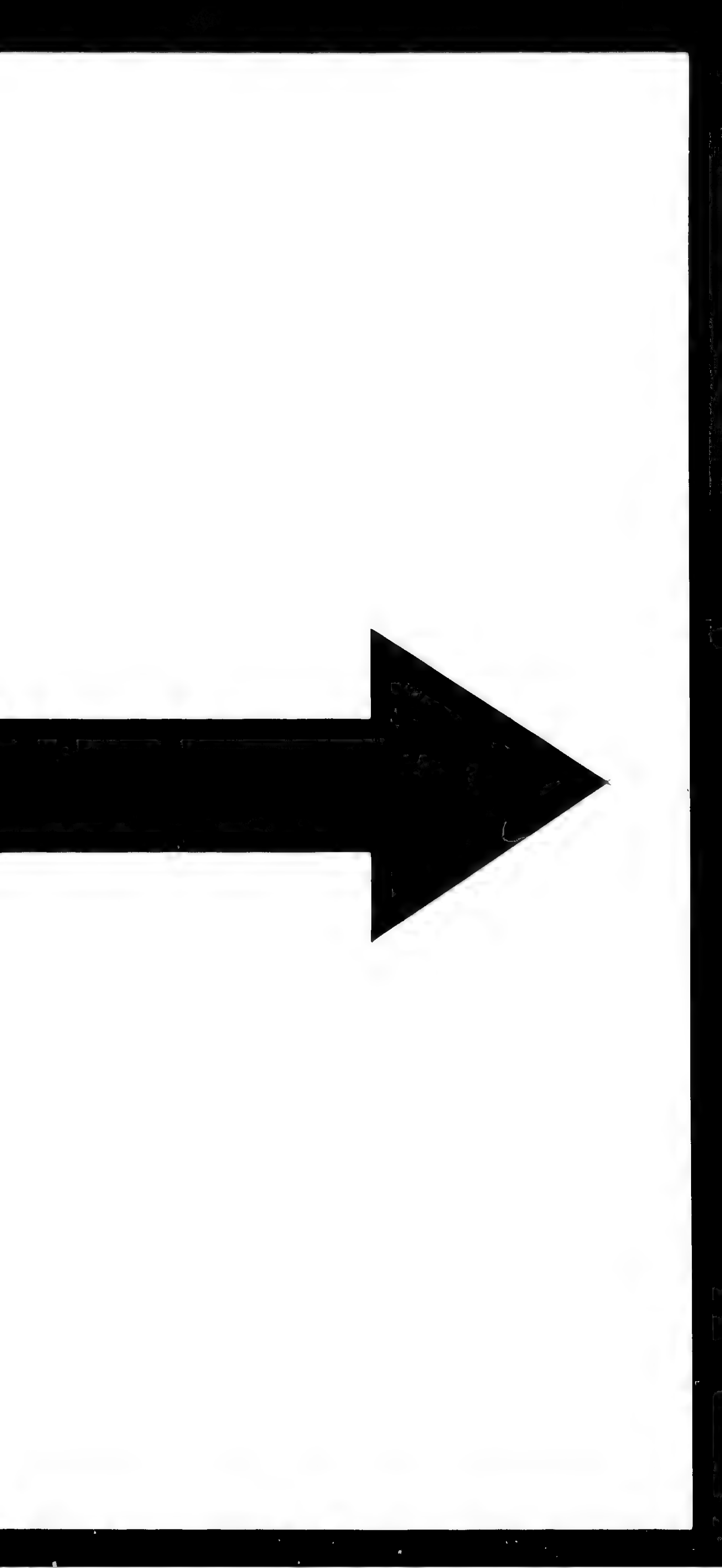
verts de taches, & palissadés de palmistes refendus. Il n'y avait encore que la maison du Directeur de cette Compagnie, celle du Gouverneur, & un magasin, qui fussent palissadés de planches, & couverts d'essentes. La maison du Directeur & le magasin bordaient une petite place oblongue, dont les autres côtés étaient formés par les logemens des Commis & d'autres Agens de la Compagnie. La Chapelle, la maison du Gouverneur, & quelques autres bâtimens, étaient répandus sans ordre sur la Caye, avec des cazernes pour la garnison. « Jamais, dit Labat, » on ne vit un si grand nombre de Commis & » d'Officiers, pour un tel poste, & pour un si » petit commerce. Je doute qu'il y en ait autant » à Batavia. Ils avaient tous des appointemens con» sidérables, & bouche en Cour à la table du » Directeur, qui était fort bien servie. On en» tretenait pour cela des chasseurs, avec une » grande meute de chiens. Il y avait aussi des » pêcheurs. On élevait quantité de volaille & de » moutons, dans l'habitation particuliere de la » Compagnie. Le Directeur était un Malouin fort » versé dans toutes les parties du commerce, & » le Gouverneur, un gentilhomme du Canton de » Toulouse, qui avait été Lieutenant-Colonel en » France, & qui entendait bien le service; mais » la jalousie de l'autorité faisait naître entr'eux des

» difficultés continuelles. La Compagnie avait » entretenu quelques troupes dans l'Isle, sous les » ordres du Gouverneur ; le Directeur venait de » casser cette garnison, pour ôter au Gouverneur » le pouvoir de se faire obéir. Aussi le service » souffrait-il de leurs divisions. La Compagnie » l'ayant reconnu depuis, a réuni les deux Com- » missions sur une même tête. »

Antilles.

Les conditions qu'elle offrait à ceux qui voulaient s'établir sur les terres de sa Concession, étaient capables d'y attirer un grand nombre d'habitans. Elle leur donnait le terrain, sur le même pied que le Roi le donne dans les autres lieux de son domaine en Amérique, c'est-à-dire, *gratis*, sans redevances, sans droits Seigneuriaux, & sans aucunes charges : elle leur fournissait des esclaves, suivant leurs besoins & leurs talens, à raison de deux cens écus pour les hommes, & de cent cinquante pour les femmes, payables dans l'espace de trois ans ; elle leur accordait le même terme pour les marchandises qu'elle devait leur fournir, au prix courant de l'Estere & du petit Goave ; &, s'il arrivait qu'elle en manquât, elle leur permettait d'en acheter des denrées qu'ils devaient lui donner en paiement pour ses avances. Enfin elle s'engageait à prendre généralement tout ce qui se fabriquerait dans leurs habitations, au même prix qu'ils l'auraient vendu





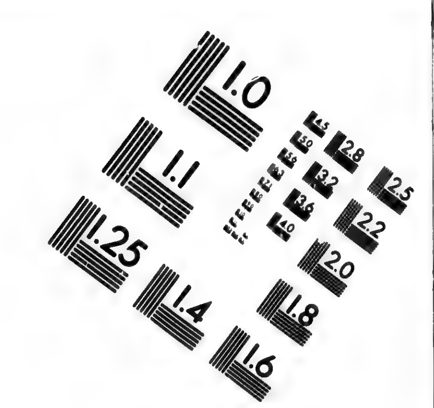
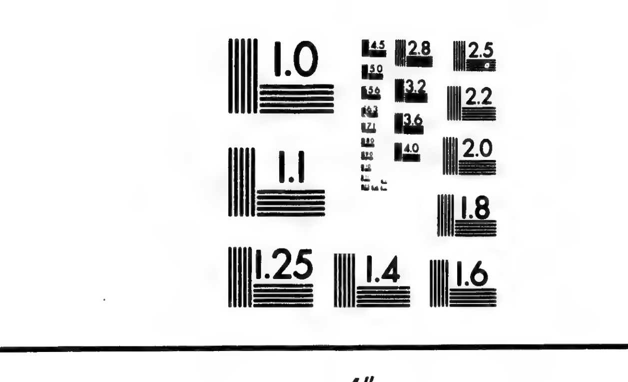


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



6"

Antilles. dans les autres quartiers. De si belles offres étaient à peine écoutées, parce que personne ne pouvait souffrir, comme on l'a déjà fait remarquer, qu'elle obligeât ses colons de lui vendre toutes leurs marchandises & leurs denrées, & d'acheter d'elle tous leurs besoins.

On ne compte qu'environ vingt-cinq lieues de l'Isle Saint-Louis au petit-Goave; &, dans cette route, on trouve un quartier, nommé le *fond des Nègres*, qui est une pépiniere de cacao & d'enfans. La plupart sont des habitans mulâtres & des Nègres libres, qui cultivent les plus beaux cacaoyers du monde. Leur maniere d'élever les enfans, consiste à leur donner, le matin, pour tout le jour, une jatte de chocolat, avec du maïs écrasé. Une nourriture si simple les préserve de toutes sortes de maladies, & les rend plus forts qu'on ne l'est ordinairement à cet âge.

Labat passa de l'Isle Saint-Louis à la grande terre, pour visiter un quartier qu'on nomme le *fond de l'Isle Avache*. C'est une très-grande plaine, dont le bord de la mer fait une anse en forme de croissant fort ouvert, masqué par l'Isle Avache, qui est éloignée de la grande terre d'environ trois lieues. Quoique cette Isle, qui en a cinq ou six de longueur, paraisse couvrir l'anse, son éloignement empêche qu'elle lui soit fort utile. La mer qui brise rudement à la côte, y rend l'embarquement

quement & le mouillage également difficiles. Les Flibustiers mouillaient apparemment près de l'Isle, lorsqu'ils venaient faire leurs partages dans ce quartier. Labat fit jusqu'à douze lieues dans le fond de l'Isle Avache, & trouva non-seulement le pays fort beau, mais la terre grasse, profonde, & propre à toutes sortes de productions. « Il est » certain, dit-il, que les Espagnols, & les Amé- » ricains avant eux, ont habité toute cette partie » de la grande Isle. Les premiers l'abandonne- » rent, pour aller s'établir au Mexique après la » conquête de Fernand Cortez ; &, comme ils » avaient déjà détruit tous les habitans naturels, » ce beau canton demeura désert, & les arbres » y étaient revenus. La plupart ne sont, à la vé- » rité, que des bois tendres, mais en fort grand » nombre, très-hauts, gras & fort pressés, ce » qui n'est pas une petite preuve de la bonté du » terrain. » On juge que les habitations Espagnoles n'avaient pas plus de quatre à cinq cens pas de large, parce que toute la plaine est partagée en divisions de cette grandeur, par des épaisseurs d'arbres de haute futaie, qu'on nomme dans le pays, *raques de bois*, & qui ressemblent à celles qui se trouvent dans le milieu des forêts, ou dans les montagnes qu'on n'a jamais défrichées. Les Espagnols suivaient apparemment cette méthode, pour séparer leurs habitations, pour conserver

Antilles.

Antilles.

des retraites à leurs bestiaux pendant la grande chaleur du jour, & pour avoir toujours des bois de charpente à leur disposition. Mais ces trois utilités étaient accompagnées d'un inconvénient: les raques, empêchant le mouvement de l'air, contribuaient à sa corruption, & devaient nuire beaucoup à la santé.

On trouve, sans cesse, dans les terres de cette plaine, des fers à cheval, & d'autres ferremens à l'Espagnole. On y trouve aussi d'anciens meubles Américains, tels que des pots & des marmites de terre, avec une sorte de cailloux, couleur de fer, d'un grain compact & très-fin. La plupart de ces cailloux ont deux pieds à deux pieds & demi de longueur, quinze à dix-huit pouces de large, & huit à neuf d'épaisseur: ils sont arrondis par les deux extrémités. Les Naturels du pays avaient l'art de les fendre au milieu de leur longueur, & de les creuser, pour en faire des espèces de tourtieres ovales, d'un peu plus d'un pouce d'épaisseur, qui résistaient au grand feu. On en fit présent d'une à Labat, avec deux ou trois petites figures de terre cuite, trouvées dans des grottes qu'on avait découvertes entre les falaises. Quelques habitans du quartier l'assurerent qu'ils avaient trouvé, dans les montagnes, d'autres grottes, fort profondes, & remplies d'ossemens humains. C'étaient vraisembla-

blement les anciennes ſépultures des Américains. Peut-être y mettaient-ils auſſi leurs richeſſes ; car on voit des traces de cet uſage dans tous les pays du monde ; mais les habitans Français ſont peu tentés de remuer ces os, parce qu'ils ne peuvent douter que les Eſpagnols, qui ont été long-temps maîtres des mêmes lieux, ne les aient viſités très-ſoigneuſement.

Antilles.

Dans pluſieurs endroits du fond de l'Iſle Avache, on trouve des cuves de maçonnerie, qui ne laiſſent aucun doute que les Eſpagnols n'aient fait de l'indigo dans tout ce quartier. Labat, perſuadé qu'en effet les terres y ſont auſſi propres que celles des Indes Orientales & de la Nouvelle-Eſpagne, regretta qu'elles ne fuſſent pas mieux peuplées, & prédit qu'elles le ſeraient un jour. Cependant il avoue que c'eſt le véritable pays des mouſtiques, des maringoins, des vareurs & d'autres ennemis des hommes & des beſtiaux. L'Iſle même de Saint-Louis, quoiqu'environnée de la mer, ſans arbres, ſans buiſſons & ſans eau, en contient des légions, qui ſe nichent dans les trous des crabes, ſous les roches, ſous les toits des édifices, & qui rempliſſant l'air, auſſi-tôt que le Soleil eſt couché, ſe rendent inſupportables par leurs cruelles piqures. Dans le fond de l'Iſle Avache, leur perſécution ſe fait ſentir en plein jour, & va ſi loin, qu'elle

Antilles.

oblige les maîtres des habitations de donner une sorte de bottines à leurs esclaves, pour leur couvrir les jambes & les pieds. Cependant on se flattait que cette incommodité pourrait diminuer, à mesure que le terrain viendrait à se défricher, & sur-tout lorsque les bords de la mer seraient entierement découverts.

Labat compte, entre les richesses de cette côte, de beaux coquillages, dont il rapporta un fort grand nombre. Le Gouverneur de l'Isle Saint-Louis lui donna quelques pierres légeres, que la mer y amene pendant les grands vents du Sud. Il en vante une « de deux pieds & demi de » long sur dix-huit pouces de large, & d'environ » un pied d'épaisseur, qui ne pesait pas tout-à- » fait cinq livres; elle était blanche comme la » neige, bien plus dure que les pierres de ponce, » d'un grain fin, ne paraissant point poreuse, & » bondissant néanmoins comme le meilleur ballon, » lorsqu'on la jettait dans l'eau. A peine y en- » fonçait-elle d'un demi-travers de doigt. Il y fit » faire, dit-il, quatre trous de vrilliere, pour y » planter quatre bâtons, & soutenir deux petites » planches fort légeres, qui renfermaient les » pierres dont il essaya de la charger : elle en » porta cent soixante livres, & dans une autre » occasion, elle soutint trois poids de fer, chacun » de cinquante livres. Enfin elle servait de cha-

» loupe à son Nègre, qui se mettait hardiment » dessus, pour aller se promener autour de » l'Isle. »

Antilles.

Il se trouve sur cette côte des burgaux, dont le dehors est peint comme le point de Hongrie noir, de différentes teintes, sur un fond argenté, ce qui leur a fait donner le nom de *veuves*. Le poisson, qui est dans ces coquilles, est plus délicat que celui des burgaux ordinaires : il a sur la tête une espèce de couvre-chef plat, & d'une substance noire & dure, dont il ferme l'ouverture de sa coque. Labat vit plusieurs branches de corail noir, qu'il crut, à la couleur près, de même nature que le rouge, parce qu'il en avait le grain, le poli & la pesanteur. Mais ce qu'il apporta de plus curieux en ce genre, ce fut des nacres de perles d'une beauté achevée. On lui en donna une, dans laquelle il y avait sept ou huit perles attachées au fond de la coque. Le dedans était très-vif & très-beau, le dehors sale, raboteux, grisâtre, couvert de mousse & de petits coquillages informes ; mais ayant levé cette croûte, il ne trouva plus qu'une belle écaille, aussi lustrée, aussi argentée que le dedans.

Sa derniere observation sur ce quartier, regarde la pointe de l'Isle Avache : elle est redoutable, dit-il, par un courant rapide & un vent forcé, qui portent dessus. Les vaisseaux qui vont à la

Antilles.

Jamaïque, en éprouvent souvent les dangers ; & ; depuis peu de jours, il s'en était perdu un, dont les débris n'avaient pas été inutiles au quartier Français.

On a remis à parler ici, sur le même témoignage, du commerce des Espagnols de l'Isle. Il était fort lucratif, dit le P. Labat, avant que les Français eussent trouvé le secret d'en perdre les avantages, en y portant une trop grande quantité de marchandises, non qu'ils en eussent la liberté, car il n'est permis à aucune Nation d'aller traiter chez les Espagnols ; ils confisquent tous les bâtimens qu'ils trouvent mouillés sur leurs côtes, ou même à quelque distance, lorsqu'ils y trouvent des marchandises de leur fabrique, ou de l'argent d'Espagne ; mais cette loi, comme la plupart des autres, reçoit quantité de modifications. Si l'on veut entrer dans un de leurs ports, pour y faire le commerce, on feint d'avoir besoin d'eau, de bois, ou de vivres. Un Placet qu'on fait présenter au Gouverneur, expose les embarras du bâtiment. Quelquefois c'est un mât qui menace ruine, ou une voie d'eau qu'on ne peut trouver sans décharger les marchandises. Le Gouverneur se laisse persuader par un présent, & les autres Officiers ne résistent pas mieux à la même amorce. On obtient la permission d'entrer dans le port, pour chercher le mal & pour y remédier,

Antilles.

Nulle formalité n'est négligée. On enferme soigneusement les marchandises, on applique le sceau à la porte du magasin par laquelle on les fait entrer; mais on a soin qu'il y en ait une autre, qui n'est pas scellée, par laquelle on prend le temps de la nuit pour les faire sortir, & pour mettre à la place des caisses d'indigo, de cochenille & de vanille, de l'argent en barres ou monnoyé, & d'autres marchandises. Aussi-tôt que le négoce est fini, la voie d'eau se trouve bouchée, le mât assuré, & le bâtiment prêt à mettre à la voile. C'est ainsi que se débitent les plus grosses cargaisons. A l'égard des moindres, qui viennent ordinairement dans des barques Françaises, Anglaises, Hollandaises & Danoises, on les conduit aux esteres, c'est-à-dire aux lieux d'embarquement qui sont éloignés des Villes, ou dans les embouchures des rivieres. Ou avertit les habitations voisines par un coup de canon, & ceux qui veulent trafiquer, s'y rendent dans leurs canots. C'est la nuit qu'on fait ce commerce; mais il demande beaucoup de précautions, & sur-tout de ne laisser jamais entrer dans le bâtiment plus de monde qu'on ne se trouve en état d'en chasser, si l'on se voyait menacé de quelque insulte. Cette espèce de commerce se nomme *traite à la pique*: on n'y parle jamais de crédit; elle se fait argent comptant, & les mar-

Antilles.

chandises présentes. L'usage est de faire devant la chambre, ou sous le gaillard de la barque, un retranchement avec une table, sur laquelle on étale les échantillons des marchandises. Le marchand, ou son commis, à la tête de quelques gens armés, est derriere la table. D'autres sont au-dessus de la chambre, ou sur le gaillard. Le reste de l'équipage est sur le pont, armes en mains, avec le Capitaine, pour faire les honneurs, offrir des rafraîchissemens aux Espagnols qui arrivent, les reconduire civilement ; & s'il vient quelques personnes de distinction, qui fassent des emplettes considérables, on n'oublie point, à leur départ, de les saluer de quelques coups de canon. Ces honneurs, qui flattent leur vanité, tournent toujours au profit des marchands. Cependant il ne faut jamais cesser d'être sur ses gardes, ni se trouver le plus faible à bord ; car s'ils trouvent l'occasion de se saisir de la barque, il est rare qu'ils la manquent. Ils la pillent, & la coulent à fond avec l'équipage, pour ne laisser personne qui puisse révéler leur perfidie. Sur la moindre plainte, dans un cas de cette nature, ils seraient forcés à la restitution de tout ce qu'ils auraient pillé, non pas à la vérité en faveur des propriétaires, mais au profit des Officiers de leur Prince, qui s'approprieraient tout, à titre de confiscation. Au reste, le Religieux Voyageur assure

que c'eſt une pratique conſtante, non-ſeulement ſur les côtes de Saint-Domingue, mais ſur celles de la Nouvelle-Eſpagne, des Caraques & de Carthagène, & qu'un grand nombre de Français, d'Anglais & de Hollandais en ont fait une triſte expérience.

Il ajoute, pour l'inſtruction des Marchands & des Voyageurs, que, dans les mêmes occaſions, il ne faut pas veiller moins ſoigneuſemnnt ſur les mains des Eſpagnols. « Lorſqu'ils trouvent, dit-il, » l'occaſion de s'accommoder d'une choſe, ſans » qu'elle leur coûte rien, jamais ils ne la laiſſent » échapper ; & ſi l'on s'apperçoit de quelque ſub- » tilité, on ne doit les en avertir que d'un ton » civil, en feignant de la prendre pour une mé- » priſe, ſi l'on ne veut s'expoſer à de fâcheuſes » querelles. » La meilleure marchandiſe qu'on puiſſe porter dans tous les lieux, qui ſont en relation avec les mines, eſt le vif argent. On donne poids pour poids, c'eſt-à-dire, une livre d'argent pour une livre de mercure, profit immenſe, puiſqu'il faut ſeize piaſtres pour le poids d'une livre, & que le mercure n'en vaut qu'une. Ceux qui veulent y gagner encore plus, ſe font payer poids pour poids, en petites monnoies, telles que des réales & des demi-réales, qu'on trouve enſuite l'occaſion de donner en compte : il y a ſouvent deux, & même trois écus de profit par

Antilles.

livre. Le commerce avec les Espagnols a ses difficultés. Les acheteurs sont bizarres & capricieux. Il faut savoir se relâcher sur quelque marchandise, & le faire sentir d'une maniere fine. Comme ils se piquent de politesse & de générosité, on est sûr de réparer bientôt sa perte, en leur remplissant la tête de fumée. Les Anglais & les Hollandais excellent dans ces petites ruses. Qu'un Espagnol, qui vient acheter une platille, pour faire deux chemises, s'obstine à demeurer au-dessous du prix, ils ne laissent pas de la donner; mais ensuite ils lui font voir des dentelles, qu'il ne manque pas d'acheter dix fois plus qu'elles ne valent, lorsqu'il leur entend dire que tous les Grands d'Espagne n'en portent plus d'autres.

La plupart des chapeaux qu'on leur porte, doivent être gris. Il faut que la forme soit plate, les bords larges, & sur-tout que la coëffe soit de satin de couleur. Qu'ils soient vieux ou neufs, de castor ou de loutre, on les vend avec avantage, pourvu qu'ils soient propres & bien lustrés. Ils se vendaient autrefois quarante & cinquante piastres; & quoique ce prix soit fort diminué, depuis que les Français en ont porté un trop grand nombre, on y fait encore de très-grands profits. Les bas de soie sont les seuls qui se vendent, clairs, bons ou mauvais, n'importe. L'usage des Espagnols de Saint-Domingue est d'en porter

deux paires, une de couleur pardessus, & l'autre noire. Enfin quoique le commerce étranger soit rigoureusement défendu aux sujets, les Gouverneurs & les autres Officiers se dispensent si généralement de cette loi, que la difficulté, pour les étrangers, n'est qu'à se faire instruire de ce qui leur plaît, & qu'à leur ouvrir des voies pour sauver les apparences.

Antilles.

C'est du P. de Charlevoix, ou plutôt du P. le Pers, dont il fait profession de suivre les Mémoires, qu'il faut emprunter quelques observations, sur le caractere des habitans de la partie Française de Saint-Domingue. On comprend sous ce nom les Créoles Français & les Nègres. Si l'on s'appercevait, il y a trente ans, comme on le fait observer, que les premiers commençaient à se ressentir moins du mêlange des Provinces d'où sont sortis les Fondateurs de la Colonie, on doit juger qu'il n'y reste plus aucun vestige du génie de ces anciens Aventuriers, auxquels la plupart doivent leur naissance. Ils ont presque tous la taille assez belle & l'esprit ouvert; mais on nous fait une peinture un peu confuse de leurs bonnes & mauvaises qualités. On les représente tout-à-la-fois francs, prompts, fiers, dédaigneux, présomptueux, intrépides. On leur reproche d'avoir beaucoup d'indolence pour tout ce qui regarde la Religion. Cependant on adoucit

Antilles.

un peu ces traits, en assurant qu'une bonne éducation corrige aisément la plupart de leurs défauts, & trouve en eux un fond riche. On ajoute que l'héritage qu'ils ont conservé le plus entier de leurs peres, est l'hospitalité, & qu'il semble qu'on respire cette belle vertu avec l'air de Saint-Domingue. Les Américains la portaient fort loin avant la conquête; & leurs vainqueurs, qui n'étaient pas gens à les prendre pour modèles, y ont d'abord excellé. Il n'est pas vraisemblable non plus que les Français l'aient prise des Espagnols, puisque ces deux Nations ont été long-temps dans l'Isle sans aucune relation de société, & que leur antipathie naturelle ne leur a gueres permis de se former l'une sur l'autre. Enfin l'on assure que les Nègres mêmes s'y distinguent, & d'une maniere admirable dans des esclaves, à qui l'on fournit à peine les nécessités de la vie. Un voyageur peut faire le tour de la Colonie Française, sans aucune dépense. Il est bien reçu de toutes parts, &, s'il est dans le besoin, on lui donne libéralement de quoi continuer son voyage. Si l'on connaît une personne de naissance qui soit sans fortune, l'empressement est général pour lui offrir un asyle. On ne lui laisse point l'embarras d'exposer sa situation; chacun le prévient. Il ne doit pas craindre de se rendre importun, par un trop long séjour dans l'habitation qu'il choisit;

on ne se lasse point de l'y voir. Dès qu'il touche à la premiere, il doit être sans inquiétude pour les commodités de la plus longue route. Nègres, chevaux, voitures, tout est à sa disposition ; & s'il part, on lui fait promettre de revenir aussi-tôt qu'il sera libre. La charité des Créoles est la même pour les orphelins. Jamais le Public n'en demeure chargé. Les plus proches parens ont la préférence, ou les parrains & les marraines, à leur défaut ; mais si cette ressource manque à quelque malheureux enfant, le premier qui peut s'en saisir, regarde comme un bonheur de l'avoir chez soi, & de lui servir de pere.

Antilles.

Un mal, dont on craint, dit-on, de fâcheuses suites, si la partie Française de Saint-Domingue continue de se peupler, c'est qu'il n'y a point de biens nobles, & que tous les enfans ont une part égale à la succession. Si tout se défriche, il arrivera nécessairement qu'à force de divisions & de subdivisions, les habitations se réduiront à rien, & que tout le monde se trouvera pauvre; au-lieu que si toute une habitation demeurait à l'aîné, les cadets se verraient obligés d'en commencer d'autres, avec les avances qu'ils recevraient de leurs proches ; & lorsqu'il ne resterait plus de terrain vide à Saint-Domingue, rien ne les empêcherait de s'étendre dans les Isles voisines, & dans les parties du continent qui ap-

Antilles.

partiennent à la France, ou qui sont encore du droit public. On verrait ainsi des Colonies se former d'elles-mêmes, sans qu'il en coutât rien à l'Etat. Mais l'inconvénient dont on se plaint, n'est pas un mal fort pressant, puisqu'il reste encore à défricher pour plus d'un siècle, dans les quartiers de l'Isle de Saint-Domingue.

Quelques-uns prétendent que peu de Français y sont sans une espèce de fièvre interne, qui mine insensiblement, & qui se manifeste moins par le désordre du pouls, que par une couleur livide & plombée, dont personne ne se garantit. Dans l'origine de la Colonie, on n'y voyait arriver personne à l'extrême vieillesse; & cet avantage est encore assez rare parmi ceux qui sont nés en France. Mais les Créoles, à mesure qu'ils s'éloignent de leur souche Européenne, deviennent plus sains, plus forts, & jouissent d'une plus longue vie; d'où l'on peut conclure que l'air de Saint-Domingue n'a point de mauvaise qualité, & qu'il n'est question que de s'y naturaliser. A l'égard des Nègres, on convient qu'ici comme dans les autres Isles, rien n'est plus misérable que leur condition. Il semble que ce peuple soit le rebut de la Nature, l'opprobre des hommes, & qu'il ne differe gueres des plus vils animaux. Sa condition, du moins, ne le distingue pas des bêtes de charges. Quelques coquillages sont toute

Antilles.

sa nourriture : ses habits sont de mauvais haillons, qui ne le garantissent, ni de la chaleur du jour, ni de la trop grande fraîcheur des nuits. Ses maisons ressemblent à des tanières d'ours ; ses lits sont des claies, plus propres à briser le corps qu'à procurer du repos ; ses meubles consistent en quelques calebasses, & quelques petits plats de bois ou de terre. Son travail est presque continuel ; son sommeil fort court. Nul salaire. Vingt coups de fouets pour la moindre faute. C'est à ce fatal état qu'on a su réduire des hommes, qui ne manquent point de raison, & qui ne peuvent ignorer qu'ils sont absolument nécessaires à ceux qui les traitent si mal.

Dans cet incroyable abaissement, ils ne laissent pas de jouir d'une santé parfaite, tandis que leurs Maîtres qui regorgent de biens & qui ne manquent d'aucune sorte de commodités, sont la proie d'une infinité de maladies. Ils jouissent donc du plus précieux de tous les biens ; & leur caractere les rend peu sensibles à la privation des autres. On n'a pas fait difficulté de soutenir que ce serait leur rendre un mauvais office que de les tirer de cet état. A la vérité, ceux qui tiennent ce langage y sont intéressés : on peut dire qu'ils sont à-la-fois Juges & Parties. Cependant l'avantage qu'ils tirent des Nègres n'est pas sans inconvéniens. S'il n'y a point de service plus flatteur pour

Antilles.

l'orgueil humain que celui de ces malheureux esclaves, il n'en est pas d'aussi sujet à quantité de fâcheux retours ; & l'on assure que la plupart des habitans de nos Colonies s'affligent de ne pouvoir être servis par d'autres valets ; n'y eut-il que ce sentiment, naturel à l'homme, de compter pour rien les services que la crainte seule arrache, & des respects auxquels le cœur n'a jamais de part.

« Malheureux, dit le P. de Charlevoix, celui » qui a beaucoup d'esclaves ; c'est la matiere de bien » des inquiétudes, & une continuelle occasion de » patience : malheureux qui n'en a point du tout ; » il ne peut absolument rien faire : malheureux » qui en a peu ; il faut qu'il en souffre tout, de » peur de les perdre & tout son bien avec » eux. »

Les Nations établies entre le Cap Blanc & le Cap Nègre, sont proprement les seules qui paraissent nées pour la servitude. Ces misérables avouent, dit-on, qu'ils se regardent eux-mêmes comme une Nation maudite. Les plus spirituels, qui sont ceux du Sénégal, racontent, sur une ancienne tradition, dont ils ne connaissent pas l'origine, que ce malheur leur vient du péché de leur premier Pere, qu'ils nomment *Tam*. Ils sont les mieux faits de tous les Nègres, les plus aisés à discipliner, & les plus propres au service domestique. Les *Bambares* sont les plus grands

mai

Antilles.

voleurs : les *Arades*, ceux qui entendent le mieux la culture des terres, mais les plus fiers : les *Congos* sont les plus petits, & les plus habiles pêcheurs, mais ils désertent aisément : les *Nagots* sont les plus humains, les *Mandingos*, les plus cruels ; les *Minajs*, les plus résolus, les plus capricieux, les plus sujets à se désespérer. Enfin les Nègres Créoles, de quelque Nation qu'ils tirent leur origine, ne tiennent de leurs Peres que la couleur & l'esprit de servitude. Ils ont néanmoins un peu plus de passion pour la liberté, quoique nés dans l'esclavage ; ils sont aussi plus spirituels, plus raisonnables, plus adroits ; mais plus fainéans, plus fanfarons, plus libertins, que ceux qui viennent d'Afrique. On comprend tous ces nouveaux venus, sous le nom général de *Dandas*.

On a vu à Saint-Domingue des Nègres du Monomotapa & de l'Isle de Madagascar ; mais leurs Maîtres en ont tiré peu de profit. Les premiers périssent d'abord, & les seconds sont presque indomptables. A l'égard de l'esprit, tous les Nègres de Guinée l'ont extrêmement borné. Plusieurs sont comme hébêtés, jusqu'à ne pouvoir compter au-dessus de trois, ni jamais faire entrer l'Oraison Dominicale dans leur mémoire. Ils n'ont aucune idée fixe. Le passé ne leur est pas plus connu que l'avenir ; vraies machines, qu'il faut remonter

Antilles.

chaque fois qu'on les veut mettre en mouvement. Les deux Missionnaires assurent que ceux qui leur attribuent plus de malice que de stupidité & de manque de mémoire, se trompent; & que, pour s'en convaincre, il suffit de voir combien ils ont peu de prévoyance pour ce qui les concerne personnellement. D'un autre côté, on convient généralement que, dans les affaires qu'ils ont fort à cœur, ils sont très-fins & très-entendus; que leurs railleries ne sont point sans sel; qu'ils saisissent merveilleusement les ridicules; qu'ils savent dissimuler, & que le plus stupide Nègre est un mystere impénétrable pour ses Maîtres, tandis qu'il les démêle avec une facilité surprenante. Il n'est pas aisé d'accorder toutes ces contrariétés. On ajoute que leur secret est comme leur trésor; qu'ils mourraient plutôt que de le révéler, & que leur contenance est un spectacle réjouissant, lorsqu'on veut l'arracher de leur bouche. Ils prennent un air d'étonnement si naturel que, sans une grande expérience, on y est trompé; ils éclatent de rire; jamais ils ne se déconcertent, fussent-ils pris sur le fait; les supplices ne leur feraient pas dire ce qu'ils ont entrepris de tenir caché. Ils ne sont pas traîtres; mais il ne faut pas toujours compter sur leur attachement. La plupart feraient fort bons soldats, s'ils étaient bien disciplinés & bien conduits. Un

Antilles.

Nègre qui se trouverait dans un combat, à côté de son Maître, ferait son devoir, s'il n'en avait point été maltraité sans raison. Lorsqu'ils s'attroupent, dans quelque soulèvement, le remède est de les dissiper sur-le-champ, à coups de bâton & de nerfs de bœuf : si l'on differe, on se met quelquefois dans la nécessité d'en venir aux armes, & dans ces occasions ils se défendent en furieux. Dès qu'ils se persuadent qu'il faut mourir, peu leur importe comment ; & le moindre succès achève de les rendre invincibles.

On remarque encore que le chant, parmi ces peuples, est un signe fort équivoque de gaieté ou de tristesse. Ils chantent dans l'affliction, pour adoucir leur chagrin ; ils chantent dans la joie, pour faire éclater leur contentement ; mais, comme ils ont des airs joyeux & des airs lugubres, il faut une longue expérience pour les distinguer. Naturellement ils sont doux, humains, dociles, crédules, & superstitieux à l'excès. Ils ne peuvent haïr long-temps ; ils ne connaissent ni l'envie ni la mauvaise foi, ni la médisance. Le Christianisme, qu'on n'a pas de peine à leur faire embrasser, & les instructions qu'ils reçoivent continuellement des Missionnaires, perfectionnent quelquefois ces vertus.

« Ce sont les Nègres, dit le P. Pers, qui nous » attirent ici principalement ; &, sans eux, nous

Antilles.

» n'oserions aspirer à la qualité de Missionnaires.
» Il se passe peu d'années, sans qu'on en amene au
» seul Cap-Français deux à trois mille. Lorsque
» j'apprens qu'il en est arrivé quelques-uns dans mon
» Quartier, je vais les voir, & je commence par
» leur faire faire le signe de la Croix, en conduisant
» leur main; & puis je le fais moi-même sur leur
» front, comme pour en prendre possession au
» nom de Jésus-Christ & de son Eglise. Après
» les paroles ordinaires, j'ajoute : *Et toi, maudit*
» *Esprit, je te défends au nom de Jésus-Christ*
» *d'oser violer jamais ce signe sacré, que je viens*
» *d'imprimer sur cette Créature, qu'il a rachetée*
» *de son sang.* Le Nègre, qui ne comprend rien
» à ce que je fais ni à ce que je dis, ouvre de
» grands yeux, & parait tout interdit; mais, pour
» le rassurer, je lui adresse par un Interprete, ces
» paroles du Sauveur à Saint-Pierre : *tu ne sais*
» *pas présentement ce que je fais, mais tu le*
» *sauras dans la suite.* Le P. Pers, ajoute qu'on
» s'efforce de les instruire, & qu'ils ont un vé-
» ritable empressement pour recevoir le Baptême,
» mais que les adultes n'en sont gueres capables
» qu'au bout de deux ans; qu'alors même il faut
» souvent, pour le leur conférer, être du sentiment
» de ceux qui ne croient pas la connaissance du
» mystere de la Trinité nécessaire au salut; & qu'ils
» n'entendent pas plus ce qu'on leur apprend là,

Antilles.

» dessus, que ne ferait un perroquet à qui on l'aurait appris de même; que la science du Théologien » est ici fort courte, mais qu'un Missionnaire doit » y penser deux fois avant que de laisser mourir » un homme, quel qu'il soit, sans Baptême; & » que, s'il a quelque scrupule sur cela, ces paroles » du Prophète-Roi, *Homines & jumenta salvabis,* » *Domine*, lui viennent d'abord à l'esprit pour » le rassurer. »

On sait que Louis XIII, sur l'ancien principe que les terres soumises aux Rois de France rendent libres tous ceux qui peuvent s'y retirer, eut beaucoup de peine à consentir que les premiers habitans des Isles eussent des Esclaves, & ne se rendit qu'après s'être laissé persuader que c'était le plus sûr & même l'unique moyen d'inspirer aux Africains le culte du vrai Dieu, de les tirer de l'idolâtrie, & de les faire persévérer jusqu'à la mort dans la profession du Christianisme. Le P. Labat nous apprend que depuis on a proposé en Sorbonne les trois cas suivans: 1.° si les Marchands, qui vont acheter des Esclaves en Afrique, ou les Commis qui demeurent dans les Comptoirs, peuvent acheter des Nègres dérobés? 2.° Si les habitans de l'Amérique, à qui ces Marchands viennent les vendre, peuvent acheter indifféremment tous les Nègres qu'on leur présente, sans s'informer s'ils ont été volés? 3.° A quelle répa-

Antilles.

ration les uns & les autres sont obligés, lorsqu'ils savent qu'ils ont acheté des Nègres dérobés ? « La » décision, dit le même Voyageur, fut apportée » aux Isles par un Religieux de notre Ordre. On y » trouva des difficultés insurmontables. Nos habi- » tans répondirent que les Docteurs, qu'on avait » consultés, n'avaient ni habitation aux Isles, ni » intérêt dans les Compagnies, & que, s'ils eussent » été dans l'un ou l'autre de ces deux cas, ils » auraient décidé tout autrement. » Ainsi, les Français des Isles ne sont pas plus délicats sur ce point, que les Anglais & d'autres Nations ; mais ils sont beaucoup plus humains dans le traitement qu'ils font à leurs Nègres. Premierement, quoique la prudence les oblige de n'en point acheter sans savoir s'ils ont quelque défaut, ils donnent à la pudeur de ne pas faire eux-mêmes cet examen ; l'usage est de s'en rapporter aux Chirurgiens. En second lieu, on accuserait de dureté & d'avarice celui qui les ferait travailler, à leur arrivée, sans leur accorder quelques jours de repos. Ces malheureux sont fatigués d'un long voyage, pendant lequel ils ont toujours été liés, deux-à-deux, avec des entraves de fer. Ils sont exténués de faim & de soif, sans compter l'affliction de se voir enlevés de leur pays pour n'y retourner jamais ; ce serait mettre le comble à leurs maux, que de les jeter tout-d'un-coup dans un pénible travail.

Antilles.

Lorsqu'ils sont arrivés chez leurs Maîtres, on commence par les faire manger & les laisser dormir pendant quelques heures. Ensuite on leur fait raser la tête & frotter tout le corps avec de l'huile de *palma christi* qui dénoue les jointures, les rend plus souples & remédie au scorbut. Pendant deux ou trois jours on humecte d'huile d'olive la farine ou la cassave qu'on leur donne; on les fait manger peu, mais souvent, & baigner soir & matin. Ce régime est suivi d'une petite saignée & d'une purgation douce. On ne leur permet point de boire trop d'eau, encore moins d'eau-de-vie : leur unique boisson est la grappe & l'ouïcou. Non-seulement ces soins les garantissent des maladies dont ils seraient d'abord attaqués; mais, avec les habits qu'on leur donne & la bonté qu'on marque pour eux, ils servent à leur faire oublier leur pays & le malheur de la servitude. Sept ou huit jours après, on les emploie à quelque léger travail, pour les y accoutumer par degrés. La plupart n'en attendent pas l'ordre, & suivent les autres lorsqu'ils les voient appellés par ce qu'on nomme *le Commandeur*.

L'usage commun, pour les instruire & les former au train de l'habitation, est de es départir dans les cases des anciens, qui les reçoivent toujours volontiers, soit qu'ils soient de même pays ou d'une Nation différente, & qui se fon

Antilles.

même honneur que le nouveau Nègre qu'on leur donne, paraisse mieux instruit & se porte mieux que celui de leur voisin. Mais ils ne le font point manger avec eux, ni coucher dans la même chambre ; & lorsque le nouvel Esclave parait surpris de cette distinction, ils lui disent que, n'étant pas Chrétien, il est trop au-dessous d'eux pour être traité plus familièrement. Le P. Labat assure que cette conduite fait concevoir aux nouveaux Nègres une haute idée du Christianisme, & qu'étant naturellement orgueilleux, ils importunent sans cesse leurs Maîtres & leurs Prêtres pour obtenir le Baptême. « Leur impatience est si vive, dit-il, » que, s'ils en étaient crus, on emploierait les » jours entiers à les instruire. Outre le catéchisme, » qui se fait en commun, soir & matin, dans les » habitations bien réglées, on charge ordinaire» ment quelques anciens, des mieux instruits, » de donner des leçons aux nouveaux ; & ceux » chez lesquels ils se trouvent logés, ont un soin » merveilleux de les leur répéter, ne fût-ce que » pour pouvoir dire au Curé, que le Nègre qu'on » leur a confié est en état de recevoir le Baptême. » Ils lui servent alors de Parrains ; & l'on aurait » peine à s'imaginer jusqu'où va le respect, la » soumission & la reconnaissance que tous les » Nègres ont pour leurs Parrains. Les Créoles » mêmes, c'est-à-dire ceux qui sont nés dans le

» pays, les regardent comme leurs peres. J'avais, Antilles.
» continue le même Voyageur, un petit Nègre,
» qui était le Parrain banal de tous les Nègres,
» enfans ou adultes que je baptisais, du moins
» quand ceux qui se présentaient pour cet office
» n'en étaient pas capables, ou pour ne pas savoir
» bien leur catéchisme, ou pour n'avoir pas fait
» leur Pâque, ou parce que je les connoissais
» libertins, ou lorsque je prévoyais quelque em-
» pêchement pour leur mariage, s'ils contrac-
» taient ensemble une affinité spirituelle. J'étais
» surpris des respects que je lui voyais rendre
» par les Nègres qu'il avait tenus au Baptême. Si
» c'étaient des enfans, les meres ne manquaient
» point de les lui apporter aux jours de fête ; &
» si c'étaient des adultes, ils venaient le voir,
» lui répéter leur catéchisme & leurs prieres, &
» lui apporter quelque petit présent. »

Tous les Esclaves Nègres ont un grand respect pour leurs vieillards. Jamais ils ne les appellent par leurs noms sans y joindre celui de pere ; ils les soulagent dans toute sorte d'occasions, & ne manquent jamais de leur obéir. La Cuisiniere de l'habitation n'est pas moins respectée ; &, de quelque âge qu'elle soit, ils la traitent toujours de *maman*.

Achevons tout ce qui concerne cette malheureuse espèce d'hommes, pour nous épargner l'embarras

Antilles.

d'y revenir dans l'article des autres Isles. Le même Voyageur les représente fort sensibles aux bienfaits, & capable de reconnaissance aux dépens même de leur vie, mais ils veulent être obligés de bonne grace ; &, s'il manque quelque chose à la faveur qu'on leur fait, ils en témoignent leur mécontentement par l'air dont ils la reçoivent. Ils sont naturellement éloquens ; & ce talent éclate, sur-tout lorsqu'ils ont quelque chose à demander, ou leur apologie à faire contre quelque accusation. On doit les écouter avec patience, lorsqu'on veut se les attacher. Ils savent représenter adroitement leurs bonnes qualités, leur assiduité au service, leurs travaux, le nombre de leurs enfans & leur bonne éducation. Ensuite ils font l'énumération de tous les biens qu'on leur a faits, avec des remerciemens très-respectueux, qu'ils finissent par leur demande. Une grace accordée sur-le-champ les touche beaucoup. Si l'on prend le parti de la refuser, il faut leur en apporter quelque raison, & les renvoyer contents, en joignant au refus un présent de quelque bagatelle. Lorsqu'il s'élève entr'eux quelque différend, ils s'accordent à venir devant leur Maître & plaident leur cause sans s'interrompre. L'offensé commence, & lorsqu'il s'est expliqué, il déclare à sa partie qu'elle peut répondre. Des deux côtés la modération est égale. Comme il est presque toujours

question de quelque bagatelle, ces procès sont bientôt vidés. « Lorsqu'ils s'étaient battus, dit le » P. Labat, ou qu'ils s'étaient rendus coupables » de quelque larcin bien avéré, je les faisais châ- » tier séverement; car il faut avec eux autant de » fermeté que de condescendance. Ils souffrent » avec patience les châtimens qu'ils ont mérités, » mais ils sont capables des plus grands excès, » lorsqu'on les maltraite sans raison. C'est une » régle générale de prudence de ne les ménacer » jamais. Le châtiment ou le pardon ne doit » jamais être suspendu, parce que souvent la » crainte les porte à fuir dans les bois; & telle » est l'origine des Marrons. » On n'a pas trouvé de moyen plus sûr, pour les retenir, que de leur accorder la possession de quelques volailles & de quelques porcs, d'un jardin à tabac, à coton, à légumes & d'autres petits avantages de même nature. S'ils s'absentent, & que, dans l'espace de vingt-quatre heures, ils ne reviennent pas d'eux-mêmes, ou conduits par quelque protecteur qui demande grace pour eux, ce qu'on ne doit jamais refuser, on confisque ce qu'ils peuvent avoir de biens. Cette peine leur paraît si rude, qu'elle a plus de force que tous les châtimens pour les faire entrer en eux-mêmes. Le moindre exemple de confiscation est long-temps un sujet de terreur. Ils sont liés entr'eux par une affection si sincere,

Antilles.

que, non-seulement ils se secourent mutuellement dans leurs besoins, mais que si l'un d'eux fait une faute, on les voit souvent venir tous en corps pour demander sa grace ou pour s'offrir à recevoir une partie du châtiment qu'il a mérité. Ils se privent quelquefois de leur nourriture, pour être en état de traiter ou de soulager un Nègre de leur pays dont ils attendent la visite.

Leur complexion chaude les rend si passionnés pour les femmes, qu'indépendamment du profit de la multiplication, on est obligé de les marier de bonne heure, dans la crainte des plus grands désordres. Ces mariages ont néanmoins de grands inconvéniens. « La Loi du Prince, observe le » P. Charlevoix, ne veut pas qu'un Esclave se marie » sans la permission de son Maître, & les mariages » clandestins sont nuls. Mais s'il n'est pas permis » à un jeune Nègre de se marier hors de son » habitation, que fera-t-il lorsqu'il n'y trouve pas » de Fille à son gré ? Et que fera un Curé, lorsqu'un Nègre & une Négresse de différens atte» liers, après avoir eu long-temps ensemble un » commerce défendu, sans pouvoir obtenir de » leurs Maîtres la permission de se marier, » viendront lui déclarer, à l'Eglise, qu'ils se » prennent pour époux ? On pourrait propose» là-dessus bien des cas qui jettent les Mis» sionnaires dans de fort grands embarras. L'au-

»torité Laïque, la seule qui soit respectée »dans l'Isle, y peut seule apporter de véritables »remèdes.» Antilles.

Les Esclaves Nègres aiment non-seulement les femmes, mais encore le jeu, la danse, le vin & les liqueurs fortes. Ce qu'il y a d'étrange, c'est qu'un Européen s'en étonne. Le jeu qu'ils ont apporté aux Isles, de quelque partie de l'Afrique qu'il soit venu, est une espèce de jeu de dez, composé de quatre *bougis*, c'est-à-dire de quatre de ces coquilles qui leur servent de monnoie. Un trou qu'elles ont du côté convexe les fait tenir sur cette face aussi facilement que sur l'autre. Ils les remuent dans la main, comme on y remue les dez, & les jettent sur une table. Si toutes les faces trouées se trouvent dessus, ou les faces opposées, ou deux d'une sorte & deux d'une autre, le Joueur gagne ; mais si le nombre des trous, ou des dessous, est impair, il a perdu. Quantité des Nègres Créoles ont appris, par l'exemple de leurs Maîtres, à jouer aux cartes. Le P. Labat déplore une habitude qui les rend tout-à-la-fois, dit-il, plus frippons & plus fainéans. La danse est leur passion favorite ; & l'on ne connoît point de peuple qui en ait une plus vive pour cet exercice. Si leur Maître ne leur permet point de danser dans l'habitation, ils font trois ou quatre lieues, le samedi à minuit, après avoir quitté le

Antilles.

travail, pour se rendre dans quelque lieu où la danse soit permise. Celle qui leur plaît le plus, & qu'on croit venue du Royaume d'Ardra sur la côte de Guinée, se nomme la *calenda*. Les Espagnols l'ont apprise des Nègres, & la dansent comme eux dans tous leurs Etablissemens de l'Amérique. Elle est d'une indécence qui porte quelques Maîtres à la défendre, & ce n'est pas une entreprise facile ; car le goût en est si général & si vif que les enfans mêmes, dans l'âge où la force leur manque encore pour se soutenir, imitent leurs peres & leurs meres, auxquels ils la voient dan ser, & passeraient les jours entiers à cet exercice. Pour en régler la cadence, on se sert de deux instrumens en forme de tambours, qui ne sont que deux troncs d'arbre creusés & d'inégale grosseur. Un des bouts est ouvert, l'autre est couvert d'une peau de brebis ou de chevre, sans poil, soigneusement grattée. La plus grande de ces deux machines, qui se nomme simplement le *grand tambour*, a trois ou quatre pieds de long sur huit à neuf pouces de diamètre. Le petit, qu'on nomme le *baboula*, est à-peu-près de même longueur, mais n'a pas plus de huit à neuf pouces dans l'autre dimension. Ceux qui battent de ces instrumens les mettent entre leurs jambes, ou s'asseoient dessus, & les touchent du plat des quatre doigts de chaque main. Ce grand tamb

eſt battu avec meſure & poſément : mais le baboula ſe touche avec beaucoup de vîteſſe, preſque ſans meſure ; &, comme il rend moins de ſon que l'autre, quoiqu'il en rende un fort aigu, il ne ſert qu'à faire du bruit, ſans marquer la cadence ni les mouvemens des danſeurs.

Ils ſont diſpoſés ſur deux lignes, l'une devant l'autre, les hommes vis-à-vis des femmes. Ceux qui ſe laſſent, font un cercle autour des danſeurs & des tambours. Un des plus habiles chante une chanſon, qu'il compoſe ſur-le-champ, dont le refrein eſt répété par les ſpectateurs, avec de grands battemens de mains. Tous les danſeurs tiennent les bras à demi-levés, ſautent, tournent, s'approchent à deux ou trois pieds les uns des autres & reculent en cadence, juſqu'à ce que le ſon redoublé du tambour les avertiſſe de ſe joindre, en ſe frappant les uns contre les autres. Ils ſe retirent auſſi-tôt en pirouettant, pour recommencer le même mouvement, avec des geſtes tout-à-fait laſcifs, autant de fois que le tambour en donne le ſigne ; ce qu'il fait ſouvent pluſieurs fois de ſuite. De temps-en-temps ils s'entrelacent les bras & font deux ou trois tours, en continuant de ſe frapper, & ſe donnant des baiſers. On juge combien la pudeur eſt bleſſée par cette danſe. Cependant elle a tant de charmes pour les Eſpagnols de l'Amérique,

Antilles.

& l'usage en est si bien établi parmi eux, qu'elle entre jusques dans leurs dévotions. Ils la dansent à l'Eglise & dans leurs processions. Les Religieuses mêmes ne manquent gueres de la danser, la nuit de Noël, sur un théâtre élevé dans leur chœur, vis-à-vis de la grille, qu'elles tiennent ouverte pour faire part du spectacle au peuple; mais elles n'admettent point d'hommes à leur danse. Dans les Isles Françaises, on a défendu la calenda par des Ordonnances, autant pour mettre l'honnêteté publique à couvert, que pour empêcher les assemblées trop nombreuses. Une troupe de Nègres, emportée par la joie & souvent échauffée par des liqueurs fortes, devient capable de toute sorte de violences. Mais les Loix & les précautions n'ont encore pu l'emporter sur le goût désordonné du plaisir.

Les Esclaves Nègres de Congo ont une autre danse, plus modeste que la calenda, mais moins vive & moins réjouissante. Les danseurs de l'un & de l'autre sexe se mettent en rond; &, sans sortir d'une place, ils ne font que lever les pieds en l'air, pour en frapper la terre avec une espèce de cadence, en tenant le corps à demi-courbé les uns vers les autres, tandis qu'un d'entr'eux raconte quelque histoire, à laquelle tous les danseurs répondent par un refrein & les spectateurs par des battemens de mains. Les Nègres Minais dansent en rond

en rond & tournent sans cesse. Ceux du Cap-Verd & de Gambra ont aussi leurs danses particulieres ; mais il n'y en a point qui leur plaise tant, à tous, que la calenda. Dans l'impuissance des loix, on s'efforce, dit le P. Labat, de leur faire substituer à cet infâme exercice des danses Françaises, telles que le Menuet, la Courante, le Passe-pied, les Branles & les danses rondes. Il s'en trouve quantité qui y excellent, & qui n'ont pas l'oreille moins fine ni les pas moins mesurés que nos plus habiles Danseurs. Quelques-uns jouent assez bien du violon, & gagnent beaucoup à jouer dans les assemblées. Ils jouent presque tous d'une espèce de guitarre, qu'ils composent eux-mêmes d'une moitié de calebasse, couverte d'un cuir raclé, avec un assez long manche : elle a quatre cordes, de soie ou de pitte, ou de boyaux secs & passés ensuite à l'huile, qui sont soutenues sur la peau par un chevalet à la hauteur d'un pouce & demi. Cet Instrument se pince en battant. Mais le son en est peu agréable & les accords peu suivis.

Il n'y a point d'Esclaves Nègres qui n'aient la vanité de paraître bien vêtus, sur-tout à l'Eglise, & dans leurs visites mutuelles. Ils s'épargnent tout & ne craignent point le travail, lorsqu'il est question d'acheter, pour leurs femmes & leurs enfans, quelque parure qui puisse les distinguer

Antilles.

des autres. Cependant l'affection qu'ils ont pour leurs femmes ne va pas jusqu'à les faire manger avec eux, à l'exception du moins des jeunes gens, qui leur accordent cette liberté dans les premieres tendresses du mariage. Dans leurs festins, les Nègres Aradas ont toujours un chien rôti, & croiraient faire très-mauvaise chere, si cette pièce y manquait. Ceux qui n'en ont point, ou qui ne peuvent en dérober un, l'achetent & donnent en échange un porc deux fois plus gros. Les autres, sur-tout les Nègres Créoles, & ceux même qui descendent d'un pere & d'une mere Aradas, ont au contraire de l'aversion pour ce mets, & regardent comme une grande injure le nom de *mangeurs de chiens*. Mais, ce qui parait plus étonnant au P. Labat, c'est que les chiens de l'Isle aboient à ceux qui les mangent & les poursuivent, sur-tout lorsqu'ils sortent de ces festins. Le public est averti des jours où l'on rôtit un chien chez quelque Arada par les cris de tous ces animaux, qui viennent hurler autour de la case, comme s'ils voulaient plaindre ou venger la mort de leur compagnon.

Les cases des Nègres Français sont assez propres. Le Commandeur, qui est chargé de ce soin, doit y faire observer la symmétrie & l'uniformité. Elles sont toutes de même grandeur dans leurs trois dimensions, toutes de file ; &

suivant leur nombre, elles composent une ou plusieurs rues. Leur longueur commune est de trente pieds sur quinze de large. Si la famille n'est pas assez nombreuse pour occuper tout ce logement, on le divise en deux parties dans le milieu de sa longueur. Les portes sont aux pignons ; & si la maison contient deux familles, elles répondent sur deux rues ; mais, pour une seule famille, on n'y souffre qu'une porte. Ces édifices sont couverts de têtes de cannes, de roseaux ou de feuilles de palmistes. Les murs sont composés de claies qui soutiennent un torchis de terre grasse & de bouze de vaches, sur lequel on passe une couche de chaux. Les chevrons & la couverture descendent souvent jusqu'à terre & forment, à côté des cases, de petits appentis, où les porcs & la volaille sont à couvert. On voit rarement plus d'une fenêtre à chaque case, parce que les Nègres sont fort sensibles au froid, qui est quelquefois piquant pendant la nuit. D'ailleurs la porte suffit pour donner du jour. La fenêtre est toujours au pignon. Quelques-uns ont une petite case, près de la grande, pour y faire leur feu & leur cuisine ; mais la plupart se contentent d'une seule, où ils entretiennent du feu toute la nuit. Aussi les cases sont-elles toujours enfumées, & leurs habitans contractent eux-mêmes une odeur qu'on sent toujours, avant qu'ils se

Antilles.

Antilles.

ſoient lavés. Le mari & la femme ont chacun leur lit. Juſqu'à l'âge de ſept ou huit ans les enfans n'en occupent qu'un ; mais on n'attend pas plus long-temps à les ſéparer, parce qu'avec le penchant de la Nation pour les plaiſirs des ſens, il ne faut plus compter ſur leur ſageſſe à cet âge. Les lits ſont de petits enfoncemens pratiqués dans les murs de chaque maiſon. Ils conſiſtent en deux ou trois planches, poſées ſur des traverſes, qui ſont ſoutenues par de petites fourches. Ces planches ſont quelquefois couvertes d'une natte de latanier, ou de côtes de baliſier, avec un billot de bois pour chevet. Les Maîtres un peu libéraux donnent à leurs Nègres quelques groſſes toiles, ou de vieilles étoffes, pour ſe couvrir ; mais c'eſt un ſurcroît de ſoin pour le Commandeur, qui eſt obligé de les leur faire laver ſouvent. L'importance de les tenir propres, l'oblige auſſi de leur faire laver ſouvent leurs habits & de leur faire raſer la tête. A l'égard des meubles, ils conſiſtent en calebaſſes & en vaiſſelle de terre, avec des bancs, des tables & quelques uſtenſiles de bois : les plus riches ont un coffre ou deux pour y conſerver leurs hardes.

On laiſſe ordinairement entre les caſes un eſpace de quinze ou vingt pieds, pour remédier plus facilement aux incendies, qui ne ſont que trop fréquens, & cet eſpace eſt fermé d'une

Antilles.

palissade. Les uns y cultivent des herbes potageres, & d'autres y engraissent des porcs. Dans les habitations où les Maîtres en nourrissent aussi, on oblige les Nègres de mettre les leurs dans le parc du Maître, & de prendre soin des uns & des autres. Lorsqu'ils veulent vendre ce qui leur appartient, ils doivent offrir la préférence à leur Maître ; mais la loi l'oblige aussi de leur payer ce qu'il achete d'eux, au prix courant du marché. Une Ordonnance fort utile, mais dont on se plaint que l'exécution est négligée, est celle qui défend de rien acheter des Nègres, s'ils ne produisent une permission de leurs Maîtres. C'est un moyen sûr de prévenir les vols, ou d'arrêter du moins ceux qui ont la mauvaise foi d'en profiter ; mais, à Saint-Domingue comme en Europe, il se trouve des marchands sans religion & sans honneur, qui, prenant tout ce qu'on leur présente à bon marché, entretiennent les Nègres dans l'habitude du vol.

L'usage est de leur donner, à quelque distance de l'habitation, ou proche des bois, quelque portion de terre pour y cultiver leur tabac, leurs patates, leurs ignames, leurs choux-Caraïbes, & tout ce qu'ils peuvent tirer de ce fond, avec la liberté de le vendre ou de l'employer à leur subsistance. On leur permet d'y travailler, les jours de fête, après le Service Divin ; & les

Antilles.

autres jours, pendant le temps qu'ils peuvent retrancher à celui qui leur est accordé pour leurs repas. Il se trouve des Nègres à qui ce travail vaut annuellement plus de cent écus. Lorsqu'ils sont voisins de quelque Bourg, où ils peuvent porter leurs herbages & leurs fruits, ils croient leur sort très-heureux ; ils vivent dans l'abondance, eux & leur famille, & leur attachement en augmente pour leur Maître.

Les plus misérables ne veulent pas reconnaître qu'ils le soient. Le P. Labat donne un exemple fort remarquable de cette vanité. « J'avais, dit-il, » un petit Nègre de quatorze à quinze ans, spi- » rituel, sage, affectionné, mais d'une fierté que » je n'ai jamais pu corriger. Une parole de mépris » le désespérait. Je lui disais quelquefois, pour » l'humilier, qu'il était un pauvre Nègre qui » n'avait pas d'esprit. Il était si piqué du mot de » pauvre, qu'il en murmurait entre ses dents, lorf- » qu'il me croyait fâché ; &, s'il jugeait que je ne » l'étais pas, il prenait la liberté de me dire qu'il » n'y avait que des Blancs qui fussent pauvres, » qu'on ne voyait point de Nègres qui deman- » dassent l'aumône, & qu'ils avaient trop de cœur » pour cela. Sa grande joie, comme celle des » autres Noirs de la maison, était de venir m'aver- » tir qu'il y avait quelque pauvre Français qui » demandait la charité : cela est rare dans la

Antilles.

» Colonie, mais il arrive quelquefois qu'un Mate-» lot, après avoir déserté, tombe malade, & qu'à » la sortie de l'Hôpital la force lui manque encore » pour travailler. Dès qu'il en paraissait un, il y » avait autant de gens pour me l'annoncer qu'il » y avait de Domestiques dans la maison, & sur-» tout le petit Nègre, qui ne manquait point de » me venir dire, d'un air content & empressé : » mon Pere, il y a à la porte un pauvre Blanc » qui demande l'aumône. Je feignais quelquefois » de ne pas entendre, ou de ne vouloir rien » donner, pour avoir le plaisir de le faire répéter. » Mais, mon Pere, reprenait-il, c'est un pauvre » Blanc; si vous ne lui voulez rien donner, je » vais lui donner quelque chose du mien, moi » qui suis un pauvre Nègre : Dieu merci, on ne » voit point de Nègre qui demande l'aumône. » Quand je lui avois donné ce que je voulais » envoyer au Pauvre, il ne manquait pas de lui » dire, en le lui présentant : tenez, pauvre Blanc, » voilà ce que mon Maître vous envoie ; & lors-» qu'il croyait que je le pouvais entendre, il le » rappellait, pour lui donner quelque chose du » sien, afin d'avoir le plaisir de l'appeller encore » pauvre Blanc. »

Il est rare que les esclaves Nègres soient chaussés, c'est-à-dire, qu'ils aient des bas & des souliers. A la réserve de ceux qui servent de laquais aux

Antilles.

habitans de la premiere distinction, tous vont ordinairement nus pieds. Leurs habits journaliers ne consistent qu'en des caleçons & une casaque. Mais lorsqu'ils s'habillent, aux jours de Fêtes, les hommes ont une belle chemise, avec des caleçons étroits, de toile blanche, sur lesquels ils portent une *candale*, d'une toile de couleur, ou d'une étoffe légere. Ce qu'on nomme candale est une espèce de jupe, très-large, qui ne va pas jusqu'aux genoux, & dont le haut, plissé par une ceinture, a deux fentes sur les hanches, qui se ferment avec des rubans. Ils portent, sur la chemise, un petit pourpoint sans basques, qui laisse trois doigts de vide entre lui & la candale, pour faire bouffer plus librement la chemise. Ceux qui sont assez riches pour se procurer des boutons d'argent, ou garnis de quelques pierres de couleur, en mettent aux poignets & au cou de leur chemise. La plupart n'y mettent que des rubans. Ils ont rarement des cravates & des justes-au-corps. Dans cette parure, lorsqu'ils ont la tête couverte d'un chapeau, on vante leur bonne mine, d'autant plus qu'ils sont ordinairement fort bien faits. Avant le mariage, ils portent deux pendans d'oreilles, comme les femmes; ensuite ils n'en portent plus qu'un seul. Les habitans, qui se donnent des laquais, leur font faire des candales & des pourpoints avec des galons, &

de la couleur de leur livrée : ils leur font porter un turban, au-lieu de chapeau, des pendans d'oreilles, & un carcan d'argent avec leurs armes.

Antilles.

Les Négresses, dans leur habillement de cérémonie, portent ordinairement deux jupes. Celle de dessous est de couleur, & celle de dessus, presque toujours de toile blanche de coton ou de mousseline. Elles ont un corset blanc, à petites basques, ou de la couleur de leur jupe de dessous, avec une échelle de rubans; des pendans d'oreilles d'or ou d'argent, des bagues, des brasselets, & des colliers de petite rassade à plusieurs tours, ou de perles fausses, avec une croix d'or ou d'argent. Le col de leur chemise, les manches & les fausses-manches, sont garnies de dentelle, & leur coëffure est d'une toile très-blanche & très-fine, relevée aussi de quelques dentelles. Cependant on ne voit cet air de propreté qu'aux Nègres & aux Négresses qui se mettent en état, par leur travail, d'acheter ces ornemens à leur frais; car, à l'exception des laquais & des femmes-de-chambre de cet ordre, il n'y a point de Maîtres qui fasse l'inutile dépense de parer une troupe d'esclaves.

Les Européens se trompent, lorsqu'ils s'imaginent qu'aux Isles on fait consister la beauté des Nègres dans la difformité de leur visage, parti-

Antilles.

culierement dans de grosses lèvres, avec un nez écrasé. Si ce goût est celui de l'Europe, il régne si peu dans les Colonies, qu'on y veut au contraire des traits bien réguliers. Les Espagnols y apportent sur-tout une extrême attention, & ne regardent point à cinquante piastres de plus, pour se procurer une belle Négresse. Avec la régularité des traits, on veut qu'elles aient la taille belle, la peau fine & d'un noir luisant. Jamais il n'y a de mal-propreté à leur reprocher, lorsqu'elles sont proches d'une riviere. Les Nègres de Sénégal, de Gambra, du Cap-Verd, d'Angola & de Congo sont d'un plus beau noir que ceux de Mina, de Juida, d'Issini, d'Ardra, & des autres parties de la Côte. Cependant leur teint change, dès qu'ils sont malades, & devient alors couleur de bistre, ou même de cuivre.

Ils sont d'une patience admirable dans leurs maladies. Rarement on les entend crier ou se plaindre, au milieu des plus rudes opérations. Ce n'est pas insensibilité, car ils ont la chair très-délicate & le sentiment fort vif; c'est un fond de grandeur d'ame & d'intrépidité qui leur fait mépriser la douleur, les dangers, & la mort même. Le P. Labat rend témoignage qu'il en a vu rompre vifs & tourmenter plusieurs, sans leur entendre jetter le moindre cri. « On en brûla un, dit-il, » qui, loin d'en paraitre ému, demanda un bout

Antilles.

» de tabac allumé, lorſqu'il fut attaché au bûcher, » & fumait encore, tandis que ſes jambes étaient » crevées par la violence du feu. Un jour, ajoute » le même Voyageur, deux Nègres ayant été » condamnés l'un au gibet, l'autre à recevoir le » fouet de la main du bourreau, le Confeſſeur » ſe méprit & confeſſa celui qui ne devait pas » mourir. On ne reconnut l'erreur qu'au moment » de l'exécution. On le fit deſcendre, l'autre fut » confeſſé: & quoiqu'il ne s'attendît qu'au fouet, » il monta l'échelle avec autant d'indifférence que » le premier en était deſcendu, comme ſi l'un » ou l'autre ſort ne l'eût pas touché. » C'eſt à ce mépris naturel de la mort qu'on attribue leur bravoure. On a déjà remarqué que ceux de Mina tombent ſouvent dans une mélancolie noire, qui les porte à s'ôter volontairement la vie. Ils ſe pendent, ou ſe coupent la gorge, au moindre ſujet, le plus ſouvent pour faire peine à leurs Maîtres, dans l'opinion qu'après leur mort ils retourneront dans leur pays. Un Anglais, établi dans l'Iſle de Saint-Chriſtophe, employa un ſtratagême fort heureux pour ſauver les ſiens. Comme il les traitait avec la rigueur ordinaire à ſa Nation, ils ſe pendaient les uns après les autres, & cette fureur augmentait de jour en jour. Enfin il fut averti, par un de ſes engagés, que tous ſes Nègres avaient pris la réſolution de s'enfuir dans un bois voiſin, &

Antilles.

de s'y pendre tous, pour retourner ensemble dans leur patrie. Il conçut que les précautions & les châtimens ne pouvant différer que de quelques jours l'exécution de leur dessein, il fallait un remède qui eût quelque rapport à la maladie de leur imagination. Après avoir communiqué son projet à ses engagés, il leur fit charger, sur des charrettes, des chaudieres à sucre, & tout l'attirail de sa fabrique, avec ordre de le suivre; & s'étant fait conduire dans le bois, lorsqu'on eut vu prendre ce chemin à ses Nègres, il les y trouva, qui disposaient leurs cordes pour se pendre. Il s'approcha d'eux, une corde à la main, & leur dit de ne rien craindre; qu'ayant appris le dessein où ils étaient de retourner en Afrique, il voulait les y accompagner, parce qu'il y avait acheté une grande habitation, où il était résolu d'établir une sucrerie, à laquelle ils seraient beaucoup plus propres, que des Nègres, qu'on n'avait jamais exercés à ce travail; mais qu'alors, ne craignant plus qu'ils pussent s'enfuir, il les ferait travailler jour & nuit, sans leur accorder le repos ordinaire du Dimanche; que, par ses ordres, on avait déja repris dans leur Pays, ceux qui s'étaient pendus les premiers, & qu'il les y faisait travailler les fers aux pieds. La vue des charrettes, qui arriverent aussi-tôt, ayant confirmé cet étrange langage, les Nègres ne douterent plus des inten-

tions de leur Maître, ſur-tout lorſque les preſſant de ſe pendre, il feignit d'attendre qu'ils euſſent fini leur opération, pour hâter la ſienne, & partir avec eux. Il avait même choiſi ſon arbre, & ſa corde y était attachée. Alors ils tinrent entr'eux un nouveau conſeil. La miſere de leurs compagnons, & la crainte d'être encore plus malheureux, leur fit abandonner leur réſolution. Ils vinrent ſe jetter aux pieds de leur Maître, pour le ſupplier de rappeller les autres, & lui promettre qu'aucun d'eux ne penſerait plus à retourner dans leur Pays. Il ſe fit preſſer longtemps; mais enfin, ſes engagés & les domeſtiques blancs, s'étant jettés à genoux auſſi, pour lui demander la même grace, l'accommodement ſe fit, à condition que, s'il apprenait qu'un ſeul Nègre ſe fût pendu, il ferait pendre le lendemain tous les autres, pour aller travailler à la ſucrerie de Guinée. Ils le promirent avec ſerment. Le ſerment des Nègres ſe fait en prenant un peu de terre, qu'ils ſe mettent ſur la langue, après avoir levé les yeux & les mains au Ciel, & frappé leur poitrine. Cette cérémonie, qu'ils expliquent eux-mêmes, ſignifie qu'ils prient Dieu de les réduire en pouſſiere, comme la terre qu'ils ont ſur la langue, s'ils manquent à leur promeſſe, ou s'ils alterent la vérité. Un autre habitant s'aviſa de faire couper la tête & les mains à tous les Nègres

Antilles.

qui s'étaient pendus, & de les tenir enfermées sous la clef, dans une cage de fer, suspendue dans sa cour. L'opinion des Nègres étant que leurs morts viennent prendre leurs corps pendant la nuit, & les emportent avec eux dans leur pays, il leur disait qu'ils étaient libres de se pendre lorsqu'il leur plairait; mais qu'il aurait le plaisir de les rendre pour toujours misérables, puisque se trouvant sans tête & sans mains dans leur pays, ils seraient incapables de voir, d'entendre, de parler, de manger & de travailler. Ils rirent d'abord de cette idée; & rien ne pouvait leur persuader que les morts ne trouvassent pas bientôt le moyen de reprendre leurs têtes & leurs mains; mais, lorsqu'ils les virent constamment dans le même lieu, ils jugerent enfin que leur Maître était plus puissant qu'ils ne se l'étaient imaginés, & la crainte du même malheur leur fit perdre l'envie de se pendre.

Le P. Labat, qu'on donne pour garant de ces deux faits, ajoute que si ces remèdes paraissent bizarres, ils ne laissent pas d'être proportionnés à la portée de l'esprit des Nègres, & de convenir à leurs préventions; mais ils ne sont pas plus étranges, que la disposition où le même Voyageur les représente, à l'égard du Christianisme, qu'ils paraissent embrasser.

Il est vrai, dit-il, « qu'ils se convertissent ai-

» ſément, lorſqu'ils ſont hors de leur pays, » & qu'ils perſéverent dans le Chriſtianiſme, » tant qu'ils le voient pratiquer & qu'ils ne » voient pas de ſûreté à s'en écarter; mais il » eſt vrai auſſi que, dès que ces motifs ne les re- » tiennent plus, ils ne ſongent pas plus aux pro- » meſſes de leur Baptême, que ſi tout cela ne » s'était paſſé qu'en ſonge. S'ils retournaient dans » leur pays, ils ſe dépouilleraient auſſi facile- » ment du nom de Chrétien, que de l'habit dont » ils ſe trouveraient revêtus. »

Antilles.





CHAPITRE III.

La Martinique. La Guadeloupe. La Grenade. Sainte-Lucie.

Antilles.

La Martinique, que les Sauvages nomment *Madanina*, est située à quatorze degrés trente minutes de latitude Septentrionale. On lui donne seize lieues de long, sur quarante-cinq de circonférence; mais ces lieues ont semblé si grandes à du Tertre, qu'il croit pouvoir en compter dix-huit de longueur, & cinquante de circuit, en y comprenant les Caps qui s'avancent, en quelques endroits, deux ou trois lieues dans la mer.

En général, le pays est assez uni, & l'on n'a pas besoin d'un travail pénible, pour y rendre les chemins commodes.

Quoique, dès l'année 1650, la basse terre ait eu presque par-tout des habitations, elles se rapportaient toutes à quatre quartiers principaux, nommés le *Prêcheur*, le Fort *Saint-Pierre*, le *Carbet*, & la *Case Pilote*. Toute l'Isle est arrosée de plus de quarante rivieres, quelques-unes assez long-temps navigables. Une fontaine, qui sort au pied d'une haute montagne, près du fort Saint-Pierre,

coul

coule perpétuellement, & donne une excell[illegible]te eau.

Antilles.

Le quartier du Prêcheur, qui tire son nom d'une roche en mer, vers sa pointe, sur laquelle on en voit une seconde plus élevée, qui représente de loin la figure d'un Prédicateur en chaire, forme une Paroisse, nommée *Saint-Joseph*, administrée long-temps par le P. du Tertre. Ce quartier est le plus montagneux de l'Isle, à l'exception d'un fond très-uni, qui contient de belles habitations. Le quartier du Carbet, nommé autrement *Quartier de Monsieur*, parce que le Général du Parquet y avait fait sa demeure, est borné aussi par des montagnes. Il y passe une fort belle riviere, qui se divisant en deux bras, forme une petite Isle, où ce Général avait sa maison, & qu'il donna aux Jésuites. La Paroisse de ce quartier est dédiée à Saint Jacques. Celle de la Case-Pilote, dédiée à la Sainte Vierge, a, vis-à-vis de la rade, un fond très-uni. Entre la Case-Capot & la Case-Pilote, on trouve, sur le dos d'une montagne, une belle savane de deux lieues, où l'on nourrit quantité de bestiaux.

Le premier Voyage du fameux Missionnaire Labat, fut à la Martinique.

Ce fut le 29 Janvier 1694, qu'il y prit terre, après une navigation de soixante-trois jours. En approchant de la côte, il s'étonna qu'on eût pu

Antilles.

choisir cette Isle, pour y faire un établissement. Elle ne lui parut qu'une affreuse montagne, entrecoupée de précipices, où l'on ne voit d'agréable que la verdure dont elle est revêtue de toutes parts. Le quartier vers lequel on s'avançait, était celui qui s'appelle *Macouba*. On passe la pointe du Prêcheur, après laquelle on commence à découvrir les maisons, les moulins à sucre, & bientôt le Fort Saint-Pierre, qui ne présente d'abord qu'une longue file de maisons, appliquées au pied de la montagne, parce qu'on ne distingue point encore la distance qui est entre la montagne & le rivage.

Les civilités que Labat reçut en arrivant, lui auraient fait oublier tout-d'un-coup les fatigues & les dangers du Voyage, s'il n'eût été menacé d'un autre péril, dans le Couvent même de son Ordre. Un Religieux de cette Maison était attaqué du mal de Siam, & l'on s'y efforçait d'en arrêter la contagion. Cette maladie était venue à la Martinique, où elle faisait de grands ravages depuis sept ou huit ans, non de Siam, mais par un vaisseau qui en rapportait les débris des établissemens de Merguy & de Bancok, & qui avait touché au Brésil, où quelques gens de l'équipage l'avaient gagnée. Elle était d'autant plus terrible, qu'on n'en connaissait encore ni la nature, ni le remède. Les symptomes en étaient aussi variés, que

les tempéramens des malades. Ordinairement elle commençait par un grand mal de tête & de reins, suivi tantôt d'une grosse fièvre, tantôt d'une fièvre interne. Souvent il survenait un débordement de sang par tous les conduits du corps & par les pores mêmes. Quelquefois on rendait des tas de vers de grandeurs & de couleurs différentes. A quelques-uns, il croissait, sous les aisselles & aux aînes, des bubons pleins d'un sang caillé, noir & corrompu, ou remplis de vers. La mort arrivait le sixieme ou septieme jour. Quelquefois, sans autre pressentiment qu'un léger mal de tête, on tombait mort dans les rues, où l'on était à se promener pour prendre l'air; & ceux qui étaient si cruellement surpris, avaient la chair noire & pourrie, un quart d'heure après. Les Anglais, qu'on faisait prisonniers pendant la guerre, prirent cette redoutable maladie, & la porterent dans toutes les Isles. Elle se communiqua de même chez les Espagnols & les Hollandais. Enfin il paraît qu'elle s'est affaiblie, puisqu'on a vu M. de la Condamine guéri, en 1735, dans l'espace de vingt-quatre heures, & par des secours fort simples.

Antilles.

Labat, chassé de son Couvent par la crainte, n'en eut que plus de loisir pour ses observations. « Saint-Pierre, dit-il, peut être distingué en » trois quartiers. Celui du milieu, qui se nomme

Antilles.

» proprement Saint Pierre, commence au Fort & » à l'Eglise Paroissiale de même nom, desservie » par les Jésuites, & va jusqu'à la montagne, qui » est du côté de l'Ouest, où l'on trouve une bat- » terie à barbette, d'onze canons, nommée la » batterie de Saint-Nicolas. Tout l'espace entre » cette batterie & celle de Saint-Robert, qui est » à l'extrémité du côté de l'Ouest, forme le second » quartier, qu'on a nommé *le Mouillage*, parce » que c'est devant cette partie de la Ville, que » tous les vaisseaux se tiennent à l'ancre : ils y » sont plus à couvert que devant le Fort. L'Eglise » des Jacobins, dédiée à Notre-Dame de bon » Port, sert de Paroisse pour ce quartier & pour » les habitans des petites montagnes, qu'on ap- » pelle *Mornes*, aux Isles Françaises. Le troisieme » quartier, nommé *la Galere*, offre une longue » rue, qui borde la mer, depuis le Fort, jusqu'au » pied d'une batterie fermée, qui est à l'embou- » chure de la riviere des Jésuites. Aussi ce quartier » est-il de leur Paroisse. » A l'arrivée de Labat, on comptait, dans les deux Paroisses qui forment ces trois quartiers, environ deux mille quatre cens Communians, avec le même nombre de Nègres & d'enfans, en y comprenant les soldats & les Flibustiers.

L'Eglise Paroissiale de Saint-Pierre est de ma- çonnerie, le portail, en pierre de taille, ordre

dorique, avec une attique en second ordre; mais on reproche des fautes considérables au dessein. Cet édifice a cent vingt pieds de long, trente-six de largeur; deux Chapelles terminent la croisée; les Autels, les bancs, la Chaire évangélique y sont de bon goût, & le service s'y fait avec décence. Les maisons de l'Intendant & du Gouverneur particulier, le Palais de la Justice, la prison, les fours & les magasins de munitions, le Bureau du Domaine, le Monastere des Ursulines, une raffinerie considérable, & les principaux marchands, sont dans la Paroisse de Saint-Pierre.

Antilles.

La cacaoyere du Juge Royal est environnée d'une double haie d'orangers, dont l'allée se termine à un petit Morne, au sommet duquel on trouve une sorte de parapet. Il couvre une porte, qui est percée dans un petit pan de mur, appuyé d'un côté, à la montagne, & portant de l'autre, sur un précipice très-roide & très-creux. Le chemin est taillé à mi-côte, dans la montagne, qui est singulierement escarpée; il est encore fermé par deux autres portes, semblables à la premiere. Sa largeur est de quinze à seize pieds. On donne à ce lieu, le nom de *réduit*: c'est-là que, dans la crainte d'une irruption, les habitans du quartier peuvent mettre en sûreté leurs femmes, leurs enfans, leurs bestiaux & leurs meubles. Ils y font des cases, couvertes de cannes. Ce chemin

Antilles.

conduit dans une longue allée d'orangers, bordée, de part & d'autre, par les ſavanes & les ſucreries du Juge. Plus loin, on entre dans le bois, qui dure plus de trois lieues. « A l'entrée, dit Labat, » nous vîmes une croix, plantée par un des pre- » miers Miſſionnaires de notre Ordre, en vertu de » laquelle les Paroiſſes de la Cabeſterre nous ſont » échues. Cabeſterre & Baſſe-terre ſont des noms » en uſage dans les Iſles, & qui demandent d'être » expliqués. On entend par le premier, la partie » d'une Iſle qui regarde le Levant, & qui eſt tou- » jours rafraîchie par les vents aliſés, qui courent » depuis le Nord juſqu'à l'Eſt-Sud-Eſt. La Baſſe- » terre eſt la partie oppoſée. Dans celle-ci, les » vents aliſés ſe font moins ſentir : elle eſt par » conſéquent plus chaude; mais en même-temps la » mer y eſt plus unie, plus tranquille, plus propre » pour le mouillage & pour le chargement des » vaiſſeaux. Ordinairement les côtes y ſont auſſi » plus baſſes qu'aux Cabeſterres, où, pour la plu- » part, elles ſont compoſées de hautes falaiſes, » contre leſquelles la mer bat & ſe briſe avec » impétuoſité, parce qu'elle y eſt ſans ceſſe pouſſée » par le vent. »

Je ne pouvais aſſez admirer, continue Labat, la hauteur & la groſſeur des arbres de ces forêts, ſur-tout de ceux qu'on nomme *gommiers*. Nous vîmes, en paſſant au Morne Rouge, l'habitation

des Religieux de la Charité, & celles de plusieurs particuliers. On y élève des bestiaux & des cacaoyers. Du Morne de la Calebasse, où nous arrivâmes un peu avant midi, nous eûmes le plaisir de découvrir une grande partie de la Cabesterre, qui, de cette élévation, nous parut un pays uni, beaucoup plus que celui que nous quittions, où l'on ne trouve que des montagnes. On a taillé dans ces Mornes, un chemin étroit, qui est, de ce côté-là, l'unique passage d'une partie de l'Isle à l'autre, & qu'on pourrait rendre impénétrable. Lorsque nous fûmes descendus au pied de ce Morne, nous nous reposâmes près d'une petite fontaine, qui est à la gauche du chemin.

Antilles.

A trois quarts de lieue de la fontaine, on trouve une seconde croix, plantée par un autre Dominicain, dans un petit terrain défriché, qui sert de cimetiere pour les Nègres Chrétiens du canton. Un peu plus loin, on descend, par un chemin étroit & taillé dans la pente d'un Morne, à la riviere de *Falaise*, après laquelle on entre dans une allée d'orangers, qui sert de clôture à la cacaoyere d'un habitant. Enfin l'on rencontre, presqu'à la sortie du bois, une troisieme croix, nommée *Croix de la basse Pointe*, parce qu'elle est à côté du chemin qui conduit au quartier & au bourg de ce nom. Plus loin, on passe la riviere *Cupot*. Toutes les rivieres de ce quartier ne

Antilles.

ſont que des torrens qui tombent des montagnes, & qui groſſiſſent aux moindres pluies : elles n'ont ordinairement que deux ou trois pieds d'eau. Celle du Capot eſt une des plus grandes de l'Iſle : ſa largeur eſt ordinairement de neuf à dix toiſes ; ſa profondeur, de deux ou trois pieds au milieu, & ſon eau très-claire ; mais de groſſes maſſes de pierres, & quantité de cailloux, dont elle eſt remplie, rendent ſon paſſage dangereux, pour peu qu'elle s'enfle. De cette riviere à la Paroiſſe de la Grande Anſe, on ne compte qu'une petite lieue, par une ſavane qu'on traverſe. Le chemin eſt agréable, bordé d'allées d'orangers, mais difficile par l'inégalité du terrain, où l'on ne fait que monter & deſcendre. De la Grande Anſe au Fond Saint-Jacques, la diſtance eſt de deux lieues. On rencontre deux ou trois Mornes très-hauts & très-roides, juſqu'à la riviere du Lorrain, qu'on ne paſſe point ſans peine. On paſſe enſuite celle du *Macé*. Celle du *Charpentier*, qui la ſuit, n'eſt pas grande ; mais elle eſt fort dangereuſe, parce qu'elle coule ſur un ſable mouvant. Un Morne fort haut, que les deux Voyageurs monterent pendant la pluie, leur fit faire plus d'une chûte.

Au ſurplus, les Paroiſſes de cette Iſle, & celles de toutes les Antilles poſſédées par les Puiſſances Catholiques, ſont deſſervies par des Moines, ſoit

Cordeliers, soit Capucins, ou autres, & l'étaient aussi par des Jésuites, lorsqu'il y en avait.

Antilles.

C'est le Roi de France qui entretient les Religieux-Curés des Isles du Vent, c'est-à-dire, de toutes les Isles Françaises, à l'exception de Saint-Domingue. Leurs pensions se prennent sur le Domaine Royal. Toutes les Cures anciennes ont douze mille livres de sucre brut; & les nouvelles, neuf mille livres.

A l'égard du casuel, il varie suivant la différence des lieux. D'ailleurs il ne consiste que dans les droits de sépulture & de mariage, & dans la publication des bancs pour les personnes libres. On n'exige rien des esclaves, ni de leurs maîtres pour eux. La levée des corps, que le Curé doit prendre à leur maison, est taxée, dans les Paroisses du Fort Saint-Pierre, du Mouillage & du Fort-Royal, à quinze livres; dans les autres, à six. On donne dans les trois premieres, neuf livres pour une grande messe; & dans le reste de l'Isle, quatre livres dix sols. Les messes basses, les publications de bancs, les certificats de baptême, les mariages & les sépultures sont à vingt sols. A l'égard des autres fonctions, *on prend*, dit Labat, *ce que les fidèles présentent; mais on ne demande jamais rien.*

Le Fort-Royal est situé sur une hauteur, en forme de presqu'Isle, composée d'une roche tendre,

Antilles.

ou d'un tuf, qui ſe creuſe aſſez facilement quand on eſt un peu au-deſſous de ſa ſuperficie. Ce terrain eſt élevé d'environ quinze à dix-huit toiſes au-deſſus de la mer, qui l'environne de toutes parts, à l'exception d'une petite langue de terre qui le joint à l'Iſle, & dont la largeur eſt de dix-huit à vingt toiſes. Ce Fort fut attaqué, en 1674, par les Hollandais, ſous les ordres de l'Amiral Ruyter. La Relation de cette attaque offre des ſingularités aſſez plaiſantes, pour qu'on ſe permette ici cette eſpèce de digreſſion.

Les magaſins étaient pleins d'eau-de-vie & de vin, lorſque Ruyter fit deſcendre ſes troupes, ſous la conduite du Comte de *Stirum*. Ses ſoldats n'y trouvant aucune réſiſtance, ſe mirent à les piller, & burent avec ſi peu de modération, qu'ils n'étaient plus en état de ſe tenir ſur leurs pieds, lorſqu'il fallut marcher à l'aſſaut. Il ſe trouvait, dans le Carénage, une flûte de vingt-deux pièces de canon, & un vaiſſeau de Roi de quarante-quatre, commandé par le Marquis d'Amblimont, ſucceſſeur du Comte de Blenac au Gouvernement-général des Iſles. Ces deux bâtimens firent un ſi terrible feu ſur ces ivrognes, qui tombaient à chaque pas, qu'ils en tuerent plus de neuf cens. Leur Chef fut du nombre. Le feu des vaiſſeaux, ſecondé par celui des paliſſades, força l'Officier, qui avait ſuccédé au Comte de Stirum, de faire

Antilles.

battre la retraite : il fit un épaulement, avec les tonneaux que ses gens avaient vidés, pour mettre à couvert un reste de vivans & de blessés, & leur donner le temps de revenir de l'ivresse. Ruyter, qui vint à terre le soir, après avoir passé tout le jour à canonner ce rocher, fut extrêmement surpris de voir plus de quinze cens Hollandais tués ou blessés. Il prit aussi-tôt la résolution d'abandonner une si funeste entreprise, & de faire embarquer le reste de son monde pendant la nuit.

Dans le même-temps le Gouverneur de l'Isle assemblait son Conseil, où l'on résolut d'abandonner le Fort, après avoir fait enclouer le canon, parce que celui des ennemis ayant abbatu la plus grande partie des retranchemens, il était à craindre qu'on ne pût résister à l'assaut, lorsque les Hollandais auraient achevé de cuver leur vin. Mais cette résolution ne pût être exécutée avec tant de silence, qu'ils n'entendissent beaucoup de bruit dans le Fort. Ils le prirent pour le prélude d'une sortie, dont Ruyter appréhenda les effets dans l'état où ses gens étaient encore. Une partie était déja rembarquée. L'épouvante se répandit parmi les autres. Ils se jetterent avec tant de précipitation dans leurs chaloupes, qu'ils abandonnerent leurs blessés, leurs attirails de guerre, & même une partie de leurs armes ; tandis que les assiégés,

Antilles.

alarmés aussi du bruit qu'ils entendaient & le prenant pour la marche de l'ennemi qui s'avançait à l'assaut, ne se presserent pas moins de passer dans leurs canots. Enfin cette mutuelle terreur ayant fait fuir les uns & les autres, il ne resta dans le Fort qu'un Suisse, qui s'étant enivré dès le soir, dormait tranquillement, & n'entendit rien de ce qui se passait autour de lui; de sorte qu'à son réveil il fut étonné de se voir tranquille possesseur de ce poste, sans amis comme sans ennemis. D'Amblimont, qui ne fut point averti de cette double retraite, recommença dès la pointe du jour à faire jouer son artillerie; mais ne voyant paraitre personne au Fort, & n'entendant plus rien dans le camp des ennemis, dont les roseaux lui cachaient la vue, il mit à terre un sergent & quelques soldats, pour aller aux observations. Ce petit détachement ne trouva que des morts, des blessés, & quelques ivrognes qui dormaient encore dans les magasins : il en avertit le Capitaine, qui fit reprendre aussi-tôt possession de la Forteresse, par tout ce qu'il avait de troupes à bord. Dès la même année on commença des ouvrages dont une partie subsiste encore.

La garnison ordinaire est d'environ quatre cens hommes de la Marine.

Les rues de la Ville qu'on a bâtie depuis, près du Fort-Royal, sont tirées au cordeau, mais

bordées de maisons fort inégales. En 1695, on en voyait plusieurs de maçonnerie, qui semblaient menacer ruine, parce que tout le terrain que la Ville occupe est un sable mouvant, où plus on creuse, moins on trouve de solidité. L'expérience a fait connaître que, pour y faire des édifices durables, il fallait mettre le mortier & les premieres assises, sur une sorte d'herbe, assez semblable au chien-dent, dont ce terrain est couvert; & tous les habitans ont adopté cette méthode. Malheureusement, au-lieu de la suivre pour bâtir l'Eglise, on a fait un grillage, qui a demandé des frais considérables, & qui n'a point empêché que les murs, travaillant beaucoup, ne soient surplombés & ouverts en plusieurs endroits. Cette Eglise est longue d'environ cent trente pieds, sur trente de large, avec deux Chapelles qui font la croisée. Les fenêtres font à-peu-près le même effet que le capuchon des Religieux qui la desservent; c'est-à-dire, qu'elles sont formées par deux arcs de cercles, qui forment un angle fort pointu. L'intérieur a peu d'ornemens; &, pour augmenter la difformité, on y a fait un portail de pierre grise, dont les joints, larges de plus d'un pouce, sont remplis d'un mortier fort blanc, qui est terminé en pointe comme le comble, sans amortissement & sans ordre.

Antilles.

Antilles.

La Ville du Fort-Royal eſt non-ſeulement la réſidence ordinaire du Gouverneur-général, mais le ſiége du Conſeil Supérieur. Il eſt composé du Gouverneur-général, de l'Intendant, du Gouverneur particulier de l'Iſle, de douze Conſeillers, d'un Procureur-général, & des Lieutenans-de-Roi, qui y ont droit de ſéance & voix délibérative. L'Aſſemblée ſe tient de deux en deux mois, & juge en dernier reſſort toutes les cauſes qui y ſont portées directement, comme les appels des Sentences du Juge-Royal & de ſes Lieutenans. Le Gouverneur-général y préſide ; mais c'eſt l'Intendant, & dans ſon abſence le plus ancien Conſeiller, qui recueille les avis & qui prononce. Dans l'abſence du Gouverneur-général, l'Intendant préſide & prononce. Les Charges de Conſeillers ne s'achetent point : elles ne doivent être données qu'au mérite, quoiqu'elles s'accordent ſouvent aux recommandations. C'eſt le Secrétaire d'Etat au Département de la Marine, qui expédie leurs brevets. Ils n'ont point de gages; tous leurs profits ſe réduiſent à l'exemption du droit de Capitation pour douze Nègres, avec quelques légers émolumens pour leurs vacations. Auſſi ces Places ne ſont-elles recherchées que pour l'honneur. On aſſure qu'elles donnent la Nobleſſe à ceux qui meurent[a] dans l'exercice, ou qui obtiennent des brevets de Conſeiller-honoraire;

après les avoir possédées pendant vingt ans.

En revenant au Fort Saint-Pierre, Labat vit de son canot une belle sucrerie dans un lieu nommé la *Pointe des Nègres*. Il vit ensuite le Bourg & l'Eglise de la *Case-Pilote*. Tout ce terrain est fort élevé, & coupé sans cesse par des Mornes; la plupart des fonds, qui les séparent, sont en savanes, où l'on voit beaucoup de *canificiers*: (c'est le nom qu'on donne aux arbres qui portent la casse,) marchandise autrefois fort recherchée; mais tous les habitans de la Basse-terre ayant planté des canificiers à l'envi, elle perdit sa valeur. On recueillait plus de casse aux Isles Françaises, qu'on n'en pouvait consommer dans toute l'Europe. D'ailleurs elle n'est pas moins estimée que celle du Levant. Les canificiers y sont naturels; c'est-à-dire, qu'ils n'y ont point été transportés. En 1705, lorsque Labat quitta tout-à-fait les Isles, la casse n'y valait que sept livres dix sols le quintal; &, comme elle occupe beaucoup de place dans un vaisseau, le partage, entre les marchands & le propriétaire du navire, est de moitié pour le fret. Pendant que les Juifs avaient la liberté d'être aux Isles, ils faisaient confire quantité de siliques de casse, pour l'Europe. Leur méthode était de les cueillir extrêmement tendres, & lorsqu'elles n'avaient encore que deux à trois pouces de longueur; de sorte

Antilles.

Antilles.

qu'on mangeait la silique même, avec tout ce qu'elle contenait. Cette confiture était agréable, & tenait le ventre libre. Les Juifs confisaient aussi les fleurs, & leur conservaient leur couleur naturelle, sous le candi dont ils avaient l'art de les couvrir : elles produisaient le même effet que les siliques. Mais depuis l'expulsion des Juifs, soit qu'ils aient emporté leur secret, ou qu'on n'ait pas pris la peine de l'employer, cette confiture a perdu sa réputation.

Le Bourg de la Trinité, où Labat eut la curiosité de se rendre du Fond-Saint-Jacques, en est éloigné de deux grandes lieues. Le chemin est assez beau, à l'exception de deux Mornes très-hauts & très-roides, qu'il faut traverser, d'une terre rouge & fort glissante à la moindre pluie; sans compter la riviere de Sainte-Marie, qui, changeant de lit, pour peu qu'elle soit enflée des eaux de la mer, est toujours fort dangereuse. Le Port de la Trinité est un grand enfoncement qui forme une longue pointe, nommée *la Pointe de la Caravelle*, dont il est couvert du côté du Sud-Est. De l'autre, il est fermé par un Morne assez haut, d'environ quatre cens pas de longueur, qui ne tient à la terre de l'Isle que par un isthme ou une langue de terre de trente-cinq à quarante toises de large. Le côté de l'Est, opposé au fond du Golfe, est fermé par une chaîne de rochers

qu

qui paraissent à fleur d'eau en mer basse, & sur lesquels Labat juge qu'on pourrait établir une batterie fermée. C'est une opinion fausse, dit-il, que celle de quelques Philosophes, qui n'admettent point de flux ni de reflux entre les deux Tropiques, ou qui l'y croient du moins presqu'imperceptible. Le flux ordinaire, aux Isles de la Martinique & de la Guadeloupe, monte à quinze ou dix-huit pouces; & dans les *Sizigies*, c'est-à-dire, les nouvelles & les pleines lunes, il passe de beaucoup deux pieds. L'entrée du Port est entre deux Récifs & la pointe du Morne. Cette pointe, qui est basse & naturellement arrondie, est défendue par quelque pièces de canon.

Antilles.

Le Bourg n'était alors composé que de soixante ou quatre-vingt maisons, bâties sur une ligne courbe, qui suivait la figure du Golfe ou du Port. L'Eglise, qui n'était que de bois & d'une grandeur médiocre, occupait le centre de l'enfoncement. Mais la Trinité s'est considérablement accrue depuis qu'on fabrique, dans ce quartier, beaucoup de sucre, de cacao, de coton & d'autres marchandises qui attirent un grand nombre de vaisseaux, sur-tout de Nantes. Ils y trouvent un débit certain de celles qu'ils y apportent de l'Europe, parce que les habitans des Quartiers voisins, qui sont fort peuplés, aiment mieux se fournir près

Antilles.

d'eux, qu'à la Bafferterre. D'ailleurs les vaiffeaux ont l'avantage d'y être en fûreté, pendant la faifon des ouragans, dans un Port très-fûr ; & lorfqu'ils le quittent pour retourner en Europe, ils fe trouvent au vent de toutes les Ifles, ce qui leur épargne plus de trois cens lieues qu'ils auraient à faire, pour aller chercher le débarquement ordinaire de Saint-Domingue ou de Portoric.

La Paroiffe de la Trinité comprenait alors tout le refte de la Cabefterre, & s'étendait depuis la Riviere-Salée, qui la fépare de celle de Sainte-Marie, jufqu'à la pointe des Salines, c'eft-à-dire, l'efpace de quinze lieues. Mais la difficulté du fervice fpirituel, dans une fi grande diftance, a fait établir depuis deux autres Paroiffes, l'une au Cul-de-fac-Robert & l'autre au Cul-de-fac-Français.

A l'occafion des defcentes, que les habitations peuvent craindre en temps de guerre, Labat nous apprend de quelle maniere on cache ce qu'on veut fauver. Si ce font des meubles ou des provifions qui puiffent réfifter à l'humidité, comme de la vaiffelle, des ferremens, des uftenfiles de cuifine, des barils de viande, de vin ou d'eau-de-vie, on fait, au bord de la mer, une foffe de huit à dix pieds de profondeur, afin que les ennemis, fondant avec leurs épées, ne puiffent rien fentir de plus dur que le fable ordinaire. Lorfqu'on

a mis dans la fosse ce qu'on veut cacher, & qu'on l'a remplie du même sable, on jette à la mer ce qu'il y a de surplus pour ne rien laisser d'élevé sur le terrain. On y jette de l'eau, qui le rend plus ferme ; & l'on n'oublie point de s'aligner à deux ou trois arbres des environs, ou à quelque grosse roche, pour retrouver plus facilement le dépôt, à l'une ou l'autre de ces deux marques. Si les effets ne peuvent être transportés au bord de la mer, on fait des trous en terre dans un terrain sec. Ceux qui choisissent une savane, lèvent adroitement la premiere couche de terre comme on fait pour couper du gazon ; &, mettant des toiles autour du lieu qu'ils veulent creuser, ils y posent la terre qu'ils tirent du trou, afin qu'il ne s'en répande rien sur l'herbe voisine. Ils donnent au trou le moins d'ouverture qu'ils peuvent par le haut. Après y avoir mis leurs effets, ils le remplissent de terre qu'ils foulent soigneusement ; ils y jettent de l'eau, ils mouillent l'herbe ou les cannes qu'ils ont levées. Tout reprend sa place & son apparence naturelle. La terre qui reste est portée fort loin, & les environs, où l'herbe paraît foulée, sont arrosés plusieurs fois, afin qu'en se relevant elle reprenne bientôt sa verdure. A l'égard des toiles ou des étoffes de soie, des papiers & de tout ce qui craint l'humidité, on les met dans de grandes calebasses coupées vers

Antilles.

Antilles.

le quart de leur longueur ; on en couvre l'ouverture avec une autre calebasse, & ces deux pièces sont jointes ensemble avec une ficelle de pite. Cette espèce de boîte, qu'on appelle *coyembouc*, est une ancienne invention des Sauvages. Lorsqu'elle est remplie & bien fermée, on l'élève entre les branches de châtaignier, ou des autres arbres à grandes feuilles, qui sont ordinairement couronnés de lianes. On fait passer pardessus le coyembouc quelques lianes dont on tresse un peu les bouts, ce qui le cache si bien, qu'il est impossible de l'appercevoir ; & les feuilles dont il est couvert empêchent la pluie d'y causer la moindre humidité. Mais il faut que cette opération se fasse sans la participation des Nègres ; parce que l'ennemi ne manque point de mettre à la torture ceux qui tombent entre ses mains pour les forcer de découvrir le trésor de leurs Maîtres.

La Guadeloupe.

Les Voyageurs les plus modernes mettent la Guadeloupe à seize degrés vingt minutes ; mais on conçoit que, dans une grande Isle, ces mesures peuvent varier suivant la différence des lieux où elles se prennent. Ce qu'on représente ici comme une seule Isle, en forme réellement deux, puisque la Guadeloupe est divisée en deux parties par un petit bras de mer qui la traverse de l'Est à l'Ouest. Celle qu'on nomme *la Grande-Terre* était peu cultivée, lorsque du Tertre était aux Antilles. Il ea

donne le plan sans en marquer plus particulierement l'étendue ; & se bornant à l'autre, qui s'appelle proprement *la Guadeloupe*, il commence par assurer que c'est la plus belle, la plus grande & la meilleure de toutes les Isles Françaises. Sa longueur, dit-il, depuis le Fort Royal, qui est à la pointe du Sud, jusqu'à la pointe Septentrionale, qui est celle du petit Fort, est d'environ vingt lieues ; & de cette pointe jusqu'au Fort Sainte-Marie, qui est à la partie Orientale de l'Isle, il y a treize ou quatorze lieues au plus, comme il y en a dix ou onze jusqu'au Fort Royal : ce qui donne quarante-quatre ou quarante-cinq lieues de circonférence.

Antilles.

En 1656, toute la côte était découverte & cultivée, sur-tout depuis l'Isle aux Goyaves. Vers le vieux Fort, & jusqu'à la grande riviere, on voyait huit ou dix lieues d'un très-beau pays, rempli d'habitations.

A l'égard du cœur de l'Isle, c'est un composé de très-hautes montagnes, de rochers affreux, & d'épouvantables précipices. Du Tertre en vit quelques-uns, & reconnut qu'un homme, criant de toute sa force, ne pouvait se faire entendre du fond, à ceux qui prêtaient l'oreille sur les bords. Au centre, tirant un peu vers le Sud, on trouve la célèbre montagne qu'on a nommée la *Soufriere*, dont le pied foule le sommet des autres,

Antilles.

& qui s'élève à perte de vue, dans la moyenne région de l'air, avec une ouverture, d'où sort continuellement une épaisse & noire fumée, entremêlée d'étincelles pendant la nuit.

Les deux Culs-de-sac sont, sans comparaison, la meilleure & la plus belle partie de l'Isle. Du Tertre les nomme deux mammelles, ou deux magasins, dont les habitans tirent leur nourriture. Le plus grand se prend depuis la pointe du Fort Saint-Pierre, jusqu'à celle d'Antigo; son étendue est de huit ou dix lieues de long, & de cinq ou six de large. Le petit n'en a pas plus de quatre, dans ces deux dimensions. Ils sont richement ornés, l'un & l'autre, de quantité de petites Isles, de formes & de grandeurs différentes, éloignées entr'elles de cent pas, de deux cens, de cinq & de six cens, toutes couvertes, jusqu'aux bords, d'arbres à feuilles de laurier, & de la plus belle verdure, ce qui leur donne l'apparence d'autant de forêts flottantes. Ce qu'elles ont de plus remarquable, & que du Tertre observa soigneusement, c'est qu'il n'y en a pas une qui n'ait son avantage particulier, par lequel on la distingue des autres, & dont elle tire son nom. *L'Ile aux Frégates* sert de retraite à cette espèce d'oiseaux; une autre aux *grands-gosiers*, une autre aux *mouettes*, d'autres aux *anolis*, aux *lézards*, aux *soldats*, aux *crabbes blancs*, aux *crabbes violets*,

&c. Du Tertre en nomma une *cancale*, parce que tous les arbres, dont elle était bordée, se trouvaient chargés de très-bonnes huîtres. Ce spectacle, qui lui parut merveilleux, est fort commun sur les côtes d'Afrique, & l'explication qu'il lui donne, était déjà fort connue. « Cela » vient, dit-il, de ce que les ondes venant frap- » per les branches des arbres, la semence des » huîtres s'y attache & s'y forme sur les rochers; » de sorte qu'à mesure qu'elles grossissent, leur » poids fait baisser les branches jusques dans la » mer, où elles sont rafraîchies deux fois le jour » par la marée. »

Antilles.

La Guadeloupe a quelques fortifications. Elle souffrit beaucoup, en 1691 & en 1705, de l'invasion des Anglais, qui incendierent plusieurs cantons.

La terre y était autrefois meilleure qu'aujourd'hui, parce que les débordemens de la riviere y ont apporté beaucoup de sable; mais on ne laisse point d'y cultiver des cotonniers, du mil, des pois, des patates & du manioc, qui y croissent parfaitement.

A trois cens pas de l'Eglise des Goyaves, vers l'Est, on fit remarquer au P. Labat, que l'eau de la mer bouillonne, dans un espace de cinq ou six pas. Il prit un petit canot, pour observer s'il était vrai, comme on l'en assurait, que cette

Antilles.

eau était si chaude, qu'on y pouvait faire cuire des œufs & du poisson. « Je m'éloignai, dit-il, » d'environ trois toises, du bord du rivage, & » je m'arrêtai sur quatre pieds d'eau, dans un » endroit où les bouillons ne me semblaient pas » si fréquens que vers les bords. J'y trouvai l'eau » si chaude, que je n'y pus tenir la main, & » j'envoyai chercher des œufs, que j'y fis cuire, » en les tenant suspendus dans mon mouchoir. » A terre, vis-à-vis des bouillons, la superficie » du sable n'avait pas plus de chaleur que dans » les endroits plus éloignés; mais, ayant creusé » avec la main, je ne fus pas peu surpris de » sentir, à la profondeur de cinq ou six pouces, » une augmentation considérable de chaleur; & » plus je continuai de creuser, plus elle augmen» tait, de sorte qu'à la profondeur d'un pied, il » me fut presqu'impossible d'y tenir la main. Je » fis creuser, un autre pied plus avant, avec une » pelle; le sable brûlant se mit à fumer, comme » la terre qui couvre le bois dont on fait le » charbon; & cette fumée jettait une odeur in» supportable de soufre. »

La chasse est abondante dans plusieurs quartiers. On y trouve quantité de ces sangliers, qu'on nomme aux Isles Françaises, *porcs-marrons*. Les perroquets, les perriques, les ramiers, les tourterelles, les grives, les ortolans, les oiseaux

de mer & de riviere, y foisonnaient, & les islots du grand Cul-de-sac servent de retraite à quantité de tortues & de lamentins.

Antilles.

Dans une autre course, qui obligea Labat de repasser par les mêmes lieux, il alla jusqu'aux montagnes où la Soufriere se fait distinguer par son volcan; & ce spectacle piqua sa curiosité. Il résolut de la satisfaire à toutes sortes de risques. « On ne rencontre, dit-il, sur toutes ces montagnes » pelées, que des fougeres & de misérables ar» brisseaux chargés de mousse; ce qui vient du froid » continuel qui y regne, des exhalaisons de la » Soufriere, & des cendres qu'elle vomit fort sou» vent. Comme l'air s'était purgé, par une grande » pluie, qui était tombée la nuit précédente, il se » trouva clair & sans nuages. A mesure que nous » avancions en montant, nous découvrions de nou» veaux objets. On me fit appercevoir la Domi» nique, les Saints, la grande Terre, & Marie» Galande, comme si j'avais été dessus. Plus haut, » je vis clairement la Martinique, Montferrat, » Nieves & d'autres Isles voisines. Le monde n'a » pas de plus beau point de vue.

» Après une marche d'environ trois heures & » demie, en tournant autour de la montagne que » je voulais visiter, & montant toujours, nous nous » trouvâmes parmi des pierres brûlées, & dans des » lieux couverts d'un demi-pied de cendres blan-

Antilles.

» châtres, qui jettaient une forte odeur de soufre.
» Plus nous avancions, plus la cendre & son odeur
» augmentaient. Enfin nous arrivâmes sur la hauteur.
» C'est une vaste plate-forme, inégale, & couverte
» de monceaux de pierres brûlées, de différentes
» grosseurs. La terre fumait de toutes parts, sur-
» tout dans les lieux où l'on voyait des fentes &
» des crevasses. Je ne jugeai point à propos de
» m'y promener; on me fit prendre à côté, pour
» gagner le pied d'une hauteur, qu'on nomme
» le *Piton de la Soufriere* : c'est un amas de grosses
» pierres calcinées, qui peut avoir dix ou douze
» toises de hauteur; sur quatre fois autant de
» circonférence. J'y montai sans crainte, parce
» que je n'y voyais point de cendre ni de fumée;
» & je vis au-dessous de moi, du côté de l'Est,
» la bouche de la fournaise. C'est une ouverture
» ovale, qui me parut large de dix-huit à vingt
» toises dans son plus grand diamètre. Ses bords
» étaient couverts de grosses pierres, même de
» cendres & de monceaux de vrai soufre. L'é-
» loignement où j'étais, ne me permit pas d'en
» reconnaitre la profondeur; & je ne pouvais,
» sans imprudence, m'en approcher d'avantage.
» D'ailleurs il s'en exhalait, de temps en temps,
» des tourbillons d'une fumée noire, épaisse, sul-
» furée, & mêlée d'étincelles de feu, qui m'in-
» commodaient beaucoup, lorsque le vent les

» portait vers moi. Je vis, à peu de distance, une » autre bouche, plus petite que la premiere, & » qui me parut comme une voûte ruinée : il en » sortait aussi beaucoup de fumée & d'étincelles. » Tous les environs de ces deux ouvertures n'of- » fraient que des fentes & des crevasses, qui » rendaient une épaisse fumée ; ce qui ne me » laissa aucun doute que toute la montagne ne fût » creuse comme une grande cave, pleine de soufre » enflammé, qui se consume peu-à-peu, & qui, » faisant affaisser la voûte, y cause sans cesse de » nouvelles ouvertures.

Antilles.

» Nous passâmes environ deux heures à nous » reposer sur le Piton ; nous y jouîmes de sa belle » vue, en dînant, & nous y plantâmes une perche » d'environ douze pieds, que j'avais fait apporter » exprès, avec une vieille toile, pour servir » de pavillon. Ensuite il fallut descendre, par le » même chemin qui nous avait servi à monter. » On peut croire qu'il ne s'y en trouve point de » battus. Peu de Voyageurs se laissent tenter par » une curiosité aussi dangereuse que la mienne. » Je ne laissai point de m'approcher, autant qu'il » me fut possible, de la grande bouche, dont » l'accès m'avait paru moins difficile que celui de » la petite ; & j'y fis jetter de grosses pierres, par » le plus robuste de mes compagnons ; mais je » ne vis point augmenter, comme on me l'avait

Antilles.

» annoncé, la fumée ni les étincelles. La terre » retentiſſait ſous nos pieds, & lorſqu'on la frappait » d'un bâton, comme ſi nous euſſions été ſur » le pont d'un vaiſſeau. Si l'on remuait une » groſſe pierre, la fumée ſortait auſſi-tôt. » Toutes les pierres de la montagne ſont légeres, » & ſentent beaucoup le ſoufre. J'en fis prendre » quelques-unes au ſommet. Quoiqu'on fût alors » dans la plus grande chaleur du jour, l'air était » très-frais ſur le Piton, & je doute qu'on y pût » réſiſter pendant la nuit. Les Nègres, qui vont » prendre du ſoufre, pour le vendre après l'avoir » bien purifié, ſe ſont fait une route que nous » n'avions pu trouver d'abord, mais que nous » cherchâmes plus heureuſement à notre retour, » & que nous ſuivîmes. Elle était plus aiſée que » la nôtre, mais plus longue. Deux cens pas au- » deſſous de la grande bouche, nous trouvâmes » trois petites mares d'eau chaude, éloignées de » quatre à cinq pas l'une de l'autre. La plus » grande, dont le diamètre eſt à-peu-près d'une » toiſe, eſt remplie d'une eau fort brune, qui a » l'odeur de celle où les ſerruriers & les forge- » rons éteignent le fer. La ſeconde, qui eſt blan- » châtre, a le goût de l'alun. La troiſieme eſt bleue, » elle a le goût du vitriol; & l'on y trouve, dit-on, » d'aſſez gros morceaux de ce minéral; mais n'ayant » point d'inſtrumens, ni de perche, pour chercher

» au fond, nous ne découvrîmes rien, & je ne » pus même mesurer la profondeur des mares, qui » excédait la longueur de nos bâtons.

Antill.s.

» Nous vîmes ensuite quantité de petites sources » d'eau, qui forment, en s'unissant, des rivieres, » ou de gros torrens. Un de ces rapides amas » d'eau a reçu le nom de *Riviere blanche*, parce que » les cendres & le soufre, qui s'y mêlent, lui » donnent souvent cette couleur. Elle se jette dans » la riviere de Saint-Louis, & n'aide pas à la » rendre poissonneuse. A mesure qu'on s'éloigne » de ces terres brûlées, en descendant la mon- » tagne, le pays devient plus beau : on revoit » de l'herbe, des arbres chargés de verdure, » des terres bien cultivées; & l'on se croit passé » dans un nouveau monde, en sortant d'une » affreuse montagne, toute couverte de pierres » calcinées, de cendre & de soufre. Mes souliers » s'en étaient ressentis, & j'eus besoin de quelques » jours de repos. »

Labat visita ce qu'on nomme *les abîmes*. Ce sont de grands enfoncemens que la mer fait dans les terres, où les vaisseaux peuvent se retirer, pendant la saison des ouragans, ou pour se mettre à couvert de l'ennemi. L'eau y est profonde; & si les terres voisines étaient défrichées, on y pourrait faire un excellent Fort, qui ne demanderait qu'une Redoute pour le défendre.

Antilles.

On ne peut douter que, depuis le Voyage du P. Labat, la Colonie Française de la Guadeloupe n'ait reçu beaucoup d'accroissement par la culture des terres & la multiplication des habitans.

La Grenade.

Labat place la Grenade à douze degrés & un quart de latitude Nord : « c'est, dit-il, de toutes » celles que les Français possèdent, la plus proche » du Continent de l'Amérique, dont elle n'est » éloignée que d'environ trente lieues. Elle est à » soixante-&-dix de la Martinique ; & de sa » pointe Nord-Est à la pointe Est de la Barbade, » on en compte environ quarante-cinq. Sa lon» gueur, Nord & Sud, est de neuf à dix lieues; » sa plus grande largeur d'environ cinq lieues; » & sa circonférence de vingt à vingt-deux. Sa » grande Baie, ou, suivant le langage des Isles » Françaises, son grand Cul-de-sac, qui renferme » son Port & son Carénage, est à l'Ouest, & sa » profondeur formée par deux grandes pointes, qui » s'avance fort loin en mer, donnent à l'Isle la » forme d'un croissant, mais irrégulier, parce » que la pointe du Nord est beaucoup plus épaisse » que celle du Sud. La véritable entrée du Port est » à l'Ouest Sud-Ouest. »

La Grenade, raconte Labat, avait toujours été habitée par les seuls Caraïbes, que sa fertilité & l'abondance de la chasse & de la pêche y attiraient

plus que dans les autres Isles, lorsqu'en 1650, elle fut achetée des Sauvages par du Parquet, alors Propriétaire de la Martinique. Il y établit d'abord une Colonie de deux cens hommes; & le premier établissement que du Tertre vit, en 1656, se fit entre l'Etang & le Port, aux environs d'une maison de charpente que du Parquet avait fait apporter en fagots de la Martinique: c'est ce que du Tertre nomme un Fort, parce qu'il était revêtu d'une enceinte de palissades, avec des embrasures pour deux pièces de canon & quatre pierriers. On l'avait cru suffisant pour contenir les Sauvages. En effet, quoiqu'ils se fussent bientôt repentis de leur Traité, ils n'oserent attaquer cette misérable Forteresse; mais, s'étant répandus dans tous les bois, ils y tuerent tous les Français qui s'éloignaient à la chasse. Du Parquet, informé de cette perfidie, fit passer dans l'Isle trois cens hommes bien armés, qui en détruisirent un grand nombre, & forcerent le reste à la fuite. On rapporte qu'une troupe de ces Barbares, ayant été poussée par les Français sur une roche fort escarpée, aima mieux se précipiter de cette hauteur, que de prendre le parti de la soumission, & que ce lieu en a pris le nom de *Morne des Sauteurs*, qu'il conserve encore.

Antilles.

Quelques divisions, qui s'éleverent ensuite dans la Colonie, retarderent encore ses progrès: mais

Antilles.

la prudence de *Valminier*, un de ses Gouverneurs, ayant calmé tous les troubles, elle s'accrut beaucoup dans l'espace de quelques années. Outre la fertilité du pays & l'abondance des vivres, le tabac qu'on y avait commencé à cultiver était si parfait, qu'il se vendait toujours le double ou le triple de celui des autres Isles. Enfin Labat semble persuadé que la Grenade serait devenue la plus riche des Colonies Françaises, si le Gouvernement de Valminier eût duré plus long-temps. Du Parquet la vendit, en 1657, au Comte de Cerillac, pour la somme de quatre-vingt mille livres; & ce nouveau maître en fit prendre possession par un Officier d'un caractere si dur, que la plupart des Colons, révoltés contre sa tyrannie, abandonnerent leurs établissemens pour se retirer à la Martinique. Cette désertion n'ayant fait qu'aigrir sa mauvaise humeur, il poussa si loin la violence & la brutalité, que ceux qui restaient dans l'Isle se saisirent de lui, lui firent son procès dans les formes, & le condamnerent au gibet. Cependant, comme il leur représenta qu'il était d'une naissance noble, ils consentirent à lui couper la tête; mais l'adresse manquant au bourreau pour entreprendre cette exécution, ils le firent passer par les armes. On n'attribue ce coupable excès qu'au Peuple. Les honnêtes gens de l'Isle étaient passés à la Martinique; & l'on assure même

que

que les Officiers, n'ayant pu s'oppoſer aux emportemens de la populace, s'étaient éloignés du Fort. De toute la Cour de Juſtice, qui fit le procès au malheureux Gouverneur, il ne s'en était trouvé qu'un, nommé *Archangeli*, & vraiſemblablement Italien, qui sût écrire. Celui qui fit les informations était un maréchal ferrant, dont Labat vit la marque, qui ſe conſervait encore dans le Regiſtre du Greffe de la Grenade: c'était un fer à cheval, autour duquel Archangeli, qui faiſait l'office de Greffier, avait écrit: *Marque de M. de la Brie, Conſeiller Rapporteur.* La Cour, informée de cet attentat, envoya un vaiſſeau de guerre, avec quelques troupes, pour en prendre connaiſſance. Un Commiſſaire, qui les accompagnait, fit des informations: mais, lorſqu'on eut reconnu que les auteurs du crime n'étaient que des miſérables, dont la plupart s'étaient déjà mis à couvert par la fuite, les recherches ne furent pas pouſſées plus loin, & perſonne ne fut puni. Archangeli même, qui paſſait pour le Chef du tumulte, en fut quitte pour être chaſſé de l'Iſle, d'où il ſe retira dans celle de Marie-Galande; & s'y trouvant encore en *1692*, pendant l'irruption des Anglais, non-ſeulement il embraſſa leur parti, mais il leur découvrit le lieu où le Gouverneur s'était retiré avec les principaux habitans. Le Major Holms, qui commandait les Anglais, n'avait point

Antilles.

Antilles.

ignoré ce qui s'était passé à la Grenade : il ne vit cette nouvelle trahison qu'avec horreur ; & sur-le-champ il fit pendre le perfide à la porte de l'Eglise, avec ses deux fils.

La Grenade a été cédée aux Anglais par le Traité de 1763.

Sainte-Lucie.

Sainte-Lucie, située par les treize degrés quarante minutes, à sept lieues de la Martinique & de Saint-Vincent, & vingt-quatre de la Barbade, n'a pas moins de vingt-deux milles de long, sur onze de large. Elle est montagneuse en divers endroits ; mais sa plus grande partie est une fort bonne terre, arrosée de plusieurs rivieres & d'autres eaux. Ayant si peu de largeur, & ses montagnes n'étant pas assez hautes pour arrêter les vents de l'Est, qui ne cessent gueres d'y souffler, la chaleur n'y est presque jamais excessive. Elle est remplie de grands arbres, la plupart d'un bois propre aux édifices. Ses Baies & ses Ports sont vantés pour le mouillage des vaisseaux. Celui qu'on nomme le *petit Carénage*, où les Anglais ont tenté de se fortifier, en 1722, passe pour le plus commode de toutes les Antilles, & tire ce nom de la facilité que les vaisseaux trouvent à s'y caréner.

Il parait qu'avant l'an 1637 ou 38, ni les Français, ni les Anglais n'avaient songé à s'établir dans l'Isle de Sainte-Lucie. Ils y allaient librement les uns & les

autres comme dans une Isle qui était encore sans maître, pour y faire des canots, & pour y prendre des tortues pendant la ponte, sans qu'ils y eussent encore le moindre établissement. En 1639, un navire Anglais, ayant mouillé sous la Dominique avec pavillon Français, attira par cette feinte plusieurs Caraïbes, qui ne firent pas difficulté d'y entrer & d'y porter des rafraîchissemens. Ils étaient accoutumés à rendre ce service aux Français, avec lesquels ils vivaient alors en paix; mais les Anglais ayant tenté de les enlever, ils trouverent le moyen de se jetter dans les flots, & de se sauver, à l'exception de deux que les Anglais mirent dans les fers, & qu'ils vendirent ensuite pour l'esclavage. Les Caraïbes irrités de cette perfidie, s'assemblerent en grand nombre, surprirent & massacrerent quantité d'Anglais à la Barbade, & dans d'autres Isles où ils commençaient à s'établir; &, s'étant séparés après leur expédition, ceux de Saint-Vincent passerent dans leur retour à Sainte-Lucie, où ils trouverent quelques Anglais occupés à la pêche, qu'ils massacrerent aussi. On lit, dans le P. du Tertre, « que ces Anglais étaient à » Sainte-Lucie depuis dix-huit mois, & que » leur Nation fut si consternée de leur tragique » aventure, qu'elle ne pensa plus à se rétablir dans » la même Isle. C'est la premiere trace d'une » Colonie, commencée à Sainte-Lucie, mais aban-

Antilles.

Antilles.

» donnée preſqu'auſſi-tôt, ſans que dans la ſuite, » pendant plus de vingt ans, les Anglais aient fait » la moindre tentative pour y retourner. »

Après leur deſtruction ou leur retraite, du Parquet, Gouverneur de la Martinique, connaiſſant l'importance de l'Iſle de Sainte-Lucie pour la ſûreté de la ſienne, en prit poſſeſſion comme d'une terre inhabitée. Il n'y mit d'abord que quarante hommes, ſous la conduite de Rouſſelan, Officier de valeur & d'expérience, qui avait épouſé une femme Caraïbe. Cette eſpèce de lien le faiſait aimer des Sauvages; mais du Parquet, qui connaiſſait l'inconſtance de ces Barbares, n'en prit pas moins les précautions néceſſaires pour mettre ſa Colonie à couvert de leurs inſultes. Il fit conſtruire une maiſon forte, environnée d'une double paliſſade, avec un foſſé, & munie de toutes ſortes d'armes. Aux environs de cette Forterеſſe, qui était voiſine du petit Cul-de-ſac & de la riviere du Carénage, on commença un grand défriché, où l'on cultiva diverſes ſortes de grains, & du tabac, qui crût en perfection. Rouſſelan gouverna juſqu'en 1654, qu'il mourut, également regretté des Français & des Sauvages. Dans un ſi long intervalle, les Anglais ne marquerent aucune prétention ſur l'Iſle de Sainte-Lucie, ſoit par des oppoſitions ouvertes, ſoit par de ſimples réclamations. *La Riviere* fut nommé pour ſuccéder

au Gouvernement. C'était un homme riche, qui voulut former à ses propres frais une habitation particuliere. Un excès de confiance pour les Sauvages lui fit négliger sa sûreté. Il laissa les troupes dans la Forteresse, pour aller s'établir assez loin. Les Sauvages le surprirent dans sa maison, & l'y massacrerent.

Antilles.

Hacquet, qui lui succéda, fut tué par les mêmes Sauvages en 1656. Il eut pour successeur un Parisien, nommé *le Brun*, fort brave, & d'une naissance sans reproche, mais qui, s'étant engagé pour les Isles, avait porté la livrée du Général. Cette tache le rendit odieux aux soldats. Ils se révolterent, jusqu'à vouloir le tuer; &, l'ayant forcé de se cacher dans les bois, ils se saisirent d'une barque, dans laquelle ils passerent chez les Espagnols. Du Parquet n'espéra point de guérir l'aversion des troupes, pour un homme qu'elles méprisaient. Il envoya, pour commander à Sainte-Lucie, un autre Officier, nommé *du Coutis*, avec quarante hommes, tant habitans que soldats. Du Coutis fut rappellé quelques mois après; & le Chevalier d'Aigremont, d'un mérite aussi distingué que sa naissance, fut nommé Gouverneur à la fin de 1637.

A peine eut-il pris possession de son Emploi, qu'il fut attaqué par les Anglais. Il les força de se rembarquer, avec perte de leur artillerie, &

Antilles.

de leurs munitions. Enſuite il continua de gouverner paiſiblement ſa Colonie, qui fit de nouveaux progrès juſqu'à ſa mort. Les Caraïbes, avec leſquels il vivait trop familierement, l'aſſaſſinerent, deux ans après, d'un coup de couteau dans la poitrine. Son ſucceſſeur fut Vanderoque, Oncle & Tuteur des enfans de du Parquet, qui était mort l'année précédente.

Mais ce qui mit le ſceau au droit de la France, fut un Traité conclu en 1660 avec les Caraïbes. La guerre, qui ſe faiſait vivement contre ces Barbares, finit alors par une réconciliation générale. L'Acte porte pour date le 31 de Mars. Il a toujours ſubſiſté depuis. Les Anglais y furent compris; & les droits des deux Nations Européennes, ſur les Iſles qu'elles poſſédaient, acquirent, par le conſentement des Sauvages, une authenticité qui leur avait manqué juſqu'alors. Une des ſtipulations du Traité fut que les Caraïbes habiteraient ſeuls Saint-Vincent & la Dominique, ſous la protection de la France.

La décadence de la Compagnie Françaiſe entraîna celle de l'établiſſement de Sainte-Lucie, pendant la guerre de 1673 & des années ſuivantes; cependant la France dans le cours même de cette guerre, & pendant près de vingt ans, demeura tranquille maîtreſſe de l'Iſle. En 1686, le Chevalier Temple y fit une deſcente, la pilla,

chassa une partie des habitans, & commit en pleine paix toutes les hostilités que la guerre seule autorise. Mais l'invasion du Chevalier Temple ne fut suivie, de leur part, d'aucun établissement dans Sainte-Lucie. En France, on n'eut pas plutôt reçu cette nouvelle, que la Cour en fit porter des plaintes à celle d'Angleterre; & bientôt après, on nomma, de part & d'autre, des Commissaires pour finir le différend. Ils signerent un Traité, qui assurait, en termes généraux, leurs possessions actuelles aux deux Puissances. La guerre vint embraser aussi-tôt une grande partie de l'Europe, mais sans troubler la paix de Sainte-Lucie. L'Isle continua d'être habitée par des Français, & les Anglais ne firent aucun mouvement pour s'y établir.

Antilles.





CHAPITRE IV.

Commerce des Isles Françaises.

Antilles.

LE SOIN qu'on prendra, pour les Isles des autres Nations, de joindre à chaque Article un état de leur commerce, ne laisse à recueillir ici qu'un petit nombre d'observations sur celui des Isles Françaises.

Les marchandises qu'on en a tirées jusqu'à présent, se sont réduites au sucre blanc & brut, à l'indigo, au rocou, au cacao, au coton, au tabac, à la casse, ou *canifice*, au gingembre, à l'écaille de tortues, aux cuirs verds & aux confitures. Depuis quelques années, on y a joint le café. Nos Voyageurs, plus mystérieux que les Anglais, n'entrent point comme eux dans l'évaluation des profits.

Entre les marchandises qui se transportent aux Isles, ils nous assurent que tout ce qui se consomme à table, est sur-tout d'un débit surprenant. Sous ce nom, ils comprennent le bœuf & le lard, les farines, toutes sortes de poisson salé, les jambons, les langues de bœuf & de cochon, les saucissons de France & d'Italie, toutes sortes de fromages, tant Français qu'étrangers; les fruits secs de toute

espèce, l'huile d'olive & l'huile à brûler, le beurre, la cire, la chandelle, les vins Français & étrangers, les eaux-de-vie, les liqueurs, & généralement tout ce qui flatte le goût, & qui peut servir à la bonne chere; enfin les remèdes & les drogues. Antilles.

Labat observe que le bœuf salé d'Irlande est le plus estimé, parce qu'il est toujours le meilleur, le plus gras, le plus désossé, & le moins sujet à certaines fraudes. Les meilleurs lards, comme les meilleures farines, viennent de la Rochelle, & les meilleurs ferremens de Dieppe. La poudre qu'on appelle mal-à-propos de *Cherbourg*, puisqu'on n'y en a jamais fait, passe aux Isles pour la meilleure; &, pendant longtemps, les boucaniers n'en ont pas employé d'autres. Ce sont aussi les Normands qui portent aux Isles des toiles & des dentelles de toute espèce, des chapeaux, des ouvrages d'ivoire, des draps, & toutes les nouvelles modes de Paris. Les meilleurs vins Français y viennent de Bordeaux & des environs. On sait que tous les vins qu'on charge à Bordeaux, ne sont pas des vins de Grave, & que la plus grande partie sort des *Palus*, c'est-à-dire, de ces endroits bas & gras, qui donnent des vins épais & durs, recherchés ordinairement des Peuples du Nord; mais ces vins grossiers s'épurent en passant la

Antilles.

mer, & deviennent infiniment meilleurs que dans le pays de leur origine. On a peine à croire ce que Labat raconte, sur le témoignage des fermiers du Domaine, de la consommation de vin qui se fait aux Isles. Ceux de Bourdeaux, de Cahors, & des Provinces voisines, ne sont pas les seuls qu'on y reçoit volontiers. On y en porte de Languedoc, de Provence, d'Italie, d'Espagne, de Madere, de Canarie & de Portugal. Il s'y boit des vins du Rhin, de Necre & de Moselle. Ceux de Bourgogne & de Champagne y vont en bouteilles. A l'égard des eaux-de-vie & de toutes sortes de liqueurs, tant de France que des Pays étrangers, la consommation en est réellement incroyable. Tout le monde en boit. Le prix n'arrête personne. Il suffit qu'une liqueur soit bonne, pour trouver un débit prompt & toujours avantageux. Les eaux-de-vie, qu'on préfere, sont celles de Nantes, de Coignac, d'Andaye, d'Orléans & de la Rochelle. Le Languedoc & la Provence envoient des vins de liqueurs, de la cire en cierges & en bougies, des fruits secs, de l'huile d'olive, du savon, des capres, des olives, des pistaches du Levant, des fromages de Roquefort, de Parmesan & d'Auvergne, avec une infinité d'autres denrées. Tout est enlevé, & les magasins les mieux fournis sont vidés en un instant.

Antilles.

Ce qui sert à l'entretien des habitans, pour la fourniture de leurs habitations, n'est pas d'un débit plus lent ni moins lucratif: telles sont particulierement les chaudieres de cuivre & de fer, tous les instrumens & les équipages des moulins, des sucreries, des raffineries, des distillatoires, & les outils pour toutes sortes de métiers. Tout ce qui regarde la parure ou le plaisir, ne saurait venir en trop grande quantité, ni être trop bien choisi, trop à la mode, trop riche ou trop cher. Les toiles & les mousselines, les pierres précieuses, les perruques, les castors, les bas de soie & de laine, les souliers, les bottines, les draps les étoffes de soie, d'or & d'argent, les galons d'or, les cannes, les tabatieres, & toutes les especes de bijoux, les dentelles les plus fines, les coëffures des femmes, de quelque prix qu'elles soient, la vaisselle d'argent, les montres, les pierreries, en un mot, tout ce qui peut servir au faste des deux sexes, soit pour leur personne ou pour l'ameublement des maisons, ne demeure jamais aux marchands. Les femmes sur-tout ne refusent rien à leur vanité, & l'on n'a point d'embarras à craindre pour le paiement de ce qu'elles destinent à leur propre usage. Trouvent-elles leurs maris un peu difficiles? Labat vante le talent qu'elles ont pour les réduire; & celles qui en ont moins, savent en perfection, dit-il, « faire du sucre, de

Antilles.

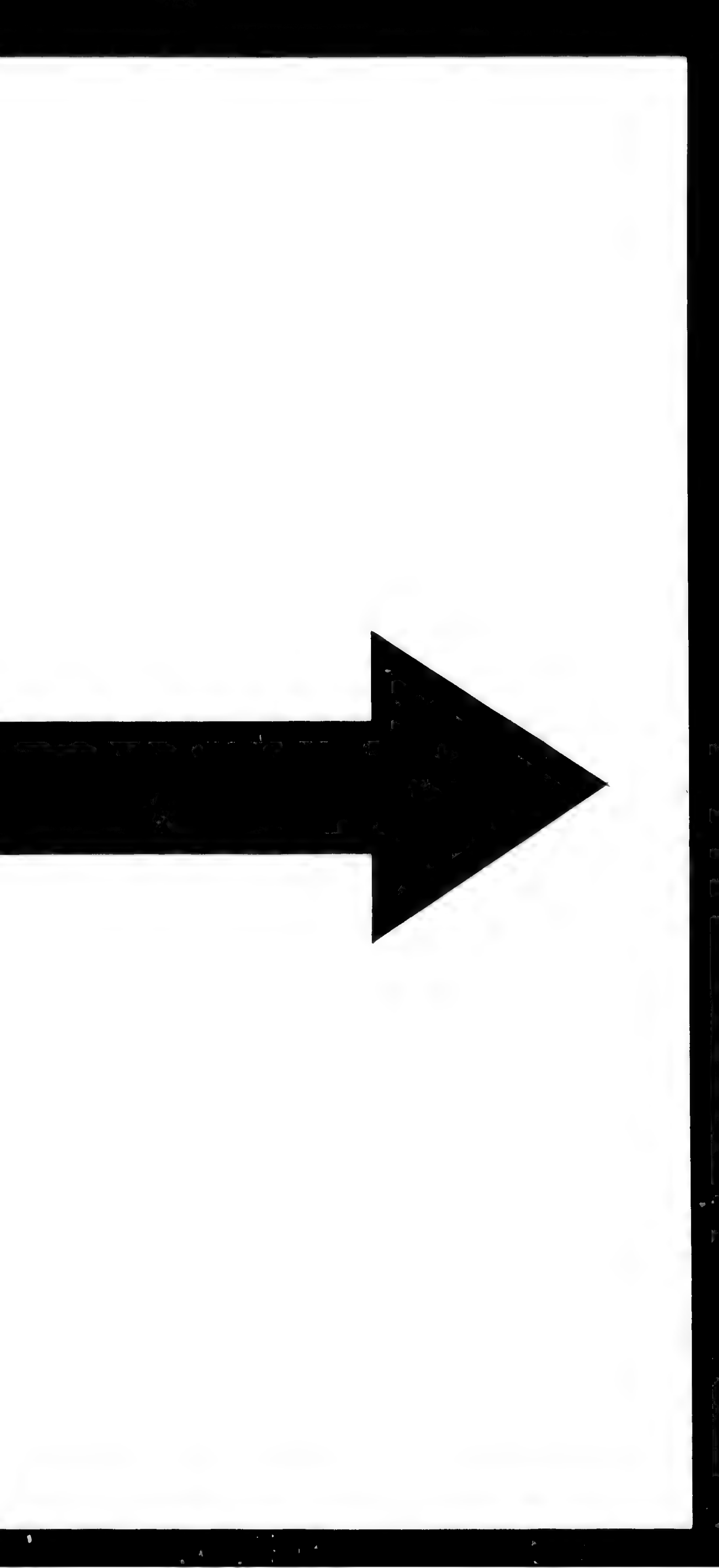
» l'indigo ou du cacao *de lune*, & le donner aux » marchands, qui leur gardent religieusement le » secret. » On appelle aux Isles, sucre ou indigo de lune, celui qu'on fait enlever la nuit par des esclaves affidés, & qu'on vend pour payer ce qu'on achete sans la participation des maris ou des peres, auxquels il est inoui qu'on dise jamais le véritable prix des choses.

Les livres ont été long-temps la seule marchandise dont on ne fit pas grand commerce aux Isles Françaises : Labat donne carriere, sur cet article, à l'enjouement naturel de sa plume & nous en prendrons occasion de donner un exemple de son style. « Autrefois, dit-il, no » Créoles recherchaient les armes avec plus d'em » pressement que les livres. Un bon fusil, un » paire de bons pistolets, un coutelas de la tremp » d'un bon maître, c'était ce qu'ils cherchaie » à se procurer. Les choses sont à présent changé » Quoiqu'ils n'aient pas dégénéré de la bravou » de leurs ancêtres, ils se font honneur du savoi » ils lisent tous, ou veulent passer pour avoir l » ils jugent des Sermons & des Plaidoyers ; qu » ques-uns font des harangues. La plupart » Conseillers ont étudié en Droit, & se sont » recevoir Avocats au Parlement de Paris. La M » tinique a même un Docteur en Droit. » femmes se mêlent aussi de science ; elles li

»de gros livres. J'en connais une qui explique »Nostradamus. On n'a pas manqué d'ériger plu- »sieurs Siéges de Justice, tous bien garnis de »Procureurs, de Notaires & de Sergens. Les »Chirurgiens, qui jouaient autrefois les trois »grands rôles de la Médecine, sont à-présent »renfermés dans les bornes de leur profession ; »il y a des Médecins & des Apothicaires, quan- »tité d'Arpenteurs, d'Ingénieurs, de Botanistes, »d'Astronomes, & jusqu'à des Astrologues. »Il leur faut des livres, à ces gens-là ; car »leur folie étant de passer pour fort éclairés, »quoique la plupart n'y entendent rien, ils ont »besoin que leur réputation soit soutenue par des »cabinets de livres, qui pourront avec le temps, »se changer en Bibliothéques. Je suis persuadé »qu'un Libraire bien assorti ferait fortune à la »Martinique, sur-tout s'il était homme d'esprit, »& qu'avec les livres, sa boutique fût garnie de »toutes les espèces de papier, d'écritoires à la »mode, de cire d'Espagne, de cachets riches & »bien gravés, de lunettes, de télescopes, &c. il »pourrait s'attendre que sa boutique, grande, »propre, fraîche, serait toujours remplie de gens »oisifs, qui ne manquent point dans l'Isle, & le »rendez-vous des Nouvellistes. Je vais plus loin : »l'état des choses m'y fait desirer un Impri- »meur. Car tant de gens qui lisent, liront-ils

Antilles.





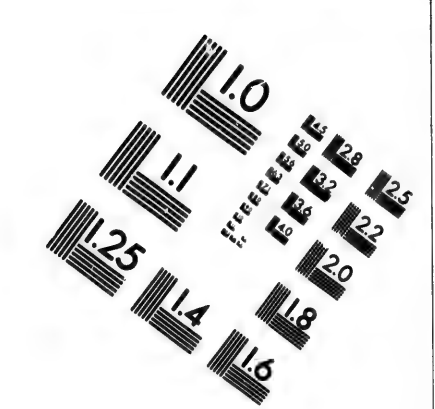
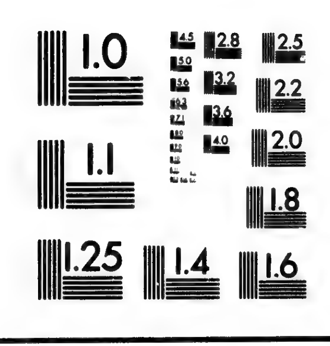


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



6"

Antilles.

» toute leur vie sans écrire ? N'auront-ils » pas la démangeaison de devenir Auteurs ? On » on a déjà vu un Créole de la Martinique, » Docteur en Droit, & Conseiller du Conseil » Supérieur de cette Isle, donner des Romans » Espagnols de sa composition ; & peu s'en est » fallu qu'il n'ait entrepris une Histoire générale » de Saint-Domingue, sur les Mémoires qu'un » Missionnaire avait dressés. D'ailleurs il est » Poëte, riche, & sans goût pour les affaires. » Il écrira sans doute, & sera bien aise de faire » imprimer ses ouvrages sous ses yeux. D'autres » voudront l'imiter. Il me semble voir déjà sortir » une foule d'Auteurs, de nos chaudieres à sucre. » Ajoutons qu'on fait à présent des Procès par » écrit, & que, par conséquent, il faut des » *Factums*. Quelle grace auraient des Factums » écrits à la main ? Combien de fautes & de » ratures ? Quelle dépense pour en donner à » tous les Juges & au Public ? Enfin il aborde » aux Isles un grand nombre de vaisseaux, & » souvent plus que dans les meilleurs Ports du » Royaume : il est important d'instruire le Public » par des affiches, de l'arrivée de chaque bâti- » ment & de sa charge, de son départ, & du » lieu où il doit faire voile. Tout cela s'impri- » merait, comme dans les grands Ports de France, » & serait d'une extrême commodité pour le

» Négocians. Je le répète, une Imprimerie est » nécessaire aux Isles Françaises, & ferait la for- » tune du Fondateur. »

Antilles.

Quoique toutes les marchandises qu'on a nommées, suffisent pour faire le fond d'un très-grand commerce, quelques Voyageurs jugent qu'il pourrait être augmenté ; & les lumieres qu'on nous donne là-dessus, ne sont pas moins curieuses en elles-mêmes, que par d'autres connaissances qui servent à les expliquer. « Si le café, dit Labat, a » réussi dans toutes nos Isles, pourquoi n'essaie- » rait-on pas d'y cultiver du thé, du senné, de la » rhubarbe, du poivre, des épiceries fines, c'est- » à-dire, de la canelle, du girofle & de la mus- » cade ? Pourquoi n'y tenterait-on pas aussi l'éta- » blissement de plusieurs Manufactures, également » avantageuses & faciles ? »

A l'égard du thé, le même Ecrivain prétend avoir vérifié qu'il croît naturellement aux Isles, & que toutes les terres lui sont propres. Il en a vu quantité à la Basse-terre & au Cul-de-sac de la Martinique. On le nomme, dit-il, thé sauvage, parce qu'il vient sans culture, ce qui peut diminuer quelque chose de sa vertu ; mais, pour ne laisser aucun doute aux curieux, il en donne la description, qui ne doit pas être détachée de cet article. C'est un arbrisseau de quatre à cinq pieds de hauteur, soutenu par une maîtresse racine,

Antilles.

affez groffe pour l'arbriffeau qu'elle foutient, accompagnée de plufieurs petites, qui s'étendent, & de quantité de chevelures. Le tronc n'a gueres plus d'un pouce & demi de diamètre. Il pouffe une multitude de branches, droites, déliées, fouples, & qui ont, auffi-bien que le tronc, un peu de moëlle. L'écorce des branches eft verte & mince; celle du tronc eft épaiffe & plus pâle. Toutes les branches & les rameaux qui en fortent, font extrêmement chargées de petites feuilles, fermes, dentelées, environ deux fois plus longues que larges, d'un beau verd, bien nourries, fucculentes, & prefque fans queue, La fleur eft un calice compofé de dix feuilles, dont les cinq extérieures font vertes, & pofées de maniere qu'elles foutiennent les intérieures dans le point de leur féparation. Celles-ci font blanches, délicates, refendues jufqu'au milieu de leur hauteur. Elles renferment quatre étamines, dont le piteau eft femé d'une pouffiere jaune, ou dorée, au milieu defquelles eft un piftil, qui a fon fommet chargé de petites graines prefqu'impalpables, comme une pouffiere blanche. C'eft de la bafe de ce piftil que le fruit fort : il eft oblong, & compofé de deux lobes, dont chacun porte une raînure. Il s'ouvre de lui-même, dans fa maturité, & fe trouve plein de très-petites femences, ou graines rondes, grifes, affez fermes, qui, étant

femées

semées, lèvent facilement, & produisent l'arbrisseau dont les feuilles & les fleurs sont ce qu'on recherche, & dont l'infusion dans l'eau chaude fait la boisson ordinaire des Chinois. Antilles.

Ces feuilles, exposées au Soleil, se sechent & se roulent d'elles-mêmes; propriété, suivant le P. Labat, qui n'est pas particuliere au thé, comme on se l'est persuadé, puisqu'elle s'observe dans toutes sortes de feuilles longues & délicates. Le thé Américain a naturellement, comme celui de la Chine, une odeur de violette. Elle est à la vérité moins forte: mais ce défaut peut venir de plusieurs causes, telles que d'avoir été cueilli avant ou trop long-temps après sa maturité; de n'avoir pas bien pris la saison & la température d'air convenables, de l'avoir trop exposé au Soleil, dont la chaleur peut faire évaporer son odeur, comme il arrive aux fleurs des orangers & des citronniers, aux roses, aux jasmins & aux tubereuses, qui ne rendent presque point d'odeur au Soleil, au-lieu que la nuit, le soir & le matin, elles embaument l'air.

La ressemblance de ce thé avec celui de la Chine est si parfaite, qu'en liqueur, on ne peut les distinguer. Labat, pour augmenter la difficulté, mettait celui de la Martinique dans une boîte, qui avait contenu de l'iris, & qui pouvait augmenter l'odeur de violette. « Mais qui sait, dit-il,

Antilles.

» si les Chinois, où ceux qui débitent leur thé en » Europe, n'aident point, par quelque artifice, à » lui donner cette odeur ? » Les Officiers d'un vaisseau Français, qui venait des grandes Indes, firent présent à l'Intendant de la Martinique d'un peu de graine Chinoise. Elle fut semée dans le jardin de l'Intendance ; elle leva facilement & produisit des arbrisseaux bien chargés de fleurs, de feuilles & de graines, dont il ne sera jamais difficile de multiplier assez l'espèce, pour fournir de thé toute l'Europe & l'Amérique. Si l'on objecte que la graine Chinoise s'est peut-être abâtardie aux Isles, comme il arrive au bled, aux pois, &c. qu'on transporte d'une partie du monde à l'autre ; on répond qu'à la vérité toutes les graines de l'Europe ne prosperent point d'abord aux Isles : mais le peu même qu'elles produisent, étant mis en terre, ne multiplie pas moins pour la grosseur, que pour l'abondance & la bonté.

Le café a été cultivé à la Martinique un peu plus tard qu'à Cayenne. Il y est provenu d'un ou deux pieds d'arbres, qu'on y avait portés du Jardin Royal de Paris, & qui étaient venus de ceux dont les Hollandais avaient fait présent à Louis XIV. Un Capitaine des troupes de l'Isle s'empressa de les cultiver, dans son jardin, au Quartier de Sainte-Marie ; &, dès l'année 1726,

on en voyait un fort grand nombre dans l'Isle. Ces arbres y portent deux fois l'année; &, comme dans tous les pays situés au Nord de la ligne, la récolte d'hiver s'y fait au mois de Mai, & celle d'été au mois de Novembre, Labat donne de fort bons conseils pour la rendre plus abondante.

Antilles.

Il est persuadé que le poivre, & même les épiceries fines, peuvent être cultivés avec le même succès dans toutes les Isles Françaises. Il donne son expérience en preuve, pour le poivre. A l'égard de la muscade, il raconte qu'un des Hollandais fugitifs du Brésil, qui furent reçus à la Martinique, y apporta un muscadier, qu'il mit en terre dans son habitation; que cet arbre y fit de grands progrès, & qu'il aurait infailliblement rapporté du fruit, qui aurait servi à multiplier l'espèce, si d'autres Hollandais, jaloux d'un trésor pour lequel leur Nation a fait tant de dépenses & soutenu tant de guerres, ne l'eussent arraché pendant la nuit & brûlé. « Serait-il impossible, ajoute l'Auteur, de se procurer, dans » les Isles où naissent le girofle & la muscade, » quelques pieds de ces précieux arbres, de les » cultiver pendant quelques-temps dans l'Isle » de Bourbon, d'en étudier la culture, & d'en » transporter l'espèce aux Antilles, où il serait » aisé de trouver un terrain qui leur convienne,

Antilles.

» soit par sa nature, soit par son exposition ? »

La description que les Portugais ont donnée du canelier de l'Isle de Ceylan, ne laisse aucun doute au même Voyageur, que ce qu'on nomme aux Isles, *bois d'Inde*, ou *canelle bâtarde*, ne soit absolument le même arbre. C'est la même feuille, la même odeur, & le même fruit. « Si les » bois d'Inde de nos Isles sont beaucoup plus grands » & plus gros que les caneliers de Ceylan, il » n'en faut pas chercher d'autre raison que leur » extrême vieillesse. L'écorce en est aussi plus » épaisse; & son odeur, comme son goût, tire » sur le girofle. De-là vient qu'en Italie, où l'on » en fait passer une quantité considérable pour » la réduire en poudre, on la nomme *canella ga-* » *rofenata*, c'est-à-dire, canelle giroflée. Peut- » être ne trouverait-on pas ce goût de girofle » trop fort dans les écorces de nos bois d'Inde, » si l'on ne dépouillait que les plus jeunes, & si » l'on n'employait que la seconde écorce, c'est- » à-dire, l'écorce intérieure, qui est toujours » plus fine, plus délicate, & d'une odeur plus » douce. »

On sait que les Portugais ont un grand nombre de caneliers au Brésil, soit qu'ils en aient apporté l'espèce avec eux, lorsqu'ils furent obligés d'abandonner l'Isle de Ceylan, soit qu'ils l'aient fait venir depuis, soit qu'ils l'aient tirée

de la Côte de Malabar, qui en est remplie, ou de la Chine, ou de la Cochinchine, ou des Isles de Timor & de Mindanao; car cet arbre se trouve dans une infinité de pays. « Il est constant, dit Labat, que les caneliers viennent » parfaitement au Brésil, que les Portugais en » font usage, & qu'ils s'en trouvent fort bien. » Quand il ne serait pas aussi parfait que celui de » Ceylan, est-il plus raisonnable de le négliger » aux Isles Françaises, qu'il ne le serait, en Cham- » pagne, d'arracher toutes les vignes qui ne pro- » duisent pas le plus excellent vin, & d'aimer » mieux boire de l'eau que de cultiver les vignes » médiocres? Que nos Insulaires cultivent les » bois d'Inde, qui croissent naturellement chez » eux; qu'ils aient soin de les abbatre lorsqu'ils » deviennent trop gros, qu'ils les dépouillent de » trois en trois ans, & qu'ils ne prennent que » la seconde écorce, ils rendront un service con- » sidérable à leur Nation, en lui fournissant à » bon marché ce que les étrangers lui vendent si » cher; & l'avantage ne sera pas moins grand » pour eux-mêmes, par le revenu qu'ils se feront » d'une marchandise qui leur coûtera peu de travail » & de frais. »

Antilles.

Ce qu'on a déjà dit du canificier, ou de l'arbre qui porte la casse, a dû faire sentir l'inutilité de faire venir du Levant, à grand prix, une drogue

Antilles.

qu'on peut tirer de nos Isles en troc de marchandises ; commerce qui doit toujours passer pour le plus avantageux, sur-tout lorsque la casse des Isles est reconnue pour la meilleure, & qu'on peut l'avoir toujours plus récente.

Outre le canificier, qui est un très-gros arbre, les Isles ont un arbrisseau qu'on nomme *cassier*, quoique fort improprement ; car il ne porte aucune sorte de casse. D'ailleurs il est faible, ne croît point à plus de deux ou trois pieds de hauteur, & ne donne pas d'autre fruit que de très-petites siliques, qui renferment sa graine. Il n'a de bon que ses feuilles, qui sont si semblables à celles du senné, qu'il est impossible de les distinguer de celui qu'on apporte du Levant, avec cet avantage, qu'elles en ont toute la vertu dans un degré supérieur. Les plus sages habitans des Isles n'en emploient pas d'autre, & le prennent seulement en dose moins forte. Pourquoi l'usage n'en passe-t-il point en France ?

Quand on n'emploierait l'écorce des paletuviers, ou mangles d'eau salée, qu'à tanner les cuirs, ce serait encore l'objet d'un fort bon commerce. Elle pourrait être substituée, dans toute l'Italie, à certains glands, qu'on appelle *valonea*, qu'on va prendre sur les côtes de Dalmatie, aux Isles de l'Archipel, & dans les Echelles du Levant, pour tanner les cuirs.

Il parait certain que les oliviers viendraient en perfection aux Isles Françaises, qu'ils rapporteraient plutôt & plus abondamment qu'en Europe, & qu'ils n'y seraient pas sujets à la gelée, qui les fait mourir. Loin d'empêcher les bestiaux de paître dans les savanes, ils leur donneraient de l'ombre. Les oliviers sauvages y croissent parfaitement, dans les bois, & sans aucune culture : doutera-t-on du même succès pour les oliviers francs, s'ils étaient cultivés ? On a même l'exemple de quelques essais, qui ont réussi. Il n'y a que l'indolence des habitans, qui les prive d'un bien si précieux. « Craignent-ils, demande Labat, que » l'huile qu'ils feraient chez eux, ne nuise aux » Provinces Méridionales de France ? Mais tout » le monde sait que la Provence & le Languedoc » n'ont jamais été capables de fournir celle qui » est nécessaire pour tout le Royaume, & que » les marchands sont obligés d'aller prendre des » huiles d'Espagne, de Portugal, de la Côte de » Gênes, du Royaume de Naples & de Sicile, & » de plusieurs endroits du Levant, pour fournir » aux besoins du Royaume. »

Antilles.

Un particulier avait entrepris d'établir une verrerie à la Martinique, lorsque son dessein fut interrompu par la guerre de 1688. Il est surprenant qu'on n'y soit pas revenu depuis. Le succès n'en est pas incertain, puisqu'on a dans l'Isle tout

Antilles.

ce qui convient à cette manufacture. Il s'y trouve des fougeres de toute espèce ; les cailloux blancs sont en abondance dans les rivieres, & le centre de l'Isle est rempli de bois. Si l'on ne peut espérer de débouchés en France, où les verreries sont déjà nombreuses, on ne laisserait pas de tirer un profit considérable de la consommation de l'Isle même, & plus encore de celle de ses voisins de la Terre-Ferme, où toutes les marchandises de verre seraient bien vendues.

Il se trouve aux Isles Françaises quantité de gommes de différentes espèces. Labat s'étonne que deux Naturalistes, tels que *Surian* & le P. *Plumier*, que la Cour a long-temps entretenus pour les observations de cette nature, aient négligé cet article. « Jusqu'à présent, personne, » dit-il, n'a pensé à recueillir ce présent du Ciel, » ni tenté d'en faire le moindre commerce. Est-ce » ignorance ou paresse ? »

La Souffriere de la Guadeloupe offre de l'alun & du soufre en abondance. Quoique ces deux marchandises ne soient pas fort précieuses, elles sont d'usage, & l'on en consomme beaucoup. On voit à *Civitta-Vecchia* quantité de barques de Provence & de Languedoc, qui vont charger de l'alun, qu'on fait à deux ou trois lieues de cette Ville, & d'autres qui vont prendre le soufre qu'on y apporte de divers endroits des

Terres de l'Eglise & de Toscane. Pourquoi tirer d'une région étrangere ce qu'on trouve chez soi ?

Antilles.

Les Espagnols, les Italiens, les Turcs, & tous les Asiatiques, aussi-bien que les Peuples du Nord, font une prodigieuse consommation de safran. Ils en mêlent à tout ce qu'ils mangent, dans l'opinion que rien n'est meilleur pour la poitrine. Labat entreprit, sur cette observation, d'introduire la culture de cette plante dans les Isles Françaises, où l'on ne peut douter qu'elle ne vînt heureusement, & qu'elle ne rapportât bien plus qu'en Europe. Il s'instruisit, dans le Comtat d'Avignon, du terrain & de l'exposition qui lui conviennent, du temps de mettre les oignons en terre & de les lever, de leur maturité, en un mot, de tout ce qu'il crut nécessaire à son dessein. Il acheta un quintal entier de ces oignons, qu'il fit charger pour les Isles; & n'épargnant pas plus la dépense que les soins, il engagea un jeune homme du Comtat, qui entendait parfaitement leur culture, à faire avec lui le voyage d'Amérique. Mais, des raisons étrangeres à ce projet, s'étant opposées à leur départ, l'entreprise demeura suspendue, & les oignons furent négligés. Cependant Labat insiste sur l'avantage qui reviendrait aux habitans des Isles, de cultiver une plante qui ne demande ni frais ni travail,

Antilles.

& qui pouvant leur donner annuellement deux bonnes récoltes, tandis qu'en Europe on se croit heureux d'en obtenir une médiocre, ferait bientôt d'une abondance qui ferait le fond d'un très-grand commerce.

On avait entrepris, à la Martinique, d'élever des vers à soie. Un Provençal, Commis de la Compagnie de 1664, avait commencé à faire de la soie sur son habitation, dans le quartier de Sainte-Marie de la Cabesterre ; & ses essais eurent tant de succès, qu'en ayant envoyé quelques écheveaux à la Cour, Louis XIV, pour exciter l'émulation, le gratifia d'une pension de cinq cens écus. Mais cette Manufacture n'en fut pas moins abandonnée, sous prétexte que les fourmis & les ravets détruisaient les vers, les cocons & les œufs ; comme s'il avait été impossible, ajoute Labat, de préserver les vers à soie du ravage de ces insectes. Il reste encore dans l'Isle un très-grand nombre de mûriers blancs, qui semblent inviter à reprendre un si riche commerce ; avec cet avantage, qu'étant sans cesse chargés de feuilles, on peut faire éclorre les œufs aussi-tôt qu'ils sont pondus, & se procurer ainsi une continuelle récolte.

Le coton des Isles surpasse en beauté, en longueur, en finesse & en blancheur, celui du Levant. L'arbrisseau qui le porte se cultive si

facilement, que si ce commerce était encouragé, les Isles Françaises pourraient fournir plus de coton, que le Royaume & les Etats voisins n'en peuvent consommer. Pourquoi donc recourir à la Turquie ? « Il suffirait, dit Labat, pour encou- » rager l'industrie & le travail, de défendre, en » France, l'entrée du coton étranger ; il en re- » viendrait bientôt un extrême avantage à la Na- » tion. Mais, dans les Isles mêmes, on pourrait » porter plus loin, celui qu'on y tire du coton. » Les habitans n'auraient qu'à le faire mettre en » œuvre chez eux. Ils ont des métiers pour faire » des hamacs ; ils pourraient en avoir pour faire » des toiles. Les couleurs ne leur manquent point » pour les teindre. Ce travail occuperait quan- » tité de femmes oisives, & les Nègres, ou trop » jeunes, ou trop vieux pour le travail. Si quel- » que raison empêchait de faire des toiles fines, » on établirait des Manufactures de grosse coto- » nine, semblable à celle qui sert dans la Médi- » terranée pour les voiles des vaisseaux & des » galeres. On emploierait le coton des Isles, » au lieu de celui du Levant, & ces toiles en » seraient moins cheres. D'un autre côté, les » femmes & les filles Créoles font à l'aiguille » des bas de coton d'une beauté surprenante ; & » ceux de coton blanc, qu'on fait teindre en » écarlate, font honte à la soie ; mais ce travail

Antilles.

Antilles.

» eſt ſi long, qu'il rend l'ouvrage très-cher. Ne » peut-on pas l'abréger, & diminuer le prix, en » introduiſant aux Iſles l'uſage des métiers, dont » on tire tant d'avantage en Europe. » Labat ſe plaint que juſqu'à ſon temps, le coton des Iſles n'eût été employé que pour garnir des robes-de-chambre, ou pour faire des oreillers, & qu'il ne fût pas même permis d'en faire entrer dans les Ports du Royaume, parce qu'on pouvait les mêler avec le caſtor, dans la fabrique des chapeaux. « Quel en ferait le danger, dit-il, & qu'im» porte au bien public, qu'une Compagnie parti» culiere en reçût un peu de préjudice? Mais on » pourrait du-moins le filer, pour en faire des » bats, des gants, des chauſſons, & d'autres » hardes, qui feraient également chaudes & lé» geres. »

La laine des moutons n'eſt pas moins négligée dans les Iſles : on y laiſſe le ſoin de les tondre, aux épines des buiſſons, où les toiſons de ces animaux s'attachent. Quoiqu'elles ne ſoient pas comparables à celles d'Eſpagne, elles auraient leur utilité, pour ceux qui prendraient la peine de les employer. Mais ſi l'on voulait d'excellentes laines, il n'y a point de pays dont les pâturages ſoient meilleurs pour les moutons. La difficulté ne ferait que d'y porter des brebis de race d'Eſpagne : en dix ans, on n'aurait que des troupeaux

Antilles.

Espagnols, dont les laines fortes & douces fourniraient les Manufactures du pays & celles de France. Avec quelque soin que les Espagnols s'efforcent d'empêcher la sortie de leur mouton, l'argent fait ouvrir toutes les portes. Leur attention d'ailleurs ne se soutient pas toujours, puisque les vaisseaux qui trafiquent en Espagne, en apportent tous les jours des brebis & des moutons. Enfin toutes les observations font connaître qu'il n'y a pas de terrain plus semblable à celui d'Espagne, que celui des Isles Françaises, ni par conséquent plus propre à produire de belles laines.

Les chèvres y sont en abondance, leur poil est très-beau; & tandis qu'on en va chercher fort loin pour faire diverses sortes d'étoffes, non-seulement on laisse perdre le bien qu'on a sous ses yeux, mais on ne pense pas même à le ramasser. Les peaux de chèvres, de boucs & de chevreaux, pourraient être passées dans le pays, ou du-moins envoyées vertes en France; cependant elles sont négligées. « J'ai vu, dit Labat, » dédaigner jusqu'aux peaux de bœufs, dans les » Isles du Vent, tandis qu'à Saint-Domingue, les » boucaniers ne tuaient des bœufs sauvages, que » pour en avoir les cuirs. A la vérité, depuis que » les Isles du Vent ont des boucheries réglées, » on n'y laisse pas perdre les grands cuirs; mais

Antilles.

» si l'on fait attention au profit qu'on peut tirer » des peaux, des laines & des poils, on regret- » tera celui dont on s'est privé. »

Les Isles de Sainte-Croix, de Saint-Martin & de Saint-Barthélemi, la grande terre de la Guadeloupe, les montagnes de la Martinique, & la Grenade, sont remplies de bois précieux, qu'on laisse dans l'oubli, ou qu'on brûle imprudemment, sans considérer qu'un grand nombre de ces arbres, en planches ou en billots, serait vendu fort cher en Europe. On va chercher l'ébène bien loin, & toutes ces Isles en sont remplies. Le bois de Brésil, le brésillet, le bois jaune, & quantité d'autres, également propres aux teintures, se trouvent dans tous les lieux qu'on vient de nommer.

La *poussolane* est fort commune à la Guadeloupe, sous le nom de ciment rouge. Il s'en trouve aussi à la Martinique, sur-tout au Fort Saint-Pierre, & dans tous les Mornes de la Basse-terre, qui sont voisins de la mer. Cependant les Français vont la chercher tous les jours en Italie, & l'achetent fort cher. On propose, pour n'en pas manquer en France, d'ordonner que tous les Capitaines des vaisseaux qui vont aux Isles, jettent leur lest à la mer, & se lestent, à leur retour, de poussolane. Les habitans, sur les terres desquels ce sable se trouve, tireront quelque profit d'une peine fort

légere, qui sera de le transporter jusqu'au rivage; & les Marchands ne pourront trouver que de l'avantage à vendre une matiere, qui leur aura tenu lieu d'une autre, sur laquelle ils n'avaient à faire aucun gain.

Antilles.

Enfin si l'on doit des louanges au Ministere, pour avoir envoyé dans le Nouveau-Monde, en différens temps, des gens éclairés, les uns pour dessiner les plantes, d'autres pour en faire l'anatomie, d'autres pour les observations astronomiques, & pour vérifier la figure de la terre; on peut souhaiter que le Roi & ses Ministres fassent le même honneur au commerce; c'est-à-dire, qu'ils envoient aux Isles quelques personnes sages, habiles & dévouées au bien de leur Nation, pour examiner soigneusement tout ce que le pays a d'utile, & pour faire des expériences qui ne laissent aucun doute. Ce serait au Prince à trouver ensuite les moyens d'encourager ses sujets au travail, par des faveurs & des récompenses. Si l'on objecte que le projet de n'employer dans une Nation que ce qui est de son cru, tend à la ruine du commerce avec les étrangers, & par conséquent à celle d'une partie de la navigation; Labat répond hardiment que le grand Colbert à qui cette objection n'était pas inconnue, n'a pas laissé d'établir en France des Manufactures de glaces, sans s'embarrasser du tort qu'elles pou-

Antilles.

vaient faire au commerce de la France avec les Vénitiens; qu'on n'a pas eu plus de ménagement pour les Hollandais, lorsqu'on a permis aux Dieppois de pêcher & saler le hareng, au-lieu de s'en fournir en Hollande; ni pour les Florentins & les Génois, lorsqu'on a fondé des fabriques de draps d'or & de soie; ni pour les ouvriers de Nuremberg & d'autres Villes d'Allemagne, lorsqu'on a renoncé à leur secours pour les ouvrages de clincaillerie, &c.

A toutes ces observations, dont l'importance se fait sentir, on croit devoir joindre quelque détail sur la principale branche du commerce des Isles, qui est la culture des cannes & la fabrique du sucre, pour faire juger de la richesse de leurs habitans, ou du moins de celles qu'ils peuvent se promettre avec du travail & de l'industrie. On remet à l'Article de l'Histoire Naturelle, tout ce qui regarde la nature même de ces plantes, pour ne s'attacher ici qu'à la partie économique, c'est-à-dire, à tout ce qui est nécessaire pour la formation & le gouvernement de ce qu'on nomme une habitation.

Une terre de trois mille pas de hauteur, sur mille de large, suffit pour former une très-belle habitation. Labat recueille ici toutes les lumieres qu'il avait tirées d'une longue expérience, pour la représenter telle qu'il souhaiterait, dit-il, de pouvoir

voir la composer pour lui-même. En supposant qu'il eût le choix du terrain, il voudrait une riviere qui le séparât de son voisin, & même, s'il était possible, une de chaque côté. Il laisserait en savane toute la largeur du terrain, depuis le bord de la mer, jusqu'à la hauteur de trois cens pas. Si le terrain était dans une Cabesterre, où les vents d'Est, qui régnent sans cesse, brûlent les savanes, il laisserait au bord de la mer une forte lisiere de grands arbres, de quarante à cinquante pas de large, pour couvrir la savane, & servir de retraite aux bestiaux pendant la grande chaleur. Si cette commodité ne s'y trouvait point, parce que le terrain serait déjà défriché, il y planterait des poiriers, seuls arbres qui croissent au vent & qui lui résistent. Outre l'avantage qu'ils apportent en couvrant la savane & les bestiaux, ils sont excellens pour une infinité d'ouvrages, & viennent fort vîte. On doit les planter avec symmétrie, pour en faire un ornement, parce qu'il n'en coûte pas plus qu'à les planter sans ordre.

Antilles.

Si le terrain a quelque élévation vers le milieu de sa largeur, un peu au-dessous des trois cens pas qu'on laisse pour la savane, c'est ce lieu qu'il faut choisir pour y bâtir la maison du Maître. Elle doit être tournée de maniere que la face regarde la mer, ou du moins l'abord principal, & que les vents ordinaires n'y entrent que de biais, sans

Antilles.

quoi ils sont insupportables, en battant à plomb dans les fenêtres, qu'ils obligent de tenir toujours fermées. On y remédiait néanmoins, du temps de Labat, par des chassis de toile claire; car l'usage des vîtres n'était pas encore introduit aux Isles en 1705. Mais il n'en était pas moins incommode d'être enfermé dans une maison, & privé de la fraîcheur d'un air bien ménagé. Lorsque les forêts étaient en plus grand nombre dans les Isles, toutes les maisons étaient de bois, & suivant l'opinion commune, plus saines que les édifices de maçonnerie; mais la rareté du bois a fait changer de principes: en commençant à bâtir en pierre, on n'a pas manqué de raisons pour s'en trouver mieux. Ces édifices sont plus sûrs, durent beaucoup plus long-temps, demandent moins de réparations, & sont moins sujets au feu. Les ouragans n'y peuvent causer tant de dommage. Enfin l'épaisseur des murs est plus capable de résister, non-seulement à la violence du jour & du soir, mais encore au froid piquant, qui se fait sentir vers la fin de la nuit. A la vérité, les tremblemens de terre y sont plus à craindre que dans les bâtimens de charpente; mais ils sont rares aux Isles.

La maison doit être accompagnée d'un jardin, d'offices, de magasins, d'une Purgerie & d'une étuve. Le Moulin & la Sucrerie en doivent être

à quelque distance, sans être trop éloignées, afin que le Maître puisse voir aisément ce qui s'y passe, sans être incommmodé du bruit qui s'y fait. Les cases des Nègres doivent toujours être sous le vent de la maison & des autres édifices, par précaution contre les accidens du feu. Quoique ces cases soient de matériaux fort vils, on ne doit pas négliger de les bâtir avec ordre, à quelque distance entr'elles, séparées par une ou deux rues, dans un lieu sec & découvert, avec un soin extrême d'y faire régner la propreté. Le parc où l'on renferme les bestiaux, pendant la nuit, doit être à côté. Tous les Nègres, s'en trouvant ainsi responsables, ont intérêt qu'on n'en vole aucun pendant la nuit. Les meilleures haies, pour la clôture des champs à cannes, des jardins, des parcs & des autres lieux dont on veut fermer l'entrée, sont les orangers communs ou de la Chine : à leur défaut on y emploie *le bois immortel*. La raison qui doit faire souhaiter une riviere à côté du terrain, plutôt qu'au milieu, c'est que ses ravages y sont moins dangereux, lorsqu'elle vient à se déborder. Mais quelle que soit sa situation, il faut tirer un canal, pour faire un moulin à eau, dans le lieu le plus commode, soit par sa situation, soit pour la maison du Maître. On doit prendre soin aussi de ménager l'eau, pour la faire passer delà près des autres édifices,

Antilles.

Antilles.

& des cases des Nègres, où elle est d'un usage infini.

Tous les bâtimens, les jardins, les parcs & les dépendances, peuvent occuper un espace de trois cens pas en quarré, qui, étant pris au milieu de tout le terrain, laissera pour les cannes l'espace des deux côtés & au-dessus du Moulin. Ainsi, les plus éloignés ne le seraient que d'environ quatre cens pas; ce qui deviendrait d'une extrême commodité pour le charrois, & pour le chemin des Nègres au travail. Le terrain des cannes sera de trois cens pas de large, de chaque côté de l'établissement, & de trois cens en hauteur, ce qui produira vingt-un quarrés de cent pas; & si l'on en met quatre cens de haut au-dessus de l'établissement, sur toute la largeur du terrain, qui est mille pas, on aura quarante autres quarrés de cent pas; ce qui fera cinquante & un quarrés de cent pas chacun, qui suffiront pour donner annuellement plus de sept mille formes de sucre, en prenant les cannes, les unes après les autres, à l'âge de quinze à seize mois.

Outre le manioc & les patates, qu'on plante dans les allées qui séparent les pièces de cannes, on doit destiner, pour ces deux productions, pour le maïs, les ignames, l'herbe de cosse & d'autres grains ou légumes, une certaine quantité de terre au-dessus des pièces; & sur-tout

ménager, autant qu'il est possible, les bois qui subsistent encore, dans la juste persuasion que, dans quelque abondance qu'ils puissent être, on en voit toujours trop-tôt la fin. A mesure qu'on coupe du bois pour brûler, si le terrain se trouve propre à faire une cacaoïere, on doit en tirer parti. C'est une marchandise également estimable, & par la facilité avec laquelle on la fait, & par le profit qu'on en peut tirer. Le possesseur d'une Habitation, telle qu'on la représente ici, peut, sans autre frais qu'une augmentation de quinze à vingt Esclaves, entretenir cent mille arbres de cacao, & grossir son revenu annuel de quarante mille francs, quand on supposerait que cent mille pieds d'arbres ne produisissent, l'un portant l'autre, qu'un peu plus d'une livre de cacao, & que cette marchandise ne fût vendue que sept ou huit sols la livre. D'ailleurs ce surcroît d'Esclaves peut joindre à la culture des cacaoïers le soin d'entretenir de farine de manioc toute l'Habitation.

Antilles.

Si l'on s'étonne qu'il doive rester tant de terrain en savane, Labat assure qu'il n'en faut pas moins, dans l'Habitation qu'il suppose, pour quarante-huit bœufs, auxquels il fait monter le nombre nécessaire pour les voitures. D'ailleurs il demande absolument une vingtaine de vaches, avec leur suite, soit pour donner du lait ou pour

Antilles.

remplacer les bœufs qui meurent. Ainſi, l'on ne ſe trouvera guères moins de cent bêtes à cornes, qui doivent être entretenues du produit de la ſavane. Si l'on n'a qu'un Moulin à chevaux, c'eſt un nouveau nombre de bêtes à nourrir : il en faut vingt-quatre pour le Moulin, cinq ou ſix de ſupplément, quelques jumens & leur ſuite ; ce qui peut monter à cinquante chevaux, qui mangent plus que cent bêtes à cornes, parce que celles-ci ne mangent qu'une partie du jour, & que les autres mangent jour & nuit. On ne peut ſe diſpenſer non plus d'entretenir un troupeau de moutons & de chevres, ſans quoi la dépenſe augmente, & ſouvent on eſt mal ſervi. Les moutons ne doivent jamais paître dans la ſavane, parce qu'étant accoutumés à couper l'herbe juſqu'à la racine, ils empêchent qu'elle ne repouſſe, & leurs excrémens la brûlent. L'unique reſſource eſt de les envoyer ſur les falaiſes, le long de la mer, où l'herbe courte, ſeche & ſalée, eſt infiniment meilleure pour eux, les engraiſſe mieux, & rend leur chair plus ſavoureuſe que dans la meilleure ſavane. On ſe doit auſſi le ſoin de faire ſarcler les ſavanes, ſi l'on veut les conſerver ; parce que les beſtiaux ſement par-tout les graines des fruits qu'ils mangent, & qu'il y croît quantité d'autres mauvaiſes plantes.

L'Habitant qui veut tirer toute la valeur

Antilles.

de son bien, doit, suivant Labat, tout peser par lui-même ; mais il ne doit pas entreprendre à-la-fois un grand nombre de travaux différens : il doit les faire succéder les uns aux autres, prévoir ce qu'il doit exécuter, & ne pas abandonner une entreprise pour en commencer une autre. Une conduite sage & réguliere fait trouver, à la fin de l'année, quantité de travaux achevés. C'est un point fort important de faire les provisions nécessaires à l'Habitation dans leur temps, c'est-à-dire, lorsqu'il est arrivé beaucoup de vaisseaux, & que le prix des marchandises est médiocre. On doit faire venir de l'Europe celles qui ne s'alterent point sur mer, telles que les farines, les toiles, les ferremens, les épiceries, les souliers, les chapeaux, le beurre même, la chandelle, la cire & la plupart des médicamens. Suivant les occasions de paix ou de guerre, suivant que le fret est plus ou moins cher, on doit faire venir les viandes salées, comme le bœuf & le lard. A l'égard du vin, de l'eau-de-vie, de l'huile & d'autres liqueurs, on risque plutôt d'acheter plus cher aux Isles que de les faire venir pour son propre compte, à moins qu'on ne soit intéressé à la charge d'un vaisseau : mais les Habitans entrent peu dans ces intérêts, & l'on a toujours observé que ceux qui l'ont entrepris n'y ont trouvé que leur ruine.

Antilles.

Les Isles ont peu de caves, & celles qu'on y voit sont mauvaises. On aime mieux les celliers, avec de petites fenêtres du côté du vent, pour donner de la fraîcheur. Jamais ils ne doivent être exposés au midi. Lorsque cette commodité manque, on prend le parti de mettre le vin en bouteilles dans une chambre haute de la maison; il s'y conserve parfaitement, pourvu que le Soleil n'y donne point, & qu'il y ait de l'air & du vent. Les vins de France veulent être gardés en tonneau. Ceux d'Espagne, de Madere & des Canaries se conservent fort long-temps, avec la seule précaution de tenir les vaisseaux pleins. Mais les uns & les autres ne courent aucun risque, lorsqu'on les tire dans les grosses bouteilles de Provence. On en fait d'une moindre capacité en Bretagne, mais d'un verre beaucoup plus fort & plus épais. Elles servent à soutirer celles de Provence, qu'on ne doit point entamer, sans les transvaser entierement. On imite là-dessus les Anglais, qui sont d'excellens modèles sur tout ce qui concerne l'usage des liqueurs. Si l'on a quantité de bœuf & de lard, on ne le conserverait pas long-temps, si l'on ne prenait soin de l'entretenir de bonne saumure, dont les barils doivent être incessamment remplis. Un autre intérêt des Habitans, est de vendre leurs sucres & toutes leurs denrées argent comptant, ou du moins en lettres

de-change bien sûres, & de ne payer ce qu'ils achetent qu'en sucre ou d'autres productions de leur terrain. Labat répète plus d'une fois que c'est le secret de s'enrichir. « Cette méthode, » dit-il, assure le débit de leurs denrées ; ils » doivent lâcher un peu la main, en vendant » argent comptant, plutôt que d'être trop fermes, » au risque de laisser passer le temps de la vente. » Leur avantage est aussi de vendre comptant aux Isles, ou en lettres-de-change, plutôt que d'envoyer leurs effets en France ; parce que le fret, les entrées, les tares, les barils, les droits de compagnie, le magasinage, les avaries & les commissions emportent le profit clair, quelquefois même une partie du principal, & laissent long-temps le Propriétaire dans l'inquiétude sur le sort de ses marchandises. D'ailleurs il est toujours maître de faire des marchandises autant que la qualité de sa terre le permet ; au lieu que l'expérience apprend sans cesse qu'il n'est pas toujours en son pouvoir de faire de l'argent. Après cette doctrine, si l'on demande quelle quantité de Nègres est nécessaire dans l'Habitation, Labat, supposé qu'il ne s'y trouve qu'une Sucrerie, montée de six chaudieres, avec deux chaudieres à raffiner ou à cuire les syrops, ne croit pas qu'on puisse avoir moins de cent vingt Nègres. Il nous fait connaître la distribution de leurs offices.

Antilles.

Antilles.

Chaque chaudiere montée, où l'on travaille en ſucre blanc, a beſoin d'un Nègre ; celles où l'on ne fait que du ſucre brut, n'en demandent qu'un pour les deux chaudieres ; mais les premieres, pour être bien ſervies, doivent en avoir autant qu'il y a de chaudieres, ſans compter le Raffineur ; & ſouvent même les ſix Nègres & le Raffineur trouvent à peine le temps de manger. Il faut trois Nègres aux fourneaux lorſque les chaudieres ſont au nombre de ſix ; leur travail eſt rude & continuel, ſur-tout lorſqu'on n'a, pour chauffer les fourneaux, que des pailles, des bagaces & du même bois.

La Purgerie demande trois Hommes. Ils y ſont inutiles en certains temps ; mais, dès qu'on a travaillé trois ſemaines à la ſucrerie, ils ont de l'ouvrage de reſte dans les fonctions qui les regardent ; & lorſqu'ils demeurent ſans travail, ils peuvent être employés à couper du bois, avec ceux qui ſont deſtinés à cet office.

On ne peut avoir moins de cinq Négreſſes au Moulin. Le travail excède les forces de quatre, ſur-tout lorſque les cannes cuiſent promptement, & qu'avec le ſoin d'en fournir ſans ceſſe aux chaudieres, il faut qu'elles trouvent le temps de laver le Moulin, de ſéparer les cannes de rebut, qui doivent être ſéchées & brûlées, & de les mettre en paquets.

Antilles.

On n'emploie qu'une Négresse pour laver les blanchets, qui servent à passer le *vezou*, c'est-à-dire, la premiere liqueur qui sort des chaudieres, pour balayer la Sucrerie, & pour d'autres ouvrages de même nature. Elle sert aussi à porter les syrops & les écumes, & charger les chaudieres & à remplir les canots.

C'est une Négresse, plutôt qu'un Nègre, qu'on met à faire l'eau-de-vie ; parce qu'on suppose qu'une Femme est moins sujette à boire qu'un Homme. Cependant, comme cette régle n'est point infaillible, le choix d'une Négresse sage, & qui ne se démente jamais, est un point fort important pour le Maître.

Une Sucrerie, telle qu'on la peint, ne peut se passer de quatre *cabrouets* ; c'est le nom qu'on donne aux charrettes. Trois suffisent pour fournir un moulin ordinaire ; mais le quatrieme est d'une nécessité absolue, pour le transport du bois aux fourneaux, pour celui des sucres au magasin, & pour aider aux autres dans les occasions pressantes. Il faut huit personnes pour conduire quatre cabrouets ; quatre Hommes & quatre Enfans de douze à treize ans qui doivent marcher devant les bœufs. Il faut huit bœufs pour chaque cabrouet, parce qu'on ne peut faire travailler chaque attelage qu'une fois par jour. Le soin des bœufs est un emploi fort pénible aux Isles : il faut, non-

Antilles.

ſeulement les panſer tous les jours, mais les laver à la mer, leur ôter les tiques, leur arracher quelquefois les barbes, c'eſt-à-dire, certaines excreſcences de chair qui leur viennent ſous la langue, & qui les empêchent de paître; ſur quoi l'on obſerve que les bœufs ne coupent pas l'herbe avec les dents, comme les chevaux; ils ne font que l'entortiller avec la langue & l'arracher: de ſorte que ces excreſcences, qui leur cauſent ordinairement de la douleur, ne leur permettant point d'appliquer leur langue autour de l'herbe, ils ne peuvent paître alors, & deviennent maigres.

L'Habitation ne peut être ſans deux Tonneliers. Dans le temps où l'on ne fait pas de ſucre, & lorſque tous les Nègres ſont employés à couper du bois, ils doivent être de ce travail, pour diſtinguer entre les arbres qu'on abat, ceux qui ſont propres à faire des douves. Ils doivent les fendre, les doler ſur le lieu, les faire apporter au magaſin à meſure qu'elles ſont achevées, & ne les jamais laiſſer long-temps ſur terre, parce que les vers & les poux de bois s'y attachent aiſément. C'eſt dans ce temps que la proviſion de douves ſe fait pour toute l'année. On doit les mettre à couvert, les ranger les unes ſur les autres, en les croiſant par l'extrémité & les charger de groſſes pierres, dont la peſanteur les empêche de ſe cambrer ou de ſe déjeter en ſéchant. On emploie d'autres Nègres

à couper des cercles. Deux Tonneliers, qui ont leurs douves dolées & leurs fonds sciés, doivent faire trois bariques par jour ; ce qui n'est pas un profit léger pour le Maître, qui vend chaque barique sur le pied de cent sous. Quand on compterait le tiers de cette somme pour le prix du bois & pour la façon, chaque Tonnelier, déduction faite des jours exempts de travail & du temps qu'il donne à la préparation des douves, rendra chaque année deux cens bariques, qui font un profit de deux mille francs. D'un autre côté le Maître, qui a les Ouvriers à soi, vend tout son sucre en futaille ; autre profit avec les Capitaines Marchands, qui ont souvent peine à trouver des futailles neuves.

Antilles.

Un Homme attentif, qui veut suivre le cours de ses affaires, loge tous ses Ouvriers dans de grands hangards, qu'il fait faire à la vue de sa Sucrerie, pour observer delà, par ses propres yeux, ou par ceux du Raffineur qui ne doit jamais s'éloigner, si le travail ne languit point ou n'est pas interrompu. Celui qui n'a pas une forge & deux Forgerons, qu'on appelle *machoquets* aux Isles, s'expose à beaucoup d'incommodités & de dépenses ; au lieu que le profit qu'il en peut tirer monte annuellement à plus de quatre cens écus, sur-tout s'il a de bons Ouvriers, qui travaillent pour sa maison & pour ses voisins.

Comme le charbon de terre manque fouvent; on en fait de bois d'oranger & de paletuvier, de bois rouge, de châtaignier ou d'autres bois durs. Il fe confume plus vîte, mais il ne coûte que la peine de le faire, & l'on affure qu'il chauffe presqu'auffi-bien que celui de terre.

La quantité de roues qui s'ufent continuellement dans les lieux où les chemins font pierreux & difficiles, rend un Charron abfolument néceffaire. Cet Ouvrier fait fes provifions de jantes, de rais & d'effieux, dans le temps qu'on coupe le bois à brûler, & choifit alors celui qui convient à fon travail. Lorfqu'il a fourni l'Habitation, il peut travailler pour les voifins, au profit du Maître. Du temps de Labat, on payait fix écus de façon pour une paire de roues, fans compter le bois & la nourriture de l'Ouvrier. Lorfque les jantes & les raies font dégroffies, un Charron fait fa paire de roues chaque femaine.

Un Charpentier & des Scieurs-de-long ne font pas moins néceffaires. On a fans ceffe befoin de planches, de bois de carrelage, de dents de moulin & d'autres ouvrages, dont on doit toujours avoir une bonne provifion, pour les circonftances imprévues. Les Maîtres intelligens font apprendre à tous leurs Nègres le métier de Scieur, qui eft très-facile, & s'affurent ainfi le pouvoir, dans un befoin preffant, de faire man

cher plusieurs scies à-la-fois. Deux Scieurs, qui ont leur bois équarri, rendent par semaine quarante planches de huit pieds de long sur douze à quinze pouces de large.

Antilles.

Quoiqu'un Menuisier ne paraisse pas de la même nécessité, il rend, sur-tout lorsqu'il fait tourner, mille services dans une habitation. S'il n'est point employé par son Maître, il ne manque jamais d'occupation chez les voisins ; & le moins qu'il puisse gagner par jour est un écu, sans compter sa nourriture. Il en est de même des Maçons. Les édifices, les fourneaux & les chaudieres sont sujets à tant d'altérations & d'accidens, qu'on ne peut être sans deux Maçons dans un grand Etablissement. On est sûr de les louer avantageusement lorsqu'on n'a point d'occasion de les employer. En un mot, tous les Ouvriers sont un trésor pour les Propriétaires d'une Habitation. D'ailleurs il n'y a point de Nègres qui ne soient charmés d'apprendre un métier : ils en prennent plus d'attachement pour leur Maître, non-seulement parce qu'ils sont flattés du choix qu'il fait d'eux, mais parce qu'ils sont nourris avec plus d'abondance que les autres, & que les gratifications qu'ils obtiennent les mettent en état d'entretenir plus proprement leurs familles. La plupart sont si fiers d'être Menuisiers ou Maçons, qu'on ne les voit jamais sans leur régle ou leur tablier.

Antilles.

La garde du bétail demande un Nègre fidèle, & qui aime son office. On a toujours observé que ceux du Cap-Verd, du Sénégal & de Gambie y sont les plus propres, parce qu'ils ont dans leur patrie quantité de bestiaux, qu'ils regardent comme leur principale richesse. Chaque jour, le Commandeur doit compter les troupeaux d'une Habitation, avant qu'ils aillent paître, & lorsqu'ils reviennent au parc. Ce sont les Enfans qui sont chargés du soin des moutons & des chevres, sous la direction du premier Gardien.

Le soin des malades est confié à quelque Négresse d'une conduite éprouvée, qui leur porte les soulagemens nécessaires, qui tient l'infirmerie propre, & qui n'y laisse rien entrer que par l'ordre exprès du Chirurgien. On conçoit qu'une Habitation ne peut être sans infirmerie : outre que les malades y sont mieux que dans leurs cases, il n'y a gueres d'autre moyen de distinguer ceux qui le sont réellement de ceux qui pourraient feindre de l'être, soit par la haine du travail, soit pour s'occuper de quelque ouvrage à l'écart.

Vingt-cinq Nègres suffisent, pour couper les cannes qui sont nécessaires à l'entretien d'un moulin & de six chaudieres, sur-tout lorsqu'ils ont un peu d'avance, d'un jour à l'autre, & que les cannes sont belles & nettes. Si l'on n'a pas cette

avance,

avance; après quelque Fête, par exemple, pendant laquelle des cannes coupées auraient pu souffrir quelque dépérissement, on en fait couper, depuis le matin jusqu'à l'heure du déjeûner, par tous ceux qui devaient travailler à la sucrerie, à la purgerie, aux fourneaux, au bois & au moulin; &, dans l'espace de deux heures, on a ce qu'il faut pour continuer de fournir sans interruption. Comme ce travail est le plus aisé, les femmes y sont aussi propres que les hommes. C'est leur principale fonction, avec le service du moulin, qui déshonore les hommes lorsqu'ils y sont employés. On en fait quelquefois la punition des lâches & des paresseux. Leur chagrin en est si vif, qu'ils demandent à genoux d'être renvoyés à leur travail ordinaire.

Antilles.

La crainte de voir manquer le bois à brûler, oblige d'avoir toujours cinq ou six Nègres, dont l'unique occupation est d'en fournir, par jour, chacun leur cabrouettée. Avec ce soin, & l'avance de cinq ou six semaines, on peut, sans discontinuation, faire du sucre pendant tout le temps qu'on y emploie. D'ailleurs on verra bientôt que l'art ayant fait trouver de nouveaux fourneaux, il se consomme aujourd'hui beaucoup moins de bois.

Il paraît qu'on n'est pas d'accord, aux Isles, sur le choix des Commandeurs. Les uns préferent

Antilles.

un Blanc pour cet office, d'autres un Nègre. Labat se déclare pour le Nègre, & proteste, qu'indépendamment des raisons d'économie, il s'en est toujours fort bien trouvé. A la vérité, dit-il, « il » faut un Nègre fidèle, sage, qui entende bien le » travail, qui soit affectionné, & sur-tout qui » sache se faire obéir, pour l'exécution des ordres » qu'il reçoit. » Il ajoute que cette derniere qualité n'est pas la plus difficile à trouver, parce qu'il n'y a point de gens au monde qui commandent avec plus d'empire que les Nègres. « Un » Commandeur doit toujours être à la tête du » travail, le presser, le diriger, & ne pas perdre » un moment ses Nègres de vue. Il doit arrêter, » ou prévenir tous les désordres, appaiser les » querelles, sur-tout entre les Négresses, qui sont » naturellement vives & querelleuses, visiter ceux » qui travaillent aux champs & dans les bois. C'est » lui qui fait la distribution des travaux, qui en » régle l'heure, qui éveille les Nègres, qui les » fait assister à la priere, qui leur donne, ou » leur fait donner les instructions du Christia- » nisme, & qui les conduit à l'Eglise, chaque jour » de Fête. Il veille à la propreté de leurs maisons » & de leurs jardins, à leur santé, à leur habil- » lement. De jour ou de nuit, jamais il ne doit » permettre aux Nègres étrangers de se retirer » dans les cases de l'habitation. Enfin il doit, chaque

» jour, informer le Maître de ce qui se passe, prendre » ses ordres, les bien entendre, & les faire exécuter » à la lettre. Un Maître sage, qui sent l'importance de faire respecter son autorité jusques dans » autrui, marque de la considération à son Commandeur, évite de le réprimander devant les » autres esclaves, & se garde encore plus de le » battre en leur présence. S'il le trouve coupable » de quelque faute, qui mérite une punition publique, il commence par le dépouiller de son » emploi. Mais il ne manque jamais de châtier sévèrement ceux qui lui désobéissent, ou qui se » révoltent contre lui. Dans toutes les habitations qui ont un Commandeur Nègre, on lui » donne toujours plus de vivres & d'habits qu'aux » autres, &, de temps en temps, quelque gratification. » En donnant la préférence aux Commandeurs Nègres, Labat conseille de ne pas les choisir trop jeunes, dans la crainte qu'ils n'abusent de leur autorité avec les Négresses. Il veut même qu'on ait des espions fidèles, pour veiller sur leur conduite. A l'égard des Blancs, il exhorte à chasser, sans rémission, ceux qui ont quelque commerce avec les femmes de cette couleur.

Les domestiques Nègres, qui servent dans l'intérieur de la maison, ne sont point dans la dépendance du Commandeur. C'est une observation

Antilles.

assez singuliere, que, malgré les avantages de leur condition, c'est-à-dire, quoiqu'ils soient traités avec plus de douceur, mieux vêtus & mieux nourris que les autres, la plupart aiment mieux *travailler au jardin*, nom qu'on donne aux travaux ordinaires d'une habitation, que de se voir resserrés dans la maison du Maître. L'usage est de prendre, à l'âge de douze ou treize ans, les mieux faits & les plus spirituels, pour les faire servir de laquais; &, suivant la connaissance qu'on prend de leurs qualités naturelles, on se détermine à les mettre au travail, ou à leur faire apprendre un métier.

Comme ce n'est point assez de prendre soin d'eux, lorsqu'ils sont en bonne santé, & que l'intérêt n'oblige pas moins que la conscience à secourir les malades, on ne peut se dispenser d'entretenir un Chirurgien. Si l'on est assez proche d'un bourg, pour compter d'en pouvoir trouver à toute heure, Labat juge qu'il faut éviter d'en avoir un chez soi. Il veut qu'on ait le moins de domestiques blancs qu'il est possible: outre la dépense de bouche, qui est considérable, & l'assujettissement de les avoir à sa table, souvent, dit-il, ils lient des intrigues fort dangereuses avec les Négresses. Mais on peut engager un Chirurgien de dehors à venir matin & soir à l'habitation. Le salaire annuel des plus habiles n'a jamais

passé quatre cens livres, aux Isles du Vent. A Saint-Domingue, ils vendent leurs services beaucoup plus cher. On ne doit pas se reposer sur eux des remèdes; une juste prudence oblige d'en faire provision, à l'arrivée des vaisseaux, & de n'y laisser toucher que sous les yeux du Maître. Une caisse, fournie de tous les remèdes nécessaires, revient à quatre cens francs, & dure plusieurs années, sans autre soin que de renouveller quelquefois ceux que le temps affaiblit, & ceux qui se trouvent consommés.

Antilles.

Suivant cette exposition, le nombre des Nègres étant d'environ cent-vingt, il reste à compter quels peuvent être les frais de leur nourriture & de leur entretien. On demande en premier lieu, que, dans chaque habitation, le manioc soit toujours en si grande abondance, qu'on y soit plus en danger de le voir pourrir en terre, que de retrancher quelque chose à la ration ordinaire des Nègres, ou d'en acheter à prix d'argent. On donne ordinairement par tête, à tous les Nègres, grands ou petits, sans autre exception que les enfans à la mamelle, trois pots de farine de manioc, chaque semaine; & pour ces enfans, deux livres de farine de froment, avec du lait. L'évaluation d'une farine avec l'autre, donne par tête, trois pots, qui font chaque semaine, trois cens soixante pots. Le barril en contient cin-

quante, qui, multipliés par le nombre des ſemaines de l'année, c'eſt-à-dire, par cinquante-deux, font par an, trois cens quatre-vingt-dix barils. Cette dépenſe irait loin, ſi l'on était obligé d'acheter la farine de manioc. Quoiqu'elle ſoit quelquefois à ſi bon marché, qu'elle ne revient point à plus de cinq ou ſix francs le baril, elle vaut en d'autres temps juſqu'à dix-huit francs, ſans compter l'incommodité du tranſport. Il eſt donc fort important de faire planter une ſi grande quantité de manioc, qu'on ſoit plutôt en état d'en vendre, que dans la néceſſité d'en acheter.

Une Ordonnance particuliere du Roi oblige les Maîtres de donner à chaque eſclave, deux livres & demie de viande ſalée par ſemaine ; mais on avoue qu'elle n'eſt pas mieux obſervée que pluſieurs autres, ſoit par la négligence des Officiers, qui devraient tenir la main à l'exécution, ſoit par l'avarice des Maîtres, ou ſouvent par l'impoſſibilité de ſe procurer des viandes ſalées dans les temps de guerre. Quelques-uns ſuppléent à ce défaut par des patates & des ignames. Ceux qui donnent de la viande aux Nègres, obſervent de ne la jamais diſtribuer le Dimanche, ou les jours de Fête, parce qu'ayant la liberté de ſe viſiter ces jours-là, ils conſomment, dans un ſeul repas, ce qui doit ſervir toute une ſemaine. C'eſt le

Antilles.

Commandeur, ou le Maître même, qui fait peser, sous ses yeux, & diviser la viande en portions égales. Il prend soin de les faire arranger sur des planches. A l'heure du dîner, les femmes vont au magasin de la farine, pour recevoir celle qu'on leur distribue, & les hommes viennent prendre la viande, à mesure qu'ils sont appellés, chaque portion de suite, & sans choix. Un baril de bœuf salé doit peser cent soixante livres; mais, en faveur des dépérissemens, on ne le compte qu'à cent cinquante. Deux livres par tête, pour cent vingt Nègres, font deux cens quarante livres, c'est-à-dire deux barils moins soixante livres, qui servent pour augmenter la portion des ouvriers, ou pour les malades. Ces deux barils, par semaine, font par an cent quatre barils, dont le prix differe, suivant les temps de paix ou de guerre, d'abondance ou de disette. Il est quelquefois de cinquante francs, & quelquefois de dix-huit ou vingt. On le met à vingt-cinq francs pour prix moyen. C'est deux mille six cens livres.

On ne donne aux Nègres que de l'eau pour boisson; mais, comme elle n'est pas capable de les soutenir dans un long travail, outre l'*ouicou* & la *grappe*, deux liqueurs qu'on leur laisse la liberté de faire eux-mêmes, un Maître, qui prend

Antilles.

ſoin d'eux, leur fait diſtribuer, ſoir & matin, un verre d'eau-de-vie de cannes, ſur-tout lorſqu'ils ſont employés à quelque exercice extraordinaire, ou lorſqu'ils ont ſouffert de la pluie. L'eau-de-vie ſe faiſant dans l'habitation, on doit compter pour rien cette dépenſe. Mais de-là naiſſent quelques abus, tels que de donner aux Nègres une certaine quantité d'eau-de-vie par ſemaine, pour leur tenir lieu de farine & de viande; d'où il arrive, qu'étant obligés de courir tout le Dimanche, pour la trafiquer, ou l'échanger en farine, ils reviennent fort tard & très-fatigués. D'ailleurs les ivrognes boivent leur eau-de-vie, & ſe trouvent dans la néceſſité de voler, pour vivre, leur Maître, ou les habitations voiſines, au riſque de ſe faire tuer, ou d'être mis en juſtice pour leurs vols, qu'un Maître eſt toujours obligé de payer. Un uſage moins prudent encore, qui eſt paſſé des Eſpagnols & des Portugais dans les Iſles Anglaiſes & Hollandaiſes, & de celles-ci dans les nôtres, c'eſt de donner le Samedi aux Nègres, pour s'entretenir de vêtemens & de nourriture, eux & leurs familles, par le gain qu'ils peuvent tirer de leur travail. Un Maître, qui prend cette méthode, entend mal ſes intérêts; car ſi ſes eſclaves peuvent fournir à leur propre entretien par le tra-

vail de ce jour, il paraît certain qu'il pourrait les entretenir lui-même, en les faisant travailler pour lui.

Antilles.

Aux Isles Françaises, les habits des Nègres sont un caleçon & une casaque pour les hommes; une casaque & une jupe pour les femmes. Les casaques ne descendent que de cinq ou six pouces au-dessous de la ceinture. On y emploie cette grosse toile de Bretagne, qu'on appelle *gros vitré*, dont la largeur est d'un peu plus d'une aune, & que les marchands vendent communément trente sols l'aune aux Isles, quelquefois même un écu, quoiqu'elle ne leur coûte en France que quinze ou dix-huit sols. Les Maîtres sages & humains donnent, par an, deux habits à chaque Nègre, c'est-à-dire, deux casaques & deux caleçons ou deux jupes: cette abondance les met en état de se garantir de la vermine; sur quoi l'on observe qu'elle s'attache à leur Nation, pendant qu'elle fuit les blancs, aussi-tôt qu'ils ont passé le tropique. D'autres Maîtres ne donnent que deux caleçons, ou deux jupes & une casaque. D'autres un seul caleçon, ou une seule jupe, comme une seule casaque. Enfin les plus durs, ou les plus avares, ne donnent que de la toile, pour faire la casaque, & le caleçon ou la jupe, avec quelques aiguillées de fil, sans se mettre en peine de l'usage que leurs Nègres en feront; d'où il arrive que

Antilles.

vendant leur toile & leur fil, ils vont presque nus pendant toute l'année. Quatre aunes de toile suffisent aux hommes, & cinq aux femmes, pour deux vêtemens complets. On accorde trois aunes de plus aux femmes nouvellement accouchées, tant pour couvrir leur enfant, que pour se faire une espèce d'écharpe, d'une demi-aune ou trois quarts de large, & d'une aune & demie de long, qu'elles emploient à lier leurs enfans sur leur dos, lorsqu'elles cessent de les porter dans une sorte de panier, qui sert pendant quelque temps à cet usage.

Dans la supposition qu'on fait, pour cent vingt Nègres, d'environ vingt-cinq enfans, qui n'ont pas besoin d'autant de toile que les autres, & de ceux qui sont d'une toile plus belle pour le service intérieur de la maison, on peut réduire tout à quatre aunes pour chacun, qui feront quatre cens quatre-vingt, où si l'on veut cinq cens, & prendre, pour régle commune du prix, trente sols l'aune. Ce ne sera qu'environ sept cens cinquante livres; & si l'on y joint cinquante francs, pour quelques chapeaux ou quelques bonnets qu'on distribue à ceux qui se distinguent par leur zèle, cet article ne passera point huit cens francs. Ainsi, reprenant toutes ces sommes, la dépense d'une habitation fournie de cent vingt Nègres, sans y comprendre à la vérité la farine de manioc, l'huile

à brûler, & l'eau-de-vie, qu'on fait chez soi, ne monte qu'à six mille six cens dix livres.

Voyons à présent quel est le produit ordinaire d'une Sucrerie, pour juger du profit des maîtres, & de la facilité qu'ils ont à s'enrichir. La quantité de sucre, qu'on peut faire chaque semaine, dépend sans doute de la qualité du terrain, des cannes, de la saison, & de l'attirail de la Sucrerie. Un moulin à eau est d'une expédition beaucoup plus prompte, qu'un moulin à chevaux. Six chaudieres font plus de sucre qu'un moindre nombre. Un terrain qui a servi, sur-tout dans les Basse-terres, où il est toujours plus sec & plus usé que dans les Cabesterres, produit des cannes plus sucrées, plus faciles à cuire, & qui rendent bien plus qu'aux Cabesterres, où généralement elles sont plus aqueuses, plus dures & moins sucrées. La saison y contribue beaucoup aussi : plus elle est seche, plus les cannes ont de substance épurée, & prête à se convertir en sucre. Enfin les cannes bien mûres rendent plus que celles qui ne le sont point encore.

Mais, quoique cette variété de cas mette beaucoup de différence dans le produit, on peut, avec une juste compensation des temps & des cannes, approcher d'une quantité de sucre, sur laquelle on est toujours en droit de compter. Ainsi, dans la supposition d'un moulin à eau, & d'une Sucrerie

Antilles.

montée de six chaudieres, fournis, comme on le suppose aussi, d'un nombre d'esclaves qui suffise pour les faire agir pendant l'espace de sept ou huit mois, c'est-à-dire, depuis Décembre jusqu'à la fin de Juillet, Labat assure qu'on peut compter sur deux cens formes chaque semaine, l'une portant l'autre; sans y comprendre les sucres de syrop & d'écume, qui se font en même-temps, sans aucune interruption du travail courant de la sucrerie, lorsqu'on a, dans la sucrerie ou la purgerie, une ou deux chaudieres montées pour cette opération. Si c'est au sucre brut qu'on travaille, au-lieu de sucre blanc, on en peut faire, chaque semaine, vingt-trois à vingt-quatre bariques, qui évaluées, l'une portant l'autre, à cinq cens cinquante livres de poids, font la quantité de treize mille deux cens livres, sans compter le sucre de syrop. Qu'on suppose trente semaines de travail, à deux cens formes par semaine, ce sont six mille formes, qui évaluées à leur moindre poids, l'une portant l'autre, seront de vingt-cinq livres, & produiront par conséquent cent cinquante mille livres de sucre. S'il est vendu à vingt-deux livres dix sols le cent, qui était le prix commun du temps de Labat, ce sera la somme de trente-trois mille sept cens cinquante francs; & ce prix, depuis Labat, est augmenté de plus du double.

Ensuite il faut mettre en compte le sucre de syrop fin, provenant des six milles formes, qui doit être de six cens formes, à raison de dix formes par cent; mais, comme ce sucre est beaucoup plus léger que celui des cannes, & qu'il diminue beaucoup plus sous terre, on ne doit compter les formes que sur le pied de dix-huit livres pesant chacune; ce qui fait encore huit mille quatre cens livres de sucre, qui, vendues au même prix, donneront la somme de dix-huit cens quatre-vingt-dix livres. Si l'on ajoute mille formes de gros syrop, & quatre cens formes de sucre d'écume, qui passeront au-moins trente-cinq livres chacune lorsqu'elles auront été purgées, on trouvera près de cinquante mille livres de sucre de cette espèce, qu'on peut repasser, dans l'espace de trois ou quatre semaines, avec du sucre de cannes, pour faire ainsi plus de quatre-vingt mille livres de sucre brut, qui sur le pied de sept livres dix sols le cent, font encore six mille francs. Cette somme, jointe aux deux précédentes, donnera celle de quarante-&-un mille six cens quarante francs; sans compter plus de trois mille francs, qu'on peut tirer de la vente des eaux-de-vie. Ainsi, voilà près de quarante-cinq mille livres.

Si l'on veut savoir combien de formes ou de bariques de sucre on peut tirer d'une pièce de cannes, de cent pas en quarré, plusieurs expé-

Antilles.

Antilles.

riences, réitérées aux Baſſes-Terres de la Martinique & de la Guadeloupe, aſſurent que les cannes étant priſes dans la belle ſaiſon & dans toute leur maturité, cent pas en quarré rendent environ cent cinquante formes, & juſqu'à ſeize bariques. Mais il n'en eſt pas de même aux Cabeſterres, ni dans les terres rouges & graſſes. Quoique les cannes y ſoient plus grandes, plus groſſes & mieux nourries, elles ſont toujours plus aqueuſes, plus crues & moins ſucrées; auſſi faut-il une moitié davantage de terrain planté en cannes, pour rendre la même quantité de ſucre.

On peut demander ici, s'il y a plus de profit à faire du ſucre blanc que du ſucre brut. Dans la ſuppoſition que la même ſucrerie donnera par ſemaine deux cens formes de ſucre blanc ou vingt-quatre bariques de ſucre brut; ſi l'on met les deux cens formes à vingt-cinq livres peſant chacune, elles produiront cinq mille livres de ſucre, qui ſur le pied de vingt-deux livres dix ſols le cent, font mille cent vingt-cinq francs; & les vingt-quatre bariques de ſucre brut, à cinq cens cinquante livres pièce, font treize mille ſept cens livres de ſucre, qui, vendues à ſept livres dix ſols le cent, font mille vingt-ſept livres dix ſols. Il eſt queſtion de ſavoir ſi la fabrique de l'un apporte plus de profit que celle de l'autre. On avoue qu'il paraît d'abord

plus facile de faire du sucre brut : il n'y a point de dépenses pour les formes, les étuves, les purgeries, & pour tout ce qui en dépend; on n'est point obligé de payer de gros gages à des Raffineurs, ni sujet aux pertes que leur ignorance ou leur inattention cause souvent; tous ces points sont appréciables. Cependant Labat soutient qu'il est plus avantageux pour un habitant de blanchir son sucre, que de le laisser blanchir à d'autres, « qui ne le blanchiraient pas, dit-il, s'ils n'y » trouvaient un gros profit. » Les dépenses ne se font qu'une fois : tout ce qu'on achete est durable, ou peut être entretenu à peu de frais; & le profit qu'on en tire est non-seulement continuel, mais augmente tous les jours. D'ailleurs on a plus de facilité à se défaire du sucre blanc que du sucre brut, sur-tout dans un temps de guerre, où peu de vaisseaux arrivent. On ne consume pas plus de bois pour l'un que pour l'autre. On le transporte plus aisément, puisqu'il est en moindre quantité. Enfin l'on a vu, par le compte précédent, qu'il y a dix pistoles de profit par semaine; & c'est un pur avantage; car les vingt formes de syrop fin suffisent pour fournir à toutes les dépenses; sans compter que l'on a de plus les sucres de gros syrop & d'écume, qui vont à plus de cinquante francs : ce qui est encore un profit annuel de plus de cinq mille francs. Ajoutons

Antilles.

Antilles.

que le prix du ſucre blanc eſt ſouvent beaucoup plus haut que celui de l'autre, toute proportion gardée, & que ce ſeul point fait une différence conſidérable.

Les bariques de ſucre ſe peſent avec la romaine ou avec des balances ordinaires. La romaine eſt plus expéditive ; mais elle eſt ſujette à de grandes erreurs. Ainſi, le plus ſûr eſt d'employer les balances ordinaires, & des poids de plomb bien étalonnés. Labat obſerve que les poids de fer ſon ſujets à s'altérer par la rouille, & qu'elle les rend trop légers.

Finiſſons par le compte total de la dépenſe & du profit d'une Habitatiom telle qu'on vient de la repréſenter.

Dépenſe :	6610 livres.
Revenu :	44640 livres.

Si l'on ſouſtrait la dépenſe du revenu, il reſte annuellement, profit clair, la ſomme de 38030 liv. ſur laquelle un Maître prenant l'entretien de ſa famille & de ſa table, doit faire des dépenſes fort exceſſives s'il n'a pas de reſte, tous les ans dix mille écus. On ſuppoſe qu'avec l'économie ordinaire, il ait ſoin d'élever des volailles de toute eſpèce, des moutons, des cabris, des porcs & que la viande de boucherie ſe paie au Boucher

ſuiva

suivant l'usage, par les bêtes qu'on lui donne. Après ce calcul, qui doit, comme on vient de l'observer, avoir augmenté beaucoup avec le prix des denrées, on ne s'étonnera point que ceux qui ont plusieurs Habitations aux Isles, & par conséquent plusieurs Sucreries, y puissent acquérir d'immenses richesses.

Antilles.

En faveur des Européens, dont une si belle perspective serait capable d'exciter le courage & l'industrie, expliquons par quels degrés ils peuvent s'élever à cette fortune. Ceux qui n'ont point de terre, & qui manquent d'argent pour en acheter, demandent la concession d'un terrain qui n'a point encore de maître, & qui par conséquent appartient au Roi. Ils s'adressent au Gouverneur général des Isles, ou à l'Intendant, en présentan un placet, dans lequel ils exposent leur qualité, l'état de leur famille & celui de leur fortune. Ils indiquent le terrain qu'ils demandent, avec les bornes de sa hauteur & de sa largeur. Ils y joignent un certificat du Capitaine de la Milice du Quartier & de l'Arpenteur Royal, qui assurent la vérité de l'exposition, & sur-tout que ce terrain est encore sans possesseur. La concession est expédiée, le Capitaine & l'Arpenteur en réglent l'étendue, sur le besoin & les forces de celui qui le demande; avec ces trois clauses, qu'il fera sommer les plus proches voisins du terrain qu'on lui accorde, d'as-

Antilles.

fister à sa prise de possession ; qu'il leur fera déclarer par écrit qu'ils n'y ont aucune prétention, & que, dans l'espace de trois ans, il défrichera du moins la troisieme partie du même terrain, sous peine d'en être dépossédé & d'y perdre tous ses droits.

Ces clauses sont fort judicieuses, & l'on doit regretter qu'elles soient mal observées. La population des Isles en serait beaucoup plus avancée, parce que ceux qui cherchent à s'y établir y trouveraient toujours du terrain ; au lieu que souvent les terres sont accordées à des gens avides, mais faibles ou peu entendus, qui ne peuvent en défricher le tiers en cent ans. Il s'en trouve même qui ont des concessions en plusieurs endroits d'une même Isle, où depuis un grand nombre d'années ils n'ont fait qu'un défriché de cent ou cent cinquante pas en quarré, pour marquer leur possession, sans se mettre en peine de continuer le travail. Les Gouverneurs généraux & les Intendans font quelquefois réunir ces terres au Domaine ; mais ce n'est le plus souvent qu'une pure cérémonie, ou du moins la peine ne tombe que sur quelques malheureux, qui n'a pas assez de crédit pour se dérober à la rigueur de la Loi, tandis que les mêmes terres sont données à d'autres, qui n'en font pas un meilleur usage.

Antilles.

Après avoir pris possession avec toutes les formalités établies, on choisit, comme on l'a fait observer, un lieu qui ait quelque élévation pour y bâtir la maison du Maître. S'il y a quelque riviere, ou du moins une source qui donne continuellement de l'eau, on s'en éloigne le moins qu'il est possible, dans la double vue d'avoir de l'eau pour les besoins domestiques, & de remédier plus facilement aux incendies. On fait ensuite quelques cases de même bois, qu'on couvre d'abord de feuilles ou de roseaux; après quoi l'on abat les arbres, en commençant par l'endroit où l'on veut faire le principal établissement. Labat reproche aux nouveaux Colons une fort mauvaise méthode, qui est celle d'abattre les arbres les uns sur les autres, à l'exemple des Caraïbes, & d'y mettre le feu lorsqu'ils sont bien secs, sans considérer si ce sont des bois propres à bâtir, ou si la saison est convenable pour les abattre & les conserver. Avec du bon sens & de l'économie, on garde ceux qui peuvent servir à faire des planches, du carrelage, des poutres & d'autres bois de charpente; profit très-considérable, sur-tout aujourd'hui, que le bois à bâtir devient rare, & par conséquent fort cher. Labat conseille d'attendre le déclin de la lune pour abattre les arbres qui peuvent être utiles, de les couper par troncs, de la longueur

Antilles.

qu'on juge à propos, de les ranger les uns sur les autres, & de les couvrir d'un petit toit. Ensuite on amasse en plusieurs monceaux les branches & les bois inutiles qui doivent être brûlés : sur quoi le même Voyageur fait observer qu'il y faut toujours mettre le feu sous le vent, c'est-à-dire du côté opposé au vent, après avoir fait une ligne pour séparer le terrain qu'on brûle de celui qu'on veut conserver ; il en donne deux raisons ; l'une, qu'il est important d'être toujours maître du feu, & de pouvoir empêcher qu'il n'aille trop loin, ce qu'on ne pourrait pas se promettre si le vent chassait la flamme en avant ; l'autre, que le feu passant avec moins de rapidité sur les endroits que l'on veut brûler, il a plus de temps pour consumer les bois abattus, & jusqu'à leurs souches.

Lorsque le terrain est bien nettoyé, on bâtit les cases, dont les poteaux sont enfoncés de trois à quatre pieds en terre, avec une fausse sole. Le bout en est échancré pour recevoir le faîtage & les sablieres. On environne ces édifices de roseaux ou de palmistes refendus : on les couvre de feuilles de palmistes ou de roseaux. Le premier soin qui doit succéder, est de semer du maïs dans les autres parties du défriché ; &, s'il est un peu considérable, on y plante du manioc, des patates, des ignames & quelques herbages. Tous les Voya-

geurs parlent, avec admiration, de la facilité & de l'abondance avec laquelle ces terres vierges rendent tout ce qu'on y plante. Jamais on ne manque de faire des pépinieres d'orangers & de citronniers. Un Habitant bien instruit préfere les orangers de la Chine à toutes les autres, parce qu'outre l'utilité dont elles sont pour désaltérer les Nègres & les passans, les chevaux & la plupart des autres animaux en mangent & s'en engraissent. On ajoute que les arbres qui les portent, font de meilleures clôtures : ils sont armés d'épines longues & fortes, qui s'entrelacent jusqu'à rendre ces haies impénétrables. Aussi-tôt que les jets des pepins ont neuf ou dix pouces de haut, on les lève de terre pour les transporter dans les lieux qu'on en veut border. L'expérience a toujours appris qu'il faut choisir un temps pluvieux. On laboure la terre d'environ deux fois la largeur d'une houe, à côté d'un cordeau, pour suivre la ligne droite ; on éloigne les jets de quatre à cinq pouces entr'eux, & l'on en plante ordinairement deux rangées, éloignées l'une de l'autre d'environ deux pieds. Ces arbres grossissent en croissant, & parviennent à se presser : il arrive même que leurs écorces se prennent & s'unissent jusqu'à ne composer à la fin qu'un seul corps, aussi plat qu'une muraille. Lorsque ces orangers sont plantés seuls, ils donnent du fruit en cinq

Antilles.

Antilles.

ou six ans ; au lieu qu'étant en lisieres, ils sont huit à dix ans avant que de rapporter. L'unique raison de cette différence est que, dans le premier cas, ils profitent de toute la substance de la terre, & que leurs racines s'étendent sans obstacles; deux avantages qui leur manquent dans le second.

Une Habitation ne peut se passer de quelques-uns de ces arbres que les Espagnols nomment *higueros*, & que les Français ont nommés *calebassiers*. Outre l'usage qu'on fait de leur fruit pour différentes sortes d'ustensiles, tels que des vases, des couis, des cuillers, des écumoires, en un mot, pour toute la vaisselle des Nègres, la poulpe des calebasses est un remède pour tant de maladies différentes, qu'il supplée au secours des Médecins & des Chirurgiens. Le cocotier n'est pas moins utile. On n'oublie point de planter aussi des dattiers, quoique les noyaux des dattes qui croissent aux Isles, ne levant point, & ne poussant point de rejetton, on soit obligé d'en faire venir de Barbarie. Le *palma christi*, qu'on appelle *carajeat* aux Isles, n'est pas moins nécessaire dans une Habitation. On tire de son fruit une huile fort douce, aussi transparente que l'huile d'olive, & qui éclaire aussi-bien, sans jeter de fumée. Elle est préférée à l'huile de poisson pour les lampes des sucreries ; &, sans

compter qu'elle donne une lumiere plus vive, avec moins d'odeur, elle dure beaucoup plus long-temps. Elle paſſe d'ailleurs pour un ſpécifique admirable contre pluſieurs ſortes de maladies.

Antilles.

Dans les Habitations qui ſont trop expoſées au vent pour recevoir des haies d'orangers, on en fait de corroſſolier & de bois immortel; & ſi l'on appréhende que le vent ne les empêche de croître, on les couvre de trois ou quatre rangs de bananiers. Le corroſſolier eſt un arbre dont on a déjà parlé ſous le nom de *guanabo*. Lorſqu'on en veut faire des haies, on plante les grains de ſon fruit en pépinieres, pour en lever les jets, à quatorze ou quinze pouces de hauteur, & les planter au cordeau. Ils viennent fort vîte. Leurs feuilles, qui ſont fortes & en grand nombre, réſiſtent à l'impétuoſité du vent; & leur bois, qui eſt fort ſouple, eſt peu ſujet à ſe rompre. Pour donner à ces haies une force extraordinaire, on entrelace les premieres branches des jets voiſins; on les attache même enſemble, juſqu'à ce qu'elles demeurent naturellement dans cette ſituation, enſuite on les laiſſe croître d'environ deux pieds, & l'on recommence à les entrelacer. Cette maniere de les conduire eſt continuée juſqu'à ce qu'ils ſoient parvenus à la

Antilles.

hauteur qu'on veut leur donner. Alors on les arrête, en les *étêtant*, pour fortifier le pied & les branches. Après les orangers, rien n'approche de ces haies pour défendre un champ de la violence du vent, ſur-tout lorſqu'on les fait doubles. Mais, quoique l'arbre porte du fruit à trois ans, il lui en faut ſix ou ſept quand il eſt en haie. C'eſt une obſervation générale, que tous les arbres qu'on fait croître dans cette forme, demandent le double du temps pour donner du fruit.

Le *bois immortel*, dont on fait auſſi des haies, & qui a reçu ce nom parce qu'il dure long-temps, vient mieux de bouture que de graine, & croît dans toutes ſortes de terrains. Lorſqu'il a repris, on entrelace les jets, en les liant l'un à l'autre pour les ſoutenir dans cette ſituation : on les étête, & bientôt ils forment une liſiere d'autant plus forte, que le tronc & les branches de l'arbre ſont chargées de petites épines. On ſe ſert encore, pour le même uſage, du *médeciniar*, autre arbre, qui joint à cette propriété celle de porter des noix purgatives.

Ce qui doit ſervir enſuite aux progrès du nouvel Habitant, eſt contenu dans le détail qu'on a donné d'une habitation complette, avec la proportion néanmoins que demande la diffé-



rence de l'induſtrie & celle des premieres avances. L'article de l'Hiſtoire Naturelle achevera de faire connaître les avantages qu'on peut tirer d'une ſi belle entrepriſe, par quelques autres explications des profits qu'elle rapporte.





CHAPITRE V.

Saint-Christophe.

Antilles.

QUAND NOUS AVONS PARLÉ de Saint-Domingue, nous avons vu que cette Colonie avait dû sa naissance à des Aventuriers chassés par les Espagnols de l'Isle Saint-Christophe, la premiere où les Anglais & les Français aient abordé dans l'Archipel des Antilles.

Cette Isle est à dix-sept degrés trente minutes de latitude Septentrionale. Elle a, suivant du Tertre, vingt lieues de circuit. L'ancien nom, qu'elle portait parmi les Sauvages, était *Liamuiga*, & Christophe Colomb lui donna le sien.

Cette Isle est délicieuse. Ses montagnes, s'élevant l'une sur l'autre, donnent une vue charmante autour de l'Isle entiere, sur toutes les plantations, qui s'étendent jusqu'à la mer. Entre ces montagnes on trouve d'épouvantables rochers & d'horribles précipices, d'épaisses forêts, des bains chauds & sulfureux, sur-tout dans la partie Sud-Ouest. L'extrémité Sud-Est offre un Isthme qui s'avance dans la mer à la distance d'un mille & demi de Nevis, &, sur le même rivage, on trouve une Saline.

L'air de Saint-Christophe est pur & fort sain, mais souvent troublé par des ouragans. Le sol est léger & sablonneux, mais extrêmement fertile. Il produit un sucre plus fin que celui de la Barbade & d'aucune des Antilles : on en connait une espèce, qui se rafine sans être passée à la claie ; avantage extrême pour les possesseurs, qui se voient épargner beaucoup de dépense & de travail. Le milieu de l'Isle n'est pas ce qu'elle a de meilleur, parce qu'il est composé d'un amas de montagnes escarpées & de bois impénétrables, qu'il ne sera jamais facile d'éclaircir. Mais cet espace ne comprend pas plus de cinq ou six lieues. Huit ou dix rivieres coulent des montagnes, & fournissent de très-bonnes eaux à plusieurs parties de l'Isle. Antilles.

Personne n'ignore que les richesses des Isles consistent dans les Esclaves. Ce sont comme les bras des Habitans, & sans eux les terres demeureraient stériles ; car on ne trouve point ici d'ouvriers à la journée comme en Europe ; on n'a que des Esclaves ou des Engagés pour faire valoir son bien, & celui qui en a le plus grand nombre, parvient le plus promptement à la fortune. Les Anglais surpassent de ce côté les autres Nations. Un Nègre *pièce d'Inde*, c'est-à-dire, de dix-huit à vingt ans, bien fait, robuste & sans défaut, ne leur revient jamais à plus de cent ou

Antilles.

de six vingts écus. Il y a des Compagnies en Angleterre comme en France, qui seules ont le pouvoir de trafiquer des Nègres sur les côtes d'Afrique, de les apporter aux Isles, & de s'opposer au commerce que d'autres en voudraient faire sans leur permission. A la vérité ce droit exclusif n'empêche point que ceux qui ont assez de force pour se défendre contre les vaisseaux de ces Compagnies, n'aillent traiter sur les côtes d'Afrique; mais ils sont d'aussi bonne prise que s'ils étaient ennemis de la Nation. Aussi sont-ils toujours bien armés. On les nomme *Interlopes*. Lorsqu'ils ont fait leur traite en Guinée, ils viennent vendre leurs Nègres aux Isles avec beaucoup de précaution; dans la double crainte d'être pris en mer ou confisqués en débarquant. Labat rapporte, sur le témoignage de quelques Anglais, que leurs Nègres d'Interlope ne peuvent plus être saisis ni confisqués, lorsqu'ils ont une fois passé les cinquante pas que les Princes se réservent autour des Isles, & qu'on ne peut même inquiéter ceux qui les ont achetés. Les Français ne jouissent point de ce privilége: il n'est pas même sans difficulté pour les Anglais, puisqu'il est certain que leurs Interlopes sont extrêmement sur leurs gardes, & qu'ils ne se laissent approcher d'aucun bâtiment sans un signal de reconnaissance dont ils sont convenus avec

leurs Agens, & qu'ils changent à chaque voyage. On conçoit qu'ils donnent les Nègres à meilleur marché que les Compagnies.

Antilles.

Cette facilité que les Anglais de Saint-Christophe & des autres Isles de leur Nation trouvent toujours à se procurer des Nègres, fait qu'ils les ménagent peu. La plupart ne leur donnent que le Samedi, c'est-à-dire, que le travail qu'ils font ce jour-là est pour eux, & il faut qu'il serve à les entretenir de vivres & d'habits, sans que les Maîtres aient d'autre soin que de les faire bien travailler. Ils ne les baptisent point, & les laissent vivre dans la Religion où ils les trouvent, sous prétexte qu'il est indigne d'un Chrétien de tenir dans l'esclavage ses *Freres en Christ* : c'est l'expression de leurs Ministres.

Voici ce que raconte Labat d'une visite qu'il fit au Commandant Anglais de Saint-Christophe en 1701.

Après avoir passé trois heures à table, suivant l'usage de l'Isle, le Commandant proposa de monter à cheval. Huit personnes y monterent avec lui, précédés de deux Trompettes & de neuf ou dix Nègres à pied, qui couraient à la tête des chevaux, quoique la cavalcade allât toujours le petit galop. Labat fut touché de compassion pour un Nègre de douze ou quinze ans, à qui l'on enseignoit le métier de coureur. « Il

Antilles.

» n'avait ſur lui qu'une candale, eſpèce de caleçon, qu'on lui fit ôter pour courir nu à la tête » des autres, ſuivi d'un Nègre plus âgé, qui lui » appliquait des coups de fouet ſur les feſſes, » chaque fois qu'il pouvait l'avoir à ſa portée. Il » en creve un grand nombre dans cet apprentiſſage ; mais c'eſt de quoi les Anglais ſe mettent » peu en peine. Au reſte, quand les Nègres ſont » une fois faits à cet exercice, c'eſt une extrême » commodité pour les Maîtres, qui ſont toujours » ſûrs de les avoir près d'eux, ſur-tout dans leurs » voyages à cheval. »

Les Relations Anglaiſes, repréſentant l'Iſle de Saint-Chriſtophe telle qu'elle eſt aujourd'hui, aſſurent que ſa beauté naturelle eſt fort augmentée par celle des édifices, & que l'Amérique entiere n'en a pas de plus magnifiques : la plupart ſont de cèdre, & couverts d'ardoiſe. Comme les Anglais vivent répandus dans leurs Plantations, ils prennent plaiſir à les embellir ; & l'on ne voit aux environs que des allées & des boſquets d'orangers. Elles ſont diviſées en cinq Paroiſſes, cinq au Sud & deux au Nord. Chacune a ſon Egliſe, lambriſſée des bois les plus précieux. Le Bourg de la Baſſe-terre, qui était fort beau entre les mains des Français, n'a rien perdu à changer de maîtres. C'eſt aujourd'hui une Paroiſſe Anglaiſe, où l'on voit une belle Egliſe, un Hôtel-

de Ville, un Hôpital & quantité d'autres édifices de pierre & de brique. Le Château, qui servait de résidence au Gouverneur Français, a toujours été le plus noble bâtiment de l'Isle; mais les maisons des Marchands & des Colons Anglais l'ont toujours emporté sur celles des Français du même ordre. Antilles.

Saint-Christophe est encore assez mal fortifié. Il n'a que trois bons Forts, avec quelques batteries. Sur la montagne, à trois milles au Nord du Fort Charles, qui est muni de quarante pièces de canon, on trouve un lieu naturellement capable de défense, & nommé *la Mine d'Argent*, parce qu'on est persuadé qu'il renferme une mine de ce métal; mais les Habitans, occupés de leurs plantations, n'ont jamais entrepris de l'ouvrir. Le Fort de *Brimstol-hill* est monté de quarante-neuf pièces, & contient un magasin qui sert d'Arsenal. On y entretient dix-huit milliers de poudre, huit cens fusils, six cens bayonnettes & d'autres munitions de guerre. Enfin le Fort de Londonderry, situé à l'Est du Bourg de la Basse-terre, défend cette partie de l'Isle, avec six batteries, disposées dans autant de lieux où l'on peut débarquer, & qui montent à quarante-trois pièces.

Les bêtes de l'Isle sont les mêmes que celles des autres Antilles. Autrefois elle étoit souvent troublée par des tremblemens de terre; ils sont

Antilles.

devenus beaucoup moins fréquens depuis l'éruption d'une montagne sulfureuse, située dans l'ancien Quartier des Anglais, mais les ouragans font encore de grands ravages à Saint-Christophe. C'était un usage établi entre les Habitans des deux Nations d'envoyer tous les ans, vers le mois de Juin, aux Isles de la Dominique & de Saint-Vincent, pour savoir des Caraïbes si l'on était menacé de quelque ouragan dans le cours de l'année ; & l'on assure que ces Sauvages ne se trompaient point dans leurs pronostics. La saison ordinaire de ces effroyables tempêtes, est depuis le 25 de Juillet jusqu'au huit de Septembre.

L'Isle de Saint-Christophe, après avoir été partagée long-temps entre les Français & les Anglais, a été cédée en entier à ces derniers par le Traité d'Utrecht.





CHAPITRE VI.

Jamaïque.

Antilles.

C'EST UNE ERREUR, commune à la plupart de nos Géographes, de prendre le nom de *Jamaïque* pour l'ancien nom de cette Isle. Elle fut nommée par Christophe Colomb, *Sant'Iago*, c'est-à-dire, Saint-Jacques; & de *James*, qui signifie Jacques, ou Iago, dans leur Langue, ils ont fait *Jamaïca*, que toutes les autres Nations ont adopté.

On a vu que Colomb la découvrit, dans son second Voyage, au commencement de Mai 1494. Les Espagnols n'y avoient point encore d'Etablissement; mais en 1509, c'est-à-dire trois ans après sa mort, ils s'y rendirent en foule, &, dans le cours de la même année, ils y bâtirent trois villes, *Séville* sur la côte du Nord, *Mellila* sur celle du Sud, & *Oristan* dans la partie occidentale, à quatorze lieues de Séville. Dom Diegue, un de ses fils, en bâtit une sous le nom de *Sant'-Iago de la Vega*, & la situation en étant plus agréable & plus saine que celle des trois autres, elle servit bientôt à les faire abandonner de leurs Habitans, qu'on ne pût empêcher de renoncer à leur pre-

Antilles.

mier choix. La Vega devint ſi floriſſante, qu'on y comptoit dix-ſept cens maiſons, deux Egliſes, deux Chapelles, & même une Abbaye.

Dom Diegue Colomb, premier Gouverneur de l'Iſle, en poſſéda la plus grande partie, & prit dans ſes titres celui de Marquis de la Vega, qui eſt paſſé à ſes deſcendans : mais leur tyrannie & leurs exactions arrêterent les progrès de la Colonie. On la vit bornée long-tems à la Vega, d'où les Habitans faiſaient cultiver les terres par leurs Eſclaves. Enſuite, lorſque le Portugal fut ſoumis à cette Couronne, les Portugais, beaucoup plus induſtrieux, tenterent envain d'augmenter la culture & le commerce de la Jamaïque : ils trouverent des obſtacles invincibles dans la jalouſie des Eſpagnols, qui menant une vie oiſive, ſans aucune ſorte de Manufactures & de Commerce, ſe contentoient de tirer leur ſubſiſtance de leurs Plantations, & de vendre ce qu'ils avaient de ſuperflu aux Vaiſſeaux qui paſſaient ſur leurs Côtes. C'étoit néanmoins pour s'aſſurer la poſſeſſion d'une Iſle ſi négligée, qu'ils avaient maſſacré plus de ſix mille Américains, ſes habitans naturels. Ils n'étaient pas eux-mêmes plus de quinze cens, avec le même nombre d'Eſclaves noirs, lorſqu'elle fut conquiſe par les Anglais, en 1655.

Les Nègres, après la défaite de leurs Maîtres, égorgerent quelques Officiers qui les comman-

daient, & se donnerent pour Chef un Esclave de leur Nation. Ils continuerent quelque tems de se soutenir dans les montagnes, où ils vivaient de chasse & de pillage; enfin la crainte de se voir forcés, dans cette retraite, en détermina le plus grand nombre à se soumettre au Chef Anglais, qui leur fit grace, lorsqu'ils eurent abandonné les armes. Il n'en resta que trente ou quarante, qui, soit dans l'espérance de se procurer la liberté, soit par affection pour leurs anciens Maîtres, ou par haine pour les Anglais, s'obstinerent à mener une vie errante dans des montagnes inaccessibles. Ensuite leur troupe s'étant grossie, par la désertion d'un grand nombre de Nègres Anglais, ils reprirent assez d'audace pour descendre dans les vallées, & pour y commettre des ravages qui forcerent le Gouverneur d'élever des Forts pour mettre les Plantations à couvert. Ces Brigands subsistent encore dans une race nombreuse, & l'on n'a pu trouver jusqu'aujourd'hui d'autre moyen pour les réprimer, que d'entretenir des Corps-de-garde au pied des Montagnes.

Antilles.

Les Anglais, devenus maîtres de l'Isle, pousserent leurs Etablissemens avec autant de succès que d'industrie, & ne cesserent point de recevoir d'Angleterre des secours d'hommes & de provisions. C'est à Doily, qui prit la Jamaïque, que les Anglais ont la principale obligation des pre-

Antilles.

miers progrès de leur Colonie. En 1663, c'est-à-dire dix-huit ans après son origine, on y comptait déjà douze Paroisses, & dix-sept mille deux cens quatre-vingt-dix-huit Habitans. Les Flibustiers contribuerent beaucoup à ce prompt accroissement, par les richesses qu'ils y apportaient de leurs courses, & du pillage des Etablissemens Espagnols.

La Jamaïque est située à dix-huit degrés de latitude Septentrionale. On lui avait toujours donné cinquante lieues de long, de l'Est à l'Ouest, sur vingt de large : mais, par leurs dernieres mesures, les Anglais lui ont trouvé cent soixante-dix de leurs milles, dans sa plus grande longueur, & soixante dix de largeur vers le milieu de l'Isle, qui est sa plus grande étendue dans cette dimension. Elle se resserre par degrés vers ses deux extrémités, & paraît se terminer en deux pointes. On ajoute qu'elle contient environ cinq millions d'acres de terre, dont la moitié est actuellement en culture. Elle est divisée en deux parties par une chaîne de montagnes, qui s'étend d'une Mer à l'autre, & d'où sortent quantité de Rivieres. Ses Côtes méridionales offrent un grand nombre d'excellentes Baies.

Toute l'Isle est divisée aujourd'hui en dix-neuf Paroisses. La principale est celle de Port-Royal, qui tire son nom d'une des plus belles & des

Antilles.

plus opulentes Villes de l'Amérique, détruite en 1692 par un tremblement de terre ; & dix ans après, lorsqu'elle eût été rebâtie avec beaucoup de dépense, ruinée encore une fois par le feu : sur quoi l'Assemblée générale défendit qu'elle fût rétablie dans le même lieu, & qu'on y tînt même aucun marché ; mais dès-lors on prévoyait que la commodité de sa situation feroit oublier cet ordre. La ville de Port-Royal se nommait autrefois Coguay ; &, pendant sa première existence, elle occupait la pointe d'une langue de terre, qui s'avance d'environ dix milles dans la Mer, quoique fort étroite en quelques endroits. Tout le reste du même terrain était si chargé de maisons, qu'on l'autoit pris pour une seule Ville. C'était la commodité du Port, qui avait fait choisir ce lieu pour bâtir. La Mer y est si profonde & le rivage si net, que les plus grands Navires pouvaient s'approcher jusqu'aux quais, & charger ou décharger avec aussi peu de frais que d'embarras. La pointe forme l'entrée du Port, qui est un des plus sûrs de toute l'Amérique : il a le corps de l'Isle au Nord & à l'Est, la langue au Sud, & n'est ouvert qu'au Sud-Ouest. Mille Vaisseaux peuvent y mouiller à l'aise, sans avoir rien à craindre des vents. On lui donne trois lieues de large. L'entrée est défendue par le Fort Charles, dont

Antilles.

on vante les ouvrages, & muni de ſoixante pièces de canon.

La grande Riviere, ſur laquelle eſt ſitué l'ancien Sant'-Iago, que les Anglais nomment aujourd'hui *Spaniſh Town*, la Ville Eſpagnole, vient tomber dans cette Baie. C'eſt-là que tous les Vaiſſeaux de leur Nation prennent leur eau & leur bois. La facilité du mouillage & tant d'autres commodités ont rendu Port-Royal le centre du commerce de l'Iſle. Avant ſon premier malheur, on y comptait deux mille belles maiſons, dont le loyer, ou la rente, n'était pas moindre qu'à Londres. Port-Royal fourniſſait ſeul, à la Colonie un Régiment entier de Milice. On y voyait une très-grande Egliſe; & les revenus du Miniſtre, fixés par un acte de l'Aſſemblée générale, étaient de deux cens cinquante livres ſterlings. Avec tous ces avantages, ſa ſituation avait de fâcheux inconvéniens; l'eau douce, le bois, la pierre manquent abſolument ſur ce terrain. Le ſol en eſt ſi ſec, qu'il n'y croît aucune ſorte d'herbe; & la multitude de Marchands & de Mariniers, que le commerce ou la navigation attirait continuellement dans cette Ville, y rendait les vivres d'une cherté extrême.

Le terroir de la Jamaïque, qui eſt bon d'ailleurs & fertile dans toutes ſes parties, ne l'eſt nulle part

Antilles.

autant que dans les quartiers du Nord. Il y est noirâtre, & mêlé de glaise en plusieurs endroits; au-lieu que vers le Sud-Est, il est rougeâtre & sablonneux; mais, en général, il est par-tout d'une extrême fertilité, qui répond parfaitement à l'industrie du Cultivateur. Les plantes & les arbres y sont toujours couverts de feuilles & de fleurs, & chaque mois de l'année ressemble à nos mois d'Avril & de Mai. On trouve par-tout quantité de savanes, ou de terres qui produisent d'elles-mêmes du bled d'Inde, jusque dans les montagnes, particulièrement au Nord & au Sud, où cette raison attire un grand nombre d'animaux sauvages. Les Indiens semaient leur bled dans ces savanes, qui n'ont pas cessé depuis d'en porter; & les Espagnols ayant abandonné cette pâture aux bestiaux qu'ils avaient amenés de l'Europe, tels que des bœufs, des chevaux, des porcs & des Anes, ils y avaient tellement multiplié, qu'à l'arrivée des Anglais on en trouvait de nombreuses troupes dans les bois. Mais, depuis plus d'un siécle, on leur a fait la guerre avec si peu de relâche, que le nombre en est fort diminué. Ces savanes sont aujourd'hui la plus infructueuse partie de l'Isle, par le peu de soin qu'on a pris de les cultiver; & le mélange d'herbe & de bled d'Inde dont elles étaient couvertes, formait des barrières si fortes, que

Antilles.

les Habitans ont été souvent forcés de les brûler.

Comme la Jamaïque est la plus Septentrionale de toutes les Isles Caraïbes, le climat y est fort tempéré ; & l'on ne connaît point de pays entre les Tropiques, où la chaleur soit moins incommode. L'air y est rafraîchi par les brises de l'Est, par de fréquentes pluies, & par des rosées nocturnes. On a remarqué depuis long-temps que les quartiers de l'Est & de l'Ouest sont tous plus sujets aux vents & à la pluie. D'ailleurs leurs épaisses forêts les rendent moins agréables que ceux du Sud & du Nord, qui sont beaucoup plus ouverts. Les parties montagneuses sont les plus froides, & souvent les matinées n'y sont pas exemptes de gelées blanches.

Avant l'affreux ouragan qui produisit des effets si terribles, en 1692, on connoissait peu, dans l'Isle, ces redoutables tempêtes qui brisent les vaisseaux dans le Port, & enlèvent les maisons pardessus la tête des Habitans, comme on l'a vu à la Barbade, & dans les Isles sous le Vent; mais la Jamaïque ne peut plus se vanter d'être à couvert de ces fléaux. Cet événement mérite d'être représenté avec une partie de ses circonstances.

Il commença, le 7 de Juin, entre onze heures & midi ; &, dans l'espace de deux minutes, il écrasa ou noya les neuf dixièmes des habitans de

Antilles.

Port-Royal, entre lesquels ceux des quais furent abymés, presque tous, en moins d'une minute. Un homme de distinction, qui eut le bonheur d'échapper, écrivit à Londres peu de temps après: « J'ai perdu ma femme, mes enfans, ma sœur & » sa fille, mes valets & mes servantes ; c'est-à- » dire, toute ma famille & tout mon bien. Il ne » s'est sauvé qu'une femme-de-chambre de ma » femme, qui est venue me raconter que sa maî- » tresse était dans son cabinet au second étage, » & l'avait envoyée au grenier, où ma sœur était » montée avec sa fille à la première secousse du » tremblement, avec ordre de prendre l'enfant » pour la soulager ; mais qu'étant descendue d'a- » bord dans la rue, dans le dessein de remonter » après avoir pris quelques informations, elle avait » vu fondre ma maison, qui est actuellement » trente pieds sous l'eau. J'étais allé, le matin, » avec un de mes fils à Liguania : le tremble- » ment de terre nous surprit à notre retour, & » nous faillîmes d'être engloutis par les vagues de » la mer, qui roulerent impétueusement vers nous, » six pieds au-dessus de leur surface, sans que l'air » fût agité du moindre vent. A Liguania, où nous » fûmes forcés de retourner, nous trouvâmes toutes » les maisons renversées, & nul autre endroit pour » nous mettre à couvert, que les cases des Nègres. » Nous sommes au [illegible] & la terre continue de

Antilles.

» trembler cinq ou six fois en vingt-quatre heures. » Une grande partie de la montagne est tombée ; » & sans cesse on en voit tomber d'autres parties. » Tous les quais de Port-Royal se sont abymés à-» la-fois. Quantité de riches Marchands y ont été » noyés avec leurs familles & leurs effets. Ce quar-» tier est à-présent tout couvert d'eau ; & dans celui » de l'Eglise, où était ma maison, l'eau monte » jusqu'au toit des édifices qui subsistent encore. » La terre, s'ouvrant en plusieurs endroits, a dé-» voré un grand nombre d'habitans, qu'elle a re-» vomis dans d'autres lieux, quelques-uns vivans, » & qui se sont heureusement sauvés. Du côté de » *Northe*, plus de mille acres de terre se sont en-» foncés, avec tout ce qu'il y avait d'effets. Il ne » reste pas une maison sur pied dans la presqu'Isle. » Les deux grandes montagnes qui étaient à l'en-» trée, sont tombées aussi dans un espace de seize » milles, qui les séparait ; & s'étant comme jointes, » elles ont arrêté le cours de la Riviere, qui est » demeurée à sec, pendant un jour entier, jusqu'au » Bac. On y a pris une prodigieuse quantité de » poisson, & ce secours a servi du moins au soula-» gement des malheureux. Du côté de *Yellows*, » une autre montagne s'est fendue, & tombant » sur les terres voisines, a couvert plusieurs Eta-» blissemens & détruit un grand nombre de Co-» lons. La plantation d'un Anglais, nommé Hop-

Antilles.

» kin, se trouve éloignée d'un demi-mille de sa » première situation. L'eau de tous les puits est » montée jusqu'au sommet de l'ouverture, par la » violente agitation de la terre. »

Une autre Relation de cet épouvantable accident en donne encore une plus affreuse idée. « Entre onze heures & midi, nous sentîmes trem» bler la maison où j'étais alors, & nous vîmes le » pavé de la chambre qui se soulevait. Au même » instant, nous entendîmes pousser dans les rues » des cris lamentables; & nous hâtant de sortir, » nous eûmes le touchant spectacle d'une foule de » peuple, qui levait les mains en implorant le se» cours du Ciel. Nous continuâmes de marcher » dans la rue, où des deux côtés nous vîmes » tomber des maisons & d'autres s'abymer. Le » sable des rues s'enflait un moment, comme les » vagues de la mer, jusqu'à soulever ceux qui » étaient dessus; ensuite il s'ouvrait en profonds » abymes. Bientôt un déluge d'eau survint, & fit » rouler de côté & d'autre quantité de malheu» reux, qui saisissaient inutilement les solives des » maisons renversées, pour se soutenir. D'autres » se trouverent enfoncés dans le sable, d'où l'on » ne voyait sortir que leurs jambes ou leurs bras. » Je m'étais heureusement placé, avec quinze » ou seize autres, sur un terrain qui demeura » ferme.

Antilles.

» Aussi-tôt que cette violente secousse eût cessé, » chacun ne pensa qu'à s'assurer s'il lui restait » quelque chose de sa maison & de sa famille. » Je m'efforçai de me rendre chez moi, par-» dessus les ruines des édifices, dont une partie » flottait sur l'eau; mais toutes mes peines furent » inutiles. Enfin je pris un canot; & me hasar-» dant sur la mer même, pour m'avancer à la » rame vers ma maison, je rencontrai plusieurs » personnes de l'un & de l'autre sexe, qui flot-» taient sur divers matériaux. J'en pris autant que » mon canot en pouvait contenir, & je continuai » de ramer jusqu'à l'endroit où je croyais trouver » ma maison: mais je n'y vis que des ruines, & » je ne pus me procurer aucune information sur » le sort de ma famille. Il était tard. Le lende-» main, je me servis encore du canot, pour aller » de vaisseau en vaisseau: enfin le Ciel me fit la » grace de retrouver ma femme & deux de mes » Nègres. Elle me raconta qu'au premier trem-» blement de notre maison, elle en était sortie, » en ordonnant à tout notre monde de la suivre; » qu'à peine avait-elle été dans la rue, que le » sable s'était soulevé; qu'elle était tombée avec » deux de nos Nègres dans une ouverture de » la terre, d'où l'eau, qui était survenue à l'ins-» tant, les avait retirés; que pendant quelque » temps ils avaient été le jouet des flots, & qu'enfin

» ils avaient ſaiſi une poutre, à laquelle ils s'étaient » tenus attachés, juſqu'à ce que la chaloupe d'un » vaiſſeau fût venue les prendre. Antilles.

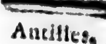
» On s'étonnera qu'après un événement de cette » nature, le premier ſoin d'un grand nombre de » Matelots fut de piller huit ou dix maiſons qui » reſtaient entieres, quoique ſubmergées juſqu'aux » balcons ; mais, tandis qu'ils exécutaient cette » odieuſe entrepriſe, un ſecond tremblement de » terre les fit périr tous. »

Pluſieurs des vaiſſeaux, qui ſe trouvaient dans le Port, furent mis en pièces, & d'autres furent coulés à fond. Une frégate, nommée le *Cygne*, qui était à ſe carener, fut pouſſée par l'étrange mouvement des eaux & par l'affaiſſement du quai, ſur le ſommet de quelques maiſons abymées, où n'ayant pas laiſſé d'être arrêtée par les inégalités des toits, elle ſervit à ſauver quelques centaines de malheureux. Un bruit lugubre qui ſe fit entendre dans les montagnes, cauſa tant de frayeur à quantité de déſerteurs Nègres, qu'ils revinrent demander grace à leurs Maîtres. Ils rapporterent que l'eau s'était ouvert des paſſages juſque dans ces hauteurs ; & qu'en vingt ou trente endroits, ils l'avaient vue ſortir avec une extrême violence. Toutes les Salines furent inondées. Deux montagnes preſque perpendiculaires, vers la moitié du chemin, entre Spanish

Town & Port-Royal, se joignirent & fermerent le passage aux eaux, qui s'en firent un autre au travers des bois & des savanes.

Comme on fut plusieurs jours sans pouvoir être informé de ce qui se passait à Spanish-Town, les restes des habitans de Port-Royal, persuadés que cette Ville avait eu part comme eux à la colere du Ciel, penserent à se retirer dans quelqu'autre partie de l'Isle. En effet le tremblement n'y avait pas laissé une maison entière, non plus qu'à Passage Fort & à Liguania. Il s'était fait en divers endroits de ce grand quartier, de prodigieuses ouvertures, dont la plupart s'étaient refermées presqu'aussi-tôt. Le Major Kelly, Officier de l'Isle, assura qu'il en avait vu deux ou trois cens; que, dans les unes, il avait vu tomber quantité de personnes, qui n'avaient pas reparu; que, dans d'autres, l'eau, sortant à grands flots, avait rendu au jour plusieurs corps engloutis par la terre; qu'il avait vu des hommes pris dans les fentes par le milieu du corps, & mortellement serrés; d'autres, dont on ne voyait plus que la tête. Ces ouvertures étaient les moindres; car, dans les plus grandes, il vit tomber des édifices entiers; & de quelques-unes, il vit sortir des colonnes d'eau de la grosseur d'une riviere, qui s'élevaient dans l'air, & qui répandaient une très-mauvaise odeur. Ensuite la chaleur devint plus forte qu'elle n'avait jamais

été dans l'Isle, & l'on fut tourmenté par des légions de Maringouins. Le ciel, qui était bleu & clair avant le tremblement, parut tout-d'un-coup sombre & rougeâtre. On entendit de prodigieux bruits, non-seulement dans les montagnes, comme on l'apprit des déserteurs Nègres, mais de toutes parts, sous terre & dessus. Pendant que la Nature était dans ces horribles convulsions, les habitans couraient au hasard, pâles & tremblans, comme autant de fantômes, dans l'idée que le monde entier était menacé de sa dissolution.



Antilles.

Le Nord de l'Isle ne fut pas garanti par la fraîcheur de ses bois. Une grande partie des Plantations y fut engloutie, habitans, arbres, biens & maisons, dans le même trou. Un établissement de dix mille acres de terre disparut entierement, & l'on ne vit, à la place qu'un étang de la même étendue, dont les eaux ont séché depuis, mais où l'on n'a retrouvé aucune apparence de maisons, d'arbres, & de tout ce qu'on y voyait auparavant. Dans le quartier de Clarendon, il s'ouvrit des abymes & de vastes lacs, à douze milles de la mer. Quoique la plupart se soient séchés ou fermés, il en reste encore des traces.

Personne n'eut assez de liberté d'esprit pour compter le nombre des secousses; comme on a vu qu'à force d'expériences, les Péruviens en ont pris l'usage; mais on assure qu'elles durerent deux mois

Antilles.

entiers ; & l'on obſerva qu'après la première, les plus violentes furent dans les montagnes. Celles qu'on nomme les *Monts-bleus*, ſemblerent les plus maltraitées ; car, pendant deux mois, on ne ceſſa point d'y voir & d'y entendre toutes les marques d'un effroyable déſordre. Une autre, dans le voiſinage d'Yellows, après s'être ouverte en divers endroits, écraſa une Habitation entiere, & la plus grande partie d'une Plantation qui en était éloignée d'un mille. Une autre, proche de Port-Morant, fut tout-à-fait engloutie ; & la place qu'elle occupait n'offre aujourd'hui qu'un grand lac, large de quatre ou cinq lieues.

On eſt perſuadé, à la Jamaïque, que toutes les montagnes de l'Iſle ſont un peu abaiſſées. Leur beauté, du moins, n'eſt pas la même, s'il eſt vrai, comme on l'aſſure, qu'au lieu de cette continuelle verdure, qui en faiſait l'ornement, elles ne préſentent plus qu'une perſpective triſte & nue. Tant de bouleverſemens & de convulſions ont déraciné la plus grande partie des arbres, dont on a vu des millions flotter enſuite dans les mers d'alentour, ſoit qu'ils y euſſent été jettés par les vents, ou par les ſeules agitations de la terre. On croit même l'Iſle entière un peu plus baſſe qu'elle n'était autrefois : quelques Obſervateurs ont prétendu que le terrain qui eſt reſté découvert, dans l'Iſthme de Port-Royal, eſt baiſſé d'un pied ; & qu'en plu-

ſieurs

ſieurs endroits, tels que *Legany*, la plupart des puits demandent des cordes moins longues de deux ou trois pieds, qu'avant la révolution. Antilles.

Deux Officiers ſe trouvant enſemble à Legany & ſur le bord même de la mer, pendant la premiere ſecouſſe du tremblement de terre, obſerverent que la mer ſe retira ſubitement de la côte, & laiſſa le fond à ſec dans l'eſpace de deux ou trois cens toiſes. Ils y virent quantité de poiſſons, qui n'avaient pu ſuivre le cours de l'eau, & dont ils eurent même le tems de prendre quelques-uns; mais une ou deux minutes après, les flots revinrent, quoiqu'avec moins de rapidité, & couvrirent une partie du rivage, au-delà de leurs bornes ordinaires.

On fait monter à près de treize mille perſonnes, le nombre de ceux qui périrent dans toutes les parties de l'Iſle. Après la grande ſecouſſe, la plupart de ceux qui échapperent à la ruine de Port-royal, prirent le parti de ſe retirer ſur les vaiſſeaux qui ſe trouvaient dans le Port; & juſqu'à la fin des tremblemens, ils ne quitterent point cette retraite, trop effrayés du ſpectacle qu'ils eurent devant les yeux pendant deux mois, pour oſer retourner au rivage. D'autres ſe rendirent à Kinſton, où manquant de toutes les commodités de la vie, obligés de ſe loger dans des cabanes de branches d'arbres & de feuillages,

Antilles.

sans y être à couvert de la pluie, qui fut plus abondante que jamais après le tremblement, ils périrent misérablement. Les vapeurs nuisibles, qui étaient sorties de tant d'ouvertures, répandirent aussi beaucoup de maladies, dont aucune partie de l'Isle ne fut exempte; & la perte qu'elles causerent ne monta pas à moins de trois mille ames. Celle des Marchands, dans leur commerce, fut réellement inestimable. Ils ne demanderent aucun secours, parce qu'ils n'avaient eu rien à souffrir des ennemis de l'Etat; mais l'Assemblée générale, entrant dans leurs intérêts, remit aux plus pauvres, par un acte solemnel, le paiement des droits, pour les marchandises qui avaient été détruites par le tremblement de terre & l'inondation.

Le temps y est ordinairement plus varié & plus incertain que dans les autres Isles: les mois de Mai & de Novembre sont des mois humides: l'hiver n'est distingué de l'été, que par des pluies & des tonnerres, qui sont alors plus violens que dans les autres saisons. Les brises d'été commencent à souffler vers neuf heures du matin, & deviennent plus fortes, à mesure que le soleil s'élève, ce qui donne la facilité de voyager & d'agir à toutes les heures du jour. Pendant toute l'année, les nuits & les jours sont presqu'égaux en longueur, ou du-moins la différence est pe

sensible. Rarement la marée s'élève au-dessus d'un pied. Les orages sont rares aussi dans l'Isle, & l'on ne voit presque jamais de vaisseaux qui se brisent sur les côtes. Nous suivrons dans cet Article les Observations du Docteur Stubbs, communiquées à la Société Royale de Londres. Antilles.

Chaque nuit, le vent souffle à-la-fois de tous les côtés de la Jamaïque; de sorte qu'aucun vaisseau ne peut en approcher dans ce temps; & les brises de mer s'élevant bientôt après, on ne peut en partir non plus que de grand matin. A mesure que le soleil baisse, les nuées s'assemblent, & prennent différentes formes, suivant celle des montagnes: un marinier expérimenté, connaît chaque partie de l'Isle, à la forme des nuées qui la couvrent. Mais, depuis la destruction des bois, les pluies sont fort diminuées; ce qui ne laisse aucun doute que certains arbres ne les attirent. Au Port-Morant, partie la plus orientale de l'Isle, on connaît peu les brises de terre, parce que la montagne en est éloignée, & que ces brises, qui viennent des hauteurs, perdent leur force dans l'intervalle.

Il se trouve, dans les Ports de la Jamaïque, quantité de rocs, qui ont la forme de cornes de cerfs. On y voit croître des plantes marines, dont les racines sont réellement pierreuses. Sur la

Antilles.

pointe où Port-royal était situé, à peine pleut-il quarante fois par an : au contraire, depuis la pointe de Port-Morant jusqu'à Liguania, qui est à six milles de Port-royal, il n'y a presque point d'après-midi, pendant huit ou neuf mois, à commencer de celui d'Avril, où les pluies ne soient abondantes. A Spanish-Town, il ne pleut que trois mois dans l'année, & ces pluies sont médiocres. Dans toute la presqu'Isle de Port-royal, on ne creuse point quatre ou cinq pieds, sans que l'eau paraisse; elle a ses périodes, comme la marée; elle est saumâtre, mal-saine pour les hommes, & fort saine au contraire pour les porcs.

Les Voyageurs, qui viennent pour la premiere fois à la Jamaïque, suent beaucoup, & continuellement, pendant neuf mois; mais ces sueurs, qui cessent alors, ne les affaiblissent pas plus que celles d'Europe; & lorsqu'elles causent la soif, quelques gouttes d'eau-de-vie suffisent pour l'appaiser. La plupart des animaux de l'Isle vivent presque sans boire. Le temps de la plus grande chaleur du jour est vers huit heures du matin, lorsqu'il n'y a point de brise.

Dans la savane des Maggots, qui est au milieu de l'Isle, entre les quartiers de Sainte-Marie & de Saint-Jean, si, pendant la pluie, il en tombe quelques gouttes sur un habit, de quelque étoffe

Antilles.

qu'il ſoit, dans l'eſpace d'une demi-heure, elles ſe changent en petits vers blancs, ſemblables à ceux qui s'engendrent dans le fromage ou les fruits; ce qui n'empêche point que l'air n'y ſoit fort ſain pour les habitans. De même, quoique l'eau, ſur la pointe de Port-royal, ſe trouve à quatre ou cinq pieds de profondeur, & ſoit d'un uſage dangereux pour les hommes, il ne s'en élève dans l'air aucune vapeur mal ſaine. On peut paſſer toute la nuit à l'air, dans la Preſqu'Iſle, y dormir même, ſans aucun danger.

Les briſes de mer ne commencent point, à la Jamaïque, avant huit ou neuf heures du matin, & ceſſent ordinairement à quatre ou cinq heures après midi; mais quelquefois, en hiver, elles ſoufflent quatorze jours & quatorze nuits de ſuite; alors on ne voit point de nuées qui ſe raſſemblent; il ne tombe que des roſées. Mais s'il s'élève un vent de Nord, qui eſt quelquefois de la même durée pendant l'hiver, on ne voit ni nuées qui ſe reſſemblent, ni roſees qui tombent. Les nuées commencent à ſe raſſembler au-deſſus des montagnes, vers deux ou trois heures après midi; & le reſte du Ciel n'en eſt pas moins clair juſqu'au coucher du ſoleil.

Les productions naturelles de l'Iſle ſont à-peu-près les mêmes que dans la plupart des autres Antilles. A l'égard de celles que les habitans doi-

Antilles.

vent à leur travail, on remarque particulierement, que le sucre y est plus luisant & plus fin que celui de la Barbade, & se vend, en Angleterre, cinq ou six schellings le cent de plus. Dès l'année 1670, on comptait, à la Jamaïque, six cens moulins à sucre, qui en rendaient annuellement deux millions de livres; mais ce nombre est augmenté du décuple. Les Anglais tirent plus de cacao de la Jamaïque, que de toutes leurs autres Colonies ensemble; & quoique ce commerce soit fort éloigné d'y tenir aujourd'hui le premier rang, il produit encore des avantages considérables. Les plus grandes récoltes du cacao se font dans cette Isle, aux mois de Décembre & de Janvier. Il y est arrivé, aux cacaotiers, des mortalités dont les causes sont peu connues; mais, en général, chacun de ces arbres y rapporte, depuis deux jusqu'à huit livres de noix, & chaque gousse en contient depuis vingt jusqu'à trente. C'est une tradition, dans l'Isle, que les esclaves, demeurés après les Espagnols, ignoraient certaines formalités que leurs premiers Maîtres employaient à ces Plantations, & dont on n'avait jamais souffert qu'ils fussent témoins. Quelques Voyageurs panchent à croire qu'elles ne consistaient que dans quelques cérémonies superstitieuses: Stubbs juge, avec plus de vraisemblance, qu'en transportant les cacaotiers, des Caraques & de Guatimala dans

Antilles.

leurs Isles, les Espagnols s'étaient réservés quelque secret, dont ils ne voulaient pas donner connoissance à leurs esclaves. Ces arbres se transplantent rarement à la Jamaïque, à moins qu'ayant été plantés dans un terrain sec, ils ne réussissent mal; car ils demandent des terres basses, plates & humides; aussi ces plantations se font-elles ordinairement le long des rivieres, ou dans les vallées qui séparent les montagnes; & c'est une observation commune, que la vie est fort mauvaise dans les lieux où les cacaotiers sont bons. Dans l'espace d'un an, ceux de la Jamaïque s'élèvent d'environ quatre pieds. On les y plante, à deux pieds de distance; &, dans une bonne terre, ils commencent quelquefois à rapporter dès la troisieme année. La quantité des fruits augmente jusqu'à la dixieme ou douzieme, qui est le terme de la pleine vigueur des arbres. Ils poussent généralement, de leurs racines, plusieurs rejettons, qu'on emploie pour suppléer aux vieux troncs morts ou coupés.

L'indigo est en plus grande abondance à la Jamaïque, que dans aucune autre Colonie, parce que les savanes y sont en grand nombre, & que cette plante demande un terrain léger, tel que celui des savanes. La graine est semée vers le mois de Mars, & parvient en deux mois, à sa maturité. Les Anglais n'emploient point d'autre

Antilles.

méthode, que de préparer la terre avec la houe, & d'y tracer de petits sillons, tels que ceux où l'on plante les pois. Dans un bon terrain, les plantes s'élèvent jusqu'à trois pieds; mais elles ne passent gueres dix-huit pouces, dans une terre commune. Le travail d'un seul Nègre rapporte annuellement à son Maître, entre quatre-vingt & cent livres pesant de pâte d'indigo, dont le profit clair monte à douze ou quinze livres sterlings. On avoue qu'à la Jamaïque, les espérances du plantateur sont souvent renversées par les vents, & par des vers ennemis de cette plante.

Le piment, quoique si naturel à cette Isle, qu'on l'en a nommé poivre de la Jamaïque, ne laisse pas d'y être cultivé, du-moins dans les lieux où il ne croît pas naturellement; & l'exportation annuelle en est si considérable, qu'elle fait un article important du commerce. Les arbres qui portent le piment, sont droits, hauts d'environ trente pieds, & de la grosseur de la cuisse. L'écorce en est fort unie, & de couleur grise. Ils jettent de toutes parts, d'assez longues branches, au bout desquelles sortent de petites tiges, entourées de feuilles de différentes grandeur, dont la plus grande est longue de quatre ou cinq pouces, sur environ trois de large au milieu, d'où elle décr[illegible]t, jusqu'à se terminer en pointe aux deux

Antilles.

bouts. Leur couleur eſt un verd foncé, & leurs pédicules ſont longs d'un pouce. Briſées entre les doigts, elles jettent une odeur agréable. De l'extrémité des tiges ſort un faiſceau de fleurs, chacune ſoutenue par ſon pédicule, auxquelles ſuccèdent des grains, couronnés de quatre petites feuilles, & plus gros dans leur maturité, que ceux de genievre. Ils ſont d'abord petits & verdâtres; mais, en mûriſſant, ils deviennent noirs, unis, luiſans, & contiennent dans une poulpe verte, aromatique & humide, deux groſſes ſemences demi-ſphériques, ſéparées par une membrane, mais qui forment enſemble une ſphère parfaite. L'arbre du piment croît dans toutes les parties montagneuſes de la Jamaïque, mais principalement vers le Nord; & lorſqu'on y abat d'autres arbres, on obſerve ſoigneuſement de conſerver le piment juſqu'à ſa pleine maturité. C'eſt le Chevalier *Hans Sloane*, qui en donne cette deſcription. *Dally* ajoute que la récolte de ſon fruit ſerait d'une grande dépenſe, ſi les habitans n'avaient trouvé une maniere aiſée d'y parvenir. L'arbre croît généralement dans des lieux où l'on ne peut faire des plantations, & qui ne ceſſant point, par conſéquent, d'être à la Couronne, n'ont aucun poſſeſſeur particulier. Dans la ſaiſon propre, ceux qui s'attachent à ce commerce, vont dans les bois avec leurs eſclaves, font abattre autant

Antilles.

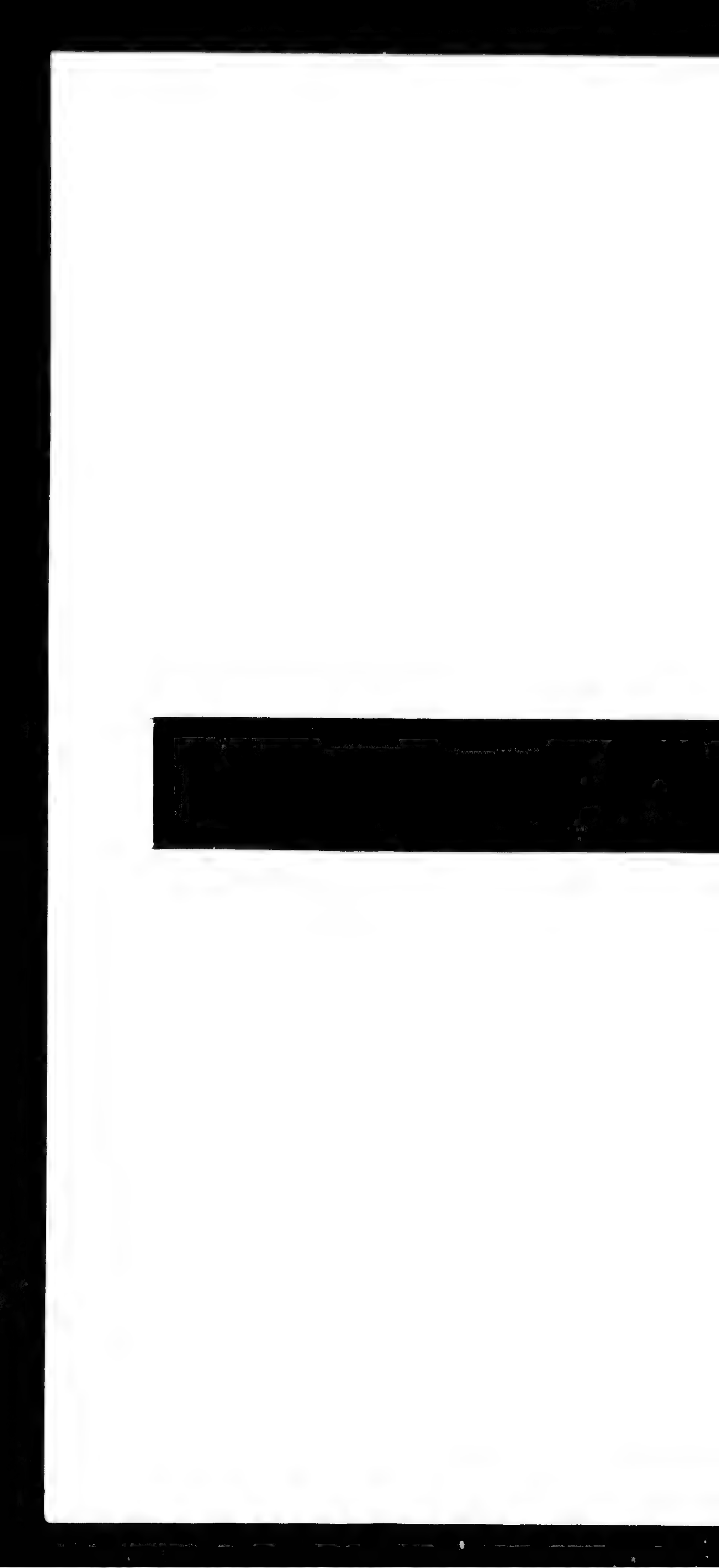
d'arbres de piment, qu'ils en trouvent, & cueillent facilement le fruit sur les branches. Ainsi, l'Europe ne reçoit point deux fois du piment des mêmes arbres. On rapporte la même chose du *lignum vitæ*, du *gayac*, & d'autres arbres utiles, en assurant, par cette raison, que plus il en vient ici, moins il en reste en Amérique.

L'arbre du piment, ou du poivre Jamaïquain, fleurit dans le cours des mois de Juin, de Juillet & d'Août, mais plutôt ou plus tard, suivant sa situation, & le fruit suit de près les fleurs. On a toujours observé qu'il fleurit plutôt dans les bois clairs, que dans les forêts épaisses. Il en coûte peu pour nettoyer & conserver les fruits. En les cueillant, on prend soin d'en séparer jusqu'aux plus petites feuilles, après quoi on les expose pendant plusieurs jours au soleil, étendus sur des draps, avec l'attention de les retourner souvent, & sur-tout de les garantir de la rosée. Ils se rident un peu, & prennent une couleur brune, qui les fait juger propres à l'usage. Ils different peu du poivre noir pour la grosseur. Leur odeur tient de celle du girofle, du genievre, de la canelle & du poivre; ou plutôt c'en est comme un mélange, qui lui fait donner aussi par les Anglais, le nom d'*all spice, toute-épice*. Le plus odoriférant passe pour le meilleur. On le regarde avec raison, dit le Chevalier Sloane, comme la

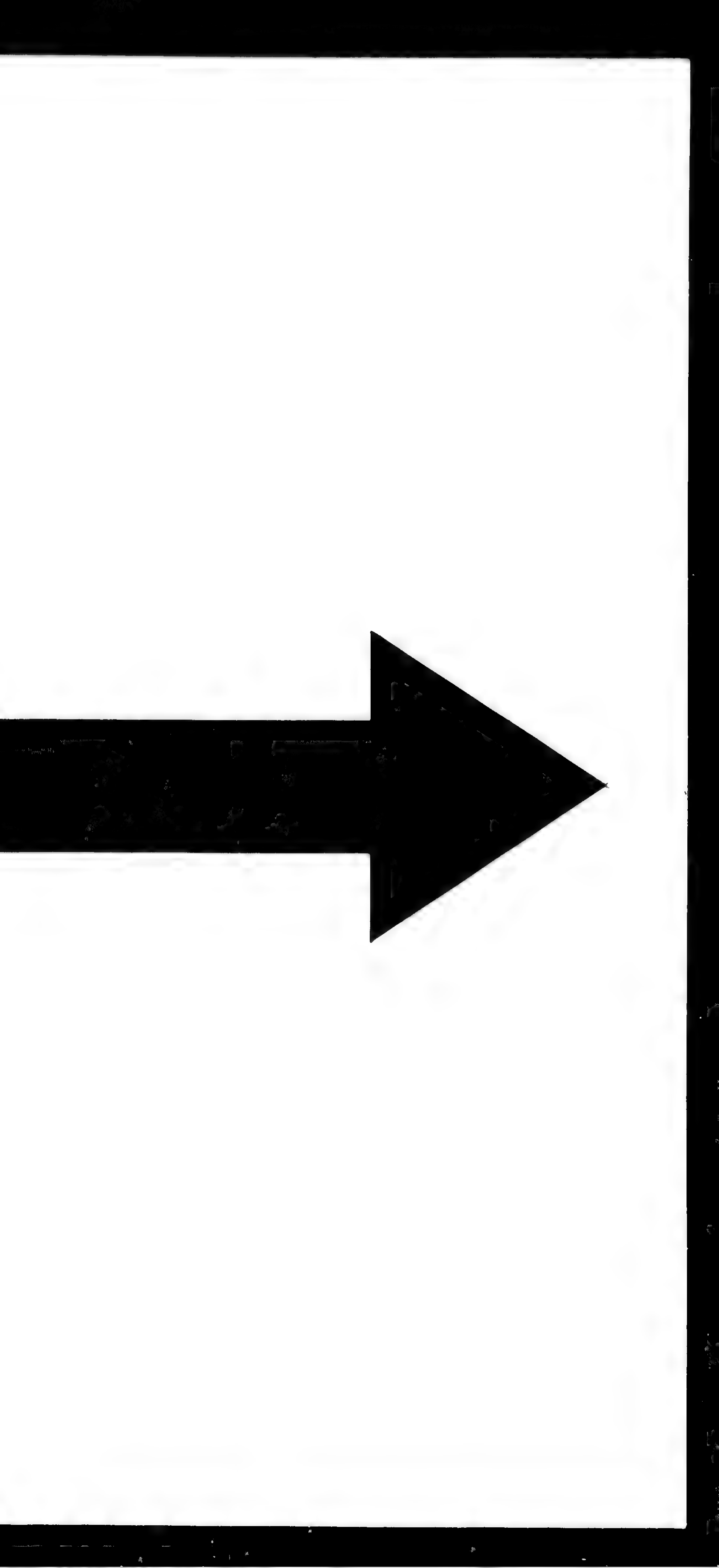
Antilles.

plus saine, la plus tempérée & la plus innocente de toutes les épices communes. Elle l'emporte sur celle des Indes, par une infinité d'avantages, tels que d'atténuer les humeurs épaisses, de faciliter la digestion, de modérer les chaleurs nuisibles de fortifier l'estomac, de chasser les vents, & d'être fort amie des intestins.

La canelle sauvage, qu'on appelle faussement *cortex-winteranus*, croît aussi dans cette Isle. Son tronc est à-peu-près de la même grosseur que celui du piment, & s'élève de la même hauteur. Ses branches, ornées de petits rameaux qui pendent vers la terre, lui forment une très-belle tête. L'écorce est double; l'extérieure épaisse de deux ou trois lignes, est de couleur cendrée, avec de petites taches blanches, & quelques rides de couleur plus sombre, qui la rendent assez rude: son goût a quelque chose d'aromatique. L'écorce extérieure a plus d'épaisseur que la canelle, est unie, plus blanche que l'autre, & du même goût, mais beaucoup plus piquant, tirant assez sur celui du girofle, & moins pâteux que celui de la canelle, mais sec, & sonore entre les dents. Les feuilles sortent vers l'extrémité des rameaux, sans aucun ordre, sur des pédicules d'un pouce de long, longues elles-mêmes de deux pouces, & larges d'un vers le bout, où est leur principale largeur, qui croît en s'arrondissant, quoi-



[redacted]



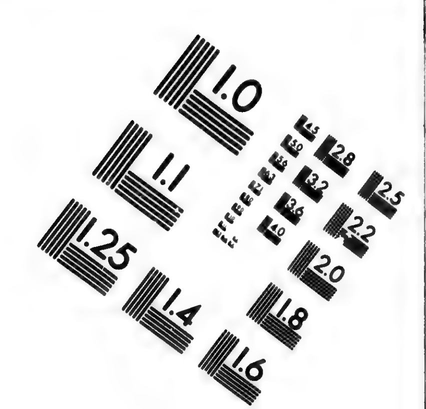
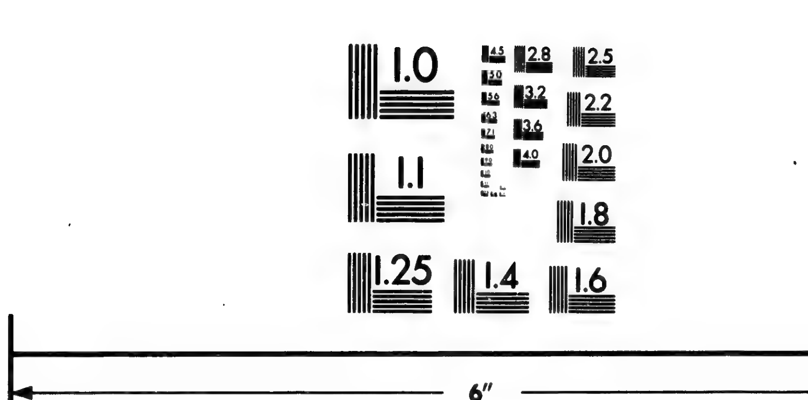


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Antilles.

qu'elles soient fort étroites dans leur naissance. Leur couleur est un jaune vert, uni & luisant. Les fleurs croissent en ombelles, au bout des branches, & font place, comme celles du piment, à des grains de la grosseur d'un pois, ronds, verds, & contenant, dans une poulpe mucilagineuse, quatre semences noires, de figure irréguliere. Dans la fraîcheur de cet arbre, toutes ses parties sont chaudes, aromatiques, & d'un goût si piquant, de girofle plus que de canelle, qu'après les avoir mâchées un moment, on est obligé de prendre de l'eau pour se rafraîchir la bouche. Mais l'écorce seche est d'un bon usage, & s'emploie communément dans toutes les Colonies Anglaises. Le canelier sauvage de la Jamaïque croît en abondance entre Passage-Fort & Spanih-Town, fort différent, répète le Naturaliste Anglais, du *cortex-winteranus*, quoique les Droguistes d'Europe le vendent sous ce nom.

L'Isle produit une sorte de cèdre, dont le bois est si poreux, quoiqu'on ne s'en apperçoive point à la vue que, dans les vases qu'on en fait, le vin & les autres liqueurs s'échappent presqu'aussi-tôt.

On ne doute point qu'il n'y ait des mines de cuivre à la Jamaïque; & les Espagnols assurent que les cloches de la grande Eglise de Sant'Iago en étaient sorties; mais l'attention des Anglais n

s'eſt pas encore tournée à cette recherche. Ils ont donné plus de ſoins à celle des mines d'argent, ſans avoir eu le bonheur de les découvrir ; cependant ils ont ſu, par des témoignages certains, qu'elles ont été ouvertes par les Eſpagnols. A l'égard de l'ambre-gris, qui n'était pas rare autrefois ſur les côtes de l'Iſle, ils ne parlent que d'une maſſe de quatre-vingt livres, trouvée par un artiſan, dans un lieu qui en a pris le nom de *pointe d'ambre-gris*, où l'on ſait que les Eſpagnols allaient deux fois l'an pour en chercher. Cette groſſe maſſe était diviſée en deux lobes.

Quelques Voyageurs ont publié fauſſement que le terrain de cette Iſle produiſait naturellement du tabac. Celui qu'on y a planté, s'eſt trouvé meilleur qu'à la Barbade, mais ſans pouvoir paſſer pour bon. Il eſt ſi nitreux, que jamais il ne prend une belle couleur, & qu'il ſe conſerve peu. Il ſe corrompt quelquefois, dans le ſeul trajet de la Jamaïque en Angleterre. Quelquefois même il ne peut être fumé, ſans ſe mettre en flammes.

L'Iſle a des ſources chaudes, & d'autres eaux minérales, dont le Chevalier Beſtin a communiqué les propriétés à la Société Royale de Londres. On vante beaucoup, pour la guériſon des maladies vénériennes, celle qui fut découverte en 1695. Elle ſort d'un roc, proche d'un

Antilles.

ruisseau d'eau fraîche, & ne laisse pas d'être si chaude, qu'en peu de momens, on y fait cuire des œufs, des écrevisses, & même de la volaille. Sa vertu est merveilleuse aussi pour les contractions des nerfs. En vingt-quatre heures, la noix de galle ne la teint pas plus que le vin de Canarie.

Entre les raretés du Pays, on compte une plante que les Anglais nomment *spirit-weed*, dont la graine n'est pas plutôt mûre, que si l'on touche au vaisseau qui la contient, il s'ouvre avec un bruit fort aigu, & se répand assez loin.

Passons à l'ordre civil de la Jamaïque. Cette Isle a trois sortes d'habitans; les Maîtres, les domestiques & les esclaves. On pourrait compter aussi dans ce nombre les Armateurs, & quantité d'autres gens de mer, qui parcourent sans cesse les côtes, soit pour transporter des marchandises d'un lieu à l'autre, soit pour faire des prises. L[es] Armateurs, entre lesquels on devait autrefois [le] premier rang aux Flibustiers, ont toujours beaucoup servi à l'opulence de l'Isle, en y répandant des millions de pièces de huit, dont ils ont dépouillé d'autres Colonies.

Les Maîtres de familles, c'est-à-dire les Chefs de Plantations & les Négocians, vivent, non-seulement dans l'abondance, mais avec une pompe égale à celle des plus grands Seigneurs de

Antilles.

l'Europe. Ils ont des carroſſes à ſix chevaux, précédés & ſuivis d'une nombreuſe livrée, ſans y comprendre les Nègres, qu'ils font courir devant eux. En un mot, ils l'emportent ſur toutes les autres Colonies, par la magnificence & le luxe. Les politiques d'Angleterre regrettent que les richeſſes de l'Iſle ne ſoient pas plutôt employées à l'encouragement de l'induſtrie, & prêchent ſouvent la frugalité aux Anglais Jamaïquains; d'autres les excuſent, & prétendent, qu'avec beaucoup d'avantages naturels ſur toutes les autres Iſles, le ſecours de l'induſtrie leur eſt moins néceſſaire. Qu'importe, dit-on, qu'ils donnent beaucoup à leurs plaiſirs, ſi l'or & l'argent qu'ils tirent de leur commerce avec les Eſpagnols des Indes Occidentales, ſuppléent ſans ceſſe à cette dépenſe? En effet, cette heureuſe facilité de s'enrichir, a tant attiré de monde à la Jamaïque, que, peu d'années après la Paix d'Utrecht, on n'y comptait pas moins de ſoixante mille Anglais, & de cent mille Nègres. Enſuite la guerre, de nouveaux tremblemens de terre, & diverſes maladies, ont arrêté cette multiplication; mais on aſſure encore que le nombre des habitans eſt preſque le même, que l'Iſle a dix-ſept mille hommes, capables de de porter les armes; & que la milice, compoſée de pluſieurs Compagnies de Cavalerie, & de

Antilles.

ſept Régimens d'Infanterie, monte à plus de ſept mille.

Le Gouvernement & les uſages ne different point ici de ceux des autres Iſles Anglaiſes; mais il y a quelque différence dans le commerce, ſurtout pour les bois de teinture, que les marchands de la Barbade ne peuvent ſe procurer ſi facilement. La Baie de Campêche a toujours été d'un extrême avantage pour la Jamaïque, où pendant long-temps, on n'a point eu d'autre embarras, que d'aller abattre, & de tranſporter cette eſpèce de bois, qui ſe vendait parfaitement bien en Angleterre. A la vérité, l'Eſpagne s'eſt enſuite oppoſée à ce commerce; il a fallu ſoutenir les ouvriers par des gardes, & combattre pour la facilité du travail.

En paix, le principal commerce de la Jamaïque avec les Eſpagnols, conſiſte dans la vente des Nègres, des étoffes & des autres marchandiſes d'Angleterre. En guerre, la ſituation de cette Iſle, au centre des Poſſeſſions Eſpagnoles, lui vaut tous les avantages du commerce tranquille & régulier. Il ne part point un vaiſſeau du continent, ou des Iſles de la Monarchie d'Eſpagne, qui ne ſoit forcé de paſſer à la vue de la Jamaïque. « Un » brave, Commandant avec douze ou quinze fré» gates, diſent tous les Voyageurs Anglais, & preſque

» presque dans les mêmes termes suffit pour enrichir
» notre Nation par des prises, & pour jetter nos
» ennemis dans le plus grand embarras de la
» pauvreté. La flotte annuelle, qui vient de Carthagène avec l'argent du Pérou, relâchant à l'Isle
» Espagnole, d'où elle ne peut se rendre à la
» Havane, sans passer à l'un ou à l'autre bout de la
» Jamaïque, c'est la Havane qui est le rendez-vous de toutes les flottes d'Espagne, & l'importance de leur jonction, pour la sûreté d'un
» convoi si riche, est aisée à concevoir; elle
» dépendra toujours de nous, lorsque nous
» serons maîtres des mers qui environnent la
» Jamaïque. »

Antilles.

Quelques Voyageurs assurent qu'un tiers de l'Isle est peuplé en bonne culture. D'autres combattent cette supposition, par un raisonnement fort simple. La Jamaïque, disent-ils, contient certainement quatre millions d'acres: or s'il y en avait treize cens mille d'habitées, la quantité de sucre qu'on en tire, sur le calcul commun du produit d'un acre, & le nombre des habitans devrait être dix fois plus considérable qu'il ne l'est réellement. Ils en concluent qu'il n'y a pas un quart de l'Isle qui soit peuplé, ou cultivé, & que la culture même n'y répond pas toujours au travail. Une autre conclusion, c'est que l'Angleterre n'a pas besoin de former de nouveaux Etablissemens;

Antilles.

pour l'augmentation de son sucre; elle n'a qu'à tirer parti de ce qu'elle possède, par le travail & par l'industrie. Il reste à la Jamaïque quantité de grandes savanes, où l'on a vu que les Américains plantaient leur maïs, & que les Espagnols nourrissaient leurs troupeaux; pourquoi demeurent-elles sans usage?

Quoique depuis les tremblemens de terre, Port-royal ait perdu le titre du plus riche & du plus beau port de l'Amérique Anglaise, il a reçu des réparations, qui consistent en trois belles rues, traversées de plusieurs autres. On y voit une fort belle Eglise, un Hôpital pour les matelots hors de service, un arsenal & des magasins. Il est gardé par des Forts, & par une garnison réguliere. Le Port même n'a pas cessé d'être un des beaux & des plus sûrs du monde, où mille vaisseaux peuvent mouiller à couvert de toute sorte de disgraces, à l'exception des ouragans. Le Receveur-général, & tous les Officiers de l'Amirauté, sont toujours obligés d'y avoir leurs Bureaux, comme à Spanish-Town. Entre les précautions qu'on a prises contre de nouveaux malheurs, il est défendu d'y bâtir à moins de trente pieds des marques de la haute marée. Dans sa situation présente, Port-royal est exactement à onze milles de Spanish-Town, cinq par eau, & six par terre. Il est à six milles de Kingston, qui fut réguliè-

rement bâti après le grand tremblement de 1692, sur un plan du Colonel Lilly, Ingénieur en chef de l'Isle. Dans ses idées, cette Ville devait avoir un mille de long, sur un demi-mille de large; être divisée en quarrés, comme la plupart des Villes Espagnoles de l'Amérique, & coupée par des rues fort droites. Il manque peu de chose à l'exécution de ce plan, même pour l'étendue. Kingston a plusieurs Cours inférieures, c'est-à-dire, que le Receveur-général, l'Amirauté, le Secrétaire du Gouvernement & le Grand Voyer, sont obligés d'y avoir aussi leurs Bureaux. La plupart des Négocians s'y sont retirés depuis la chûte de Port-royal, & l'Isle n'a point de Port où l'on embarque tant de sucre pour l'Angleterre. En un mot, Kingston prospere de jour en jour. L'état de sa milice porte dix Compagnies d'Infanterie, & deux de Cavalerie, qui font près d'onze cens hommes: en la supposant formée de la moitié des habitans, qui sont en âge de porter les armes, on conclut, par des supputations Anglaises, que la Ville doit contenir onze ou douze cens maisons. Elle n'a qu'une Eglise; mais les Juifs y ont deux Synagogues, & les Quakers un lieu d'assemblée. Elle est bordée, au Sud-Ouest, par la Baie de Port-royal, à dix-huit milles de Spanish-Town, douze par mer & six par terre.

Quoique Spanish-Town soit la résidence du

Antilles.

Gouverneur, & le siége de l'Assemblée-générale; les réparations y ont été plus lentes, parce qu'étant dans les terres, elle ne peut avoir beaucoup de commerce. La plupart des habitans sont, ou des Négocians déjà fort riches, qui laissent leurs affaires entre les mains d'autrui, ou des Officiers & d'autres personnes de distinction, qui ne pensent qu'au plaisir. Aussi, dans le nombre de ses maisons, en compte-t-on sept ou huit cens belles, & voit-on dans ses rues une continuelle affluence de carosses & de chaises. Les bals & les assemblées sont aussi fréquens ici qu'à Londres. Il y a Comédie, &, si l'on en croit l'Historien, *d'excellens Auteurs*; *éloge*, dit un Critique, *qu'on ne donnerait pas justement au meilleur Théâtre d'Angleterre*. Le Palais du Gouverneur borde la grande Place, & consiste en plusieurs grands bâtimens, dont une partie est à double étage. C'est l'ouvrage du Duc de Portland, mort Gouverneur de l'Isle en 1725. Il est accompagné, à l'Ouest, d'un fort beau jardin, très-soigneusement entretenu; quoique dans un pays, où le printemps est perpétuel, on ait peu de goût pour les agrémens de cette nature. L'Église principale est un fort bel édifice, & l'on en vante beaucoup l'orgue. On ne loue pas moins la Douane, qui est un bâtiment quarré, de quarante pieds sur chaque face, où se tiennent aussi les Cours de Justice. Mais, en général, les plus

belles maisons de Spanish-Town sont basses, la plupart d'un seul étage, par la crainte où l'on est sans cesse de quelque nouvel ouragan. Elles sont ordinairement lambrissées des bois les plus précieux. Chacune a son perron, où l'on monte par quelques degrés, & qui sert d'abri contre la chaleur du jour, ou, vers le soir, à prendre le frais. Dans tous les actes publics, Spanish-Town conserve son ancien nom Espagnol, *Sant'Iago de la Vega*.

Antilles.

Oristan & Séville, deux grandes & belles Villes du temps des Espagnols, n'ont jamais été relevées de leurs ruines. Une partie de l'espace qu'elles occupaient, produit aujourd'hui du sucre.

Les Anglais ont jetté les fondemens d'une autre Ville, à *Bagual*, dans la Paroisse de Sainte-Anne; mais on doute qu'elle s'acheve jamais. *Frée-Town* en est une autre, dont on ne vante pas la grandeur, dans la Paroisse de Saint-David. Passage-Fort, dans la Paroisse de Sainte-Catherine, ne s'est pas non plus fort agrandie, & consiste encore en cinquante ou soixante maisons; quoique sa situation, pour s'embarquer en allant de Spanish-Town à Port-royal ou à Kingston, semblât lui promettre un meilleur sort. *Carlile*, dans la Paroisse de Vere, n'est pas devenue plus considérable. On y avait bâti un Fort, qui tombe en ruines. *Tichfield*, petite Ville qui doit son nom

Antilles.

à la Duchesse de Portland, est située près de Port-Antonio, & défendue par un Fort très-régulier, où l'on entretient une petite garnison.

On ne fait monter les revenus publics de l'Isle, qu'à sept mille livres sterlings; ce qui semble peu proportionné aux richesses de la Colonie. S'il en faut croire les Voyageurs de la Nation, il se trouve d'anciens habitans, qui peuvent passer pour les plus riches particuliers du monde. On nomme un Beikfort, qui possédait, il y a quelques années, vingt-deux Plantations, dans lesquelles on comptait plus de douze cens esclaves; & son argent en banque, ou diversement placé, montait à plus d'un million & demi de livres sterlings. Le même Ecrivain assure qu'annuellement il y a cinq cens vaisseaux employés au seul commerce du sucre, & que chacun étant d'environ deux cens tonneaux, le total monte tous les ans à cent mille. Mais ce calcul est combattu par d'autres Observateurs, qui le réduisent à la moitié. On a commencé à mettre aussi le café au rang des plus avantageuses productions de l'Isle. Il s'en transporte déjà beaucoup; & l'on se flatte qu'avec le temps il suffira pour la consommation de tous les Domaines Anglais.

Le vaisseau de l'*Assiento* était une source intarissable de richesses pour la Jamaïque, & le regret de sa suppression dure encore. Aujourd'hui que cette branche de commerce est coupée, on

Antilles.

ne fait plus difficulté de nous apprendre comment à l'occasion d'un seul vaisseau, dont la charge était bornée, les Anglais avaient trouvé le moyen d'établir une vente sans fin. Premierement, ils le faisaient suivre par quantité d'autres, qui lui fournissaient, pendant la nuit, de nouvelles marchandises, à mesure que les siennes étaient vendues. En second lieu, divers particuliers, chargés de Nègres & d'autres marchandises pour leur propre compte, se rendaient sur la Côte de Porto-Bello, au temps de la foire, ou dans une petite Isle, nommée le *Quai des Singes*, qui offre un fort bon Port, à quatre lieues de cette Ville. Le Patron Anglais faisait avertir delà les marchands, par quelqu'un de ses gens qui parlait Espagnol & qui en prenait l'habit. On convenait du temps, & du lieu où les chaloupes du vaisseau devaient se rendre avec les marchandises. Toutes les conventions s'exécutaient de bonne-foi; c'est-à-dire, que les Espagnols venaient faire d'abord leur marché à des prix fixes, & que, retournant ensuite à la Ville, ils en revenaient avec de l'argent, qu'ils donnaient en prenant les marchandises. Cette foire clandestine durait quelquefois six semaines entieres; car de Porto-Bello l'avis allait jusqu'à Panama, d'où venaient quantité d'autres Espagnols, qui traversaient l'Isthme en habits de païsans, conduisant des mulets, avec leur argent dans les paniers. S'ils ren-

Antilles.

contraient quelques Officiers Royaux, ils ne laiſſaient voir que des vivres, qu'ils feignaient de porter à Porto-Bello : mais le plus ſouvent ils voyageaient la nuit, par les bois & les chemins détournés. Dans leur marché avec les Anglais, ils ne manquaient point de ſtipuler qu'on leur ferait des ballots commodes, & qu'on leur fournirait des vivres pour leur retour. Ainſi, toute l'Amérique Eſpagnole ſe rempliſſait de marchandiſes, qui ne paſſaient point par les douanes. Une preuve fort ſimple du profit extrême, que les Marchands des deux Nations en tiraient, c'eſt que les Eſpagnols du Continent & les Anglais de la Jamaïque, s'expoſaient à toutes ſortes de haſards pour acheter & pour vendre. On cite l'exemple d'un vaiſſeau, qui, ſur un fond de deux mille livres ſterlings, en gagna ſix mille dans l'eſpace de deux mois.







CHAPITRE VII.

Barbade.

Antilles.

Les Anglais, quoiqu'établis les premiers dans cette Iſle, conviennent avec tous les Hiſtoriens, qu'elle fut découverte par les Portugais.

Comme on ne trouve aucune trace du temps où ceux-ci découvrirent la Barbade, ni même de l'année où les Anglais y deſcendirent pour la premiere fois après eux, on juge qu'elle fut reconnue en 1521, par Alvarez Cabral, lorſqu'étant parti pour les grandes Indes, il fut pouſſé ſur les côtes du Bréſil. A l'égard des Anglais, quoiqu'on ne puiſſe fixer l'année de leur poſſeſſion, on eſt ſûr qu'elle n'eſt pas fort au-deſſous du regne de Jacques I; car il paraît, par un Acte de cette Colonie même, qu'elle fut établie en 1626. Ce qu'on ſait de plus certain ſur ſon origine, c'eſt que le Chevalier Guillaume *Courteen*, revenant de Fernambuc en 1624, fut jetté ſur la côte de l'Iſle. Courteen était un des plus fameux Négocians de ſon ſiécle. Il ne revint point dans ſa patrie, ſans y publier ſa découverte; &, ſur ſon témoignage, diverſes perſonnes de tous les

Antilles.

ordres, entreprirent d'y former un établissement. *Ligon*, le premier dont on ait une Relation de la Barbade, dit positivement, que le Chevalier Courteen y mouilla, qu'il y descendit pour la visiter, qu'il la trouva si couverte, que ses gens ne purent trouver, dans les bois, un lieu propre à contenir leurs tentes, & qu'il n'y vit point d'autres animaux que des porcs, qui étaient en fort grand nombre.

Les premiers Colons n'eurent pas peu de peine à nettoyer un terrain couvert d'arbres & de ronces. Ils commencerent par y planter des patates, des plantains & du bled d'Inde, avec quelques arbres fruitiers; mais les secours d'Angleterre furent si lents & si peu certains, qu'ils se virent réduits plus d'une fois à la derniere nécessité. Le Comte Guillaume de Pembroke avait été un des plus ardens pour la fondation d'une Colonie; & quoiqu'il ne paraisse point qu'il eût obtenu du Roi des Lettres de concession, il avait fait prendre possession, pour lui-même, d'une grande partie de l'Isle. Il y chargea de ses intérêts un Officier nommé *Canon*, qui passe pour le premier Gouverneur de la Colonie. Dans cette origine, on trouva, non des restes de cabanes Américaines, ou d'autres marques d'habitation, mais quelques vases de terre, de différentes grandeurs, & travaillés avec tant d'art que, malgré la connaissance qu'on avait

Antilles.

déjà de l'élégante poterie des Caraïbes, on ne put les prendre pour l'ouvrage de ces Barbares. Canon jugea qu'ils y avaient été apportés par quelques-uns des Nègres que les Portugais amenaient des Côtes d'Afrique, & se souvint d'en avoir vu de la même forme dans le pays d'Angola, où les habitans sont d'une singuliere industrie. Cependant Ligon, qui rapporte ce trait, n'en est pas moins persuadé que ces vases venaient des Caraïbes. « Il » est certain, dit-il, qu'il y a des endroits de » l'Isle, d'où l'on peut, dans un temps serein, » voir parfaitement l'Isle de Saint-Vincent; & si » nous pouvons la voir, pourquoi ses habitans ne » pourraient-ils pas nous voir aussi? Or tout le » monde sait que les Caraïbes, qui ont toujours » été en possession de cette Isle, se hasardent » facilement à naviger vers tous les lieux qu'ils » peuvent voir, & où ils peuvent arriver avant » la nuit, après s'être embarqués de fort grand » matin. »

La nouvelle Colonie tomba bientôt dans un si grand embarras, qu'elle se vit forcée d'abandonner ses Etablissemens, ou de se soumettre au Comte de Carlile, un des favoris de Jacques premier. Ce Seigneur, ayant obtenu du Roi la propriété de l'Isle, en vendit les terres à tous ceux qu'il trouva disposés à s'y transporter, ou confirma dans leur possession ceux qui voulurent la tenir

Antilles.

de lui. Les premiers habitans s'étaient établis au fond de la Baie, où *Bridge-Town* existe aujourd'hui, & le long du même rivage ; de sorte que toutes les autres parties de l'Isle étaient encore à peupler. Elles furent bientôt reconnues ; & l'agrément du pays y attira tant de monde, qu'on n'a point d'exemple d'une Colonie, dont la formation ait jamais été si prompte. Mais on regrette beaucoup que le malheur de Bridge-Town, causé en *1666* par un incendie qui ruina presqu'entièrement cette Ville, ait entraîné la perte de tous les Actes publics de la Colonie. Le Gouvernement de l'Isle ayant été plus de trente ans entre les mains du Seigneur-propriétaire, ces monumens n'étaient pas venus aux Archives de Londres. On n'a pour se conduire dans le reste de cet Article, que les Relations des Voyageurs, & quelques traits tirés des autres Histoires.

Après les travaux nécessaires à la subsistance humaine, la premiere occupation des Habitans avait été de planter de tabac ; mais il se trouva si mauvais, qu'il ne se vendait presque point en Angleterre ni dans les pays étrangers. Ainsi, le travail & l'industrie de plusieurs années ne produisirent aucun fruit. Les bois étaient encore d'une épaisseur qui décourageait les plus laborieux ouvriers. Chaque arbre était si gros, qu'il demandait beaucoup de bras pour l'abattre, & lorsqu'il

Antilles.

était abattu, les branches formaient une autre difficulté. Il se passa près de vingt ans, pendant lesquels on parvint à peine à former quelques plantations d'indigo.

Ce ne fut que vers l'an 1650 qu'on vit prospérer les cannes de sucre, dont on n'avait fait encore que de malheureux essais. Quelques-uns des plus industrieux Habitans trouverent le moyen de faire venir du plant de Fernanbuc; il multiplia fort heureusement; mais le secret de la fabrique n'étant pas connu, on fut encore deux ou trois ans à tirer parti de ces nouvelles Plantations. Enfin, par les instructions d'un Hollandais, venu du Brésil, & par diverses informations qu'on recueillit chez les Etrangers, on se forma des méthodes, qui ont passé long-temps pour les plus parfaites. « Lorsque je sortis de l'Isle, dit Ligon, » les cannes étaient améliorées. On connaissait » quand elles étaient mûres, ce qui n'arrivait que » dans l'espace de quinze mois; au lieu que » d'abord on les recueillait à la fin de l'an; erreur » pernicieuse au bon sucre; car manquant de la » douceur qu'il doit avoir, il était maigre & ne » pouvait se garder. Ce n'était que des *mas-* » *couades*, humides, crasseuses & si mal purifiées, » qu'elles étaient rejettées des Marchands. Mais, » avant notre départ, on était devenu si expert, » qu'on entendait la maniere de les cuire, de les

Antilles.

» purifier & de les blanchir. » Ce progrès du savoir & de l'industrie, dans l'espace de trois ans, fit changer tout-d'un-coup l'Isle de face. On en peut juger par la vente d'une Habitation de cinq cens acres, qui s'était donnée auparavant pour quatre cens livres sterlings, & dont une seule moitié fut vendue ensuite sept mille.

La Colonie reçut aussi de grands accroissemens pendant les guerres civiles d'Angleterre, par l'arrivée de quantité de familles, qui vinrent y chercher un asyle contre les persécutions du parti qu'elles avaient refusé d'embrasser. On fit attention alors que l'Isle était sans défense, & l'on se hâta d'élever quelques redoutes sur les côtes, dans les lieux où elles n'étaient pas naturellement fortifiées. Un Officier de l'Isle, nommé *Burrough*, qui se donnait pour Soldat & pour Ingénieur, entreprit de les fortifier plus régulierement, & de les munir d'une artillerie suffisante, à condition qu'il jouirait, pendant sept ans, d'un impôt, qui fut accordé par le Gouverneur & l'assemblée générale. Il travailla sur ce plan; mais lorsqu'il eut achevé son Fort, avec beaucoup de dépense, des Ingénieurs plus habiles, qui arriverent dans la Colonie, le trouverent dangereux, parce que, commandant tout le Port, sans être capable de se défendre de lui-même, il pourrait être pris facilement & servir

contre ceux qu'il devait mettre à couvert. Il fut abattu ; & l'Isle fut obligée à de nouveaux frais pour faire, à sa place, des tranchées, des remparts, des palissades, des ouvrages à corne, des courtines & des contr'escarpes. On fit, dans une autre situation, trois bons Forts ; l'un pour servir d'Arsenal, & les deux autres pour la retraite des Habitans dans l'occasion.

Ce fut alors que la Colonie, se voyant tranquille dans ses possessions, établit un Conseil pour l'administration de la Justice. L'Isle fut divisée en quatre Districts & onze Paroisses, dont chacune devait fournir deux Membres à l'assemblée. On bâtit des Eglises & d'autres édifices publics. Un commerce, qui commençait à s'étendre dans toutes les parties du monde, donna tant de facilité pour s'enrichir, qu'un Habitant, nommé Drax, sollicité de retourner à Londres par les parens qu'il y avait laissés, promit de les satisfaire lorsqu'il aurait acquis dix mille livres sterlings de rente, & tint parole sur ces deux points. Les secours, pour arriver à ces immenses fortunes, étaient quelques Domestiques Blancs, des Nègres & des Esclaves Américains. On recevait les premiers d'Angleterre, les seconds d'Afrique ; mais les troisiemes étaient des Caraïbes qu'on enlevait sur le Continent, ou dans les Isles voisines, quelquefois par artifice, souvent avec violence, & toujours par

Antilles.

des voies odieuses. Les Anglais confessent eux-mêmes, qu'étant en horreur à ces misérables Américains, il n'y avait que la piraterie & les invasions qui en pussent forcer un petit nombre à les servir. D'ailleurs ils les traitaient avec une dureté sans exemple. Les Nègres, qui n'étaient pas mieux traités, quoique déjà plus nombreux que leurs Maîtres, en conçurent tant de rage, que pour se venger, autant que pour recouvrer leur liberté, ils formerent, en 1649, le dessein de les égorger tous. Cette conspiration fut conduite avec tant de secret, que la veille du jour qu'ils avaient choisi pour le massacre, toute la Colonie était encore sans défiance. Mais un des Chefs même du complot, troublé par la crainte, ou peut-être attendri pour son Maître par quelques bienfaits qu'il en avait reçus le même jour, lui découvrit le danger qui le menaçait. Des lettres, répandues avant le soir dans toutes les Plantations, avertirent les Anglais, qui profiterent de la nuit suivante pour arrêter tous leurs Nègres dans les loges; &, dès le lendemain, ils en firent exécuter dix-huit. Une justice si prompte fit rentrer tous les autres dans la soumission. On rapporte un trait qui n'avait pas peu contribué à nourrir leur haine. Quelques Anglais, ayant débarqué au Continent pour enlever des Esclaves, furent découverts par les Américains du canton, qui,

jugeant

Antilles.

Jugeant de leur dessein, tomberent sur eux, en tuerent une partie & mirent le reste en fuite. Un jeune-Homme, long-temps poursuivi, se jetta dans un bois, où il rencontra une jeune Américaine, qui le prit en affection à la premiere vue, & qui l'ayant dérobé à la poursuite de ses ennemis, le nourrit secrétement pendant quelques jours, jusqu'à ce qu'elle trouvât l'occasion de le conduire vers la mer. Il y rejoignit ses Compagnons, qui attendaient, à l'ancre, le retour de ceux qu'ils avaient perdus. La chaloupe vint le prendre à terre ; & l'Américaine, entraînée par l'amour, ne fit pas difficulté de se laisser conduire au vaisseau avec un Homme qui lui devait la vie, & dont elle pouvait attendre du moins une juste reconnaissance. Les Anglais retournerent à la Barbade, où le jeune-Homme ne fut pas plutôt arrivé, qu'il la vendit pour l'esclavage. Ligon, qui était alors dans cette Colonie, fut indigné d'une action si noire, qui fit la même impression sur tous les Esclaves de l'Isle. Il fait une peinture intéressante de la beauté de l'Américaine, qui se nommait *Yarico* (a). « Elle

(a) Cette Histoire rapportée dans le Spectateur Anglais, a fourni le sujet de la *Jeune Indienne*, Pièce dont l'intrigue est un peu faible, mais dont le fonds est intéressant, & le style élégant & naturel.

Antilles.

» ne demeura pas, dit-il, ſans adorateurs. Un » Domeſtique blanc de ſon Maître, en eut » un enfant; & lorſqu'elle fut prête à le mettre » au monde, elle ſe retira ſeule dans un bois, » d'où elle revint, trois heures après, avec le » fruit de ſes amours, qu'elle portait gaiement » dans ſes bras, & qui promettait d'être quelque » jour d'auſſi belle taille que ſa mere. Les Eſclaves » Américains n'étaient pas en aſſez grand nombre » pour entreprendre de la venger; mais ils avaient » trouvé le moyen de communiquer leur reſſen- » timent aux Nègres. »

Le même Voyageur aſſure qu'en 1650 on comptait déjà cinquante mille Habitans dans la Colonie; qu'on y voyait des Habitations qui pouvaient porter le nom de Villes, diviſées en pluſieurs grandes rues, dont la plupart étaient bordées de belles maiſons; qu'on aurait pris même l'Iſle entiere pour une grande Cité, parce que les édifices y étaient à peu de diſtance les uns des autres; qu'il y avait des foires & des marchés; que les boutiques y étaient remplies de toutes ſortes de marchandiſes, & que dans la manie e de bâtir, comme dans les uſages, on affectait de ſe conformer aux modes de Londres.

Ces progrès, dans l'eſpace de vingt ans, cauſent de l'admiration; mais on nous fait remarquer

Antilles.

aussi qu'il n'en a pas été de cet Etablissement comme de la plupart des autres Colonies de l'Europe, dont on doit l'origine à l'indigence de leurs premiers Habitans, qui n'y portaient que du chagrin & de la misere. Pour former une Plantation à la Barbade, il fallait un fonds considérable. On n'allait pas s'y établir pour commencer sa fortune, mais pour achever de s'y enrichir; sur-tout il n'était pas question d'y chercher la liberté de conscience; aussi ne vit-on pas l'Isle peuplée de Puritains, comme la Nouvelle-Angleterre & quelques autres Colonies Anglaises. La plus grande partie des anciens Colons étaient partisans de l'Eglise Anglicane, & ce que les Anglais nommaient alors des *Royalistes*. Si l'on y souffrit quelques Parlementaires, ce fut à condition d'y vivre paisiblement; &, pendant long-temps, il y eut des amendes établies pour ceux qui faisaient aux autres quelques reproches offensans. Cependant la bonne intelligence ne se soutint point après la mort du Roi; & malgré les Royalistes, qui reconnurent d'abord Charles II, une flotte de l'usurpateur vint faire triompher les Parlementaires. Enfin la Famille Royale étant remontée sur le trône, Charles II acheta la propriété de la Barbade des Héritiers du Comte de Carlile, en leur y laissant un revenu annuel de mille livres sterlings; & ses Successeurs ont con-

Antilles.

tinué d'en jouir depuis avec tous les droits de l'autorité ſuprême.

Les opinions ont beaucoup varié ſur la ſituation de cette Iſle ; Ligon place la Barbade à treize degrés trente-&-une minutes de latitude Septentrionale, & lui donne dans ſa plus grande longueur un peu plus de vingt-huit milles ſur dix-ſept dans ſa plus grande largeur. Un autre Anglais, qui avait fait auſſi le voyage de l'Iſle, l'a miſe à treize degrés vingt minutes, & ne lui a donné que vingt-quatre milles de long ſur quinze de large. Robbe & d'autres Géographes Français la placent à dix-ſept degrés, & lui donnent environ trente lieues de circonférence. D'autres obſervations, publiées en Angleterre, fixent la ſituation de la Barbade entre les treize & quatorze degrés, en mettant la partie du Sud ſous les treize degrés dix minutes, & celle du Nord ſous les treize degrés vingt-ſept minutes : elles lui donnent vingt-un milles de longueur, depuis la pointe qui eſt au-deſſous du Canton de *Carew*, au Sud-Sud-Eſt, juſqu'au terrain de *Dowden* au Nord-Nord-Oueſt ; douze de largeur, depuis la pointe de *Needham* juſqu'au roc de *Conger*, & ſoixante-quinze milles de circonférence. Un Voyageur plus moderne ne conteſte point cette derniere latitude ; mais, fondé ſur ſes propres obſervations, & ſur celles de

Antilles.

plusieurs personnes dont il vante l'exactitude, il compte vingt-huit bons milles de long, depuis la Baie d'Ostin au Sud-Est jusqu'à celle de Cliff dans la Paroisse de Sainte-Lucie au Nord-Ouest; lesquels multipliés, dit-il, par douze, qu'il reconnait pour la largeur, font trois cens trente-six acres quarrées; en tout 115040 acres. Mais d'autres assurent que ce calcul, quelque juste qu'il puisse être en arithmétique, ne l'est pas réellement en lui-même, & qu'en tout, l'Isle ne contient pas plus de cent mille acres; diminution qu'ils attribuent à l'inégalité de largeur entre la partie du Nord-Ouest, où elle est moindre, & la partie du Sud-Est où elle est beaucoup plus considérable.

De toutes les Isles Caraïbes, la Barbade est la plus éloignée sous le vent, à l'exception de Tabago, qu'on met aussi dans ce nombre. Sa forme est ovale; large, comme on vient de la représenter, du côté Méridional, & se rétrecissant vers le Nord, avec une courbure à l'Est. Les Isles les plus voisines sont Saint-Vincent & Sainte-Lucie. On a déjà remarqué, avec Ligon, que dans un jour serein, la Barbade & Saint-Vincent peuvent être vues l'une de l'autre. La plus proche partie du Continent est Surinam. En général, le terrain de la Barbade s'élève comme par degrés; uni dans quelques endroits, montueux en d'autres,

Antilles.

mais offrant par-tout une fort belle perspective; & revêtu d'une continuelle verdure. On croit devoir commencer la description particuliere par celle de la Capitale.

Bridge-Town, appellé d'abord *Saint-Michel*, du nom de son Eglise Paroissiale, qui fut dédiée au Chef des Anges, est situé par les douze degrés cinquante-cinq minutes de latitude Nord, au fond d'une Baie, qu'ils nomment communément la *Baie de Carlile*. Il semble que, dans le choix du terrain, on avait fait moins d'attention à la santé qu'à la commodité des Habitans; sa disposition, qui le rend un peu plus bas que le rivage, l'exposait tellement aux inondations de la marée, qu'il n'était jamais sans un grand nombre de lagunes & de mares d'eau salée, dont il s'élevait des vapeurs fort nuisibles; mais, à force de travail, on est parvenu à dessécher ces parties marécageuses, & même à fermer le passage aux eaux de la mer. Il vient pourtant des débordemens extraordinaires, qui l'inondent quelquefois elle-même, & contre lesquels on n'a pu trouver encore de défense. Elle est à l'entrée d'une vallée, qui s'étend de plusieurs milles dans les terres, & qui se nomme *la Vallée de Saint-George*. On y voyait, il y a quelques années, une petite riviere, qui tombait dans la Baie de Carlile, près du pont, & qui étant assez profonde pour recevoir des

Antilles.

chaloupes, procurait toutes ſortes d'avantages aux Plantations de la vallée ; mais elle eſt aujourd'hui tout-à-fait bouchée, & perſonne ne ſe croyant obligé d'y apporter remède à ſes propres frais, on attend que le Gouvernement faſſe cette dépenſe.

On nous repréſente la Capitale de la Barbade comme une belle & grande Ville, compoſée d'environ douze cens maiſons, la plupart de pierre. Les rues en ſont larges & les maiſons hautes. On aſſure que les loyers n'y ſont pas moins chers qu'à Londres. Tous les Voyageurs vantent la diſpoſition & la propreté des quais. Les Forts maritimes ſont ſi bien conſtruits, que la Ville n'aurait rien à craindre du dehors, s'ils étaient fidèlement entretenus & munis avec plus de ſoin. Le premier, qui ſe nomme le *Fort-James*, & qui eſt ſitué près du quai Steward, eſt monté de dix-huit canons : on y voit une très-belle ſalle, bâtie pour le Conſeil, ſous le Gouvernement de Mylord Gray. Le Fort de *Wiloughby* occupe une petite langue de terre, qui s'avance dans la mer, & n'a que douze canons. Le reſte de cette côte, juſqu'au Fort *Needham*, qui a vingt canons, eſt défendu par trois batteries. Au-deſſus, & moins proche du rivage, on avait commencé à grands frais une Citadelle, ſur le bruit d'une attaque dont l'Iſle ſe croyait menacée ; mais il parait que

Antilles.

cette entreprise est demeurée sans exécution, & qu'elle s'est évanouie avec le danger. La Ville est défendue, à l'Est, par un petit Fort de huit canons, qui sont sa principale sûreté contre les invasions du dehors & contre les mouvemens domestiques. Il n'y a point de Marchands qui ne croient leurs magasins hors d'atteinte sous cette protection; & leur confiance, bien ou mal fondée, sert, dit-on, à rendre Bridge-Town la plus riche Ville des Isles sous le Vent.

Son Eglise est de la grandeur du commun des Cathédrales d'Angleterre. Bridge-Town est la résidence du Gouverneur, le Siége du Conseil & de l'Assemblée-générale & le centre de toutes les affaires de l'Isle. On peut juger du nombre de ses Habitans par sa Milice, qui est de douze cens hommes pour la Ville & pour le Quartier de Saint-Michel : elle porte le nom de Régiment Royal ou des Gardes à pied. On ajoute que si la Ville de Bridge-Town était située dans un lieu aussi sain qu'il est sûr & commode, elle serait la plus belle & la meilleure Place des Colonies Anglaises, comme elle en est la plus riche.

La Baie de Carlile, dont elle occupe le fond, est assez spacieuse pour contenir cinq cens voiles. Elle avait un Môle qui, prenant du Fort James, s'étendait assez loin dans la mer, mais il fut entie-

rement détruit, en 1694, par un ouragan. A l'Eſt de la Ville on trouve, à peu de diſtance, un magaſin de pierre, bien gardé, où l'on entretient une groſſe proviſion de poudre. Du même côté, à quatre milles du pont, la Paroiſſe de Saint-Georges ſe préſente dans une délicieuſe vallée; & ſur le chemin, à moins d'un mille de Bridge-Town, on rencontre une belle maiſon, nommée *Pilgrime*, que l'Aſſemblée générale a fait bâtir pour le Gouverneur. Du côté du Sud, à la diſtance d'un mille & demi du Pont, on en voit une autre, nommée *Fontabelle*, que la Colonie louait auparavant du Colonel Valrond, pour le même uſage. Du Pont à Fontabelle, le rivage eſt bordé d'une tranchée avec un parapet, & Fontabelle même eſt défendue par une batterie de dix canons. Delà la tranchée continue juſqu'à *Chace*, où l'on trouve une autre batterie de douze pièces. Enſuite les côtes de la Baie de Mellow, qui ne ſont que des rochers eſcarpés, ſervent de fortifications naturelles.

Antilles.

La Barbade n'a pas d'autres édifices publics que ſes Egliſes, l'Hôtel du Conſeil & celui du Gouverneur. Toutes les Egliſes y ſont belles & régulieres. Mais les maiſons des Particuliers ne répondent pas aux richeſſes de la Colonie, à l'exception de Bridge-Town, où la plupart ſont aſſez hautes, & ſe ſont ſauvées des

Antilles.

ouragans : celles qui ont été rebâties après ces affreux orages, qui en avaient renversé un grand nombre dans toutes les parties de l'Isle, ont été long-tems fort basses. Ensuite, à mesure que la crainte s'est dissipée, on a recommencé à se donner trois & quatre étages, avec des appartemens d'une belle étendue. Les tapisseries y sont rares, parce qu'elles ne s'accommodent pas d'un air fort humide, qui les fait bientôt tomber en pourriture. En général, dans les meubles comme dans les habits, les Habitans s'attachent plus à la commodité qu'à la magnificence. Ils sont aussi moins sensuels & moins délicats, dans leurs alimens, que les Anglais de la Jamaïque. La plupart se bornent aux productions naturelles de leur terroir, avec les supplémens qu'ils reçoivent d'Angleterre & des autres Colonies de leur Nation.

Dans la situation de l'Isle, on s'imaginerait que la chaleur y doit être insupportable ; mais, pendant huit mois de l'année, elle est fort tempérée par des vents frais, qui se lèvent avec le Soleil, & dont la fraîcheur augmente à mesure qu'il monte au méridien. Ils soufflent de l'Est, un ou deux points vers le Nord, excepté pendant les mois de Juillet, d'Août, de Septembre & d'Octobre, qui sont proprement l'Eté de l'Isle ; &, dans tout cet intervalle, on avoue que la chaleur est excessive. Cependant les brises de

Antilles.

mer, l'ombrage des arbres & l'heureuse disposition des édifices la diminuent encore. En 1691, quelque troupes embarquées à Cadix, pour une vaine expédition, y apporterent des fièvres contagieuses, qui firent périr un tiers des Habitans; mais cette maladie s'est dissipée par degrés. Les ouragans, qui semblaient menacer l'Isle de sa ruine, y sont devenus beaucoup moins fréquens.

Le Gouvernement est le même ici que dans les autres Colonies Anglaises; c'est-à-dire, qu'il est entre les mains d'un Gouverneur, nommé par le Roi, d'un Conseil & de l'Assemblée-générale, composée de deux Députés pour chaque Paroisse. Le Gouverneur représente le Roi. Il est Capitaine-Général, Amiral & Chancelier de l'Isle. Toutes les Commissions viennent de lui. Il convoque l'Assemblée, il la congédie, il crée les Conseillers, il peut accorder le pardon pour toutes sortes de crimes, à la réserve du meurtre & de la trahison; il accorde même, dans ces deux cas, l'espèce de grace que les Anglais nomment *reprieve*, sursis; en un mot, il exerce l'autorité souveraine, sans autre restriction que de prendre l'avis du Conseil, & de se conformer aux Loix de la Nation. Il a le droit négatif pour tous les actes de l'Assemblée; &, quoique Chancelier de la Colonie, il peut nommer à son gré

Antilles. des Administrateurs pour les biens de ceux qui meurent inteſtats ; prérogative dont on a vu naître une infinité d'abus ſous quelques mauvais Gouvernemens. Les appointemens du Gouverneur n'étaient que de douze cens livres ſterlings ; mais, dans la ſeule vue d'épargner à la Colonie divers préſens , qui ſemblaient tourner en droit pour les Succeſſeurs, la Cour les a fixés à deux mille livres, avec défenſe d'offrir ou d'accepter rien de plus ; ce qui n'empêche point que, ſous d'autres titres, ce poſte n'en vaille au moins quatre mille.

Le Conſeil eſt compoſé de douze membres, qui doivent être des Habitans d'une naiſſance & d'une fortune diſtinguées. Ils tiennent leur autorité du Roi, par des Lettres qu'ils reçoivent après leur admiſſion ; mais c'eſt le Gouverneur qui les nomme en cas de démiſſion ou de mort. Leurs fonctions conſiſtent à le ſeconder dans toutes les parties du Gouvernement ; à le contenir dans les bornes de ſa Commiſſion ; à modérer l'Aſſemblée-générale, dont ils forment la Chambre-haute, comme les Seigneurs en Angleterre ; à tenir la Cour de Chancellerie avec le Gouverneur ; enfin à gouverner pendant ſon abſence, par leur Préſident, qui le repréſente alors dans toute l'étendue de ſon autorité. La méthode des élections, pour l'Aſſemblée-géné-

Antilles.

tale, ne differe point de celle d'Angleterre, & les droits des Membres sont les mêmes. C'est pour faciliter l'administration de la Justice qu'on a divisé l'Isle en cinq Quartiers. Chacun a ses Juges, qui tiennent leurs séances tous les mois, & dont on appelle au Conseil de l'Isle pour les sommes qui excèdent dix livres sterlings, comme on peut appeller du Conseil du Roi pour les sommes qui excèdent cinq cens livres. Outre ces Cours inférieures, la Barbade a celles de l'Echiquier & de l'Amirauté. On a publié, en 1698, un Recueil des Loix de l'Isle, revêtu de l'approbation de l'Assemblée, & confirmé par l'autorité Royale.

L'administration Militaire est confiée, sous les ordres du Gouverneur, à des Colonels qui sont répandus avec leurs troupes, dans les cinq Quartiers de l'Isle. On y compte cinq Régimens d'Infanterie & deux de Cavalerie, sans y comprendre la Garde du Gouverneur, qui est ordinairement de cent trente hommes. Chaque Régiment d'Infanterie doit être de douze cens hommes & la Cavalerie de mille ; mais cette Milice, composée d'Habitans dispersés, est toujours sans discipline, & n'est payée qu'en temps de guerre, aux frais de la Colonie. Les revenus du Roi sont médiocres à la Barbade. Ils consistent, 1.° en quatre & demi pour cent sur toutes les marchan-

Antilles.

diſes qui s'embarquent ; ce qui monte, année commune, à dix mille livres ſterlings : 2.° en quatre livres de poudre, toujours payées en eſpèces, pour chaque tonneau de navires qui arrive, montant à ſix cens livres ſterlings : 3.° Un droit de quatre livres ſterlings ſur chaque pipe de vin de madere, montant à ſept mille livres : 4.° un autre droit ſur les liqueurs fortes, qui monte à deux mille livres. Tels ſont les impôts royaux, dont il n'y a même que le premier qui appartienne proprement à la Couronne ; car les autres ſont employés à l'entretien des Forts & des munitions. L'Aſſemblée-générale lève auſſi les ſiens pour le ſervice ordinaire de la Colonie ; & l'on nomme quelques années où ces contributions, qui ſe paient par tête, ſont montées à vingt mille livres ſterlings. La taxe des Paroiſſes, pour l'entretien des Egliſes & de leurs Miniſtres, eſt une autre charge des Habitans. Il n'y a point de Miniſtre Eccléſiaſtique à qui ſon emploi ne vaille cent cinquante ou deux cens livres ſterlings ; & la Cure de Bridge-Town en vaut ſept mille. Depuis que la propriété de l'Iſle appartient au Roi, il y eſt reſté ſi peu de Preſbytériens, que le ſoin de les conduire apportant peu de profit, ils ſont ſans Paſteur. On reprochait, il y a quelques années, à la Colonie, de n'avoir encore aucun Etabliſſement pour l'inſtruction de

la Jeuneſſe, qui était obligée de venir prendre les premiers élémens du ſavoir dans les Colléges d'Angleterre, au riſque d'y acquérir plus de vices que de lumieres & de vertus. Il parait que l'Aſſemblée-générale prit alors cette affaire en conſidération; mais on n'a point appris qu'elle ait eu le ſuccès auquel on devait s'attendre.

Antilles.

Un ſi long oubli du plus important des intérêts, eſt d'autant plus ſurprenant que la Colonie, comme on l'a déjà fait obſerver, fut d'abord compoſée d'un grand nombre de perſonnes bien nées & d'une fortune médiocre, qui abandonnerent leur Patrie pour l'augmenter. On aſſure même que, depuis la formation de cet Etabliſſement, les Rois d'Angleterre y ont fait plus de Chevaliers que dans tout le reſte de leurs Poſſeſſions d'Amérique; & ſi l'on jette les yeux ſur la Carte de l'Iſle, on verra que tous les noms des lieux habités ſont ceux des plus anciennes & des plus honorables familles d'Angleterre. On y joint même un *Paléologue*, qui forma une petite Plantation dans l'Iſle. Ceux qui parlent de lui ne manquent point d'obſerver que, s'il prouvait la vérité de ſon origine, on ne pourrait lui conteſter une brillante nobleſſe. Ses ancêtres étaient des Empereurs de Conſtantinople du même nom, qui regnerent depuis le treizieme ſiécle juſqu'à la ruine de cet Empire.

Antilles.

Les Habitans de la Barbade sont distingués en trois ordres ; les Maîtres, qui sont Anglais, Ecossais ou Irlandais, avec quelque mêlange de Français réfugiés, de Hollandais & de Juifs : les Domestiques Blancs & les Esclaves. On distingue aussi deux sortes de Domestiques ; ceux qui se louent pour un service borné, & ceux qu'on achete, entre lesquels on fait encore la distinction de ceux qui se vendent eux-mêmes pour quelques années, & de ceux que leurs crimes font transporter. On a dédaigné long-temps, à la Barbade, d'employer cette derniere espèce d'Hommes, jusqu'aux fâcheuses conjonctures où la guerre & les maladies en ont fait sentir la nécessité. A l'égard des premiers, quantité d'honnêtes pauvres, que la misere avait forcés à la servitude, ont tiré tant d'avantages de leur travail & de leur probité, qu'après l'expiration de leur terme, on les a vus maîtres de quelque bonne Plantation, & créateurs d'une heureuse famille.

Les Maîtres, quoique moins fastueux qu'à la Jamaïque, vivent dans leurs Plantations avec un air de grandeur. Ils ont leurs Esclaves domestiques & d'autres pour le travail des champs. Leurs tables sont servies avec autant d'abondance que de propreté. Chacun a diverses sortes de voitures, des chevaux, une livrée : les plus riches entretiennent

tiennent

Antilles.

tiennent de belles barques, pour se promener autour de l'Isle, & des chaloupes, qui servent à transporter leurs marchandises à Bridge-Town. Ils sont vêtus proprement, & leurs Femmes sont passionnées pour les modes de l'Europe. La plupart des Hommes, ayant reçu leur éducation à Londres, en conservent fidèlement les usages, & sont plus polis, si l'on en croit un Voyageur de leur Nation, qu'on ne l'est ordinairement dans les Provinces d'Angleterre. Mais on les accuse de prendre, dans cette Capitale, un esprit intéressé, qui les rend moins généreux que dans les premiers temps de la Colonie. L'hospitalité, qui était alors la premiere vertu de l'Isle, y est aujourd'hui peu connue. Anciennement toutes les maisons étaient ouvertes aux Etrangers, & le moindre Habitant prenait plaisir à traiter ses voisins ; aujourd'hui, pour employer l'expression Anglaise, chacun, à l'exemple des Habitans de Londres, garde pour soi ce qu'il a de bon. On attribue ce changement aux factions qui ont longtemps divisé la Colonie.

Leurs alimens sont, comme en Angleterre, tout ce qu'on nomme viande de boucherie, dont la chaleur du climat ne les empêche point de manger beaucoup, diverses sortes de volaille, qu'ils nourrissent en abondance, & le poisson de

Antilles.

mer. Ils tirent d'Angleterre tout ce qui sert à l'assaisonnement, comme les épices, les anchoix, les olives, les jambons, &c. Leur pâtisserie ne se fait aussi qu'avec de la farine d'Angleterre. Mais ils n'ont pas besoin de chercher, hors de l'Isle, de quoi composer le plus élégant dessert. On ne se lasse point de vanter l'excellence & la variété de leurs fruits. Ils ont deux sortes de vins communs, qu'ils nomment *Malmsey* & *Vidonia*, tous deux de Madere ; le premier, aussi moëlleux & moins doux que le Canarie ; le second, aussi sec & plus fort que celui d'Andalousie. Il leur vient d'Angleterre toutes sortes d'autres vins, de biere, de cidre. L'abondance du sucre & des limons leur a fait inventer différentes sortes de liqueurs, dont le fond est du vin, ou de l'eau-de-vie, ou du rum, qui est une eau-de-vie de sucre. Enfin il ne leur manque rien de ce qui peut servir aux délices de la vie.

Chaque Habitant, dans sa Plantation, se regarde comme un Souverain. Son pouvoir est absolu sur tout ce qui respire autour de lui, sans autre exception que *la vie & les membres*. Plusieurs ont jusqu'à sept ou huit cens Nègres, condamnés pour jamais à l'esclavage, eux & leur postérité. Les Domestiques Blancs s'achetent aussi, & ne sont pas plus libres pendant le temps de

leur servitude ; mais ce temps est borné par les Loix, & ceux qui se lassent de leur condition peuvent rentrer alors dans tous les droits de la liberté. D'ailleurs ils sont traités avec plus de douceur que les Nègres. Le prix ordinaire d'un Domestique Blanc est vingt livres sterlings, & beaucoup plus s'il est artisan ; celui d'une Femme dix livres. Mais on voit à présent peu de Femmes blanches qui servent dans la Colonie, à moins qu'y étant nées, elles ne se louent comme en Europe. On assure qu'il y a plus de quarante ans qu'on n'y en a point vendu. Au reste, le service des Blancs n'est pas différent de celui des Domestiques d'Angleterre.

Antilles.

L'état des Nègres est beaucoup plus misérable, non-seulement parce qu'il est perpétuel, mais plus encore parce qu'il les assujétit à des traitemens qui font frémir la Nature. C'est une opinion établie, que la plupart des Anglais sont de cruels Maîtres pour leurs Esclaves. Ils ne le désavouent pas eux-mêmes ; & ceux qui méritent ce reproche donnent la nécessité pour excuse. Cependant un de leurs Voyageurs entreprend de détruire l'accusation. Cet article est curieux. « Premierement, dit-il, il est certain que dans » les Colonies Anglaises, comme dans celles » des autres Nations, un Maître est intéressé » à la conservation de ses Nègres, puisqu'outre

Antilles.

» le profit qu'il en tire journellement, il n'en » perd pas un qui ne lui coûte quarante ou cin- » quante livres ſterlings, & quelquefois beaucoup » plus ; car un Nègre qui excelle dans quelque » emploi mécanique, ſe vend, dans nos Planta- » tions, cent cinquante & deux cens livres : j'en » ai vu donner quatre cens d'un habile Raffineur.

» A l'égard du traitement, leur travail commun » l'agriculture, à la réſerve de ceux qu'on retient, » pour divers ſervices, dans les Sucreries, les » Moulins & les Magaſins, où la peine n'excède » point leurs forces ; & de ceux qu'on emploie » dans les maiſons, où les Femmes les plus jolies » & les plus propres ſont chargées des ſoins con- » venables à leur ſexe, & les Hommes les mieux » faits, des offices de Cochers, de Laquais, de » Valets-de-Chambre, de Portiers, &c. D'autres, » à qui l'on reconnait du talent pour les Arts » mécaniques, ſont exercés dans la profeſſion » qu'ils entendent : on en fait des Charpentiers, » des Serruriers, des Tonneliers, des Maçons, &c. » qui n'ont pas d'autres peines que celles de leur » métier. Nous leur permettons d'avoir deux ou » trois femmes pour augmenter notre bien par » la multiplication. Peut-être la polygamie eſt- » elle un obſtacle à cette vue ; car l'uſage immo- » déré du plaiſir peut les affaiblir, & les Enfans » qui ſortent d'eux en ont moins de force. Ces

Antilles.

» femmes s'attachent fidèlement à l'homme qui
» passe pour leur Mari : l'adultere est un crime
» détestable à leurs yeux. On nous accuse de leur
» refuser le Baptême ; c'est une injustice, comme
» c'est une fausseté d'en donner pour raison, que
» leur conversion au Christianisme les rendrait
» libres. Ils n'en seraient pas moins Esclaves, eux
» & tous leurs descendans, & le seul avantage
» qu'ils en pourraient tirer, serait d'être un peu
» plus épargnés par leurs Commandeurs, qui ne
» châtieraient pas aussi volontiers leurs freres
» Chrétiens que les Infidèles. La vérité est que
» ces misérables ne marquent aucun goût pour
» la Doctrine Chrétienne. Ils ont tant d'attache-
» ment à leur idolâtrie, que si l'on ne permet
» au Gouvernement de la Barbade d'y établir une
» *Inquisition (a)*, jamais il ne faut espérer qu'ils
» se convertissent. Mais ceux qu'on croit disposés
» à recevoir les lumieres de la Foi, sont encou-
» ragés, lorsqu'ils les demandent, & traités plus
» doucement après leur conversion. Il est vrai
» aussi que les Maîtres ne sont pas fort ardens à
» faire des prosélytes, parce qu'ils sont persuadés

(*a*) Un Anglais qui prononce sans horreur le nom de l'Inquisition ! Un Anglais qui propose d'établir une Inquisition !

Antilles.

» que l'efpoir d'un traitement plus doux en porterait un grand nombre à profeffer le Chriftianifme du bout des lèvres, pendant qu'ils conferveraient leurs diaboliques opinions au fond du cœur. Cette race d'hommes eft généralement fauffe & perfide. S'il s'en trouve quelques-uns dont la fidélité mérite de l'admiration, la plupart, malgré leur ftupidité naturelle, excellent dans l'art de feindre. Leur nombre les rend dangereux : il eft de trois pour un Blanc ; & , par leurs fréquentes féditions, ils ont mis leurs Maîtres dans la néceffité de les obferver fans ceffe. Cependant tout ce qu'on raconte de la rigueur qu'on emploie contr'eux eft une exagération. Il y a peu d'Anglais auffi barbares qu'on les repréfente. Ce qu'on peut confeffer, c'eft que le traitement des Efclaves dépend du caractere de leurs Maîtres. Mais les fouets d'épines ou de fer appliqués jufqu'au fang, mains liées, & la faumure employée pour guérir plutôt les plaies avec les plus cuifantes douleurs, font des fables qui ne peuvent en impofer qu'aux Enfans. Si l'on confidere quelle eft la pareffe des Nègres, & leur négligence pour les intérêts de leurs Maîtres, dont la fortune dépend prefqu'entierement de leur travail & de leur attention, il fera difficile de blâmer les Commandeurs Anglais d'un peu

Antilles.

» de sévérité pour les paresseux. On a vu des » Nègres assez négligens, ou peut-être assez ma- » lins, pour faire du feu près des champs de » cannes, où ils ne peuvent ignorer que la moindre » étincelle excite des incendies qui se répandent » jusqu'aux édifices. Une pipe de tabac, secouée » contre le tronc d'un arbre sec, suffit pour le » mettre en feu ; & la flamme, aidée par le vent, » dévore tout ce qui se rencontre au-dessous. Deux » célèbres Habitans perdirent, il y a quelques » années, dix mille livres sterlings par un accident » de cette nature. »

Tous les Voyageurs des autres Nations ne laissent pas d'en faire des peintures effrayantes. Le P. Labat rapporte un supplice fort extraordinaire que les Anglais emploient pour leurs Nègres qui ont fait quelque crime considérable, ou pour les Américains qui viennent faire des descentes sur leurs terres ; il le sait, dit-il, de témoins oculaires & dignes de foi. Pour en bien sentir l'horreur, il faudrait connaitre la forme d'un Moulin à sucre & de ses tambours, où la moindre imprudence expose les ouvriers à périr. Labat assure « que les Anglais lient ensemble les pieds du Nègre qu'ils veulent punir, & qu'a- » près lui avoir lié les mains à une corde, passée » dans une poulie attachée au chassis du Moulin,

Antilles.

» ils élèvent le corps & mettent la pointe des
» pieds entre les tambours ; après quoi, ils font
» marcher les quatre couples de chevaux attachés
» aux quatre bras, laiſſant filer la corde qui attache
» les mains, à meſure que les pieds & le reſte
» du corps paſſent entre les tambours, qui les
» écraſent fort lentement. Je ne ſais, ajoute Labat,
» ſi l'on peut inventer un ſupplice plus affreux. »

La nourriture des Nègres eſt fort groſſiere, & ne les contente pas moins : peut-être n'en ont-ils pas de meilleure dans le pays de leur origine. Leur plus délicieux mets eſt le plantain, qu'ils aiment indifféremment rôti ou bouilli. On leur donne, trois fois chaque ſemaine, du poiſſon ou du porc ſalé. Ils ont du pain de blé d'Inde, de la production du pays, ou tranſporté de la Caroline ; mais ils ne l'ont point en abondance. Chaque famille a ſa cabane, pour les hommes, les femmes & les enfans. Ces petits édifices ſont composés de perches & couverts de feuilles ; ce qui donne à chaque Plantation l'apparence d'une Bourgade d'Afrique, au milieu de laquelle on voit la maiſon du Maître qui s'élève comme le Palais d'un Souverain. Autour de chaque cabane regne un fort petit terrain, où les Nègres trouvent le temps de planter de la caſſave, des patates & des ignames. Ils ont une autre eſpèce de nour-

riture, qu'ils nomment *loblolly*, composée de maïs, dont ils se contentent de griller les épis, & de les briser dans un mortier pour les faire cuire à l'eau, avec un peu de sel, en consistance de bouillie. C'est un mets que les Domestiques blancs ne rejettent point eux-mêmes dans une mauvaise année. Un bœuf, un porc & toute autre espèce d'animal qui meurt accidentellement, fait un festin délicieux pour les Nègres ; & les Domestiques blancs ne dédaignent point de le partager avec eux. On observe que les Plantations de sucre occupant la plus grande partie de l'Isle, il reste si peu de pâturages, qu'ils ne fournissent du bœuf & du mouton que pour la table des Maîtres.

Les Domestiques Blancs & Nègres ont diverses sortes de liqueurs : celles qu'ils nomment *mobbic* est composée de jus de patates, d'eau & de sucre. Le *kouou* est une eau de gingembre & de melon. Le *perlno* n'est qu'un extrait de la racine de cassave, mâchée par de vieilles femmes, qui la rejettent dans un vase rempli d'eau. En trois ou quatre heures, la fermentation lui fait perdre ses mauvaises qualités ; &, ce qu'on aura peine à croire, une préparation si dégoûtante fait une liqueur très-fine. Celle de plantain, qui se fait en laissant macérer ce fruit dans de l'eau, qu'on fait ensuite bouillir, & qu'on passe au clair le jour

Antilles.

ſuivant, n'eſt pas moins forte ni moins agréable que le vin de Canarie. Une autre liqueur, qui ſe nomme *kill-devil*, c'eſt-à-dire *tue diable*, & qui eſt compoſée d'écume de ſucre, a plus de force que d'agrément. La liqueur d'ananas ſe fait en preſſant le fruit, & paſſant le jus avec ſoin ; on la met en bouteilles, & c'eſt bientôt une des plus délicates boiſſons de l'Iſle. Les Maîtres mêmes en font leurs délices, & lui donnent le nom de nectar. On fait ſouvent avaler aux Nègres de grands coups de rhum pour les encourager au travail : une pipe de tabac & quelques verres de cette liqueur ſont le plus agréable préſent qu'on puiſſe leur faire.

A ſix heures du matin, une cloche les appelle au travail : elle les rappelle à onze heures, pour dîner, & delà aux champs, pour y reprendre leur ouvrage juſqu'à ſix du ſoir. Le Dimanche eſt le ſeul jour de repos ; mais ceux qui ſe ſentent un peu d'induſtrie l'emploient moins à ſe réjouir, ſuivant l'intention de leurs Maîtres, qu'à faire des cordes de l'écorce de certains arbres, pour ſe procurer d'autres commodités en échange. On met une grande différence entre les Nègres qui ſont nés à la Barbade, & ceux qui viennent d'Afrique ; les premiers ſe rendent incomparablement plus utiles. On nomme les autres Nègres d'eau ſalée : ils ſont mépriſés des

anciens, qui se font honneur d'être enfans de l'Isle. On remarque même que ceux qui sont achetés, dans leur premiere jeunesse, valent beaucoup mieux lorsqu'ils parviennent à l'âge du travail.

La petite portion de terre qui leur est accordée par les Maîtres, suffit non-seulement pour leur subsistance, mais pour élever des chèvres, des porcs & de la volaille, qu'on leur laisse la liberté de vendre ; & quelques-uns poussent l'économie si loin, qu'ils amassent quelque argent. L'usage qu'ils en font est pour acheter des habits plus propres que ceux qu'on leur donne ; car ils ne reçoivent de leurs Maîtres qu'une camisole de bure avec une sorte de caleçons & de bonnets très-informes. Leurs femmes reçoivent des jupons & des corsets de la même étoffe. Mais, de l'argent qu'ils amassent, les hommes achetent des chemises, des culottes & des vestes ; & les femmes de ces riches Nègres obtiennent, de leurs Maris, de quoi se parer les jours de fête.

La passion qu'on leur attribue pour la chair des bestiaux morts d'accidens, va si loin, que, dans la crainte des maladies qu'elle peut leur causer, on est obligé de faire enterrer les cadavres à beaucoup de profondeur ; &, malgré ce soin, ils prennent quelquefois le temps de la nuit pour les déterrer. On raconte que le Colonel

Antilles.

Hols, à qui il était mort une vache d'une maladie dont on craignait la contagion pour les autres, se contenta de la faire jetter dans un ancien puits, sec & profond de quarante pieds, ne s'imaginant point que ses Nègres pussent aspirer à cette proie. Cependant, sans penser à mesurer le puits, & persuadés qu'ils y pouvaient descendre aussi facilement que la vache, ils en prirent la résolution. Un d'entr'eux y sauta le premier, un autre après lui, ensuite un troisieme, & tous s'y seraient jetés successivement, si l'on ne s'était apperçu de leur entreprise au sixieme, qui fut arrêté sur le bord du puits. Ainsi, le Colonel en perdit cinq, qui n'avaient pu manquer de se tuer dans leur chûte.

Leur nombre est si supérieur à celui des Blancs, qu'on pourroit douter s'il y a de la sûreté pour les Anglais à vivre sans cesse au milieu d'eux; mais, outre les Forts qui servent à les tenir en bride, on a quelques autres motifs de confiance. 1.° Les esclaves qu'on amene d'Afrique ne viennent point des mêmes parties de cette vaste région; ils ont par conséquent un langage différent, qui ne leur permet point de s'entendre; & quand ils pourraient converser entr'eux, ils se haïssent, d'une Nation à l'autre, jusqu'à ne pouvoir se supporter. On ne fait pas difficulté d'assurer que plusieurs aimeraient mieux mourir de la main d'un Anglais,

que de devoir la liberté à un Nègre qui n'est pas de leur Nation. 2.° Les Maîtres observent, en les achetant, de faire des mêlanges, & ne permettent point, d'une Plantation à l'autre, la communication des Nègres d'un même pays. D'un autre côté, il leur est défendu, sous de rigoureuses peines, de toucher une arme, s'ils n'en reçoivent l'ordre exprès de la bouche du Maître. Cette défense les tient dans un si grand respect pour les armes à feu, qu'à peine osent-ils porter les yeux dessus; & lorsqu'ils voient faire l'exercice aux troupes Anglaises, ils sont dans une terreur qui ne peut être exprimée. On avoue néanmoins que cette observation ne regarde que les Nègres arrivés d'Afrique; car les Créoles parlent tous la langue Anglaise, & sont exercés eux-mêmes à l'usage des armes; mais il n'y a rien à craindre d'eux.

Antilles.

Le Docteur *Towns* assure que les Nègres ont le sang aussi noir que la peau. « J'en ai vu saigner, » dit-il, plus de vingt, malades & en santé; & j'ai » toujours remarqué que la superficie de leur sang » est d'abord aussi noire, qu'elle l'est au sang des » Européens, lorsqu'il est conservé quelques heu- » res: d'où ce Docteur croit pouvoir conclure que » la noirceur est naturelle aux Nègres, & ne vient » point de l'ardeur extrême du soleil, sur-tout, » ajoute-t-il, si l'on considere que d'autres créa- » tures, qui vivent dans le même climat, ont le

Antilles.

» sang aussi vermeil qu'on l'a communément en » Europe. Ces idées ont été communiquées à la » Société Royale de Londres. Mais quelque jugement qu'elle en ait porté, un autre de nos Voyageurs assure à son tour, que de mille Nègres » dont il a vu le sang à la Barbade, il ne s'en est » pas trouvé un, dans lequel il fut différent de celui » des Européens. Le même Ecrivain rapporte » l'exemple d'un Nègre du Colonel *Filcomb*, » qui s'étant brûlé dans plusieurs parties du corps, » en maniant une chaudiere de sucre, reprit une » peau blanche aux mêmes endroits, & d'une blancheur qui gagna peu-à-peu les autres parties, » jusqu'à le rendre par-tout aussi blanc que les » Anglais. Cette nouvelle peau était si tendre, » qu'il s'y élevait des pustules au soleil. Le Maître, » étonné d'un changement de couleur dans » un Nègre, le fit vêtir comme ses domestiques » blancs. »

Les relations Anglaises nous apprennent que le commerce de la Barbade a beaucoup plus d'étendue qu'on ne se l'imagine en Angleterre même, où, ne voyant arriver de cette Isle que du sucre, on est porté à croire que tous ses Marchands ne s'occupent qu'à tirer le sucre des Plantations, & qu'à l'embarquer. A la vérité, ce commerce tient le premier rang, mais il en entraîne à sa suite un grand nombre d'autres; avec l'Angleterre, pour

la ſubſiſtance, l'habillement & les uſtenſiles des habitans ; avec la Nouvelle-Angleterre & la Caroline, pour diverſes ſortes de proviſions ; avec la Nouvelle-York & la Virginie, pour la farine, le maïs, le tabac & la chair de porc ; avec la Guinée, pour les Nègres; avec Madere, pour le vin; avec les Terceres, pour le vin & l'eau-de-vie; avec les Iſles de May & de Curaçao, pour le ſel; avec l'Irlande, pour le bœuf & le porc ſalés. Le nombre des perſonnes employées à toutes ces expéditions, dans un ſi petit eſpace de terrain, paraîtra ſurprenant, tel qu'on le donnera bientôt ſur les dernieres évaluations.

La Barbade chargeait autrefois quatre cens navires, la plupart d'un port conſidérable, en ſucre, en coton, en gingembre, &c. Ce nombre eſt diminué à deux cens cinquante, depuis les dernieres guerres; mais c'eſt encore plus que toutes les autres Iſles Anglaiſes n'en ont jamais pu charger enſemble. On a parlé du tabac de la Barbade, qui fit le premier objet du travail des habitans. Ils furent heureux de le trouver d'abord ſi mauvais, qu'ils ſe virent forcés d'y ſubſtituer d'autres commerces, dont ils ont tiré bien plus de profit : mais enſuite ils n'ont pas laiſſé de ſe procurer, par de nouvelles méthodes, d'auſſi bon tabac qu'il y en ait dans les autres Iſles. Ils ont embarqué longtemps de l'indigo ; aujourd'hui ils n'en font preſ-

Antilles.

que plus. Le gingembre & le coton ne ſont pas un objet médiocre, dans une Iſle où rien ne croît plus facilement. On y embarque auſſi du *lignum vitæ*, & quantité de liqueurs; cependant la guerre y ayant rendu l'eau-de-vie fort chere, on eſt réduit à faire uſage du rhum, qui les fait moins rechercher. Les limons y ſont devenus rares auſſi, & l'on y ſupplée avec les limes.

Les Marchands de l'Iſle tirent cinq pour cent de leurs commiſſions, ſoit pour le départ ou les retours; ce qui, joint à quantité d'autres avantages, rend leur condition fort heureuſe. Mais on les accuſe d'en impoſer aux propriétaires des Plantations, ſur le prix des achats & des ventes : ils les obligent, dit-on, de prendre les marchandiſes qu'ils leur livrent, fort au-deſſus de leur valeur; & recevant du ſucre en échange, ils ſavent encore le profit qu'ils en doivent tirer pardeſſus le compte. La plupart de ces Marchands vendent en détail, comme en gros, dans leurs magaſins.

Entre les marchandiſes qu'ils procurent à l'Iſle, on conçoit que dans les plus ſimples ſuppoſitions du travail & du commerce, le fer & l'acier ſont un article important; mais il augmente beaucoup par les qualités du climat, qui font qu'en fort peu d'années tous les ouvrages de fer ſe rouillent, ſe conſument, & ſont abſolument hors d'uſage. L'air eſt ſi humide, qu'un inſtrument de fer, qu'on y

laiſſe

laiſſe expoſé pendant une ſeule nuit, ſe trouve rouillé le matin. Auſſi les horloges & les montres vont-elles rarement bien à la Barbade, ou demandent-elles des ſoins continuels. Il y a des précautions à garder auſſi pour les marchandiſes périſſables qu'on y envoie d'Europe, telles que le beurre, l'huile, la chandelle, la biere, le cidre & d'autres proviſions. Elles doivent être embarquées à la fin de Septembre, pour arriver vers le milieu de Novembre. La durée ordinaire du voyage eſt de ſix ou ſept ſemaines, quoiqu'il ſe ſoit trouvé des navires qui l'ont fait en vingt-deux jours, & que les paquebots le faſſent preſque toujours en vingt-ſept ou vingt-huit.

Antilles.

Le fret, pour les marchandiſes que l'Iſle envoie dans les Ports d'Angleterre, n'était autrefois que de cinq ou ſix livres ſterlings par tonneau; enſuite les guerres l'ont fait monter à douze ſchellings le cent; ce qui revient, par tonneau, à plus de trente livres; fardeau très-peſant pour les Plantations, qui ne trouvent aucun moyen de s'en garantir.

Quoique la Barbade n'ait jamais eu les mêmes avantages que la Jamaïque, ſoit pour le commerce avec les Eſpagnols, ſoit pour la communication avec les Flibuſtiers & d'autres Pirates, qui font circuler abondamment les eſpèces, on y voyait autrefois beaucoup d'or & d'argent, & l'on y a

Antilles.

connu jufqu'à deux cens mille livres fterlings en circulation. Mais depuis le commencement de ce fiécle, où les monnoies ont été réduites à une certaine valeur de poids, il n'y eft pas refté le quart de cette fomme. Toutes les pièces de huit paffaient, auparavant, pour cinq fchellings ; les demis & les quarts en proportion. Plufieurs Marchands, tentés par l'occafion, acheterent celles qui n'étaient pas conformes à l'ordonnance, pour en tirer un grand profit dans les autres Ifles où l'ancienne valeur s'était confervée, & même en Angleterre, en fauvant ce qu'il y avait à perdre fur les lettres-de-change, dont l'efcompte, après cette réformation, fut porté à foixante pour cent. Il eft demeuré à trente-cinq, tandis qu'autrefois, du moins pendant la paix & dans l'état floriffant de la Colonie, il n'était que de dix ou douze. La petite monnoie, qui court dans les marchés, & pour les befoins communs de la vie, n'ayant jamais été fort abondante, on y fupplée facilement par l'échange des denrées pour du fucre, du coton, du gingembre, & d'autres productions de l'Ifle. La mafcouade, ou le fucre brut, eft ici le *medium* général du commerce, comme dans toutes les Antilles.

Les affurances ordinaires, pour le tranfport des marchandifes, font de fept ou huit pour cent: mais, pendant la guerre, on les fait monter fi haut, qu'elles découragent les Marchands. On ne de-

Antilles.

mande pas moins de trente pour cent ; & l'on a vu demander jusqu'aux trois quarts. Il arrive de-là qu'un Marchand aime mieux courir tous les risques ; & qu'au grand préjudice de la Nation, il perd la moitié de son bien dans une année. C'est à cette occasion que les Voyageurs Anglais gémissent de la négligence du Gouvernement, & insistent sur la nécessité d'accorder une protection constante au commenrce. « Si l'on considere, dit » l'un d'eux, les avantages qui sont revenus à la » Nation d'une aussi petite isle que la Barbade, on » trouvera qu'elle a toujours été comme une mine » d'or ou d'argent, non-seulement par les trésors » que l'Angleterre en a tirés, mais plus encore » par la quantité de bouches qu'elle y nourrit, » par le nombre de vaisseaux qu'elle y emploie, » & la richesse d'une infinité de particuliers ; car, » sans parler de ceux dont le bien monte, dans » l'Isle même, à cent mille & deux cens mille li» vres sterlings, combien n'a-t-on pas vu de Négo» cians qui ont acquis, en fort peu d'années, des » terres, des offices & des honneurs, par les pro» fits ou le crédit d'un commerce qui, du temps » de Charles II, employait quatre cens navires de » cent cinquante tonneaux, l'un portant l'autre, sur » lesquels on ne peut supposer moins de deux mille » matelots ? Comme les familles qu'il faisait sub» sister en Angleterre par le travail nécessaire pour

Antilles.

» tant de bâtimens, ne pouvaient former moins de » huit ou dix mille ames ; l'Isle fournissait ordinai» rement trente mille barils de sucre, dont une » partie était pour le commerce étranger, & l'autre » pour la consommation domestique. Premiere» ment, les quinze mille barils, qui entraient » dans les Ports d'Angleterre, faisaient vivre dix » mille personnes, & ne manquaient point d'en » enrichir plusieurs. Le produit net de cette moi» tié montait à deux cens cinquante mille livres » sterlings ; & celui des autres marchandises de » l'Isle, telles que le gingembre, le coton, la me» lasse, &c. à cent mille livres de plus. C'était » donc une somme de trois cens cinquante mille » livres, dont la moitié retournait en marchan» dises & en denrées d'Angleterre ; car les habi» tans de la Colonie ne boivent, ne mangent, & » n'emploient rien à leurs usages qui ne leur » vienne par cette voie ; & ce retour faisait sub» sister vingt mille personnes de plus, sans y » comprendre ceux qui vivaient du travail né» cessaire, des commissions, de la vente en détail, » &c. qu'on peut faire monter au même nombre. » En un mot, on peut assurer que, par un calcul » modeste, le commerce de la Barbade servait, en » Angleterre, à la subsistance de soixante mille » ames, & que l'Isle n'ayant pas moins de cinquante » mille habitans, c'était plus de cent mille ame

Antilles.

» qu'elle faiſait vivre, c'eſt-à-dire, une ſoixantieme
» partie des ſujets de la Grande-Bretagne, quoiqu'à
» compter par le nombre d'acres, elle ne faſſe pas
» la millieme partie des trois Royaumes. En ſecond
» lieu, par les quinze cens barils qu'on tranſpor-
» tait en Hollande, à Hambourg & dans la Médi-
» terranée, où Genes, Livourne, Naples, &c. en
» prenaient une partie, le fond national était aug-
» menté de cent cinquante mille livres ſterlings,
» indépendamment de ce qui revenait du gin-
» gembre, du coton & de l'indigo. C'était en-
» ſemble une ſomme d'environ deux cens mille
» livres ſterlings, qui, dans l'eſpace de vingt ans,
» montait à quatre millions : on n'y comprend
» point trente ou quarante mille livres annuelles,
» pour les douanes & les impôts, ni les frais aux-
» quels la Colonie était obligée pour ſa défenſe.
» Loin d'avoir tiré quelque ſecours d'Angleterre,
» elle y a fait remettre annuellement, par ſon Tré-
» ſorier, ſix ou ſept mille livres pour le droit royal
» de quatre & demi pour cent. Toutes les ſommes
» employées à la ſûreté de l'Iſle, ſont ſorties de la
» poche des habitans, à l'exception de quelques
» pièces d'artillerie, & de quelques munitions qui
» leur ſont venues d'Angleterre, avec beaucoup
» de lenteur & beaucoup d'épargne. Cependant
» le droit même de quatre pour cent n'eſt établi,
» comme le préambule de l'Acte en fait foi, que

Antilles.

» pour l'érection & l'entretien des Forts de l'Iſle ; » pour bâtir un Hôtel-de-Ville, & pour d'autres » ouvrages publics. »

Le même Voyageur obſerve fort triſtement que les pertes de la Barbade, pendant les guerres avec la France, ont porté de terribles coups aux propriétaires des Plantations, aux Marchands, & généralement à tous ceux qui étaient intéreſſés dans les affaires de cette Colonie. Elle a ſouffert, dit-il, plus qu'aucun autre Etabliſſement de la Nation. Dans la guerre, qui s'eſt terminée par le traité d'Utrecht, elle perdit, en une ſeule année, trois cens quatre-vingt mille livres ſterlings. En 1704, d'une Flotte marchande de trente-trois vaiſſeaux, vingt-ſept tomberent entre les mains des Français; d'une autre de ſix, quatre furent pris ; & d'une troiſieme de quarante, il en échappa fort peu. L'Auteur ne croit point ce mal ſans remède. « Quelques frégates, qui croiſeraient conſtamment dans certains parages, ſerviraient peut-» être, dit-il, à nous conſerver un grand nombre » de vaiſſeaux, & la dépenſe ſerait bien compenſée » par le profit. Il faudrait auſſi que les aſſurances » euſſent des bornes, ſans quoi les Marchands aime» ront toujours mieux riſquer tout, aſſez contens » lorſque de deux tonneaux ils en peuvent ſauver » un ſans aſſurance.

» Mais ces accidens, continue-t-il, ont été com-

Antilles.

» muns à toutes les Colonies Anglaiſes, & la Bar-
» bade n'eut à ſe plaindre que d'avoir été la plus
» malheureuſe. Un autre déſavantage, qui lui eſt
» particulier, c'eſt le droit peſant dont les ſucres
» raffinés ont été chargés depuis. Ceux du premier
» & du ſecond ordre ne paient pas moins de douze
» ſchellings par cent; d'où il arrive que l'Iſle eſt
» forcée d'envoyer ſon ſucre brut, quoiqu'il y
» puiſſe être raffiné à meilleur compte, & plus fa-
» cilement qu'en Angleterre. Le prix bas des ſu-
» cres de la Barbade, à la moindre guerre, eſt
» encore une affliction pour la Colonie. Non-
» ſeulement les Français en fourniſſent beaucoup
» de leurs propres Etabliſſemens, mais celui qu'ils
» enlèvent aux Anglais les met en état d'en baiſſer
» le prix; & d'un autre côté, les Hollandais
» en apportent beaucoup des Indes Orientales.
» Le prix exceſſif du fret, & de l'eſcompte des
» lettres-de-change, met auſſi beaucoup d'obſtacles
» au ſuccès de ce commerce. On y joint le défaut
» ou le retardement des proviſions, qui fait quel-
» quefois languir le travail de l'Iſle. Autrefois on
» y voyait arriver annuellement d'Angleterre &
» d'Irlande cinquante ou ſoixante bâtimens char-
» gés de biere, de biſcuit, de farine, de beurre,
» de fromage & de bœuf ſalé: il n'en part pas
» aujourd'hui la moitié de ce nombre; & l'Iſle ne
» peut tirer des autres Colonies Anglaiſes ce qui

Antilles.

» manque à ses besoins, parce qu'elle manque aussi » de bras pour les navires ou les barques nécessaires à ce commerce. Enfin rien ne lui est si » préjudiciable que l'Acte de navigation, qui défend à l'Etranger tout commerce avec ses Habitans. Quand on considere, ajoute le même » Voyageur, quelles sont leurs charges, qu'un » Chef de plantation doit avoir déboursé deux » ou trois mille livres sterlings, avant qu'il puisse » faire cent livres de sucre, & que, pour être » en état d'en faire cent barils, il lui faut un » fond actif de cinq mille livres sterlings, on n'est » pas surpris que la Colonie forme des plaintes, » & qu'elle demande des encouragemens. »





CHAPITRE VIII.

ANTIGO, Montserrat, Névis, la Barboude, Anguilla.

LA SITUATION D'ANTIGO est entre la Barbade & la Desirade, à seize degrés onze minutes de latitude Septentrionale. Les Anglais, qui la possèdent, lui donnent vingt milles de long, & dans quelques endroits la même largeur. Elle est environnée de rochers, qui en rendent l'accès difficile, & si dépourvue d'eau douce, qu'on l'a crue long-temps inhabitable. Cependant, vers l'année 1663, Mylord François Willoughby obtint du Roi Charles II des Lettres de concession; &, trois ans après, il entreprit d'y former une Colonie. Quelques Français de l'Isle de Saint-Christophe s'y étaient retirés, il y avait plus de vingt ans, après avoir été chassés de leurs habitations par les Espagnols; mais l'occasion qu'ils eurent bientôt de retourner à leur premier Etablissement, ne leur permit pas de s'arrêter long-temps dans une Isle, qui ne leur offrait pas les mêmes commodités. Ensuite le Chevalier Warner, Gouverneur de la partie Anglaise de Saint-Chris-

Antilles.

Antigo.

Antilles.

tophe, fit passer dans l'Isle d'Antigo quelques familles de sa Nation, que Mylord Willougby trouva fort bien établies, lorsqu'il en obtint la propriété.

Sa Colonie fut troublée, dans sa naissance, par un furieux ouragan qui retarda ses progrès. On en raconte une circonstance fort singuliere. Un navire de cent vingt tonneaux & de dix canons, commandé par le Capitaine *Godbury*, était à se radouber dans un Port de l'Isle, nommé *Saint-Jean*. Le Capitaine, averti de la tempête par divers signes, ne se contenta point d'affermir son bâtiment sur toutes ses ancres, mais le fit amarrer avec tout ce qu'il avait de cables, à plusieurs gros arbres qui bordaient le rivage du Port. Ensuite il prit le parti de se retirer, avec tous ses gens, dans la cabane d'un pauvre Colon, qui était à quelque distance dans les terres. Il eut le temps de s'y rendre: mais à peine y fut-il arrivé que l'ouragan, accompagné de toutes ses horreurs, sembla menacer l'Isle de sa ruine. Cette guerre des élémens dura quatre heures entieres, & fut suivie d'une pluie violente, qui ramena le calme. Trois ou quatre Anglais de l'équipage retournerent alors à leur vaisseau, & le trouverent à sec, couché sur le côté, la pointe des mâts enfoncée dans le sable. Après l'avoir observé, ils en firent plusieurs fois le tour; & le vent ayant recommencé à souffler avec la derniere violence;

Antilles.

ils se hâterent de reprendre le chemin de la cabane, pour faire ce triste récit à leur Capitaine. Un second ouragan causa de nouveaux désordres le reste du jour & pendant toute la nuit. Enfin l'air devint tranquille, & le Capitaine se rendit lui-même à son vaisseau, dont il espéroit à peine de retrouver les débris. Quel fut son étonnement de le voir à flot, & presque droit ! Mais tout ce qui s'était trouvé sur les ponts avait été dissipé par les flots ou par le vent ; & toutes les marchandises qui étaient à fond de calle, étaient pénétrées d'eau.

L'Isle d'Antigo s'étant peuplée par degrés, est aujourd'hui divisée en cinq Paroisses, dont quatre sont autant de bonnes Bourgades.

L'intérieur de l'Isle étant aujourd'hui peu connu de toute autre Nation que des Anglais, c'est à leurs Voyageurs qu'il faut s'attacher pour le reste de sa description. Ils font monter le nombre total des habitans à vingt-six mille, dont les deux tiers sont des esclaves Nègres ; & la Milice à quinze cens hommes, divisés en plusieurs Compagnies, auxquelles on fait quelquefois quitter la houe, pour s'exercer au métier des armes. Les Forts sont entretenus soigneusement. Celui de *Monk's hill* est monté de trente pièces de canon, & contient un magasin qui n'est jamais sans quatre ou cinq cens fusils, & sans un grand nombre de bayonnettes.

Antilles.

Un second Fort, qui défend l'entrée du Port Saint-Jean, est muni de quatorze canons. Plusieurs autres batteries, distribuées dans les lieux où le débarquement est facile, montent en tout à vingt-six pièces. Il y a quelques Anses qui demanderaient d'être fortifiées, telles que deux au fond du Port des cinq Isles, & celle qu'on nomme *l'Anse Indienne*, entre *English Harbour*, le Port Anglais, & la Baie de Willoughby.

L'Isle d'Antigo n'ayant aucune riviere, on y est réduit à l'eau douce de quelques fontaines, mais plus généralement à l'eau de pluie, qu'on rassemble avec beaucoup de soin dans plusieurs grandes citernes. Cette disette d'eau fraîche est la plus grande incommodité des habitans, dans un air beaucoup plus chaud que celui de la Barbade, quoique plus éloigné de la Ligne. On attribue son excessive chaleur à la qualité du terroir, qui est fort mêlé de sable, sans compter que les forêts y conservent une partie de leur ancienne épaisseur. On se plaint aussi que les ouragans, le tonnerre, & d'autres fléaux du ciel, y sont très-fréquens. Mais ces intempéries du climat n'empêchent point que les habitans n'y jouissent d'une parfaite santé, & que les bestiaux & les bêtes fauves n'y soient en plus grande abondance que dans aucune autre des Isles Anglaises sous le vent. Le sucre, l'indigo, le gingembre & le tabac,

ont été long-temps l'objet de cette Colonie. Ensuite on y a négligé l'indigo & le gingembre pour le sucre & le tabac, quoique ces deux productions y fussent d'abord de mauvaise espèce, sur-tout le sucre, qui était si noir & si grossier, qu'on n'avait aucune espérance de pouvoir le raffiner. On le dédaignait en Angleterre, jusqu'à le refuser pour l'essai, & les Marchands l'embarquaient pour la Hollande & les villes Anséatiques, où il se vendait beaucoup moins que celui des autres Isles. Mais, à force d'art & de travail, on est parvenu à le rendre aussi bon que tout autre; &, depuis trente ans, il s'en fait d'aussi fin qu'à la Barbade.

La Colonie d'Antigo n'a pas fait une figure éclatante entre les Isles Anglaises jusqu'à l'année 1680, que le Colonel Codrington y étant passé de la Barbade, employa tous ses soins à la rendre florissante, jusqu'à la choisir pour le siége de son administration, lorsqu'il fut devenu Gouverneur Général des Isles sous le vent. Son fils, qui lui succéda, ne contribua pas moins à la prospérité de cet Etablissement, & releva de leurs ruines tous les édifices publics qui avaient été renversés par un affreux ouragan. Ses successeurs, dans le Gouvernement particulier de l'Isle, ne firent pas toujours un si bon usage de leur pouvoir. Il s'y éleva, sous le régne de la Reine Anne, des mouvemens qui coûterent la vie, en 1710, au Gou-

Antilles.

verneur Park, & qui menacerent la Colonie de sa ruine. Cet événement donna lieu aux réflexions suivantes, qui ne convenaient pas moins alors, si l'on en croit le Voyageur dont elles sont empruntées, au Gouvernement d'Angleterre qu'à celui de ses Colonies.

« C'est une opinion reçue, que dans nos Plan» tations l'intérêt du Peuple est différent de celui » du Roi, tandis qu'en même-temps on suppose » que l'intérêt des Gouverneurs, qui représentent » le Roi, est le même que celui de la Couronne; » d'où l'on conclut qu'on ne peut donner trop » d'autorité aux Gouverneurs, ni trop diminuer » celle du Peuple. Cette idée me paraît si fausse, » que je ne trouve de vérité que dans l'idée con» traire. L'unique intérêt du Peuple est de rendre » son commerce florissant; & c'est aussi le véritable » intérêt de la Couronne, puisqu'elle en tire le » principal avantage. Au contraire, les Gouver» neurs n'ayant en vue que leur gain particulier, » qu'ils ne se procurent que trop souvent par » l'oppression & le découragement du commerce; » c'est un intérêt non-seulement opposé, mais » extrêmement préjudiciable à celui de la Cou» ronne. La vraie nourriture des Plantes, qu'on » appelle Colonies, est un Gouvernement libre, où » les loix sont sacrées, la propriété bien établie, & » la justice rendue avec autant d'impartialité que

» de promptitude. Une continuelle expérience » nous apprend que les Gouverneurs ont un malheureux penchant qui les porte à l'abus de leur » pouvoir, & que la plupart doivent leurs richesses » à l'oppression. Nous en avons vu quelques-uns » saisis par leurs Peuples, injuriés, maltraités dans » une sédition, renvoyés en Angleterre, & quelques-uns même, tels que le Gouverneur *Park*, » devenir la victime de leur avarice ou de leur » orgueil. En vérité, ne doit-on pas s'attendre » à ces tristes dénouemens, quand on considere » qu'il y a peu de Gouverneurs qui voulussent » passer la mer, pour aller tenir le premier rang » à cette distance de leur Patrie, s'ils n'étaient » un peu à l'étroit dans leur fortune ? Comme ils » savent d'ailleurs que rien n'est plus chancelant » que leur Commission, ni plus incertain que sa » durée, ils en concluent prudemment qu'ils n'ont » point de temps à perdre. »

Antilles.

Montferrat.

Cette Isle doit son nom aux Espagnols, qui, sans l'avoir jamais habitée, lui trouverent, dans leurs premieres découvertes, quelque ressemblance avec la montagne de Catalogne qu'on appelle *Montferrat*, célèbre par une Eglise dédiée à la Mere du Sauveur, & pour avoir servi comme de berceau à l'Ordre de Saint Ignace. Un Anglais admire que ces deux raisons n'aient point

empêché ses compatriotes de conserver à l'Isle l'ancien nom de Montserrat, lorsqu'ils s'y sont établis.

Elle est située au dix-septieme degré de latitude du Nord. Son étendue est de trois lieues de long, sur une largeur presqu'égale, ce qui lui donne une parfaite apparence de rondeur. Les Anglais, qui la trouverent déserte lorsqu'ils commencerent à peupler une partie de Saint-Christophe, ne penserent néanmoins à s'y établir qu'en 1632, par l'ordre, ou du-moins sous la protection du Chevalier Thomas *Warne*, premier Gouverneur de Saint-Christophe. On doute même si ses premiers habitans ne furent pas Irlandais, & quelques Voyageurs la regardent comme une Colonie de cette Nation. Elle eut fort longtemps les mêmes Gouverneurs que Saint-Christophe; &, depuis qu'elle a pris une forme assez réguliere pour avoir les siens, la dépendance où ils sont des premiers, réduit la réalité de leur titre à celui de Lieutenant. Les progrès de Montserrat furent plus prompts que ceux d'Antigo; mais, lorsque la seconde de ces deux Isles fut passée entre les mains de Mylord Willoughby, elle prit aussi-tôt le dessus. Il ne se trouvait qu'environ sept cens hommes à Montserrat, seize ans après la formation de la Colonie, avec une seule batterie

Antilles.

batterie pour la défense des côtes, & quelques pièces de canon démontées, sur les lieux les plus exposés à l'invasion.

Le climat, le terroir, les animaux, le commerce & les productions de cette Isle, sont peu différens de ceux des Isles voisines; excepté qu'à proportion de son étendue, elle contient plus de montagnes, la plupart couvertes de cèdres & d'autres arbres, qui en rendent la perspective agréable. Les vallées sont fertiles, & beaucoup mieux arrosées que celles d'Antigo. Ce ne fut que vers la fin du dernier siècle, que le nombre & les richesses des habitans s'étant fort accrus, ils se bâtirent des maisons plus commodes, & une très-belle Eglise, lambrissée de bois précieux, qu'ils n'eurent pas besoin de chercher hors de l'Isle. On n'y comptait pas alors moins de quatre mille hommes, Anglais, Ecossais & Irlandais, nombre qu'on suppose fort augmenté, puisqu'on y a bâti une seconde Eglise, & que la Colonie est aujourd'hui divisée en deux Paroisses. Sous le regne de Jacques II, les Catholiques Irlandais y porterent un riche commerce, & l'on y souffrit l'établissement de plusieurs familles de la Religion Romaine, entre lesquelles on nomme celle des *Nugents*. Un horrible tremblement de terre y causa beaucoup de perte en 1692; mais cette disgrace fut sitôt réparée que, l'année suivante,

Antilles.

l'Iſle avait aſſez de plantations, pour occuper huit mille Nègres.

Les guerres, qui commencerent avec notre ſiècle, attirerent aux Iſles Anglaiſes des ennemis qui leur firent eſſuyer long-temps leurs ravages. Montſerrat fut attaquée par une eſcadre Françaiſe, qui ſoumit l'Iſle entiere, à l'exception d'un Fort ſitué ſur une montagne inacceſſible, où les habitans ſe réfugierent avec une partie de leurs plus riches effets. Mais pendant dix jours, que les vainqueurs employerent à piller le reſte de l'Iſle, après avoir brûlé tous les vaiſſeaux qui ſe trouvaient dans la rade, ils enleverent tout ce qu'on n'avait pu dérober à leurs recherches. Envain l'Article XI du Traité d'Utrecht, fit eſpérer aux habitans d'être dédommagés de cette perte : quelques infidélités des Anglais de Névis, dans une capitulation qu'ils firent, après la même diſgrace, autoriſerent les Français à demander eux-mêmes des ſatisfactions, qui ne tournerent point à l'avantage de Montſerrat. Cependant les fruits de la paix s'y firent bientôt ſentir ; &, ſuivant le calcul ordinaire, qui fait regarder comme la cinquieme partie des habitans, ceux qui ſont capables de porter les armes, on n'y devait pas compter, dans les années ſuivantes, moins de ſix ou ſept mille ames. Un autre calcul, fondé ſur le principe Anglais, qu'une Iſle, de celles

qu'ils nomment *Sugar-Islands*, est bien pauvre, lorsque le nombre des esclaves n'y est pas double des habitans libres, doit faire juger que Montferrat avait alors dix ou douze mille Nègres, &, s'il n'y a point d'exagération dans ces deux comptes, on ne conçoit gueres qu'une Isle de neuf lieues de tour, puisse être mieux peuplée. Antilles.

Depuis ce renouvellement de splendeur, les plus grands désastres que la Colonie de Montferrat ait essuyés, sont les ouragans, sur-tout celui de l'année 1733, dont on n'avait jamais rien vu d'approchant. La sécheresse n'avait pas cessé d'être extrême pendant trois mois, jusqu'au 29 de Juin, que, sur les dix heures du soir, il tomba une pluie fort abondante, qui dura pendant la plus grande partie de la nuit, & qui rendit les meilleures espérances aux habitans. Mais, le jour suivant, à cinq heures du matin, il s'éleva un vent si prodigieux du Nord-Est, qu'on en compare le bruit à celui du plus violent tonnerre, & que, dans l'espace de deux heures, il produisit des effets presqu'incroyables. Les trois quarts des maisons de l'Isle furent entierement renversées; & de celles qui résisterent, il n'y en eut pas une, sur vingt, qui ne portât quelque trace de l'orage. Un magasin qu'on avait

Antilles.

commencé à bâtir, & qui n'attendait plus que d'être couvert, fut démembré avec tant de force, qu'une partie des solives, dans l'impétuosité de leur mouvement, percerent, comme autant de gros boulets, les murs d'un des plus grands édifices de l'Isle. De trente-quatre moulins à vent, il n'en resta pas un sur ses fondemens; & quelques-uns furent enlevés dans l'air, d'où ils retomberent à quelque distance, dans des champs de canne, & s'y briserent en mille pièces. Une grande chaudiere de cuivre, qui contenait deux cens quarante gallons d'Angleterre, fut enlevée aussi, & reçut une si forte compression dans sa chûte, qu'elle fut trouvée presqu'entierement applatie. Plusieurs personnes furent écrasées sous les ruines de leurs maisons. Le ravage ne fut pas moindre en plein champ, dans toutes les plantations, & ne laissa pas un demi-quart des cannes de sucre. Enfin la perte fut estimée à plus de cinquante mille livres sterlings.

Névis.

L'Isle de Névis, que plusieurs Relations Françaises nomment *Nieve*, & la plupart des Anglais *Mevis*, par corruption, doit avoir été découverte en même-temps que Saint-Christophe, puisqu'elle n'en est pas éloignée de plus d'une demi-lieue. On ne lui donne qu'environ six lieues

Antilles.

de circonférence. Sa ſituation eſt à dix-ſept degrés dix-neuf minutes de latitude Nord, & par conſéquent, de ces dix-neuf minutes au deſſous de Montſerrat, ſur la même ligne en partant de l'Equateur. Elle n'a qu'une montagne, qui fait le centre de l'Iſle, & dont la cime eſt revêtue de grands arbres. Les plantations ſont à l'entour; & ſa pente étant aſſez douce, elles s'étendent depuis le bord de la mer, juſqu'au ſommet. Les ruiſſeaux d'eau douce, qui en deſcendent de pluſieurs côtés, arroſent abondamment la plaine; & quelques-uns, qui portent leurs eaux juſqu'à la mer, peuvent mériter le nom de rivieres. On vante une ſource minérale d'eau chaude, à laquelle on attribue les mêmes vertus qu'à celles de Bourbon en France, & de Bath en Angleterre. Les habitans y ont bâti des bains, qu'ils fréquentent avec ſuccès.

La Colonie de Névis, comme celle d'Antigo & de Montſerrat, doit ſon origine au Chevalier Thomas Warner, qui y fit paſſer, en 1628, quelques Anglais de Saint-Chriſtophe. Cet établiſſement, trop faible pour cauſer de la jalouſie, ne laiſſa pas de faire des progrès ſi conſidérables, que vingt ans après, on y comptait entre trois & quatre mille hommes, qui tiraient leur ſubſiſtance de la culture du ſucre. Juſqu'à la

Antilles.

mort du Chevalier Warner, ils n'eurent point d'autre Gouverneur ; mais on trouve enſuite, à la tête de l'Iſle, un homme d'un mérite rare, qui y fit regner également l'abondance, l'ordre & la piété, & dont l'adminiſtration eſt encore propoſée pour modèle. L'irréligion, la débauche & l'excès du luxe, étaient punis à Névis, comme des crimes capitaux. Dans un ſi petit eſpace, on vit naître, non-ſeulement de belles plantations, mais une bonne Ville, ſous le nom de *Charles-Town*, trois Egliſes, où le Service Divin ſe faiſait avec décence, & pluſieurs Forts, pour la défenſe de l'Iſle. Les maiſons étaient grandes & commodes, les boutiques bien fournies. Le prix des denrées, comme celui des marchandiſes, était fixé dans les marchés. Enfin rien ne paraiſſait manquer au bonheur des habitans.

Le climat de l'Iſle de Névis eſt fort chaud ; plus chaud même que celui de la Barbade, qui eſt plus voiſin de la ligne ; mais le terroir en eſt très-fertile, ſur-tout dans les vallées. A meſure qu'on approche de la montagne, il devient pierreux, & la valeur des plantations y diminue beaucoup, cependant leurs plus grands ennemis ſont les pluies & les ouragans. L'Iſle fourniſſait d'abord, avec le ſucre, du tabac, du coton & du gin-

gembre ; mais elle eſt bornée aujourd'hui au commerce du ſucre, dont on charge annuellement cinquante ou ſoixante vaiſſeaux pour l'Europe. Il eſt généralement un peu plus fin que celui d'Antigo, ce qui n'a point empêché qu'on n'ait attendu long-temps à faire du ſucre blanc dans l'Iſle ; l'uſage n'en eſt établi que depuis quelques années.

Antilles.

Sous le regne de Charles II, on faiſait monter la milice de l'Iſle à deux mille hommes ; & par conſéquent, ſur le calcul établi, celui des habitans libres, à dix mille. Si l'on ſuit la même progreſſion pour les Nègres, ils ne devaient pas être moins de vingt mille, nombre qui paraît ſurprenant pour l'eſpace du terrain, mais qu'on s'efforce de rendre vraiſemblable, en aſſurant qu'outre le commerce du ſucre, Névis faiſait alors celui des Nègres & des vins, dont elle fourniſſait, preſque ſeule, toutes les Iſles Anglaiſes ſous le vent. Une affreuſe mortalité réduiſit, en 1689, cette multitude d'habitans, à la moitié ; & les guerres, qui vinrent enſuite, firent languir long-temps cette Colonie. Cependant elle fut toujours en état de fournir quelques troupes, pour les expéditions qui furent tentées contre les Iſles Françaiſes, juſqu'en 1706, qu'elle ſe vit preſqu'entierement ruinée par l'eſcadre de

Antilles.

M. d'Iberville. L'année d'après, un ouragan plus terrible que tous ceux qu'on a décrits, renversa les édifices, déracina les arbres, détruisit les plantations de sucre, & laissa l'Isle dans une condition, dont il ne paraît pas qu'elle se soit jamais bien relevée. Les Relations les plus récentes y font monter le nombre des Nègres à sept mille; & par conséquent, dans les suppositions précédentes, celui des habitans libres, à trois ou quatre mille, qui ne rendraient pas la Colonie plus puissante qu'elle n'était vingt ans après sa formation.

La Barboude.

La Barboude, qu'une ignorance grossiere a fait quelquefois confondre avec la Barbade, est située à dix-sept degrés trente minutes de latitude du Nord au Nord Est de Montferrat. Les Anglais, qui s'y sont établis presqu'aussi-tôt que dans leurs autres Isles sous le vent, assurent qu'elle n'a pas moins de quinze milles de long, & ne parlent point de sa largeur. Ils en vantent la fertilité; mais ils regrettent, qu'étant fort basse, la disposition de ses côtes l'expose aux incursions des Caraibes, qui ont souvent ruiné toutes ses plantations, & forcé les habitans de l'abandonner. Cependant leur nombre s'étant accru par degrés, ils sont parvenus à craindre moins ces ennemis. Les derniers dénombremens mettaient près de

douze cens habitans libres à la Barboude; mais on ne peut supposer ici la proportion ordinaire pour le nombre des esclaves Nègres, parce qu'ils sont peu nécessaires au commerce de l'Isle; il est convenable à la nature du terroir, qui n'est propre qu'à nourrir des bestiaux. Aussi les habitans, bornés à ce soin, voient, sans jalousie, les richesses que le commerce du sucre procure aux autres Isles, & n'y participent qu'en portant leurs provisions aux marchés les plus voisins. La propriété de la Barboude appartenait au Colonel Codrington; &, suivant toute apparence, elle est passée à ses descendans.

Antilles.

C'est à sa figure qu'Anguilla doit son nom. Elle n'est composée que d'une langue de terre assez longue, mais étroite, qui se courbant en plusieurs endroits, vers l'Isle de Saint-Martin, d'où elle s'approche assez pour en être vue, ne représente pas mal la forme d'un serpent ou d'une anguille. Sa situation est à dix-huit degrés vingt-une minutes. Elle est unie, assez riche en bois, fertile en toutes sortes de grains; & le tabac qu'on y cultive, s'est trouvé bon dans son genre; mais on n'y a jamais formé de Colonie réguliere. Ses premiers habitans ont été quelques Anglais, qui, s'y étant établis en 1650, ne penserent qu'à nourrir des bestiaux, & qu'à tirer un peu de

Anguilla.

Antilles.

bled de leurs terres. Ils choiſirent pour leur établiſſement, le milieu de l'Iſle, proche d'un étang, à l'endroit de ſa plus grande largeur. C'était une troupe de pauvres, qui ne ſont pas devenus plus riches, & qui ſont peut-être les plus pareſſeuſes créatures de l'Univers. Ils vivent, comme les premiers auteurs de la race humaine, ſans gouvernement, & ſans autres loix que celles de la Nature. Comme on ne leur connaît point d'Egliſes, ni de Prêtres, on les ſuppoſe auſſi ſans Religion. Leur unique ſoin eſt de s'aſſurer des vivres & des habits, qu'ils trouvent dans l'Iſle avec un travail médiocre; & les Gouverneurs Anglais des Iſles voiſines s'embarraſſent peu d'une poſſeſſion, qui ne mérite ni défenſe, ni culture. On s'imaginerait qu'une ſi miſérable Colonie doit vivre tranquille, & que perſonne ne penſe à la troubler; cependant une troupe d'Irlandais, que l'Auteur auquel on s'attache, nomme *Irlandais ſauvages*, pour les diſtinguer, dit-il, des Anglais d'Irlande, aborda pendant la derniere guerre, à l'Iſle d'Anguilla, & dépouilla cette pauvre race du peu qu'elle poſſédait.

On aſſure qu'elle eſt actuellement compoſée de cent cinquante familles, qui forment huit ou neuf cens perſonnes, menant une vie fort dure, & ſans doute malheureuſe, s'ils n'en ſont

pas satisfaits ; mais, supposons qu'il ne leur manque rien de nécessaire à la vie, & qu'ils ne desirent rien au-delà, pourquoi seraient-ils moins heureux que les habitans du Pérou & du Mexique ? Antilles.

FIN DU LIVRE ONZIEME
& du quinzieme Volume.



TABLE DES CHAPITRES

Contenus dans ce Volume.

Fin de la Table des Chapitres.

